Digitized by Google

Digitized by Google

956938
4502976

ALMANACH

ASTRONOMIQUE ET HISTORIQUE

DE LA VILLE DE LYON,

ET DES PROVINCES DE LYONNOIS

FOREZ ET BEAUJOLOIS;

Pour l'Année 1774.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
M

A LYON,

Chez AIMÉ DE LA ROCHE, Imprimeur de Monſeigneu l'Archevêque & du Clergé, de Monſeigneur le Duc de Villeroy du Gouvernement & de la Ville, aux Halles de la Grenette

M. DCC. LXXIV.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

POUR L'ANNÉE 1774.

L'ALMANACH de Lyon, au jugement de M. le Querlon, (*) ne doit pas être conſidéré comme un Calendrier proprement dit, car celui-ci ne ſert que de paſſe-port à cet Ouvrage qui doit néceſſairement ſe renouveller tous les ans, auſſi le conſidére-t-il comme un répertoire utile à la Société, néceſſaire dans une auſſi grande Ville que Lyon, & qui n'a de commun avec les Almanachs ordinaires que d'être vieux au bout de l'an, puiſqu'il eſt par lui-même un Livre inſtructif, indépendamment du Calendrier, & qu'il eſt plutôt le manuel des Citoyens, que l'indication des mois, des ſemaines & des jours. Nous n'inſiſterons point ſur les détails qu'il renferme, nous dirons en général que l'Etat Eccléſiaſtique, l'Etat Militaire, les différents Ordres de Judicature, le Commerce & les Manufactures y trouvent chacun ce qui leur importe le plus de connoître pour le beſoin & l'uſage journalier.

La Nomenclature des Villes, Bourgs, Villages & Paroiſſes du Dioceſe, de la Généralité & du Gouvernement, y eſt détaillée par ordre alphabétique,

(*) « Cet utile Almanach eſt toujours neceſſairement un » peu tardif, parce que les Charges & les Emplois de la Muni- » cipalité, & quelques autres, ne ſe renouvellent chaque année » qu'à la fin de Décembre. Mais comme il contient la Notice la » plus exacte d'une grande Ville de Commerce, & la Deſcription » topographique d'un Gouvernement conſidérable, d'une Géné- » ralité très-étendue, d'un Dioceſe fort vaſte, il eſt d'uſage en » tout temps. On peut dire même qu'il n'a de commun avec les » Almanachs ordinaires, que d'être tous les ans, puiſqu'il fait » par lui-même un Livre inſtructif, indépendamment du Ca- » lendrier & du temps où il paroît. »

(*Affiches des Provinces*, N°. 11. *du* 11 *Mars* 1772.)

Digitized by Google

en ſorte qu'on trouve aiſément les noms des Lieux, ceux des Seigneurs Hauts-Juſticiers, & de leurs Officiers de Juſtice, avec les noms de Meſſieurs les Curés. L'état des Villes y eſt détaillé; les Foires & les Marchés y ſont indiqués, & toutes les choſes d'utilité & de curioſité y ſont rappellées.

On a ſoigné très-ſcrupuleuſement la préſente Edition; & pour faciliter la recherche des Tribunaux de Juſtice, on a réuni dans une Partie diſtincte & ſéparée, le Conſeil Supérieur, & tous les Tribunaux qui ſont dans l'étendue de ſon Reſſort. Ceux qui pour leur uſage journalier auront beſoin de rendre cette Partie plus portative, pourront aiſément la détacher du corps de l'Almanach.

Le Calendrier où ſont indiqués les noms de chaque Quartier qui monte la Garde Bourgeoiſe; le Lever & le Coucher du Soleil, de la Lune, ſes phaſes & ſes jours; l'Arrivée de la Diligence de Paris; les Heures de la fermeture des Portes de la Ville, eſt ſuivi d'un Diſcours Aſtronomique qui ſera lu avec intérêt. Une Table ingenieuſe & commode d'équation facilitera les moyens, par une méthode ſimple, de régler les Pendules & les Montres.

Nous aurions moins d'embarras, nous pourrions faire paroître cet Ouvrage au plus tard aux Fêtes de Noël, ſi ceux qui ſont dans le cas de nous avertir des mutations annuelles, & des corrections dont il eſt ſuſceptible, vouloient nous les envoyer avant le mois d'Octobre: nous ſollicitons leur bienfaiſance de différer à notre priere.

On appercevra dans l'Almanach de cette année, quelques changements qui ne ſubſiſteront point dans celui de l'année prochaine, qui ſera rédigé ſuivant la forme & l'ordre ordinaires.

Digitized by Google

ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER,
Pour l'Année 1774.

COMPUT ECCLESIASTIQUE.

Nombre d'or,	8.	Indiction Romaine,	7.
Epacte,	xvij.	Lettre Dominicale,	B.
Cycle ſolaire,	19.	Lettre du Martyrologe,	ſ.

FETES MOBILES.

Dim. après l'Epiph.	3.	Trinité,	29 Mai.
Septuagéſime,	30 Janv.	Fête-Dieu,	2 Juin.
Les Cendres,	16 Févr.	Dimanches entre la Pentecôte & l'Avent,	26.
Pâque,	3 Avril.		
Les Rogat.	9, 10 & 11 Mai.	Premier Dimanche de l'Avent,	27 Nov.
Aſcenſion,	12 Mai.		
Pentecôte,	22 Mai.		

LES QUATRE-TEMPS.

Février,	23, 25 & 26.	Septembre,	21, 23 & 24.
Mai,	25, 27 & 28.	Décembre,	14, 16 & 17.

LES QUATRE SAISONS DE L'ANNE'E 1774.

PRINTEMPS. Le Soleil entrant dans le ♈, le 20 Mars, à 1 h. 4 min. du ſoir.

ETE'. Le Soleil entrant dans le ♋, le 21 Juin, à 11 h. 20 min. du matin.

AUTOMNE. Le Soleil entrant dans la ♎, le 23 Septembre, à 0 h. 48 min. du matin.

HIVER. Le Soleil entrant dans le ♑, le 21 Décembre, à 5 h. 6 min. du ſoir.

SIGNE DU SOLEIL, ☉

PHASES DE LA LUNE.

🌑 Nouvelle Lune.	🌕 Pleine Lune.
☽ Premier quartier.	☾ Dernier quartier.

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ Le Belier, *Aries.*	♎ La Balance, *Libra.*
♉ Le Taureau, *Taurus.*	♏ Le Scorpion, *Scorpius.*
♊ Les Gemeaux, *Gemini.*	♐ Le Sagittaire, *Sagittarius.*
♋ L'Ecreviſſe, *Cancer.*	♑ Le Capricorne, *Capricor.*
♌ Le Lion, *Leo.*	♒ Le Verſeau, *Aquarius.*
♍ La Vierge, *Virgo.*	♓ Les Poiſſons, *Piſces.*

ECLIPSES DE L'ANNE'E 1774.

Il n'y aura point d'Eclipſes de Lune cette année.

Il y aura deux Eclipſes de Soleil : la premiere, le 12 Mars, & la ſeconde, le 6 Septembre. L'une & l'autre ſeront totales dans quelques endroits de la terre, mais aucune ne ſera viſible en Europe.

Digitized by Google

Jours	Saints du Mois.	GARDES.
1	ſam. Circonciſion de N. S.	St. Vincent.
2	*Dim. Oct. de S. Etienne.* S. Clair, Abbé.	La grande Côte.
3	lund. *Oct. de S. Jean.* Ste. Genevieve, V.	Port St. Paul.
4	mar. S. Tite, Evêque de Candie.	Bon-Rencontre.
5	mer. *Veille de l'Epiph.* S. Siméon Stylite.	Place Neuve.
6	jeud. L'Epiphanie, ou Les Rois.	Rue Buiſſon.
7	vend. S. Lucien, de Beauvais.	Port du Temple.
8	ſam. S. Patient, Evêque de Metz.	Porte-froc.
9	*Dim. I. apr. l'Epiph.* S. Laurent Juſtinien.	La Pêcherie.
10	lund. S. Paul, I. Hermite.	Place St. Pierre.
11	mar. S. Guillaume, Evêque.	Rue Tupin.
12	mer. Baptême de N. S.	Rue de l'Hôpital.
13	jeud. S. Gaſpard, un des trois Rois.	Le Gourguillon.
14	vend. S. Felix. *Com. des Morts à Lyon.*	P. de Louis le Gr.
15	ſam. S. Hilaire, Ev. de Poitiers.	Le Plâtre.
16	*Dim. II. apr. l'Epiph.* S. Marcel, P. & C.	Les Terreaux.
17	lund. S. Antoine, Abbé.	Pierre-ſcize.
18	mar. Les Ch. de S. Pierre à Ant. & Rome.	Le Plat d'Argent.
19	mer. S. Bonnet, Evêque.	Saint Nizier.
20	jeud. SS. Fabien &c. Mart.	Place Confort.
21	vend. Ste. Agnès, Vierge & Martyre.	Le Change.
22	ſam. S. Vincent, Diacre.	Le Griffon.
23	*Dim. III. apr. l'Epiph.* S. Barnard, Ev.	Rue Thomaſſin.
24	lund. S. Timothée, Evêque.	R. BelleCordiere.
25	mar. Converſion de S. Paul, Apôtre.	La Juiverie.
26	mer. S. Policarpe, Evêq. de Smyrne.	Saint George.
27	jeud. S. Jean Chryſoſtome.	Rue Neuve.
28	vend. S. Cyrille, Pat. d'Alex.	La Croizette.
29	ſam. S. Franç. de Sales, Ev. de Geneve.	St. Vincent.
30	*Dim. de la Septuag.* Ste. Batilde, R. de Fr.	La grande Côte.
31	lund. S. Pierre Nolaſque.	Port Saint Paul.

Phaſes de la Lune.

Dernier quart. le 5, à 5 h. 40 m. du ſ.	Nouvelle Lune, le 12 à 9 h. 4 m. du matin.	Prem. quart. le 19, à 3 h. 40 m. du ſ.	Pleine Lune, le 27, à 7 h. 9 m. du ſ.

Les Portes s'ouvrent à 6 h. & ſe ferment à 6 h. & demie.

Digitized by Google

JOURS.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	7	40	4	20	22	59	8 Soir.	6	9 Matin.	23	2 Matin.	18	20
2	7	39	4	21	22	55	9	7	9	59	3	3	21
3	7	39	4	21	22	48	10	14	10	26	3	51	22
4	7	38	4	22	22	42	11	22	10	55	4	39	23
5	7	37	4	23	22	36	Matin.		11	23	5	27	24
6	7	36	4	24	22	28	0	30	11	54	6	18	25
7	7	36	4	24	22	20	1	43	0 Soir.	29	7	10	26
8	7	35	4	25	22	12	2	51	1	8	8	3	27
9	7	34	4	26	22	4	4	1	1	53	8	59	28
10	7	33	4	27	21	55	5	10	2	49	9	59	29
11	7	32	4	27	21	46	6	13	3	52	11	1	30
12	7	32	4	28	21	36	7	10	5	1	0 Soir.	4	1
13	7	31	4	29	21	26	7	59	6	13	1	2	2
14	7	30	4	30	21	15	8	36	7	25	1	56	3
15	7	29	4	31	21	4	9	11	8	33	2	47	4
16	7	28	4	32	20	53	9	42	9	36	3	34	5
17	7	27	4	33	20	41	10	12	10	41	4	20	6
18	7	26	4	34	20	29	10	37	11	46	5	7	7
19	7	25	4	35	20	16	11	6	Matin.		5	52	8
20	7	24	4	36	20	3	11	37	0	46	6	38	9
21	7	23	4	37	19	50	0 Soir.	7	1	44	7	20	10
22	7	22	4	38	19	36	0	43	2	39	8	6	11
23	7	21	4	39	19	22	1	22	3	33	8	53	12
24	7	20	4	40	19	8	2	6	4	25	9	40	13
25	7	19	4	41	18	53	2	56	5	12	10	28	14
26	7	17	4	43	18	38	3	49	5	57	11	16	15
27	7	16	4	44	18	22	4	49	6	34	Matin.		16
28	7	15	4	45	18	6	5	49	7	14	0	5	17
29	7	14	4	46	17	50	6	50	7	49	0	54	18
30	7	12	4	48	17	34	7	59	8	19	1	40	19
31	7	11	4	49	17	17	9	5	8	50	2	28	20

Les jours croiſſent du 1er. au 31, de 29 m. le mat. & de 29 m. le ſoir, en tout de 58 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♒, le 19, à 9 h. 40 m. du ſoir.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. *&* 30.

Digitized by Google

Jours	Saints du Mois.	GARDES.
1	mar. S. Ignace, Ev. d'Antioche, Mart.	Bon-Rencontre.
2	mer. Purificat. de la Ste. Vierge.	Place Neuve.
3	jeud. S. Blaiſe, Evêque.	Rue Buiſſon.
4	vend. S. Iſidore de Peluſe.	Port du Temple.
5	ſam. Ste. Agathe, Vierge & Mart.	Porte-froc.
6	*Dim. de la Sex.* Ste. Dorothée, V. & M.	La Pêcherie.
7	lund. S. Romuald, Abbé.	Place St. Pierre.
8	mar. S. Jean de Matha.	Rue Tupin.
9	mer. Ste. Apollonie, Vierg. & Mart.	Rue de l'Hôpital.
10	jeud. Ste. Scholaſtique.	Le Gourguillon.
11	vend. S. Severin, Abbé.	P. de Louis le Gr.
12	ſam. S. Melece, Patriarche.	Le Plâtre.
13	*Dim. de la Quinquag.* S. Etienne, Evêq.	Les Terreaux.
14	lund. Valentin, Pr. & M.	Pierre-ſcize.
15	mar. S. Fauſtin & S. Jovite.	R. Plat d'Argent.
16	mer. *Les Cendres.* S. Onéſime.	Saint Nizier.
17	jeud. Ste. Julienne, Vierge & Mart.	Place Confort.
18	vend. S. Simeon.	Le Change.
19	ſam. S. Gabin, Prêtre & Mart.	Le Griffon.
20	*Dim. I. de Carême.* S. Eucher, Evêque.	Rue Thomaſſin.
21	lund. S. Flavien, Evêque.	R. Belle Cordiere.
22	mar. S. Pierre Damien.	La Juiverie.
23	mer. *Quatre-Temps.* Ste. Romaine, V.	Saint George.
24	jeud. S. Taraiſe.	Rue Neuve.
25	vend. *Quatre-Temps.* S. Matthias, Ap.	La Croizette.
26	ſam. *Quatre-Temps.* S. Alexandre, Ev.	Saint Vincent.
27	*Dim. II. de Car.* S. Galmier, Sous-Diac.	La Grande-Côte.
28	lund. S. Romain, Abbé.	Port St. Paul.

Epacte, xvij. Lettre Dominic. B.

Phaſes de la Lune.

Dernier quartier, le 4, à 3 h. 14 m. du m.

Nouv. Lune, le 10, à 8 h. 59 m. du ſoir.

Premier quartier, le 18, à 0 h. 20 m. du ſoir.

Pleine Lune, le 26, à 10 h. 50 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 6 heures, & ſe ferment à 7 heures.

Digitized by Google

JOURS.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	7	10	4	50	17	0	10	Soir. 13	9	Matin. 20	3	Matin. 17	21
2	7	9	4	51	16	43	11	23	9	50	4	6	22
3	7	8	4	52	16	25	Matin.		10	24	4	58	23
4	7	6	4	56	16	7	0	32	11	1	5	50	24
5	7	5	4	55	15	49	1	42	11	44	6	45	25
6	7	3	4	57	15	31	2	49	0	Soir. 32	7	42	26
7	7	2	4	58	15	12	3	52	1	29	8	40	27
8	7	1	4	59	14	53	4	49	2	32	9	40	28
9	7	0	5	0	14	34	5	41	3	40	10	38	29
10	6	58	5	2	14	14	6	24	4	52	11	35	1
11	6	56	5	4	13	54	7	5	6	6	0	Soir. 31	2
12	6	55	5	5	13	34	7	35	7	14	1	20	3
13	6	53	5	7	13	14	8	6	8	21	2	9	4
14	6	52	5	8	12	54	8	33	9	26	2	55	5
15	6	50	5	10	12	34	9	3	10	27	3	41	6
16	6	49	5	11	12	13	9	33	11	28	4	27	7
17	6	47	5	13	11	52	10	6	Matin.		5	13	8
18	6	45	5	15	11	30	10	40	0	27	5	57	9
19	6	44	5	16	11	9	11	18	1	22	6	45	10
20	6	42	5	18	10	48	11	59	2	6	7	32	11
21	6	41	5	19	10	26	0	Soir. 47	3	5	8	20	12
22	6	40	5	20	10	4	1	40	3	51	9	10	13
23	6	38	5	22	9	42	2	35	4	34	9	58	14
24	6	37	5	23	9	20	3	36	5	12	10	46	15
25	6	35	5	25	8	58	4	39	5	47	11	35	16
26	6	33	5	27	8	36	5	46	6	20	Matin.		17
27	6	31	5	29	8	13	6	55	6	52	0	23	18
28	6	30	5	30	7	50	8	6	7	23	1	13	19

Les jours croiſſent du 1er. au 28, de 40 m. le matin, & de 40 leſ. en tout d'une heure & 20 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe des)(le 18, à 0 h. 33 m. du ſoir.

Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29. *&* 31.

Jours	Saints du Mois.	GARDES.
1	mar. S. Aubin, Evêque d'Angers.	Bon Rencontre.
2	mer. S. Simplice, Pape.	Place Neuve.
3	jeud. Ste. Cunegonde, Impératrice.	Rue Buiſſon.
4	vend. S. Caſimir, Prince.	Port du Temple.
5	ſam. S. Adrien, Martyr.	Porte-froc.
6	*Dim. III. de Car.* Ste. Colette, Abb.	La Pêcherie.
7	lund. S. Thomas d'Aq. (*r. au 16 Juil.*)	Place St. Pierre.
8	mar. S. Jean de Dieu.	Rue Tupin.
9	mer. Ste. Françoiſe, Dame Romaine.	Rue de l'Hôpital.
10	jeud. Les 40 Martyrs de Sebaſte.	Le Gourguillon.
11	vend. S. Firmin, Abbé.	Pl. de Louis-le-Gr.
12	ſam. S. Grégoire. (*r. au 3 Sept.*)	Le Plâtre.
13	*Dim. IV. de Car.* Ste. Euphraſie, Vierge.	Les Terreaux.
14	lund. S. Bonavent. S. Lubin.	Pierre-ſcize.
15	mar. S. Longin, Martyr.	Le Plat d'Argent.
16	mer. S. Julien, Martyr à Apaz.	Saint Nizier.
17	jeud. S. Patrice, Evêque.	Place Confort.
18	vend. S. Cyrille, Patr. S. Alex.	Le Change.
19	ſam. S. Joſeph. (*r. au 19 Juillet.*)	Le Griffon.
20	*Dim. de la Paſſion.* S. Joach. (*r. au 20 J.*)	Rue Thomaſſin.
21	lund. S. Benoît. (*r. au 11 Juillet.*)	R. Belle-Cordiere.
22	mar. S. Paul, Evêq. N. D. de Comp.	La Juiverie.
23	mer. S. Victorien, Martyr.	Saint George.
24	jeud. S. Gabriel, Arch.	Rue Neuve.
25	vend. L'Annonc. de la Ste. Vierge.	La Croizette.
26	ſam. S. Ludger, Ev. de Munſter.	Saint Vincent.
27	*Dim. des Rameaux.* S. Jean, Hermite.	La grande Côte.
28	lund. S. Gontrand, Roi.	Port St. Paul.
29	mar. S. Euſtaiſe, Abbé.	Bon Rencontre.
30	mer. S. Jean Climaque, Abbé.	Place Neuve.
31	jeud. Ste. Albine, Vierge Romaine.	Rue Buiſſon.

Phaſes de la Lune.

Dernier quart.	Nouv. Lune,	Prem. quart.	Pleine Lune,
le 5, à 10 h. 40 m. du m.	le 12, à 10 h. 15 m. du m.	le 20, à 8 h. 51 m. du m.	le 27, à 11 h. 39 m. du ſ.

Les Portes s'ouvrent à 5 heures, & ſe ferment à 7 heures.

Digitized by Google

JOURS.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	6	29	5	32	7	26	9 Soir.	15	7 Matin.	55	2 Matin.	4	20
2	6	27	5	34	7	3	10	25	8	27	2	55	21
3	6	26	5	35	6	40	11	36	9	5	3	48	22
4	6	24	5	37	6	17	Matin.		9	45	4	43	23
5	6	22	5	39	5	54	0	43	10	33	5	40	24
6	6	21	5	40	5	31	1	45	11	25	6	36	25
7	6	19	5	42	5	8	2	43	0 Soir.	24	7	33	26
8	6	17	5	44	4	45	3	35	1	30	8	31	27
9	6	15	5	46	4	21	4	22	2	38	9	27	28
10	6	14	5	47	3	57	5	0	3	50	10	21	29
11	6	12	5	49	3	34	5	36	4	58	11	14	30
12	6	10	5	51	3	10	6	9	6	8	0 Soir.	4	1
13	6	9	5	52	2	46	6	40	7	14	0	52	2
14	6	7	5	54	2	23	7	8	8	19	1	38	3
15	6	6	5	55	1	59	7	37	9	19	2	24	4
16	6	4	5	57	1	36	8	10	10	19	3	11	5
17	6	3	5	58	1	12	8	44	11	18	3	58	6
18	6	1	6	0	0 Méridional.	49	9	23	Matin.		4	45	7
19	5	59	6	2	0	25	10	2	0	13	5	30	8
20	5	57	6	4	0	1	10	45	1	3	6	18	9
21	5	56	6	5	0	22	11	35	1	48	7	6	10
22	5	54	6	7	0	45	0 Soir.	29	2	33	7	54	11
23	5	53	6	8	1	9	1	28	3	14	8	43	12
24	5	52	6	9	1	34	2	29	3	52	9	32	13
25	5	50	6	11	1	57	3	35	4	27	10	22	14
26	5	48	6	13	2	21	4	42	4	59	11	12	15
27	5	46	6	15	2 Septentrional.	44	5	50	5	29	Matin.		16
28	5	44	6	17	3	8	7	4	6	1	0	2	17
29	5	43	6	18	3	31	8	19	6	33	0	54	18
30	5	41	6	20	3	54	9	32	7	11	1	48	19
31	5	40	6	21	4	17	10	43	7	50	2	44	20

Les jours croissent du 1er. au 31, de 49 m. le matin, & de 49 minutes le soir, en tout d'une heure & 38 min.

Le Soleil entre dans le Signe du ♈, le 20, à 1 h. 3 m. du s.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29. *&* 31.

Digitized by Google

Jours	SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	*Vendredi Saint.* S. Hugues, Evêque.	Port du Temple.
2	*Samedi S.* S. Nizier, Ev de L. (*r. au* 11.)	Porte-froc.
3	DIMANCHE DE PAQUE. S. Richard, Evêq. d'Angl.	La Pêcherie.
4	LUNDI DE PAQUE. S. Ambroiſe, Doct.	Place S. Pierre.
5	mar. S. Vincent Ferrier, Dominicain.	Rue Tupin.
6	mer. S. Prudence, Evêque de Troyes.	Rue de l'Hôpital.
7	jeud. S. Hegeſippe.	Le Gourguillon.
8	vend. S. Perpetue, Evêque.	P. de Louis le Gr.
9	ſam. Ste. Marie Cléophé.	Le Plâtre.
10	*Dim. de Quaſimodo.* S. Fulbert, Evêq.	Les Terreaux.
11	lund. S. Nizier (*du* 2.) S. Léon, Pape.	Pierre-ſcize.
12	mar. S. Jules I, Pape.	Le Plat d'Argent.
13	mer. S. Juſtin, Philoſophe, Mart.	Saint Nizier.
14	jeud. S. Lambert, Ev.	Place Confort.
15	vend. S. Victorin.	Le Change.
16	ſam. S. Fructueux, Ev. de Tarragone.	Le Griffon.
17	*Dim. II. après Pâque.* S. Anicet, Pape.	Rue Thomaſſin.
18	lund. S. Jubin, Evêq. de Lyon.	R. Belle Cordiere.
19	mar. S. Leon IX, Pape.	La Juiverie.
20	mer. S. Marcellin, Evêque d'Embrun.	Saint George.
21	jeud. S. Anſelme, Evêque.	Rue Neuve.
22	vend. S. Epipoy, Mart.	La Croizette.
23	ſam. S. George, Martyr.	Saint Vincent.
24	*Dim. III. après Pâque.* S. Alexandre, M.	La grande Côte.
25	lund. S. Marc, Evangéliſte.	Port St. Paul.
26	mar. S. Felix & ſes Comp. Mart.	Bon Rencontre.
27	mer. S. Clet, Pape & Mart.	Place Neuve.
28	jeud. S. Vital, Martyr.	Rue Buiſſon.
29	vend. S. Pierre Martyr, Dominicain.	Port du Temple.
30	ſam. Ste. Catherine de Sienne.	Porte-froc.

Phaſes de la Lune.

Dernier quartier, le 3, à 5 h. 17 m. du ſoir.	Nouv. Lune le 11, à 0 h. 39 m. du matin.	Premier quartier, le 19, à 3 h. 32 m. du mat.	Pleine Lune, le 26, à 9 h. 50 m. du matin.

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & demie, & ſe ferment à 8 h.

Digitized by Google

Jours.	Lever du Soleil.		Couchet du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	5	38	6	23	4 Septentrional.	41	11 S.	48	8 Matin.	40	3 Matin.	42	21
2	5	37	6	24	5	4	Matin.		9	30	4	39	22
3	5	35	6	26	5	27	0	50	10	30	5	40	23
4	5	34	6	27	5	49	1	44	11	33	6	37	24
5	5	32	6	29	6	12	2	29	0 Soir.	39	7	32	25
6	5	31	6	30	6	35	3	10	1	46	8	25	26
7	5	29	6	32	6	58	3	46	2	53	9	16	27
8	5	28	6	33	7	20	4	16	4	2	10	5	28
9	5	26	6	35	7	42	4	46	5	8	10	52	29
10	5	24	6	37	8	4	5	16	6	12	11	38	30
11	5	23	6	38	8	26	5	45	7	14	0 Soir.	26	1
12	5	21	6	40	8	48	6	16	8	15	1	11	2
13	5	20	6	41	9	10	6	49	9	14	1	57	3
14	5	18	6	43	9	32	7	25	10	10	2	45	4
15	5	17	6	44	9	53	8	4	11	4	3	32	5
16	5	15	6	46	10	14	8	47	11	53	4	21	6
17	5	13	6	48	10	36	9	34	Matin.		5	8	7
18	5	11	6	50	10	57	10	26	0	36	5	55	8
19	5	9	6	52	11	17	11	21	1	17	6	42	9
20	5	8	6	53	11	38	0 Soir.	22	1	54	7	30	10
21	5	6	6	55	11	58	1	24	2	30	8	18	11
22	5	5	6	56	12	18	2	30	3	3	9	7	12
23	5	3	6	58	12	38	3	40	3	33	9	57	13
24	5	2	6	59	12	58	4	50	4	4	10	49	14
25	5	1	7	0	13	18	6	2	4	36	11	42	15
26	4	59	7	2	13	37	7	18	5	11	Matin.		16
27	4	58	7	3	13	56	8	33	5	49	0	38	17
28	4	56	7	5	14	15	9	43	6	36	1	36	18
29	4	55	7	6	14	34	10	47	7	25	2	35	19
30	4	54	7	7	14	52	11	45	8	24	3	36	20

Les jours croiſſent du 1er. au 30, de 44 m. le m. & de 44 m. le ſ. en tout d'une heure & 28 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♉ le 20, à 1 h. 53 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. & 29.

Nota. Quoique le changement des petites aux grandes journées, ſoit fixé au premier Avril, il varie de quelques jours, ſuivant les circonſtances.

Digitized by Google

Jours	SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	*Dim. IV. après Pâq.* S. Jacq. & S. Philip.	La Pêcherie.
2	lund. S. Athanaſe, Evêque.	Place St. Pierre.
3	mar. Invention de la Ste. Croix.	Rue Tupin.
4	mer. Ste. Monique, veuve.	Rue de l'Hôpital.
5	jeud. S. Pie V, Pape.	Le Gourguillon.
6	vend. S. JEAN, Porte Latine.	P. de Louis le Gr.
7	ſam. S. Jean Damaſcene.	Le Plâtre.
8	*Dim. V. après Pâq.* Appar. de S. Michel.	Les Terreaux.
9	lund. *Rogat. abſt.* S. Gregoire de Naz.	Pierre-ſcize.
10	mar. *Rogat. abſt.* S. Antonin, Evêq.	Le Plat d'Argent.
11	mer. *Rogat. abſt.* S. Mamert, Ev. de V.	S. Nizier.
12	jeud. ASCENSION. S. Pancrace, Mart.	Place Confort.
13	vend. S. Servais, Evêq. S. Jean le Silent.	Le Change.
14	ſam. S. Pacome, Abbé.	Le Griffon.
15	*Dim. VI. après Pâq.* S. Iſidore, Labour.	Rue Thomaſſin.
16	lund. S. Honoré, Evêque.	R. Belle Cordiere.
17	mar. S. Paſchal Baylon.	La Juiverie.
18	mer. S. Felix de Cantalice.	Saint George.
19	jeud. *Oct. de l'Aſcen.* S. Pierre Céleſtin, P.	Rue Neuve.
20	vend. S. Bernardin.	La Croizette.
21	ſam. *Vigile jeûne.* S. Hoſpice, Reclus.	Saint-Vincent.
22	DIMANCHE DE LA PENTECOTE.	La grande Côte.
23	LUNDI DE LA PENTEC. S. Didier, Evêq.	Port S. Paul.
24	mar. SS. Rogatien & Donatien.	Bon Rencontre.
25	mer. *Quatre Temps.* S. Urbain I, Pape.	Place Neuve.
26	jeud. S. Philippe de Neri.	Rue Buiſſon.
27	vend. *Quatre-Temps.* S. Bede, dit le Vén.	Port du Temple.
28	ſam. *Quatre-Tem.* S. Germain, Evêq.	Porte-froc.
29	*Dim. I. après la Pent.* LA TRINITÉ.	La Pêcherie.
30	lund. S. Felix, Pape.	Place S. Pierre.
31	mar. Ste. Pétronille, Vierge.	Rue Tupin.

Phaſes de la Lune.

Dernier quartier, le 3, à 0 h. 18 m. du m.

Nouv. Lune, le 10, à 3 h. 37 m. du ſoir.

Premier quartier, le 18, à 7 h. 16 m. du ſoir.

Pleine Lune, le 25, à 5 h. 42 m. du ſoir.

Les Portes s'ouvrent à 4 heures & demie, & ſe ferment à 9 heures.

Digitized by Google

Jours.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	4	52	7	8	15	10	Matin.		9	30	4	36	21
2	4	51	7	9	15	28	0	35	10	35	5	33	22
3	4	49	7	11	15	46	1	17	11	45	6	27	23
4	4	48	7	12	16	3	1	55	0	7	7	20	24
5	4	46	7	14	16	21	2	27	2	0	8	9	25
6	4	45	7	15	16	38	2	56	3	3	8	56	26
7	4	43	7	17	16	54	3	25	4	8	9	40	27
8	4	42	7	18	17	11	3	52	5	10	10	26	28
9	4	40	7	20	17	27	4	18	6	11	11	10	29
10	4	39	7	21	17	42	4	50	7	7	11	54	1
11	4	38	7	22	17	58	5	25	8	8	0	44	2
12	4	36	7	24	18	13	6	4	9	3	1	31	3
13	4	35	7	25	18	28	6	45	9	52	2	19	4
14	4	34	7	26	18	42	7	32	10	37	3	7	5
15	4	33	7	27	18	57	8	22	11	20	3	53	6
16	4	32	7	28	19	11	9	15	11	58	4	40	7
17	4	31	7	29	19	24	10	14	Matin.		5	26	8
18	4	30	7	30	19	37	11	13	0	32	6	12	9
19	4	29	7	31	19	50	0	15	1	5	7	1	10
20	4	28	7	32	20	3	1	19	1	37	7	48	11
21	4	27	7	33	20	15	2	27	2	6	8	36	12
22	4	26	7	34	20	27	3	37	2	37	9	27	13
23	4	25	7	35	20	39	4	53	3	10	10	22	14
24	4	24	7	36	20	50	6	9	3	46	11	20	15
25	4	23	7	37	21	0	7	21	4	25	Matin.		16
26	4	22	7	38	21	11	8	31	5	13	0	18	17
27	4	21	7	39	21	21	9	34	6	9	1	20	18
28	4	20	7	40	21	31	10	31	7	12	2	23	19
29	4	19	7	41	21	41	11	15	8	21	3	23	20
30	4	18	7	42	21	50	11	54	9	29	4	20	21
31	4	18	7	42	21	58	Matin.		10	40	5	15	22

Les jours croiſſent du 1er. au 31, de 34 m. le mat. & de 34 m. le ſ. en tout d'une heure & 8 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe des ♊ le 21, à 2 h. 35 m. du mat.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29. *&* 31.

Digitized by Google

Jours	SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	mer. S. Reverin, Ev d'Autun, Mart.	Rue de l'Hôpital.
2	jeud. LA FÊTE-DIEU. S. Pothin, Evêq.	Le Gourguillon.
3	vend. S. Marcellin & S. Pierre, Martyr.	P. de Louis le Gr.
4	ſam. S. Optat, Evêque.	Le Plâtre.
5	*Dim. II. après la Pent.* S. Boniface, Ev.	Les Terreaux.
6	lund. S. Claude, Evêque.	Pierre-ſcize.
7	mar. S. Robert, Abbé en Angleterre.	Le Plat d'Argent.
8	mer. S. Médard, Evêque.	Saint Nizier.
9	jeud. *Oct. de la Fête-Dieu.* S. Prime & S. Félicien, Martyrs.	Place Confort.
10	vend. S. Agobard, Evêque.	Le Change.
11	ſam. S. Barnabé, Apôtre.	Le Griffon.
12	*Dim. III. après la Pent.* S. Priſque, Ev.	Rue Thomaſſin.
13	lund. S. Rambert, Martyr.	R. Belle Cordiere.
14	mar. S. Baſile le Grand. S. Mein, Ev.	La Juiverie.
15	mer. S. Ferreol & S. Ferrucion, Mart.	Saint George.
16	jeud. S. Cyr & Ste. Julitte.	Rue Neuve.
17	vend. S. Aurelien, Evêque.	La Croizette.
18	ſam. Ste. Marine.	St. Vincent.
19	*Dim. IV. apr. la Pent.* S. Gerv. & S. Prot.	La grande Côte.
20	lund. S. Silvere, Pape & Martyr.	Port St. Paul.
21	mar. S. Paulin, Evêq. de Nole.	Bon Rencontre.
22	mer. S. Alban, Martyr.	Place Neuve.
23	jeud. *Vigile jeûne.* S. Zacharie & Ste. E.	Rue Buiſſon.
24	vend. NATIVITE' DE S. JEAN-BAPT.	Port du Temple.
25	ſam. S. Proſper. Transl. de S. Eloi.	Porte-froc.
26	*Dim. V. ap. la Pent.* S. Jean & S. Paul, M.	La Pêcherie.
27	lund. S. Creſcent, Evêque.	Place St. Pierre.
28	mar. *Vig. jeûne.* S. Leon II, Pape.	Rue Tupin.
29	mer. S. PIERRE ET S. PAUL, APÔTRES.	Rue de l'Hôpital.
30	jeud. Com. de S. Paul. S. Martial, Ev.	Le Gourguillon

Phaſes de la Lune.

Dernier quart.	Nouv. Lune,	Prem. quart.	Pleine Lune,
le 1, à 8 h. 42 m. du m.	le 9, à 6 h. 40 m. du m.	le 17, à 7 h. 40 m. du m.	le 24, à 0 h. 36 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 4 heures, & ſe ferment à 9 heures.

Digitized by Google

JOURS.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	4	17	7	43	22 Septentrional.	7	0 Matin.	30	11 M. Soir.	49	6	6	23
2	4	16	7	44	22	14	1	2	0	54	6	54	24
3	4	15	7	45	22	23	1	29	1	59	7	40	25
4	4	15	7	45	22	29	1	56	3	2	8	25	26
5	4	14	7	46	22	36	2	26	4	4	9	10	27
6	4	14	7	46	22	42	2	54	5	3	9	55	28
7	4	14	7	46	22	48	3	24	6	0	10	38	29
8	4	13	7	47	2	53	3	59	6	54	11	24	30
9	4	13	7	47	22	58	4	42	7	46	0	14	1
10	4	13	7	47	23	3	5	29	8	36	1	2	2
11	4	12	7	48	23	7	6	12	9	16	1	46	3
12	4	12	7	48	23	11	7	5	9	55	2	33	4
13	4	12	7	48	23	15	8	0	10	32	3	21	5
14	4	11	7	49	23	18	9	0	11	4	4	8	6
15	4	11	7	49	23	21	10	2	11	36	4	55	7
16	4	11	7	49	23	23	11	2	M tin.		5	41	8
17	4	11	7	49	23	25	0 Soir.	9	0	8	6	27	9
18	4	10	7	50	23	26	1	17	0	37	7	13	10
19	4	10	7	50	23	27	2	23	1	3	8	4	11
20	4	10	7	50	23	28	3	31	1	36	8	57	12
21	4	10	7	50	23	28	4	50	2	11	9	55	13
22	4	10	7	50	23	28	6	2	2	53	10	56	14
23	4	10	7	50	23	27	7	8	3	46	11	56	15
24	4	10	7	50	23	26	8	8	4	45	Matin.		16
25	4	11	7	49	23	25	9	3	5	52	1	0	17
26	4	11	7	49	23	23	9	46	7	1	2	0	18
27	4	11	7	49	23	20	10	25	8	14	2	58	19
28	4	11	7	49	23	18	0	58	9	25	3	53	20
29	4	12	7	48	23	14	11	27	10	36	4	43	21
30	4	12	7	48	23	11	11	55	11	43	5	31	22

Les jours croiſſent du 1er. au 21, de 7 m. le matin, & de 7 m. le ſ. & ils décroiſſent du 21 au 30, de 2 m. le m. & de 2 m. le ſ.

Le Soleil entre dans le Signe de ♋ le 21, à 11 h. 20 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

Digitized by Google

Jours	Saints du Mois.	GARDES.
1	vend. S. Domitien, Abbé.	P. de Louis le Gr.
2	ſam. La Viſit. de la Ste. V. S. Procès, &c.	Le Plâtre.
3	*Dim. VI. après la Pent.* S. Anatole, Ev.	Les Terreaux.
4	lund. Ste. Eliſabeth, Reine de Portugal.	Pierre-ſcize.
5	mar. S. Pierre de Luxembourg.	Le Plat d'Argent.
6	mer. *Oct. des SS. Ap. P. & P.* S. Tranquill.	Saint Nizier.
7	jeud. Tranſlation de S. Thomas.	Place Confort.
8	vend. Les Ss. Anges Gardiens.	Le Change.
9	ſam. Conſ. du gr. Autel de l'Egliſe Prim.	Le Griffon.
10	*Dim. VII. apr. la Pent.* Les 7 Freres Mart.	Rue Thomaſſin.
11	lund. S. Benoît, Abbé. (*du 21 Mars.*)	R. Belle Cordiere.
12	mar. S. Viventiole, Evêq. de Lyon.	La Juiverie.
13	mer. S. Silas, Apôtre, Comp. de S. Paul.	Saint George.
14	jeud. S. Bonaventure.	Rue Neuve.
15	vend. S. Aubrin, Evêq.	La Croizette.
16	ſam. S. Thomas d'Aquin. (*du 7 Mars.*)	St. Vincent.
17	*Dim. VIII. après la Pent.* S. Alexis.	La grande Côte.
18	lund. Ste. Symphoroſe, & ſes fils, Mart.	Port St. Paul.
19	mar. S. Joſeph, (du 19 *Mars.*)	Bon Rencontre.
20	mer. S. Joachim. (*du 20 Mars.*)	Place Neuve.
21	jeud. Ste. Praxede, Vierge.	Rue Buiſſon.
22	vend. Ste. Marie Magdelaine.	Port du Temple.
23	ſam. S. Apollinaire, Evêq.	Porte-froc.
24	*Dim. IX. ap. la Pent.* Ste. Chriſtine, V.	La Pêcherie.
25	lund. S. Jacques le maj. Ap. (*r. au 28.*)	Place S. Pierre.
26	mar. Ste. Anne, Mere de la Ste. Vierge.	Rue Tupin.
27	mer. S. Pelegrin, Prêtre de Lyon.	Rue de l'Hôpital.
28	jeud. S. Jacques le majeur. (*du 25.*)	Le Gourguillon.
29	vend. S. Lazare, Ste. Marthe & Marie.	P. de Louis le Gr.
30	ſam. S. Abdon & S. Sennen, Mart.	Le Plâtre.
31	*Dim. X. ap. la Pent.* S. Germain, Evêq.	Les Terreaux.

Phaſes de la Lune.

Nouv. Lune, le 8, à 9 h. 32 m. du ſoir.

Premier quartier, le 16, à 5 h. 0 m. du ſoir.

Pleine Lune, le 23, à 7 h. 6 m. du matin.

Dernier quartier, le 30 à 8 h. 30 m. du matin.

Les Portes s'ouvrent à 4 heures, & ſe ferment à 9 heures.

Digitized by Google

JOURS.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	4	12	7	48	23 Septentrional.	7	Matin.		0 Soir.	48	6 Matin.	17	23
2	4	13	7	47	23	3	0	24	1	50	7	2	24
3	4	13	7	47	22	58	0	54	2	50	7	49	25
4	4	13	7	47	22	53	1	25	3	48	8	33	26
5	4	14	7	46	22	48	1	57	4	43	9	18	27
6	4	14	7	46	22	42	2	35	5	36	10	4	28
7	4	15	7	45	22	35	3	17	6	24	10	51	29
8	4	15	7	45	22	29	4	2	7	8	11	36	1
9	4	16	7	44	22	22	4	56	7	50	0 Soir.	26	2
10	4	17	5	43	22	14	5	50	8	29	1	12	3
11	4	17	7	43	22	6	6	48	9	3	2	0	4
12	4	18	7	42	21	58	7	48	9	33	2	46	5
13	4	19	7	41	21	49	8	51	10	5	3	32	6
14	4	19	7	41	21	40	9	53	10	33	4	19	7
15	4	20	7	40	21	31	10	58	11	2	5	3	8
16	4	21	7	39	21	21	0 Soir.	4	11	32	5	51	9
17	4	22	7	38	21	11	1	13	Matin.		6	42	10
18	4	23	7	37	21	1	2	25	0	5	7	37	11
19	4	24	7	36	20	50	3	36	0	42	8	34	12
20	4	25	7	35	20	39	4	44	1	28	9	32	13
21	4	26	7	34	20	27	5	47	2	21	10	34	14
22	4	27	7	33	20	15	6	44	3	25	11	37	15
23	4	28	7	32	20	3	7	33	4	34	Matin.		16
24	4	29	7	31	19	51	8	19	5	46	0	36	17
25	4	30	7	30	19	38	8	50	7	0	1	34	18
26	4	31	7	29	19	25	9	21	8	13	2	28	19
27	4	32	7	28	19	11	9	54	9	27	3	19	20
28	4	34	7	26	18	57	10	22	10	32	4	8	21
29	4	35	7	25	18	43	10	54	11	37	4	56	22
30	4	36	7	24	18	29	11	25	0 Soir.	39	5	41	23
31	4	37	7	23	18	4	11	55	1	38	6	27	24

Les jours decroiſſent du 1er. au 31, de 25 m. le matin, & de 25 minutes le ſoir, en tout de 50 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♌, le 22, à 10 h. 11 m. du ſ.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

Digitized by Google

Jours	Saints du Mois.	GARDES.
1	lund. S. Pierre ès liens.	Pierre-ſcize.
2	mar. Notre Dame des Anges.	Le Plat d'Argent.
3	mer. Inv. des Rel. de S. Etienne, 1er. M.	Saint Nizier.
4	jeud. Tranſl. de S. Juſt. S. Dominique.	Place Confort.
5	vend. Ste. Marie Majeure, *dite des Neiges.*	Le Change.
6	ſam. Transfig. de N. S. J. C.	Le Griffon.
7	*Dim. XI. ap. la Pent.* S. Sixte, P. & M.	Rue Thomaſſin.
8	lund. Ste. Blandine, V. & M. de Lyon.	R. BelleCordiere.
9	mar. S. Domitien, Evêque.	La Juiverie.
10	mer. S. Laurent, Diacre, Mart.	Saint George.
11	jeud. S. Severe, & Ste. Suſanne.	Rue neuve.
12	vend. S. Andeol, Ste. Claire.	La Croizette.
13	ſam. *Vig. jeûne.* Ste. Radegonde, R.	Saint Vincent.
14	*Dim. XII. ap. la Pent.* S. Euſebe, Prêtre.	La grande Côte.
15	lund. Assomption de la Ste. Vierge.	Port St. Paul.
16	mar. S. Roch.	Bon Rencontre.
17	mer. S. Mammès, Martyr.	Place Neuve.
18	jeud. S. Philibert, Abbé.	Rue Buiſſon.
19	vend. S. Badulphe, Abbé d'Ainai.	Port du Temple.
20	ſam. S. Bernard, Abbé.	Porte-froc.
21	*Dim. XIII. ap. la* P. S. Sidoine Apol. Ev.	La Pêcherie.
22	lund. *Oct. de l'Aſſompt.* S. Symphorien.	Place St. Pierre.
23	mar. S. Minerve & S. Eleazar.	Rue Tupin.
24	mer. S. Barthelemi, Apôtre.	Rue de l'Hôpital.
25	jeud. S. Louis, Roi de France.	Le Gourguillon.
26	vend. S. Hippolyte, Evêq. & Mart.	P. de Louis-le-Gr.
27	ſam. S. Céſaire, Evêque.	Le Plâtre.
28	*Dim. XIV. ap. la Pent.* S. Auguſtin, Ev.	Les Terreaux.
29	lund. Décollation de S. Jean-Baptiſte.	Pierre-ſcize.
30	mar. S. Fortunat. Ste. Roſe.	Le Plat d'argent.
31	mer. S. Paulin, Ev. de Trev.	Saint Nizier.

Phaſes de la Lune.

Nouv. Lune, le 7, à 0 h. 15 m. du ſoir.

Premier quartier, le 14, à 11 h. 56 m. du ſ.

Pleine Lune, le 21, à 3 h. 15 m. du ſoir.

Dernier quartier, le 29, à 0 h. 47 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & ſe ferment à 9 h.

Digitized by Google

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.		Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	4	39	7	22	17	59	Septentrional.	Matin.		2	Soir. 33	7	Matin. 12	25
2	4	40	7	20	17	44		0	51	3	26	7	56	26
3	4	42	7	18	17	28		1	15	4	19	8	46	27
4	4	43	7	17	17	12		2	1	5	8	9	34	28
5	4	45	7	15	16	56		2	49	5	48	10	20	29
6	4	46	7	13	16	39		3	41	6	26	11	7	30
7	4	47	7	12	16	23		4	37	7	3	11	54	1
8	4	48	7	11	16	6		5	38	7	38	0	Soir. 43	2
9	4	49	7	10	15	48		6	41	8	8	1	29	3
10	4	50	7	9	15	31		7	43	8	34	2	14	4
11	4	51	7	8	15	13		8	49	9	5	3	3	5
12	4	52	7	7	14	55		9	57	9	55	3	52	6
13	4	53	7	6	14	37		11	4	10	7	4	41	7
14	4	54	7	5	14	19		0	Soir. 25	10	44	5	32	8
15	4	56	7	3	13	60		1	32	11	26	6	27	9
16	4	57	7	2	13	41		2	31	Matin.		7	24	10
17	4	58	7	1	13	22		3	34	0	15	8	22	11
18	5	0	6	59	13	2		4	32	1	13	9	23	12
19	5	1	6	58	12	43		5	24	2	16	10	23	13
20	5	3	6	56	12	23		6	12	3	24	11	21	14
21	5	4	6	55	12	3		6	50	4	37	Matin.		15
22	5	6	6	53	11	43		7	25	5	51	0	16	16
23	5	7	6	52	11	23		7	58	7	4	1	10	17
24	5	9	6	50	11	2		8	28	8	15	2	0	18
25	5	11	6	48	10	40		8	57	9	22	2	50	19
26	5	12	6	47	10	20		9	20	10	30	3	37	20
27	5	14	6	45	9	59		10	2	11	30	4	26	21
28	5	15	6	44	9	37		10	38	0	Soir. 30	5	12	22
29	5	17	6	42	9	16		11	18	1	25	6	0	23
30	5	18	6	41	8	55		Matin.		2	15	6	47	24
31	5	20	6	39	8	33		0	1	3	8	7	33	25

Les jours décroiſſent du 1er. au 31, de 42 m. le m, & de 43 m. le ſoir, en tout d'une heure & 25 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe de la ♍ le 23, à 4 h. 26 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29. & 31.

Digitized by Google

Jours	Saints du Mois.	GARDES.
1	jeud. S. Leu, Arch. S. Gilles, Abbé.	Place Confort.
2	vend. S. Juſt & S. Elpide, Evêq. de Lyon.	Le Change.
3	ſam. S. Gregoire, Doct. (*du 12 Mars.*)	Le Griffon.
4	*Dim. XV. ap. la Pent.* S. Marcel, Prêtre.	Rue Thomaſſin.
5	lund. S. Valerien, Martyr à Tournus.	R. BelleCordiere.
6	mar. S. Oneſiphore, diſciple.	La Juiverie.
7	mer. S. Cloud, Prêtre.	Saint George.
8	jeud. La Nativité de la Ste. Vierge.	Rue Neuve.
9	vend. S. Omer, Evêque.	La Croizette.
10	ſam. S. Nicolas de Tol.	St. Vincent.
11	*Dim. XVI. ap. la Pent.* S. Patient, Arch.	La grande Côte.
12	lund. S. Sacerdos, Archev. de Lyon.	Port St. Paul.
13	mar. S. Aimé, Archevêque.	Bon-Rencontre.
14	mer. Exaltation de la Ste. Croix.	Place Neuve.
15	jeud. *Octave de la Nativité.*	Rue Buiſſon.
16	vend. S. Corneille, Pape & Mart.	Port du Temple.
17	ſam. S. Cyprien, Evêque & Docteur.	Porte-froc.
18	*Dim. XVII. ap. la Pent.* S. Ferreol, Mart.	La Pêcherie.
19	lund. S. Janvier, Evêque.	Place St. Pierre.
20	mar. S. Euſtache & ſes Comp.	Rue Tupin.
21	mer. *Q. T.* S. Matthieu, Ap. (*r. au 27.*)	Rue de l'Hôpital.
22	jeud. S. Maurice, & ſes Compagnons.	Le Gourguillon.
23	vend. *Quatre-Temps.* Ste. Thecle, V. & M.	Pl. de Louis-le-G.
24	ſam. *Quatre-Temps.* S. Andoche, &c.	Le Plâtre.
25	*Dim. XVIII. ap. la P.* S. Loup, Ev. de L.	Les Terreaux.
26	lund. S. Vincent de P. Fondateur.	Pierre-ſcize.
27	mar. S. Matthieu. (*du 21.*)	Le Plat d'Argent.
28	mer. S. Ennemond, Arch. de Lyon, M.	Saint Nizier.
29	jeud. S. Michel, Archange.	Place Confort.
30	ven. S. Gregoire, Evêq.	Le Change.

Phaſes de la Lune.

Nouv. Lune, le 6, à 2 h. 26 m. du matin.

Premier quart. le 13, à 5 h. 53 m. du m.

Pleine Lune, le 20, à 1 h. 40 m. du m.

Dernier quartier, le 27, à 7 h 16 m. du ſoir.

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & demie, & ſe ferment à 8 h.

Digitized by Google

JOURS.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	Déclin. du Soleil.	Lever de la Lune.	Couch. de la Lune.	Passage de la Lune par le Méridien.	J. de la Lune.
	H. M.	H. M.	D. M.	H. M.	H. M.	H. M.	
1	5 21	6 38	8 12	0 Matin. 47	3 Soir. 51	8 Matin. 20	26
2	5 23	6 37	7 50	1 40	4 30	9 7	27
3	5 25	6 34	7 28	2 35	5 6	9 54	28
4	5 27	6 32	7 6	3 35	5 41	10 42	29
5	5 28	6 31	6 44	4 36	6 14	11 30	30
6	5 30	6 29	6 21	5 40	6 44	0 Soir. 19	1
7	5 31	6 28	5 58	6 47	7 16	1 6	2
8	5 33	6 26	5 36	7 54	7 46	1 54	3
9	5 34	6 25	5 13	9 3	8 17	2 45	4
10	5 36	6 23	4 51	10 14	8 52	3 37	5
11	5 37	6 22	4 28	11 24	9 32	4 32	6
12	5 39	6 20	4 5	0 Soir. 32	10 19	5 28	7
13	5 41	6 19	3 42	1 35	11 13	6 26	8
14	5 43	6 16	3 19	2 34	Matin.	7 23	9
15	5 45	6 14	2 56	3 26	0 13	8 21	10
16	5 47	6 12	2 32	4 13	1 18	9 17	11
17	5 48	6 11	2 9	4 53	2 27	10 13	12
18	5 49	6 10	1 46	5 30	3 40	11 5	13
19	5 51	6 8	1 23	6 4	4 50	11 59	14
20	5 52	6 7	0 59	6 33	6 1	Matin.	15
21	5 54	6 5	0 36	7 4	7 13	0 48	16
22	5 56	6 3	0 12	7 36	8 18	1 37	17
23	5 57	6 2	0 11	8 8	9 23	2 25	18
24	5 59	6 0	0 35	8 43	10 24	3 13	19
25	6 0	5 59	0 58	9 21	11 23	3 58	20
26	6 2	5 57	1 21	10 3	0 Soir. 17	4 47	21
27	6 3	5 56	1 45	10 50	1 8	5 35	22
28	6 4	5 55	2 8	11 41	1 53	6 23	23
29	6 6	5 53	2 32	Matin.	2 36	7 10	24
30	6 8	5 51	2 55	0 33	3 14	7 58	25

Septentrional. Méridional.

Les jours décroissent du 1er. au 30, de 47 m. le mat. & de 47 m. le soir, en tout d'une heure & 34 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe de la ♎ le 23, à 0 h. 48 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

Digitized by Google

JOURS	SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	ſam. S. Remi, Evêque de Rheims.	Le Griffon.
2	*Dim. XIX. ap. la P.* S. Leger, Ev. d'Au.	Rue Thomaſſin.
3	lund. S. Gilbert, Abbe en Bourgogne.	R. BelleCordiere.
4	mar. S. François d'Aſſiſe.	La Juiverie.
5	mer. S. Apollinaire, Evêq. de Valence.	Saint George.
6	jeud. S. Bruno, Fondat.	Rue Neuve.
7	vend. S. Marc, Pape. N. D. de la Vict.	La Croizette.
8	ſam. S. Ethere, Ev. de Lyon.	St. Vincent.
9	*Dim. XX. apr. la P.* S. Denis, & ſes C. M.	La grande Côte.
10	lund. S. Andry, Archevêque de Sens.	Port S. Paul.
11	mar. S. Wilfride, Evêque.	Bon Rencontre.
12	mer. S. Heand, Abbé.	Place Neuve.
13	jeud. S. Gerauld, Comte d'Aurillac.	Rue Buiſſon.
14	vend. S. Callixte, Pape.	Port du Temple.
15	ſam. S. Antioque, Ev. Ste. Thereſe, V.	Porte-froc.
16	*Dim. XXI. après la Pent.* S. Gal, Abbé.	La Pêcherie.
17	lund. Ste. Hedwige, veuve.	Place S. Pierre.
18	mar. S. Luc, Evangéliſte.	Rue Tupin.
19	mer. S. Pierre d'Alcantara, Franciſcain.	Rue de l'Hôpital.
20	jeud. S. Artemé, Mart.	Le Gourguillon.
21	vend. S. Viateur. Ste. Urſule.	P. de Louis-le-Gr.
22	ſam. S. Melon, Evêque.	Le Plâtre.
23	*Dim. XXII. ap. la P.* S. Jean de Capiſtran.	Les Terreaux.
24	lund. S. Magloire, Evêque.	Pierre-ſcize.
25	mar. S. Crepin & S. Crepinien.	Le Plat d'Argent.
26	mer. S. Remi, Archevêque de Lyon.	S. Nizier.
27	jeud. S. Frumence, Evêque.	Place Confort.
28	vend. S. Simon & S. Jude, Apôtres.	Le Change.
29	ſam. S. Chef, Abbé.	Le Griffon.
30	*Dim. XXIII. ap. la P.* S. Lucain, Mart.	Rue Thomaſſin.
31	lund. *Vigile-jeûne* S. Quentin, Mart.	R. Belle Cordiere

Phaſes de la Lune.

Nouv. Lune, le 5, à 3 h. 0 m. du ſoir.

Premier quartier, le 12, à 11 h. 55 m. du m.

Pleine Lune, le 19, à 2 h. 45 m. du ſoir.

Dernier quartier, le 27, à 3 h. 20 m. du ſ.

Les Portes s'ouvrent à 5 heures, & ſe ferment à 7 h.

Digitized by Google

JOURS.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	6	10	5	49	3	18	Matin. 1	31	Soir. 3	50	8	44	26
2	6	11	5	48	3	42	2	30	4	24	9	32	27
3	6	13	5	46	4	5	3	35	6	16	10	19	28
4	6	15	5	44	4	28	4	42	5	23	11	7	29
5	6	17	5	42	4	51	5	50	5	51	11	57	1
6	6	18	5	41	5	15	6	58	6	26	0	47	2
7	6	20	5	39	5	38	8	10	7	1	1	41	3
8	6	21	5	38	6	1	9	22	7	40	2	35	4
9	6	23	5	36	6	24	10	32	8	25	3	33	5
10	6	24	5	35	6	46	11	37	9	18	4	29	6
11	6	25	5	34	7	9	Soir. 0	38	10	15	5	26	7
12	6	27	5	32	7	32	1	31	11	19	6	23	8
13	6	29	5	30	7	54	2	17	Matin.		7	19	9
14	6	30	5	29	8	17	3	1	0	26	8	13	10
15	6	32	5	27	8	39	3	38	1	34	9	7	11
16	6	34	5	25	9	1	4	11	2	44	9	58	12
17	6	35	5	24	9	28	4	42	3	55	10	48	13
18	6	37	5	22	9	45	5	13	5	1	11	37	14
19	6	38	5	21	10	7	5	42	6	11	Matin.		15
20	6	40	5	19	10	28	6	14	7	16	0	25	16
21	6	41	5	18	10	50	6	47	8	19	1	12	17
22	6	43	5	16	11	11	7	23	9	19	2	0	18
23	6	45	5	14	11	32	8	4	10	15	2	48	19
24	6	46	5	13	11	53	8	50	11	9	3	35	20
25	6	48	5	11	12	14	9	37	11	55	4	23	21
26	6	49	5	10	12	34	10	30	Soir. 0	42	5	10	22
27	6	51	5	8	12	54	11	24	1	20	5	58	23
28	6	52	5	7	13	15	Matin.		1	55	6	43	24
29	6	53	5	6	13	35	0	23	2	27	7	30	25
30	6	55	5	4	13	55	1	25	2	56	8	16	26
31	6	56	5	3	14	14	2	27	3	25	9	3	27

Les jours décroiſſent du 1er. au 31, de 46 m. le matin, & de 46 minutes le ſoir, en tout d'une heure & 32 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♏ le 23, à 8 h. 39 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

Digitized by Google

Jours	Saints du Mois.	Gardes.
1	mar. La Toussaint.	La Juiverie.
2	mer. Commemor. *des Fideles Trépassés.*	Saint George.
3	jeud. S. Genés, Evêque de Lyon.	Rue Neuve.
4	vend. S. Charles Borom. Arch. de Milan.	La Croizette.
5	sam. S. Benigne, Prêtre & Martyr.	Saint Vincent.
6	*Dim. XXIV. après la Pent.* S. Leonard.	La grande Côte.
7	lund. S. Amaranthe, Martyr.	Port St. Paul.
8	mar. Les 4 Couronnés.	Bon Rencontre.
9	mer. S. Theodore, Mart. S. Urſin, Ev.	Place Neuve.
10	jeud. S. Moniteur, Evêque.	Rue Buiſſon.
11	vend. S. Martin, Arch. de Tours.	Port du Temple.
12	sam. S. Martin, Pape & Martyr.	Porte-froc.
13	*Dim. XXV. après la Pent.* S. Homebon.	La Pêcherie.
14	lund. S. Sérapion, Martyr d'Alexandrie.	Place S. Pierre.
15	mar. S. Malo, Evêque.	Rue Tupin.
16	mer. S. Eucher, E. SS. Edme, Salon & Ver.	Rue de l'Hôpital.
17	jeud. S. Gregoire, Evêque.	Le Gourguillon.
18	vend. S. Romain, Diacre & M. S. Greg.	Pl. de Louis-le-G.
19	sam. Ste. Eliſabeth R. de Hongrie, veuv.	Le Plâtre.
20	*Dim. XXVI. ap. la Pent.* S. Lin, P. & M.	Les Terreaux.
21	lund. Préſentation de la Ste. Vierge.	Pierre-ſcize.
22	mar. Ste. Cecile, Vierge.	Le Plat d'argent.
23	mer. S. Irenée, Evêq. & ſes Comp. M.	Saint Nizier.
24	jeud. S. Clement, Pape.	Place Confort.
25	vend. Ste. Catherine, Vierge & Mart.	Le Change.
26	sam. S. Saturnin, Evêque & Martyr. *	Le Griffon.
27	*Dim. I. de l'Avent.* S. Maxime, Evêque.	Rue Thomaſſin.
28	lund. S. Ruf, Martyr.	R. Belle-Cordiere.
29	mar. S. Radbod, Evêque.	La Juiverie.
30	mer. S. André, Apôtre & Martyr.	Saint George.

* *La Fête de S. Saturnin a été transférée dans le nouveau Bréviaire de Lyon, du 27 au 26.*

Phaſes de la Lune.

Nouv. Lune, le 4, à 3 h. 12 m. du matin.

Premier quartier, le 10, à 7 h. 30 m. du ſoir.

Pleine Lune, le 18, à 6 h. 34 m. du matin.

Dernier quartier, le 26, à 11 h. 12 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 6 heures, & ſe ferment à 7 heures.

Digitized by Google

JOURS.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	6	57	5	2	14	34	3	33	Soir. 3	56	9	50	28
2	6	59	5	0	14	52	4	40	4	27	10	40	29
3	7	0	4	59	15	12	Matin. 5	51	5	0	11	30	30
4	7	2	4	58	15	30	7	6	5	38	Matin. 0	25	1
5	7	4	4	56	15	48	8	20	6	22	1	22	2
6	7	6	4	54	16	7	9	30	7	12	2	21	3
7	7	8	4	52	16	24	10	34	8	10	3	21	4
8	7	9	4	51	16	42	11	32	9	12	4	21	5
9	7	10	4	50	16	59	Soir. 0	22	10	19	5	19	6
10	7	12	4	48	17	16	1	6	11	29	6	15	7
11	7	13	4	47	17	33	1	43	Matin.		7	8	8
12	7	14	4	46	17	49	2	15	0	38	7	57	9
13	7	15	4	45	18	5	2	46	1	47	8	45	10
14	7	17	4	43	18	21	3	15	2	53	9	33	11
15	7	18	4	42	18	36	3	45	4	0	10	20	12
16	7	19	4	41	18	51	4	12	5	6	11	5	13
17	7	21	4	39	19	6	4	45	6	8	11	53	14
18	7	22	4	38	19	20	5	20	7	7	Matin.		15
19	7	23	4	37	19	34	5	59	8	6	0	40	16
20	7	24	4	36	19	48	6	40	9	0	1	27	17
21	7	25	4	35	20	2	7	25	9	50	2	14	18
22	7	26	4	34	20	14	8	16	10	35	3	0	19
23	7	27	4	33	20	27	9	10	11	15	3	48	20
24	7	28	4	32	20	39	10	7	11	51	4	34	21
25	7	29	4	31	20	51	11	5	Soir. 0	25	5	20	22
26	7	30	4	30	21	2	Matin.		0	55	6	4	23
27	7	30	4	30	21	13	0	4	1	24	6	50	24
28	7	31	4	29	21	24	1	11	1	52	7	35	25
29	7	32	4	28	21	34	2	15	2	20	8	22	26
30	7	33	4	27	21	44	3	23	2	50	9	10	27

Les jours décroiſſent du 1er. au 30, de 36 m. le matin, & de 35 minutes le ſoir, en tout d'une heure & 11 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♑, le 22, à 4 h. 45 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

Nota. Quoique le changement des grandes aux petites journées ſoit fixé au premier Novembre, il varie de quelques jours, ſuivant les circonſtances.

Jours	SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	jeud. S. Eloi, Evêque.	Rue Neuve.
2	vend. Ste. Bibiane, Vierge & Mart.	La Croizette.
3	ſam. S. Franç. Xav. Apôtre. des Indes.	Saint Vincent.
4	*Dim. II. de l'Av.* Ste. Barbe, V. & M.	La grande Côte.
5	lund. S. Sabbas, Abbé.	Port St. Paul.
6	mar. S. Nicolas, Evêque.	Bon-Rencontre.
7	mer. Ste. Fare, Vierge, Abbeſſe.	Place Neuve.
8	jeud. CONCEPTION IMM. DE LA STE. V.	Rue Buiſſon.
9	vend. Ste. Léocadie, V.	Port du Temple.
10	ſam. Ste. Eulalie, Vierge & Martyre.	Porte-froc.
11	*Dim. III. de l'Avent.* S. Damaſe, Pape.	La Pêcherie.
12	lund. S. Epimaque & S. Alexandre, M.	Place St. Pierre.
13	mar. Ste. Luce, Vierg. & Mart.	Rue Tupin.
14	mer. *Quatre-Temps.* S. Nicaiſe, Evêque.	Rue de l'Hôpital.
15	jeud. *Oct. de la Conception.* S. Euſebe.	Le Gourguillon.
16	vend. *Quatre-Temps.* S. Abdon, Evêque.	Pl. de Louis-le-G.
17	ſam. *Q. Temps.* Ste. Olympiade, veuve.	Le Plâtre.
18	*Dim. IV. de l'Avent.* S. Gatien, Arch.	Les Terreaux.
19	lund. S. Timoleon, Martyr.	Pierre-Scize.
20	mar. S. Philogone, Patriarche.	Le Plat-d'argent.
21	mer. S. Thomas, Apôtre.	Saint Nizier.
22	jeud. S. Honorat, Evêque.	Place Confort.
23	vend. Ste. Victoire, Vierge.	Le Change.
24	ſam. *Vigile jeûne.* S. Delphin, Evêque.	Le Griffon.
25	*Dim.* FÊTE DE NOEL.	Rue Thomaſſin.
26	lund. S. ETIENNE, PREMIER MARTYR.	R. Belle Cordiere.
27	mar. S. JEAN, APÔTRE ET EVANGEL.	La Juiverie.
28	mer. Les SS. Innocents, Martyrs.	Saint George.
29	jud. S. Thomas, Arch. de Cantorb. M.	Rue Neuve.
30	vend. S. Sabin, Ev. & ſes Comp. Mart.	La Croizette.
31	ſam. S. Silveſtre, Pape. Ste. Colombe, V.	Saint Vincent.

Phaſes de la Lune.

Nouvelle Lune, le 3, à 2 h. 10 m. du ſoir.

Premier quart. le 10, à 5 h. 33 m. du matin.

Pleine Lune, le 18, à 0 h. 36 m. du m.

Dernier quartier, le 26, à 4 h. 52 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 6 h. & ſe ferment à 6 h. & demie.

Digitized by Google

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	7	33	4	27	21	53	4	31	3	23	10	1	28
2	7	34	4	26	22	2	5	47	4	1	11	0	29
3	7	35	4	25	22	11	7	0	4	46	11	56	1
4	7	36	4	24	22	19	8	11	5	43	0	59	2
5	7	37	4	23	22	27	9	14	6	50	2	1	3
6	7	38	4	22	22	34	10	8	7	56	3	0	4
7	7	38	4	22	22	41	10	56	9	8	4	0	5
8	7	39	4	21	22	47	11	36	10	8	4	55	6
9	7	39	4	21	22	53	0	12	11	28	5	47	7
10	7	40	4	20	22	59	0	41	Matin.		6	36	8
11	7	40	4	20	23	4	1	9	0	36	7	22	9
12	7	41	4	19	23	8	1	39	1	39	8	9	10
13	7	41	4	19	23	12	2	7	2	47	8	54	11
14	7	41	4	19	23	16	2	38	3	48	9	40	12
15	7	42	4	18	23	19	3	10	4	49	10	27	13
16	7	42	4	18	23	22	3	45	5	48	11	13	14
17	7	43	4	17	23	24	4	26	6	42	Matin.		15
18	7	43	4	17	23	26	5	10	7	35	0	1	16
19	7	43	4	17	23	27	5	59	8	20	0	46	17
20	7	43	4	17	23	28	6	50	9	3	1	23	18
21	7	43	4	17	23	28	7	47	9	42	2	19	19
22	7	43	4	17	23	28	8	45	10	17	3	5	20
23	7	43	4	17	23	28	9	45	10	4[illegible]	3	51	21
24	7	43	4	17	23	26	10	45	11	16	4	35	22
25	7	42	4	18	23	25	11	47	11	44	5	20	23
26	7	42	4	18	23	23	Matin.		0	9	6	3	24
27	7	42	4	18	23	20	0	49	0	39	6	50	25
28	7	41	4	19	23	17	1	56	1	8	7	35	26
29	7	41	4	19	23	14	3	6	1	41	8	29	27
30	7	41	4	19	23	10	4	19	2	21	9	23	28
31	7	40	4	20	23	6	5	29	3	11	10	22	29

Méridional. Matin. Soir. Soir. Soir. Matin. Soir.

Les jours décroissent du 1er. au 21, de 10 m. le m. & de 10 m. le s. & ils croissent du 21 au 31, de 3 m. le m. & de 3 m. le s.

Le Soleil entre dans le Signe du ♑, le 22, à 5 h. 5 m. du soir.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

Digitized by Google

DISCOURS sur les dénominations & les influences de la Lune, suivi d'une Méthode pour régler le mouvement des Montres & des Pendules.

LA Lune eſt après le Soleil l'Aſtre le plus remarquable pour tous les Habitants de la terre. Dans la naiſſance des Sociétés, ſes différentes phaſes très-diſtinguées & conſtamment renouvellées, étoient un ſignal uniforme & général pour les aſſemblées, les fêtes, les cérémonies. Les faſtes des plus anciens peuples atteſtent cet uſage.

A meſure que les nations ſe ſont civiliſées, que les Arts ont été perfectionnés, que l'Aſtronomie a été plus cultivée, l'on a reconnu que la Lune étoit inſuffiſante pour meſurer le temps exactement & commodément, & pour fixer les différents exercices publics & particuliers de la Société.

En effet, la fécondité de la terre, ſource de la vie, des plaiſirs, de la ſanté de l'homme, étant abſolument dépendante des influences du Soleil, il étoit naturel de régler les travaux les plus eſſentiels de l'Agriculture, ſuivant les différentes ſaiſons réglées elles-mêmes par le cours de cet Aſtre.

Les Zones tempérées furent très-vraiſemblablement les premieres habitées, & long-temps avant les Zones glaciales & torrides. La différence extrême de la température de l'été à celle de l'hiver, l'engourdiſſement de toute la nature pendant quelques lunaiſons, ſon réveil au printemps, la pouſſée des plantes, la formation des feuilles, des fruits, leur accroiſſement, leur maturité & le renouvellement de tous ces admirables phénomenes, durent bientôt indiquer à peu près la durée d'une révolution ſolaire. Les hauteurs méridiennes du Soleil, plus élevé au ſolſtice d'été de 47 degrés, qu'au ſolſtice d'hiver, préſentoient aux hommes les plus groſſiers une époque frappante, pour fixer le cours de cet Aſtre. Ainſi ſon retour régulier aux points ſolſticiaux devoit déterminer l'année, comme ſon retour à l'horiſon ou au méridien avoit fixé la longueur du jour.

Digitized by Google

Cependant la Lune montrant douze fois chacune de ſes phaſes dans l'intervalle d'une révolution ſolaire, invitoit à diviſer l'année en douze parties ou mois. Le reſpect religieux, que l'on eut dans tous les temps pour cet Aſtre, fit adopter cet uſage preſque généralement : l'année fut compoſée de 12 lunaiſons, qui à 29 jours & demi chacune, formoient un intervalle de 354 jours.

Il s'en falloit de plus de 11 jours que la durée de 12 lunaiſons ne correſpondît à la durée de la véritable année ſolaire. Les inconvénients qui réſultoient de cette diſtribution irréguliere, occaſionerent différentes réformes du Calendrier : la plus célebre & la plus généralement adoptée, fut celle de Jules Céſar, Dictateur & Pontife, qui fixa l'année à 365 jours & 6 heures. Les obſervations des ſiecles poſtérieurs démontrerent que cet intervalle étoit trop grand de quelques minutes ; & ces minutes accumulées avoient formé une erreur de pluſieurs jours.

La régularité de la célébration de la Pâque Chrétienne, tenoit à l'exactitude du Calendrier. Le Concile de Nicée l'avoit fixée au Dimanche qui ſuivroit le 14e. de la Lune, tombant au jour de l'équinoxe, ou après l'équinoxe du printemps. L'on croyoit alors conſtamment, ſur la foi de Ptolémée, que l'équinoxe arriveroit le 21 de Mars ; mais il fut reconnu qu'au 16e. ſiecle, il arrivoit le 11 du même mois ; c'étoit une erreur de 10 jours, qui furent ſupprimés en l'an 1582.

Suivant le Calendrier Julien qui ſuppoſoit l'année de 365 jours 6 heures, toutes les années ſéculaires étoient biſſextiles. Le Pape Gregoire XIII, afin de prévenir pour la ſuite, l'erreur qu'il venoit de corriger, ordonna que de 4 années ſéculaires à venir, une ſeule ſeroit biſſextile ; & par cette double réforme, il fixa invariablement l'équinoxe du printemps, au 20 ou 21 de Mars.

En formant l'année de 12 lunaiſons de 29 jours & demi, il étoit naturel d'affecter à chacune le nom du mois courant. Cet uſage qui ne devoit plus avoir lieu, depuis que l'année ſolaire ne quadroit plus avec l'année lunaire, a néanmoins ſubſiſté preſque généralement : on dit, la Lune de Janvier, de Février, de Mars. Bien des Auteurs graves ont agité

Digitized by Google

sérieusement la question des dénominations de la Lune. Les uns ont prétendu que l'on devoit partir du mois de Mars, & que la Lune Paschale, ou celle dont le plein arrive le 21 ou après le 21 de Mars, devoit être appellée Lune de Mars. D'autres au contraire ont soutenu que la lunaison devoit emprunter son nom du mois où elle finit.

Pour peu que l'on examine cette question, on verra qu'elle est absolument indifférente. En effet, la dénomination des Lunes n'influe en rien sur l'usage Ecclésiastique ou Civil. La célébration de la Pâque, & les différents travaux de la Société en sont tout-à-fait indépendants. Mais, disons plus, cette dénomination ne peut avoir aucun fondement. Le nombre des jours, des mois, fut fixé par les Romains. On sait qu'il fut déterminé par le hasard, la superstition & la flatterie.

Jules César, dans sa réforme du Calendrier, augmenta les anciens mois : il n'ajouta rien au seul mois de Février, par respect pour les morts, auxquels il étoit consacré. Le mois d'Août (*Augustus*) fut dans la suite porté à 31 jours, en l'honneur d'Auguste, comme celui de Juillet dédié à son prédécesseur : la rencontre du commencement d'une phase, avec le premier d'un mois, est donc dans son origine purement fortuit.

La révolution moyenne de la Lune étant de 29 jours & demi, le dernier jour correspond à la fin d'une lunaison & au commencement d'une autre ; il ne peut donc pas être affecté à une lunaison déterminée.

Si la nouvelle Lune tombe au premier de Janvier, comme il arrive la premiere année du Cycle lunaire ; il est évident qu'en Décembre suivant, il y aura eu 12 lunaisons correspondantes à peu près aux 12 mois de l'année. Il restera 11 jours d'une lunaison, qui ne peut pas raisonnablement être attribuée à ce même mois de Décembre. Si elle porte le nom de Janvier suivant, les 12 lunaisons affectées à cette seconde année, seront révolues le 10 Décembre : quel nom donnera-t-on à la lunaison des 22 jours restants ? On voit par cet exposé, combien la dénomination des Lunes relative au mois, est fausse & inconséquente ; c'est pourquoi tous les Astronomes l'ont supprimée de leurs Ephémérides.

rides. Cet uſage abſurde ſeroit tout-à-fait tombé, ſi par un reſte d'Aſtrologie judiciaire, & de ſuperſtition païenne, le peuple ne tenoit encore trop aux influences des aſtres. L'on ne manque pas d'attribuer à la Lune rouſſe, c'eſt-à-dire, à celle qui correſpond le plus au mois d'Avril, toutes les variations du temps, ordinaires dans ce mois : variations qui ſont viſiblement l'effet naturel du cours du Soleil, qui s'éleve plus alors ſur notre horizon, qui y ſéjourne plus long-temps, & dont la chaleur eſt par conſéquent beaucoup plus vive que dans les mois précédents.

La plus grande partie des Cultivateurs, & pluſieurs de ceux qu'on appelle honnêtes gens, conſultent l'Almanach pour couper les bois, enſemencer les jardins & les terres, même pour prendre des médicaments. Les pierres d'un Monument ſont dégradées, on s'en prend à la Lune. Nous voyons encore, à la honte de notre ſiecle, pluſieurs Almanachs aſtrologiques très-répandus, & fort bien accueillis.

Notre deſſein n'eſt pas de donner ici une diſſertation en forme ſur la fauſſeté & l'abſurdité des influences céleſtes. Pluſieurs ſavants n'ont rien laiſſé à deſirer ſur cette matiere. Nous nous permettrons ſeulement dans un Livre principalement deſtiné pour nos Compatriotes, de leur remettre ſous les yeux un précis de ce qui a été écrit à ce ſujet. Il eſt digne de cette Province, recommandable à bien des titres, de donner aux autres l'exemple du retour aux principes d'une ſaine raiſon, en proſcrivant ce qui nous reſte des opinions ridicules & des uſages ſuperſtitieux de l'Aſtrologie.

Il eſt conſtant par l'hiſtoire de l'Aſtronomie, que les noms des planetes & des conſtellations, durent leur origine au haſard, à la ſuperſtition, à des convenances locales.

Dans la zone tempérée ſeptentrionale, où ces noms furent donnés, le Soleil étant dans ſa plus grande force au mois d'Août & de Juillet, le ſigne où il ſe trouve alors fut appellé le Lion.

Vers le 22 Décembre, les hauteurs méridiennes de cet aſtre, étant les plus baſſes de l'année, elles augmentent tous les jours, pendant ſix mois, juſqu'au tropique d'été.

Digitized by Google

Celui d'hiver fut vraiſemblablement nommé tropique du Capricorne par analogie au naturel de ces animaux, qui ſe plaiſent à grimper : (Voyez l'hiſtoire du Ciel, par M. Pluche). Dans l'hémiſphere méridional, tout le contraire arrive, les hauteurs méridiennes du Soleil ſont les plus grandes en Décembre, & les mois de Juillet & Août répondent aux mois de Janvier & Février.

Les noms actuels des planetes & des anciennes conſtellations, ſont de la plus haute antiquité ; ils furent inconteſtablement donnés dans l'enfance de l'Aſtronomie ; & certainement, l'on n'avoit pas alors éprouvé & remarqué plus qu'à préſent des influences capables de leur donner telle ou telle dénomination.

L'on pouvoit donner indifféremment à la planete connue ſous le nom de Vénus, celui de Junon, de Cibele, de Diane, d'Hercule, de Mars, ou tout autre. Comment concevoir que des aſtres dont la dénomination fut originairement ſi arbitraire, puiſſent communiquer des qualités, des vertus analogues à cette dénomination ; que Mars faſſe des guerriers, que Vénus diſpoſe le tempérament à l'amour ; que la conſtellation du Lion communique la force, & celle de la Balance l'équité, &c ?

Par un mouvement de tout le Ciel, que les premiers Aſtronomes ne ſoupçonnoient pas, les Etoiles ſont actuellement avancées d'un ſigne ; en ſorte que le Soleil étant dans l'équinoxe, n'eſt plus au premier point de la conſtellation du Bélier, qui le dévance de 30 degrés. Eſt-ce le nom de la conſtellation, ou la conſtellation même qu'il faut conſulter pour prédire & pour juger des événements ? Suppoſons un moment une influence des Aſtres auſſi réelle qu'elle eſt chimérique ſur les corps terreſtres ; de quel point de l'horizon agiſſent-ils avec plus de force & d'énergie ? Sur quel fondement, une certaine configuration, un aſpect *ſextil* ou *quadrat* de planete, pour me ſervir des termes Hermétiques, combiné avec l'aſpect d'un autre aſtre, auroit-il plus ou moins de vertu.

Toutes ces conſidérations & bien d'autres qu'il ſeroit inutile de rappeller, ont fait tomber preſque généralement l'uſage des horoſcopes & des prédictions aſtrologiques, ſi

Digitized by Google

communs dans les siecles passés. Mais la Lune, ou plutôt l'Astrologie lunaire, conserve encore parmi nous un empire que l'esprit philosophique n'a pas détruit : si l'on veut être de bonne foi, l'on avouera qu'il n'est pas mieux fondé.

Tous les rayons de la Lune, rassemblés au foyer du grand miroir concave de l'Observatoire, n'ont fait appercevoir aucun changement sensible sur le meilleur thermometre : la chaleur de cet astre n'est donc pas capable de produire le moindre effet sur les corps vivants ou inanimés. Il seroit encore plus déraisonnable d'attribuer quelque influence à ses différentes phases : elles ne sont que de simples apparences dépendantes de sa position, par rapport au Soleil & à la terre. La Lune nouvelle est invisible pour nous, parce qu'elle ne nous présente alors que le disque qui est dans l'ombre ; à mesure qu'elle avance dans l'écliptique, en s'éloignant du Soleil, elle nous montre un quart, une moitié de sa partie lumineuse, &c. & enfin tout l'hémisphere éclairé, quand elle est en opposition ou dans son plein. Tous ces divers aspects ne changent rien à la nature du globe : pourquoi soupçonner plus de vertu dans un quartier que dans l'autre ?

S'il arrive quelque grand changement dans l'atmosphere, on ne manque pas de l'attribuer à la Lune : c'est à peu près comme si l'on disoit, la succession des jours, des semaines, des mois cause les variations du temps. Il n'est pas étonnant que dans un intervalle de 8, 15, & 30 jours, le temps soit sujet à des vicissitudes ; quand il fait des gelées, des chaleurs de 15 jours, ou d'un mois de suite, les quartiers de la Lune ont-ils perdu leurs vertus ? Je ne crains point d'interpeller les plus zélés partisans des influences lunaires ; qu'ils nous disent de bonne foi s'ils ont fait des observations assez exactes, assez multipliées pour en conclure que la Lune opere les effets qu'on lui attribue communément.

Quelques personnes de cette ville, zélées pour le bien public, notent chaque jour l'état de l'air, la direction & la force des vents, les degrés de froid & de chaud. Si l'on prend la peine de consulter ces Journaux, bien loin

d'y trouver la preuve de cet accord prétendu, l'on reconnoîtra au contraire, que les temps ſont auſſi inconſtants, auſſi diverſifiés, que les phaſes de la Lune ſont conſtantes & régulieres.

On ne peut pas douter que la différence des ſaiſons où l'on coupe les bois, n'influe ſur leur qualité & leur uſage. L'arbre au printemps imprégné dans toutes ſes parties des ſucs deſtinés à ſa nourriture & à ſon accroiſſement, eſt plus tendre, plus pliant, moins compact qu'en automne, temps où la ſéve après avoir été élaborée & deſſéchée, s'eſt convertie en ſa propre ſubſtance. Mais eſt-il vraiſemblable que dans un intervalle de 7 à 8 jours, une phaſe, c'eſt-à-dire, une ſimple apparence de la Lune, opere un changement ſenſible, même ſur le moindre des végétaux.

Les pierres les plus douces, expoſées ſucceſſivement aux frimats, aux vents, aux gelées, aux rayons brûlants du Soleil, s'alterent & ſe dégradent naturellement; pourquoi recourir à une vertu occulte, ou plutôt abſurde, pour expliquer un fait dont la cauſe eſt ſi palpable & ſi viſible?

Nous ne le diſſimulons pas; quelques partiſans des influences apportent des raiſons ſpécieuſes. Le Soleil, diſent-ils, n'agit-il pas ſur tous les corps terreſtres? La Lune ne cauſe-t-elle pas le flux & le reflux de la mer? L'attraction générale & réciproque de la matiere, qui, juſqu'au Chancelier Bacon, n'avoit pas même été ſoupçonnée, n'eſt-elle pas reconnue pour le principe des plus grands phénomenes de l'Univers? Pourquoi refuſer aux corps céleſtes des propriétés, des vertus, dont nous ne voyons pas l'impoſſibilité abſolue, & dont nous avons des témoignages auſſi impoſants par leur nombre que par leur ancienneté? Montrons en peu de mots que toutes ces conſidérations ne prouvent rien en faveur des influences aſtrologiques.

Celui qui douteroit que le Soleil ait été deſtiné à éclairer l'Univers, & à vivifier toute la nature, ſeroit indigne de jouir de ſa lumiere.

Les rapports conſtants des marées avec le cours de la Lune, ont dû naturellement faire entrevoir dans l'un la cauſe, & dans l'autre l'effet. La perfection de la théorie

de cet aſtre, & l'obſervation préciſe de l'heure & des hauteurs des marées, ont confirmé ce point important de l'Aſtronomie terreſtre.

Le principe de l'attraction, reconnu depuis peu, adopté par tous les vrais ſavants, ne peut être démontré à la rigueur comme une vérité purement mathématique; mais il eſt conſtaté par pluſieurs faits obſervés ſur notre globe, & généralement par tous les phénomenes, & les théories aſtronomiques. Qu'il nous ſoit permis de rappeller à ce ſujet la judicieuſe réflexion, par laquelle feu M. de la Caille termine ſon Traité d'Aſtronomie. « Le parti le plus » ſage pour un Aſtronome eſt de profiter des avantages » immenſes qu'offre cette loi, en l'admettant comme une » induction, tirée ſans aucune contradiction de tous les phé- » nomenes céleſtes, juſqu'à ce que l'on en ait trouvé la vé- » ritable cauſe phyſique, ou que l'on ait découvert la vraie » loi à laquelle celle-ci eſt ſi parfaitement analogue.

Pour croire raiſonnablement ce que l'on nous aſſure, il ne ſuffit pas que d'autres y aient ajouté foi, qu'il n'y paroiſſe rien d'impoſſible. Les hommes dans tous les temps ont été dupes d'opinions en tout genre, fauſſes, ridicules, établies ſur ces principes. Il convient de révoquer en doute tout fait merveilleux (nous entendons dans l'ordre naturel) qui paroît contraire aux lumieres de la raiſon, aux loix de la Phyſique, à l'expérience exacte & ſuivie. Les témoignages quoique nombreux des perſonnes peu éclairées, prévenues, crédules, ne doivent opérer aucune conviction. Il ne fut jamais d'opinion plus univerſellement reçue, établie ſur des autorités plus multipliées, ſur des faits, ce ſemble mieux conſtatés que celles de l'influence de l'imagination des meres ſur leurs fœtus : il s'en faut bien cependant que les bons Phyſiciens de notre ſiecle l'aient adoptée. (Voyez l'hiſtoire naturelle, par M. de Buffon, tom. IV, pag. 112.) Il faut convenir, que, ſi cette opinion eſt fauſſe, comme nous en ſommes perſuadés, elle doit être miſe au nombre des erreurs qui intéreſſent peu la Société : on peut dire néanmoins qu'il n'en eſt point d'indifférentes : une erreur, quelle qu'elle ſoit, dégrade la raiſon, & la diſpoſe à des écarts plus dangereux. L'Aſtro-

Digitized by Google

logie judiciaire s'éleva par degrés, au point de jeter la conſternation parmi des peuples entiers, & de faire trembler les Souverains ſur leur trône. Heureuſement le preſtige a ceſſé, l'eſprit philoſophique a dévoilé l'impoſture. La décadence & l'oubli preſque général de cet art trompeur, autrefois ſi accrédité, eſt un sûr pronoſtic de ce qui arrivera à ce qui nous en reſte ; il en ſera comme des épreuves par l'eau & le feu, de la magie, des ſortileges, des revenants, de la baguette divinatoire ; nos tribunaux devenus plus éclairés n'en reconnoiſſent plus ; & les gens inſtruits ne voient dans ces pratiques myſtérieuſes & prétendues ſurnaturelles, que les ruſes & les ſubtilités d'une fourberie rafinée.

Ce n'eſt pas ſans quelque peine, que nous oſons attaquer des opinions que nous jugeons fauſſes, & dont quelques-unes ont encore de zélés partiſans ; nous nous attendons à leur cenſure. Mais la vérité doit l'emporter ſur toute autre conſidération. Dans tous les ſiecles les préjugés ont tyranniſé les hommes, & fait le malheur du genre humain. Nous nous applaudirions beaucoup, ſi nous pouvions garantir un ſeul de nos Lecteurs de leur ſéduction.

Quel eſt donc le principe de cette crédulité auſſi préjudiciable à nos intérêts, à notre bonheur, que flétriſſante pour l'humanité ? N'en cherchons point d'autre que l'ignorance ſtupide, entretenue par un eſprit de ſuperſtition, auquel on nous diſpoſe trop ſouvent dès l'enfance. L'homme groſſier & ſuperſtitieux ſera toujours la dupe de l'homme inſtruit qui voudra le tromper, ou de l'hypocrite qui abuſera de ſa crédulité pour ſe procurer quelque avantage.

Les premieres éclipſes de Lune & de Soleil, prédites avec enthouſiaſme par un Légiſlateur, un Conquérant, prétendus Inſpirés, ſervoient quelquefois à aſſujettir les peuples au frein des loix, à gagner des batailles, à conquérir des royaumes, à établir des dogmes : ces grands phénomenes annoncés réguliérement dans nos Ephémérides, n'étonnent pas plus à préſent que le lever & le coucher du Soleil.

Les cometes bien apparentes furent long-temps l'épouvantail de la terre ; elles paſſoient pour un ſigne infaillible

de la colere Céleſte, & les avant-coureurs de quelque grand déſaſtre. Depuis que leur théorie eſt connue, leurs éléments aſſujettis au calcul, le ſpectacle en eſt devenu, pour ainſi dire, auſſi amuſant qu'il étoit autrefois redoutable. La prédiction du retour de la comete de 1759 exactement vérifiée, n'a plus permis de douter que les cometes ne ſoient des aſtres permanents, dont le cours eſt auſſi régulier que celui des planetes.

Cependant en expoſant premiérement la poſſibilité de leur rencontre, ou d'une grande proximité de la terre, un Savant diſtingué vient de renouveller, ſans le vouloir, les terreurs qu'inſpiroit autrefois leur apparition.

Je n'examine point ſi ſes réflexions ſont intéreſſantes pour le public, utiles aux progrès de l'Aſtronomie; ſi les détails qu'elles préſentent des ſuites de l'approche d'une comete ſont exacts; mais je ne crains point d'aſſurer que le fond de l'ouvrage eſt très-conforme aux principes de la gravitation univerſelle ment reçue, & à ce qu'ont écrit ſur le même ſujet des Phyſiciens & des Aſtronomes célebres.

Ce qu'il y a de ſingulier ici, c'eſt que la terreur a devancé le mémoire qui devoit la cauſer, & que ſa publicité en a été le terme.

Sur quelques bruits confus, répandus dans le public, l'ignorance crédule & ſuperſtitieuſe, peut-être auſſi l'envie & la malignité, ont prêté à l'Auteur, (comme il s'en plaint lui-même) les propos les plus abſurdes : on lui fait annoncer une ou pluſieurs cometes, qui, dans un an, dans un mois, dans huit jours, vont fracaſſer la terre & bouleverſer l'Univers.

Ces prédictions auſſi effrayantes que peu fondées, volent de bouche en bouche, s'accréditent; on prend l'alarme, la terreur ſaiſit principalement les perſonnes qui ſembloient être les mieux préparées aux cataſtrophes que les divines écritures nous annoncent pour la fin des ſiecles.

Un homme qui propoſe des doutes, qui expoſe des probabilités ſur des événements éloignés, & comme impoſſibles par le nombre preſqu'infini de combinaiſons néceſſaires pour les amener, devoit-il affecter autant ou même plus, que les oracles bien précis de la Divinité ?

Digitized by Google

Quoi qu'il en ſoit, le bon ſens, la raiſon, & l'examen réfléchi des vrais ſentiments de l'Auteur, ont bientôt diſſipé ces vaines terreurs, & ramené la tranquillité.

Qu'il nous ſoit permis de rappeller à cette occaſion un fait étranger à l'Aſtronomie, mais qui prouve à quel excès de ridicule peut nous porter l'attrait pour le ſingulier & l'extraordinaire. Un jeune homme eſt annoncé pour voir les eaux à travers la terre & les rochers; quelques ſuccès fortuits accréditent ce talent merveilleux: des perſonnes de tout état écrivent en faveur de celui qui l'exerce, atteſtent ſes découvertes: quelques Phyſiciens plus crédules que judicieux s'applaudiſſent d'avoir imaginé une explication naturelle de cette viſion ſurnaturelle.

C'étoit préciſément le cas de la dent d'or trouvée dans un enfant nouveau né, dont parle M. de Fontenelle.

L'Auteur de la diſſertation aſtronomique que nous venons de citer, publie une Lettre contre les prétendus prodiges du nouveau Thaumaturge. Cette Lettre ramene les eſprits prévenus, au doute, à l'examen; l'on écoute & l'on croit ceux qui ſe plaignent d'avoir été abuſés; on reconnoît que quelques ſuccès dus au haſard, ne ſont pas comparables au nombre des prédictions fauſſes de ce charlatan, & des tentatives infructueuſes faites ſur ſa parole: enfin, l'illuſion s'eſt diſſipée, & l'hydroſcope voyant le public déſabuſé, eſt rentré dans ſa premiere obſcurité.

Pour revenir à l'Aſtronomie dont cette digreſſion nous a écarté, nous terminerons ce diſcours par l'expoſition d'un moyen ſimple & commode de régler toute eſpece d'horloge, que bien des perſonnes ont paru deſirer. Chacun eſt empreſſé d'avoir une Montre exacte, & l'on prend rarement les moyens convenables pour ſe procurer cette ſatisfaction. A l'inſpection de la premiere méridienne ou du premier cadran ſolaire qui ſe préſente, l'on avance ou l'on recule l'aiguille des heures & des minutes; quelques jours après l'on fait la même opération; on la repete autant de fois que l'occaſion s'en préſente, la Montre n'en eſt pas mieux réglée: on rejete la faute ſur l'horloger. Quoique nous ne prétendions pas garantir tous leurs ouvrages, nous ne craignons pas de dire qu'on leur fait ſouvent des reproches

Digitized by Google

mal fondés. Telle perſonne dégoûtée de ſa Montre par ſes irrégularités continuelles, la préféreroit à toute autre, ſi elle ſe donnoit la peine de régler ſes mouvements.

Il eſt certain que toutes les horloges ou montres ordinaires ſont ſujettes à des variations, cauſées par la différence de température de l'air. Pour en corriger l'effet, elles ſont pourvues d'un modérateur deſtiné à tendre plus ou moins le reſſort qui entretient leur mouvement : il faut donc connoître le point auquel doit répondre l'aiguille du modérateur dans telle ou telle température. Ce point eſt celui où la montre marque 24^{h}. d'un midi à l'autre, plus ou moins, l'équation du temps moyen au temps vrai. Il ne ſuffit donc pas pour conſtater la régularité d'une montre, qu'elle s'accorde avec une méridienne exacte ; car ſon mouvement doit être uniforme, & celui du Soleil ne l'eſt pas, ou pour parler plus clairement, les révolutions journalieres de cet Aſtre ne ſont pas égales. Elles ſont tantôt plus longues, & tantôt plus courtes, c'eſt ce qui a donné lieu à la diſtinction que font les Aſtronomes du temps vrai au temps moyen. Le jour vrai eſt l'intervalle de temps écoulé entre deux paſſages conſécutifs du Soleil au méridien. Le jour moyen eſt dans les années communes la 365$^{me.}$ partie, ou dans les années biſſextiles la 366$^{me.}$ partie de l'intervalle de temps écoulé du 1$^{er.}$ Janvier, au même inſtant du 1$^{er.}$ Janvier ſuivant ; quoique la plus grande différence du jour vrai au jour moyen ne paſſe pas 30 ſecondes, ces différences accumulées vont à près d'un quart d'heure dans tout le mois de Décembre.

Pour éviter l'embarras de cette correction & les erreurs ordinaires aux cadrans ſolaires, voici un moyen très-ſimple, & de l'exécution la plus facile dans les villes, pour régler le mouvement d'une montre. Toutes les étoiles achevent leur révolution journaliere dans 23^{h}. 56′ 4″ : l'on obſervera l'occultation d'une étoile, par un mur, un clocher, deux ou pluſieurs jours de ſuite. Si la montre eſt bien réglée, elle doit marquer 23^{h}. 56′ 4″ d'une occultation à la ſuivante ; ou bien la montre doit marquer dans la derniere opération la même heure qu'à la premiere, moins 3′ 56″, autant de fois qu'il y a de jours

Digitized by Google

écoulés. Par exemple, l'on voit disparoître une étoile par l'interposition d'un clocher, le Dimanche à 10h. 0' du soir. Le Jeudi suivant, la même étoile observée du même lieu & de la même maniere disparoît également à 10h. 0'. Il est évident dans cette supposition, que la montre a avancé chaque jour de 3' 56". Je recule l'aiguille du modérateur au hasard d'une demi-partie ; l'étoile qui le Jeudi avoit disparu à 10h. 0', se cache le Samedi à 9h. 56' : c'est à peu près la moitié du retard qu'il faudroit. Je recule encore l'aiguille du modérateur d'une demi-partie, & je trouve à peu près 4' de retard, par jour : ce qui me fait connoître que le modérateur agit proportionnellement sur le ressort, & que le mouvement de la montre est bien relatif à la température actuelle.

L'opération que nous venons d'expliquer ne souffre aucune difficulté. On choisit une étoile à volonté, les plus brillantes sont les plus commodes ; il n'est pas besoin de les connoître par leur nom, le lendemain ou plusieurs jours après, on les reconnoîtra sans aucun doute ; il n'est pas non plus nécessaire qu'elle soit cachée par un objet bien éloigné : la rapidité de leur mouvement ne laisse que quelques secondes d'incertitude sur l'instant de l'occultation. Cependant, pour tirer tout le parti possible de cette méthode, l'on se conformera à ce qui suit.

1°. Il faut observer une étoile, & non une planete, dont le mouvement particulier retarde ou accélere le retour au même point du Ciel. Les étoiles ont une lumiere plus vive, plus étincellante que les planetes qui ne sont lumineuses que par la réflexion des rayons du Soleil.

2°. Les étoiles près du nord, décrivant des paralleles plus petits, à proportion de leur proximité du pôle, ont un mouvement trop peu sensible, l'instant de leur occultation ne seroit pas assez marqué. Pour éviter cet inconvénient, l'on choisira une étoile du côté du midi.

3°. Il est à propos de tenir un œil fermé en observant l'occultation, & d'avoir la tête appuyée sur quelque corps solide, comme un jambage de porte, de fenêtre. Dans toutes les opérations suivantes, l'on aura attention de garder la même position : on peut dans la même nuit ob-

Digitized by Google

ſerver pluſieurs occultations de la même ou de différentes étoiles.

4°. L'on écrira ſur un petit regiſtre, le jour, l'heure, la minute, & même la ſeconde (eſtimée à peu près,) des occultations : on notera auſſi la quantité dont on aura avancé ou reculé l'aiguille du modérateur, en déſignant le jour & l'heure de la correction.

Si les variations des aiguilles du cadran ſont proportionnelles à celles de l'aiguille du modérateur, dans un temps à peu près égal pour la température ; l'on eſt aſſuré que la montre eſt bonne & bien faite.

Si au contraire, la marche des aiguilles horaires n'eſt pas en rapport avec les différentes poſitions de l'aiguille du modérateur, il eſt certain que la montre a quelque défaut eſſentiel. S'il n'eſt pas poſſible de le corriger, il faut renoncer à lui donner une uniformité de mouvement que l'imperfection de l'ouvrage ne comporte pas.

La méthode que nous avons expoſée ſert uniquement pour communiquer à la montre le mouvement qu'elle doit avoir ; en ſorte que, s'il n'étoit dérangé par aucune cauſe, elle marqueroit, une année révolue, la même heure & la même minute qu'elle auroit marqué 365 jours avant. Ce procédé ne donne pas l'heure vraie, que l'on ſe procurera par une méridienne exacte ; mais il faut ſe garder, comme nous l'avons déja indiqué, de toucher fréquemment aux aiguilles. On tiendra compte par écrit ou par mémoire de la différence remarquée entre le midi de la montre, & celui de la méridienne : quelque parfaites, & quelque bien réglées que ſoient une montre ou une pendule ordinaire, elles s'écarteront de l'heure vraie, indiquée par le Soleil, de la différence du temps vrai au temps moyen, dont on trouvera la Table ci-après : ſon uſage n'a aucune difficulté. Par exemple, ſi une pendule réglée ſur le moyen mouvement, marque le 1er. de Janvier 0^h. 4' 13", lorſqu'il eſt midi au Soleil, le 1er. de Février, elle doit marquer à midi 0^h. 14' 6" ; le 1er. de Mai 11^h. 56' 51", ainſi de ſuite. Nous avons noté dans la Table l'heure moyenne, correſpondant au midi vrai, ſeulement de 4 jours en 4 jours, ce qui eſt ſuffiſant.

Digitized by Google

TABLE

De l'heure que doivent, de quatre en quatre jours, marquer les Horloges à pendule, réglées sur le moyen mouvement du Soleil, quand il est midi vrai.

Pour l'usage ordinaire, il est aisé de prendre des parties proportionnelles pour les jours intermédiaires.

Jours.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.
	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.
1	0 4 13	0 14 6	0 12 38	0 3 52	11 56 51	11 57 21
4	0 5 36	0 14 25	0 11 59	0 2 58	11 56 30	11 57 50
7	0 6 55	0 14 36	0 11 16	0 2 4	11 56 14	11 58 22
10	0 8 10	0 14 40	0 10 29	0 1 14	11 56 4	11 58 55
13	0 9 19	0 14 38	0 9 40	0 0 26	11 55 59	11 59 31
16	0 10 23	0 14 28	0 8 48	11 59 40	11 55 59	0 0 9
19	0 11 20	0 14 12	0 7 54	11 58 58	11 56 5	0 0 48
22	0 12 10	0 13 50	0 6 59	11 58 20	11 56 15	0 1 27
25	0 12 54	0 13 20	0 6 3	11 57 45	11 56 30	0 2 6
28	0 13 30	0 12 49	0 5 7	11 57 16	11 56 49	0 2 43
31	0 13 58		0 4 11		11 57 13	

Jours.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.
1	0 3 19	0 5 52	11 59 41	11 49 34	11 43 46	11 49 30
4	0 3 52	0 5 39	11 58 44	11 48 38	11 43 47	11 50 42
7	0 4 23	0 5 20	11 57 44	11 47 46	11 43 55	11 51 58
10	0 4 51	0 4 55	11 56 43	11 46 58	11 44 12	11 53 20
13	0 5 15	0 4 28	11 55 41	11 46 14	11 44 36	11 54 44
16	0 5 34	0 3 54	11 54 38	11 45 35	11 45 7	11 56 12
19	0 5 49	0 3 15	11 53 35	11 45 2	11 45 46	11 57 42
22	0 5 58	0 2 32	11 52 33	11 44 34	11 46 32	11 59 12
25	0 6 2	0 1 46	11 51 32	11 44 12	11 47 25	0 0 41
28	0 6 1	0 0 54	11 50 32	11 43 56	11 48 25	0 2 11
31	0 5 55	0 0 0		11 43 48		0 3 38

Digitized by Google

ARCHEVÊCHÉ
DE LYON.

ARCHEVEQUE DE LYON,

MONSEIGNEUR ANTOINE DE MALVIN DE MONTAZET, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France.

EVEQUES SUFFRAGANTS de l'Archevêché,

NOSSEIGNEURS

AUTUN, Yves-Alexandre de Marbeuf, *premier Suffrag.*
DIJON, Claude-Marc-Antoine d'Apchon.
MACON, Gabriel-François Moreau.
LANGRES, César-Guillaume de la Luzerne.
CHALONS, Joseph-François d'Andigné de la Chasse.
St. CLAUDE, Joseph de Meallet de Fargues.

VICAIRES GENERAUX,

M. l'Evêque d'Egé, Suffragant, *à la Chamarrerie de S. Paul.*

MESSIRES

De Montjouvent, Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon.
Le Comte de Montmorillon, Grand Custode, *pl. St. Jean.*
De la Goutte, Abbé de Belleville, *à l'Archevêché.*
De Lacroix, anc. Obéancier de S. Just, *pr. de l'Egl. de S. Just.*
De la Foreſt, Custode-Curé de Ste. Croix, *à côté de l'Egliſe.*
Navarre, Sacriſtain-Curé de S. Nizier, *maiſon de la Sacriſtie de St. Nizier.*
Charrier de la Roche, Chanoine d'Ainai, *à Ainai.*
De Chalabre, Abbé de l'Abſie, *rue Tramaſſac.*
De Montazet, *à l'Archevêché.*
De Grezolles, *placæ St. Jean.*
De Caſtillon, *place de St. Pierre-le-vieux.*
Peronneau, Chanoine de St. Nizier, *à l'Archevêché.*

Promoteur général,

M. de Caſtillon, *place de St. Pierre-le-vieux.*

Promoteur ſubſtitué,

M. Gandin, *rue Tête-de-Mort.*

Secretaire de l'Archevêché,

M. Debinis, Chanoine de St. Nizier, *à l'Hôtel de la Sacriſtie.*

Digitized by Google

CONSEIL ORDINAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

M. l'Evêque d'Egé, Suffragant, *à la Chamarrerie de S. Paul.*

MESSIEURS

De Montjouvent, Doyen de l'Egliſe, Comte de Lyon.
Le Comte de Montmorillon, Grand-Cuſtode, *place St. Jean.*
De la Goutte, Abbé de Belleville, *à l'Archevêché.*
De Lacroix, anc. Obéancier de S. Juſt, *près de l'Egl. de S. Juſt.*
De la Foreſt, Cuſtode-Curé de Ste. Croix, *à côté de l'Egliſe.*
Navarre, Sacriſtain-Curé de St. Nizier, *maiſon de la Sacriſtie de Saint Nizier.*
Charrier de la Roche, Chanoine d'Ainai, *à Ainai.*
De Chalabre, Abbé de l'Abſie, *rue Tramaſſac.*
De Montazet, *à l'Archevêché.*
De Grezolles, *place St. Jean.*
De Caſtillon, *place S. Pierre-le-vieux.*
Peronneau, Chanoine de St. Nizier, *à l'Archevêché.*
Borelly, *aux Miſſionnaires de St. Joſeph.*
Secretaire, M. Debinis, Chanoine de St. Nizier, *à l'Hôtel de la Sacriſtie.*

NOTICE GENERALE DU DIOCESE.

LE Dioceſe de Lyon s'étend dans les Provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Bourgogne, Breſſe, Bugey, Dombes, & Dauphiné. Il eſt borné au Nord, par les Dioceſes de Mâcon & de Châlons; à l'Orient, par ceux de S. Claude & de Belley; au Midi, par ceux de Vienne & du Puy; & à l'Occident, par celui de Clermont. Sa plus grande longueur eſt, du Nord au Midi, en ligne droite, d'environ trente lieues, depuis Sornay en Bourgogne, juſqu'à S. Juſt-lès-Vélay en Forez. Sa plus grande largeur eſt, d'Occident en Orient, d'environ 27 lieues, depuis la Chambas en Forez, juſqu'à Neyrolles en Bugey; & ſa circonférence eſt d'environ 110 lieues. Il eſt diviſé en vingt Archiprêtrés, ou Provinces Eccléſiaſtiques, qui comprennent enſemble 707 Paroiſſes, dont 142 ſont en Lyonnois, 196 en Forez, 46 en Beaujolois, 12 en Bourgogne, 156 en Breſſe, 39 en Bugey, 48 en Dombes, 64 en Dauphiné, 9 en Franc-Lyonnois, 3, partie en Forez & partie en Beaujolois; 3, partie en Breſſe & partie en Dombes: & 131 Annexes, dont 42 ſont en Lyonnois, 22 en Forez, 11 en Beaujolois, 1 en Bourgogne,

Digitized by Google

17 en Breſſe, 25 en Bugey, 8 en Dombes, 2 en Dauphiné, & 2 en Franc-Lyonnois. Dans ce nombre ne ſont pas compriſes les 14 Paroiſſes & la Succurſale qui ſont dans la ville ou dans les fauxbourgs de Lyon. Voici le détail & la diviſion des Archiprêtrés.

ARCHIPRÊTRÉS.

AMBOURNAY, en Bugey, - - 30 Cur. 15 Ann. } 45

Archiprêtre, M. Chreſtin, Curé de St. Sorlin.
Archip. Subſt. M. Fournier, Curé de Grolée.

ANSE, en Lyonnois & en Beaujolois, 45 Cur. 9 Ann. } 54

Archiprêtre, M. Chanet, Curé de Marcilly.
Archiprêtres ſubſtitués, M. Rouſſet, Curé de Quincieux. M. Thevenet, Curé de St. George-de-Reneins.

L'ARBRESLE, - - - - - - 27 Cur. 11 Ann. } 38

Archiprêtre, M.
Archip. ſubſt. M. Coſte, Curé d'Oingt.

BAGE', en Breſſe, - - - 37 Cur. 3 Ann. } 40

Archiprêtre, M. Camyer, Curé de St. Trivier en Breſſe.
Archip. ſubſt. M. Thevenin, Curé de Boz.

BOURG, en Breſſe, - - - - 25 Cur. 2 Ann. 1 Succ. } 28

Archiprêtre, M. d'Ivoley, Curé de Bourg.
Archip. ſubſt. M.

CHALAMONT, - - - - - - 44 Cur. 8 Ann. } 52

Archiprêtre, M. Favre Molod, Curé de Perouge.

COURZIEUX, - - - - - - 36 Cur. 7 Ann. } 43

Archiprêtre, M. Villette, Curé de Longeſaigne.

DOMBES, - - - - - - - 64 Cur. 10 Ann. } 74

Archiprêtr. M. Du Breuil, Curé de Rillieux.
Archipr. ſubſtit. M. Gacon, Curé de Neuville ſur Saône. M. Bombard, Curé de Montagnieux. M. Peyſſon, Curé de Montmerle. M. Bochy, Curé de Pont-de-Veyle.

ST. ETIENNE, - - - - - 40 Cur. 11 Ann. 1 Succ. } 52

Archiprêtre, M. Brachet, Curé de St. Paul en Jarrest.

Archiprêtres subſtitués, { M. Flachat, ancien Curé de St. Galmier. M. Saulnier Dulac, Prieur de St. Pal de Mons, Curé de St. Etienne.

MEYZIEU, - - - - - - - 28 Cures. 28

Archiprêtre, M. Barboroux, Curé d'Eyrieux.

MONTBRISON, - - - - - 67 Cur. 9 Ann. } 76

Archipr. M. Benoît, Curé de la Magdelaine de Montbriſon.
Archipr. ſubſt. M. Perrin, Curé de St. Juſt-en-Bas.

MORETEL, en Dauphiné, - - 24 Cur. 2 Ann. } 26

Archiprêtre, M. Girerd, Curé de Dolomieux.
Archip. ſubſt. M.

MORNANT, - - - - - 40 Cur. 13 Ann. } 53

Archiprêt. M. Morand, Curé de St. Maurice ſur Dargoire.
Archipr. ſubſt. { M. Hugon, Curé de Montagny. M. Sourd, Curé de Rive-de-Gier.

NANTUA, - - - - - - 9 Cur. 10 Ann. } 19

Archiprêtre, M. Goyffon, Curé de Nantua.

NERONDE, - - - - - - 23 Cur. 1 Ann. 2 Succ. } 26

Archiprêtre, M. Deſverneys, Curé de Néronde.

POMMIERS, - - - - - - 32 Cur. 5 Ann. } 37

Archiprêtre, M. Belin, Curé de Buſſy.
Archip. ſubſt. M.

ROANNE, - - - - - - 47 Cur. 4 Ann. } 51

Archiprêtre, M. . . . . .

LES SUBURBES, - - - 22 Cur. 5 Ann. } 27

Archip. né, M. Thevenet, Chanoine Chantre de S. Nizier.
Archip. ſubſtit. M. Donet, Curé de Poleymieux.

Digitized by Google

SANDRAN, - - - - - 37 Cur. 1 Ann. } 38

Archiprêtre, M.
Archiprêtr. } M. Duperron, Curé de Vendeins.
ſubſtitués. } M. Roman, Curé de Monthieu.

TREFFORT, - - - - - - 18 Cur. 4 Ann. } 22

Archiprêtre, M. Meſſias, Curé de Villereverſure.

JURISDICTION LAIQUE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

LEs Terres & Seigneuries de Pierre-Scize à Lyon, & d'Oullins & Ternand en Lyonnois, appartiennent au Seigneur Archevêque. Le quartier de Pierre-Scize embraſſe les deux côtés de la rue Bourg-neuf, depuis la maiſon des quatre Fils-Aimon, juſqu'aux portes de Pierre-Scize & depuis ces portes juſques à celle du Monaſtere des deux Amants, le côté de la Saône ſeulement.

JUGE GENERAL, M. François Proſt, Seigneur de Royer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin de la même Ville, *vis-à-vis des petites portes de Ste. Croix & du Palais.*

PROCUREUR FISCAL GENERAL, M. Pierre Morel le jeune, ancien Procureur aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*

GREFFIER, M. Matthieu Baron, *pl. de St. Pierre-le-vieux.*

COMMISSAIRE DE POLICE, M. Baron, *aux Greffes de l'Archevêché & du Comté, place de St. Pierre-le-vieux.*

Echantilleur, Nicolas Pingard, fils ainé, *rue Grenette.*

Huiſſier, Jean-François Auvray, Appariteur de l'Archevêché, *rue St. Jean.*

Les Officiers de la Juriſdiction d'Oullins ſont les mêmes que ceux de l'Archevêché.

Il y a de plus un Lieutenant à la proximité.

M. Naudeau, Lieutenant, *à St. Genis-Laval.*

Digitized by Google

BUREAU OU CONSEIL CHARITABLE.

CE Bureau regle à l'amiable toutes les conteſtations ſur leſquelles les parties veulent bien s'en rapporter à ſa déciſion. Il ſe charge en ſon nom des procès bien fondés de ceux que l'indigence met hors d'état de réclamer leur droit; ou il leur fournit des ſecours pour les pourſuivre eux-mêmes. Il aſſoupit d'autres affaires en éclairciſſant les droits de ceux qui le conſultent. Ce Bureau s'aſſemble tous les Jeudis à l'Archevêché.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

M. l'Evêque d'Egé, *à la Chamarrerie de St. Paul.*

MESSIEURS

Le Comte de Poix, Précenteur de l'Egliſe, Comte de Lyon, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*

Le Comte de Pingon, Comte de Lyon, *rue de l'Archevêché.*

Charrier de la Roche, Préſident honoraire à la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon, *rue Boiſſac.*

Yon de Jonage, Conſeiller au Conſeil Supérieur, *place de Louis-le-Grand.*

Desfours de Grangeblanche, Conſ. au Conſeil Supérieur, *rue St. Dominique.*

Berthelon de Broſſe, Conſ. au Conſeil Supérieur, *rue du Plat.*

Couppier, Conſeiller au Conſeil Supérieur, *place St. Jean.*

Goy, *place St. Jean.*

Garnier de la Moniere, *place de Louis-le-Grand.*

Joliclerc, *rue du Bœuf.*

Bremond, *rue Tramaſſac.*

Bertin du Villars, *rue Tramaſſac.*

Burtin fils, *place St. Jean.*

Chol de Clercy, *rue Bombarde.*

} *Avocats.*

Tavernier, *rue St. Jean.*

Rieuſſec, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*

Deyrieu, Procureur, *rue St. Jean.*

Nicolas Rigod, *place de Louis-le-Grand.*

Brottin, Procureur, *rue S. Jean, vis-à-vis de Ste. Croix.*

Brenot, Notaire, *rue Tramaſſac.*

Pitiot, *ſur le quai Chalamont.*

Maillard le jeune, Procureur, *rue St. Jean.*

Joſeph Vial, ancien Recteur de la Charité, ancien Juge-Conſervateur, Tréſorier du corps des Marchands Drapiers, *rue Tramaſſac, près du Petit Verſailles.*

Martin l'ainé, Procureur, *rue du Bœuf.*

Morel, fils, *place du Change.*

Deſgranges, Procureur, *à la montée du Chemin neuf.*

Jean-Franç. Auvray, Appariteur de l'Archev. *rue St. Jean.*

Digitized by Google

JURISDICTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

PRIMATIE DE LYON.

CE Tribunal connoît des Cauſes qu'on y porte par appel de l'Officialité Métropolitaine de Lyon, & de celles de Paris, Tours & Sens.

OFFICIAL PRIMATIAL.

M. de Montjouvent, Doyen de l'Egliſe, Comte de Lyon, Abbé d'Hermieres, Prieur de Chemillay & de St. Rambert, Vicaire Général, *à l'Hôtel du Doyenné.*

VICE-GÉRENT.

M. Graugnard, Chanoine de St. Paul, Conſeiller-Clerc au Conſeil Supérieur.

ASSESSEURS.

M. Desfrançois de l'Olme, Cuſtode-Curé de Ste. Croix, *à côté de l'Egliſe de Ste. Croix.*
M. Perrichon, Chanoine de St. Paul, Syndic du Clergé, *à l'Hôtel de Ville.*
M. Fraiſſe, Chanoine de St. Nizier.
M. Charrier de la Roche, Préſident au Conſeil Supérieur.
M. Berthelon de Broſſe, Conſeiller au Conſeil Supérieur.
M. Mayeuvre de Champvieux, Conſ. au Conſeil Supérieur.

PROMOTEUR.

M. Navarre, Sacriſtain-Curé de Saint Nizier, *maiſon de la Sacriſtie de St. Nizier.*

PROMOTEUR SUBSTITUÉ.

M. Gandin, *rue Tête-de-Mort.*

Greffier, M. Baron, *place St. Pierre-le-vieux.*

Digitized by Google

OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE.

CE Tribunal connoît des Cauſes qu'on y porte par appel de l'Officialité ordinaire de Lyon, & de celles des Suffragants. On en appelle à l'Officialité Primatiale.

OFFICIAL MÉTROPOLITAIN.

M. de Lacroix, anc. Obéancier de S. Juſt, Vic. Gén. *pl. S. Juſt.*

VICE-GÉRENT.

M. Charrier de la Roche, Chanoine d'Ainai, *à Ainai.*

ASSESSEURS, Mrs.
- Louis Thomé, Chanoine de St. Juſt.
- Louis-Joſeph Midor, Curé de la Guillottiere.
- Goy, Avocat, *place St. Jean.*
- Proſt de Royer, Avoc. ancien Echev. *vis-à-vis de la petite porte de Ste. Croix.*
- Delurieu, Avoc. anc. Echevin, *pl. de L. le Gr.*

PROMOTEUR, M. de Grezolles, *place St. Jean.*
PROM. SUBST. M. Gandin, *rue Tête-de-Mort.*

Greffier, M. Baron, *place St. Pierre-le-vieux.*

OFFICIALITÉ ORDINAIRE.

CE Tribunal connoît en premiere inſtance de toutes les cauſes perſonnelles des Eccléſiaſtiques, civiles & criminelles; de ce qui regarde le lien du Mariage, les Sacrements, les vœux de Religion, la Diſcipline Eccléſiaſtique & les autres matieres ſpirituelles. On en appelle à l'Officialité Métropolitaine.

OFFICIAL, M. de la Foreſt, Cuſtode-Curé de Ste. Croix, Vicaire-Général, *à côté de l'Egliſe de Ste. Croix.*

VICE-GE'RENT, M. Riché, Chan. de St. Nizier, *rue des Forces.*

ASSESSEURS, Mrs.
- Joliclerc, Avocat, *rue du Bœuf.*
- Camyer, Principal du College de N. D.
- Larochette, Avocat, anc. Echev. *r. du Bœuf.*

PROMOTEUR, M. de Caſtillon, *place de St. Pierre-le-vieux.*
PROM. SUBST. M. Gandin, *rue Tête-de-Mort.*

Greffier, M. Baron, *place St. Pierre-le-vieux.*

Huiſſier Appariteur, Jean-François Auvray, *rue St. Jean.*

☞ Les Audiences ſont les Mardis non fériés, à quatre heures de relevée.

CHAMBRE

CHAMBRE SOUVERAINE
DU CLERGÉ.

CEtte Chambre établie par le Roi, connoît en dernier reſſort des Appellations des Jugements rendus par les Chambres Diocéſaines ſur les Décimes & les autres impoſitions Eccléſiaſtiques. L'Edit de 1596 a fixé le reſſort des huit Chambres Souveraines établies dans le Royaume. Celui de la Chambre de Lyon comprend les Dioceſes *de Lyon*, *Vienne*, *Embrun*, *Autun*, *Mâcon*, *Châlons*, *Langres*, *Mende*, *Viviers*, *Grenoble*, *Valence*, *Die*, *St. Paul*, *le Puy*, *Prévôté d'Houx*, *Château-Dauphin* & *Nevers*. Il y a eu quelques conteſtations entre la Chambre de Lyon & celle de Paris, au ſujet de la Juriſdiction ſur le Dioceſe de Nevers.

Digitized by Google

CHAMBRE DIOCÉSAINE.

CEtte Chambre connoît en premiere inſtance des Décimes & des Impoſitions du Clergé de Lyon.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

Le Doyen de l'Egliſe. M. de Montjouvent, Comte de Lyon.
L'Obéancier de S. Juſt. M. de Lacroix.
Le Chamarier de S. Paul. Mgr. l'Evêque d'Egé.
Le Sacriſtain-Curé de S. Nizier. M. Navarre.
Le Prévôt d'Ainai. M. de Mongeffond.

SYNDIC, M. Perrichon, Chanoine de S. Paul.

PROMOTEUR, M. Proſt de Royer, Avocat, ancien Echevin, *vis-à-vis des petites portes de Sainte Croix & du Palais.*

M. Baron, Greffier, *place de ſaint Pierre le vieux.*

Mrs. les Avocats plaident; & Mrs. les Procureurs poſtulent dans tous ces Tribunaux.

OFFICIERS DU CLERGE'.

RECEVEUR GENERAL ET PARTICULIER. M. Carrier, *à l'Hôtel de la Sacriſtie, derriere St. Jean.*
SECRETAIRE, M. Debinis, Chanoine de S. Nizier, *au même Hôtel.*

Greffier des Inſinuations & des Contrôles Eccléſiaſtiques, M. Peliſſier, *à l'Archevêché.*

Notaire, M. Guyot, Conſeiller du Roi, Notaire à Lyon.
Imprimeur, M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*
Libraire, M. Claude Cizeron, *Pont de pierre du côté de St. Niz.*

DIRECTEUR des Economats du Dioceſe.

M. Pierre-Claude Valeſque, fils, Ecuyer, *place St. Pierre.*

AVOCATS EXPEDITIONNAIRES, BANQUIERS en Cour de Rome, MESSIEURS

1739. Joſeph Fuzeaud, *port St. Jean.*
1749. Maurice Brigaud, *place de la Baleine.*
1749. Jacques Joliclerc, *rue du Bœuf.*
1752. Benoît Valous, *à l'Hôtel de Ville.*

Digitized by Google

ÉGLISE DE LYON.

SAINT JEAN-BAPTISTE,

Egliſe Primatiale, Métropolitaine & Cathédrale.

LE Chapitre de cette Egliſe a pour premier Chanoine le Roi. Il eſt compoſé de trente-deux Chanoines, qui ont la qualité de Comtes de Lyon, & ſont tenus de faire preuve de Nobleſſe de ſeize quartiers, tant du côté paternel que maternel. Dans ce nombre de trente-deux Chanoines-Comtes, ſont compriſes huit Dignités, & un Perſonnat qui eſt la Maîtriſe du Chœur. Il y a auſſi dans l'Egliſe de Lyon quatre Cuſtodes, ſept Chevaliers & un Théologal, & un nombre conſidérable d'autres Eccléſiaſtiques pour le ſervice de l'Egliſe.

CHANOINES DE L'EGLISE COMTES DE LYON.

LE ROI, premier Chanoine.

MESSIRES

1737. Marie-Eugene de Montjouvent, Abbé d'Hermieres, Prieur de Chemillay & de St. Rambert en Forez, Vicaire général, & Official primatial, DOYEN.

. . . . . ARCHIDIACRE.

1765. Louis-Fr. de Poix, de Marècreux, Vic. gén. de l'Evêché de Saintes, PRECENTEUR, SYNDIC, *à l'Hôt. de l'Archid.*

1753. Jean-Antoine de Caſtellas, Vicaire général de l'Evêché de Cominges, CHANTRE.

. . . . . CHAMARIER.

1733. Jacques de St. Aulbin de Saligny, GRAND-SACRISTAIN.

1753. Gabriel de Montmorillon, Prieur de Courzieux, Vicaire général, Grand-Prêtre, GRAND-CUSTODE.

1761. Louis de Clugny de Theniſſey, Vicaire gén. de l'Arch. de Vienne, PREVÔT de Fourvieres en l'Egliſe de Lyon.

1757. François-de-Sales-Louis-Auguſtin Barbier de Leſcoët, Vicaire général de St. Pol-de-Léon, Abbé d'Ardorel, MAÎTRE DU CHŒUR.

1716. Hector de Levis, Prieur de Ventadour, & de Saint-Romain-le-Puy en Forez.

1718. Joſeph Defay de Maubourg, Abbé de Beaulieu.

1726. Hyppolite du Vivier de Lanſac, Abbé de Relecq.

1729. Laurent-Fr. de Montmorillon, Prieur du Montel-au-Moine, SYNDIC, *place de St. Jean.*

1730. François de Gruel du Villars.

1738. Louis de Jouffroy d'Uzelles.

1742. Gaſpard de Pingon, Aumônier du Roi de Sardaigne, Abbé de St. Sauveur de Blaye, Prieur de St. Jean-de-Bar en Forez, Vic. gén. de l'Archevêché de Vienne.

1752. Annet de Poitiers de Chabans, Vic. gén. de l'Ev. d'Autun.

Digitized by Google

1750. Franç. Joachim de Pierre de Bernis, Cardinal & Miniſtre d'Etat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Archevêque d'Alby, Abbé de St. Médard de Soiſſons, de Trois-Fontaines & Prieur de la Charité ſur Loire, Ambaſſadeur de Sa Majeſté en Cour de Rome.

1753. Pierre de Guain de Linars, Abbé de Sandras, Vicaire général de l'Archevêché d'Arles.

1758. Guillaume Dupac de Bellegarde, Abbé de Montolieu.

1760. Cl. Gaſpard de Lezai de Marnezia, Abbé de Juſtemont, Vic. Gén. de l'Ev. d'Evreux.

1760. Simon de Montmorillon, Ab. de Charoux, SYNDIC, *pl. S. J.*

1760. Jean-Bapt. Oryot d'Aſpremont, Vic. gén. de l'Ev. d'Aire.

1761. Silvain-Leonard de Chabannes, Vicaire gén. de l'Evêché de Clermont, Abbé de la Creſte & de Bennevent.

1761. Claude-Hyacinthe de Beaumont de Saint-Quentin, Vicaire gén. de l'Evêché de Dijon, Prieur de Bort.

1763. G. de Caſtellas de Nuſſargues, Vic. g. de l'Arch. de Vienn. SYNDIC, *place St. Jean.*

1763. Armand de Chabans, Vic. gén. de l'Ev. de Fréjus.

1767. Marie-Agatange-Ferdinand de Bernard de Rully, Vicaire général de l'Evêché de Dijon.

1770. Henri de Cordon, Vic. gén. de l'Archev. d'Embrun.

1771. Alex. Marie-Joſ. Barbier de Kerno, Chev. de S. Louis.

1771. George-Henri de Bertrand de Richemont.
César de Clugny.
Charles-Marie de Guain.
Anne Herard-Paul-Antoine de la Magdelaine de Ragny.

CHANOINES ET COMTES D'HONNEUR.

1728. M. Joſ. de Meallet de Fargues, Ev. de S. Claude, en 1741.

1728. M. François-Marie le Maiſtre de la Garlaye, Evêque de Clermont, en 1743.

1732. M. Chriſtophe de Beaumont, Commandeur de l'Ordre du St. Eſprit, Proviſeur de Sorb. Ev. de Bayonne en 1741, Arch. de Vienne en 1745, & Archev. de Paris en 1746.

1728. M. Louis-Albert de Lezay de Marnezia, Doyen de l'Egliſe de Lyon en 1758, Evêque d'Evreux, en 1759.

1735. M. Germain de la Chataigneraye, Grand-Cuſtode de l'Egliſe de Lyon, Evêque de Saintes, en 1764.

1743. M. Charles-Antoine-Gabriel d'Oſmond, Chantre de l'Egliſe de Lyon, Evêque de Cominges, en 1764.

1752. Yves-Alexandre de Marbeuf, Chanoine de l'Egliſe Comte de Lyon, Evêque d'Autun en 1767.

1751. M. François de Clugny, Prévôt de l'Egliſe Comte de Lyon, Evêque de Riez en 1772.

1761. Gabriel Dupac de Bellegarde.

Digitized by Google

CUSTODES DE L'ÉGLISE DE LYON, MESSIEURS

Paul-Timoléon de la Foreſt, } *Cuſtodes-Curés de Ste. Croix.*
François Desfrançois, }
Edouard Bertaud, *Cuſtode-Tréſorier de l'Égliſe.*
Ogier Bertrand, *Cuſtode-Sacriſtain de St. Etienne.*

CHEVALIERS de l'Egliſe de Lyon, MESSIEURS

Etienne Fuzeaud. | Hiſtoriographe de | François Roſier.
Pierre Caire. | l'Egliſe de Lyon. | Antoine Carrier.
Jacques Roux. | Jean-Louis-Joſeph | *Théologal*, M. Viret.
Antoine Mongez, | de Boiſſieu. | J. Perneti, Chev. h.

ÉGLISE DE SAINT ÉTIENNE.

L'Egliſe de S^t. Etienne, unie à l'Egliſe Primatiale dont elle fait partie, eſt deſſervie par un Cuſtode qui a le titre de Sacriſtain de St. Etienne, & par des Eccléſiaſtiques de l'Egliſe Primatiale.

M. Ogier Bertrand, Cuſtode-Sacriſt. de St. Etienne, *pl. St. Jean.*

SAINTE CROIX, ÉGLISE PAROISSIALE.

SAinte Croix, premiere Paroiſſe de la Ville, unie à l'Egliſe Primatiale dont elle fait partie, eſt deſſervie par deux Curés, qualifiés Cuſtodes-Curés de S^te. Croix en l'Egliſe de Lyon, & par quatre Vicaires habitués en ladite Egliſe.

CUSTODES-CURÉS DE SAINTE CROIX.

M. Paul-Timoléon de la Foreſt, Docteur de Sorb. Vic. gén^r.
M. François Desfrançois de l'Olme, Docteur de Sorbone.

Vicaires logés chez MM. les Cuſtodes-Curés, MESSIEURS

Fr. Joſeph Rebourceau, Licencié en droits Civil & Canonique, *tient les Regiſtres de la Paroiſſe.*
Louis Guillot.
Pierre Rozet, Bachelier en Théologie.
Jean-Baptiſte Vallet.

JUSTICE du Glaive du Chapitre de l'Egliſe de Lyon.

CEtte Juriſdiction qui appartient au Chapitre de l'Egliſe de Lyon, s'étend ſur les perſonnes qui compoſent le Clergé de cette Egliſe, & de celle de Fourvieres.

OFFICIERS, MESSIEURS

Le Comte de Montjouvent, Doyen, Juge, *au Doyenné.*
Le Comte de Montmorillon, Grand Cuſtode, Vice-gér. *pl. S. J.*
De la Foreſt, Cuſtode-Curé de S^te. Croix, Promot. *à Ste. Croix.*
Viret, Théologal de l'Egliſe de Lyon, Promoteur Subſtitué.
Baron, Greffier, *place de S. Pierre-le-vieux, & au Greffe général du Comté, place S. Jean.*

Digitized by Google

CONSEIL DU CHAPITRE, MESSIEURS

Franç. Proſt de Royer, anc. Ech. Juge gén. du Comté,
Pierre-Thomas Gonyn Delurieu, anc. Echevin,
Jacques-Michel Delorme,
Antoine Proſt de Royer, fils,
Jean-Armand Durand,
Marc-Antoine Bloud. } *Avocats.*

MM. les Comtes s'aſſemblent tous les Vendredis non Fêtés de chaque ſemaine, à l'iſſue de la Grand'Meſſe, dans la Salle Capitulaire, pour traiter des affaires du Chapitre, où ceux qui y ont affaire pourront ſe trouver.

OFFICIERS particuliers du Chapitre.

Secretaires, M. Rocher, M. Manin, *Place St. Jean, à l'Hôtel de Chevrieres.*

Prévôt & Receveur, M. Chevrillon, Conſeiller du Roi, Notaire, *place St. Jean.*

Commiſſaire en droits Seigneuriaux du Chapitre,
M. Chevrillon, Conſeiller du Roi, Notaire, *place St. Jean.*
Archiviſte, M. . . . .
Bâtonnier, le Sr. Vignon, *à la Manécanterie.*
DEPOSITAIRE des Terriers de toutes les Terres du Chapitre,
M. Henry-François Brenot, Conſeiller du Roi, Notaire à Lyon, & celui du Chapitre & Comté de Lyon, *rue Tramaſſac.*

JURISDICTION DU COMTE'.

LE Chapitre de Lyon a auſſi une Juſtice ſéculiere haute, moyenne & baſſe, qui s'étend dans le Cloître de ſon Egliſe, de celle de Fourvieres & dans les Terres qui en dépendent.

Officiers, Meſſieurs

François Proſt, Seigneur de Royer, Avocat, anc. Ech. Juge gén. du Comté, *vis-à-vis des petites portes de Ste. Croix & du Pal.*
Deyrieu, Procureur fiſcal général, *Place Neuve.*
Baron, Greffier général, *place S. Pierre-le-vieux.*
Vignon, Commiſſaire, *à la Manécanterie.*
Baron, Commiſſaire, *place St. Pierre-le-Vieux.*
Huiſſiers au Comté, Binard, pere, *rue du Palais.* Delacolonge, *place de l'ancien Gouvernement.*
Pingard, pere, Echantilleur pour les Terres du Comté, *rue du Palais-grillet, aux deux Dauphins dorés.*
Charles Eſterle, Commis de l'Echantilleur pour la partie des meſures en bois, *rue Piſſe-Truie.*

TERRES DEPENDANTES DU COMTE' DE LYON.

ALBIGNY.

M. Le Comte de Beaumont, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs. Brottin, Procureur à Lyon, *Châtelain.* Girard, Notaire en Vaiſe, *Lieutenant.* Granjon, Greffier, à St. Germain,

Digitized by Google

ANSE, LUCENAY, S^t. CYPRIEN ET AMBERIEU.

M. le Comte de Levis, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. { Bonamour, *Châtelain.* / Sain, Bourgeois à Anſe, *Procureur fiſcal.* / Corlupt de la Mareuilhe, *Proc. fiſcal en concurr.* / Moſnier, Notaire à Anſe, *Greffier. Huiſſier*, Vaillant.

BALANT.

M. le Comte de Chabans, *Seigneur Menſionnaire.*

BRINDAS ET MESSIMY.

M. le Comte de Maubourg, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. { Dépré, *Châtelain & Lieutenant de Juge.* / Thimonnier, *Procureur fiſcal.* / Mathevon, *Greffier.*

CHARNAY ET BAYERE.

M. le Comte de Bellegarde, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. { De la Combe, Avocat à Lyon, *Châtelain.* / Sain, Notaire Royal à Châtillon, *Procureur fiſcal.* / Chapuy, Notaire à Chazay, *Greffier.*

CHATEAU-NEUF-D'ARGOIRE.

M. le Comte de Marnezia, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. { Lecourt, Notaire à S. Andéol, *Châtelain.* / Rambaud le j^e Not. R. à Mornant, *Lieut. en ſ. & c.* / Bidault, *Proc. fiſcal.* Coupat, à Rive-de-Gier, *Greff.*

COLONGE ET S. RAMBERT.

M. le Comte de Montjouvent, Doyen, *Seigneur Menſion.*

Officiers, M^rs. { Rocher, Secretaire du Chapitre, *Châtelain.* / Bret, Procureur à Lyon, *Procureur fiſcal.* / Girard, Notaire en Vaiſe, *Greffier.*

CONDRIEU.

M. le Comte du Villars, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. { Joubert, Avocat, *Châtelain.* / Cadier, *Lieutenant, en concurrence & ſurvivance.* / Mouton, *Procureur fiſcal.* / Aubert, *Greffier.*

COUZON.

M. le Comte de Montmorillon l'ainé, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. { Chevrillon, *Capitaine Châtel. & Lieut. de Juge.* / Girard, *Lieutenant.* / Deſchamps, *Procureur fiſcal.* / Remond, *Greffier.*

DOYZIEU.

M. le Comte du Villars, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. { Chorel, Notaire à St. Paul en Jarreſt, *Châtelain.* / . . . *Procureur fiſcal.* . . . . *Greffier.*

Digitized by Google

ECULLY.

M. le Comte de Clugny, Prévôt, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. Chevrillon, Notaire à Lyon, *Châtelain.*
Deſchamps, *Lieutenant.*
Baron, *Procureur fiſcal.*
Girard, Notaire en Vaiſe, *Greffier.*

GENAY, CIVRIEU ET S. JEAN-DE-THURIGNEUX.

M. le Comte de Saligny, Grand-Sacriſtain, *Seigneur Menſion.*

Officiers, M^rs. Bret, Procureur à Lyon, *Châtelain.*
De Bombourg, à Lyon, *Procureur fiſcal.*
Damour, *Greffier.*

GIVORS ET BAM.

M. le Comte de Pingon, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. Bavet, Notaire à Givors, *Châtelain.*
Lecourt, Notaire à S. Andéol, *Lieutenant.*
Michel, Notaire à Grigny, *Procureur fiſcal.*
Chalamel, Notaire à Millery, *Greffier.*

LENTILLY ET LA TOUR-DE-SALVAGNY.

M. le Comte de Maubourg, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. Martin, Procureur à Lyon, *Châtelain.*
Mailhard l'aîné, Procureur à Lyon, *Procur. fiſcal.*
Bouchard, *Procureur fiſcal ſubſtitué.*
Girard, Notaire en Vaiſe, *Greffier.*

L'ISLE-BARBE, CALUIRE ET LE VERNAY.

M. le Comte de Saligny, Grand-Sacriſtain, *Seigneur Menſionn.*

Officiers, M^rs. Rocher, Secretaire du Chapitre, *Châtelain.*
Bret, Procureur à Lyon, *Procureur fiſcal.*
Girard, Notaire en Vaiſe, *Greffier.*

RIVE-DE-GIER.

M. le Comte du Villars, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. Perruſſel, Bach. en Droit, à S. Chaumond, *Châtel.*
Sauzion, *Lieutenant*, à la Variſelle.
Vier, Notaire à Rive-de-Gier, *Procureur fiſcal.*
Bidault, Notaire à Rive-de-Gier, *Greffier.*

ROCHEFORT, ST. MARTIN-ANAUX, ET DUERNE.

M. le Comte de Leſcoët, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. Perrachon, *Châtelain.*
Chataing, *Procureur fiſcal.*
Boyer, à St. Martin Anaux, *Greffier.*

ROCHETAILLE'E, FONTAINE ET FLEURIEU.

M. le Comte de Levis, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, M^rs. Genevrier, *Châtelain.*
Girard, *Lieutenant.*
Chevrillon, Notaire à Lyon, *Procureur fiſcal.*
Benot, Notaire à Fontaine, *Greffier.*

ST.

Digitized by Google

ST. ANDEOL-LE-CHATEAU.

M. le Comte de Montjouvent, Doyen, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs. { Lecourt, Notaire à St. Andeol, *Châtelain.* / Donnet, à S. Andeol, *Procureur fiſcal.* / Rambeaud, Notaire à Mornant, *Greffier.*

S. CYR ET S. DIDIER AU MONT-D'OR.

M. le Comte de Pingon, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs. { Tempier, *Châtelain.* / Queriau, *Lieutenant.* / Donzier, Procureur à Lyon, *Procureur fiſcal.* / Rey, Proc. à Lyon, *Proc. fiſcal en ſurv. & concurr.* / Sonier, *Greffier.*

SAINTE-FOY-LES-LYON.

M. le Comte d'Uzelles, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs. { . . . *Châtelain.* Bret, Procureur à Lyon, *Lieut.* / Manin, à Lyon, *Procureur fiſcal.* / Girard, Notaire en Vaiſe, *Greffier.*

S. GENIS-LAVAL.

M. le Comte de Montmorillon, Grand-Cuſtode, *Seigneur Menſ.*

Officiers, Mrs. { . . . . . *Châtelain.* / Martin, Procureur à Lyon, *Lieutenant.* / Naudeau, Bourgeois audit lieu, *Procureur fiſcal.* / Baron, *Greffier, place de S. Pierre-le-vieux.*

S. GENIS-LES-OLLIERES.

M. le Comte de Montmorillon l'ainé, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs. { Deſchamps, *Châtelain & Lieutenant de Juge.* / Jean Bouchard, *Lieutenant.* / Michalet, à Lyon, *Procur. fiſcal.* Fuchier, *Greffier.*

S. GENIS-TERRENOIRE.

M. le Comte de Poitiers de Chabans, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs. { Perruſſel, Bach. en Droit, à S. Chaumond, *Châtel.* / Gauthier, Notaire à St. Romain, *Procureur fiſcal.* / Rozier, *Procureur fiſcal en concurrence.* / Duc, Notaire à St. Genis-Terrenoire, *Greffier.*

S. GERMAIN AU MONT-D'OR.

M. le Comte de Caſtellas, Chantre, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs. { Maillard de Garon, *Châtelain.* / Garin, Notaire à Neuville, *Lieutenant.* / Brunet, à S. Germain, *Procureur fiſcal.* / Granjon, Notaire à S. Germain, *Greffier.*

S. MARTIN LA PLAINE.

M. le Comte de Leſcoët, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs. { Perruſſel, Bachelier en Droit, *Châtelain.* / Montellier, Notaire audit S. Martin, *Procur. fiſcal.* / Duc, Notaire à St. Genis-Terrenoire, *Greffier.*

S. PAUL-EN-JARREST ET FARNAY SON ANNEXE.

M. le Comte du Villars, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Chorel, Notaire audit lieu, *Châtelain.*
- Perruſſel, *Procureur fiſcal.*
- Vier, Notaire à Rive-de-Gier, *Greffier.*

S. SYMPHORIEN-LE-CHATEAU.

M. le Comte de Montjouvent, Doyen, *Seigneur Menſionn.*

Officiers, Mrs.
- Michel Peyrachon, *Châtelain & Lieutenant.*
- Paul Reynaud, *Procureur fiſcal.*
- Blanchon, *Greffier.*

SOCIEU.

M. le Comte d'Uzelles, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Rambaud, Notaire à S. Laurent d'Agny, *Châtelain.*
- Rambaud neveu, *Procureur fiſcal.*
- Balay, Notaire à Orliennas, *Greffier.*

TASSIN.

M. le Comte de Caſtellas, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Chevrillon, Notaire à Lyon, *Châtelain.*
- Michalet, *Procureur fiſcal.*
- Girard, Notaire en Vaiſe, *Greffier.*

THURIN.

M. le Comte de Leſcoët, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Perrachon, Notaire à S. Symphorien-le-Ch. *Châtel.*
- Chataing, Notaire, *Procureur fiſcal.*
- Colomb, *Greffier.*

VAUGNERAY.

M. le Comte de Lanſac, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Bouchard, Notaire Royal à la Tour, *Châtelain.*
- Vigier, à Vaugneray, *Procureur fiſcal.*
- Benoît Bouchard, Notaire à Vaugneray, *Greffier.*

VILLEMONTOIS.

M. le Comte de Linars, *Seigneur Menſionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Claude-Marie Guyot, Notaire royal & Procureur à Roanne, *Châtelain.*
- Louis Rouchon, Notaire à Villemontois, *Lieuten.*
- . . . . . *Procureur fiſcal.*

NOTAIRES dans toute l'étendue du Comté de Lyon.

Girard, *au Fauxbourg de Vaiſe.*
Baron, *au Greffe général du Comté, & pl. de S. Pierre-le-vieux.*
Peyſſellier, *rue des Marronniers.*
Fabry, *grande rue S. George.*
Jal, *rue Tramaſſac.*
Garin, à Neuville.

Digitized by Google

COLLÉGIALES.

SAINT JUST,

PREMIERE COLLÉGIALE ET PAROISSE.

SAINT JUST étoit dans ſon origine, un Oratoire dédié aux SS. Machabées. Le Corps de St. Juſt, mort en Egypte, & que les Lyonnois rapporterent à Lyon, y fut dépoſé. St. Patient, Archevêque, y fit bâtir dans le ſiecle ſuivant une très-belle Egliſe, qui fut dédiée à St. Juſt. Elle fut détruite en 1562 par les Calviniſtes, & rebâtie en 1662 dans l'enceinte de la Ville. Le Chapitre eſt compoſé de deux Dignités & de 18 Chanoines. Celui qui poſſede la premiere Dignité, nommé Grand-Obéancier, eſt l'Orateur né du Clergé de Lyon, & en cette qualité il porte la parole, à l'entrée des Rois, des Papes & de leurs Légats.

DIGNITÉS, CHANOINES ET BARONS DE S. JUST.

MESSIRES

1761. Barthelemi-Antoine Lacroix, Docteur en Théologie, de la Maiſon & Société royale de Navarre, GRAND-OBÉANCIER.
1757. Jean-Martin de St. Aulbin, PREVOT.
1722. Jean-Baptiſte Perruſſel.
1724. Antoine Lacroix, Docteur en Théologie, de la Maiſon & Société royale de Navarre, Vicaire gén. ancien Grand-Obéancier.
1732. Joſeph Bourlier, Docteur en Théologie.
1738. Jean-Jacques de Petichet, Docteur de Sorbone.
1740. Antoine-François Demazenod de la Chanſſe.
1740. Louis Thomé, Bachelier de Sorbone.
1741. Claude Valous.
1743. Pierre-Marie de Harenc, Licencié de Sorbone, SYNDIC, *maiſon neuve du Chapitre, près de l'Egliſe.*
1745. Joſeph Duon.
1753. Jean Thomé de Cympré.
1761. Jean-Antoine Sonnerat, Gradué de Paris.
1762. Céſar de Mondor, Licencié de Sorbone.
1751. François-Sebaſtien de la Platiere, Licencié en Droits.
1754. Jean-Claude Bourlier de Comelle, Docteur en Théol. de la Maiſon & Société Royale de Nav. Vicaire gén. de l'Evêché de Mâcon.
1770. J. B. Eliſ. Borne, Docteur en Théol. SYNDIC, Recev. du Chap. *vis-à-vis de la maiſon neuve du Ch. près de l'Egl.*
1769. Vital Valous de Tourrieu.

Digitized by Google

Chanoines d'honneur de St. Juſt, MESSIEURS

1750. Claude-Antoine Lacour, Bachelier de Sorbone, *Curé*, premier Chanoine d'honneur né.
1747. Michel-Gabriel de Pièdoue de Chaſſigné, Abbé de Fontenay.
1751. Joſeph-Marie de Harenc, Licentié de la Faculté de Théologie de Paris.

Secretaire & Cellérier du Chapitre.

M. Claude Contamine, Notaire Royal & Commiſſaire en Droits ſeigneuriaux ; *près du Calvaire.*

Avocat & Conſeil du Chapitre.

M. Goy, Avocat, *place Saint Jean.*

CURE' de St. Juſt.

M. Claude-Antoine Lacour, Bachelier de Sorbone, premier Chanoine d'honneur né, *au Chemin neuf.*
M. Deſchamps, Vicaire, *place des Minimes.*

JUSTICE DU GLAIVE du Chapitre de St. Juſt.

LE Chapitre a une Juriſdiction appellée Juſtice du Glaive. Elle s'étend ſur tous ceux qui compoſent l'Egliſe.
Juge, M. Antoine Lacroix, Chanoine, ancien Obéancier.
Lieutenant, M. Joſeph Bourlier, Chanoine.
Promoteur, M. Ant. Fr. Demazenod de la Chanſſe, Chanoine.
Greffier, M. Contamine, *à St. Irenée.*
Appariteur, le S^r. Voron, *Maiſon du Chapitre.*

Le Chapitre de S. Juſt a auſſi une Juſtice ſéculiere, haute, moyenne & baſſe, qui renferme la paroiſſe de S. Juſt, celle de S. Irenée, le mandement & territoire de Fourvieres, elle s'étend encore ſur les Paroiſſes circonvoiſines.

BARONNIE DE SAINT JUST.

OFFICIERS,

Juge général de la Baronnie, & de toutes les Terres du Chapitre.
M. Jean-Armand Durand, Avocat, *rue St. Jean, vis-à-vis de la place Neuve.*

Procureur fiſcal général,

M. Brottin, Procureur aux Cours de Lyon, *rue & place S. Jean.*

Digitized by Google

Greffier en chef,

M. Contamine, Notaire Royal, Commiſſaire en Droits Seigneuriaux, *rue des Farges, hors de la porte de St. Juſt.*

Greffier-Commis, M. Poncet, *place Neuve.*

Commiſſaires de Police, Le ſieur Charmet, *rue des Farges.* Le ſieur Voron, *rue des Farges.*

Échantilleur, le ſieur Pingard, pere, *rue du Palais-grillet.*

Huiſſiers, Le ſieur Doriel, pere, *rue St. Jean.* Le ſieur Gregoire, *rue des Farges.*

TERRES dépendantes du Chapitre de St. Juſt.

Brignais, Vourles, Beaunant, & dépendances.

Châtelain,

M. Jean-Nicolas Delorme, Avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge,

M. Etienne Chalamel, Notaire Royal à Millery.

Procureur fiſcal,

M. Antoine Rambaud, neveu, Notaire Royal à Mornant.

Subſtitut du Procureur fiſcal,

M. Labat, Notaire Royal à Brignais.

Greffier,

M. Chabannes, Notaire Royal à Brignais.

Grézieu-la-Varenne, Ste. Conſorce, & dépendances.

Lieutenant de Juge,

M. Deſprez, Notaire Royal à Grézieu.

Procureur fiſcal,

M. Mathevon, à St. Irenée.

Greffier,

M. Ducreux, Notaire Royal à Vaugneray.

Valſonne, St. Clément, St. Apollinaire, & dépendances.

Lieutenant de Juge,

M. Perruſſel, *rue Bourg-neuf*, à Lyon.

Châtelain,

M. Simonnet, fils, à Tarare.

Procureur fiſcal,

M. Thioleyron, à Valſonne.

Greffier,

M. Sauniet.

Digitized by Google

SAINT PAUL,

EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE,

& SAINT LAURENT, EGLISE ANNEXÉE.

L'EGLISE de St. Paul a été bâtie dans le milieu du ſixieme ſiecle par Saint Sacerdos, Archevêque de Lyon. Elle fut réparée en 802, par Ledrade, des bienfaits de Charlemagne, & en 1103 par Hugues Ier. Il y avoit dès le treizieme ſiecle une tradition que la conſécration de cette Egliſe avoit été miraculeuſe. C'eſt la ſeconde Collégiale de Lyon.

L'Egliſe de St. Laurent n'étoit anciennement qu'une petite Chapelle. M. Maſcranni contribua en 1639 à la reconſtruire. On y a tranſporté les Fonts-Baptiſmaux; on y fait les Prônes & les autres fonctions Curiales qui pourroient interrompre l'Office Canonial.

Le Chapitre eſt compoſé de dix-huit Chanoines, dont trois ſont Dignités. La premiere eſt celle de *Chamarier*. Humbert de Forez, fils du Comte Gui ſecond & frere de Gui troiſieme du nom, l'étoit vers l'an 1193. La ſeconde eſt celle de *Chantre*, & la troiſieme celle de *Sacriſtain-Curé*.

DIGNITE'S ET CHANOINES.

MESSIRES

1729. Jean-Baptiſte-Marie Bron, Evêque d'Egé, Suffragant de Lyon, CHAMARIER, en 1765.
1748. Pierre le Viſte de Briandas, Prieur de Saint-Symphorien-d'Ozon, CHANTRE.
1772. Jean-Marie Potot, Licencié en Droits, SACRISTAIN-CURE'.
1719. Jean-Marie Myviere.
1727. Pierre-François Marteron, Licencié en Droits.
1736. Jean-Baptiſte-Claude Roland, Licencié en Droits, de la Faculté de Paris.
1739. François Verrier de Lignery, Docteur de Sorbone.
1739. Céſar Ferrary de Vilette, Docteur en Droits.
1741. Dominique Perrichon, Licencié de Sorbone, Syndic du Clergé de Lyon.
1759. Claude Vouty, Bachelier de Sorbone, RECEVEUR du Chapitre, *vis-à-vis de l'Egliſe de St. Laurent.*

Digitized by Google

1761. Hyacinthe Graugnard, Doct. de Sorbone, Conſeiller-Clerc au Conſeil Supérieur de Lyon, Vice-gérent de la Primatie.
1761. Pierre-Antoine Gayot, SYNDIC, *vis-à-vis de l'Egliſe de St. Laurent.*
1762. Benoit-Victor Girard, Docteur en Droits, Abbé de l'Abbaye Royale de Solignac, Diocèſe de Limoges.
1762. Barthelemi Proſt.
1765. Fleury-André Maupetit, Bachelier de Sorbone.
1770. Louis-Fleury Ferrary du Bouchu.
1772. François-Marie-Thereſe Jolyclerc, Bachelier en l'un & l'autre Droit, Prieur de Vailloulle en Rouergue.
1772. Jean-Louis-Joſeph de Boiſſieu, Docteur en Théologie, Licencié en l'un & l'autre Droit.

Chanoines honoraires,

Joſeph-Fleury Crupiſſon, Licencié en Droits, anc. Sacriſtain-Curé.
Antoine-Auguſtin-Lambert Gayet de Sanſale, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbone, ancien Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris.

Chanoine d'Honneur,

M. Jean Duculty, Abbé de S. Jean de Poitiers, Tréſorier de France.

Vicaires, MESSIEURS

Auguſtin Fraſy,
Jean-Baptiſte Rivoiret, habitué,
Marcellin Pinatel, Bachelier en Droit,
Jean-Claude-Ite Dupra,
} *Derriere l'Egliſe de St. Laurent.*

Les Regiſtres de la Paroiſſe ſont entre leurs mains.

Officiers du Chapitre de Saint Paul,

Secretaire, M. Alexandre Corneille, Prêtre-habitué de l'Egliſe de St. Paul.
Commis de la petite Sacriſtie & Receveur des Meſſes, M. Jacques Leautaud, habitué.
Notaire du Chapitre, M. Guyot, Conſeiller du Roi, Notaire à Lyon.
Procureur du Chapitre, M. Deyrieu, Procureur ès Cours de Lyon.
Commiſſaire en droits ſeigneuriaux pour les Directes de MM. les Chanoines & Perpétuels. M. Dalains, *rue Miſere.*
Bâtonnier, le Sr. Lentilly, *près de l'Egliſe.*

Digitized by Google

FOURVIERES,

EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

CETTE Egliſe eſt ſous le titre de St. Thomas de Cantorbery. Le Chapitre a été fondé par l'Archevêque, le Doyen & le Chapitre de l'Egliſe de Lyon en 1192. Il y a une Chapelle célebre & très-ancienne, dédiée à la Ste. Vierge.

Le Chapitre eſt compoſé du Prévôt, Comte de Lyon, du Sacriſtain-Curé, du Chantre & de huit Chanoines.

DIGNITE'S ET CHANOINES, MESSIRES

1771. Louis de Clugny de Theniſſey, Comte de Lyon, PREVÔT.
1737. Maximilien-Jean-Baptiſte Carrier, Bachelier de Sorbone, Prieur de Bornel, Receveur du Clergé de Lyon, *Sacriſtain Curé & Archiprêtre né de Dombes.*
1742. Jean-Louis Carrier, CHANTRE.
1738. Noël Verdelet.
1753. François Daſſier de Luriecq.
1754. Antoine Durand, Docteur en Théologie.
1758. Jean-Joſ. Boyer de la Garde, SYNDIC, *rue des 3, Marie.*
1761. Claude-François Boyer de Reiriecq.
1766. Jean-Baptiſte Dumazel.
1771. Paul Pautrier, Bachelier en Théologie.
1772. Jean-Baptiſte Perrodon.

Chanoines honoraires, MESSIEURS

1741. Jean-Ennemond Olivier, Chanoine de St. Nizier.
1748. Jean-Marie Porot, SACRISTAIN, Chanoine de St. Paul.
1751. Jean Thomé de Cympré, Chanoine de St. Juſt.
1753. Etienne Macherio, Chanoine de S. Nizier.
1758. Pierre Fraiſſe, Licencié de Sorbone, Chanoine de Saint Nizier, & ancien Conſ. Clerc au Parl. de Dombes.

Chanoines d'honneur, MESSIEURS

1752. Jacques Rey, Bachelier de Sorbone, Curé de Dardilly.
1752. B. Correard, Doct. en Théol. Chanoine de St. Nizier.
1756. Jacques Bourgoin,
1770. Franç. Joſeph-Marie-Reine Deſchamps de la Magdelaine.
1771. Pierre Millanois, Licencié de Sorbone, Curé de S. Sorlin.

Vicaire, M. Bernard.

La Chapelle de Notre-Dame de Grace eſt une Prébende.

Prébendier, M. Bret, Perpétuel de St. Juſt.

Officiers du Chapitre.

Secretaire, M. Henri-François Brenot, Conſeiller du Roi, Notaire à Lyon, *rue Tramaſſac.*

Proc. du Chap M. Martin, Proc. aux Cours de Lyon, *r. du Bœuf.*

Bâtonnier, Antoine Riviere, *au Cloître.*

SAINT

SAINT NIZIER,
EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

CETTE Egliſe n'étoit d'abord qu'un lieu ſouterrain ſous le titre de la Très-Sainte Vierge où St. Pothin célébroit les Saints Myſteres. On bâtit dans le quatrieme ſiecle ſur cette Chapelle, qui ſubſiſte encore, une Egliſe dédiée aux SS. Apôtres, à St. Pothin & à ſes quarante-ſept Compagnons Martyrs. Le ſiege Archiépiſcopal y a été long-temps. Saint Albin, Archevêque, ſur la fin du quatrieme ſiecle, eſt le dernier de ceux qui y ont ſiégé. Cette Egliſe paſſa ſous le titre de St. Nizier dans le ſixieme ſiecle. St. Auſtregiſile, depuis Archevêque de Bourges, en fut Abbé. Louis de Villars, Archevêque de Lyon, fonda le Chapitre en 1305. Dans le même ſiecle le Citoyen Renouard & ſes Héritiers firent bâtir l'Egliſe telle qu'elle eſt aujourd'hui. Le Portail fut conſtruit deux cents ans après, ſur les deſſeins de Philibert Delorme, célebre Architecte Lyonnois. Le Chapitre eſt compoſé d'un Sacriſtain, qui eſt Chef du Chapitre & Curé de la Paroiſſe; d'un Chantre qui eſt Archiprêtre né de la Ville & des Suburbes, & de dix-ſept Chanoines. Les Dignités ſont compatibles avec les Canonicats.

DIGNITE'S ET CHANOINES, MESSIRES

1740. Nicolas Navarre, Chanoine & Vicaire général, Promoteur général en l'Officialité Primatiale, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé, SACRISTAIN-CURE' en 1762, *à la Sacriſtie de St. Nizier.*

1762. Claude-Joſ. Thevenet, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé, CHANTRE en 1766.

1733. Jean Roſſet.

1740. Jacques Chancey, *à la Fromagerie de St. Nizier*, tient les Regiſtres des Actes de Mariages & Sépultures.

1746. François-Conſtantin Vitaſſe.

1748. Claude-François Navarre, *à la Sacriſtie de St. Nizier*, tient les Regiſtres des Actes de Baptêmes.

1753. Jean-Ant Poiſſonneaux, Doct. en Théol. de la Faculté de Paris, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé.

1753. François-Michel Navarre.

1754. Ennemond Ollivier.

1755. Jean Riché, Docteur en Théologie, Vice-gérent de l'Officialité ordinaire, *rue des Forces.*

1757. Jean-Jacq. Rouſſet de St. Eloy, Bachelier de Sorbone.

1758. Etienne Macherio, SYNDIC, *rue Sirene, près de la Fromagerie.*

Digitized by Google

1766. Barthelemi-François-Henri de Binis, Licencié en Droit.
1769. Benoît Correard, Docteur en Théologie, Chanoine d'honneur de l'Egliſe Collégiale & Chapelle Royale de St. André de Grenoble.
1770. Pierre Fraiſſe, Licencié de la Faculté de Paris, ancien Conſeiller-Clerc au Parlement de Dombes, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé.
1771 Antoine Peronneau, Vicaire Général, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé, *à l'Archevêché.*
1771. Antoine de St. Etienne.

Chanoines honoraires, MESSIRES

1740. Benoît-François Guiguet, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon & Société Royale de Navarre, ancien Conſeiller-Clerc au Parlement de Dombes.
1751. Antoine-Alexis Boiſſon, Docteur en Théologie, Doyen de l'Egliſe Royale de Dôle en Franche-Comté.
1758. Henri-Marie-Alexandre de la Tour de Creſſia.

Chanoines d'honneur, MESSIRES

1745. François-Nicolas Petrot, Bachelier de Sorbone, ancien Prévôt de l'Egliſe de l'Iſle-Barbe.
1745. Antoine Petrot, ancien Maître du Chœur de l'Egliſe de l'Iſle-Barbe.
1754. Claude-François-Barthelemi Camyer, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbone, *Curé & Archiprêtre de S. Trivier en Breſſe.*
1755. Dominique Riché.
1762. André Guerin, Docteur en Théol. de la Faculté de Paris.

Vicaires, Mrs. Charles-Benoît Roux, Bachel. de Sorbone, Prieur de St. Côme.
Juſtinien Reynard, Doct. de Sorbone.
Pierre Grand, Gradué de Paris.
Claude-Louis-Antoine Carre.
Joſeph-Gabriel Carre, Licencié en Droit.

Receveur des Meſſes, M. Jean-Matthieu Jacquenod.

Officiers du Chapitre.

Secretaire du Chapitre, M. Pourra, Avocat, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue Clermont.*
Procureur, M. Deyrieu, Procureur aux Cours de Lyon, *place Neuve.*
Commiſſaire en Droits ſeigneuriaux, M. Roux, *rue Miſere.*
Bâtonnier, le Sr. François, *maiſon de la Manécanterie S. Nizier.*

Digitized by Google

AINAI, ou St. MARTIN D'AINAI, ABBAYE,

Église Collégiale et Paroissiale.

AINAI étoit célebre sous l'Empire d'Auguste, par le Temple que soixante Nations des Gaules y éléverent à cet Empereur. Caligula y établit des combats d'Eloquence Grecque & Latine, sous la bizarre loi que tout Poëte ou Orateur qui entreroit en lice, & qui seroit vaincu, donneroit une récompense au vainqueur & en feroit l'éloge; que ceux qui auroient l'imprudence d'y présenter de mauvais Ouvrages, seroient contraints de les effacer avec une éponge ou avec leur langue, & qu'ils seroient plongés dans le Rhône. Cette situation critique des Contendants a fourni à Juvenal dans sa premiere Satyre, Vers 43 & 44, une image de la crainte qu'il exprime ainsi :

Palleat, ut nudis præsit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad Aram.

Les 48 premiers Martyrs de Lyon du II. siecle perdirent la vie en cet endroit, d'où ils furent nommés *les Martyrs d'Ainai.* Les Fideles y dédierent à Ste. Blandine qui fut du nombre de ces Martyrs, une Chapelle souterraine, sur laquelle s'éléverent une Eglise & un Monastere dont S. Badulphe fut premier Abbé. La Reine Brunehaut fit à cette Abbaye des biens si considérables, qu'elle en fut regardée comme la Fondatrice. Les Sarrasins la ruinerent dans le VIII siecle; Amblard, Archevêque de Lyon la rétablit dans le dixieme. Depuis ce temps, elle fut très-florissante par le nombre, la noblesse & la régularité de ses Religieux sous la regle de S. Benoît; mais les Calvinistes l'ayant ruinée en 1562, on ne put la relever qu'en la sécularisant en 1685. L'Eglise devint Paroissiale en 1690, par la Translation qui s'y fit de l'Office Paroissial de S. Michel près de l'Arsenal. Le Chapitre est composé de l'Abbé, du Prévôt qui est Curé de la Paroisse, & de dix-huit Chanoines astreints à des preuves de Noblesse.

ABBE' d'Ainai,

Messire Lazare-Victor de Jarente, Docteur en Théologie de l'Université de Toulouse, Tréforier de l'Insigne & Noble Eglise Collégiale de Saint Victor de Marseille, Vicaire Général de l'Evêque de Marseille.

CHANOINES d'Ainai, Messires

Marie-Joseph-Ennemond de Tocquet de Mongeffond, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, Prevot-Curé.

Marie-Elzéar de Valernod, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.

Digitized by Google

Pierre de Rochefort d'Ailly de St. Vidal, Abbé de Bourras, Prieur de Ceſſi & de Bâlon.
Jacques de la Croze, *Receveur du Chapitre, Cloître d'Ainai.*
Jean-Bapt. Hubert de Rochefort de Saint Didier, Bachelier de Sorbone, Abbé de Belle-Etoile, Vic. génér. de Mâcon, Aumônier de M. le Comte d'Artois.
Dominique Eſtienne de Gy.
Alexandre de Moiria, Bachelier en Droit.
Claude-Marie Savaron.
Jean-Hubert-Marie de Roſtaing.
Louis Charrier de la Roche, Docteur de Sorbonne, Prieur du Bois de la Salle, Vice-gérent de l'Officialité Métropolit. Vicaire-général, *Syndic du Chapitre, Cloître d'Ainai.*
Louis-Hector-Melchior-Marie Yon de Jonage.
Laurent Girard de Rivirie, Prieur de S. Etienne de Moritard.
François Pompone de Rivirie de St. Jean.
Marc-Antoine de Noyel.
Jean-Joſeph de Maubec.
Charles de Regnauld de la Richardie.
Pierre-Antoine Maindeſtre de la Luyere.
Claude-Céſar Ferrary de Romans, Docteur en Théologie.
André Broſſier de la Roulliere.

Prévôt honoraire,

M. Louis de la Croze de Faramant, Abbé de Notre-Dame des Vertus.

Vicaires, Mrs. { Pierre Marquet, / Gaſp. Renaud, Doct. en Théol. / André Motte.

Secretaire du Chapitre, M. Hugues Raviſte, Prêtre habitué de l'Egliſe.

M. Morard, Prêtre habitué de l'Egliſe, *Commis à la Sacriſtie & à la recette des Meſſes.*

Les Regiſtres de la Paroiſſe ſont tenus par M. Jules-Jean Favier, Prêtre habitué de l'Egliſe, *Cloître d'Ainai.*

Avocat Conſeil du Chapitre, M. Jolyclerc, *rue du Bœuf.*

Notaire du Chapitre, M. Gayet, *place de Louis-le-Grand.*

Procureur du Chapitre, M. Brottin, *vis-à-vis de Ste. Croix.*

Digitized by Google

JURISDICTIONS dépendantes de l'Abbaye Royale d'Ainai de Lyon.

M. l'Abbé d'Ainai a une Juſtice ſéculiere, haute, moyenne & baſſe ; elle s'étend dans le Cloître d'Ainai à Lyon, dans le Fauxbourg de Vaiſe lès-Lyon, & dans le Bourg, Paroiſſe & Baronnie de Chazay-d'Azergues.

Juſtice du Cloître d'Ainai.

Juge, M. Gonyn Delurieu, ancien Echevin, Avocat.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant, M. Girard, Notaire royal, *au Fauxbourg de Vaiſe.*

Procureur fiſcal, M. Deyrieu, Procureur, *à Lyon.*

Greffier, M. Baron, Greffier des Officialités, *Place de Saint-Jean.*

Juſtice du Fauxbourg de Vaiſe.

Les Officiers du territoire de Vaiſe, ſont les mêmes qu'au Cloître d'Ainai.

Juſtice de Chazay-d'Azergues.

Juge, M. Delurieu, ancien Echevin, Avocat.

Châtelain, M. St. Michel, *à Lyon.*

Lieutenant, M. Denot, Notaire royal, *à Chazay.*

Procureur fiſcal, M. Caillot, Notaire royal, *à Chazay.*

Greffier, M. Chappuis, Notaire royal, *à Chazay.*

M. Girard, Notaire royal, au Fauxbourg de Vaiſe, ancien Subdélégué de M. l'Intendant, a les minutes de Mrs. Charezieu & Dumontet, Notaires en Vaiſe, & de Mrs. Bonnard & Drivon, Notaires à Sainte-Foy lès-Lyon.

Digitized by Google

NOTRE-DAME DE LA PLATIERE,

EGLISE COLLÉGIALE, PRIEURÉ ET PAROISSE.

L'EGLISE de la Platiere, qui fut donnée aux Chanoines de Saint Ruf, par St. Gebuin, Archevêque de Lyon, dans le onzieme ſiecle, eſt la ſeule dans la Ville conſacrée à Dieu ſous le titre de la Sainte Vierge & de ſa Nativité.

Elle eut l'honneur d'être choiſie par le premier Concile général, tenu à Lyon, l'an 1245, où préſida le Pape Innocent IV, pour être la premiere où ſeroit ſolemniſée l'Octave que ce Concile ajouta à la Fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge dans toute l'Egliſe, en reconnoiſſance des faveurs qu'il avoit reçues par ſon interceſſion, & pour attirer ſa puiſſante protection ſur l'Egliſe. Cette Octave eſt célébrée dans l'Egliſe de la Platiere tous les ans, avec une grande dévotion & concours de toute la Ville. Nos SS. PP. les Papes ont accordé à la Confrairie de la Nativité de la Sainte Vierge, érigée en l'Egliſe de la Platiere, de grandes Indulgences, par des Bulles authentiques & particulieres.

PRIEUR,

M. Louis-Joſeph de Meyras de la Roquette.

CURE',

M. Jean-Jacques Legay, Docteur en Théologie, Licencié en Droits Canon & Civil.

Vicaires. Mrs. { Claude-Joſeph Jantet, Aumônier de la Communauté du Bon-Paſteur, / Pierre Martin, / Pierre Ramoux, } *logés au Prieuré.*

M. Pierre Charriere, Sacriſtain.

M. Nicolas Pautrier, tient les Regiſtres de la Paroiſſe.

SAINT IRENÉE,

EGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE.

L'EGLISE de St. Irenée, l'une des plus anciennes de Lyon, fut preſque détruite par les Calviniſtes en 1562. Elle eſt aujourd'hui deſſervie par des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, de la Congrégation de France, qui ont pris en 1702 la place d'autres Chanoines non réformés du même Ordre qui en étoient alors en poſſeſſion.

PRIEUR *Commendataire*, M. Michel-François d'Orſin, Docteur de Sorbone, Vic. Général de l'Archev. de Tours.

Digitized by Google

CHANOINES MESSIRES,

Aimé le Poivre, Prieur, *Sacriſtain-Curé.*
Alexandre de la Roue, ancien Prieur de Nety.
Guillaume François du Paſquier.
François-Fleury Teiſſier, Prieur de Nety.
George la Sauſſe, *Syndic du Chapitre, Vicaire*, & tient les Regiſtres de la Paroiſſe.
Barthelemi Richard.
Claude Pons.

OFFICIERS DU CHAPITRE, MESSIEURS,

Conſeil du Chapitre, Jean-Armand Durand, Avocat, *rue St. Jean, vis-à-vis de la place Neuve.*
Not. du Chap. Moutonnat, Conſ. du Roi, Not. *pl. des Carmes.*
Proc. du Chap. Delaval, Proc. ès Cours de Lyon, *pl. de la Bal.*
Receveur, Mathevon, *à St. Irenée.*

ST. PIERRE ET ST. SATURNIN,

ABBAYE & PAROISSE.

L'Abbaye royale de St. Pierre fut fondée ſur la fin du cinquieme ſiecle, par les Rois de Bourgogne. Elle fut ruinée par les Sarraſins du temps de Charles Martel, & rebâtie par l'Archevêque Ledrade au commencement du neuvieme ſiecle. Elle fut encore pillée & brûlée par les Calviniſtes en 1562, & reconſtruite vers le milieu du ſiecle dernier. L'Abbaye eſt ſous la regle de Saint Benoît. Les fonctions curiales ſe font dans l'Egliſe de Saint Pierre & dans celle de Saint Saturnin qui eſt à côté.

ABBESSE,

Madame MARGUERITE-MAGDELAINE DE MONTEYNARD.

CURE',

M. Claude-Lambert Dugad-Mouton, Bachelier en Théologie, *au raiz-de chauſſée du Séminaire de S. Irenée.*

Vicaires, MM. Claude Demeaux, Chazal, & Rudigos. *Maiſon Curiale, place du Plâtre.*

M. Roland, *Aumônier & Directeur de l'Abbaye.*
M. Rey, *Aumônier de l'Abbaye & Chantre de S. Saturnin.*
M. Le Beuf, *Sacriſtain.*

Les Regiſtres ſont tenus par MM. les Vicaires.

Digitized by Google

SAINT PIERRE LE VIEUX, PAROISSE.

CETTE Egliſe eſt devenue paroiſſiale par la tranſlation qui y a été faite ſur la fin du ſiecle dernier de l'Office Curial de l'ancienne Egliſe de S. Romain.

Curé, M. Aimé Regnier, Bachelier en Théologie.

Vicaires, MM. Leonard-Bruno-Irenée Chaſſaignon, } *à la Cure.*
Jacques Forge. }

SAINT VINCENT, PAROISSE.

L'ANCIENNE Egliſe paroiſſiale de Saint Vincent fut détruite en 1562 par les Calviniſtes. Elle a été rebâtie par le Chapitre de Saint-Paul qui en eſt Curé primitif.

M. Antoine Lyot, Docteur de Sorbone, & Doyen de MM. les Curés de la Ville, ancien Curé.

Curé, M. Jean-Matthieu Chazette, Bachelier de la Faculté de Théologie de Paris.

Vicaires, MM. Jean-Charles Colomb, Bachelier de Sorbone, *chez M. le Curé.*
Jean Guigard, *chez M. le Curé.*

SAINT GEORGE, PAROISSE.

L'Egliſe réguliere de la Commanderie de St. George, Bailliage de l'Ordre de Malte, Langue d'Auvergne, eſt devenue une Paroiſſe de la Ville.

GRAND PRIEUR D'AUVERGNE, M. le Chevalier de Faſſion de Sainte-Jay, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Commandeur de Sales & Montſeny, *à Gray en Franche-Comté.*

GRAND BAILLI DE LYON, M. le Chevalier de Margou, *à l'Hôtel du grand Bailliage de Lyon & Commanderie de S. George.*

GRAND MARECHAL DE L'ORDRE, M. le Bailli de Montagnac de Chauvence, Commandeur de Saint Paul & d'Arbois, *à Malte.*

M. le Chevalier de Ste. Colombe de l'Aubepin, Commandeur de Morterol, Procureur général, & Receveur au Grand Prieuré d'Auvergne, *à l'Hôtel de la Recette générale de la Commanderie de ſaint George.*

M. le Chevalier Alexis-Louis de l'Eſtrange, Commandeur de Saint-George de Lyon, *à l'Abbaye de la Veyne, près Maringue, en Auvergne.*

M. le Chevalier de Lemps, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Seigneur, Commandeur de Chazelles, *à Paris.*

M. le Chevalier de la Villatte, Seigneur, Commandeur de Saint-Jean-des-Prés de Montbriſon, *à Malte.*

SECRETAIRE

SECRETAIRE A LA RECETTE GENERALE, M. Charles-Joſeph Monnate, Chev. Magl. de l'Ordre de Malte, *audit Hôtel.*
PRIEUR-CURE' DE ST. GEORGE, M. Joſeph Joſſet, Prêtre Conventuel dudit Ordre, Commandeur de la Croix au Boſt, Chancelier, & Archiviſte, au Grand Prieuré d'Auvergne, *place St. George.*

Prêtres Chapelains de St. George, MESSIEURS
Jean Ronchet, Syndic de la Société, *rue du Bœuf.*
Auguſtin Fluchon, *place de St. George.*
Benoît-Pierre Hugonet, *place des Terreaux, maiſon Vouty.*
Benoît Carteron, *au College de Notre-Dame.*

Vicaires, MESSIEURS
Claude-Auguſtin Fluchon, Vicaire & Sociétaire de ladite Egliſe, *place ſaint George.*
Benoît-Nizier Servier, *rue des Prêtres, vis-à-vis de la Pierre percée.*
Notaire de l'Ordre, M. Brenot, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue Tramaſſac.*
Proc. de l'Ordre, M. Brenot, Procureur, *rue St. Jean.*
Commiſſaire en Droits Seigneuriaux de la Commanderie, M. Ferrand, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue Grôlée, au coin de la rue Bon-rencontre.*

PAROISSES DANS LES FAUXBOURGS.

SAINT IRENÉE,

ÉGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

Sacriſtain-Curé, M. Aimé le Poivre.
Vicaire, M. George la Sauſſe, *tient les Regiſtres de la Paroiſſe.*
Voyez page 30.

SAINT PIERRE EZ LIENS,

Paroiſſe dans le Fauxbourg de Vaiſe.

PRIEUR & Curé de Vaiſe, & de Cuire, *ſon Annexe.*
M. Jean-Baptiſte Salicis, Bachelier en Théologie.
Vicaire, M. Claude Baudet.

NOTRE-DAME DE GRACE,

Paroiſſe dans le Fauxbourg de la Guillotiere.

Curé, M. Midor, Bachelier en Théol. Lic. en l'un & l'autre Droit.
Vicaires, Mrs. Jean Morel, Pierre-Marie Geoffray. *à la Cure.*

Digitized by Google

SÉMINAIRES.

SÉMINAIRE DE SAINT IRENÉE.

CE Séminaire a été fondé en 1659, par Monſeigneur Camille de Neuville, Archevêque de Lyon. Il eſt ſous la direction des Prêtres du Séminaire de St. Sulpice de Paris. On y enſeigne la Philoſophie & la Théologie dogmatique & morale. Il a été agrégé à l'Univerſité de Valence, en 1738, & cette agrégation a été autoriſée par Lettres-patentes, le 12 Août de la même année. On y fait le *Quinquennium*, comme dans l'Univerſité.

Outre les Retraites qui s'y font annuellement à la rentrée du Séminaire & avant les Ordinations, on y en fait auſſi deux pour les Curés, & les autres Eccléſiaſtiques, tant du Dioceſe de Lyon que des Dioceſes étrangers. La premiere commence le mardi de la ſeconde ſemaine après Pâque, & la ſeconde, le vendredi de la ſemaine ſuivante.

SUPERIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS du Séminaire de S. Irenée.

Supérieur, M. Antoine de Navit, Docteur de Sorbone.
Directeur, Procureur & Econome, M. Pierre-Guillaume Petit.
Directeur, Sacriſtain & Maître des Cérémonies, M. Guillaume-Joſeph Gazaniol.
Directeur du Séminaire, M. Pierre Picquet, Docteur en Théologie.
Directeur, Profeſſeur de Morale, M. Jacques-André Emery, Docteur en Théologie.
Directeur, Supérieur de la Communauté des Philoſophes, M. Jean-Baptiſte-Jacques Chicoiſneau.
Directeur, Profeſſeur de Dogmatique, M. Claude-Honoré-Joſeph-Elias d'Orgeval, Docteur en Théologie.
Directeur de la Communauté des Philoſophes, M. Gilbert Martin.
Second Direct. de la Communauté des Philoſophes, M. Antoine Aſtier.
Profeſſeur de Phyſique, M. Jean-Baptiſte Bottex, Docteur en Théologie.
Profeſſeur de Logique, M. Antoine Rojat, Maître-ès-Arts de l'Univerſité de Paris.

Digitized by Google

SÉMINAIRE DE S. CHARLES ET PETITES ÉCOLES.

CEt établiſſement a pris naiſſance en l'année 1670, ſous l'autorité de Monſeigneur Camille de Neuville, Archevêque de Lyon, qui en a été l'un des premiers bienfaicteurs. Il a été confirmé par Lettres-Patentes, du mois de Mai 1680, duement regiſtrées.

L'objet en eſt d'inſtruire les Enfants pauvres des deux ſexes de la Ville & des Fauxbourgs, dans les principes de la Religion, de la Lecture & de l'Ecriture. Les Ecoles des Garçons ſont confiées à dix-huit jeunes Eccléſiaſtiques, qui ſont en même temps leur Séminaire gratuitement dans la Maiſon de Saint Charles, ſous un Supérieur, pluſieurs Directeurs & Profeſſeurs. Les Ecoles des Filles ſont confiées à des Sœurs nommées de St. Charles, au nombre de trente qui vivent en Communauté. Il y a neuf Ecoles pour les Garçons & dix pour les Filles, outre deux Ecoles pour les Garçons, & deux pour les Filles, dans les fauxbourgs de la Guillotiere & de Saint Irenée, ſous des perſonnes laïques à qui le Bureau donne des appointements conſidérables.

Il y a de plus dans chacune des Paroiſſes de S. Nizier & de S. Pierre les Nonnains, une Ecole de travail, place des Cordeliers & place Neuve des Carmes, où l'on éleve les Filles qui ont été inſtruites dans les Ecoles des pauvres, aux ouvrages propres à leur ſexe & à leur état. Le produit de leur travail leur eſt diſtribué à la fin du temps de l'apprentiſſage; ſouvent il monte à plus de 300 l.

Le nombre des Enfants de ces Ecoles d'inſtruction & de travail va à plus de quatre mille, & augmentera à proportion par les nouvelles Ecoles qui pourront s'établir lorſque la Providence en donnera les moyens.

Un établiſſement ſi univerſellement utile, formé par la charité des Citoyens, ne peut ſe ſoutenir que par leurs ſecours.

L'adminiſtration eſt ſous la direction d'un Bureau, qui s'aſſemble les ſeconds Jeudis de chaque mois, & qui eſt compoſé d'un Directeur Général & de pluſieurs Recteurs placés ici ſuivant la date de leur réception.

BUREAU des petites Ecoles & Séminaire de S. Charles.

Mgr. Jean-Baptiſte-Marie Bron, Evêque d'Egé, Suffragant de Monſeigneur l'Archevêque, Chamarier de Saint Paul, *Directeur général des Ecoles.*

MESSIEURS

Antoine Lyot, ancien Curé de S. Vincent, Doyen des Curés de la Ville.

Antoine Degerando, Secretaire du Roi.

Claude Lambert Dugad, Curé de S. Pierre & S. Saturnin.

Pierre Andrea, *Préfet des Ecoles.*

Digitized by Google

MESSIEURS

Pierre-Philippe Bourlier d'Ailly, Tréſorier de France.
Edouard Berthaud, Cuſtode-Tréſorier de l'Egliſe de Lyon.
Jean Gay, Supérieur du Séminaire de S. Charles.
Joſeph Bourlier, Chanoine de St. Juſt.
Etienne Bron, ancien Echevin.
Charles-Odille-Joſ. Guyot, Conſ. du Roi, Not. *Not. du Bur.*
Jean-Baptiſte-Louis Croppet de Variſſan, Chevalier.
Charles-Claude Briaſſon, ancien Echevin.
Anſelme-Benoît Brotin, Proc. ès Cours de Lyon, *Proc. du Bur.*
M. J. Ennemond de Tocquet de Mongeffond, Prév. Curé d'Ainai.
Jean Jacob, Echevin.
Jean-François Claviere, ancien Echevin.
Jacques Chancey, Chanoine de St. Nizier.
Antoine Coumarmot, Bourgeois & Négociant.
Antoine-Henri Jordan, Bourgeois & Négociant.
Jean Charton, Ecuyer, Secretaire du Roi.
Benoit Goy, Ecuyer, Avocat.
Pierre-Thomas Gonin de Lurieu, Avocat, ancien Echevin. } *Avocats du Bureau.*
Claude Delaffraſſe, Baron de Sury.
Pierre Poſuel de Verneaux, Chev. Conſ. du Roi en ſes Conſeils, ancien Préſident en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée, anc. Préſident 1er au Préſidial, & anc. Lieut. Gén. de Police.
Jean-Antoine Poiſſonneaux, Chanoine de Saint Nizier.
Nicol. Navarre, Sac. Curé & Chanoine de S. Nizier, & Vic. Gén.
Jacques Viret, Théologal de l'Egliſe de Lyon.
Louis Auriol, ancien Juge Conſervateur, *Tréſorier des Ecoles.*
Benoît Degerando, Fils, Ecuyer.
J. B. Sabot de Pizay, Chev. Préſident au Conſeil Supérieur.
Barthelemi-Antoine Lacroix, Grand-Obéancier de St. Juſt.

Pluſieurs Dames des Paroiſſes où ſont placées les Ecoles pour les Filles, y font reſſentir avec un zele conſtant les effets de leur charité.

SUPERIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS du Séminaire de S. Charles.

Supérieur, M. Jean Gay.
M. Pierre Andrea.
Direct. & Prof. de l'Ecrit. Sainte & Viſit. des Ecol. M. C. A. Girin.
Directeur & Profeſſeur de Morale, M. Jean Girodié.
Directeur & Profeſſeur de Scholaſtique, M. Claude Guillot.
Directeur, M. Charles-Louis Berlie.
M. Honoré Paſſoux, *Aumônier de l'Enfance.*
M. Claude-André Neyron, *Aumônier des Carmélites.*

Digitized by Google

COMMUNAUTÉS.

COMMUNAUTÉS SÉCULIERES.

ORATOIRE.

LEs Prêtres de l'Oratoire de Jeſus furent appellés à Lyon, en 1616, par le Cardinal de Marquemont, Archevêque, peu de temps après leur établiſſement à Paris. Leur Maiſon, ſous le nom de l'Inſtitution, eſt ſituée dans la rue de la Vieille-Monnoie. Elle eſt actuellement compoſée de quinze perſonnes, tant Prêtres que Confreres.

Supérieur, le P. Philippe-Vincent Regnard.

Economе, le P. Pierre Groſpierre.

MISSIONNAIRES DE SAINT JOSEPH.

Ces Miſſionnaires furent d'abord aſſemblés par M. Jacques Cretenet, Chirurgien de Lyon, pour faire des Miſſions dans la campagne. Monſeigneur Camille de Neuville les établit en Congrégation Eccléſiaſtique en 1661, & M. le Prince de Conti en fut le Fondateur. M. & Mme. de Coligny leur fournirent les moyens d'acheter la Maiſon qu'ils occupent dans la rue du Garet, près de l'Hôtel de Ville, & de bâtir leur Egliſe. Elle eſt compoſée de vingt Prêtres & de vingt Etudiants.

Directeur général, M. Antoine Blanchard.

Sous-Directeur, M. Thibault Gentil.

Procureur général, M. Jean-Baptiſte Charmette.

Directeurs du Séminaire, M. Jean-Baptiſte Borelly. M. Raymond-Benoît Rivaux.

Profeſſeurs de Théologie. M. Louis-Antoine Bertout. M. Claude-François Ducloz.

Profeſſeur de Philoſophie, M. Jean-Baptiſte Buis.

MISSIONNAIRES DE SAINT LAZARE.

Les Prêtres de la Congrégation de la Miſſion de Saint Lazare, s'établirent à Lyon en 1668, & obtinrent des Lettres-patentes l'année ſuivante. Ils acquirent en 1673 la Maiſon de M. Maſcranni de la Verriere, ſur la colline de Fourvieres, rue St. Barthelemi. Ils font des Miſſions à la campagne, & reçoivent pendant le courant de l'année, dans leur Maiſon, ceux qui deſirent d'y faire des Retraites. Cette Communauté eſt compoſée d'environ cinquante perſonnes.

Supérieur, M. Jacq. le Court, Prieur, Seigneur de Mornant.

Procureur, M. Jean-François Daudet.

Directeur des Retraites, M. Jacques Daudet.

Digitized by Google

CHANOINES RÉGULIERS.

SAINT ANTOINE.

La Commanderie des Chanoines Réguliers de l'Ordre de St. Antoine eſt très-ancienne. On ne peut aſſigner la date préciſe de ſa fondation : il eſt certain qu'elle exiſtoit avant l'année 1228. Elle fut augmentée dans la ſuite, par la donation qu'Aimard de Rouſſillon, Archevêque de Lyon, fit à l'Ordre de St. Antoine en l'année 1279. Elle fut d'abord établie dans le quartier de St. George, d'où elle a été depuis transférée dans l'endroit où elle eſt aujourd'hui ſituée ſur le quai de St. Antoine, qui a pris ſon nom d'elle. Elle eſt compoſée de quinze Chanoines.

Supérieur-Commandeur, M. Pierre Verger.
Procureur-Syndic, M. André de la Roüe de Milly.

TRINITAIRES.

Les Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, de la Sainte Trinité pour la Rédemption des Captifs, qu'on appelle à Paris *Les Mathurins*, s'établirent à Lyon en 1658. Ils ſe logerent d'abord ſur la Montagne de Beauregard, enſuite au bas du Gourguillon, dans une Maiſon qui avoit appartenu à MM. de Bellievre & depuis à MM. de Lange.

Ces Chanoines conſacrés au rachat des Captifs, nous donnent fréquemment le conſolant ſpectacle de voir dans nos freres, rendus à leur Patrie & à nos vœux, le fruit de leurs travaux, de leur fidélité, & de leur zele.

Prieur, M. André Aloué, Docteur en Théologie, ci-devant Commiſſaire pour la rédemption dans le royaume de Maroc, &c.
Sous-Prieur, M. Claude Girardon, Bach. en Théologie.
Syndic & Sacriſtain, M. Joſeph-Jean Rovery.
Prédicateur, M. Jean-Baptiſte Bourdelon.

SAINT IRENE'E. Voyez ci-devant, *page* 30.

Digitized by Google

COMMUNAUTÉS RÉGULIERES D'HOMMES.

DOMINICAINS ou JACOBINS.

Ces Religieux ſont venus à Lyon en 1218, dès le temps de S. Dominique leur Fondateur. Ils ont logé d'abord à la montée du Gourguillon, enſuite au lieu où eſt aujourd'hui l'Arſenal, & enfin dans la place Confort, où ils ſont actuellement. La nation Florentine a fait bâtir leur Egliſe au commencement du quinzieme ſiecle. Pour ſe conformer à l'eſprit de leur Inſtitut, les Religieux de cette Maiſon ont repris les Exercices de l'Ecole, que les malheurs des temps, & les frais immenſes d'un bâtiment conſidérable qu'ils ont fait élever, avoient forcé d'interrompre depuis pluſieurs années. En conſéquence ils ont obtenu du Roi en 1760, des Lettres-patentes, homologuées la même année au Parlement, qui érigent leur Maiſon en College public de Philoſophie & de Théologie. Le ſeul deſir de ſe rendre utiles au Public, leur a fait reprendre ces Exercices. Ils ſe font un devoir de procurer à leurs Ecoliers tous les ſecours ſpirituels, propres à leur inſpirer du reſpect pour la Religion, & de contribuer à leur avancement dans la piété.

Prieur, le R. P. Denis Terraſſe, Docteur de la Faculté de Paris.
Sous-Prieur, le R. P. . . . Creſp', Licencié de Paris.
Procureur-Syndic, le R. P. Jean-François-Iſaac Saunier, Docteur de Paris.
Sacriſtain, le R. P. Claude Bruyere, Prédicateur général.
Profeſſeur de Théologie Morale, le R. P. Louis Domergue, Docteur de Paris.
Profeſſeur de Théologie Scholaſtique, le R. P. Emmanuel Dhérans.
Profeſſeur de Logique, le R. P. Louis-François Prat.
Profeſſeur de Phyſique, le R. P. Jean-Baptiſte-Philippe Durand.

CORDELIERS DE S. BONAVENTURE.

Ce Monaſtere a été fondé en 1220, par Humbert de Grolée, Sénéchal de Lyon, qui leur donna ſon Hôtel. Il eſt devenu célebre par le ſéjour & la mort de S. Bonaventure. Il y a dans ce Couvent une Bibliotheque conſidérable & bien choiſie. Les Religieux ſont actuellement au nombre de trente.

Gardien, le R. P. Claude Buiſſon.
Procureur, le R. P. Jacques Gerentet, Bachelier de Paris.
Sacriſtain, le R. P. Hugues Perra.

Digitized by Google

CARMES de l'ancienne Obſervance de Lyon, appellés communément GRANDS CARMES.

Ces Religieux s'établirent à Lyon ſur la fin du treizieme ſiecle. Louis de Villars, Archevêque, leur aſſigna pour demeure, en 1303, le lieu où ils ſont aujourd'hui. Laurent Bureau, un de leurs Religieux, Confeſſeur de Charles VIII, & de Louis XII, obtint de ces Princes les ſecours qui leur étoient néceſſaires pour bâtir leur Monaſtere & leur Egliſe. Ces Religieux ſont actuellement au nombre de vingt-deux.

Provincial, le R. P. Jean-Baptiſte Chazottier.
Prieur, le R. P. Sulpice Marchand.
Procureur, le R. P. Hippolyte Prélat, Docteur de Paris.
Profeſſeur, le R. P. Leger Thouret, Bachelier de Paris.

AUGUSTINS, appellés communément GRANDS AUGUSTINS.

Ces Religieux s'établirent à Lyon vers l'an 1000. Les Seigneurs de Beaujeu leur donnerent l'emplacement de leur Palais, hors de l'enceinte de la Ville, au lieu qu'ils occupent encore aujourd'hui ſur le quai qui porte leur nom. Leur Egliſe & leur Monaſtere étant tombés en ruine, l'Archevêque François de Rohan, & le Chapitre de l'Egliſe de Lyon, contribuerent à leur rétabliſſement au commencement du ſeizieme ſiecle. On travaille à la conſtruction d'une nouvelle Egliſe. M. de Montjouvent, Doyen de l'Egliſe de Lyon, en poſa la premiere pierre le 6 Septembre 1759, au nom de Monſeigneur le Dauphin.

Provincial, le R. P. Jean-Paul Sallelles.
Prieur, le R. P. Joſeph Janin, Docteur en Théologie.
Procureur-Syndic, le R. P. François de Maljulien, Docteur en Théologie.

CELESTINS.

Le lieu que ces Religieux occupent, appartenoit anciennement aux Templiers. Cet Ordre Militaire ayant été aboli en 1312, & la plus grande partie de leurs biens donnée aux Chevaliers de St. Jean de Jéruſalem, ils firent en 1327 un échange de cette Maiſon contre des Rentes ſur la Verpilliere & quelques autres Villages, avec Amedée V, Comte de Savoie. Amedée VIII, premier Duc de Savoie, qui a été depuis Pape ſous le nom de Felix V, la donna en 1407, aux Céleſtins de France. Louis ſon fils & ſon ſucceſſeur, fit bâtir leur Egliſe en 1450, & mourut dans leur maiſon en 1465 : on y a conſervé ſon cœur. Louis XII, & Anne de Bretagne ſa femme, étant dans cette Ville, firent réparer une partie de leur Maiſon en 1502. Le Cardinal George

George d'Amboiſe fit bâtir en 1507, la plus grande partie des Cloîtres, & mourut dans la Maiſon en 1510. Ce Monaſtere a été rebâti en 1721, & la façade ayant été conſumée par un incendie, elle a été reconſtruite en 1747. Cette Maiſon eſt compoſée de vingt Prêtres.

Prieur, le R. P. Pierre-André Gandin.

Sous-Prieur, le R. P. Antoine de Mably.

Procureur, le R. P. Jean-Claude Peccolet.

CORDELIERS; COUVENT ROYAL, près de la Porte de Vaiſe.

Ce Couvent fondé en 1494, par Charles VIII, & Anne de Bretagne ſon Epouſe, en conſidération de Jean Bourgeois, Religieux de cet Ordre, & leur Orateur, a toujours joui depuis des Privileges des Maiſons Royales. Il fut bâti ſur l'emplacement (par eux acquis) d'un ancien Hôpital, appellé des deux Amants, appartenant au Chapitre de l'Egliſe de Lyon. On y reçoit en Retraite les jeunes gens dont la conduite n'eſt pas réglée.

Gardien, le R. P. Michel-Bonav. Duby, Docteur de Sorbone.

Préſident & Procureur, le R. P. Etienne Aucourt.

MINIMES.

Ces Religieux doivent leur établiſſement à Théodore de Vichy de Champron, Doyen de l'Egliſe de Lyon. Il acheta en 1550, la Maiſon qu'ils occupent, ſituée ſur la colline de S. Juſt. On y tint au mois de Mai 1758, un Chapitre général pour la nomination du Général de l'Ordre. C'eſt le premier Chapitre général de leur Ordre qui ſe ſoit tenu à Lyon.

Provincial, le R. P. Reverdy.

Correcteur, le R. P. Poſuel.

Aſſiſtant Provincial, le R. P. Favre.

Sacriſtain, le R. P. Verguand.

Maître des Novices, le R. P. Taillandier.

Lecteur, le R. P. Joly.

Digitized by Google

CAPUCINS, PREMIER COUVENT.

Ces Religieux doivent leur établiſſement à Lyon, aux Italiens, qui leur acheterent en 1574, une Maiſon appartenante aux Gadagne, ſituée vers le milieu de la colline de Fourvieres. Cette Communauté eſt actuellement compoſée de quarante-deux Religieux.

Provincial, le R. P. Leon d'Iſſoire.

Gardien & Définiteur, le R. P. Amable de Lyon, ancien Profeſſeur de Philoſophie & de Théologie.

Vicaire & Maître des Novices, le R. P. Etienne de Poncin.

CHARTREUX.

Henri III forma en 1584, lors de ſon paſſage à Lyon, le deſſein d'y fonder une Chartreuſe. Il donna à ces Solitaires, l'année ſuivante, l'emplacement d'une Citadelle qu'on fit démolir, ſur la côte de St. Vincent, & voulut que cette Maiſon fût appellée la Chartreuſe du Lis St. Eſprit. Leur Egliſe eſt très-belle, & n'eſt achevée que depuis peu d'années. Le nombre de ces Religieux eſt actuellement de dix-neuf.

Prieur, *Viſiteur de la Province*, Dom Antoine Callas.

Procureur-Syndic, Dom Jean-François Piallat.

PERES DU TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS.

Cette Maiſon, ſituée au Fauxbourg de la Guillotiere, a été fondée avant l'année 1606. Elle eſt compoſée de quarante Religieux.

Ces RR. PP. ont un Hoſpice dans la rue Belle-Cordiere.

Viſiteur, le R. P. Matthieu Moiſſonnier.

Gardien & Aſſeſſeur, le R. P. Alexis Long.

Vicaire, le R. P. Norbert Delhorme.

Syndic de la Cuſtodie, le R. P. Damaſe Pailler.

Procureur, le R. P. Servule Degrange.

Aumônier des Priſons, le R. P. Jean-Marie Petitot.

Secretaire du Viſiteur, le R. P. Donat Raby.

Maître des Novices, le R. P. Adrien Bâty.

Digitized by Google

CARMES DECHAUSSÉS.

Le Marquis de Nereſtang, Grand-Maître de l'Ordre du Mont-Carmel, fonda ce Monaſtere en 1618, à la place d'une ancienne Recluſerie qu'on appelloit *le grand Thune*.

Provincial, le R. P. Benigne.
Prieur, le R. P. Paul Antoine.
Sous-Prieur, le R. P. Raphaël.
Procureur, le R. P. Leon.
Profeſſ. de Théologie, les RR. PP. Sigiſmond & Pierre-Paul.

FEUILLANTS.

Les Feuillants, Religieux réformés de l'Ordre de Saint Bernard, vinrent à Lyon en 1620. Charles de Neuville d'Halincour, Gouverneur de Lyon, leur donna d'abord de quoi bâtir une Egliſe. Le Conſulat fit enſuite conſtruire leur Maiſon, ſituée ſur le quai de St. Clair, & leur donna une Penſion, à condition qu'ils ſeroient à perpétuité les Aumôniers de la Chapelle de l'Hôtel de Ville, & qu'ils y diroient une Meſſe tous les jours.
Provincial, Dom Marlet.
Prieur, Dom Cantal.
Sous-Prieur, Dom Souries.
Procureur, Dom Lavie.
Aumônier de l'Hôtel de Ville, Dom Carié.

CAPUCINS DU PETIT FORET.

Ces Religieux occupent une Maiſon qui appartenoit anciennement aux Thomaſſin, & portoit le nom du *Petit Forêt*. La Reine Anne d'Autriche en perſonne les mit en poſſeſſion de cet établiſſement en 1622, & fit poſer en ſon nom la premiere pierre de leur Egliſe. Cette Maiſon eſt compoſée de quarante Religieux.
Gardien, le R. P. Benoît Grimod.
Définiteur, le R. P. Bruno Benoît.
Vicaire, le R. P. Raimond Perret.
Sacriſtain, le R. P. André Perrot.
Agents de la Province. le R. P. Dominique Breton. le R. P. Auguſtin Chouliaguet.

RECOLLETS.

La Reine Marie de Médicis appella ces Religieux en 1623, de la petite ville de St. Genis-Laval en Lyonnois, où ils

Digitized by Google

ont un Monaſtere. Elle leur donna une Maiſon appellée *Belle-Greve*, dans la rue St. Barthelemi. S. François de Sales y prêcha lors de leur établiſſement. Cette Communauté eſt compoſée de ſoixante-quatre Religieux.

Provincial, le R. P. Céſarée Villard.
Gardien, le R. P. Charles Magne.
Ex-Provincial, le R. P. Alexandre Deberc.
Vicaire, le R. P. Athanaſe Fayolle.
Secretaire. le R. P. Timothée Gros.
Maître des Novices, le R. P. Etienne Martel.
Agent de la Province, le R. P. Cyprien Perral.

Les Regiſtres mortuaires des Hôpitaux des Armées du Roi, en Italie, Provence & Dauphiné, ſont tenus par le R. P. Irenée d'Antoine.

AUGUSTINS RE'FORME'S.

Ces Religieux furent appellés en 1624, dans le Fauxbourg de la Croix-Rouſſe, par le Cardinal de Marquemont, Archevêque, pour donner des ſecours ſpirituels aux habitants de ce Fauxbourg, qui étoient ſans Prêtres & ſans Egliſes. M. Girardeau, Citoyen de Lyon, contribua à leur établiſſement.

Supérieur Général des Auguſtins Réformés de la Congrégation de France, élu le 28 Septembre 1772, le R. P. Eſprit Migniot.

Prieur, le R. P. Etienne Pellin.
Sous-Prieur & Définiteur, le R. P. Baſile Celard.

Digitized by Google

ABBAYES DE FILLES.

S. PIERRE, Abbaye Royale de l'Ordre de S. Benoît.

Godegiſile Roi de Bourgogne & la Reine Teudelinde ſon épouſe, fonderent à Lyon, environ l'an 490, une Communauté d'Hoſpitalieres non cloîtrées, que les Sarraſins ravagerent du temps de Charles Martel. L'Archevêque Ledrade fit rebâtir l'Egliſe & la Maiſon au commencement du neuvieme ſiecle. Il y avoit alors trente-deux Religieuſes. Elles ont vécu long-temps ſéparées les unes des autres dans les différentes terres qui leur appartenoient, ne ſe réuniſſant guere dans leur Monaſtere que pour la célébration de la Pâque. Après une prétendue apparition de la Sœur Alix, du temps de François premier, dont l'Abbé de Montalambert ſon Aumônier a écrit l'Hiſtoire, elles ſe renfermerent dans leur Abbaye. Les Calviniſtes ravagerent cette Maiſon en 1562. Elle a été reconſtruite magnifiquement vers le milieu du ſiecle dernier. On faiſoit autrefois des preuves de Nobleſſe pour y entrer, & pluſieurs Princeſſes des Maiſons de France & de Lorraine en ont été Abbeſſes ou ſimples Religieuſes.

Abbeſſe de S. Pierre, Madame Marg. Magdel. de Monteynard.

LA DÉSERTE, Abbaye Royale.

L'Abbaye Royale de la Déſerte fut fondée en 1260, pour des filles de l'Ordre de Sainte Claire, par Blanche de Châlons, femme de Guichard de Beaujeu, Connétable de France. Le lieu où elles ſont placées étoit alors ſi déſert que le Monaſtere en prit le nom. Les Religieuſes paſſerent en 1304, ſous la Regle de St. Benoît. Elles ſont actuellement au nombre de ſoixante. On y reçoit des Penſionnaires.

Abbeſſe, Madame Marie-Alexandrine de Montjouvent.
Prieure, Madame de Ste. Roſe, Rique.

CHAZAUX, Abbaye Royale.

Luce de Baudine, Dame de Cornillon, fonda en 1333, un Prieuré de l'Ordre de Sainte Claire, dans un hameau de la Paroiſſe de Firminy en Forez, qui a gardé le nom de Chazaux. Après que les Religieuſes eurent paſſé ſous la Regle de Saint Benoît, leur Monaſtere fut érigé en Abbaye Royale, & transféré à Lyon en 1623. Gilberte-Françoiſe d'Amauſe de Chaufailles en a été la premiere Abbeſſe. L'emplacement qu'elles occupent aujourd'hui étoit

Digitized by Google

la demeure de M. de Mandelot, Gouverneur, dont la mémoire ſera toujours précieuſe aux Lyonnois. La ſituation de cette Maiſon eſt agréable. On y reçoit des Penſionnaires.

Abbeſſe, Madame Marie-Anne Batheon de Vertrieu.

PRIEURÉ DE SAINT BENOIT.

La Prieure du Monaſtere de Blie, ſitué en Belle-Cour, & qui n'exiſte plus, réſigna en 1654, ſon Prieuré à Madame Dugué, Religieuſe de l'Abbaye de St. Pierre. La réſignation n'ayant pas eu lieu, Madame Dugué quitta le Couvent de Blie & ſe retira dans celui des Urſulines avec ſa ſœur, auſſi Religieuſe de St. Pierre, qu'elle avoit menée avec elle. En 1658 elles acheterent de leur patrimoine un emplacement ſur le quai de St. Vincent, & y fonderent un Prieuré à la nomination de l'Archevêque, avec la condition expreſſe qu'il pourroit ſe réſigner. Prérogative remarquable & peut-être unique. Cette Maiſon a été rebâtie en 1684. On y reçoit des Penſionnaires.

Prieure perpétuelle, Madame Marguerite de Moulceau.

COMMUNAUTÉS DE FILLES.

SAINTE CLAIRE.

Sous le regne de Henri IV, quelques Religieuſes de l'Abbaye de Ste. Claire de Bourg-en-Breſſe, alarmées des ſuites fâcheuſes de la guerre & de voir leur Ville aſſiégée, ſe réfugierent à Lyon. Elles ſe logerent d'abord dans la rue Buiſſon. Louiſe de Lange, femme du Préſident Balthazar de Villars, leur donna, peu de temps après, une maiſon dans le quartier du Gourguillon. Mais comme ce lieu n'étoit pas commode, elle contribua, environ l'an 1601, à leur procurer l'emplacement de la Baſtie-Palmier, où elles ſont aujourd'hui, près du confluent du Rhône & de la Saône. Le bâtiment qui leur ſert d'Egliſe étoit autrefois un Jeu de Paume, où François Dauphin, fils de François I, but le verre d'eau qui lui donna la mort. La Supérieure prend le titre d'Abbeſſe, & porte une Croſſe de bois.

Digitized by Google

STE. ELISABETH des deux Amants, premier Monaſtere.

Les Religieuſes du Tiers-Ordre de S. François, ſous le titre de Ste. Eliſabeth, Reine de Hongrie, vinrent à Lyon en 1615, de Salins en Franche-Comté. Marguerite d'Ullins, femme de François Clapiſſon, Préſident des Tréſoriers de France, leur fonda un Monaſtere dans la rue de la Charité, en 1617. Le nombre des Religieuſes étant devenu très-conſidérable, il donna lieu à la fondation d'un ſecond Monaſtere ſur le bord de la Saône, entre les portes de Vaiſe. Ce dernier fut nommé *des deux Amants*, à cauſe d'un ancien Tombeau qui a été démoli en 1707, & qu'on appelloit ainſi. Le Monaſtere de Sainte Eliſabeth de la rue de la Charité ayant été ſupprimé en 1745, celui des deux Amants eſt devenu le premier de la Ville. Il eſt actuellement compoſé de 77 Religieuſes.

STE. ELISABETH, ſecond Monaſtere.

Ce Monaſtere a été fondé par Madame de Coligny. Il étoit autrefois le troiſieme du même Ordre à Lyon; il eſt devenu le ſecond par la ſuppreſſion de celui de la rue de la Charité. Le ſurnom de *Collinettes* a été donné à cette Maiſon, ou à cauſe du nom de la Fondatrice, ou parce qu'elle eſt ſituée ſur la colline de St. Sebaſtien.

URSULINES, premier Monaſtere.

Les Religieuſes de Ste. Urſule, ſous la Regle de S. Auguſtin, vinrent de Provence à Lyon en 1612, & s'établirent dans la rue de la Vieille Monnoie.

VISITATION DE STE. MARIE, premier Monaſtere.

Cette Maiſon a été fondée en 1614, peu de temps après l'inſtitution de l'Ordre de la Viſitation de Ste. Marie. C'eſt le premier Monaſtere de cet Ordre en France. Marie-Renée Trunel, veuve de Jean d'Auxerre, Lieutenant-Général au Bailliage de Montbriſon, fit venir des Religieuſes d'Anneci. Elles logerent d'abord ſur la colline de Saint Sebaſtien, au chemin des Fantaſques, & enſuite dans le lieu où elles ſont aujourd'hui, près de la place de Louis-le-Grand. S. François de Sales, leur Fondateur, mourut dans cette Maiſon, le 26 Décembre 1622. On y conſerve ſon cœur. La Maiſon des Pénitentes eſt ſous la direction de ces Religieuſes.

CARMELITES.

Cette Maiſon a été fondée en 1616, par Jacqueline de Harlay, femme du Marquis d'Halincour, Gouverneur de Lyon. Son fils, premier Duc & premier Maréchal de ſon nom, fit bâtir l'Egliſe. Les Villeroy y ont leurs Tombeaux.

Digitized by Google

VISITATION DE STE. MARIE DE L'ANTIQUAILLE, second Monaſtere.

Quelques Religieuſes du premier Monaſtere de la Viſitation de Ste. Marie, formerent en 1627, un ſecond établiſſement dans la montée du Gourguillon. Elles quitterent cette demeure trois ans après, pour aller loger où elles ſont aujourd'hui, dans la Maiſon de l'Antiquaille, bâtie ſur les ruines du palais des Empereurs.

URSULINES, ſecond Monaſtere.

Le nombre des Religieuſes du premier Monaſtere des Urſulines ſe trouvant très-conſidérable, donna lieu, en 1633, à la fondation de cette ſeconde Maiſon, ſituée près de St. Juſt.

ANNONCIADES OU BLEUS-CÉLESTES.

Ces Religieuſes vinrent à Lyon en 1614, & logerent d'abord dans la place de Louis-le-Grand. Gabrielle de Gadagne, Marquiſe de Chevrieres, fonda leur Monaſtere en 1625, ſur la côte de St. Vincent, près des Carmélites.

VISITATION DE SAINTE MARIE DES CHAÎNES, troiſieme Monaſtere.

Cette Maiſon a été fondée le 6 Mai 1640, par Antoinette Guinet de Montverd, de Lagnieu en Bugey. Elle eſt ſituée ſur le quai de Serin, près des Chaînes tendues ſur la Saône.

BERNARDINES.

Ces Religieuſes s'établirent d'abord, près de l'Hôtel de Ville, au lieu que les Miſſionnaires de S. Joſeph occupent actuellement. Elles ſe tranſporterent en 1641, près de la porte de la Croix-Rouſſe.

VERBE-INCARNÉ.

Jeanne Chezard de Matel inſtitua en 1615, l'Ordre du Verbe-Incarné, à Roanne en Forez. Elle aſſembla ſes Religieuſes à Lyon en 1627. Monſeigneur Camille de Neuville, Archevêque, fonda leur Maiſon en 1655, au milieu du Gourguillon, dans le lieu où étoit autrefois une Recluſerie de Ste. Magdelaine.

CONFRAIRIES

Digitized by Google

CONFRAIRIES DE PÉNITENTS.

PÉNITENTS DE NOTRE-DAME DU CONFALON, Compagnie Royale.

EN l'année 1274, St. Bonaventure ſe trouvant à Lyon, à la tenue d'un Concile général, fonda cette Société, qui continua ſes exercices juſqu'en l'année 1562, qu'ils furent interrompus par l'invaſion du Baron des Adrets.

En 1576, MM. les Conſeillers Echevins engagerent M. d'Epinac, pour-lors Archevêque de Lyon, à la rétablir; ils dreſſerent leurs Statuts, qu'ils firent approuver par le Pape Gregoire XIII.

En 1582, le Roi Henri III honora cette Société de ſa préſence; aſſiſta pluſieurs fois, en habit de la confrairie, à ſes exercices, où il reçut le ſerment de fidélité de la Compagnie, qu'il déclara Royale; ordonna qu'on ſuſpendît dans la Chapelle deux couronnes, & lui accorda ſes Lettres Patentes au mois de Décembre 1583.

Depuis cette époque, cette Société s'eſt dévouée à prier, chaque jour de ſes Aſſemblées, ſpécialement pour la conſervation du Roi, de la Famille Royale, & pour la proſpérité de l'Etat.

En 1614, cette Compagnie, trop reſſerrée dans un bâtiment qu'elle poſſédoit dans l'enceinte du Couvent des Cordeliers, du côté du Rhône, l'échangea avec ces RR. PP. ſuivant le contrat qui fut paſſé, le 25 Septembre de la même année, contre celui qu'elle occupe aujourd'hui.

La premiere pierre fut ſolemnellement poſée, en préſence de MM. les Comtes, & de MM. du Conſulat, le 29 Décembre 1631, par M. Charles de Neuville, Gouverneur de Lyon, qui y contribua de ſes deniers. Depuis cette époque, la Maiſon de Villeroy s'eſt déclarée protectrice de cette Compagnie, dont M. de Mandelot, M. le Marquis d'Alincour, M. le Maréchal de Villeroy, M. Camille de Neuville de Villeroy, & M. François-Paul de Neuville de Villeroy, ont été Recteurs.

La Chapelle de ces Pénitents eſt un des plus beaux monuments de la Ville & même du Royaume, par l'élégance de l'Architecture, la beauté de ſes tableaux & le fini des bas-reliefs, & autres ſculptures des plus célebres Artiſtes, & par la richeſſe de ſes ornements.

Digitized by Google

RECTEUR,

Monſeigneur LOUIS-PAUL DE BRANCAS, Marquis de Brancas, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, ci-devant Commiſſaire Plénipotentiaire de Sa Majeſté à la Cour de Turin.

Repréſenté par

Meſſire JACQUES DE FLESSELLES, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes, Premier Préſident du Conſeil Supérieur, & Intendant de la Ville & Généralité de Lyon.

VICE-RECTEUR, M. Michel-Aimé Bertrand, Noble Négociant, *rue Pizay.*

VICE-RECTEUR (autre) M. Matthieu Raſt, Homme du Roi à la Conſervation, & l'un des Notables, *rue Tupin.*

MAITRE DE CHOEUR, M. Geoffroy Chaſſeing, Seigneur du Plantin, Chaſſelay & les Cheres, ancien Conſeiller du Roi en la Juriſdiction des Traites Foraines, ancien Echevin, *rue des Forces.*

DIRECTEUR DES BATIM. M. Jean-François Grand, Conſeiller du Roi, Contrôleur des Fortifications au département de Lyon, Voyer & Architecte de la Ville, *rue du Bât-d'argent.*

TRESORIER DES DENIERS, { M. Joſeph Alhumbert, *rue Baſſe Grenette.* Il eſt auſſi Dépoſitaire des Aumônes deſtinées pour les Ouvriers ſans travail.

NOTAIRES ET SECRETAIRES, { M. André Ferrand, *rue Grôlée.* M. Sebaſtien Soupat, *rue Haute-Grenette.*

PÉNITENTS DU SAINT CRUCIFIX.

Cette Confrairie fut établie en 1590, par le Cardinal Cajetan, Légat en France. Elle choiſit pour ſes aſſemblées la Chapelle de l'ancienne Recluſerie de St. Marcel, ſituée au bas de la Grande-côte. Cette Chapelle a été rebâtie en 1633.

PÉNITENTS DE LA MISÉRICORDE.

Céſar Laure, Bourgeois de Lyon, Milanois d'origine, fonda cette Confrairie en 1636. Le P. Jacques Moricelli, Céleſtin, eut beaucoup de part à cette bonne œuvre. Le principal objet de leur établiſſement, eſt de ſecourir les priſonniers.

RECTEUR, Noble Antoine Chirat, ancien Echevin, *place du Plâtre.*

VICE-RECTEUR, M. Charles Mayeuvre, Ecuyer, *ſur les Remparts.*

Digitized by Google

TRESORIER, M. Jean-Antoine Servant, Ecuyer, *à la montée de la Glaciere.*

Viſiteurs Régents des Priſons, Mrs. { Matthieu Dufay, *port du Temple.* Jacques-Vincent, fils, *rue de la Poulaillerie St. Nizier.*

SECRETAIRE, M. Jean-Joſeph Cinier, Procureur au Conſeil Supérieur, & autres Tribunaux de la Ville de Lyon, *rue St. Jean.*

PÉNITENTS DE NOTRE-DAME DE LORETTE.

Cette Confrairie a été fondée en 1658. Il faut, pour y être reçu, avoir fait le voyage de Lorette. La Chapelle eſt ſituée près du Séminaire de St. Irenée.

RECTEUR, M. Tiſſot, *près de St. Pierre-le-vieux.*

VICE-RECTEUR, M. Martin Nales, *place des Carmes.*

GRAND-MAÎTRE DE CHOEUR, M. Cl. Bonnard, *quai de Retz.*

TRESORIER, M. Claude Bonnard.

SECRETAIRE, M. Claude Defarge, *à la montée de la Glaciere, maiſon Paniſſard.*

PÉNITENTS DE LA PASSION OU DE LA CROIX.

Cette Confrairie a été fondée ſous M. Camille de Neuville, Archevêque de Lyon. La Chapelle eſt ſituée près de St. Clair. On vient de la reconſtruire ſous l'agrément de M. de Montazet, Archevêque de Lyon.

RECTEUR, M. Jean Burgy, *rue du Puits-Gaillot.*

VICE-RECTEUR, M. Antoine Bonjour, *rue St. Dominique.*

VICE-RECTEUR, (autre) M. Pierre Roſtain, *au Puits-pelu.*

Cenſeurs, Mrs. { Claude Lagé, Perpétuel de S. Jean, *près de la Trin.* Philippe Palluy, *près de St. Clair.*

TRESORIER, M. Pierre Laſauſſe, *place des Cordeliers.*

DIRECTEURS DES BATIMENTS { M. Jean-François Dupré, *place du Concert.* M. Louis Laguaite, *rue Tramaſſac.*

SECRETAIRES, { M. Jacques Palluy, *rue Deſirée.* M. Pierre Laplanche, *près de l'Hôpital.*

AUMÔNIER, M. Joſeph Vincent, Licencié de Sorbone, *rue Lafont.*

PÉNITENTS DE SAINT CHARLES.

Cette Aſſociation a été formée vers le commencement du ſiecle dernier, lors des ravages de la peſte, & confirmée par une Bulle du Pape, le 7 Juillet 1682. La Chapelle a été bâtie en 1735, au bout de la rue de la Charité vers les Remparts.

RECTEUR, M. Claude Alberton, *place de l'Herberie.*

VICE-RECTEUR, M. Debout, *rue des Bouchers.*

TRESORIER, M. Jacques Rey, *place de la Grande Douane.*

MAÎTRE DE CHOEUR, M. Pierre Mory, *place de l'Herberie.*

SOUS-MAÎTRE DE CHOEUR, M. Fleuri d'Eproit, *rue de la Boucherie des Terreaux.*

SECRETAIRE, M. Dominique Pellieux, *rue S. Pierre-le-vieux.*

SOUS-SECRETAIRE, M. Jacques Juſſerand, *pl. de la Fromag.*

DOYEN, M. Ambroiſe Deſſaigne, *rue des treize Cantons.*

AUMÔNIER, le R. P. Symphorien Richard, *Récollet.*

CHAPELLE DE SAINT JACQUES.

CEtte Chapelle ſituée ſur la Place de S. Nizier, appartient au Chapitre de cette Egliſe.

Dès l'an 1216, on y tint les Aſſemblées des Communes de la Ville, qui commençoient à ſe former.

On y fait à préſent les Catéchiſmes aux Enfants de la Paroiſſe de S. Nizier.

Une ancienne Confrairie, pour ceux qui auroient fait le voyage de S. Jacques de Compoſtelle en Galice, y fait ſes exercices, de l'agrément du Chapitre de S. Nizier, qui nomme un des Membres de ſon Clergé pour deſſervir cette Confrairie.

RECTEUR, M. Claude Chinard, *quai St. Vincent.*

VICE-RECTEUR, M. Jean Campard, *petite rue Merciere.*

TRESORIER, M. Damien Lapras, *rue du Puits-du-ſel.*

SECRETAIRE, M. Fleury-Joſeph Vaſſerat, *rue Godiniere.*

COURIERS, { M. Fl. Vageney, *à la Boucherie des Terreaux.* / M. Danjean, *place Bourgneuf.*

HÔPITAUX.

HOPITAL GÉNÉRAL

De Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône, & grand Hôtel-Dieu de Lyon.

LES Monuments de l'Hiſtoire montrent la fondation de cet Hôpital dans le berceau de la Monarchie Françoiſe, vers le commencement du ſixieme Siecle.

L'Adminiſtration, qui, dans le treizieme Siecle, avoit été retirée des mains des Laïques, pour être confiée aux Abbés & Religieux de Haute-Combe, qui la céderent en 1486 au Corps Conſulaire de la ville de Lyon, fut rendue en 1583 aux Citoyens qui ſeroient choiſis dans les différents Ordres de la Ville; la qualité & les fonctions de Recteurs primitifs, réſervées au Corps Conſulaire.

A cette derniere époque les reſſources de l'Hôpital rouloient ſur douze à quinze mille livres en bienfaits de nos Rois ou des Citoyens: point ou très-peu de revenus fixes; mais auſſi peu de charges.

L'établiſſement des Fabriques, l'augmentation du Commerce & de la Population dans Lyon, ont prodigieuſement étendu les charges & les forces de cet établiſſement.

On y reçoit les Malades des deux ſexes, de tous les pays, de tous les âges; chaque genre de maladie eſt traité dans des appartements ſéparés, avec une propreté & des ſoins peu ordinaires.

C'eſt un aſyle pour les enfants, légitimes ou bâtards, abandonnés ou expoſés dans la Ville; les orphelins y ſont adoptés: les campagnes, à vingt lieues à la ronde, ſont remplies de ces enfants, nourris & entretenus aux frais de l'Hôpital.

Les femmes des pauvres ouvriers, qui allaitent ou font allaiter leurs enfants, y reçoivent, chaque mois, un ſecours en argent, proportionnel à leurs beſoins.

Trois fois la ſemaine, les Malades du dehors, qui ne veulent ou ne peuvent pas entrer dans l'Hôpital, ſont viſités par les Médecins & Chirurgiens de la Maiſon, dans des Salles deſtinées à cet objet, où l'on diſtribue *gratis* les remedes preſcrits.

On entretient, dans le fauxbourg de la Guillotiere, un petit Hôpital pour les pauvres paſſants, à qui l'on donne à ſouper & que l'on couche.

Digitized by Google

On contribue à la nourriture des filles & femmes débauchées, qui ſont renfermées dans la Maiſon des Recluſes.

Combien d'autres œuvres, également précieuſes, publiques ou ſecretes, n'exerce-t-on pas dans ce Temple de la bienfaiſance ? Il embraſſe tout. Le zele de quatorze Citoyens, qui ſacrifient leur temps & leur fortune à la ſurveillance générale, ne connoît point de bornes ; il ne calcule point les revenus, lorſqu'il s'agit de faire le bien : par lui tous les êtres humains & malheureux par la foibleſſe de l'âge, la diſette ou la maladie, ſont annuellement ſecourus, au nombre de plus de 20000 : de vaſtes édifices les raſſemblent au milieu même de la Société, pour les lui dérober, lorſqu'ils ne ſeroient pour elle qu'un ſpectacle fatigant, & les lui reſtituer, dès qu'ils peuvent la ſervir. Des tréſors fécondés par les bienfaits toujours renaiſſants des Souverains & des Citoyens, réuniſſent les ſecours de tous les genres pour combattre la miſere & la maladie : les beſoins ne ſe font ſentir qu'aux portes de ces Hoſpices, par des ſymboles & des invitations muettes, qui en annoncent l'immenſité.

RECTEURS DE L'HOTEL-DIEU.

Meſſire Etienne Dugas, Chevalier Seigneur de Thurin, Quinſonas, Savonoſt, la Tour-du Champ, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Lieutenant-Criminel en la Sénéchauſſée, Préſident au Préſidial, & ancien Préſident en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand*,
préſide à la Compagnie & aux Délibérations du Bureau.

Noble François Chol de Clercy, Avocat en Parlement & au Conſeil Supérieur, *rue de la Bombarde*,
la direction des affaires & procédures ; le ſoin d'arrêter le compte des Agents & Huiſſiers ; la direction des rentes nobles, penſions foncieres, rentes conſtituées, tant à la ville qu'à la campagne, & a une clef des Archives.

Noble André Rambaud, l'ainé, ancien Echevin, *rue S. Joſeph*,
l'intendance générale & le ſoin des bâtiments, maiſons & héritages dudit Hôpital ſitués en cette Ville, ainſi que des maiſons dont le Bureau a ſeulement la direction, & a une clef des Archives.

M. Louis Reboul, *rue des Feuillants*, Tréſorier des deniers de cet Hôpital,
fait la Recette & Dépenſe des deniers dudit Hôpital, & a auſſi une clef des Archives.

M. Pierre Maupetit, Ecuyer, Conſeiller-Secretaire du Roi, Maiſon Couronne de France, *rue du Puits-Gaillot*,
la direction de la Chirurgie, de la Pharmacie, & des Appartements deſtinés au traitement des maux Vénériens.

M. Matthieu Henry, l'ainé, *quai des Céleſtins*,
la direction des Fiefs de la Part-Dieu, Domaine, Fonds & Maiſons de la Tête-d'or & de la Guillotiere, & des Digues ; les achats de Bled, le paiement de leur mouture, & tout ce qui concerne la Boulangerie.

Digitized by Google

M. Marc-Antoine Mievre, *rue de la Poulaillerie de St. Nizier*, Procureur du Bureau,
la régie de la Boîte; la direction des Chambres basses, & du traitement de la Teigne.

M. Louis Mongez, *place des Cordeliers*,
la direction de l'intérieur dudit Hôtel-Dieu, qu'il est chargé de pourvoir de Toiles & Ameublements nécessaires; le soin des affaires des enfants Comby; la direction des Incurables, & des Domestiques, & le soin de la Sacristie.

M. Jacques-Joseph Alleon, *rue de la Poulaill. de St. Nizier*,
l'inspection sur les Tailleurs, pourvoit à l'habillement des Enfants dont il a la surveillance générale.

M. Joseph-Michel Dian, *rue Neuve*,
la direction de la Cuisine; fait les achats de Savons; la distribution aux pauvres femmes Nourrices du quartier de St. George & de Vaise.

M. Prat, *rue Gentil*,
la recherche des cas fortuits, & le paiement des Nourrices de la campagne pendant le troisieme trimestre.

M. Rocoffort, *rue des quatre Chapeaux*,
l'inspection sur les Grands Livres, Imprimés & autres Ecritures relatives aux affaires de l'Hôtel-Dieu; tient le Contrôle des Entrées de Vins; reçoit les droits de passe-debout; la distribution aux pauvres femmes Nourrices du quartier de la Grande-Rue, & le paiement des Nourrices de la campagne pendant le premier trimestre.

M. Granier, *rue Pizay*, Substitut du Procureur du Bureau,
la régie de la Cave, & fait les achats des Vins; la direction des Maisons & Domaines situés au midi de la Ville, y compris les Domaines de Gerbey & de Veniſſieu; la distribution aux pauvres femmes Nourrices du quartier de Bon-rencontre, & le paiement des Nourrices de la campagne, pendant le second trimestre.

M. Fayolle, *rue de l'Arbre-sec*,
chargé de l'achat des Bois & Charbons, & la direction des Domaines situés au Nord de la Ville; la distribution aux pauvres femmes Nourrices du quartier de la Grande Côte, & le paiement des Nourrices de la campagne pendant le quatrieme trimestre.

Offic. Mrs.
- Prin, Prêtre, Econome, *dans la Maison.*
- Dallier, Notaire & Secretaire, *place de la Platiere.*
- Boscary, Procureur, *rue des trois Maries.*
- Binot, Licencié en Droit, Agent, *rue Tramassac, près du petit Versailles.*
- Frere Antoine Crozier, l'un des Freres dudit Hôpital, *Archiviſte, Teneur de Livres & Ecritures.*
- Michel Carret, Maître ès-Arts, Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu.

Frere Joseph Gonin, *Commis aux Livres de la réception des Enfants.*

Frere François Bourdin, Frere Jean-Fleuri Jalabert, *Commis aux Livres & aux Ecritures.*

Digitized by Google

Commiſſaire en droits Seigneuriaux,

M. Ferrand, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue Grôlée, au coin de la rue Bon-rencontre.*

☞ Le Bureau s'aſſemble deux fois par ſemaine; ſavoir, tous les Dimanches à neuf heures du matin, & tous les Mercredis de l'année à trois heures de relevée.

Imprimeur du Bureau,

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

ANCIENS RECTEURS DE L'HOPITAL GENERAL de Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône, & grand Hôtel-Dieu de Lyon, actuellement vivants.

MESSIEURS

Barthelemi-Jean-Claude Pupil, Chevalier, Seigneur de Myons, Courbas, la Tour-en-Jarreſt, St. Jean-de-Bonnefond, Saint-Chriſto & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, ancien premier Préſident en la Cour des Monnoies, Lieutenant-général honoraire en la Sénéchauſſée & au Préſidial, & en ſurvivance auxdits Offices, *place de Louis-le-Grand.* 1723, 1724.

Jacques-Annibal Claret de la Tourrette de Fleurieu, ancien Préſident honoraire en la Cour des Monnoies, ancien Lieutenant-général criminel, & ancien Prévôt des Marchands, *rue Boiſſac.* 1725, 1726.

Jean-Claude Fay, Ecuyer, Conſeiller-Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France & de ſes Finances, ancien Echevin, & Conſeiller de Ville, *rue St. Marcel.* 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, & 1733.

Claude Riverieulx, Ecuyer, Seigneur de Chamboſt, ancien Echevin, & Conſeiller de Ville, *rue Sala.* Tréſorier. 1732, 1733.

Jean-Baptiſte Flachat, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet-les-Oulles, Chevalier de l'Ordre du Roi, ancien Prévôt des Marchands, *dans ſon Château.* 1733, 1734.

Guillaume Charrier, Chevalier, Seigneur de la Roche, Chenas, la Tour-du-Bief & autres lieux, ancien Préſident honoraire à la Cour des Monnoies, & Lieutenant Particulier en la Sénéchauſſée, *rue Boiſſac.* 1737, 1738.

Jacques Lambert, Conſul d'Eſpagne & chargé des affaires de S. M. Catholique à Lyon, ancien Echevin, *quai de Retz, port St. Clair.* 1738, 1739, 1740, 1741. Tréſorier, 1752, 1753. Exconſul, 1763, 1764.

Jean-

Digitized by Google

MESSIEURS

Jean-Pierre Perrin, Ecuyer, ancien Conseiller du Roi en la Cour des Monnoies, *rue du Bœuf.* 1739, 1740, 1741, 1742. 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749.

Matthieu Garnier de la Monniere, Avocat, *place de Louis-le-Grand.* 1740, 1741, 1742, 1743.

Jean-François Geneve, ancien Echevin, *rue des Bouchers.* 1741, 1742, 1743, 1744.

Camille Dareste, Seigneur de Saconay, ancien Echevin, *place de Louis-le-Grand.* 1743, 1744, 1745, 1746.

François Benoit, *quai de Retz*, 1745, 1746, 1747, 1748.

Geoffroy Chasseing, Seigneur du Plantin, de Chasselay & les Cheres, Conseiller du Roi en la Jurisdiction des Traites & Foraines de cette Ville, ancien Echevin, *rue des Forces*, 1746, 1747, 1748, 1749; Tréforier, 1750, 1751; Exconsul, 1757, 1758.

Christophe la Rochette, Avocat, ancien Echevin, Procureur du Roi en la Jurisdiction de la Police, *rue du Bœuf.* 1748, 1749, 1750, 1751.

Pierre Campredon, ancien Echevin, *rue du Bât-d'arg.* 1748, 1749, 1750.

Alexandre-Pontian Reynaud, Ecuyer, *rue St. Dominique.* 1748, 1749, 1750, 1751.

Jacques-Reymond Birouste, Ecuyer, *rue du Puits-gaillot.* 1748, 1749, 1750, 1751.

François Tête, 1748, 1749, 1750, 1751.

Paul Durand, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Seigneur de Châtillon, la Flachere & autres lieux, *rue du Bœuf.* 1749, 1750.

Cl. Servan, anc. Echevin, *rue de la Gerbe.* 1750, 1751, 1752. Exconsul, 1772, 1773.

Jean-Pierre Fulchiron, Greffier en chef du Bureau des Finances, *rue Sirene.* 1751, 1752, 1753, 1754.

Laurent-Louis Mayeuvre de St. Felix, Ecuyer, *rue neuve de la Charité.* 1751, 1752, 1753, 1754.

Jean-François Tolozan, Chevalier, Maître des Requêtes, ancien Avocat général honoraire en la Cour des Monnoies, *à Paris.* 1752, 1753.

François-Ignace Roze, *rue Ste. Catherine.* 1752, 1753, 1754, 1755.

Etienne Fontaine, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue Clermont.* 1753, 1754, 1755, 1756.

Ant. Coumarmot, ancien Juge-Conservateur, *rue Lafont.* 1753, 1754, 1755, 1756.

Jacques-Claude Yon, Chevalier, ancien Seigneur de Jonage,

Digitized by Google

MESSIEURS

Conſeiller au Conſeil Supérieur, ancien Conſeiller du Roi en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.* 1754, 1755.

Antoine Chirat, ancien Echevin, *place du Plâtre.* 1754, 1755, 1756, 1757.

Jean Dervieu de Villars, Ecuyer, Seigneur de la Baronnie du Varey, *rue St. Joſeph.* 1755, 1756.

Charles-Claude Mayeuvre des Rochers, Ecuyer, *rue neuve de la Charité.* 1755, 1756, 1757, 1758.

Jerôme Sponton, Gentilhomme Toſcan, Agent de S. A. R. l'Archiduc Grand-Duc de Toſcane, *rue des Feuillants.* 1755, 1756, 1757, 1758.

Pierre Poſuel de Verneaux, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, ancien Préſident en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée, Préſidial, & ancien Lieutenant général de Police, *place de Louis-le-Grand.* 1756, 1757, 1758.

Aimé Guillin, Avocat, ancien Echevin, *petite rue Ste. Croix.* 1756, 1757, 1758, 1759.

François Valeſque, ancien Echevin, *place de Saint Pierre.* 1756, 1757, 1758, 1759. Tréſorier le 23 Septembre 1759, 1760, 1761; Exconſul, 1769, 1770, 1771.

Horace Merlin, *place Confort.* 1756, 1757, 1758, 1759.

André Rambaud, anc. Echevin, *rue St. Joſeph.* 1756, 1757, 1758, 1759. Tréſorier, 1762, 1763. Exconſul, 1774 & 1775.

Amable Chauvet, *rue Grenette.* 1757, 1758, 1759, 1760, 1761.

Jean-Louis Marion, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Seigneur de la Tour, *rue Saint Dominique.* 1757, 1758, 1759, 1760, 1761.

Antoine Torrent, l'ainé, Echevin, *rue St. Dominique.* 1757, 1758, 1759, 1760, 1761.

Matthieu Dupont, *place St. Pierre*, 1758, 1759, 1760, 1761.

Fleuri Dian, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, *rue Neuve.* 1758, 1759, 1760, 1761.

Etienne Bron, ancien Echevin, *à la Chamarerie de St. Paul,* Exconſul, 1759, 1760, 1761, 1762.

Jean-Louis Auriol, ancien Receveur des Conſignations au Bailliage de Beaujolois, & ancien Juge-Conſervateur, *quai de Retz, port St. Clair.* 1759, 1760, 1761, 1762.

Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, Juge-Conſervateur, *rue St. Jean.* 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764.

Jacques Joliclerc, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, Avocat, Subſtitut de M. le Procureur-Général au Conſeil Supérieur, ancien Echevin, *rue du Bœuf.* 1760, 1761, 1762.

Jean-Bapt. Ardiſſon, *rue St. Côme.* 1760, 1761, 1762, 1763.

Digitized by Google

MESSIEURS

Claude Daſſac, *rue Buiſſon.* 1760, 1761, 1762.
Pierre-Thomas Rambaud, *place du Plâtre,* 1760, 1761; Tréſorier, 1766, 1767.
François Maurice, *rue Lafont.* 1762, 1763.
Matthieu Chirat, *rue Ste. Catherine.* 1762, 1763.
Jean Imbert, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, *rue de la Gerbe,* 1762, 1763.
Laurent-Félix Sponton, Conſul de la Séréniſſ. République de Gênes, & ancien Echevin, *rue du Puits-Gaillot.* 1762, 1763. Tréſorier, 1764, 1765.
Pierre Jordan, *rue Pizay,* 1762, 1763.
Joſeph-Antide Chaſſeing, Ecuyer, *rue des Forces.* 1762, 1763, 1764.
Pierre Bertaud, Ecuyer, Seigneur de la Vaure, Taluyers, Prapin & autres lieux, ancien Conſeiller du Roi en la Cour des Monnoies, *rue d'Auvergne,* 1763, 1764, 1765.
Jean-Louis Deſroys, Avocat, ancien Echevin, Intendant des Finances de Mgr. le Duc d'Orléans, *à Paris.* 1763, 1764, 1765, 1766.
Jean-François Grimod, *quai de Retz.* 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768.
Jean Sandrin de Champdieu, Seigneur de Jarnioſt, & de la Roche, *rue de la Juiverie.* 1764, 1765.
Louis Jacquier, *place de S. Nizier.* 1764, 1765, 1766, 1767.
Pierre Portal, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.* 1764, 1765.
François Piron, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, *rue Neuve,* 1764, 1765, 1766, 1767.
Jean-Pierre Bentabole, *à Toulouſe.* 1764, 1765, 1766, 1767.
Charles-Claude Briaſſon, ancien Echevin, *rue du Romarin.* Exconſul. 1765, 1766.
Alexandre Conſtant, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, *rue du Puits-Gaillot.* 1765, 1766, 1767, 1768.
Louis Chirat, *rue Longue.* 1765, 1766, 1767 & 1768.
Cl. Lemoyne, *rue Puits-Gaillot.* 1765, 1766, 1767, 1768.
Barthelemi-Léonard Pupil de Myons, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, ancien Premier Préſident en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Gr.* 1766, 1767, 1768, 1769.
André Barety, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Seigneur de Villebois, *rue St. Marcel.* 1766, 1767. Tréſorier, 1768, 1769.
André Cathelin, l'ainé, *rue S. Côme.* 1766, 1767.
Jean-Marie Myevre, *rue de la Poulaill. de St. Nizier.* 1766, 1767, 1768, 1769.
Antoine Guillin du Montet, Seigneur de Pougelon, Avocat,

MESSIEURS

ancien Echevin, *place de la Boucherie de St. Paul.* 1767, 1768.

Pierre Monlong, l'ainé, Ecuyer, ancien Echevin, *place des Terreaux*; Exconſul. 1767, 1768.

Meſſire Jean-Baptiſte Charrier de la Roche, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, ancien Préſident en la Cour des Monnoies, ancien Lieutenant particulier en la Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon, & actuellement Préſident au Conſeil Supérieur, *rue Boiſſac.* 1770, 1771.

Paul Aulagnier, *rue du Bât-d'argent*, 1768, 1769, 1770, 1771.

L. Reboul, *gr. rue des Feuillants*, 1768, 1769, 1770, 1771.

Louis Feliſſent, *rue Dubois.* 1768, 1769, 1770, 1771.

Pierre-Helene Souchay, Ecuyer, *rue du Puits-Gaillot.* 1768, 1769, 1770, 1771.

M. François-Pierre-Suſanne Brac, fils, Ecuyer, Avocat, *quai de la Baleine.* 1769, 1770, 1771, 1772.

M. Pierre Calliat, *rue du Puits-Gaillot.* 1769, 1770, 1771, 1772.

M. Antoine Dian, *rue Buiſſon.* 1769, 1770, 1771, 1772.

Claude Petrot, *rue Lafont.* 1768, 1769. Tréſorier, 1770, 1771, 1772, 1773.

Gabriel Fayolle, *rue des trois-Carreaux.* 1770, 1771, 1772, 1773.

Antoine Rocoffort, *port du Temple.* 1770, 1771, 1772, 1773.

François Tournachon l'ainé, *place Neuve des Carmes.* 1770, 1771, 1772, 1773.

M. Gatien-François Falſan, *derriere l'Egliſe de St. Nizier.* 1772, 1773.

FONDATION pour le Quartier de rue Neuve.

M. GIRON, Capitaine du quartier de rue Neuve, fit par ſon Teſtament, du dix-huit Juillet 1695, une Fondation pour ſoulager des Pauvres honteux, & pour marier de pauvres Filles de ſon quartier. Les fonds deſtinés à ces bonnes œuvres ſont entre les mains de MM. les Recteurs de l'Hôtel-Dieu. La ſomme de 200 liv. doit être employée tous les trois ans à la dot d'une pauvre fille. On en fait tirer trois, & le Fondateur a voulu qu'on donnât 6 liv. à celles qui n'ont pas eu le lot. Ces Tirages doivent ſe faire chez le Capitaine du quartier de la rue Neuve. Les titres de cette Fondation ſont entre ſes mains.

Digitized by Google

HOPITAL GÉNÉRAL

De la Charité & Aumône générale de Lyon.

CET établiſſement qui *a ſervi de modele aux autres Hôpitaux du Royaume, même à l'Hôpital général de Paris**, doit ſon origine à un de ces événements qui n'affligent que trop ſouvent l'humanité.

EN 1531 une famine affreuſe déſola toute la France. Malgré les loix qui prohiboient l'exportation des grains; de pauvres habitants des provinces voiſines ſe réfugierent à Lyon au nombre de douze mille, & augmenterent la miſere ſubſiſtante. D'un côté les Magiſtrats municipaux firent publier qu'ils paieroient le bled vingt ſous par ânée au deſſus du prix courant; & bientôt le bled fut plus abondant à Lyon que dans aucune ville du Royaume. D'autre part les principaux Citoyens s'aſſemblerent, s'aſſocierent au nombre de cinquante, firent des quêtes, dénombrerent les pauvres étrangers & citadins; les diviſerent en cinq quartiers, & leur diſtribuerent le pain, & l'aumône, juſqu'au moment où la nouvelle récolte ramena l'abondance & la tranquillité; les pauvres étrangers ſe retirerent *en béniſſant les Lyonnois.*

ON avoit vu la néceſſité de ſoulager la miſere, & le danger de confondre les malades avec les ſains. C'étoit le temps où s'établiſſoient à Lyon ces Manufactures de ſoie qui ont augmenté ſi prodigieuſement le commerce de la Ville; mais qui y concentrent néceſſairement la miſere, toutes les fois que les deuils publics, ou d'autres circonſtances amenent des ceſſations de travail. Il reſtoit entre les mains du Tréſorier de l'aſſociation une ſomme de 396 liv. 2 ſous 7 den. & ſur cette baſe étroite on fonda cet établiſſement. La protection de nos Rois, qui l'ont mis ſucceſſivement ſous leur garde ſpéciale, les privileges qu'ils lui ont accordés, l'appui & les bienfaits des Gouverneurs, les libéralités des Archevêques, du Chapitre des Comtes de Lyon, des principaux Corps de la Ville, & d'un grand nombre de Citoyens, le zele conſtant & généreux des Adminiſtrateurs, ſuite naturelle du régime de l'Adminiſtration & du caractere charitable des Lyonnois, ont fait le reſte.

UN des premiers bienfaits de cette Adminiſtration fut l'établiſſement d'un moulinage de ſoie, le premier qui ait été connu en France. Ce fut l'idée d'Etienne Turquet, Fondateur de la Fabrique de ſoie, & le ſecond Adminiſtrateur pour les années 1535 & 1536.

Aujourd'hui l'Hôpital général de la Charité réunit dix objets principaux de police & de bienfaiſance publique.

* Lettres Patentes du mois de Septembre 1729.

Digitized by Google

1°. La Diſtribution dans les cinq quartiers déterminés en 1531, du pain aux Peres de famille vraiment pauvres & honnêtes.

2°. La diſtribution du pain & du linge à tous les priſonniers.

3°. L'entretien de l'Hôpital des Recluſes, concurremment avec le Corps de Ville & l'Hôtel-Dieu.

4°. L'aumône ſecrete à d'honnêtes familles dont les beſoins ſont connus.

5°. La Dotation annuelle de 33 filles de pauvres citoyens, & de toutes les filles adoptives de l'Hôpital qui ſont demandées en mariage.

6°. L'enlévement des mendiants de la Ville & des Fauxbourgs, leur entretien, logement, nourriture, travaux, direction & police, conformément à toutes les Lettres Patentes, & notamment à celles de 1729.

7°. L'entretien, le logement & la nourriture des citoyens des deux ſexes, qui parvenus à l'âge de 70 ans accomplis, ne trouvent plus des reſſources dans leurs fortunes, leur travail, & leurs familles.

8°. Les Enfants orphelins, que l'Adminiſtration, ſur la préſentation des Parents, adopte depuis l'âge de ſept ans juſqu'à l'âge de quatorze, ſur leſquels dès-lors, conformément aux Lettres Patentes, elle acquiert juſqu'à vingt-cinq ans, tous les droits de la puiſſance paternelle, & à qui elle tient vraiment lieu de pere.

9°. Les Enfants délaiſſés ou abandonnés par leurs peres & meres depuis l'âge de ſept ans & au deſſus, juſqu'à douze accomplis, que l'Adminiſtration reçoit ſur la préſentation des voiſins, les certificats des Officiers de quartier, & après des informations requiſes.

10°. Les Enfants adoptifs, les Enfants trouvés, expoſés ou délaiſſés qui paſſent à ſept ans de l'Hôtel-Dieu à la Charité. Par délibération du 29 Avril 1767, l'Adminiſtration a arrêté que tous les Enfants de cet Hôpital ſans exception, ſeront aux frais de l'Adminiſtration, nourris, élevés & entretenus à la campagne, pour la repeupler & y former des agricoles; qu'indépendamment des gages & des vêtements donnés aux nourriciers, il leur ſera payé 6 livres, en juſtifiant par eux que l'enfant a fait ſa premiere Communion à la campagne, & 30 liv. de gratification, ſoit qu'ils aient conſervé les enfants juſqu'à l'âge de 18 ans, ſoit qu'ils les aient mariés plutôt.

Depuis ſon origine l'Adminiſtration a été conſtamment élective & tournante, c'eſt-à-dire, qu'il faut avoir le vœu des Adminiſtrateurs actuels, & être appellé par eux à l'adminiſtration pour y entrer; ils ſe ſuccedent ainſi tous les deux ans, de maniere que le Bureau eſt toujours compoſé de la

Digitized by Google

moitié des Adminiſtrateurs anciens, & de la moitié des nouveaux; ils redoublent ordinairement leur ſervice; par-là leurs connoiſſances ſont plus étendues, plus ſûres, & ils ſont diſpenſés du ſervice de 2 années qu'ils doivent à l'Hôtel-Dieu.

Cette adminiſtration eſt partagée entre dix-huit Recteurs, dont le ſervice eſt de deux années & le rang dans l'ordre qui ſuit: un Chanoine Comte de Lyon, un Avocat, un ancien Echevin, un Tréſorier des deniers, & quatorze Notables Citoyens, dont le rang ſans diſtinction ſe regle par l'ancienneté du ſervice & de l'âge.

RECTEURS DE LA CHARITÉ.

Meſſire Louis-François de Poix de Marecreux, Vicaire général de l'Evêché de Saintes, Précenteur de l'Egliſe, Comte de Lyon, *à l'Archidiaconé*,

préſide à la Compagnie & aux délibérations du Bureau. Il a la direction des Eccléſiaſtiques, & du Spirituel de la Maiſon, avec l'inſpection ſur les Fondations.

Noble Marc-Antoine Bloud, Avocat, Conſeiller du Roi, Aſſeſſeur en la Maréchauſſée générale de Lyonnois, Forez & Beaujolois, Conſeiller de Ville, *rue de Flandres*,

a la direction des affaires de cet Hôpital, & des adoptions; a l'inſpection de tout ce qu'on fait imprimer; le ſoin d'arrêter les états des Agents, des Huiſſiers & de l'Imprimeur; l'inſpection des Mendiants, & la direction de la Seigneurie du Perron.

Noble François-Marie Bruyere, ancien Echevin, *rue du Puits-Gaillot*,

a l'intendance des bâtiments de cet Hôpital & des maiſons en Ville, ſoit dudit Hôpital, ſoit des adoptifs; la diſtribution des Aumônes ſecretes, & la Direction de la Seigneurie du Perron.

M. François Muguet, fils ainé, Tréſorier des deniers de cet Hôpital, Conſeiller de Ville, *rue Deſirée*,

reçoit toutes les ſommes dues à l'Hôpital à quelque titre que ce ſoit; paie tous les jours de la ſemaine, & ſuivant l'inſtitution primitive de l'Adminiſtration, rembourſe les ſommes dépoſées dans l'Hôpital pour des Mineurs, auſſi-tôt qu'ils deviennent Majeurs, qu'ils s'établiſſent, qu'ils ſe marient, & qu'il peut valablement ſe libérer.

M. Jean-Baptiſte Denoyer, *rue Deſirée*,

a l'inſpection ſur la Pharmacie & la Chirurgie, ſur les Infirmeries des garçons & des filles; la direction des meubles & uſtenſiles de la Maiſon; la régie du Domaine de l'hoirie Bouillon, ſitué au fauxbourg de la Croix-Rouſſe; des Maiſons & fonds ſitués au fauxbourg de la Guillotiere, appartenants à cet Hôpital.

M. Clément Catié, *rue Mulet*,

a l'inſpection ſur le Grenier à linge, ſur la Buanderie & dépendances; le ſoin de l'achat des Toiles, des Savons & Amidons, &c. de payer tout ce qui a rapport au Grenier à linge, de même que les Lavandiers & Lavandieres.

Digitized by Google

M. Anne-Chriſtophe Mallebay, *grande rue Mercière*, Procureur du Bureau,

a la direction des Archers ou Suiſſes de cet Hôpital, & la régie de la Seigneurie du Perron.

M. Leonard Chaland, *place St. Pierre*,

a le ſoin de l'achat des Bleds; la direction de la Boulangerie, des Moulins à bled, & de tout ce qui a rapport à cette partie; du Bateau où ſe lave le linge; le ſoin de payer les gages des Porte-ſacs, Charretiers, & autres employés dans ſon diſtrict.

M. François Pachot, *rue du Puits-Gaillot*,

eſt chargé de vérifier le paiement des gages, gratifications & hardes que l'on donne aux Payſans pour les enfants qu'ils ont en nourrice; de faire le relevé des enfants qui reviennent de la campagne pendant la ſemaine; de l'inſpection particuliere ſur les ſous-ordres employés à cette partie; du ſoin de faire le dénombrement des différents Corps de cet Hôpital; & celui de veiller au recouvrement des dettes actives; & la direction du Domaine de Selette, ſitué en la Paroiſſe d'Irigny.

M. Léon-Joſeph Antony, *quai S. Antoine*,

a l'inſpection ſur les Ecritures & les Livres en parties doubles; le ſoin de l'achat du Bois à brûler & des Charbons; l'inſpection ſur la Cuiſine, la Boucherie, & ſur les Mendiants.

M. Pierre-Nicolas Carron, *rue Clermont*,

a la direction du Corps des vieux, & de celui des vieilles; la Cordonnerie & dépendances, & l'achat des Cuirs; le ſoin de payer les gages des ouvriers employés dans ſon diſtrict.

M. Charles Dutilleu, *rue du Bât-d'argent*,

a la direction des Filles adoptives, appellées Filles de Ste. Catherine, ſoit à la Ville, ſoit à la Campagne; la régie de la Fabrique & vente du Plâtre; le ſoin de l'achat des Matieres propres à ſa fabrication; de payer tous ceux qui ſont employés dans cette partie; la régie du Domaine ſitué à Marcy-ſur-Anſe, appartenant aux enfants Ropique, adoptifs; les Quêtes à la diſtribution de Saint Bonaventure; les adoptions du côté de Fourvieres, & l'inſpection ſur les Mendiants.

M. Zacharie Pavy, *rue de la Vieille Monnoie*,

a la direction des filles délaiſſées, appellées Paſſantes; des filles expoſées, appellés filles de Sainte-Thereſe, ſoit à la Ville, ſoit à la Campagne; les Quêtes a la diſtribution de Ste. Catherine; les adoptions du côté de Saint Nizier, & l'inſpection ſur les Mendiants.

M. Bernardin Foray, *rue Lafont*,

a la diſtribution du pain à la Chanal; l'inſpection ſur les Moulins à ſoie; la régie du domaine Delor, ſitué aux Haies; les adoptions du côté de Fourvieres; la direction des Cachots, & l'Inſpection ſur les Mendiants.

M. Louis Dumas, *place de Louis-le-Grand*, Subſtitut du Procureur du Bureau,

a la diſtribution du pain à la Charité; a le ſoin de l'achat du Vin; la direction du Contrôle des droits d'entrées de Vin dus à cet Hôpital, & ceux qui ſont dus pour les Billets de paſſe-debout, & de tout ce qui a rapport à ces parties, la régie de la Seigneurie du Perron; les adoptions du côté de S. Nizier, & l'inſpection ſur les Mendiants.

M. Louis-Moyſe Louis, *rue de la Gerbe*,

a la diſtribution du pain à Ste. Catherine; a le ſoin d'acheter toutes les Draperies; l'inſpection ſur les Fabriques des bas, bonnets & dépendances; ſur les Teintures, ſur les Tailleurs & les Tailleuſes; le devidage & moulinage du poil de chevre & fleuret; la diſtribution générale des habits pour les Pauvres de cet Hôpital, tant à la Ville qu'à la Campagne.

M.

Digitized by Google

M. Jean-Gabriel Seranne, fils, *rue St. Dominique*, a la distribution du pain à S. George; la direction du Corps des Enfants orphelins adoptés, appellés Enfants de la Chanal, soit à la Ville, soit à la Campagne; la direction de la Sacristie, & des Tentures pour les enterrements; la régie de la Prébende Crochat, située à Ste. Foy-de-Vile-Dieu en Forez, près de Feurs; celle de la Maison & fonds situés à Neuville, appartenants aux enfants Rouge, adoptifs; les adoptions du côté de Fourvieres; la direction des Cachots, & l'inspection sur les Mendiants.

M. Gaspard Fontaine, fils, Ecuyer, *rue Clermont*, a la distribution du pain à S. Bonaventure; la direction du Corps des Garçons délaissés, appellés Passants, & des Garçons exposés, appellés petits Garçons, soit à la Ville, soit à la Campagne; la régie des fonds situés à Talluyers, appartenants aux enfants Labourne, & les adoptions du côté de S. Nizier.

Sept de MM. les Recteurs sont spécialement chargés de l'inspection des Mendiants des deux sexes; de faire la visite chaque jour de la semaine dans le lieu où ils sont renfermés, afin de les interroger; de prendre, relativement à eux, les informations nécessaires; d'en faire rapport au Bureau, d'inspecter enfin leurs travaux, leur nourriture, & tout ce qui est de l'ordre & de la police de ce lieu.

MM. les Recteurs Chargés des Mendiants, & le jour de leur visite.

Dimanche. M. Bloud.
Lundi. . . M. Dutilleu.
Mardi. . . M. Pavy.
Mercredi. M. Antony.
Jeudi. . . M. Foray.
Vendredi. M. Dumas.
Samedi. . M. Seranne.

Nota. Ceux qui auront des mendiants à réclamer pourront s'adresser au Recteur qui aura été de visite le jour où le mendiant aura été arrêté.

Officiers.
Mrs.
- Ezéque, Prêtre, Econome, *dans la Maison.*
- Delhorme, Notaire, Secretaire du Bureau, *place de la Comédie.*
- Deyrieu, Procureur, *rue St. Jean.*
- Dupré, Archiviste & Agent, *rue St. Jean.*
- Dupleſſis pere, Teneur des Livres. } *place de Louis-*
- Dupleſſis fils, Adjoint. } *le-Grand.*
- Buytouzac, Chirurgien Major, *dans la Maison.*

Commissaire en droits seigneuriaux, M. Ferrand, Conseiller du Roi, Notaire, *rue Grôlée, au coin de la rue Bonrencontre.*

Le Sr. Martin, Commissaire de Police, est chargé du recouvrement des amendes, & des droits sur les Communautés, attribués aux Hôpitaux, *place Confort.*

Huissier, Alex. Franç. Berthaud, *place de la Baleine.*

Le Bureau s'assemble,

Depuis la fête de Tous les Saints jusqu'à Pâque, les Dimanches & les Mercredis, à trois heures après midi.

Depuis Pâque jusqu'au Dimanche qui suit la Nativité de la Sainte Vierge, les Dimanches à huit heures du matin, & les Mercredis à trois heures après midi.

Depuis le Dimanche qui suit la Nativité de la Sainte Vierge, jusqu'à la fête de tous les Saints, le Bureau ne s'assemble que tous les Mercredis à trois heures après-midi.

Imprimeur du Bureau,

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

ANCIENS RECTEURS DE L'HOPITAL GENERAL de la Charité, & Aumône générale de Lyon, actuellement vivants.

MESSIEURS

1731. François Brac, Avocat, ancien Echevin, *rue des trois Maries.* Continué en 1733 & 1734.
1731. Floris Mongirod. Continué en 1733 & 1734.
1734. Benoît-Victor-Hubert de St. Didier, Chevalier, Conseiller du Roi, Tréſorier de France, honoraire au Bureau des Finances de la généralité de Lyon, *rue St. Dominique.*
1735. Hector de Lévy, Prieur de Ventadour & de S. Romain-le-Puy, ancien Précenteur de l'Egliſe, Comte de Lyon, *place St. Jean.*
1735. Marc-Antoine Chappe, Avocat, ancien Echevin, *rue de la Peyrollerie.* Continué en 1737 & 1738.
1735. Claude Pernon, pere, Secretaire du Roi honor. près l'ancienne Cour des Monn. de Lyon, *à la montée du Chemin neuf.*
1735. Jean Gardelle, *rue du Puits-Gaillot.*
1738. Antoine Lacroix, Docteur en Théologie, de la maiſon & Société Royale de Navarre, Baron & anc. grand Obéancier de St. Juſt de Lyon, Préſident, Tréſorier de France au Bureau des Finances, *place des Minimes.* Continué en 1740 & 1741.
1739. Franç. Deſchamps, Avocat, Conſeiller du Roi & ſon Procureur en la Maréchauſſée générale du Lyonnois, Forez & Beaujolois, ancien Echevin, *quai de la Baleine.* Continué en 1741 & 1742.

Digitized by Google

MESSIEURS

1740. Jean Pitiot, *quai Chalamont.* Continué en 1742 & 1743.

1741. Louis-Albert de Lezay de Marnezia, Chamarier de l'Egliſe, Comte de Lyon, actuellement Evêque d'Evreux.

1741. Jean-Baptiſte Verger, ancien Echevin. Continué en 1743 & 1744. Tréſorier en 1763 & 1764. Exconſul en 1770, 1771 & 1772, *quai St. Antoine.*

1742. Antoine Pautrier, ancien Echevin, *vis-à-vis de l'Egliſe de St. Laurent.*

1742. François Claviere, l'ainé, ancien Echevin, Tréſorier en 1749 & 1750, & en qualité d'Exconſul en 1758 & 1759, *derriere la Comédie.*

1743. Jean-Menard, neveu, *rue de la Poulaillerie St. Nizier.* Continué en 1745.

1744. Philippe Billion, *à la montée de Montauban.*

1744. Laurent Audra, ancien Echevin, *rue S. Joſeph.* Continué en 1746 & 1747.

1744. Etienne Bron, ancien Echevin, *à la Chamarerie de St. Paul.* Continué en 1746 & 1747.

1745. Pierre-Céſar Desbullois, *rue du Bât-d'Argent.* Continué en 1747, 1748 & 1749.

1745. Charles-Claude Briaſſon, ancien Echevin, *r. Romarin.* Continué en 1747 & 1748.

1746. Gaſpard-Roch-Auguſtin Quinſon du Bougeard, Chevalier Conſeiller du Roi, Préſident Tréſorier général de France de la généralité de Lyon, *rue de l'Arſenal.*

1746. François Proſt, Avocat, Seigneur de Royer, ancien Echevin, & ancien Conſeiller de Ville, *vis-à-vis de la petite porte de Ste. Croix & du Palais.* Continué en 1749.

1746. Louis Pernon, Ecuyer, actuellement député du Commerce de la ville de Lyon. *A Paris, rue Montmartre.* Continué en 1748.

1747. François Bruyeres, ancien Echevin, *rue du Puits-Gaillot.* Continué en 1749 & 1750. Actuellement Exconſul.

1748. Marc-Antoine Trollier de Senevas, Chevalier Conſeiller du Roi, Préſident Tréſ. de France au Bureau des Finances de la généralité de Lyon, *rue de l'Arſenal.*

1750. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, Avocat, Bâtonnier de l'ordre, ancien Echevin, *place de Louis-le-Grand.* Continué en 1752, 1753 & 1754.

Digitized by Google

MESSIEURS

1750. Alexandre Faure, *q. de Retz.* Continué en 1752 & 1753.
1750. Jean-Claude Michel, *près de la Boucherie de S. Paul.*
1750. Maurice Giraud, ancien Echevin, Tréſorier en 1759 & 1760, *rue de l'Aumône.*
1751. Jacques Daudé, Chevalier, ancien Echevin; Tréſorier, en 1753 & 1754, & Exconſul en 1764 & 1765, *rue St. Dominique.*
1751. Jean Charton, Secretaire du Roi, *à la Montée des Carmélites.*
1751. Pierre Monlong, Ecuyer, ancien Echevin, *place des Terreaux.* Continué en 1753 & 1754, & Tréſorier en 1755 & 1756.
1752. Louis-Céſar Bron, *à la Chamarerie de St. Paul.*
1752. Louis Charlet, *rue Tupin.*
1752. Lambert de la Font, Ecuyer, *place de la Boucherie de Saint Paul.*
1753. Antoine Robin, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, *rue d'Auvergne.*
1753. Melchior Parent, Conſeiller en la Cour des Monnoies de Paris, & député du Commerce de Picardie, *rue Poiſſonniere, à Paris.* Continué en 1755.
1754. Claude Riverieulx, Ecuyer, Seigneur de Chamboſt, ancien Echevin, *place de Louis-le-Grand.* Continué en 1756 & 1757.
1754. Jean-Joach. Reynaud, ancien Echevin, *rue Sainte Catherine.* Continué en 1756. Tréſ. en 1757 & 1758.
1754. Jean-Antoine Roux, Exconſul, *place des Terreaux.*
1754. Jean-François Clavieres, ancien Echevin, Tréſorier en 1765 & 1766. Conſeiller de Ville en 1768, *rue Sainte Catherine.*
1754. Joſeph-Marie Rouſſet, ancien Echevin, *au coin de la rue Neuve.*
1755. Marie-Eugene de Montjouvent, grand Sacriſtain, (aujourd'hui Doyen de l'Egliſe), Comte de Lyon, *à l'Hôtel du Doyenné.* Nommé une ſeconde fois pour 1759 & 1760.
1755. Benoît Goy, Ecuyer, Avocat, *place St. Jean.*
1755. Claude-Joſeph Chazette, Secretaire du Roi, *rue Pizay.*
1755. Jean-Baptiſte Lacour, ancien Echevin, Tréſorier en 1761 & 1762, Recteur Exconſul pour 1768 & 1769, *place des Cordeliers.*
1756. Pierre-Philippe Bourlier, Chevalier Seigneur d'Ailly, Parigny, St. Cyr-de-Faviere, Comelle, & autres lieux, Conſeiller du Roi, Préſident, Tréſorier de

Digitized by Google

MESSIEURS

France, au Bureau des Finances, *place de Louis-le-Grand.*

1756. Antoine Beauſſan, *rue des trois Carreaux.*

1756. Honoré Beuf, Echevin, *rue Pizay.* Continué en 1758 & 1759.

1756. Jean Jacob, ancien Echevin, *rue Lafont.* Continué en 1758 & 1759. Tréſorier en 1767 & 1768.

1756. Jean Terraſſon, Ecuyer Conſeiller Secretaire du Roi, *derriere la Comédie.* Continué en 1758 & 1759.

1756. Jean Burtin, Ecuyer, Avocat, Secretaire du Roi honoraire près le Parlement de Provence, *rue St. Jean.* Continué en 1759, 1760 & 1761.

1757. Laurent Vincent, *place des Terreaux.* Continué en 1759 & 1760.

1757. Philippe-Emmanuel Monlong, Ecuyer, *place des Terreaux.* Continué en 1759.

1757. Antoine Reveronni, l'ainé, Chevalier, *rue Ste. Catherine.* Continué en 1759 & 1760.

1757. Antoine-Henri Jordan, l'ainé, *rue Lafont.* Continué en 1759 & 1760.

1757. Jean-Matthieu Chancey, Echevin, ancien Juge-Conſervateur, *rue Lafont.* Continué en 1758, 1759 & 1760.

1757. Joſeph Michel, Intéreſſé dans les affaires du Roi, *rue Boiſſac*, Continué en 1760 & 1761.

1758. Ennemond Feliſſent, *rue des trois Carreaux.*

1760. Pierre-Henri Agniel, Seigneur de Chenelette, Chevalier, Préſident Tréſor. de France au Bureau des Finances, *ſur les Remparts.* Continué en 1762 & 1763.

1760. Charles Dervieu, Seigneur de Goiffieu, Conſeiller du Roi, Contrôleur général ancien des Finances, Bois, Domaines de la généralité de Lyon, ancien Echevin, *rue Vaubecour.* Continué en 1762 & 1763.

1760. Claude Pitras, *rue St. Dominique.*

1760. Pierre la Sauſſe, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Maiſon Couronne de France, près de la Chancellerie du Parlement de Pau, *rue Baſſe-Ville.* Continué en 1762 & 1763.

1760. Henri Deſcroix, *place St. Nizier.*

1760. Jean-Iſaïe Imbert, *rue Ste. Catherine.* Continué en 1762 & 1763.

1761. Charles-Antoine-Gabriël d'Oſmond, Chantre de l'Egliſe, Comte de Lyon, aujourd'hui Evêque de Cominges.

Digitized by Google

MESSIEURS

1761. Matthieu Raſt, ancien Juge-Conſervateur, *rue Tupin.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Benoît Coſte, ancien Juge-Conſervateur, *rue Tupin.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Louis Rambaud, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Maiſon Couronne de France, en la Chancellerie, près l'anc. Cour des Monnoies & près le Conſeil Supér. de Lyon, *rue Ste. Cather.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Antoine Fabre, *quai de St. Vincent.* Continué en 1763, & 1764.

1761. Jean-Henri Benoît, *rue Puits-Gaillot.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Dominique Vouty, Ecuyer, *place des Terreaux.*

1761. André Bertholet, *Montée de S. Barthelemi.* Continué en 1763 & 1764.

1762. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, & Secretaire de la Ville, *à l'Hôtel de Ville.* Continué en 1764.

1762. Léonard Roux, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Maiſon Couronne de France en la Chancellerie, près l'ancienne Cour des Monnoies & près le Conſeil Supérieur de Lyon, *quai de St. Clair.*

1762. Joſeph Vial, *rue Tramaſſac.* Continué en 1764 & 1765.

1762. François Jaccoud, *rue Lafont.* Continué en 1764 & 1765.

1763. Jacques de St. Aulbin de Saligny, Comte de Lyon, Prieur d'Aumont, grand Sacriſtain, *à l'Hôtel de la Sacriſtie.*

1763. Louis Tolozan de Montfort, Ecuyer, *quai St. Clair.* Continué en 1765 & 1766.

1763. François Rocoffort, *rue des quatre Chapeaux.* Continué en 1765 & 1766.

1764. Etienne Grangier, Ecuyer. Conſeiller Secretaire du Roi, Maiſon Couronne de France, Garde des Sceaux en la Chancellerie, près l'ancienne Cour des Monnoies, & près le Conſeil Supérieur de Lyon, *place des Carmes.* Continué en 1766 & 1767.

1764. Jacques-Joſ. Reveronni, Chevalier, *rue Ste. Catherine.*

1764. Benoît Ganin, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Contrôleur ordinaire des Guerres, *rue du Puits-Gaillot.* Continué en 1766 & 1767.

1765. François Bertin du Villars, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *rue Tramaſſac.*

Digitized by Google

MESSIEURS

1765. André Lagier, *quai de St. Vincent.*
1765. Claude Arnaud-Tiſon, *pl. de la Fromagerie.* Continué en 1767 & 1768.
1765. Antoine Grimaud, *rue du Bois.* Continué en 1767 & 1768.
1765. Simon-Claude Boulard de Gatellier, Ecuyer, Seigneur de Gatellier, Mars, Lemons, Ruyere, Cuires, Caluire, la Croix-Rouſſe, la Pape, Rillieux, Margniol, & autres lieux, Conſeiller de Ville, *rue St. Dominique.* Continué en 1767 & 1768. Tréſorier pour 1769 & 1770.
1765. Antoine Lucy, *près de la Déſerte.* Continué en 1767 & 1768.
1765. Jacques-Franç. Vauberet-Jacquier, *rue St. Dominique.* Continué en 1767 & 1768.
1766. Jacques Roulet, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Maiſon Couronne de France, *pl. de la Charité.*
1766. Antoine Terraſſe, *Port S. Clair.*
1766. Antoine Neyrat, *rue des Forces.* Continué en 1768 & 1769.
1767. Gabriel de Montmorillon, Prieur de Courzieux, Vicaire-Général, grand Cuſtode de l'Egliſe, Comte de Lyon. Continué en 1769, 1770 & 1771.
1767. Antoine-François Proſt de Royer, Ecuyer, Avocat, Echevin, Lieutenant Général de Police, *place du Palais.* Continué en 1769 & 1770.
1767. Claude Charcot, l'ainé, Ecuyer, *quai de St. Antoine.* Continué en 1769 & 1770.
1767. Claude-François Fayolle, l'ainé, Négoc. *pl. du Plâtre.* Continué en 1769 & 1770.
1767. Antoine Servant, l'ainé, Ecuyer, *place des Terreaux, maiſon Vouty.* Continué en 1769 & 1770.
1768. Gilles Gaudin, *rue Romarin, près du Change de Londres,* Continué pour 1770 & 1771.
1768. Jean-Antoine Lepeſcheux, *rue de la Cage.* Continué pour 1770 & 1771.
1768. Jacques Imbert, le cadet, *rue Sainte-Catherine,* Continué pour 1770 & 1771.
1768. Jean-Marie Duperrel, *rue des Feuillants, Maiſon Munet.* Continué pour 1770 & 1771.
1769. P. Vernier, négoc. *rue de la Monnoie.*
1769. Charles-Louis Giraud, le cadet, Négociant, *rue du Bât-d'argent.* Continué pour 1771, 1772 & 1773.
1769. Jean-Baptiſte Reynard, Négociant, *rue du Bois.*

Digitized by Google

MESSIEURS

1769. Anne-Nicolas Mermier de Liſſieux, Conſeiller-Secretaire du Roi, Receveur général des Aides & Octrois, *place de Louis-le-Grand.*

1770. Matthieu Dufay, *port du Temple.*

1770. Etienne Parent, le cadet, Négociant, *place de l'Herberie*, Continué pour 1771, 1772 & 1773.

1771. Louis Richard, Négociant, *rue Royale.* Continué pour 1773.

1771. Léonard Gay, Négociant, *rue Royale.* Continué pour 1773.

1772. Jean-Antoine de Caſtellas, Vicaire général de l'Evêché de Cominges, Chantre de l'Egliſe, Comte de Lyon, *place St. Jean.*

1772. Gaſpard Maupetit, Négociant, *rue Sainte Catherine.*

1772. Jean-Jacques Tempier, Négociant, *rue St. Marcel.*

1772. Dominique Deſchaux, Négociant, *place du College de la Trinité.*

FONDATION MAZARD.

M. Etienne Mazard, Bourgeois de Lyon, fonda en 1735, une diſtribution annuelle & perpétuelle, d'une Dot de 150 livres, à trente-trois pauvres Filles.

9 Dans la Paroiſſe de Saint Nizier, parmi leſquelles on doit en prendre quatre dans le Corps des Maîtres & Compagnons Chapeliers, des plus pauvres.
4 Dans la Paroiſſe de S. Pierre & de S. Saturnin.
2 Dans la Paroiſſe de Notre-Dame de la Platiere.
3 Dans la Paroiſſe de S. Vincent.
3 Dans la Paroiſſe d'Ainai.
2 Dans la Paroiſſe de S. George.
3 Dans les Paroiſſes de S. Juſt & Fourvieres.
3 Dans les Paroiſſes de Ste. Croix & S. Pierre le Vieux.
3 Dans la Paroiſſe de S. Paul.
1 Dans la Paroiſſe de Talluyers en Lyonnois. (*en tout* 33.)

MM. les Recteurs & Adminiſtrateurs de l'Hôpital général de la Charité doivent les choiſir dans le nombre de celles qui ſont préſentées par MM. les Curés de la Ville, & MM. les Fabriciens & Marguilliers des Paroiſſes.

COMMUNAUTE'

Digitized by Google

COMMUNAUTÉ DES NOUVELLES CATHOLIQUES,

ou *Séminaire de la Propagation de la Foi.*

CEtte Maiſon doit ſon établiſſement au zele & à la piété de Camille de Neuville, Archevêque Comte de Lyon, qui voyant beaucoup de Calviniſtes ou Proteſtants domiciliés & établis dans pluſieurs lieux & Villes voiſines de ſon Dioceſe, forma le deſſein dès l'année *1659*, d'établir à Lyon une Maiſon pour l'inſtruction des perſonnes du ſexe qui auroient deſſein de changer de Religion, & les mettre en même temps à couvert des perſécutions de ceux de leurs parents qui voudroient s'oppoſer à leur Converſion. Les Lettres-Patentes qui confirment cet établiſſement, ſont de l'année *1677*.

SUPERIEURS.

Monſeigneur L'ARCHEVEQUE, CHEF.

M. de Chalabre, Abbé de l'Abſie, Vicaire général, *rue Tramaſſac*, SUPERIEUR.

ADMINISTRATEURS, MESSIEURS

François Brac, Avocat, ancien Echevin, *rue des trois Maries.*

Joſ. Michel, intéreſſé dans les aff. du Roi, *Tréſor. rue Ste. Marie.*

Louis Auriol, Conſeiller de Ville, *port St. Clair.*

Cette Communauté eſt compoſée d'environ 80 perſonnes.

Supérieure, Madame Marguerite de Jacob de Lacottiere.
Aſſiſtante, Made. Marie-Charlotte Achard.
Econome, Made. Catherine-Thereſe Deonna, l'ainée.
Maîtreſſe des Novices, Made. Louiſe Radix.

Digitized by Google

COMMUNAUTÉ DU BON PASTEUR.

CEtte Maiſon, établie en 1672, par des Dames de Piété, fut érigée en Communauté par Monſeigneur Camille de Neuville, Archevêque & Comte de Lyon, qui s'en déclara le Protecteur, & lui obtint des Lettres-Patentes en 1675, qui furent enrégiſtrées au Parlement de Paris en 1677.

Il y a des Adminiſtrateurs temporels dont on donne ici les noms, ſuivant la date de leur réception.

SUPERIEURS

Monſeigneur L'ARCHEVEQUE, CHEF.

M. Navarre, Sacriſtain-Curé, & Chanoine de S. Nizier, Vicaire Général, SUPERIEUR.

ADMINISTRATEURS, MESSIEURS

1738. Claude Fay, Ecuyer, Conſeiller-Secretaire du Roi, honoraire, Maiſon-Couronne de France & de ſes Finances, ancien Echevin.

1742. François Deſchamps, Avocat en Parlement, Ecuyer, Conſeiller, Procureur du Roi en la Maréchauſſée générale du Lyonnois, Forez & Beaujolois, ancien Echevin, *Avocat du Bureau.*

1749. Laurent Audra l'ainé, Echevin, *Tréſorier.*

1750. Jean-Fr. Geneve, ancien Echevin, Conſeiller de Ville.

1751. Pierre-Céſar Desbullois.

1752. François-Claviere l'ainé, ancien Echevin.

1753. André Barety, Secretaire du Roi.

1762. Jean Charton, Secretaire du Roi.

1768. Dominique-Antoine Pullignieu, Procureur Général.

1768. Louis Auriol, Conſeiller de Ville.

17 . . Jean-Henri Benoît.

Supérieure, Madame Louiſe-Marguerite du Cœur de Jeſus, Gattélier.

Aſſiſtante, Madame Louiſe de St. Paul, Varinard.

Dépoſitaire, Madame Marie-Françoiſe de St. Auguſtin, Bergerand.

Digitized by Google

MAISON DES FILLES PÉNITENTES.

C'Eſt une Maiſon de correction, où cependant la plupart des filles qui y ont été miſes, ſe font Religieuſes après une longue épreuve. Cette Maiſon eſt ſous la direction d'un Bureau compoſé de pluſieurs Directeurs ou Adminiſtrateurs. La conduite intérieure eſt confiée à quatre Religieuſes du premier Monaſtere de la Viſitation de Sainte Marie. La Communauté eſt compoſée d'environ quarante perſonnes.

DIRECTEURS ET ADMINISTRATEURS,

Monſeigneur l'Archevêque, CHEF.
M. Bertrand Cuſtode-Sacriſtain de l'Egliſe de S. Etienne, SUPERIEUR.

MESSIEURS

Pierre Poſuel de Verneaux, Chevalier Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, ancien Préſident en la Cour des Monnoies, & Sénéchauſſée, ancien Préſident premier au Préſidial, & ancien Lieutenant général de Police, *place de Louis-le-Grand.*
Franç. Brac, Avocat, anc. Ech. *Avocat* du Bureau, *r. des 3 Mar.*
Pierre de la Roquette, Secretaire du Roi, *pl. de Louis-le-Grand.*
François Robin, Secretaire du Roi, Tréſorier, *rue Ste. Hélene.*
Geoffroy Chaſſeing, ancien Echevin, *rue des Forces.*
Laurent Audra l'aîné, Echevin, *rue ſaint Joſeph.*
Jean-Pierre Fulchiron, *rue Clermont.*
Charles Reynard, *place de Louis-le-Grand.*
Jean-François Garcin, Procureur du Bureau, *rue S. Jean.*
Delaffraſſe de Sury, *rue Boiſſac.*
Jean-Antoine Poiſſonneaux, Chanoine de St. Nizier, *rue de la Draperie.*
Ennemond Olivier, Chanoine de St. Nizier, *rue Vandran.*
André Rambaud, ancien Echevin, *rue St. Joſeph.*

Digitized by Google

MAISON DES RECLUSES.

CETTE Maiſon eſt deſtinée à la correction des filles & femmes de mauvaiſe vie. Elle doit ſon origine au zele des Citoyens qui formerent & exécuterent dans le ſiecle dernier, le projet de les renfermer, pour arrêter leurs déſordres, & tâcher de les ramener au travail & à la vertu. Les Lettres-Patentes qui en autoriſent l'établiſſement ſont datées du mois de Janvier 1710, elles ont été enrégiſtrées au Parlement de Paris, le 7 Sept. 1725.

Elle eſt ſoumiſe aux ordres de Monſeigneur l'Archevêque pour le Spirituel, & à ceux de Monſeigneur le Gouverneur pour le Temporel. Elle eſt régie par un Bureau compoſé de pluſieurs Adminiſtrateurs Eccléſiaſtiques & Laïques, qui par leurs Réglements, ne peuvent directement ni indirectement ſolliciter l'entrée ou la ſortie d'aucune Recluſe.

Le peu d'étendue des bâtiments qui ſervent actuellement, & le défaut de fonds ſuffiſants pour les augmenter, n'avoient pas permis juſqu'à préſent au Bureau de faire tout le bien qu'il n'a ceſſé de deſirer, & qu'il eſpere des conſtructions nouvelles qu'il a enfin entrepriſes ſur un plan médité pendant bien des années. Son objet principal eſt de ſéparer abſolument les filles recluſes qui ſe trouvent diſpoſées à ſe convertir, des plus perverſes, & de faciliter les moyens de veiller ſur toutes avec encore plus de facilité que jamais. Pour y parvenir, il faut former des bâtiments différents pour deux communautés diſtinguées; des cellules à chaque fille en particulier pour y coucher, & bien d'autres conſtructions conſidérables. Ces conſtructions avancent, mais les Adminiſtrateurs ont encore beſoin de fonds pour les conduire à leur perfection: ils eſperent que les Citoyens zélés applaudiront à leurs vues, & voudront bien y concourir; plus ils recevront de ſecours, plus ils feront en état d'affermir & d'étendre une œuvre auſſi intéreſſante.

On pourra les remettre à M. Mayeuvre des Rochers, Tréſorier de la Maiſon, *rue de la Charité, près des Remparts.*

ADMINISTRATEURS.

M. Paul-Timoléon de la Foreſt, Cuſtode-Curé de Ste. Croix, Docteur de Sorbone, Vicaire-Général, Official, *PRÉSIDENT.*

M. Louis Charrier de la Roche, Docteur de Sorbone, Chanoine d'Ainai, Vicaire-Général, Vice-Gérent de l'Officialité Métropolitaine.

M. Jacques-Claude Yon, Ecuyer, ancien Seigneur de Jonage, Conſeiller au Conſeil Supérieur.

Digitized by Google

M. Marie-Joſeph-Ennemond de Tocquet de Mongefond, Chanoine & Prévôt-Curé d'Ainai, Licencié de Sorbone.
M. Lambert-Claude Dugad-Mouton, Bachelier en Théologie, Curé de S. Pierre & de S. Saturnin.
M. Lambert de la Font de la Mouſſiere, Ecuyer.
M. François Yon, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Seigneur de Mares.
M. Edouard Bertaud, Cuſtode-Tréſorier de l'Egliſe de Lyon.
M. Pierre Bertaud, Seigneur de la Vaure, Taluyers, Prapin & autres lieux, Conſeiller honoraire en la Cour des Monnoies.
M. Etienne du Gas, Chevalier, Seigneur de Thurins, Quinſonas, Savonoſt, la Tour-du-Champ, &c. Lieutenant-Criminel en la Sénéchauſſée.
M. Barthelemi de Ferrus, Chevalier, Seigneur de Cucurieux.
M. Joſeph-Fleuri Crupiſſon, ancien Chanoine Sacriſtain-Curé de S. Paul, & Chanoine honoraire de la même Egliſe.
M. Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, Juge Conſervateur.
M. Jean Giraud de Montbellet de S. Trys.
M. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, Avocat, anc. Echevin, *SECRETAIRE.*
M. Poſuel de Verneaux.
M. Charles-Joſ. Mayeuvre des Rochers, Ecuyer, *TRESORIER, rue de la Charité, près des Remparts.*
M. Joſeph de Mayol, ancien Conſeiller d'honneur de la Cour des Monnoies.
M Benoît Degerando, Ecuyer.
M. Fleury Dian, Secretaire du Roi.

Digitized by Google

MAISON *OU* HOPITAL DE LA PROVIDENCE.

PArmi tant d'établiſſements qui font un ſi grand honneur à l'humanité, à la charité, à la généroſité des Citoyens de cette grande Ville, celui-ci eſt un de ceux qui méritent le plus l'attention des ames pieuſes qui s'intéreſſent non ſeulement à la ſubſiſtance des pauvres, mais encore au rétabliſſement des bonnes mœurs, & à la diminution des ſcandales & du libertinage. On s'applique particuliérement dans cette Maiſon à remplir ces trois importants objets. Elle a été fondée vers le commencement de ce ſiecle, & enſuite autoriſée en 1716, par des Lettres-Patentes de Sa Majeſté, *uniquement* pour y élever de pauvres jeunes filles, dont l'innocence court les dangers les plus évidents, par les mauvais exemples que la vie ſcandaleuſe de leurs parents leur met continuellement devant les yeux. On ne peut pas y entrer avant l'âge de *ſept ans*, ni au-delà de *neuf*. On y reſte juſqu'à l'âge de vingt ans. Leur éducation eſt confiée à des Sœurs, qu'on appelle de la Trinité, qui ſe conſacrent & ſe vouent à leur apprendre les principes de la Religion, à les former à la vertu, & à les mettre en état de gagner honnêtement leur vie. Leur travail, tant qu'elles ſont dans la Maiſon, eſt une reſſource pour leur entretien; mais il eſt très-éloigné de ſuffire au ſoutien d'un Hôpital, qui n'a qu'un très-petit revenu fixe, & qui porte ainſi à juſte titre le nom de Maiſon de la Providence. Les Adminiſtrateurs ſuppléent, autant qu'il eſt en eux, à une bonne œuvre qui mérite d'être conſervée, & même augmentée, s'il étoit poſſible. Il eſt donc à ſouhaiter qu'une adminiſtration, ſi eſſentielle à cette Ville, trouve des ſecours, & que des perſonnes charitables veuillent bien concourir par leurs libéralités, ou actuellement pendant leur vie, ou après leur mort, à ſeconder les vues de Dieu ſur des enfants qui, ſans cet aſyle, auroient le malheur de vivre au milieu de mille abominations, & de ne croître, moralement parlant, que pour perpétuer tant de déſordres.

Tréſorier, M. Charlet, l'un des Adminiſtrateurs de la Maiſon, *rue Tupin*.

Digitized by Google

LES SŒURS DE LA CHARITÉ.

LEs Sœurs de la Charité s'emploient au ſoulagement des pauvres dans leurs maladies, & leur fourniſſent auſſi dans la ſanté des ſecours abondants; elles dépendent du Supérieur général de la Congrégation de la Miſſion, & d'une Supérieure générale, établie dans leur maiſon, près de St. Lazare-lès-Paris : elles ſont établies ici dans trois Paroiſſes ; ſavoir,

Dans celle d'Ainai, *rue Neuve de la Charité.*

Dans celle de Saint Paul, *rue de Bourg-neuf.*

Dans celle de Saint Pierre le vieux, *rue de la Trinité.*

Ces dernieres étendent encore leurs ſoins dans les Paroiſſes de Sainte Croix & de Saint George.

ASSEMBLÉES DE CHARITÉ.

IL y a dans toutes les Paroiſſes de la ville, des Aſſemblées de charité, ſous la conduite de MM. les Curés : elles ſont compoſées des principales Dames qui ſe partagent entre elles cette bonne œuvre.

DEPOT DES MENDIANTS.

LE Roi ayant ordonné, par ſa Déclaration, du 3 Août 1764, & l'Arrêt, du 25 Octobre 1767, que les vagabonds, errants, gens ſans aveu, & mendiants de toute eſpece, ſeroient arrêtés & renfermés dans des dépôts, qui ſeroient à cet effet établis dans chaque Province ; celui de cette Généralité a été formé dans une maiſon, appellée *la Quarantaine*, ſituée ſur les bords du Rhône, qui ſervoit autrefois d'Hôpital dans les temps de peſte. Les mendiants y ſont nourris, entretenus, chauffés & blanchis ; & cette dépenſe eſt au compte de Sa Majeſté. Ils en ſortent ſur l'ordre de M. l'Intendant, lorſqu'ils ſont réclamés par leurs parents ou autres perſonnes connues, & ſur leurs ſoumiſſions de pourvoir à leur ſubſiſtance & entretien, dans le cas où ils ſeroient repris en mendiant.

DIRECTEUR,

M. Boin, Subdélégué de l'Intendance, *place de Louis-le-Gr.*

CHIRURGIEN, M. Champeaux, Gradué, anc. Chirurgien Major de la Charité, de l'Acad. Royale de Chirurgie de Paris, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & de la Société Littéraire d'Auxerre, Commiſſaire Royal pour les Rapports.

Aumônier, un Récollet de la Maiſon de Lyon.

Digitized by Google

TABLEAU

De l'Etat Eccléſiaſtique de la Ville & du Dioceſe de Lyon.

L'EGLISE de Lyon, Primatie, Métropole & Dioceſe, eſt une des plus anciennes Egliſes des Gaules.

On comptoit cinq Provinces Eccléſiaſtiques dans la *Gaule Lyonnoiſe*. Le Siege Métropolitain de la premiere de ces Provinces, dite la *premiere* Lyonnoiſe, a toujours été à Lyon.

Celui de la *ſeconde* Lyonnoiſe, à Rouen.

Celui de la *troiſieme* Lyonnoiſe, à Tours.

Celui de la *quatrieme* Lyonnoiſe, à Sens.

Celui de la *cinquieme* Lyonnoiſe, à Beſançon.

La Primatie de l'Egliſe de Lyon s'étend aujourd'hui ſur les quatre Archevêchés de Lyon, Tours, Sens & Paris, (démembrement de Sens en 1622) & leurs Suffragants.

Sa Métropole ſur les ſix Evêchés, d'Autun, Châlons-ſur-Saône, Dijon, Mâcon, Langres & Saint-Claude.

Son Dioceſe comprend 852 Paroiſſes & Annexes, ſous vingt Archiprêtrés.

Sept Abbayes d'Hommes: Ainai, Ambournay, Belleville, Lachaiſaigne, Saint-Rambert en Bugey & Val-Benoîte.

Cinq Abbayes de Filles: Saint-Pierre, la Deſerte, Chazaux, à Lyon; la Beniſſon-Dieu, en Lyonnois; Bonlieu en Forez.

On compte, dans la ville de Lyon, ſa Cathédrale.

Deux Cuſtoderies unies à la Cathédrale, & ſous le même Clocher.

Quatre Collégiales, dont deux eurent le titre de Cathédrale.

Quatorze Paroiſſes, dont trois ont deux Egliſes, indépendamment de trois Paroiſſes dans les Fauxbourgs.

Trois Séminaires, un eſt agrégé à l'Univerſité de Valence, un autre ſoigne les petites Ecoles.

Quatre Abbayes Royales, dont trois de Filles.

Trois Prieurés, dont un de Filles.

Trois Maiſons de Chanoines Réguliers, dont une dans un Fauxbourg.

Vingt & une Communautés d'Hommes, dont dix-huit de Régulieres.

Deux des Miſſionnaires, & deux dans les Fauxbourgs.

Vingt-trois Communautés de Filles, dont dix ſept de Régulieres.

Deux Communautés d'Hoſpitalieres croiſées, & autres.

Une Communauté Séculiere, pour des Ecoles de filles.

Une Communauté pour les nouvelles Catholiques.

Une Communauté pour l'Education des filles de la Providence.

Une Communauté, dite du Bon Paſteur.

Une Communauté, dite de l'Enfance, pour les perſonnes du ſexe foibles d'eſprit.

Une Communauté de Filles Pénitentes, Religieuſes après une longue épreuve.

Une Communauté de Force ou de Recluſes, pour les femmes & filles de mauvaiſe vie.

Deux célebres Hôpitaux.

Trois établiſſements de Sœurs griſes ou de la Charité.

Un Oratoire de Dames de la Congrégation Réguliere & Séculiere de St. Joſeph, pour les Pauvres Incurables.

Une Communauté de Freres Tailleurs.

Une Communauté de Freres Cordonniers.

Quinze Chapelles ouvertes à la dévotion du Public, dont une avec titre de Prieuré, & quatre dans les Fauxbourgs.

Six Chapelles de Confrairies de Pénitents.

Une Commanderie, grand Bailliage de l'Ordre de Malte.

Deux Colleges; à l'un deſquels eſt jointe une Penſion Célebre & très-nombreuſe.

Et depuis les premiers temps juſqu'à préſent 129 Archevêques.

GOUVERNEMENT

Digitized by Google

GOUVERNEMENT DE LYON, ET DES PROVINCES DE LYONNOIS, FOREZ, BEAUJOLOIS, &c.

LE Gouvernement de Lyon eſt un des grands Gouvernements de la France; Lyon étant la ſeconde Ville du Royaume, & ayant été autrefois Ville frontiere. Il comprend les trois Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & a toujours été poſſédé par des Seigneurs du plus haut rang.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de la plus ancienne Compagnie Françoiſe des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées; GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GENERAL pour Sa Majeſté, de la Ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, *en ſon Hôtel, rue de Bourbon, fauxbourg St. Germain, à Paris.*

LIEUTENANT GÉNÉRAL POUR SA MAJESTÉ, en la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez,

MONSEIGNEUR LE MARQUIS DE CASTRIES, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, & LIEUTENANT GENERAL pour Sa Majeſté, en la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez, *en ſon Hôtel, rue de Varenne, fauxbourg St. Germain, à Paris.*

COMMANDANT POUR LE ROI, dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois,

M PIERRE-JOSEPH-HENRI CHEVALIER DE SCEPEAUX, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Secretaire du Gouvernement,

M. Petitmortier, Secretaire général du Gouvernement, & de Monſeigneur le Duc de Villeroy, à l'Hôtel de Villeroy, *rue de Bourbon, fauxbourg St. Germain, à Paris.*

Digitized by Google

COMMANDANT POUR LE ROI, *DANS LA VILLE DE LYON,*

MM. LES PRÉVÔT DES MARCHANDS, ET ÉCHEVINS.

CHATEAU DE PIERRE-SCIZE.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY.

COMMANDANT,

M. DE BORY, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, Lieutenant pour Sa Majesté au Comté de Bourgogne, *au Château de Pierre-Scize.*

Major, M. Le Mire, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *au Château de Pierre-Scize.*

Garde du Château, le Sr. Claude Chabout.

FORT St. JEAN ET BASTION St. CLAIR.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY.

COMMANDANT,

M. CAMILLE DE RIVERIE, Marquis de la Riviere, *place de Louis-le-Grand, ſous les Tilleuls.*

FORTIFICATIONS.

Intendant, M. Bertaud, Ecuyer, Conſeiller du Roi, *place St. Michel.*

Contrôleur, M. Grand, Conſeiller du Roi, Voyer & Architecte de la Ville, *rue du Bât-d'argent.*

Digitized by Google

INTENDANCE.

INTENDANT,

Meſſire JACQUES DE FLESSELLES, Chevalier, Seigneur de Champgueffier, la Chapelle-Iger, Vaux-ſous-Valliere, Mauny, Châteaufort, les Bordes & autres Lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, Conſeiller honor. en la Cour de Parlement de Paris, Premier Préſident du Conſeil ſupérieur, Intendant de Juſtice, Police & Finances de la Ville & Généralité de Lyon, *à l'Hôtel de l'Intendance, place de Louis-le-Grand.*

SUBDÉLÉGUÉ GÉNÉRAL,

M. Boilleau, *à l'Intendance.*

Secretaire du Cabinet,

M. Le Pord, *à l'Intendance.*

BUREAUX.

Premier Secretaire, M. Boilleau. Il eſt auſſi Subdélég. général.

SECRETAIRES DE L'INTENDANCE ; MESSIEURS

Boin le jeune, *place de Louis-le-Grand.*

Guillard, *place de Louis-le-Grand.*

Lacombe, *rue Belle-Cordiere.*

Garnier, *rue St. Joſeph.*

Martinon, *rue Ste. Hélene.*

Vincent, *rue Ste. Hélene.*

Archiviſte,

M. Chevalier de Foy, *rue Sala.*

Digitized by Google

Subdélégations des cinq Élections.

Election de Lyon,

M. Boin l'ainé, *place de Louis-le-Grand.*
M. Dervieu de Goiffieu, Ecuyer, *à Montagny.*
M. Andrieu, *à Tarare.*
M. Dareſte de la Plagne, *à S. Symphorien-le-Château.*
M. Raymond, *à l'Arbreſle.*

Election de Villefranche,

M. Humbert, *à Villefranche.*
M. Merlin, *à Belleville.*
M. Duverney, *à Thiſy.*

Election de Roanne,

M. Guillin, *à Roanne.*
M. Duboſt de Tremolin, *à St. Juſt-en-Chevalet.*
M. Buinand, *à Charlieu.*
M. de la Rochette, *à Villemontois.*

Election de Montbriſon,

M. de la Plagne, *à Montbriſon.*
M. Viſſaguet du Boucher, *à St. Pal en Chalançon.*
M. Gonon de St. Freſne, *à St. Galmier.*

Election de St. Etienne,

M. Colomb d'Hauteville, *à St. Etienne.*
M. Pupil de Sablon, *au Bourg-Argental.*
M. Royer, *à St. Chaumond.*
M. Bruïas, *à Rive-de-Gier.*

Digitized by Google

LIEUTENANTS
DE MM. LES MARE'CHAUX DE FRANCE.

SA MAJESTE', par Déclaration du 13 Janvier 1771, a ordonné le rembourſement de tous les Offices de Lieutenant des Maréchaux de France, de Conſeiller-Rapporteur, & de Secretaire-Greffier du Point d'Honneur : Elle ordonne qu'il n'y ſera déſormais pourvu qu'à vie & ſur la préſentation des Maréchaux de France, & ce, pour qu'ils puiſſent lui préſenter des ſujets dont la condition, l'état, les ſervices militaires, & les qualités perſonnelles répondent à la dignité, à l'importance & à la délicateſſe des fonctions qui leur ſont confiées.

L'article premier ordonne que tous les pourvus & propriétaires des Offices de Lieutenant, Conſeiller-Rapporteur & Secretaire-Greffier, créés par les Edits de Mars 1563, Octobre 1702 & 1704, & Novembre 1707, ſeront tenus de rapporter dans ſix mois entre les mains du Contrôleur-général des Finances, leurs proviſions, quittances de finance & autres titres de propriété, pour, ſur la liquidation qui ſera faite, être pourvu à leur rembourſement. Sa Majeſté attribue des gages à chaque nouvel Office de Lieutenant, de Conſeiller-Rapporteur & Secretaire-Greffier, ainſi que des penſions qui ſeront données par rang d'ancienneté, & d'autres penſions à titre de gratification, pour récompenſer plus particuliérement le zele, l'application & les ſervices, & dont on pourra jouir conjointement avec celle d'ancienneté.

LIEUTENANTS du Tribunal de MM. les Maréchaux de France, au Département de Lyon.

LYONNOIS.

M. le Baron de Riverie.

M. le Marquis de Regnauld de Belleſcizes, Prévôt des Marchands, & Commandant dans la ville de Lyon.

Conſeillers-Rapporteurs, M. Millanois, *rue du Plat-d'argent.*
M. Louis Dumas, *place de Louis-le-Grand.*

Secretaire-Greffier, M. Coignet, *maiſon de M. Tolozan.*

FOREZ.

M. le Marquis de Sarron, *place de Louis-le-Grand.*

Conſeiller-Rapporteur, M. Loys.

Secretaire-Greffier, M. . . . .

BEAUJOLOIS.

M. le Marquis de Chaponay, *place St. Michel.*

M. le Baron de Broſſe, *à Beaujeu & Belleville.*

Conſeiller-Rapporteur, M. Deſvernay, *à Lay.*

Secretaire-Greffier, M. Humblot, *à Villefranche.*

Digitized by Google

PONTS ET CHAUSSÉES.

Ingénieurs du Roi au Département de Lyon.

Inſpecteur Général,

M. De Gendrier, Chevalier de l'Ordre du Roi, *à Paris*.

Ingénieur en Chef,

M. Lallié, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue St. Joſeph.*

Inſpecteurs,

M. de Marie, *rue du Perat.*
M. du Perron de Genecourt, *rue du Bœuf.*

Sous-Ingénieurs,

M. Le Clerc, *à Montbriſon.*
M. De Burnay, *rue Royale, au coin de la rue Dauphine, maiſon Roux.*

Eleves,

M. de Breſme, } *rue du Bourgchanin.*
M. Ferregeau, }
M. Lallié, fils, *chez M. ſon pere.*

Secretaire du Bureau,

M. Girard, *rue des Marronniers*, ou *chez M. Lallié.*

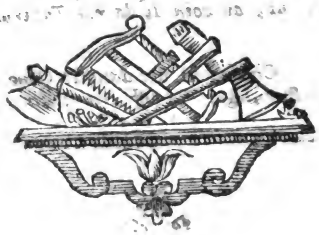

Digitized by Google

OFFICIERS DU CORPS ROYAL

de l'Artillerie, ſervant au Département général du Lyonnois, Forez, Beaujolois & Bugey.

DIRECTEUR en Chef pour l'Artillerie au département de Lyon & du Dauphiné,

M. le Chevalier de Voiſins, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Colonel au Corps royal de l'Artillerie à Lyon, fait ſa réſidence à Grenoble.

M. de Planta, Chevalier de S. Louis, Lieutenant-Colonel au Corps royal de l'Artillerie, ſous-Directeur à Lyon, Commandant les Ecoles de Grenoble, fait ſa réſid. à Grenoble.

Capitaine au Corps Royal de l'Artillerie.

M. de Potot, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Capitaine en pied au Corps Royal de l'Artillerie, *rue Ste. Hélene.*

M. Duparc, Commiſſaire ordinaire des Guerres & du Corps royal de l'Artillerie, *à l'Arſenal.*

Garde de l'Artillerie,
Tréſorier de l'Artillerie, } M. Bouchu, *à l'Arſenal.*

Commiſſaire général pour les tranſports d'Artill. & des Troupes,

M. Louis Bietrix, *rue Lanterne.*

Commiſſaire général des Poudres & Salpêtres du Lyonnois, & pays circonvoiſins, M. Cirlot, *rue Vaubecour.*

Inſpecteur des Poudres & Salpêtres, M. Pierre Meaille, *quai St. Vincent, au coin de la rue Tavernier.*

Officier pour les Chaſſes du Roi dans la Généralité de Lyon, jouiſſant des Privileges des Officiers de la Maiſon du Roi.

M. Pellapra, Lieutenant de la Grande Louveterie, *rue Sirene.*

Digitized by Google

COMMISSAIRES DES GUERRES,

M. Dathoſe, *rue St. Dominique.*
M. de Launay, *rue du Bœuf, au bas du Chemin neuf.*

Tréſorier Provincial des Troupes, & de l'Extraord. des Guerres.

M. Proſt, *à ſon Bureau rue de l'Arſenal & rue Sala.*

Commiſſaire général de la Marine, Ordonnateur aux Départements de Bourgogne, Franche-Comté & Lyonnois.

M. Lartiſien, *à Auxonne.*

Commis pour la Marine.

M. Joly, *Place des Jacobins*, faiſant en l'abſence du Commiſſ.

Commiſſaires aux Revues des Troupes de paſſage à Lyon.

M. Daffaux de Glata, *rue du Perat.*
M. de la Richardie, *rue de l'Arſenal.*

Directeur des Etapes de la Généralité.

M. Proſt, *à ſon Bureau rue de l'Arſenal & rue Sala.*

Digitized by Google

CONSULAT.

LE Corps ou la Communauté de la Ville de Lyon a reçu depuis ſon établiſſement trois différentes formes de Gouvernement.

Par la premiere, & ſous le regne de Philippe Auguſte, vers l'année 1200, les habitants choiſirent cinquante des principaux Citoyens, pour compoſer le Conſeil & régler les affaires de la Communauté.

Ce nombre de cinquante fut enſuite réduit à douze, ſous le nom commun de Gardiateurs, Recteurs, Conſeiller ou Echevins de Lyon.

En 1495, le Roi Charles VIII, accorda le Privilege de la Nobleſſe aux Echevins de la Ville de Lyon & à leur poſtérité. Ce Privilege a ſubſiſté depuis ce temps-là juſqu'aujourd'hui, & il a été confirmé par tous les Rois ſucceſſeurs de Charles VIII.

Enfin Henri IV, par ſon Edit du mois de Décembre 1595, réduiſit ces douze Conſeillers-Echevins à un Prévôt des Marchands & quatre Echevins, un Procureur Général, & un Secretaire, auxquels on a ajouté un Receveur des deniers & revenus de la Ville, le tout à l'inſtar de la Ville de Paris.

PRÉVÔT DES MARCHANDS,

ET COMMANDANT DANS LA VILLE DE LYON,

Meſſire CLAUDE-ESPERANCE MARQUIS DE REGNAULD, Seigneur de Belleſcizes, la Thibaudiere, Charlieux, & autres lieux, ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Autichamp, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, *à l'Hôtel de Ville.*

ECHEVINS,

Mre. Antoine-François Proſt de Royer, Ecuyer, Seigneur de Brancion, Etrigny, Manſey, Martailly, & la Chapelle, Avocat, Conſeiller du Roi, Lieutenant Général de Police, PREMIER ECHEVIN, *place du Palais.*

Noble Honoré Beuf, SECOND ECHEVIN, *rue du Pizay.*

Noble Antoine Torrent, l'ainé, TROISIEME ECHEVIN, *rue St. Dominique.*

Noble Jean-Matthieu Chancey, QUATR. ECHEVIN, *rue Lafont.*

AVOCAT ET PROCUREUR GENERAL *de la Ville & Communauté,*
M. Marie-Pierre Proſt, Chevalier, *à l'Hôtel de Ville.*

SECRETAIRE DE LA VILLE,
M. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *à l'Hôtel de Ville.*

RECEVEUR GENERAL *des Deniers communs, Dons & Octrois de la Ville & Communauté de Lyon,*
M. Chriſtophe-François Nicolau de Montribloud, Chevalier, *en ſon Hôtel, rue de Bellecour, & port du Roi.*

Secretaire du Conſulat,
M. Guillaume Morin, } *à l'Hôtel*
M. Vincent Morin, fils, en concur. & ſurvivance, } *de Ville.*

Secretaire de la Prévôté des Marchands & du Commandement,
M. Dominique le Gras, *quai de Retz, port St. Clair.*

Secretaire de Monſieur le Prévôt des Marchands,
M. Savarit, *place des Terreaux.*

OFFICIERS MILITAIRES.

LA Ville de Lyon étant anciennement Ville frontiere, & réputée Ville de guerre, a un Etat-Major; ce qui a donné lieu depuis long-temps à l'établiſſement d'une Juriſdiction, pour décider des faits militaires. Le Juge qui l'exerce, eſt qualifié Auditeur de Camp, & connoît de tous les excès qui doivent être portés dans un Conſeil de Guerre. Celui-ci eſt compoſé des Officiers qui ſe trouvent ſur les lieux. L'Auditeur fait l'inſtruction & le rapport des procès, & le Major de la Ville, les fonctions de Procureur du Roi.

AUDITEUR DE CAMP,
M. Delaffraſſe de St. Romain, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue Sala.*

MAJOR,
M. de la Verpilliere, fils, *rue Ste. Helene.*

Aides-Majors,
M. de la Richardie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, *rue de l'Arſenal, à côté de la Pomme de pin.*
M. Deſcorches de Sainte-Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, *au nouveau Gouvernement.*
M. Audra, *Sous-Aide Major, à l'Hôtel de Ville.*
M. Poncet, Ecrivain de l'Etat-Major, & Contrôlnur de la Garde Bourgeoiſe, *place du petit Change.*

Greffier de l'Etat-Major,
M. Meynier, *place de Louis-le-Grand.*

Digitized by Google

COMPAGNIE FRANCHE,

Détachée du Régiment Lyonnois.

Elle fut tirée, par ordre du Roi, du Régiment Lyonnois, & établie à la garde des Portes, en 1670.

Anciennement cette Garde étoit uniquement confiée à la Bourgeoiſie, ſuivant les privileges qu'elle a de ſe garder elle-même; elle ne monte aujourd'hui la Garde que dans l'intérieur de la Ville, pour être plus en état de vaquer à ſes affaires.

CAPITAINE, M. de Ste. Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *au nouveau Gouvernement.*

LIEUTENANT, M. Devalembrum de la Richardie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue de l'Arſenal.*

SOUS-LIEUTEN. M. Deſcorches de Ste. Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *au nouveau Gouv.*

Sergents,

Peltier, *à la porte de la Croix* R. | Lacroix, *à la porte de Vaiſe*
Villeneuve, *à la porte d'Ainai.* | Bourget, *à la porte du Rhône*

Digitized by Google

COMPAGNIE DU GUET.

Elle eſt compoſée de 50 hommes. Elle fut établie à Lyon en l'année 1565, par un Edit de Charles IX, qui rendit les Charges du Chev. Capitaine & du Lieutenant, en titre d'office.

Cette Troupe eſt ſous les ordres de M. le Gouverneur & de ceux qui commandent en ſon abſence; elle eſt prépoſée pour le bon ordre, pour la ſûreté des Citoyens, pour faire les Rondes pendant la nuit, & pour prêter main-forte à la Juſtice.

CAPITAINE CHEVALIER DU GUET,

M. Riverieulx de Chamboſt, *rue du Perat.*

LIEUTENANT,

M. Menard de Chauglonne, *rue de la Pêcherie.*

SOUS-LIEUTENANT,

M. Peyraut, *Boucherie des Terreaux.*

Sergents, Burlaton, *rue Juiverie.* Dumoulin, *rue S. Jean, vis-à-vis de la place de la Baleine.* Beizuchet, *place des Jacobins.*

Greffier-Contrôleur à la revue du Guet, M. Gubian, *pl. S. Alban.*

Payeur des Gages, M. Bouchu, *rue de l'Arſenal.*

Anciens Capitaines Chevaliers du Guet,

M. Gayot Deshayets, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue Juiverie.*

M. Monlong, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Bourbon Infanterie, *place des Terreaux.*

M. Caſtillony, *rue de Flandres.*

Ancien Lieutenant vétéran,

M. le Clerc, Ecuyer, *Port du Temple.*

Digitized by Google

COMPAGNIE DES ARQUEBUSIERS.

LE Conſulat a pour ſa garde, & ſous ſes ordres, une Compagnie de 200 Arquebuſiers, dont 50 font le Service actuel & journalier; les autres appellés *Arquebuſiers des* 150, doivent être prêts à ſervir lorſqu'ils ſont commandés.

CAPITAINE,

M. Rouſſet de Saint-Eloy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Limouſin, *rue Sala.*

LIEUTENANT,

M. Robert de la Bâtie, Ecuyer, *port du Temple.*

SOUS-LIEUTENANT,

M. Audra, *à l'Hôtel de Ville.*

Sergents, { Lamothe, *montée du Griffon.*
Laudet, *place Confort, à l'entrée de la r. Merciere.*
Forey, *place de la Feuillée.*

Tambour Major, le Sr. Rizoud, *rue Juiverie, du côté du Change.*

Armurier, le Sr. Moynat, *vis-à-vis du Couvent des deux Amants.*

Digitized by Google

PENNONAGES.

LA ville de Lyon fut indépendante dès les premiers inſtants de ſon exiſtence, qu'elle ne dut qu'au concours fortuit des divers peuples des Gaules, qui ſe réuniſſoient tous les ans au confluent du Rhône & de la Saône. Elle ne perdit point ſes droits ſous la domination de l'Empire Romain. Cette ville, après la décadence de cet Empire, avoit paſſé de la domination des Empereurs d'Allemagne, ſous celle de ſes Archevêques ; mais quelques innovations ayant occaſionné des troubles, dans le treizieme ſiecle, les Citoyens, jaloux de leurs immunités, ſe mirent ſous la protection des Rois de France. Philippe le Hardi, en 1271, les mit ſous ſa ſauvegarde & protection. En 1292 & 1301, Philippe-le-Bel leur accorda de ſemblables Lettres. En l'année 1315, la ville de Lyon s'étant ſoumiſe volontairement à la domination des Rois de France, Louis Hutin lui fit expédier des Lettres-Patentes, qui maintiennent ſes Habitants dans leurs anciennes Immunités & Franchiſes, entr'autres celles de la garde de la ville, de ſes portes & de ſes clefs. (*a*)

Dans le Contrat d'accord fait entre Pierre de Savoie, pour lors Archevêque, & les Habitants de Lyon, le 20 Juin 1320, un des articles de cet acte porte : " Les Citoyens ont, depuis „ la fondation de la ville, la garde des portes & des clefs de „ ladite ville, & ils l'auront. „ Et plus haut, on trouve : " Leſdits Citoyens peuvent mutuellement ſe commander, „ prendre les armes, lorſqu'il ſera néceſſaire, &c. „

Au mois de Mars 1694, le Roi ayant rendu un Edit, portant création d'offices de Colonels, Majors, Capitaines & Lieutenants des Bourgeoiſies, dans les Villes & Bourgs fermés du Royaume, intervint Arrêt du Conſeil d'Etat, en date du 25 Mai de la même année, ſur une Requête préſentée par le Conſulat, par lequel les Prévôt des Marchands, & Echevins de Lyon furent maintenus dans la poſſeſſion & jouiſſance de la garde des clefs des portes de la ville (*b*), & de nommer

(*a*) C'eſt en conſéquence de cette Garde Bourgeoiſe, que nos Rois ont maintenu les Habitants de Lyon dans les Franchiſes & Immunités dont ils jouiſſent.

(*b*) La Milice Bourgeoiſe, à qui la garde de la ville eſt confiée, eſt très-ancienne : cette troupe étoit armée de lances, au bout deſquelles étoient attachés ces Pannons, ou Pennons, appellés en latin *Pannus* ; d'où, dans des temps poſtérieurs, on a dérivé le nom de Pennon, que l'on donne aux Capitaines qui commandent cette Milice, & on a appellé Pennonages l'étendue

Digitized by Google

des Colonels, Majors, Capitaines, Lieutenants & autres Officiers parmi les Habitants & Bourgeois de ladite Ville; à l'effet de quoi Sa Majesté réunit & incorpora lesdites charges créées par l'Edit du mois de Mars 1694, au corps de l'Echevinage & Communauté. Le 31 Août de la même année, le Roi en son Conseil, rendit un Arrêt, qui ordonne que les Capitaines, Lieutenants & Enseignes de la ville de Lyon, qui seront nommés & choisis à l'avenir par les Prévôt des Marchands, & Echevins de la ville de Lyon, pour remplir & exercer lesdites charges, seront exempts de Service personnel de ban & arriere-ban, francs-fiefs & contribution à iceux, de tout logement de gens de guerre, d'ustensiles, tutelle, curatelle, nomination à icelles; commission de Syndics, sequestre, collecte de taille, de sel & autres impositions. Enfin, par Arrêt, du 3 Février 1705, le Roi, en son Conseil d'Etat, a confirmé les Prévôt des Marchands, & Echevins de la ville de Lyon, dans la faculté de nommer & établir telles personnes qu'ils aviseront, pour remplir les charges de Capitaines Pennons (*c*), Lieutenants & Enseignes des trente-cinq quartiers de ladite Ville (aujourd'hui réduits à vingt-huit) (*d*), & leur attribue l'exemption du service, du ban & arriere-ban, & contribution à iceux; du paiement de franc-fief, de tout logement de gens de guerre & ustensiles, tutelles, curatelles & nominations à icelles, tant & si longuement que lesdits Officiers exerceront lesdites charges.

de chaque Quartier, qui comprenoit les maisons dont les Habitants étoient aux ordres de chacun de ces Officiers. Ce nom, conservé parmi nous, est un signe sensible de l'antiquité de cet établissement.

(*c*) Pennon, ou Pannon, étoit un Etendard à longue queue qui appartenoit autrefois à un simple Gentilhomme. Il étoit opposé à la Banniere, qui étoit quarrée: car quand on faisoit quelqu'un Banneret, la cérémonie étoit de couper la queue de son Pannon, d'où est venu un ancien proverbe: *faire de Pennon Banniere*, pour dire, passer à une nouvelle dignité.

(*d*) Cette Ville étoit autrefois divisée en trente-cinq Quartiers ou Pennonages; leur inégalité détermina, en 1746, à faire une nouvelle répartition, par laquelle ils furent divisés en vingt-huit.

Digitized by Google

BUREAU MILITAIRE DE LA BOURGEOISIE.

MM. les Officiers en chef des vingt-huit quartiers, pour maintenir le ſervice militaire de la Bourgeoiſie, nommerent en 1764, ſept Députés ou Commiſſaires d'entr'eux, au nombre deſquels il y en a un qui fait l'office de Secretaire. Ils veillent à l'exactitude du ſervice de la Bourgeoiſie, & maintiennent la diſcipline dans le Corps.

Commiſſaires Députés par Délibération, du mois de Janvier 1767,

M. Dareſte de Saconnay, ancien Echevin, Capitaine en chef du Quartier de la Juiverie.
M. Cinier, Capitaine-Lieutenant du Quartier de la place Neuve, réuniſſant les fonctions de Secretaire de la Députation, & de Tréſorier du Corps.

Commiſſaires Députés, nommés par Délibération, du mois de Janvier 1769,

M. Durand, Capitaine-Lieutenant du Quartier de la Place Confort.
M. Berruyer, l'ainé, Capitaine-Lieutenant en ſecond du Quartier de la Place Confort.
M. Sêve, Capitaine en chef du Quartier de la Pêcherie.

Par autre Délibération, du mois de Janvier 1771, le corps des Officiers ayant invité MM. Dareſte de Saconnay & Cinier, à continuer leurs fonctions pendant deux années, nomma en même temps pour nouveaux Commiſſaires-Députés :

M. Lambert, fils, Ecuyer, Capitaine en chef du Quartier du Griffon.
M. Seranne, fils, Capitaine en chef du Quartier de la place de Louis-le-Grand.

Ces Meſſieurs s'aſſemblent tous les Samedis chez le plus ancien. Ils ſont chargés ſpécialement de préſenter les Officiers qui entrent dans le Corps.

Digitized by Google

I. *PLACE CONFORT.*

Ce Quartier porte le nom de Compagnie Colonelle, & le Capitaine, celui de Colonel.

CAPITAINE-COLONEL.

M. . . . . .

CAPITAINES.

CAPIT. LIEUT. M. Annibal Durand, *rue Buiſſon.* Député.

LIEUT. EN SECOND, M. J. B. Berruyer, l'ainé, Député, *grande rue Ste. Catherine.*

ENSEIGNE, M. Pierre Berruyer, le cadet, *Place Confort.*

Sergent Major, le Sieur Piatton, *rue Confort.*

Anciens Sergents,

Les Srs. Arnaux, *pl. Confort*; & Moreaud, TRESOR. *rue Raiſin.*

Sergent fourrier, le ſieur Sallard, *rue Merciere.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Gras, *place Confort.*	Dugniel, *rue Bourgchanin.*
Flachet, *cour des Dominicains.*	Morel, *rue Confort.*
Terriet, *cour des Dominicains.*	Giraud, *rue Raiſin.*
Fay, *petite cour des Dominicains.*	Hôpital, *rue Raiſin.*
Trouillat, *place St. George.*	Dodat, *place Confort.*
Valleton, *rue Confort.*	Holagnier, *rue S. Dominique.*
Tenard, *rue Raiſin.*	Piraud, *rue Confort.*
Fauſte, *rue Raiſin.*	Grimaud, *allée de l'Argue.*
Bonneaud, *quai de Retz.*	Dufaud, *rue S. Dominique.*
Boiſſonnat, *rue Merciere.*	Meinier, *place Confort.*
Piegay, *cour des Dominicains.*	Jacquet, *rue Confort.*
Rampou, *rue Raiſin.*	Naudot, *rue Confort.*
Lagé, Sergent Pompier, *r. Raiſin.*	Gariot, Caporal Pompier, *rue Raiſin.*

Son Drapeau eſt blanc, de même que les Cocardes & Plumets.

Par Délibération, les Capitaines & Bourgeois ſubalternes font célébrer une Grand'Meſſe, le ſecond Dimanche d'Octobre de chaque année, pour les jours précieux de notre Monarque & de la Famille Royale.

Digitized by Google

II. *LE CHANGE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean-Pierre Chaix, *place des Terreaux.*
LIEUTENANT, M. Roman Vaſſal, *rue Ste. Catherine.*
ENSEIGNE, M. Lacour, *rue de la Fronde.*
Sergent d'affaires, le Sieur Debrou, *place du Change.*
Anciens Sergents, les Sieurs Pugnet & Duchand, *place de la Douane.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Guy, *rue de la Saônerie.*	Maſſon, *au port Dauphin.*
Randon, *au port Dauphin.*	Germain, *rue de la Cage.*
Duplatre, *rue de l'Angille.*	Zacharie, *rue S. Jean.*
Chatar, *rue de la Saônerie.*	Achard, *place du Change.*
Ray, *place de la Douane.*	Fontenail, *rue S. Jean.*
Fayol, *rue St. Jean.*	Foray, *rue de la Loge.*
Paufin, *place du Change.*	Joannin, *rue S. Jean.*
Bergé, *à la Baſſe-Ville.*	Chaſſonay, *quai de la Baleine.*
Guyfray, *place du Change.*	Lantilly, *place du Change.*
Perrin, *au port Dauphin.*	Paſcal, *place du Change.*
Mercier, *au port Dauphin.*	Driau, *rue de Gadagne.*
Ballat, *rue de la Loge.*	Julien, *rue de la Saônerie.*

Prépoſé pour les Incendies, le Sieur Court, *place de la Douane.*
Prépoſé pour l'Exercice, le Sieur Martin, *rue des trois Maries.*

Son Drapeau eſt blanc, avec une Croix d'or, & ces mots, *Lieutenance-Colonelle.* Les Cocardes ſont blanches & or.

III. *LE GRIFFON.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Joſeph-Henri Lambert, Ecuyer, *Port St. Clair.*
LIEUTENANT, M. André Artaud, *rue Royale.*
ENSEIGNE, M. Joſeph Goudard, *rue du Puits-Gaillot.*
Sergent Fourrier, le ſieur Rey, *rue Royale.*
Sergent d'affaires, le ſieur Chrétien, *rue du Puits-Gaillot.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Maneſy, *rue Deſirée.*	Roche, *rue Terraille.*
Buiſſon, *rue Deſirée.*	Janin, *rue de l'Arbre-ſec.*
Vial, *près de S. Clair.*	Robert, *rue Confort.*
Faure, *rue Confort.*	Deville l'aîné, *rue du Peyrard.*
Mazard, *rue du Griffon.*	Dervieux, *place du Romarin.*
Laporte, *rue du Griffon.*	Piquet, *rue des Feuillants*
Haurand, *rue Royale.*	Deville cadet, *rue du Peyrard.*
Billet, *rue du Griffon.*	Vernay, *rue du Peyrard.*
Dumas, *rue S. Claude.*	Quillon, *rue des Feuillants.*
Grenier, *place de la Comédie.*	Chatard, *rue Royale.*
Denthon, *rue du Puits-Gaillot.*	Perignon, *rue Royale.*
Revel, *rue Terraille.*	Henry, *rue des deux Angles.*

Prépoſés pour les Incendies,
Sergent, Le Sieur Delaye, *montée de la Glaciere.*

Le Drapeau eſt amaranthe & blanc, avec trois Griffons d'or. La deviſe eſt *Quis conſurgeret adversùs eos?* Les Cocardes ſont blanches & ponceau.

Digitized by Google

IV. *RUE THOMASSIN.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Pierre Guiraudet, *rue de l'Enfant qui pisse.*
LIEUTENANT, M. Jean Rocoffort, *rue des quatre Chapeaux.*
ENSEIGNE, M. Pierre Marie Andrien, *rue St. Côme.*

Fourrier, le sieur Decombe, *rue Ferrandiere*, a le rôle du quart.
Ancien Sergent le sieur Cochet, *place Grenouille*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Bardot, *rue Ferrandiere.*	Mono, *rue Thomassin.*
Barret, *rue Ferrandiere.*	Devers, *rue Ferrandiere.*
Rogat, *rue Ferrandiere.*	Boucher, *rue Ferrandiere.*
Champier, *rue Thomassin.*	Louvet, *rue Merciere*
André, *rue Thomassin.*	Mouffy, *rue Thomassin.*
Adam, *rue Thomassin.*	Mathias, *rue Ferrandiere.*
Mi, *rue Ferrandiere.*	Favet, *rue Thomassin.*
Boudret, *rue Ferrandiere.*	Rivié, *rue Ferrandiere.*
Coniat, *rue Ferrandiere.*	Paluat, *rue Thomassin.*
Venet, *rue Thomassin.*	De Chazelle, *rue Thomassin.*
Vincent, *rue Thomassin.*	Gazet *rue Thomassin.*
Caminet, *rue Thomassin.*	Aynes, *rue Ferrandiere.*

Sergent pour les Incendies, le Sieur Laurencin, *rue Ferrandiere.*

Les Cocardes & le Drapeau sont jaunes, noirs & blancs : le Drapeau est traversé d'une croix blanche, au milieu on voit un vaisseau éclairé par un soleil ; dans les deux coins supérieurs est une L couronnée ; dans l'un des coins inférieurs est un Lyon rampant, & à l'autre coin est une tour : la devise est, *Terrâ marique lucet.*

BIBLIOTHEQUE de la VILLE LYON

V. *RUE BELLE-CORDIERE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Martin, *quai St. Antoine.*
LIEUTENANT, M. Desjardins, *rue Tupin.*
ENSEIGNE, M. Proft, *rue Belle-Cordiere.*
Anc. Sergents, les Srs. Bonjour, Flacheron, Jacquet, Dumas & Beun.
Sergent Major le sieur Diflin, *rue Bourg-chanin*
Sergent Fourrier, le sieur Mouton, *rue Bourg-chanin.*
Sergent pour les Incendies, le sieur Morel, *rue Belle-Cordiere.*
Caporal pour les Incendies, le sieur Lapra, *rue Confort.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Vanderheyde, *rue Belle-Cordiere.*	Chipier, *rue Bourg-chanin.*
Bugnot, *rue Merciere.*	Granges *rue Belle Cordiere.*
Charlet, *rue Belle-Cordiere.*	Vermorel, *rue Confort.*
Bertrand, *rue Bourg-chanin.*	Malet, *rue Belle-Cordiere.*
Defpagne, *rue Confort.*	Pichat, *rue Bourg-chanin.*
Vincent, *rue Confort.*	Flechet, *rue Belle-Cordiere.*
Rolin, *rue Confort.*	Chatard, *rue Belle-Cordiere.*
Malet, *rue Lainerie.*	Martin, *rue Bourg chanin.*
Rendu, *rue Confort.*	Durochet, *rue Confort.*
Chanoine, *rue Belle-Cordiere.*	Chriſtophe, *rue Bourg-chanin.*
Delhorme, *rue Confort.*	Carrand, *rue Belle-Cordiere.*
St. Jean, *rue Bourg-chanin.*	Dufour, *rue de la Barre.*

Son Drapeau est bleu, parsemé de fleurs de lis d'or, avec une Croix blanche, & ces mots : *Quocumque sequar.*

Digitized by Google

VI. *LA JUIVERIE.*

CAPITAINES.

CAPIT. M. Dareſte de Saconay, anc. Echev. *rue de l'Arſ.* Député.
LIEUTENANT, M. Beaupré, pere, *rue Sirene.*
ENSEIGNE, M. Mailhard, Procureur, *rue du Bœuf.*

Sergent d'affaires, le Sieur Matinier, *rue Lainerie.*
Ancien Sergent, le Sieur Duſud.

Sergents, les Srs.
Flechet, *rue Poulaillerie S. Paul.*
Moiroux, *montée St. Barthelemi.*
Richard, *rue Lainerie.*
Boſſonnet, *rue Poterie.*
Martinet, *montée St. Barthelemi.*
Bernard, *pl. Neuve des Carmes.*
Boizard, *rue Poulaillerie S. Paul.*
Cador, *rue de la Saônerie.*
Bernard, *rue Poterie.*
Sauſe, *rue Juiverie.*
Gonin, *pl. de la Bouch. S. Paul.*
Petit, *montée des Epies.*

Caporaux, les Srs.
Gadot, *montée des Capucins.*
Patras, *montée St. Barthelemi.*
Drivon, *pl. de la Bouch. de S. P.*
Cloches, *rue Lainerie.*
Bonnefon, *rue Juiverie*
Favier, *pl. de la Bouch. S. Paul.*
Chevalier, *rue ſaint Barthelemi.*
Fayolle, *montée S. Barthelemi.*
Baudra, *rue Miſere.*
Bonnaud, *rue Miſere.*
Piquet, *Poulaillerie S. Paul.*
Pin, *pl. de la Boucherie S. Paul.*

Son Drapeau eſt bleu, blanc & noir; la deviſe eſt une Tour couronnée d'étoiles, avec ces mots: *Turris mea Deus.*

VII. *SAINT GEORGE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Guilloud, *place de l'Archevêché.*
LIEUTENANT, M. Ferrouſſat, *port du Sablet.*
ENSEIGNE, M. Meynier, *place de Louis-le-Grand.*

Sergent d'affaires, le ſieur Chalamel, *rue S. George.*

Sergents, les Srs.
Quidant, *à la Quarantaine.*
Bourdilliat, *montée des Epies.*
Rochand l'aîné, *rue S. George.*
Calamy, *place ſaint George.*
Perrin, *rue ſaint George.*
Michel, *à la Quarantaine.*
Bertrand, *à la Quarantaine.*
Villaraze, *rue ſaint George.*
Rabillon, *port du Sablet.*
Duc, *rue des Prêtres.*
Buyet, *à l'Hôtel de Gadagne.*
Deſmeurs, *rue St. George.*

Caporaux, les Srs.
Batet, *rue S. George.*
Rochand le cadet, *rue des Prêtres.*
Chol, *rue S. George.*
Audibert, *montée des Epies.*
Bruniere, *rue des Prêtres.*
Mondet, *grande rue S. George.*
Renaud, *au Port-Neuf.*
Viel, *rue S. George.*
Pupié, *place S. George.*
Amy, *rue S. George.*
Martin, *place S. George.*
Pelegrin, *grande rue S. George.*

Sergent pour les Incendies, le ſieur Gruet, *rue S. George.*

Son Drapeau eſt blanc & verd, ſemé de fleurs de lis d'or, avec l'image de St. George, relevée en broderie d'or & d'argent. Les Cocardes ſont blanches & vertes.

Digitized by Google

VIII. *RUE NEUVE.*

CAPITAINES

CAPITAINE, M. Antoine Dian, anc. Député, *rue Buiſſon.*
LIEUTENANT, M. Dian, le jeune, *rue Neuve.*
ENSEIGNE, M. Dupont, *petite rue Merciere.*
Sergent d'affaires, le Sieur Poncet, *rue Gentil.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Barizon, *rue de l'Arbre-ſec.*	Giraud, *rue Sirene.*
Millon, *rue Sirene.*	Betant, *place du Plâtre.*
Guillin *dit* Biron, *rue Grôlée.*	Badieux, *rue Gentil.*
Volozan, *rue Mulet.*	Blancard, *rue Buiſſon.*
Daury, *place des Cordeliers.*	Proſt, *rue Neuve.*
Poncet, *rue Gentil.*	Faſſolle, *place de la Fromagerie.*
Jacquant, *rue Neuve.*	Henri, *rue Mulet.*
Maigre, *rue Gentil.*	Dumond, *rue Gentil.*
Bugnon, *rue Gentil.*	Gay, *rue Gentil.*
Margaron, *quai de Retz.*	Morel, *rue Sirene.*
Breſſon, *rue Neuve.*	Brazié, *rue Gentil.*
Rey *dit* Genet, *rue Gentil.*	Brillon, *rue Neuve.*
Feuillet, *rue Longue.*	

Sergent pour l'Exercice, le Sr. Lamberton, *place de la Fromagerie.*
Sergents pour les Incendies, Les Sieurs Ligneux & Carrier.

Son Drapeau blanc & amaranthe a pour deviſe le Mont Véſuve, avec cette inſcription: *Uſque novis ignibus ardet*, qui fait alluſion à la rue Neuve.

☞ Voyez ci-devant, la Fondation de M. Giron pour le Quartier de la rue Neuve, après l'Hôtel-Dieu.

IX. *LA CROISETTE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Cl. Chapelon, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue du Palais grillet.*
LIEUTENANT, M. Claude-François Fournel, *rue Buiſſon.*
ENSEIGNE, M. Jean-Marie Dalmais, *rue Grenette.*
Ancien Sergent, Pellegrin, *rue Grenette.*
Sergent d'affaires, le Sieur Froment, *rue Bonneveau.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Mogier, *rue de la Gerbe.*	Gaillard, *rue haute-Grenette.*
Peliſſon, *rue des Générales.*	Brevard, *rue haute-Grenette.*
Mondard, *rue du Palais grillet.*	Angelot, *rue du Palais-grillet.*
Binard, *rue du Charbon blanc.*	Broſſette, *rue du port Charlet.*
Benoît, *rue du Charbon-blanc.*	Pré, *rue du Palais-grillet.*
Bruny, *rue Dubois.*	L'Ecuyer, *rue de la Plume.*
Serpoulet, *rue de l'Hôpital.*	Gros, *rue du Charbon blanc.*
Guillermain, *rue des Fanges.*	Maréchal, *rue Grenette.*
Perrut, *rue du port Charlet.*	Richarme, *rue des Fanges.*
Soupat, *rue Dubois.*	Nouvelet, cadet, *r. de l'Hôpital.*
Berger, *rue Bonneveau.*	
Nouvelet, aîné, *r. du Palais-grill.*	

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Bourget, *quai de Retz.*

Son Drapeau eſt verd, cramoiſi & blanc avec de petites Croix d'or; pour deviſe, un Trophée d'Armes.

Digitized by Google

X. *SAINT VINCENT.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Ant. Rivail de la Levretiere, *r. de la Gerbe.*
LIEUTENANT, M. Jean-Claude Durand, *quai St. Vincent.*
ENSEIGNE, M. Saunier fils, *quai St. Benoit.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr Charbonnier, *rue Bouteille.*
Sergent Major pour les exercices, le Sr. Lafay, *rue Pareille.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Laforeſt, *rue de St. Marcel.*	Petto, *quai S. Vincent.*
Landrivon, *rue Neyret.*	Seignemorte fils, *place Neuve.*
Perrin, *rue Bouteille.*	Vernois, *quai ſaint Benoit.*
Condamin, *quai des Auguſtins.*	Pierre Burel, *quai ſaint Benoît.*
Laflachere, *rue Bouteille.*	Foreſt, *quai ſaint Benoit.*
Delmareſt, *rue ſaint Marcel.*	Rouſſet *rue de la Vieille.*
Terreneuve, *rue Tavernier.*	Boucharlat, *quai du Rhône.*
Riche, *rue ſaint Marcel.*	Montet, *quai S. Benoit.*
Lavirée, *rue S. Marcel.*	David, *quai S. Benoît.*
Liodet, *rue Pareille.*	Grenetier, *quai S. Benoît.*
Vernay, *rue ſaint Marcel.*	Demeure, *rue Bouteille.*
Gache, *rue ſaint Marcel.*	Caſtel, *rue Bouteille.*

Son Drapeau eſt verd, avec une croix blanche, & ces mots: *Conjuncta fortì non diſplicent Palladi.* Les Cocardes vertes & blanches.

XI. *LA GRANDE COTE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Claude Pavy, *rue Deſirée.*
LIEUTENANT, M. Cnalon l'ainé, *place Neuve des Carmes.*
ENSEIGNE, M. Manechal fils ainé, *rue des deux Angles, vers St. Clair.*

Anciens Sergents, le Sieur Dubiez, *à la grande Côte.*
Sergent & Caporal de Piquet pour les Incendies, Les Srs. Ruby & Panſſein, *à la grande Côte.*
Sergent Major, le Sieur Levet, *à la grande Côte.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Jamet, *rue de la vieille Monnoie.*	Rouchon, *grande côte.*
Murat, *grande côte.*	Grobon, *petite rue Merciere.*
Villars, *grande côte.*	Bony, *rue de la Vieille Monnoie.*
Suc, *place de la Croix-Paquet.*	Marion, *grande côte.*
Bournet, *rue de la vieille Monn.*	Polongeard, *côte S. Sébaſtien.*
Vulliot, Pinet, Guillaume, Varenne, *grande Côte.*	Delorme, *grande côte.*
	Reverdy, *rue de la vieille Mon.*
	Trapadoux, *grande côte.*
	Chapuis, *grande côte.*
Beſſon, *quai ſaint Clair.*	Gonon, *au pied de la gr. Côte.*
Roſſignol, *rue de la vieille Monn.*	Martin, *rue de la Vieille Monnoie.*
Desville, *rue Royale.*	Comte, *rue de la Vieille Monnoie.*

Son Drapeau eſt blanc & verd, ſur lequel eſt peint St. Sébaſtien, avec ces mots: *Victori perpetuo.* Les Cocardes vertes & blanches.

Digitized by Google

XII. *PORT SAINT PAUL.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Valleton de Gravillon, Avocat, *rue du Puits du ſel.*

LIEUTENANT, M. Oderieu fils, *quai St. Vincent.*

ENSEIGNE, M. Talon, *rue de la Draperie.*

Anciens Sergents, les ſieurs Delorme & Sibert, *rue Peyrollerie.*

Sergent Fourrier, le ſieur Vigne, *rue du Puits du ſel*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Guinand, *rue du Puits du ſel.*	Gayet, *rue du puits du ſel.*
Deleaup, *montée S. Barthelemi.*	Balme, *rue du puits du ſel.*
Bozonnet, *rue ſaint Nicolas.*	Gambaiſon, *rue de la peyrollerie.*
Barrio, *rue du puits du ſel.*	Penard, *rue de la peyrollerie.*
Gubian, *grande Côte.*	Archet, *rue de l'Epin.*
Broſſette, *rue du puits du ſel.*	Balme l'aîné, *rue du puits du ſel.*
Thevenin, *rue du puits du ſel.*	Berthet, *rue de la peyrollerie.*
Duboſt, *rue de la peyrollerie.*	Paſcal, *rue du puits du ſel.*
Giraud, *rue du puits du ſel.*	Meunier, *rue du puits du ſel.*
Ducarre, *place du Concert*	Riviere, *rue du puits du ſel.*
Sevelinge, *rue de la peyrollerie.*	Monaton, *rue de la peyrollerie.*
Cozenat, *rue de la peyrollerie*	Maugé, *rue du puits du ſel.*

Sergent Major, le ſieur Cabuchet, *rue du puits du ſel.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Provin, *rue de la Peyrol.*

Son Drapeau, ſur lequel eſt peint le bras de S. Paul, eſt bleu & blanc, de même que les Cocardes.

XIII. *BON-RENCONTRE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Philibert Charton, *rue du Plat-d'argent.*

LIEUTENANT, M. Jean Benoît, *place des Carmes.*

ENSEIGNE, M. Joſeph-Henri Gombault, *au coin des rues des trois Carreaux & Chalamont.*

Sergent Fourrier, le Sieur Demainſi, *rue Grôlée.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Comte, *rue port Charlet.*	Papillon, *rue port Charlet.*
Froment, *rue Grôlée.*	Rey, *rue port Charlet.*
Galand, *quai de Retz.*	Lenoir, *rue port Charlet.*
Vernier, *quai de Retz.*	Clerc, *rue port Charlet.*
Pocard, *rue Grôlée.*	Geoffroy, *rue du Tupin rompu.*
Molliere, *rue Grôlée.*	Blanc, *place des Terreaux.*
Guillot, *quai de Retz.*	Richard l'aîné, *quai de Retz.*
Farine, *rue du Tupin rompu.*	Brochet, *quai de Retz.*
Simon, *rue Godiniere.*	Robinet, *rue Longue.*
Rozet, *quai de Retz.*	Chanterelle, *rue Grôlée.*
Devigot, *rue Grôlée.*	Dulau, *quai de Retz.*
	Combe, *quai de Retz.*

Sergent Major, Richard cadet, *rue port Charlet.*

Pour les Incendies, Sergent le Sr. Giraud. *Caporal*, le Sr. Demora.

Le Drapeau eſt blanc & cramoiſi, de même que les Cocardes.

La deviſe eſt, *Patriæ devotus & Aris.*

Digitized by Google

XIV. *PLACE NEUVE.*

DOYEN DES CAPITAINES VETERANS, M. Pierre Aubernon, Conſ. du Roi, Notaire hon., *rue S. Jean.*

CAPITAINE, M. Pierre Giraud, Procureur, *rue S. Jean.*

LIEUTENANT, M. Jean-Joſeph Cinier, Procureur, *rue S. Jean.* Député, Secretaire de la Députation, & Tréſor. du Corps.

ENSEIGNE, M. Pierre Aubernon neveu, *rue S. Jean.*

Sergent Major pour l'Exercice, le ſieur Gros, *rue S. Jean.*

Anciens Sergents, les Srs. Charles Beſſon, *rue des trois Maries*; Pierre Romayé, *rue des trois Maries*; & Teillard, *rue du Bœuf.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Janſe, *rue St. Jean.*	Villard, *rue du Bœuf.*
Chauvin, *rue St. Jean.*	Poirier, *place Neuve.*
Bernard, *place du Gouvernem.*	Pernet, *place Neuve.*
Roche, *rue St. Jean.*	Pourſin, *place Neuve.*
Deſmolys, *rue du Bœuf.*	Moran, *rue S. Jean.*
Laleau, *rue du Bœuf.*	Veuillet, *rue S. Jean.*
Juſſerand, *pl. de la Fromagerie.*	Duchamps, *place de la Douane.*
Repolidard, *rue du Bœuf.*	Poulat, *rue du Bœuf.*
Hudelot, *pl. du Gouvernement.*	Petit, *place Neuve.*
Duvernay, *au port du Roi.*	Dupaquier, *rue du Bœuf.*
Herard, *rue St. Jean.*	Favre, *pl. de l'ancien Gouvern.*
Guyon, *rue de l'Enfant qui piſſe.*	Jaricot, *place de la Baleine.*

Les Cocardes ſont roſe & blanc. Le Drapeau, bleu & blanc, ſa deviſe eſt: *Juri & armis miniſtrat.*

XV. *RUE BUISSON.*

CAPITAINE HONORAIRE PAR BREVET DU CONSULAT, M. Maupetit, *rue du Concert.*

CAPITAINE, M. Dupré, l'ainé, *place du Concert.*

LIEUTENANT, M. Perret, *place du Concert.*

ENSEIGNE, M. J. M. Dupré, *rue du Pizay.*

Sergent d'affaires, le Sieur Chalançon, *quai de Retz.*

Ancien Sergent, le Sieur Dubos, *rue Bonneveau.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Bœuf, *quai de Retz.*	Meynier, Duchan, Colombet, *quai de Retz.*
Monaton, *rue Buiſſon.*	
Guillermin, *rue Grôlée.*	Labruyere, *rue Bonneveau.*
Duplatre, *rue port Charlet.*	Parent, *rue Grenette.*
Rougier, *rue Buiſſon.*	Perier, *rue de la Charité.*
Valançon, *rue Bonneveau.*	Dumolard, *rue Bon-rencontre.*
Chevalier, *rue Buiſſon.*	Valderon, *place des Cordeliers.*
Bal, *quai de Retz.*	Audibert, *quai de Retz.*
Ravier, *place du Concert.*	Poiſat, *rue Port-Charlet.*
Galliard, *place des Cordeliers.*	Gaudin *rue Bon-rencontre.*
Barizon, *quai de Retz.*	Parayon, *rue de l'Enfant qui piſſe.*
Sourdillon, *quai de Retz.*	

Sergent Major pour l'Exercice, le ſieur Goujon, *quai de Retz.*

Sergent du Piquet pour les Incendies, le Sr. Lorge, *rue Buiſſon.*

Son Drapeau eſt blanc, rouge & cramoiſi; les Cocardes de même; au milieu du Drapeau eſt peint Moïſe devant un buiſſon ardent, avec ces mots: *Excitat ardorem, quamvis non ardeat.* Ses armes ſont deux Rangonds en ſautoir, ſurmontés d'un buiſſon.

XVI.

Digitized by Google

XVI. *PORT DU TEMPLE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Berrot, *rue du Pas étroit.*
LIEUTENANT, M. Vernier, *rue de la Monnoie.*
ENSEIGNE, M. La Cene, *rue de la Monnoie.*

Ancien Sergent, le ſieur Peiſſonnaux.
Sergent pour l'Exercice, le ſieur Bellemain, *place Confort.*
Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Gaivallet, *r. Ecorche-bœuf.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Berruyer, *rue Ecorche-bœuf.*	Vindry, *rue Merciere.*
Jaquin, *rue Ecorche-bœuf.*	Monet, *rue de la Monnoie.*
Galitre, *rue de la Tête-de-mort.*	Viard, *place Confort.*
Champagne, *cu-de-ſac des Céleſt.*	Berger, *place Confort.*
Colombet, *Port du Roi.*	Verpillieux, *rue Ecorche-bœuf.*
Rey, *quai du Rhône.*	Abadie, *quai des Céleſtins.*
Coche, *rue St. Dominique.*	Condamin, *rue Merciere.*
Delorme, *quai S. Antoine.*	Bourdin, *rue Merciere.*
Fougere, *rue Ecorche-bœuf.*	Villard, *place Confort.*
Deſchellette, *quai des Céleſtins.*	Goiſon, *rue Ecorche-bœuf.*
Boineaux, *quai des Céleſtins.*	Pourra, *place de la Fromagerie.*
Girard, *cu-de-ſac des Céleſtins.*	Plaſſon, *rue du petit David.*

Les Cocardes ſont vertes & blanches, le Drapeau de même, ſur lequel eſt peint le périſtile d'un Temple, au bas duquel repoſe une Nymphe, tenant des cornes d'abondance, avec ces mots: *In Portu Temploque quies.*

XVII. *PORTE-FROC.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, Thêve, *rue Tramaſſac.*
LIEUTENANT, M. Deſgranges, Procureur, *rue Tramaſſac.*
ENSEIGNE, M. Deſvignes, fils ainé, *rue du Plat.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Durolle, *rue Gourguillon.*	Bigalet, *rue Tramaſſac.*
Berthety, *rue Tramaſſac.*	Mercier, *rue Tramaſſac.*
Muler, *rue Tramaſſac.*	Martin, *rue Tramaſſac.*
Tourret, *rue Tramaſſac.*	Deſgouttes, *place St. Jean.*
Ravichon, *rue Tramaſſac.*	Chippier, *rue Tramaſſac.*
Allery, *rue Tramaſſac.*	Tournaillon, *rue des Prêtres.*
Dupont, *rue des Prêtres.*	Genevay, *rue St. Jean.*
Tillier, *rue de l'Arbalete.*	Gerboux, *rue St. Jean.*
Bouvery, *rue Tramaſſac.*	Ocroz, *rue des Prêtres.*
Mayet, *rue Tramaſſac.*	Privat, *rue S. Jean.*
Piot, *rue Ferrachat.*	Brunet, *rue S. Jean.*
Châlons, *rue du Bœuf.*	Mathieux, *place de l'Archevêché.*

Sergent-Major pour les Exercices, le Sr. Aujoque, *rue du Plat.*
Drapeau blanc & cramoiſi; ſa deviſe: *Mars Themidis auxilium.*

Digitized by Google

XVIII. *LA PÊCHERIE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Sève, *quai des Auguſtins.*
LIEUTENANT, M. Burdet, *près de la Tourette.*
ENSEIGNE, M. Juſſerand, *rue Sainte Catherine.*
Anciens Sergents, les Srs. Grangier, Brillon & Perier.
Sergent pour les Exercices, le St. Jacquet, *rue de la Pêcherie.*
Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr Souvanot, *rue du Beſſard.*
Caporal, le Sr J. F Billet, *rue du Beſſard.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Aglancy, *à la Boucherie des Terr.*	Meyer, *quai des Auguſtins.*
Seriziat, *rue de la Boucherie.*	Gantillon, cadet, *Boucherie des Ter.*
Rey *quai des Auguſtins.*	Seguin, *place de la Platiere.*
Fayolle, *rue de la Pêcherie.*	Saive, *quai des Auguſtins.*
Charpy, *quai des Auguſtins.*	Rey, *rue de la Pêcherie.*
Lauzun, *rue de la Pêcherie.*	Fréjan, *rue de la Pêcherie.*
Pellegris, *rue des Auguſtins.*	Machizot, *rue de la Pêcherie.*
Lamy, *rue du Beſſard.*	Etienne, *rue du Beſſard.*
Toulouze, *rue de la Pêcherie.*	Caillot, cadet, *rue de la Pêcherie.*
Mayet, *place de la Platiere.*	Miraille *rue de la Pêcherie.*
Combet, *rue de la Pêcherie.*	Berardier, *quai des Auguſtins.*
Artaud, *quai des Auguſtins.*	Villot, *rue de la Pêcherie.*

Son Drapeau eſt blanc & cramoiſi ; ſa deviſe fait allégorie au Mariage de Mgr le Dauphin ; elle repréſente un Dauphin dans la mer, ſur lequel ſe repoſe un Amour qui le retient dans ſes filets, avec ces mots : *Amicus hominis, Piſcatorum protector, Urbis & Gallia ſpes.* Les Cocardes ſont de même couleur.

XIX. *PLACE SAINT PIERRE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean-Claude Pignot, *rue Lanterne.*
LIEUTENANT, M. Jean-Jacques Delucenay, *rue S. Côme.*
ENSEIGNE, M. Pierre-Marie Ardiſſon, fils ainé, *rue S. Côme.*
Anciens Sergents, les Srs. Meunier, *rue Sirene*, & Vincent, dit Thiollier, *rue de l'Enfant qui piſſe.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Varambon, *rue de la Palme.*	Lagazette, *rue Lanterne.*
Alberton, *place de l'Herberie.*	Mongin, *rue Lanterne.*
Trouillas, *rue Lanterne.*	Radix, *rue de l'Ane.*
Vial, *rue de l'Enfant qui piſſe.*	Neline, *rue de l'Enfant qui piſſe.*
Soubrin, *rue Dubois.*	Gregoire, *rue Lanterne.*
Cochet, *rue Lanterne.*	Morel, *rue Lanterne.*
Perra, *quai du Rhône.*	Trabot, *rue de la Cage.*
Bouillas, *rue de la Cage.*	Foray, *rue Luizerne.*
Pain, *rue St. Pierre.*	Reymont, *rue de la Cage.*
Montigny, *rue Lanterne.*	Valançot, *rue de la Cage.*
Ducarre, *rue Pizay.*	Berger, *rue Lanterne.*
Laplanche, *rue Chalamont.*	

Son Drapeau eſt cramoiſi, traverſé d'une Croix blanche ; au milieu un Lion qui tient ſous une patte les armes de St. Pierre, & de l'autre un ſabre pour garantir la Couronne Royale qui repoſe ſur un carreau : la deviſe eſt, *Sub Romæ Clypeo, lilia ſervat.*

Digitized by Google

XX. *RUE TUPIN.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Faye, fils, *rue Baſſe-Grenette.*
LIEUTENANT, M. Vidalin, *rue Buiſſon.*
ENSEIGNE, M. Lafont, fils, *rue Merciere.*
Ancien Sergent, le Sr. Mazuyer, *rue Grenette.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Marcel, *rue Grenette.*	Termos, *quai des Céleſtins.*
Fayet, *rue de la Draperie.*	Paſcal, *rue Tupin.*
Perret, *grande rue Merciere.*	Henri, *rue Longue.*
Chalons, *rue Grenette.*	Vincent, *rue du Bois.*
Fillon, *rue Grenette.*	Ray, *rue Merciere*
Fauroberr, *rue Tupin.*	Million, *port Chalamont.*
Maliſſon, *rue Tupin.*	Laroche, *rue Grenette.*
Lesbroſſes, *rue Grenette.*	Benoît, *rue Chalamont.*
Julien, *rue baſſe Grenette.*	Durand, *rue baſſe Grenette.*
Paſſot, *quai ſaint Antoine.*	Forrel, *rue Merciere.*
Millon, *grande rue Merciere.*	Revin, *rue Dubois*
Mazenod, *quai Chalamont.*	Chalezieux, *grande rue Merciere.*

Sergent pour les Incendies, le ſieur Godder, *rue Tupin.*
Sergent pour les Pompiers, le ſieur Unun, *rue Merciere.*

Son Drapeau eſt verd & blanc, avec des urnes aux quatre coins & un Hercule au milieu avec ſa maſſue, tenant un dragon ſous ſes pieds, & pour deviſe, *Invidus alterius rebus marceſcit optimis.*

XXI. *RUE DE L'HOPITAL.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jacques Carlet, *rue du Plat d'argent.*
LIEUTENANT, M. Joſeph Paſcal, *rue des quatre Chapeaux.*
ENSEIGNE, M. Jean Cl. Renard, *rue des deux Angles.*
Anciens Sergents, les Srs. Gayet, Rafel, Guichard & Mars.
Sergent Fourrier, le ſieur Duchesne, *rue Paradis.*
Sergent-Major, le ſieur Darmet, *quai de Retz.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Laplanche, *rue de l'hôpital.*	Giraud, *boucherie de l'hôpital.*
Morguet, *rue noire.*	Charpentier, *rue Neuve.*
Blanc, *rue de l'hôpital.*	Marret, *rue de l'hôpital.*
Reigny, *rue Noire.*	Bruyere, *rue de l'hôpital.*
Menut, *quai de Retz.*	Morel, *boucherie de l'hôpital.*
Roux, *rue Noire*	Lambert, *rue Paradis.*
Renard, *rue de l'hôpital.*	Champin, *rue Grôlée.*
Bouteille, *rue Paradis.*	Pinet, *quai de Retz.*
Hugonet, *rue de l'hôpital.*	Daudel, *rue Noire.*
Journaux, *rue Paradis.*	Ricoty, *rue Paradis.*
Garby, *rue de la Barre.*	Sevelinge, *rue de l'hôpital.*
Ravié, *rue Paradis.*	Belion, *rue de l'hôpital.*
	Creuſet, *rue de l'Hôpital.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Trigont, *r. de l'hôpital.*
Caporal, le ſieur Terrat.

Son Drapeau eſt cramoiſi & blanc : au milieu un Lion couché ; ſa deviſe eſt : *Oculis dormit apertis.* Les Cocardes ſont d'un ruban blanc, les bords cramoiſis.

Digitized by Google

XXII. *LE GOURGUILLON.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jacques de Chazelles, *pl. de Louis-le-Gr.*
LIEUTENANT, M. François Albert, *rue ſainte Catherine.*
ENSEIGNE, M. Jerôme Mathevon, *fauxbourg de S. Irenée, près du Calvaire.*

Sergent d'affaires, le Sieur Morel, *place de la Trinité.*
Sergent d'Exercice, le Sieur Thimon, *aux Epies.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Cretin, *rue des Farges.*	Berger, *au chemin neuf.*
Benoît, *rue des chevaucheurs.*	Odet, *rue des Farges.*
Girodon *place des Minimes.*	Lieure, *rue des Farges.*
Rey, *rue des farges.*	Mille, *rue de Trion.*
Nayret, *place St. George.*	Chana, *place des Minimes.*
Duvelay, *place de la Trinité.*	Chanoine, *au parc.*
Charmet, *rue des Farges.*	Flichet, *rue des Farges.*
Flichet, l'aîné, *aux baſſes-Vercheres.*	Balmont, *près du Calvaire.*
Toulet, *au bas des épies.*	Renand, *aux épies*
Dugat, *rue des Farges.*	Crepu, *près du Calvaire.*
Merlin, *aux Epies.*	Blanc, *place ſaint George.*
	Jeannot, *rue ſaint George.*
	Burdeiron, *place de la Trinité.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Darcin, *aux épies.*

Son Drapeau eſt blanc & cramoiſi, ſur lequel eſt peint un Cimeterre enſanglanté, environné de palmes, & couronné, avec ces mots: *Dat ſanguine palmas.*

XXIII. *PLACE DE LOUIS-LE-GRAND.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Seranne, fils, *rue St. Dominique.* Député.
LIEUTENANT, M. Louis Girardon, fils, *rue St. Dominique.*
ENSEIGNE, M. Bruyſet, fils, *rue S. Dominique.*

Ancien Sergent, le Sieur Jarrin, *rue des Marronniers.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Maine, *rue de la Barre.*	Prudhomme, *pl. de Louis-le-Gr.*
Dumont, *place Le Viſte.*	Duchamp, *rue Ste. Claire.*
Nicollet, *rue de la Barre.*	Marechal, *rue de la Charité.*
Burel, *rue ſaint Dominique.*	Riboullet, *rue Bourg-chanin.*
Siran, *aux Remparts.*	Imbert, *rue de la Barre.*
Caillet, *rue St. Dominique.*	Roche, *rue de la Barre.*
Buinier, *rue Vaubecour.*	Mazuy, *rue Vaubecour.*
Girard, *place de Louis-le-Grand*	Vazille, *rue de la Sphere.*
Viel, *quai du Rhône.*	Brazier, *place de Louis-le-Grand.*
Laroche, *rue Bourg-chanin.*	Louis, *rue des Marronniers.*
Terrat, *rue des Marronniers.*	Villeneuve, *rue des Marronniers.*
Benoît, *rue Vaubecour.*	Bourdin fils, *r. des Marronniers.*

Sergent de piquet pour les Incendies, le Sr. Chuart, *à l'Arſenal.*
Caporal de Piquet pour les Incendies, le Sr. Charpaux, *rue des Maronn.*

Il y a dix hommes nommés pour ſervir les Pompes aux Incendies.

Le Drapeau eſt blanc, les Armes du Roi au milieu; les quatre coins ſont en fleurs de lis, le tout en or; la deviſe eſt, *Ardore creſcens.* Les Cocardes ſont blanches & vertes.

Digitized by Google

XXIV. *LE PLATRE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Sybert, l'ainé, *quai du Rhône.*
LIEUTENANT, M. Harant, fils, *place de la Comédie.*
ENSEIGNE, M. Cl. Charton, *place du College de la Trinité.*

Anciens Sergents,

Les Srs. Ropique, *rue du Bât-d'argent*; Joyard, *rue de l'Arbre-sec*; Renand, *rue Pizay.*

Sergent d'affaires, le Sr. Meiſſimily, *rue de l'Arbre-sec.*
Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Penis, *place S. Pierre.*
Caporal, le ſieur Mignot, *rue Pizay.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Renaud, *rue de l'arbre-ſec.*	Viannay, *rue Henri.*
Varin, *rue Neuve.*	Morel, *rue de l'Arbre-ſec.*
Vincent, *rue Garet.*	Murignieux, *rue Clermont.*
Jacquet, *rue de l'arbre-ſec.*	Rabut, *rue Bât-d'argent.*
Duvourdy, *rue du pas-étroit.*	Forel, *rue Buiſſon.*
Gayet, *rue Pizay.*	Labourier, *rue du Garet.*
Duchamp, *rue de l'arbre-ſec.*	Michaud, *rue Port-Charlet.*
Crole, *rue du Bât-d'argent.*	Fanton, *place du grand College.*
Morel, *au Plâtre.*	Pirot, *rue Clermont.*
Blanchet, *rue de l'arbre-ſec.*	Clair, *rue Henri.*
Charton, *rue Commermot.*	Farge, *rue Henri.*
Guillet, *rue du Bât-d'argent.*	Paſſeron, *place du Plâtre.*

Son Drapeau eſt blanc, ſur lequel eſt peint un Saint-Eſprit ſous la forme d'une Colombe, & pour ſa deviſe, *Quâ ſævit fœcundat opes.* Les Cocardes ſont blanches & aurores.

XXV. *LES TERREAUX.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Tournachon, cadet, *pl. Ste. Catherine.*
LIEUTENANT, M. Monterat, *rue des Bouchers.*
ENSEIGNE, M. Campredon, neveu, *rue Puits Gaillot.*

Sergent Fourrier, le Sieur Brunet, l'ainé, *place Neuve.*
Anc. Sergents, les Srs Mirallier, Durand, Burgy, Vernay & Vondiere.

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Brunet, cadet, *rue des Anges.*	Boulliet, *rue des Anges.*
Marion, *quai ſaint Vincent.*	Barbier, *rue S. Marcel.*
Muriaux, *place de la Boucherie.*	Ricollier, *place Neuve.*
Ducret, *place des Terreaux.*	Rouſſi, *place Neuve.*
Poccard, *au bas de la gr. Côte.*	Comte, *rue S. Marcel.*
Montalan, *rue des Bouchers.*	Chouliaguet, *place des Carmes.*
Brunet, fils, *rue ſaint Marcel.*	Roſſignol, *rue des Bouchers.*
Eſcalle, *rue Bouteille.*	Rayet, *place des Terreaux*
Imbart, *place des Terreaux.*	Bourſeaux, dit la Tour, *pl. des T.*
Boiſſonard, *rue des Bouchers.*	Charaſſon, *place Neuve.*
Bied *dit* Charton, *rue des Anges.*	Bertet, *au bas de la grande Côte.*
Ravy, *rue des Bouchers.*	Colombet, *place de la Boucherie.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Bichat, *rue des Bouchers.*

Le Drapeau eſt coupé de violet & de blanc; la deviſe eſt une Croix blanche, gardée par un Lion, avec ces mots : *Pro hoſtibus ferox, pro amicis mitis.*

Digitized by Google

XXVI. *PIERRE-SCIZE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Antoine Ribollet, *au Quartier.*
LIEUTENANT, M. Robert Carmaignac, *rue de Flandres.*
ENSEIGNE, M. Pomayrolle, *place du Concert.*
Anciens Sergents, les Srs. Chapuis & Paradis.
Sergent d'affaires, le ſieur Pallabot.

Sergents, les Srs.		*Caporaux, les Srs.*	
Fichet, Fournel, Sourd, Servier, Maniſſon, Ouël, l'aîné, Danjou, Ouël, cadet, Tabard, Andrilliat, Mouton, Lapierre,	*Au Quartier.*	Laforeſt, Vaſſauge, Gras, Berthet, Revol, Guillet, Ferrant, Pernoux, Conchon, Giraud, Vaganay, Delonets,	*Au Quartier.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Brunier.

Son Drapeau eſt verd & blanc, ſur lequel eſt peint le Château de Pierre-Scize, & un Lion rampant, avec ces mots, *Inexpugnabilis quidem robori hoſtili.* Les Cocardes ſont auſſi vertes & blanches.

XXVII. *PLAT D'ARGENT.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean-Baptiſte Chabert,
LIEUTENANT, M. Jacques Serve, l'aîné,
ENSEIGNE, M. Jean Clavel de Champfray, } *rue du Plat-d'argent.*
Ancien Sergent, les ſieurs Roſtaing & Troſſaint.
Sergent d'affaires, le ſieur Roſſillon, *grande rue de l'Hôpital.*
Sergent-Major pour l'Exercice, le Sr Bachelard, *rue du petit Soulier.*
Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Dumont, *rue Confort.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Burel, *rue du bât d'argent.*	Blan, *rue de l'Hôpital.*
Roſſillon, *rue de l'Hôpital.*	Bonjour, *rue Noire.*
Bachelard, *rue petit Soulier.*	Bally, *rue de l'Hôpital.*
Picard, *rue petit Soulier*	Berthier, *rue Merciere.*
Bornarel, *rue du Plat-d'argent.*	Pertemps, *rue du Plat-d'argent.*
Levet, *rue petit Soulier.*	Gailliard, *rue du Plat-d'argent.*
Charbon, *rue Bon rencontre.*	Farge, *rue de l'Hôpital.*
Rey, *rue de l'Hôpital.*	Mintigneux, *rue de l'Hôpital.*
Augier, *rue de l'Hôpital.*	Bicherat, *rue de l'Hôpital.*
Laubreaux, *rue Grenette.*	Guinand, *rue de l'Hôpital.*
Buyet, *rue petit Soulier.*	Mouſray, *rue Noire.*
Barrillot, *quai de Retz.*	Bar, dit Cadet, *rue Plat-d'argent.*
Dechamp, *rue de l'Hôpital.*	

Son Drapeau eſt un fond blanc, avec une Croix cramoiſie, des Trophées d'Armes aux quatre coins. La deviſe eſt un Lion, tenant avec ſes pattes un Plat long, boſſeté autour, reſſemblant à un bouclier avec lequel il ſe garantit des fleches qui ſortent en confuſion d'un carquois renverſé; avec ces mots: *De lance fit clypeus.*

Digitized by Google

XXVIII. *SAINT NIZIER.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. St. Didier, *quai S. Antoine.*
LIEUTENANT, M. Tournachon, *rue de la Draperie.*
ENSEIGNE, M. Boſſan, fils ainé, *rue de la Poulaillerie.*

Anciens Sergents, les Srs. Joſſerand & Deſanges.

Sergents, les Srs.
Dumond, *rue Vandran.*
Flattin, *rue Vandran.*
Increnat, *rue du Bois.*
Chapuy, *quai de Retz.*
Pepin, *à la montée du Pont de P.*
Joſſerand, fils, *pl. des Cordeliers.*
Delhorme, *place des Cordeliers.*
Rozier, *grande rue Longue.*
Chevalier, *Poulaill. St. Nizier.*
Novet, *rue du Bois.*
Comte, *Fromagerie de St. Nizier.*
Vivien, *rue Bonnevi.au.*

Caporaux, les Srs.
Chavarot, *rue du Bois.*
Reillieux, *rue Bonneveau.*
Germain, *Poulaill. de S. Nizier.*
Gaillard, *rue de la Gerbe.*
Philippe, *rue Chalamont.*
Viannis, *rue de la Poulaillerie.*
Malpertuis, *rue du Bois.*
Vezin, *quai de Villeroy.*
Bertholet, *rue de l'Aumône.*
Pin, *rue Dubois.*
Guinat, *rue de la Limaſſe.*
Oviſe, *allée des Images.*

Sergent pour les Exercices, le Sr. Commendon, *rue de la Poulaill.*
Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Pays, *rue de la Poulaill.*

Son Drapeau & les Cocardes ſont blancs & cramoiſis.

La deviſe eſt un Lion, tenant avec ſes griffes une Toiſon ſuſpendue, avec ces mots : *Non alter vincat Jaſon.*

Officiers ſervant aux Gardes Bourgeoiſes.

Garçon Major, le Sr. Charpentier, Maître en fait d'Armes de la Ville, de l'Académie du Roi, *rue du Perat.*

Il a auſſi une Salle d'armes dans la rue Mulet, dans laquelle il ſe rend toutes les après-dînées.

Réveilles-matin & Crieurs pour les effets perdus, commis pour avertir de faire l'enlévement des boues.

Pour le côté de Fourvieres. Cochard, fils, *rue de la Pêcherie, près de la Halle de la Poiſſonnerie.*

Pour le côté de St. Nizier. Jean-Pierre Bouillou, *à la Quarantaine.*

Afficheur commis & employé ordinairement par l'Imprimeur du Roi & par l'Imprimeur de la Ville : il affiche auſſi pour le Public.

George Perrin, *rue Merciere, au coin de la rue Thomaſſin.*

Digitized by Google

COMPAGNIE DE MILICE BOURGEOISE,

Etablie pour la Garde du Château de Pierre-Scize.

CEtte Compagnie connue ſous le nom d'Avoués de Pierre-ſcize, ſubſiſte depuis un temps immémorial. La Garde de ce Château lui fut confiée avant qu'il appartînt au Roi. Elle eſt compoſée de 72 hommes, enrôlés pour ce ſervice, au nom de M. le Gouverneur, par M. le Commandant du Château, qui choiſit deux hommes par quartier : celui de Pierre-ſcize en fournit quatre. Ils doivent prêter main-forte & renforcer la garde de cette Forteresſe au premier commandement.

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, *Gouverneur.*

M. DE BORY, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Lieutenant pour Sa Majeſté au Comté de Bourgogne, *Commandant du Château.*

M. LEMIRE, Chevalier de S. Louis, *Major.*

Avoués, les Sieurs	*Avoués, les Sieurs*
Claude Reynard.	Claude-François Vaillatmalay.
Pierre Bolo.	Antoine Bouchet.
Pierre-Antoine Perſonnat.	Claude-Pierre Montperlier.
Joſeph Poujol.	André Mignard, *Sergent.*
Etienne Thaulot.	Jean Gregoire.
Paul Vernon.	François Lacroze.
Hubert Joyard.	Claude Joſeph Taboureur.
Antoine Fau.	Henri Correard
Jean-Marc Arthaud.	Chriſtophe Olivier.
Pierre Vial.	Nicolas Guerin.
Antoine Margniol.	Jean-Benoit Perrin.
Claude Piquet.	Antoine Chillet.
François-Jacques David.	Claude Tirard.
Antelme Dupré.	Antoine Piegay.
Antoine Sivoux, *dit* Coquet.	Claude Michallet, *Sergent.*
André Dufour.	François Vernon.
Jean-Boniface Meſtral.	Jean Morel.
Joſeph Vial.	Jean Lecourt.
Joſeph Gregoire.	Jean-Baptiſte Chevron.
Louis-Joſeph Rondot.	Antoine Brazier.
Antoine-Maurice Dany.	Claude Augé.
Claude-Ambroiſe Reynard.	Joſeph Riviere.
Louis la Verriere.	Honoré Bertrand.
Jean Braun.	Gabriel Maſſuc.
Charles Thaulot.	Denis Plattet.
Fleuri Milan.	Jean Marie Chol.
Jacques Bergeon.	Dominique Perrin.
Antoine Maneſſy.	Amedée Favre.
Valéri Hayette.	André-Alexandre Crepus.
Ignace Leclair.	Pierre-Benoît Doublier.
Joſeph Moine.	Jean-Balthaſar Beaucouſin.
Jean-Baptiſte Baucouſin.	Jean-Marie Rouſſet.
Alexandre Laverriere.	Louis Lemire.
Joſeph Gay.	Jacques-Paulin Romier.
Jean-Antoine Delors.	Antoine Lemire.
Jean-François Chomety.	Thomas Manchard.

CHEVALIERS

CHEVALIERS DE L'ARC.

CEtte Compagnie qui étoit une très-ancienne Confrairie, fut érigée en Compagnie Royale, par Charles VII, en 1431. Elle a un Bâtiment fort commode ſitué ſur le Rempart du côté d'Ainai, où les Chevaliers tiennent leurs aſſemblées, & où ils ſe rendent pour leur Exercice de l'Arc.

CHEF ET PROTECTEUR, Monſeigneur le Duc de Villeroy.

Capitaines perpétuels, MM. les Prévôt des March. & Echevins.

CHEVALIERS HONORAIRES.

M. le Marquis de Voyer d'Argenſon, &c. &c.
M. de Valogny, Meſtre de Camp de Cavalerie.
M. le Comte d'Harcourt, Lieuten. Général des Arm. du Roi.
M. de Fleſſelles, Intendant de la Généralité.

ROI, M. Broſſe, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
CONNETABLE, M. Fournel, *rue Buiſſon.*
CAPITAINE, M. Daudé, ancien Echevin, *rue St. Dominiq.*
LIEUTENANT, M. Treſca, l'ainé, *rue de la Charité.*
TRESORIER, M. Richard, *rue Royale.*
SECRETAIRE, M. Lemoyne, *rue Puits-Gaillot.*
PROCUREUR, M. Giraud, *rue du Bât-d'argent.*
SOUS-PROCUR. M. J. Marie Muguet, *rue Ste. Marie.*
DOYEN, M. Roze, *rue Ste. Catherine.*
AUMONIER, M. Poirat, *rue des Forces.*

CHEVALIERS, MESSIEURS

Durbec, *rue Dubois.*
Paſcal, *rue Royale.*
Gardel, *rue Bât-d'argent.*
Berthollet, *montée S. Barthel.*
Jordan l'ainé, *rue Lafont.*
Jordan cadet, *rue Lafont.*
Gay, *quai St. Clair.*
Daſſac, *rue Buiſſon.*
Vauberet-Jaquier, *rue S. Dom.*
Tempier, *rue S. Marcel.*
Jacquier pere, *rue des 3 Carr.*
J. M. Myevre, *Poulail. S. Niz.*
Fayolle, *rue des 3 Carreaux.*
Lucy, *rue St. Marcel.*
Benoit, *rue Puits-Gaillot.*
Aulagnier, *rue du Bât-d'arg.*
Muguet, l'ainé, *rue Deſirée.*
Vincent, *Poulaill. S. Nizier*
Deſandré, *rue Ste. Catherine.*
Marc Myevre, *pl. du Concert.*
Guyot, *rue Ste. Catherine.*
Alleon, *Poulail. S. Nizier.*
M. Ant. Myevre, *r. des Forces.*
Perrier, *rue de la Vieil. Monnoie.*
Carron, *rue Clermont.*
Ricard, *place de la Feuillée.*
Jacquier, fils, *rue Clermont.*
Michel, *rue des Auguſtins.*
Audra, *rue du Bât-d'argent.*
Pachot, *rue Puits-Gaillot.*
Bonnet, *rue Puits Gaillot.*
Regny, *rue Ste. Marie.*
Feliſſent, *rue des 3 Carreaux.*

Digitized by Google

COMPAGNIE DES CHEVALIERS

de l'Arquebuſe de Lyon.

L'Etabliſſement des Chevaliers du royal Exercice de l'Arquebuſe de Lyon, eſt fort ancien; il y a des titres & des actes de 1498, & de 1500, qui en font mention, & qui l'autoriſent comme une Compagnie créée pour faire honneur à la Ville, & pour ſervir à ſa défenſe & à ſa conſervation; elle a même un privilege ſingulier, qui eſt de marcher aux frais du Roi par étape ſur le pied de Compagnie de Cavalerie, lorſqu'elle eſt invitée au Prix royal qui ſe tire dans la Ville de Meaux. Le Capitaine de la Ville en eſt le Capitaine né. Elle eſt compoſée de 40. Chevaliers, outre le Capitaine, le Lieutenant, le Cornette & le Major. Ses Exercices ſe font à l'Hôtel de la Butte, près de la porte d'Alincourt.

CAPITAINE, M. Rouſſet de St. Eloy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Capitaine de la Ville, *rue Sala.*
LIEUTENANT, M. Dareſte de Saconay, *rue du Peyrat.*
CORNETTE, M. Pierre Berruyer, *place Confort.*
MAJOR, M. Jean-Baptiſte Berruyer, *pl. des Terreaux.*
TRESORIER, M. Jean Sainte-Guitte, *rue de l'Arbre-ſec.*
SECRETAIRE, M. G. Teiſſerenc, cadet, *pl. des Cordeliers.*
PROCUREUR, M. Meynis, *quai de Retz.*
PROC. ADJOINT, M. Devaux, *rue Longue.*
AUMÔNIER, M. Reynard, Doct. de Sorbone, *r. des Feuill.*

CHEVALIERS, MESSIEURS

ROI, M. Ant. Caillat l'ainé, *maiſon des Feuillants.*

Fr. Ambr. Reynard.
Chaland.
Ducreux.
Duphéïs.
Recamier.
Pierre Roch.
Jacques Chabert.
Etienne Sibert.
Meynadier.
Mayet.
Pierre Calliat.

Eſparon.
Reboul.
Orſel.
Maupetit.
Saulnier, pere.
Petrot.
Reynard.
J. Ant. Caillat.
Teiſſerenc l'ainé.
Antony.
Milliet, l'ainé.

Andrieu.
Deſvignes l'ainé.
Nicolas Deſvignes.
Devienne.
Rochias.
Jean-Louis Faure.
Vuillerod.
Benoît Durand.
Henri de l'Olliere.
Maſſoyer.
Franç. Deſgranges.

Armurier de la Compagnie, Moynat, *rue de l'Obſervance.*
Concierge, Anatoile Chaſerand, *à l'Hôtel de la Butte.*

Digitized by Google

COMPAGNIE DES CHEVALIERS
de l'Arquebuſe de Villeneuve de Lyon.

Cette Compagnie fait ſes Exercices au fauxbourg de la Guillotiere; elle eſt établie ſous les ordres de Noſſeigneurs les Gouverneurs, depuis 1738, & autoriſée par le Roi, le 28 Mai 1768.

M. le Duc de Villeroy, Gouverneur de Lyon, PROTECTEUR.

CHEVALIER D'HON. M. le Marquis de Regnauld de Belleſcizes, Prévôt des Marchands & Commandant dans la ville de Lyon.

OFFICIERS, MESSIEURS

CAPITAINE, M. le Baron de Rivirie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, *rue Ste. Hélene.*

LIEUTENANT, Charcot, *quai de St. Antoine.*

MAJOR, Chevrillon, Conſ. du Roi, Not. *place St. Jean.*

CORNETTE, Manin, *place St. Jean.*

SECRETAIRE, Serriere, *rue Mulet.*

TRESORIER, Roe, *rue de la Gerbe.*

PROCUREURS, Bardouſſe, *rue Longue.* Vernier, *rue de la Monnoie.*

CONTRÔLEURS, Proſt, *place de l'Herberie.* Guilloud, *rue Baſſe-Grenette.*

AUMÔNIER, Midor, Curé de la Guillotiere.

CHEVALIERS, MESSIEURS

ROI, Vernier.	Gonnet.	Beaujan.
Vingtrinier pere.	Coſte.	Rouaſt.
Montagnat cadet.	Garnier.	Bertrand.
Montagnat l'aîné.	Tourteau.	Jacquier cadet.
Vingtrinier fils.	Beguin.	Marcelin Monier.
Bontoux.	Bertier.	Menard.
Novel.	Bochage.	Jourdan.
Benoiſt.	Pachot.	Journoud.
Rodier.	Vingtain, le jeune.	Chevandier.
Troy.	Pierre Monnier.	
Champion.	Teſte.	

Armurier, Benoît, *à la Guillotiere.*

Concierge, Jean-Baptiſte Duroulle, *à l'Hôtel.*

CHEVALIERS de l'Arquebuſe de Luxembourg.

Cette Compagnie faiſoit ſes Exercices au fauxbourg de Vaiſe.

Digitized by Google

MARÉCHAUSSÉE GÉNÉRALE

du Gouvernement de Lyonnois, Forez & Beaujolois.

CETTE Compagnie fait corps dans la Gendarmerie, en conſéquence de l'Edit du mois de Mars 1720, & de l'Ordonnance du Roi, du 27 Décembre 1769. Le Prévôt Général a rang de Lieutenant-Colonel de Cavalerie; les Lieutenants, de Capitaines; les Exempts, de Lieutenants; les Brigadiers & Sous-Brigadiers; de Maréchaux des Logis; & les Cavaliers, de Bas-Officiers: & ils ont tous la retraite quand ils ont ſervi vingt ans, chacun dans ſa qualité.

PREVOT GENERAL,

M. Charles de Nompere de Champagny de Pierrefitte, Chevalier, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, Conſeiller du Roi.

LIEUTENANCE DE LYON,

CAPITAINE-LIEUTEN. M. Jean-Louis Clapeyron du Buiſſon, Ecuyer, Conſeiller du Roi, *rue de Flandres.*
Aſſeſſeur, M. Bloud, écuyer, Conſeiller du Roi, *rue de Flandres.*
Procureur du Roi, M. Deſchamps, écuyer, Conſeiller du Roi, ancien Echevin, *quai de la Baleine.*
Greffier, le ſieur Simon, *rue Raiſin.*
Brigade de Lyon, { M. Claude Comte, EXEMPT. / Le ſieur Jean-Ennemond Gachet, *Brigadier.*
Brigade de Villefranche, M. Jacques Spoude, EXEMPT.
Brigade de l'Arbreſle, le ſieur Jacques Cholet, *Brigadier.*
Brigade de Beaujeu, le ſieur Antoine Moneſtes, *Sous-brigadier.*
Brigade de Rive-de-Gier, le ſieur Antoine Carrel, *brigadier.*
Brigade de Saint-Chaumond, le ſieur Gourdant, *Sous-brigadier.*
Brigade de Chazelles, le ſieur Compere, *Sous-Brigadier.*
Brigade de Condrieu, le ſieur Louis Riviere, *Brigadier.*
Brigade du Bourg-Argental, le ſieur Jean-Baptiſte Burnes, *Sous-brigadier.*
Brigade d'Izeron, le ſieur Jean-Baptiſte Dugelay, *Sous-brigadier.*

LIEUTENANCE DE MONTBRISON.

CAPITAINE-LIEUTEN. M. le Chevalier de Vermale, Ecuyer, Conſeiller du Roi, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.
Aſſeſſeur, M. David.
Procureur du Roi, M. Dupuy.
Greffier, M. Deſarnaud.
Brigade de Montbriſon, M. François Buis, EXEMPT.
Brigade de Saint-Etienne, M. Dauteville, EXEMPT.
Brigade de S. Bonnet-le-Château, le ſieur Jean Dumont, *Brigadier.*
Brigade de Feurs, le ſieur Vicard, *Brigadier.*
Brigade de Boen, le ſieur Marie Château, *Brigadier.*
Brigade de S. Juſt-en-Chevalet, le ſieur Jean-Nicolas Morel, *Sous-brigadier.*

LIEUTENANCE DE ROANNE.

CAPITAINE-LIEUTEN. M. George Delucenay, Ecuyer, Conſeiller du Roi.
Aſſeſſeur, M. François-Magdelaine Guillin, Ecuyer, Conſeiller du Roi.
Procureur du Roi, M. Deboiſcurtil.
Greffier, M. Jacques Duſauzey.
Brigade de Roanne, M. Charles Laforeſt, EXEMPT.
Brigade de la Pacaudiere, M. Bouhen, EXEMPT.
Brigade de Charlieu, le ſieur . . . . . *brigadier.*
Brigade de Thiſy, le ſieur . . . . . *Brigadier.*
Brigade de S. Symphorien-de-Lay, le ſieur . . . . . *Brigadier.*
Brigade de Tarare. M. Réné Nicol Geoffroy, EXEMPT.

Tréſorier de la Maréchauſſée.

M. Boin, *place de Louis-le-Grand.*
Garde de la Connétablie, le ſieur Burier, *rue du Bœuf.*

Cette Troupe eſt caſernée, chaque Brigade dans ſa réſidence.

Les deux Brigades de Lyon, logent dans la rue Tramaſſac, *au petit Verſailles*; il y a toujours un Cavalier d'ordonnance.

Digitized by Google

CONSEIL SUPÉRIEUR.

CEtte Cour Souveraine fut créée ſous la dénomination de Conſeil Supérieur, par Edit de S. M. du mois de Février 1771, pour connoître au Souverain & en dernier reſſort, de toutes les matieres civiles & criminelles, dans l'étendue des Juriſdictions Royales, qui forment ſon arrondiſſement.

S. M. ayant ſupprimé la Cour des Aides de Paris, par Edit du mois d'Avril de la même année, le Conſeil Supérieur de Lyon fut, par le même Edit, établi Cour des Aides dans ſon reſſort.

La ſuppreſſion de la Table de Marbre de Paris, ordonnée par Edit du mois de Juin ſuivant, donna lieu à l'attribution au Conſeil Supérieur, des appels des Maîtriſes des Eaux & Forêts & autres Juſtices, connoiſſant de ſemblables matieres.

Le Parlement de Dombes fut auſſi ſupprimé, par Edit du mois d'Octobre, & S. M. attribua au Conſeil Supérieur de Lyon, la connoiſſance de toutes les matieres, tant civiles que criminelles, dont ce Parlement connoiſſoit à titre de Parlement & Cour des Aides.

Suivant les Lettres-patentes, du 16 Août 1771, les Officiers des Conſeils Supérieurs, ne peuvent être traduits en matieres civiles perſonnelles, devant d'autres Juges que ceux du Bailliage ou de la Sénéchauſſée, établis dans le lieu de leur réſidence, ſauf l'appel dans les Cours; & en matieres criminelles, de quelque eſpece qu'elles ſoient, ils ne peuvent être pourſuivis & jugés ailleurs, que dans les Conſeils Supérieurs, dont ils ſont membres.

Les Provinces du reſſort du Conſeil Supérieur de Lyon, ſont le Lyonnois, le Forez, le Beaujolois, le Mâconnois & la Principauté de Dombes.

PRESIDENTS,

1771. 11 *Mars.* Meſſire JACQUES DE FLESSELLES, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Préſident, Intendant de la Ville & Généralité de Lyon, *à l'Hôtel de l'Intendance, place de Louis-le-Grand.*

1771. 11 *Mars.* { Meſſire J. B. Charrier de la Roche, *r. Boiſſac.*
Meſſire J. B. Sabot de Pizay, *rue Ste. Helene.*

Digitized by Google

CONSEILLERS, *MESSIEURS*

1771. 11 *Mars.* Jacques-Claude Yon, ancien Seigneur de Jonage, *place de Louis-le-Grand.*
1771. 11 *Mars.* Jean-Baptiſte Agniel de la Vernouze, *place de Louis-le-Grand.*
1771. 11 *Mars.* Blaiſe Desfours de Grangeblanche, *rue du Plat.*
1771. 11 *Mars.* Dam. Ant. Berthelon de Broſſe, *rue du Plat.*
1771. 11 *Mars.* Jean-Bapt. de Nervo, *r. neuve de la Charité.*
1771. 11 *Mars.* Leon. Bourlier de Parigny, *pl. de Louis-le-Gr.*
1771. 11 *Mars.* J. P. Couppier de Claveſon, *pl. S. Jean.*
1771. 11 *Mars.* Roch-Marie-Vital Fourgon de Maiſonforte, *rue S. Dominique.*
1771. 11 *Mars.* François-Joſeph-Mamert Dejuſſieu de Montluel, *place de Louis-le-Grand.*
1771. 11 *Mars.* Jean-Marie Ranvier de Bellegarde, *rue Juiv.*
1771. 11 *Mars.* Pierre-Gabriel Clerico de Janzé, *place de la Comédie.*
1771. 11 *Mars.* Benoît-Marie Robin d'Orlienas, *rue Sainte Helene.*
1771. 11 *Mars.* Hyacinthe Graugnard, Conſeiller-Clerc, *place St. Paul.*
1771. 11 *Mars.* Claude Berthaud de Taluyers, *rue Lafont.*
1771. 11 *Mars.* Pierre Archimbaud, *rue des treize Cantons.*
1771. 11 *Mars.* Chriſt. Dervieu de Goiffieu, *rue Vaubecour.*
1771. 11 *Mars.* Claude-Ant. de Gerando de Châteauneuf, *place du Concert.*
1771. 11 *Mars.* Etienne Mayeuvre de Champvieux, *rue neuve de la Charité.*
1771. 19 *Mars.* C. J. Decombles d'Anton, *pl. de Louis-le-Gr.*
1771. 15 *Nov.* Laurent Baſſet, *rue St. Dominique.*

GENS DU ROI, *MESSIEURS*

1771. 11 *Mars.* Flouri-Zacharie-Simon Palerne de Savy, Avocat Général, *place Saint Michel, à l'entrée de la rue Ste. Hélene.*
1771. 11 *Mars.* Dominique-Antoine Pullignieu, Procureur Général, *quai de Retz, port St. Clair.*

Subſtituts, MESSIEURS

1771. 11 *Mars.* Jacques Jolyclerc, Hilaire Varenard, *rue du Bœuf.*

Digitized by Google

Greffiers tant au Civil qu'au Criminel,

Mes. { Jean-Joſeph Tracol, *quai de la Baleine.*
Antoine-Joſeph Delhorme, *au Palais.*

Principal Commis du Greffe de l'Audience.

Le Sieur Pelletier.
Il eſt auſſi chargé de la recette des Droits de Sceau ſur les Arrêts de la Cour.

Principal Commis du Greffe de la Chambre,

Le Sieur François.

Secretaires, MESSIEURS

de M. le Premier Préſident. { Le Pord, *à l'Hôtel de M. le Premier Préſident.*

de M. l'Avocat Général. { De la Rive, *à l'Hôtel de M. l'Avocat Général.*

de M. le Procureur Général. { Feault, *à l'Hôtel de M. le Procureur Général.*

Huiſſiers au Conſeil Supérieur, MAÎTRES

Pierre-Marie Chazal, Doyen, Syndic, *rue du Bœuf.*
Jacques Cuſſet, *rue S. Jean.*
Charles-François-Cleophas Tourtier, *rue du Bœuf.*
Claude Decroze, Tréſorier, *au Palais de Juſtice.*
Antelme Ducheſne, *rue S. Jean.*
Claude-Marie Marguery, *place de la Baleine.*
Antoine Clerc, Secretaire, *rue S. Jean.*
Jacques Laurent, *place Neuve.*
Jerôme-Louis Roſtaing le jeune, *rue S. Jean.*
Jean-Baptiſte Dupuy le jeune, *rue S. Jean.*
Jean Bonnard, *rue S. Jean.*

. . . . . .

Ils ont leur Bureau commun dans une des Salles du Palais.

Digitized by Google

CHANCELLERIE *près le Conſeil Supérieur de Lyon.*

LA Chancellerie établie en 1704, près la Cour des Monnoies de Lyon, fut unie & incorporée par l'Edit du mois d'Avril 1771, au Conſeil Supérieur de cette Ville.

Les Officiers de cette Chancellerie acquierent par vingt ans d'exercice, ou lorſqu'ils décedent avant ce temps, revêtus de leurs Charges, la nobleſſe au premier degré, tranſmiſſible à leurs veuves, enfants, & poſtérité, qui jouiſſent auſſi à perpétuité de la qualité de Nobles & d'Ecuyers.

Dans les cérémonies publiques auxquelles aſſiſte le Conſeil Supérieur, les Officiers de la Chancellerie, qui en font partie, marchent immédiatement après les Officiers du Conſeil Supérieur.

Garde des Sceaux.

M. Grangier, *Place des Carmes.*

Secretaires du Roi, Audienciers, MESSIEURS

Chazette, Syndic, *rue Pizay.*
Terraſſon, *port de St. Clair.*
Conſtant, *rue Puits-Gaillot.*
Fontaine le pere, *rue Clermont.*
Boeſnier, *à Blois.*

Secretaires du Roi, Contrôleurs, MESSIEURS

Charton, *montée des Carmélites.*
Gardelle l'ainé, *rue du Bât-d'argent.*
Ravel, *à S. Etienne en Forez.*

Secretaires du Roi, MESSIEURS

Paradis, DOYEN, *rue du Palais-Grillet.*
Compagnon, *à Saintes.*
Durieu de Beaurepaire, *à Amiens.*
Ollivier, *à Chartres.*
Durand de Châtillon, PREMIER SYNDIC, *rue du Bœuf.*
Barbier des Landes, *rue Juiverie.*
Roux, *rue Royale.*
Magnard de Drulon, *à Loix en Bourbonnois.*
Miron Ducoudray, *à Orléans.*
Colin, *à Nemours.*
Rambaud, SECOND SYNDIC, *rue Ste. Catherine.*
Neyron, *à St. Etienne en Forez.*
Charault, *à la Rochelle.*
Orſel, *rue Royale.*
Muguet, *quai S. Clair.*
De Nully de Villers, *à Beauvais.*

Secretaires

Digitized by Google

Secretaires du Roi Honoraires, Meſſieurs

Giraud, *rue S. Dominique.*
Bulliod, *à la Corée, près de Montbriſon.* } *Audienciers.*
Robin d'Orlienas, *rue d'Auvergne, Contrôleur.*
Pernon, *au pied du Chemin-neuf.*
Ragon, *à St. Amant en Bourbonnois.*
Quatrefages de la Roquette, pere, *place de Louis-le-Grand.*
Colin de St. Marc, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
Pullignieu, *port S. Clair.*
Teiſſier, *rue du Plat.*
De Gerando, *à côté du Concert.*
Fuzelier, *place de Louis-le-Grand.*
Balland d'Auguſte-Bourg, *rue St. Dominique.*

Greffier Garde min. expéditionn. des Lettres de la Chancellerie.

M. Grandmaiſon, *rue Mulet.*

Conſeillers Référendaires, MESSIEURS

Charlet, *rue Tupin.*
Pitra, *rue St. Dominique.*

Conſeiller-Tréſorier, Receveur des émoluments du Sceau;

M. Jean-Marie Roch, *rue de la Gerbe.*

Chauffe-cire & Porte-coffre de la Chancellerie.

M. Joſeph-Antoine Fabre du Vernay, *rue St. Dominique.*

Tréſoriers Payeurs, Meſſieurs

Weleat, *à l'Hôtel de la Paix, rue de Richelieu, à Paris, & à Clermont-Ferrand, en Auvergne*, pour les années paires.
Berthelin, *à Troyes en Champagne*, pour les années impaires.

Huiſſiers en la Chancellerie,

Gillet, *rue des trois Mariet.*
Dupuy, *place Neuve.*

AVOCATS AU CONSEIL SUPÉRIEUR
DE LYON.

MESSIEURS

François Brac, pere, DOYEN, *r. des 3 Maries & q. de la Bal.*
Mathieu Garnier de la Moniere, *Place de Louis-le-Grand.*
Marc-Antoine Chappe, *rue de la Peyrollerie.*
François Deschamps, pere, *r. des 3 Maries & q. de la Baleine.*
Benoît Goy, ancien Bâtonnier, *Place S. Jean.*
François Proſt de Royer, pere, *vis-à-vis des petites portes de Ste. Croix & du Palais de Juſtice.*
Jacques Joliclerc, *rue du Bœuf.*
Aimé Guillin, *petite rue de Sainte Croix.*
Chriſtophe de la Rochette, *rue du Bœuf.*
P. Th. Gonyn de Lurieu, BATONNIER, *pl. de Louis-le-Grand.*
Louis-François de Sozzy, *rue d'Auvergne, vis-à-vis des Priſons de Saint-Joſeph.*
Benoît Valous, *à l'Hôtel de Ville.*
Pierre-François Bruyas, *place du Gouvernement.*
Jacques-Michel Delorme, *rue Bombarde.*
Joſeph Fuzeaud, *Port S. Jean.*
François-Matthieu Bremont, *rue Tramaſſac.*
Pierre Souzy, *Place du Change.*
Jean Burtin, pere, *rue St. Jean, près de la rue du Palais.*
François Cantarel de Dommartin, *rue Juiverie.*
Maurice Brigaud, *place de la Baleine & au coin de la petite rue Tramaſſac.*
François Chol de Clercy, *rue Fombarde.*
François-Felix Narboud de Revermy, *rue St. Jean, vis-à-vis de la rue du Palais.*
Michel Lallemand, *rue S. Jean.*
François Bertin du Villars, *rue Tramaſſac.*
François Lambert, *place de la Baleine.*
Jean-Baptiſte Duſoleil, *place de Roanne.*
Jean-Armand Durand, *place Neuve.*
François-Pierre-Suzanne Brac, le fils, *rue des trois Maries & quai de la Baleine.*
Marc-Antoine Bloud, *rue de Flandres.*
Hilaire Varenard, *rue du Bœuf.*
Philippe Choignard, *rue St. Jean.*
Antoine Guillin de Pougelon, *place de la Boucherie S. Paul.*
Joſeph-Aaron-Benoît Gaïet de Lancin, *rue St. Jean.*
Marc-Antoine Vincent de la Chriſtiniere, *rue St. Jean.*

Digitized by Google

Jean Tournillon, *rue St. Jean.*
François Varenard de Billy, *rue de Flandres.*
Benigne Burtin, fils, *place St. Jean.*
Louis-Marie de Leullion de Thorigny, *rue du Bœuf.*
Jean-Antoine Tavernier, *rue St. Jean.*
Jacques Baillot, *rue du Bœuf.*
Claude Collin, *place du College de Notre-Dame.*
Jean-Baptiſte-Marie Ravier, *rue Tramaſſac.*
Pierre-Suzanne Deſchamps, fils, *rue des trois Maries & quai de la Baleine.*
Pierre-François Rieuſſec, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*
Jean-François-Armand Riolz, *à l'Hôtel de Gadaigne.*
Jean-Joſ. Dacier, *rue St. Jean, à côté de la rue des Fouettés.*
Pierre Durand, *rue de la Fronde.*
Claude-Louis-André Blanchet, *place de Louis-le-Grand.*
Marc-Antoine Bertholon, *rue Tramaſſac.*
Antoine Deſgranges, *rue Tramaſſac.*
François-Marie Rubat, *rue des Trois-Maries.*
Hugues Duret, *rue du Puits-pelu.*
Pierre Maurice Chabanna de Marnas, *rue S. Jean.*
Jean-François de Rolland d'Hautecombe, *rue des trois Maries & quai de la Baleine.*
François Bret, *place de la Baleine.*
Jean-François Dupuy, *rue Tramaſſac.*
Jean Boiſſieux, *rue du Bœuf.*
Joſeph Pernetty, *rue St. Jean.*
Charles-Antoine Chaſſet, *rue Tramaſſac.*

Les Avocats au Conſeil Supérieur plaident tant dans ce Tribunal, que dans les autres Tribunaux qui y reſſortiſſent.

Digitized by Google

PROCUREURS AU CONSEIL SUPERIEUR,

En la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, Conſervation, & autres Juriſdictions de Lyon.

OFFICIERS, MESSIEURS

Gabriel-Henri Babillon, PREMIER SYNDIC, } *rue S. Jean.*
Pierre Giraud, SECOND SYNDIC, }
Jean Deſgranges, SECRETAIRE, *rue Tramaſſac.*
J. J. Cinier, TRESORIER, *rue S. Jean.*

MESSIEURS

1733. HEnri Nompere, Doyen, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Me. Sapin.
1734. Fr. Berthaud, *r. S. Jean*, a ſucc. à Me. Durand, le jeune.
1738. Claude Donin de Roziere, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Joannin.
1742. Louis Maillard de Garon, *place du Gouvernement*, a ſuccédé à Me. Cadier, & a les Patrocines de Me. Mortier.
1743. Barth. Bret, *rue du Bœuf*, a ſuc. à Mes. Giraud le jeune, & Beſſon Demontchat.
1744. Gaſpard-Marie Gerſon, *pl. du Gouvernement*, a ſuccédé à Me. Gerſon ſon pere.
1745. Jean Delaval, *place de la Baleine*, a ſuccédé à Me. Monchanin le jeune, & a le Protocole de Me. Morin.
1745. Anſelme-Benoît Brottin, *vis-à-vis de Ste. Croix*, a ſuccédé à Mes. Delongefoy & Beraud l'aîné.
1745. Franç. Garcin, *rue S. Jean*, a ſuccédé à Me. Ponceton.
1746. François Chamboux, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Mes. Lacombe & Buturieu.
1748. Gabr. Henri Babillon, PREMIER SYNDIC, *rue S. Jean*, a ſucc. à Me. Vincent.
1750. Antoine-Gabriel Pichois, *r. S. Jean*, a ſucc. à Me. Duhan.
1750. Claude Comerçon, *r. S. Jean*, a ſucc. à Me. Deſverneys.
1751. Pierre Perrin le jeune, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Me. Jars.
1751. Pierre Giraud, SECOND SYNDIC, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Balme.
1751. Claude Favre le jeune, *rue des 3 Maries*, a ſuccédé à Me. Gacon le jeune.
1753. Gabriel Bonichon, *pl. du Gouver.* a ſucc. à Me. Grand.
1754. Ferdinand-Franç. Martin l'aîné, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Mes. Dutroncy, de Monchanin fils, & Bourdon.
1754. Jean-Marie Remilhe, *r. des 3 Maries*, a ſucc. à Me. Pillot.
1755. G. Brenot, *rue S. Jean*, a ſuccédé à Me. Doverge.
1758. J. J. Cinier, TRESOR. *r. S. Jean*, a ſucc. à Me. Beſſon l'aîné.
1758. Pierre Regnard, *rue ſaint Jean*, a ſuccédé à Me. Micollier.
1758. Théodore Favre, *place Neuve*, a ſuccédé à Me. Mercier.
1758. Jean-Bapt. Janin, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Fourchenay.

Digitized by Google

1760. Chriſt. Chazottier, *rue St. Jean,* a ſucc. à Me. Choignard.
1760. Jean-Joſeph Deſarnod, *au pied du Chemin neuf*, a ſuccédé à Me. Commarmond.
1760. Bon. Morel fils, *pl. du Change*, a ſucc. à M. Durand l'aîné.
1761. Pierre Morel Guiramant, *rue des trois Maries*, a ſuccédé à Me. Radiſſon.
1761. Jean-Bapt. Nicoud, *rue S. Jean*, a ſuccédé à Me. Jaillon.
1761. Jean Desgranges, l'aîné, SECRETAIRE, *rue Tramaſſac*, a ſuccédé à Me. Hodieu.
1762. Etienne Ronjon, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Donzel.
1763. Jacq. André Guillard, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Baudinot.
1763. C. J. Curnillon, *p. de la Baleine*, a ſuc. à Me. Morel p.
1764. Philippe-Jacques Verdun, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Me. Matthieu Beſſon.
1764. Benoît Duſurgey, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Me. Gacon.
1765. Dominique Gounet, *place de Roanne*, a ſuccédé à Me. Durand, le jeune.
1765. Gaſpard Foron, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Blanchon.
1766. J. B. Chalvet, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Delandine.
1766. Pierre Monier, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Seyrol.
1766. Antoine Richould, *r. des 3 Mar.* a ſuccédé à Me. Delarue.
1766. Pierre-Franç. Boſcary, *rue des trois Maries*, a ſuccédé à Me. Boſcary ſon pere.
1767. Pierre-Joſ. Beſſon, *rue St. Jean*, a ſuccédé à M. Audigier.
1767. J. G. de la Mareuilhe, *r. du B.*, a ſ. à Me. J. B. C. Mailhard.
1768. J. Martin le j., *r. de la Bombarde*, a ſuc. à Me. Laripe.
1768. Cl. Gondras, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Me. Deſportes.
1768. J. Lévêque, *r. S. Jean*, a ſuccédé à Me. Ant. Favre l'aîné.
1768. Jean-Jacq. Lecourt, *r. Tramaſſ.* a ſucc. à Me. Lambert.
1769. Pierre Rey, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Donzier.
1769. Alexis Poncet, *place Neuve*, a ſuccédé à Me. Jullien.
1770. Gilbert Thoyard, *pl. de la Baleine*, a ſucc. à Me. Nappard.
1770. Jean François Fromage, *rue des trois Maries*, a ſuccédé à Me. Vercheres.
1771. Alexis de Lolle, *r. Porte-froc*, a ſuccédé à Me. Dumontet.
1771. C. L. Clapiſſon, *r. des 3 Maries*, a ſucc. à Me. Perrin l'aîné.
1771. C. L. Aug. Montellier, *rue Lainerie*, a ſuccédé en l'Office de Me. Varenard, Subſtitut en la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon.
1772. Jean-Benoît Labory, *pl. S. Alban*, a ſucc. à Me. Reynier.
1772. Juſt-Antoine Eynard, *place du Gouvernement*, a ſuccédé à Me. Montferrand.
1772. J. Deſgranges le jeune, *r. S. Jean*, a ſucc. à Me. Tremollet.
1773. Chriſt. J. Dumont, *pl. de la Bal.* a ſucc. à Me. Ronchet.
1773. Ant. Baillot, *pl. du Gouvern.* a ſucc. à Me. Morel, le j.
1773. Cl. Mar. de Chatelus, *pl. Neuve*, a ſucc. à Me. Deyrieu.

Digitized by Google

VACATIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR.

LE Conſeil Supérieur vaque, depuis le 25 Août, jour de S. Louis, juſqu'au premier Mercredi d'après la S. Martin.

Depuis le 25 Août, juſqu'au 15 Octobre, la Chambre des Vacations tient ſes Séances, les Mardi & Jeudi de chaque ſemaine; les Audiences commencent à dix heures, & finiſſent à midi.

Et à compter dudit jour 15 Octobre, juſqu'à la rentrée, il ne ſe fait aucun acte de Judicature, & tout ceſſe au Palais.

La Chambre des Vacations connoît des matieres Criminelles, & au Civil, des matieres Proviſoires, & autres qui demandent expédition & célérité.

Dans le reſte de l'année, le Conſeil Supérieur, outre les Dimanches & Fêtes ſolemnelles, n'entre point les jours ſuivants.

En Novembre.

Le 23, fête de ſaint Irenée.
Le 30, fête de ſaint André.

En Décembre & en Janvier.

Le 6, fête de ſaint Nicolas.
Le 21, fête de ſaint Thomas, & depuis ledit jour, juſques & compris le 6 Janvier ſuivant, fête des Rois.

En Février.

Le 3, fête de ſaint Blaiſe.
Le . . . . . Lundi gras.
Le . . . . . Mardi gras.
Le . . . . . Mercredi des Cendres.

En Mars.

Le onze.
Le . . . . . Samedi, veille des Rameaux, l'on tient l'Audience des priſonniers, & depuis ledit jour, juſques & compris le lendemain de *Quaſimodo*, l'on n'entre pas.

En Avril.

Le fête de ſaint Nizier.
Le 25, fête de ſaint Marc.

En Mai.

Le Premier, fête de ſaint Jacques & ſaint Philippe.
Le 3, fête de l'Invention de Sainte Croix.
Le 19, fête de St. Yves.
Le . . . . Lundi de la Pentecôte, juſqu'au Mardi ſuivant, jour auquel on entrera.

En Juin.

Le 23, veille de la Nativité de ſaint Jean.

En Août.

Le 16, fête de ſaint Roch.
Le 25, fête de ſaint Louis.

Digitized by Google

BUREAU DES FINANCES,

CHAMBRE DU DOMAINE ET VOIERIE.

ON peut fixer l'époque des premiers Tréſoriers de France & Généraux des Finances, envoyés par la Cour dans la Généralité de Lyon, à l'année 1520. Henri III, à ſon avénement à la Couronne, créa par Edit du mois d'Août 1576, un Général des Finances & un Tréſorier de France, affectés à cette Généralité; & par l'Edit de Juillet 1577, ces Officiers, dont le nombre fut porté juſqu'à cinq, furent réunis ſous le nom de *Tréſoriers de France & Généraux des Finances.*

Les différentes fonctions qui leur ont été depuis attribuées, ont forcé d'augmenter le nombre des Offices dans chacun de ces Tribunaux érigés ſous le nom de Bureaux des Finances. Celui de Lyon eſt compoſé d'un premier Préſident en titre, de quatre Préſidents, qui ſont les plus anciens de la Compagnie, d'un Chevalier d'honneur, de vingt & un Tréſoriers de France, de deux Avocats du Roi, & d'un Procureur du Roi, & de trois Greffiers en chef. Les Receveurs généraux des Finances, les Receveurs & Contrôleurs généraux des Domaines, ont droit d'entrée & de ſéance, & ſont corps avec la Compagnie.

Les Tréſoriers de France ont la direction & juriſdiction du Domaine de la Couronne; ils ont encore dans la Ville, les Fauxbourgs & la Généralité, la direction & juriſdiction contentieuſe de la grande & petite Voierie. Ils ont ſous leurs ordres, en cette partie, un Voyer-Inſpecteur & un Commiſſaire Sous-Inſpecteur de Voierie. Leur Juriſdiction s'étend auſſi ſur les Receveurs des Deniers Royaux, & autres Officiers comptables.

LES PRESIDENTS, TRESORIERS GENERAUX de France, Grands Voyers, Juges & Directeurs du Domaine de S. M. en la Généralité de Lyon, Chevaliers, Conſeillers du Roi, & autres Officiers qui compoſent le Bureau.

PREMIER PRESIDENT.

31 *Janvier* 1753. Meſſire CAMILLE-JACQUES-ANNIBAL-GASPARD CLARET DE FLEURIEU, Chevalier, Seigneur de Fleurieu, la Tourrette, Eyrieux, Eveux, les Avignieres, & autres lieux, *rue Boiſſac.*

Digitized by Google

PRESIDENTS, MESSIRES

Décemb. 1727. Gaſpard-Roch-Auguſtin Quinſon, *place de Louis-le-Grand.*

3 *Septemb.* 1731. Pierre-Philippe Bourlier d'Ailly, *place de Louis-le-Grand.*

23 *Mai* 1732. Antoine Lacroix, Obéancier Baron de S. Juſt, *à S. Juſt.*

16 *Juillet* 1732. Pierre-Henri Agniel de Chenelettes, *rue Ste. Helene.*

DOYEN *Tréſorier de France.*

23 *Août* 1737. Jean-Pierre-Marie Blanchet, *place de Louis-le-Grand.*

CHEVALIER D'HONNEUR,

2 *Janvier* 1733. Jean-François Mazenod de Paveſin, *rue S. Joſeph.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, MESSIEURS

2 *Juillet* 1736. André-Joſeph Fenouillet . . . . . .

10 *Mai* 1741. Jean-André Ign. Soubry, *rue Ste. Catherine.*

22 *Décemb.* 1741. Fleuri Bordeaux de Lurcy, *rue de l'Arſenal.*

22 *Février* 1743. Simon Vial, *rue Gentil, vis-à-vis de la Maiſon du Chapitre.*

16 *Avril* 1748. Pierre de Prévidé Maſſara, *près l'Intendance.*

24 *Mai* 1748. Aimé-Julien Rigod de Terre-Baſſe, Commiſſaire député pour le Département des Tailles, & pour les Ponts & Chauſſées, *place de Louis-le-Grand.*

4 *Juin* 1749. Jean-Pierre Delglat de la Tour-du-Boſt, *rue du Plat.*

25 *Juillet* 1757. Louis-Pierre Dumareſt de Chaſſagny, *rue Saint-Dominique.*

23 *Juin* 1760. Cl. Charles Florent Thorel de Campigneulles, *cu-de-ſac de l'Arſenal.*

8 *Août* 1764. Louis-Cl. Bruyſet de Manevieux, *r. du Plat.*

14 *Sept.* 1764. Antoine-Marie-Aug. Palerne de Chintré, SYNDIC, *place de la Charité.*

3 *Décemb.* 1764. Claude Servant de Poleymieux, *rue du Plat.*

6 *Décemb.* 1765. Angeli-Eliſabeth Duvernay, *port du Roi.*

12 *Décemb.* 1766. Jerôme Biclet, SYNDIC, *quai St. Clair.*

12 *Février* 1768. Jean Duculty, Abbé de S. Jean de Poitiers, *rue de l'Epine ou des groſſes Têtes.*

5 *Août* 1768. Maurice Flachon, *rue Royale.*

7 *Août* 1769. Simon-Jean-Céſar Durand de Châtillon, *place de la Charité.*

7 *Août*

Digitized by Google

7 *Août* 1771. Jean-Jacques de Boiſſieux, *place du Plâtre.*
M.
M.

Présidents Honoraires, Meſſieurs

1 *Février* 1743. Benoît-Victor-Hubert de S. Didier, *rue Ste. Helene.*

1 *Novemb.* 1749. Marc-Antoine Trollier de Senevas, *rue de l'Arſenal.*

Trésoriers de France Honoraires, Meſſieurs

12 *Juillet* 1748. Pierre Terraſſe d'Ivours, *pl. de Louis-le-Gr.*
18 *Août* 1769. Pierre Mermier, *rue S. Dominique.*

Gens du Roi, *Meſſieurs*

16 *Mai* 1746. Balthaſar Michon, Avocat du Roi, *rue Sala, près de Ste. Marie.*

6 *Décemb.* 1751. Jean-Marie de Lafont de Juys, Procureur du Roi, *rue de l'Arſenal.*

12 *Novemb.* 1766. Claude Pollet, Avocat du Roi, *place de Louis-le-Grand.*

Greffiers en Chef, Meſſieurs

27 *Juin* 1766. André Cathelin, ancien, *près de S. Côme.*

21 *Décemb.* 1753. Jean-Pierre Fulchiron, Alternatif, *au coin de la rue Mulet & de la rue Sirene.*

14 *Septemb.* 1768. Louis de Lafont, Triennal, *rue Ste. Marie des Terreaux.*

1 *Juillet* 1753. Jacques-Marie Bertrand, Greffier plumitif, *à l'Hôtel du Bureau.*
Charles Goy, Commis du Bureau, *rue S. Jean.*

Greffier en chef, Honoraire,
. . . M. Gilbert de Lafont de Curys, *rue de l'Arſenal.*

Receveurs généraux des Finances, Meſſieurs

Jacques-David Ollivier, pour les années paires, *à Paris, place Vendôme.*

Pierre-Louis-Paul Randon de Boiſſet, pour les années impaires, *à Paris, rue Neuve des Capucines.*

Commis aux deux exercices des recettes générales de la Généralité de Lyon.

M. Pierre-Claude Valeſque, fils, *Place S. Pierre, à Lyon.*

Receveurs généraux des Domaines & Bois, Meſſieurs

Jean-Claude Guerin, pour les années impaires, *près de l'Intendance.*

Germain Ducruët, pour les années paires, *place de Louis-le-Grand.*

Digitized by Google

Commis principal à la recette des domaines du Roi, de Lyonnois & Forez.

M. Touſſaint de la Foreſt, *place S. Jean, chez M. Chevrillon, Receveur du Comté.*

Contrôleurs généraux des Finances, Domaines & Bois, Meſſieurs

Claude Thivent, pour les années paires, *à la Fontaine en Beaujolois*, a ſon Bureau, *rue de Flandres.*

Guillaume Leclerc, pour les années impaires, *place de la Baleine.*

Voyer-Inſpecteur.

M. Pierre du Buiſſon de Chriſtot, Ecuyer, *rue du Plat.*

Commiſſaire ſous-Inſpecteur de Voierie.

M.

Directeurs & Receveurs des Domaines du Roi, Meſſieurs

Dorigny, Directeur général, *place de la Charité.*

De Villiers, Contrôleur au département de Lyon, *r. Tramaſſac.*

Grailhe, Contrôleur au départem. de Montbriſon, *à Montbriſon.*

Michoud, Contrôleur au départ. de S. Etienne, *rue Tramaſſac.*

Morin, Contrôleur des Actes des Notaires, Receveur des Inſinuations & centieme denier, *rue du Bœuf.*

Moreau, Contrôleur des Exploits, Receveur des Droits de petit Scel, Greffes & Droits réſervés, *rue St. Jean.*

☞ Le Bureau du Contrôle des Actes, &c. *rue du Bœuf.*

BUREAU DU TIMBRE.

L'on ne timbre à l'extraordinaire que les Mercredis, à la Direction générale des Domaines du Roi.

Parties caſuelles, ou Prêt annuel, Meſſieurs

Boin, Receveur, *place de Louis-le-Grand.*

Leclerc, Contrôleur, *place de la Baleine.*

Les Procureurs au Conſeil Supérieur, Sénéchauſſée, Siege Préſidial & autres Cours de Lyon, occupent pour les Parties, ſur la commiſſion que le Bureau leur donne.

Me. . . . . .

Huiſſiers du Bureau des Finances.

Auvray, premier Huiſſier, Concierge du Bureau des Finances, *à l'Hôtel du Bureau.*

Pontis, *rue St. Jean.*

Vincent le jeune, *rue Saint-Jean.*

Le Bureau tient ſes Séances tous les Lundis, Mercredis & Vendredis non fériés, le matin. Pendant les Féries, qui commencent à la Fête de Notre-Dame de Septembre, & finiſſent à la ſaint Martin, il ne s'aſſemble que les Mercredis de chaque ſemaine, à neuf heures du matin; & ſi leſdits jours ſe trouvent fériés, la Séance eſt remiſe au lendemain, à la même heure.

Digitized by Google

ÉLECTION DE LYON.

CEtte Juriſdiction connoît de toutes matieres de Tailles, Aides, Papier timbré, Marques des Fers & Aciers, de tous les Octrois de la ville & fauxbourgs de Lyon, des Tabacs, de la Marque d'Or & d'Argent, des Huiles, & de la marque des Cuirs, en premiere inſtance, ſauf l'appel au Conſeil Supérieur.

L'Audience ſe tient le Samedi matin.

PRESIDENTS, MESSIEURS

René de Charezieu, Conſeiller du Roi, Préſident premier, *rue neuve de la Charité, à côté du nouveau Gouvernement.*

Pierre Verd, Avocat, Conſeiller du Roi, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.*

Jean-Jacques Hodieu, Avocat, Conſeiller du Roi, Lieutenant Civil & Criminel, *rue des trois Maries.*

CONSEILLERS DU ROI ELUS, *Meſſieurs*

Hugues-Auguſtin Gaudin de Surjon, Avocat, Doyen, *rue Juiverie.*

Lambert-Marie Brigaud, Avocat, *à Fourvieres.*

Guillaume-Antoine Blanchon, Avocat, *rue St. Jean.*

Durand, Avocat, Conſeiller Clerc.

PARQUET.

M. Jean Leroy, Avocat, Conſeiller, Procureur du Roi, ancien Echevin, *place de la Baleine.*

Greffiers,

Me. Claude-François Callier, Conſeiller du Roi, Greffier en chef de l'Election, *rue des Trois Maries.*

Me. Claude Baſſet, Commis-Greffier en exercice, *pl. de Roanne.*

Huiſſier Audiencier de ladite Election, François-Marie Roſtaing, *place du Gouvernement.*

Receveurs des Tailles,

M. François Valeſque, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Receveur ancien pour les années paires, *place ſaint Pierre.*

M. Pierre Valeſque, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Receveur alternatif pour les années impaires, *place St. Pierre.*

Digitized by Google

Procureurs en l'Election, Grenier à Sel, Traites & Forains.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

Jean Deſgranges, l'aîné, PREMIER SYNDIC, *rue Tramaſſac.*
Benoît Duſurgey, SECOND SYNDIC, *rue du Bœuf.*
Gaſpard Foron, SECRETAIRE, *rue Saint Jean.*

MESSIEURS

1734. François Berthaud, Doyen, *rue St. Jean.*
1748. Gabriël-Henri Babillon, *rue S. Jean.*
1751. Pierre Perrin, le jeune, *rue du Bœuf.*
1760. Gabriel Bonichon, *place du Gouvernement.*
1761. Jean Deſgranges, PREMIER SYNDIC, *rue Tramaſſac.*
1763. Bonaventure Morel, *place du Change.*
1765. Benoît Duſurgey, SECOND SYNDIC, *rue du Bœuf.*
1765. Gaſpard Foron, SECRETAIRE, *rue St. Jean.*
1768. Claude Gondras, *rue du Bœuf.* / Jean-Jacques Lecourt, *rue Tramaſſac.*
1769. Pierre Rey, *rue S. Jean.*
1770. Pierre Morel, l'ainé, *place du Change.*
1770. Delolle, *rue St. Jean.*
1773. Chriſtophe-Jean Dumont, *place de la Baleine.*

MAITRISE PARTICULIERE *des Eaux & Forêts.*

CEtte Juriſdiction connoît des droits de péages & pontonnages, & des faits qui concernent la chaſſe, les bois, la pêche, la navigation ſur les rivieres, & des rixes qui peuvent en arriver, tant au civil qu'au criminel, ſauf l'appel au Conſeil Supérieur.

L'audience eſt réglée au Jeudi de chaque ſemaine. Les Officiers s'aſſemblent à la chambre, les jours indiqués pour le jugement des procès par écrit, civils & criminels. Ils ſont auſſi dans la Chambre du Palais qui leur eſt deſtinée, tous les actes de juſtice, comme informations, enquêtes, &c.

GRAND-MAITRE DES EAUX ET FORETS.

M. Gaſpard Amat de la Plaine, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand-Maître, Enquêteur & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, au Département des Provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Auvergne, Mâconnois, Provence & Dauphiné, *rue Porte-foin au Marais, à Paris.*

Digitized by Google

OFFICIERS DE LA MAITRISE DES EAUX ET FORETS.

MESSIEURS

Joseph Fabre de la Douay, Avocat, Conseiller du Roi, Maître Particulier, *rue Vaubecour.*

Jean-Jacques Hodieu, Avocat, Conseiller du Roi, *rue des trois Maries.*

Jerôme Perrin, Conseiller du Roi, Garde-Marteau, *au bas des degrés du Couvent des Capucins du petit Forêt.*

Jean Leroy, Avocat, Conseiller Procureur du Roi, ancien Echevin, *place de la Baleine.*

François Billiemaz, Greffier en exercice, *rue St. Jean, vis-à-vis de la place Neuve.*

Antoine Mouchot, Commis au Greffe, *place de la Baleine.*

AUTRES OFFICIERS DE LA MAITRISE.

M. Thomas Hery, Receveur des Amendes, *rue Mulet.*

M. J. L. Flachon, Garde général, Collecteur des Amendes, *rue des Hébergeries.*

M. Etienne Pleney, Arpenteur Juré, *place de la Comédie.*

M. Claude Chavallard, Arpenteur Juré, *à Saint Irenée.*

Huissiers S. Jean-François Auvray, *allée de la Conservation.*
Audienciers, & Benoît Gillet, *rue des trois Maries.*

Les Sergents-Gardes jouissent des exemptions de logement de gens de guerre, guet & garde, tutelle, curatelle, & sont exempts de toute charge publique, ainsi qu'il est porté plus au long par l'Ordonn. des Eaux & Forêts de *1669*, Tit. 2. Art. XIII.

JURISDICTION DES GABELLES

du Lyonnois & du Grenier à Sel de Lyon.

CEtte Juriſdiction tient ſon Tribunal à la Douane. Elle connoît du Faux-ſaunage, des contraventions à la Police, aux Ordonnances & aux Réglements ſur le fait des Gabelles, ſauf l'appel au Conſeil Supérieur.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

François Lambert, Avocat, Préſident, Conſeiller du Roi, Juge-Viſiteur général, *quai & place de la Baleine.*

Moynier, Procureur du Roi.

Conſeillers du Roi, Contrôleurs, Meſſieurs

Jean Dupont, Contrôleur du Grenier à Sel de Lyon, & aux Chambres de Neuville & d'Anſe, *pl. du College de N. Dame.*

Dervieu de Butery, Contrôleur du Grenier de Condrieu, & aux Chambres de St. Chaumond & de Ste. Colombe.

Digitized by Google

Commarmont, Contrôleur du Grenier de St. Symphorien.
Monteret, Contrôleur du Grenier de Charlieu.
Giraud, Greffier en chef, *rue de la Draperie.*
Gubian, Greffier plumitif, *place St. Alban.*

Huiſſiers Audienciers,

Antelme Duchene, *r. S. J.* François Privat, *r. des trois Marie.*

Les mêmes Procureurs qui poſtulent à l'Election, ont auſſi le droit d'occuper pour les Parties en cette Juriſdiction.

Procureur des Fermes, M. Morel, *place du Change.*

DIRECTION DES GABELLES.

Officiers Principaux,

M. Delaage, Fermier général correſpondant, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
M. Bonamy, Directeur général, *à la Douane.*
M. Adine, Inſpecteur & Contrôleur général, *à la Douane.*
M. Caze, Receveur général, *place de Louis-le-Grand.*

GRENIER A SEL DE LYON.

Les Mercredis, Vendredis & Samedis on diſtribue le Sel au public, le matin & le ſoir, par minot, demi-minot & quart de minot. Les jours de Fêtes on ne fait la diſtribution que le matin.

MESSIEURS

Etienne le Camus, Receveur, *au Grenier à Sel.*
Jean Dupont, Contrôleur, *place du College de N. D.*

Officiers Meſureurs en titre & Emineurs, Meſſieurs

Harant, *place du Plâtre.*
Cottrey, *quai S. Vincent.*
Begule, *poulaill. S. Nizier.*
Tavernier, *rue S. Pierre.*

Receveurs des Greniers à Sel, & Chambres du département du Lyonnois, MESSIEURS

Palluat, *à Condrieu & à Ste. Colombe.*
Dareſte de la Plaigne, *à St. Symphorien.*
Brac de St. Loup, *à Charlieu.*
Grangier, *à St. Chaumond.*
Gemaux, *à Neuville.*
Caquet-d'Aveize, *à Anſe.*

JURISDICTION DE LA DOUANE.

LA Juriſdiction de la Douane de Lyon, fut établie en 1563 pour connoître des Droits d'entrée & de ſortie, des contraventions qui s'y peuvent faire, & de l'introduction des marchandiſes prohibées. Elle fut alors exercée par commiſſion; mais en 1692 le Roi créa des Officiers en titre pour compoſer ce Tribunal.

Digitized by Google

MESSIEURS

Pupil, ancien premier Préſid. à la Cour des Monn. Lieut. gén. honor. Préſident de la Juriſdict. des Traites, *pl. de Louis-le-G.*

Guyot, Avocat, Conſeiller du Roi, Notaire, Lieutenant, *rue de Flandres.*

Touchon, Conſeiller du Roi, Maître des Ports, & en cette qualité, Juge né en cette Juriſdiction, *place Confort.*

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

Claude Carron, *rue Ste. Catherine.*

Boulet le jeune, Avocat, *rue Buiſſon.*

François Girard, *place de l'Herberie.*

. . . . . Garde-Sceaux.

Beroud de la Praie, Lieut. en la Maîtriſe des Ports, Ponts & Paſſages, & en cette qualité, Juge né en cette Juriſd. *r. de Flandres.*

PARQUET.

M. Pierre-Ant^e. Barou du Soleil, ancien Procur. général à la Cour des Monn. Avocat & Procureur du Roi, *rue S. Joſeph.*

Greffier en chef.

M^e. Puy, Conſeiller du Roi, Notaire, *place S. Vincent.*

Greffier Commis. . . . . .

Huiſſier, Bonnard, *au coin de la place Neuve, rue St. Jean.*

☞ Le Tribunal ſe tient au Bureau de la grande Douane, près de la rue de Flandres. Il n'a point de Séances réglées; les Juges ſont avertis de s'y rendre, lorſqu'il ſe préſente des cauſes ou affaires. Les Avocats & les Procureurs à Lyon plaident & occupent pour les Parties.

M. Morel, Procureur des Fermes générales, *pl. du Change.*

OFFICIERS PRINCIPAUX DE LA DOUANE.

M. d'Agincourt, Fermier général correſpondant, *à Paris.*

Directeur général, M. Bonamy, *à l'Hôtel de la Douane.*

Inſpecteur & Contrôleur général, M. Adine, *même Hôtel.*

Receveur général, M. Caze, *place de Louis-le-Grand.*

Sous-Inſpecteur des Fermes & Contrôleur des Foires & Franchiſes de la Ville, M. Gros de Boze, *même Hôtel.*

Vérificateur des taxes, chargé de l'inſpection des huiles & ſavons, & de la retenue des acquits.

M. Favel.

Digitized by Google

Douane d'Entrée.

Receveur, M. Vignon, *à la Douane.*
Contrôleur, M. Tiffaut pere, *rue de Flandres.*

Douane de Sortie.

Receveur, M. Deleſpinne.
Contrôleur, M. Bouvet, *au vieux Gouvernement.*

OFFICIERS DU TABAC.

M. de Laage, Ferm. gén. correſp. *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
Directeur, M. Bonamy, *à l'Hôtel de la Douane.*
Inſpecteur, M. Adine, *même Hôtel.*
Receveur général du Tabac, M. Letexier, *pl. de la Douane.*
Contrôleur, M. Magol, *au Bureau du Tabac.*
Entrepoſeur du Tabac, M. Gilbault, *à l'Hôtel de Chevrieres, place St. Jean.*
Contrôleurs-Généraux des Fermes pour la partie des Traites, & celle des Gabelles & Tabac.
A Lyon, M. Dareſte de la Plaigne.
A Saint-Etienne, M. Fabus de Mongeron.
A Roanne, M. Boutin de Diencourt.

CAPITATION ET VINGTIEME.

Receveur Général de la Capitation & du Vingtieme.

M. Claude Dareſte, *place de Louis-le-Grand.*
M. Cordier de Morinval, Directeur du Vingtieme, *place de Louis-le-Grand.*

Commiſſaire à la revue des Quartiers de la Ville.

M. Jean-Antoine Lenée, *port du Temple.*

DIRECTION ET BUREAU DES AIDES ET OCTROIS, *place de Louis-le-Grand, près de l'Hôpital de la Charité.*

MRS. { Plouvyé, *Direct. des Aides.* / Daudignac, *Direct. des Octrois.* } *pl. de Louis-le-Grand.*

Receveur Général des Aides & Octrois.

M. Mermier, de Liſſieux, *place de Louis-le-Grand.*

Receveur du détail des Aides & Octrois.

M. Deganiviere, *au Bur. gén. deſd. Droits, pl. de Louis-le-Gr.*
M. Cleſſe, Inſpecteur des Octrois, *place de Louis-le-Grand.*
Huiſſier pour les droits de détail, Rival, *place Neuve S. Jean.*

REGIE DU DROIT SUR LES SOIES.

M. Guillaume Morin, Directeur, *à l'Hôtel de Ville.*
M. Dominique le Gras, Receveur général, *quai St. Clair.*
M. Nicod, Receveur particulier, *à la Douane.*
M. Bonnel, Contrôleur & Viſiteur, *à la Douane.*
M. Nicod neveu, Viſiteur, *à la Douane.*
M. Jacques Pagnoud, Concierge, *à la Douane.*

DROITS

DROITS de la marque d'or.

Directeur, M. Plouvyé, *place de Louis-le-Grand.*

Contrôleur général, M. Guiſcetre, *rue de l'Arſenal.*

Receveur général, M. Borne, *au Bureau deſdits Droits, quai des Céleſtins.*

REGIE des droits réunis ſur les Cuirs.

Directeur, M. Plouvyé, } *au Bureau général des Aides,*
Recev. gén. M. Deganiviere, } *place de Louis-le-Grand.*

REGIE des droits réſervés & Droits Domaniaux.

Direct. & Recev. gén. M. Plouvyé, *place de Louis-le-Grand.*

REGIE des Octrois Municipaux.

Direct. & Recev. gén. M. Plouvyé, *place de Louis-le-Grand.*

REGIE du droit ſur les Cartes.

M. Arnaud, *Directeur*, *rue neuve de la Charité.*

REGIE du Don gratuit pour le compte de la Ville.

Régiſſeur, M. Daudignac, *place de Louis-le-Grand.*

Caiſſe des droits de la Saône, appartenants aux Etats généraux de Bourgogne.

M. Daudignac, Caiſſier, *au Bureau des Octrois, place de Louis-le-Grand.*

Receveur du Droit de 20 pour cent pour la Ville de Marſeille,

M. Journel, Agent du Commerce de Marſeille, *place de Louis-le-Grand.*

Digitized by Google

CONSEILLERS DU ROI, NOTAIRES.

IL y a dans cette Ville quarante Notaires que Sa Majeſté a réſervés & établis à *l'inſtar* des Notaires de la Ville de Paris, avec la qualité de Conſeilliers du Roi Notaires, Gardes-notes, Gardes-ſcel de Sa Majeſté, & Apoſtoliques en la Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon, Ville, Fauxbourgs & Banlieue.

OFFICIERS, MESSIEURS

BAROUD, *rue St. Dominique.*
HUTTE, *rue Longue, près de l'Herberie.* } *Syndics.*
BRENOT, TRESORIER, *rue Tramaſſac.*
CHEVRILLON, SECRETAIRE, *place S. Jean.*

MESSIEURS

Philibert-Aug. Gaïet, Doyen, *rue St. Joſeph, vis-à-vis de l'Egliſe des Pénitentes.*

Claude Montellier, *rue de la Chevrerie, ou des 13 Cantons, près de la place des Changes*, a les minutes de Mes. Alard, Orlande, Goujault & Nicolas, Notaires, à Lyon; il a auſſi le Protocole de Me. Gouttenoire, Notaire à Ste. Foy, & partie de celui de Me. Thimon, Notaire à St. Irenée: il a encore pluſieurs minutes d'actes & contrats, faiſant partie des Protocoles des ſieurs Quinet, Feneau & Bourg, Notaires à St. Andeol-le-Château; de ceux des pere & fils Beaujolin, Notaires à Dargoire; des pere & fils Jarroſſon, Nres. à Tartaras, & du ſieur Bonand, Nre. à S. Martin-la-Plaine. Il a enfin les Regiſtres du Greffe des Inſinuations Laïques, où ſont tranſcrites les Donations entre-vifs, les Contrats de Mariages & les Teſtaments portant ſubſtitutions, depuis l'année 1610. juſqu'en 1635.

Sebaſtien Soupat, Avocat, *rue de la Grenette, près de la Pompe*, a les minutes de Mes. Beluze; des pere, fils, & deux freres Potier; Dalbepierre, Saigne & Terraſſon, qui étoient ci-devant chez Me. Ancelin.

Etienne-Laur. Berthon du Fromental pere, *r. du Palais grillet*, a les minutes de Mes. Rouſſet, Saigne & de Mes. Vernon, pere & fils, en ce qui concerne les Contrats & Actes par eux reçus pour l'Abbaye de S. Pierre.

Digitized by Google

Antoine Armand, *grande rue Merciere, au coin de la rue Tupin*, a les minutes de Mes. Armand ſon pere, & Privat ſon aïeul.

Jacques Perrodon, *près de S. Antoine*, a les minutes de Mes. Hodieu, Beſſon, Benevent, Freſſinet, Labruyere, Monin, & Quemet pere & fils.

François Durand, *rue de la Gerbe, au coin de la rue des Forces*, a les minutes de Me. Durand ſon pere.

Antoine-François Patrin, *rue Ste. Catherine*, a les minutes de Mes. Romieu pere & fils, Louis Chazotte, & Jallabert.

Etienne Dalier, *place de la Platiere*, a toutes les minutes d'actes, contrats & autres titres en dépendants, concernant les affaires de la Ville & Communauté de Lyon, la Maiſon de Villeroy, les Etapes & le Gouvernement; celles de M. ſon pere, celles de M. Perrin, ſon beau-pere, & celles de M. de la Roëre.

Henri-François Brenot, TRESORIER, *rue Tramaſſac*, a les minutes de Mes. Theve pere & fils, Vero, Duffieu, Touchard, Curnillon, Plaſſier, & Sondas, Notaires à Lyon.

Antoine Moutonnat, *place des Carmes*, a les minutes de Mes. Pellet, Deforas, Faverjon & Roujault.

Charles-Odille-Joſeph Guyot, Avocat, *rue de Flandres*, a les minutes de Mes. Guyot ſon pere, de ſon aïeul, & de ſon grand oncle, & deux Regiſtres de Claude Reynaud.

Jean-Baptiſte Sanſeigne, *place de la Trinité*, a les minutes de Mes. Delaval, Berthon, Robinet, Pecheux, Boucharlat, Delafay le fils & Perrichon.

Antoine Pourra, Avocat, *rue Clermont*, a les minutes de ſon pere, Pourra ſon aïeul, Tardy, Delariviere & Jean Pourra.

Louis-Joſeph Baroud, Avocat, 1er. SYNDIC, *rue St. Dominique*, a les minutes de Mes. Heurtau pere & fils.

Jacques Tournjlhon, *rue de la Barre.*

Claude-Louis Rivat, *rue S. Jean, près de la place neuve*, a les minutes de Mes. Beraud, Vocanſon, Voiſin, Dechuyes pere & fils, Calemard & Goujault.

Pierre Dugueyt, *rue S. Jean*, a les minutes de Mes. Leroi, Laurent pere & fils, Bois, Denuziere, Ponthus, Favard, Chalamel, autre Laurent, Mola, Beſſon de Montchal, & celles de Mes. Changrin & Bordua, pere & fils, Notaires à Neuville & à Genay.

Jacques Cabaret, *place de la Fromagerie*, a les minutes de Mes. Bertholon, Brigaud & Duvouldy.

Pierre Moreau, *maiſon de Mme. Humbert Boët, place des Terreaux, entre le Café Grand & le Café Godet, au premier étage du corps de logis ſur la rue Ste. Catherine*, a les

Digitized by Google

minutes de Me. Gardez, des aïeux, pere, fils & petit fils Béal, & partie de Terraſſon, depuis *1636* juſqu'à *1667*. Il a auſſi les Regiſt. du Greffe des Inſin. laïques de la Sénéch. de Lyon, depuis *1636* juſqu'en *1667*, & ceux de *1694* & *1695*.

Jacques Bourdin, *place de la Platiere*, a les minutes de Mes. Levet, pere & fils.

André Ferrand, *rue Grolée*, *au coin de Bon-rencontre*, a les minutes de Me. Debrye.

Claude Chapelon, *rue du Palais Grillet*, a les minutes de Me. Chapelon ſon pere, Michon, partie de celles de Guillermin.

Joſeph Tournilhon le jeune, *rue Neuve*, a les minutes de Mes. Rouſſet, de la Fay, Ginié, Genevrier, Bigeau, Guerin pere & fils, partie de celles de Me. Brun, &c.

Alphonſe Michel, *rue Lanterne*, a les minutes de Mes. Cartier, Lionnet, Bertholon, Demeaux, Grangier, Melot fils, Roſſignol, Volay & Liceſſoan.

Jean-Antoine Hutte, 2e. SYNDIC, *pl. de l'Herberie*, *au coin de la rue Lanterne*, a les minutes de Mes. Dominique Chazotte, Deſgranges, Brun & Couchard.

Jean-François Chevrillon, SECRETAIRE, *place St. Jean*, a les minutes de Mes. Guillaume & Pierre Bertholon freres; Dupont, Melot pere & fils, Rougnard, Notaires à Lyon. Il a celles dudit Me. Dupont, Notaire à Chaponoſt, & il a auſſi les minutes de Mes. Morel & Premillieux, Notaires à Montanay en Lyonnois.

Philippe Champalle, *rue St. Dominique*.

Jean Nicolas Delorme, *place de la Comédie*, a les minutes de Mes. Delagrange, Richard, Maurice, Favre, Renaud le jeune, Renaud l'aîné, Bruſſet, Fleurant, Champenoy pere & fils, Beneven, Bovier, Lebaud, Ogier, Colin, tous Notaires à Lyon; de Morel, Bernard, & Prumilieu, Notaires à Montanay; de Rey, Notaire à Saint-André-de-Corſy, & de Cuillet, Notaire à Genay.

André Joſeph Cailiat, Avocat, *place de la Fromagerie*, a les minutes de Me. Peronnet pere & fils, Canot, Chomat pere & fils, Lachapelle & Dodeneſſe.

Jean-Claude Arthaud, *au coin de la grande rue*, *& de la rue Thomaſſin*, a les minutes de Mes. Vernon, pere & fils, Viguiere, Mayoud, pere & fils, & Ravat.

Maurice Pachot, *place des Carmes*, a les minutes de Mes. Pachot ſon Oncle, ſon Pere, Moutonnat, Gros, Leſpinet & Jayoud.

Jean-Guillaume Berchon du Fromental, *rue du Palais-grillet*, a les minutes de Mes. Perret, Bourdin pere & fils, & de Gros.

Digitized by Google

Jacques Bouteloupt, *rue Lafont.*

Jean Benoît Durand, *Grande rue de l'Hôpital*, a les minutes de Mes. Galat, Poncelet, Delhorme pere, fils & oncle, Ducurtil & Jafferand, Ponchon & Simonet.

Marie François Puy, *place St. Vincent*, a les minutes de Mes. Deſſables, Lafay & Boulard, Notaires à Lyon, & celles de Mes. Ruby & Pocard, Deverot & Guillier, Notaires à la Croix-Rouſſe, & partie de celles de Michallon, Notaire à Crepieu en Breſſe.

Joſeph Lafarge, *rue Dubois*, a les minutes de Mes. Morel, Duboſt, Bailly & Bouvier.

Jean Girard, *rue S. Jean*, a les minutes de Mes. Aubernon, Boulard, Proſt pere & fils, Dalmais pere & fils, Roger, & pluſieurs cahiers de Mes. Fillon & Rigaud.

Jean Perrin, *place de la Platiere.*

Pierre Bidault a les minutes de Mes. Roche, Bonnet, Michel, Jean-François Chazotte, Saulnier & ſes Prédéceſſeurs.

NOTAIRE HONORAIRE,

M. Pierre Aubernon, *rue St. Jean.*

Clerc & Agent de la Compagnie, le ſieur Jacques Baleyguier, *grande rue Merciere.*

☞ Les anciens Protocoles ſe trouvent dans les Archives de la Compagnie.

On trouve dans les Archives du Chapitre de St. Paul, pluſieurs Protocoles anciens qui y ont été dépoſés dans des temps de troubles ; il y en a auſſi pluſieurs dans les archives de la Sénéchauſſée.

On donne auſſi avis que Me. Rambaud, Notaire royal à Saint-Laurent-d'Agny en Lyonnois, a les minutes de feu Mes. Balley & Gonnet, ci-devant Notaires à Lyon.

Digitized by Google

COMMISSAIRES en Droits Seigneuriaux, Meſſieurs

CLAUDE CONTAMINE, Notaire Royal, Commiſſaire de l'Hôtel de Ville, du Chapitre de St. Juſt, & de l'Abbaye Royale de St. Pierre, *à St. Juſt, rue des Farges.*

Jacques Genevrier, Notaire Royal, Commiſſaire du Comté, *place de la Trinité.*

André Ferrand, Notaire à Lyon, Commiſſaire de la Commanderie de Saint George, des deux Hôpitaux, des Dames de Ste. Eliſabeth, des Dames de la Viſitation Ste. Marie-ſur-Saint-Juſt, des grands Auguſtins, de la Magdeleine & du Seigneur du Vivier, &c. *rue Grolée, au coin de Bon-rencontre.*

Blaiſe Paiſſelier, Commiſſaire de l'Archevêché & du Prieuré de la Platiere, *rue des Marronniers.*

Antelme Griotteret, *place de l'ancien Gouvernement.*

Claude-Edme de La Poix de Freminville, *au pied du chemin neuf.*

Claude Dalains, Commiſſaire du Chapitre de St. Paul, *rue de Flandres, près du petit Change.*

François Jal, Notaire & Commiſſaire en droits Seigneuriaux, *rue Tramaſſac.*

Jean-Louis Roux, Commiſſaire du Chapitre de St. Nizier, *rue de Flandres.*

Claude Bavet, cadet, *place de la Baleine.*

Claude-Louis-Auguſte Montellier, *rue Lainerie.*

Jacques Reverchon, *rue Juiverie.*

Jean Schitly, *rue Gentil.*

Jean-Marie Selis, *rue Juiverie, près du Change.*

Jean-Pierre Petitjean, *rue Merciere.*

. . . . Dalais, *quai de Retz, port du College.*

Laurent-Jean-Marie Vial fils, *à Lyon, Port Dauphin, & à Charnay-lès-Chazay.*

Jean-Pierre Chabannes, Greffier de la Baronnie de Brignais.

Digitized by Google

RECEVEUR DES CONSIGNATIONS.

M. Pierre Mauvernai, Conſeiller du Roi, Receveur général des Conſignations du Conſeil Supérieur, de la Sénéchauſſée, ſiege Préſidial, Conſervation, Comté, & autres Juriſdictions du reſſort du Conſeil Supérieur dans la Ville de de Lyon, & Provinces de Lyonnois & Beaujolois, *rue de l'Arſenal.*

Commiſſaire aux Saiſies Réelles.

M. Jean Sandrin, Receveur & Contrôleur général des deniers des Saiſies Réelles pour le Conſeil Supérieur, la Sénéchauſſée, le Préſidial, la Conſervation, & toutes les Juriſdictions du reſſort du Conſeil Supérieur dans la Ville de Lyon, & Province du Lyonnois, *rue de la Juiverie.*

MAITRISE DES PORTS, PONTS ET PASSAGES.

CEtte Juriſdiction eſt compoſée du Maître des Ports, de ſon Lieutenant, d'un Procureur du Roi, d'un Greffier & de deux Huiſſiers. Le Maître des Ports eſt encore Juge né dans la Juriſdiction de la Douane; il y ſiege à côté du Préſident, avant tous les Conſeillers, après leſquels ſon Lieutenant prend ſéance.

OFFICIERS, MESSIEURS

Jean Touchon, Conſeiller du Roi, Maître des Ports, Ponts & Paſſages de la Ville de Lyon, *place Confort.*

Beroud de la Praie, Conſeiller du Roi, Lieutenant, *rue de Flandres.*

. . . . . Procureur du Roi.

Tournillon l'ainé, Greffier, *rue de la Barre.*

Baſſereau, premier Huiſſier, *rue St. Jean.*

Etienne Duillon, ſecond Huiſſier, *à Paneſſieres.*

Digitized by Google

COMMUNAUTÉ

DES HUISSIERS ET SERGENTS ROYAUX des différentes Juriſdictions, & ſeuls Jurés-Priſeurs & Vendeurs de Biens, Meubles & autres Effets, de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Lyon.

OFFICIERS, *Maîtres*

Syndics, { Baſſereau, / Bonnard, } *rue S. Jean.*

Tréſorier, Rival, *place Neuve.*

Secretaire, Vincent l'ainé, *rue du Bœuf.*

1738. Pierre Gorgeron, Doyen, *rue des trois Maries.*
1741. Michel Baſſereau, premier Syndic, *rue S. Jean.*
1742. Claude Revoiron, *rue S. Jean.*
1743. Pierre-Marie Chazal, ancien Syndic, *rue du Bœuf.*
1746. Benoît Gillet, *rue des trois Maries.*
1748. { François Dupuy, *place Neuve.* / Jacques Cuſſet, ancien Syndic, *rue S. Jean.* }
1749. Charles Cléophas-François Tourtier, *rue du Bœuf.*
1750. { Jean Vincent l'aîné, Secretaire, *rue du Bœuf.* / Ant. Rival, anc. Syndic, Tréſorier actuel, *pl. Neuve.* }
1754. Claude Decroze, ancien Tréſorier, *place de Roanne.*
1756. { Jean Bonnard, ſecond Syndic, *rue S. Jean.* / Alex. François Bertaud, ancien Secretaire, *rue S. Jean.* }
1757. { Antoine Pontis, *place Neuve.* / Jean-François Binard, *rue du Palais.* }
1760. François-Marie Roſtaing l'aîné, *rue S. Jean.*
1761. { Anſelme Ducheſne, *rue S. Jean.* / Charle Doriel, fils ainé, *place du Gouvernement.* }
1762. Vivant Arnoux, *rue des trois Maries.*
1763. { François Privas, *quai de la Baleine.* / Claude-Marie Marguery, *rue des trois Maries.* }
1765. Proſper Vincent Canet, *place de l'Hôpital.*
1766. { Antoine Doriel, le jeune, *place de la Baleine.* / Chriſtophe Gros, *rue du Bœuf.* / Jean-François Auvray, *allée de la Conſervation.* }
1768. { Antoine Cerc, *rue S. Jean.* / Louis-Jérôme Roſtaing le jeune, *rue S. Jean.* }
1769. Jacques Laurent, *rue S. Jean.*

HOTEL

A HÔTEL DES MONNOIES.

JURISDICTION DE LA MONNOIE.

CEtte Juriſdiction eſt preſque auſſi ancienne que l'établiſſement des Hôtels des Monnoies.

Elle étoit compoſée autrefois d'un Général Provincial, de deux Conſeillers Juges-Gardes, d'un Procureur du Roi, de ſon Subſtitut, & d'un Greffier.

Le Roi ayant créé, par Edit du mois de Juin 1704, une Cour des Monnoies dans la ville de Lyon, à l'inſtar de celle de Paris, Sa Majeſté, pour rendre cette Cour entiérement conforme à celle de Paris, ſupprima, par Edit du mois d'Octob. 1705, tous les Offices qui compoſoient le ſiege de la Monnoie, & récréa deux Offices de Juges-Gardes, ſans aucune attribution de Juriſdiction.

Depuis, par Edit du mois d'Août 1771, la Cour des Monnoies de Lyon ayant été ſupprimée, Sa Majeſté, par Edit du mois de Février 1772, a rétabli le ſiege de la Monnoie, en attribuant aux deux Juges-Gardes, créés par l'Edit de 1705, les mêmes pouvoirs, fonctions, autorité & juriſdiction, que ceux dont jouiſſent les autres Juges-Gardes des autres Monnoies, à la charge de l'appel en la Cour des Monnoies de Paris. Le même Edit a érigé en titre d'Office, un Procureur du Roi, un Greffier, & un Huiſſier.

Cette Juriſdiction connoît en premiere inſtance, & à la charge de l'appel de toutes les matieres qui ſont de la compétence de la Cour des Monnoies, 1°. de tous les délits & malverſations qui peuvent ſe commettre par les Officiers de la Monnoie, Ouvriers Monnoyeurs, & par tous les Ouvriers & Marchands qui emploient des matieres d'or & d'argent, ou qui en font commerce; 2°. des réceptions de tous les Officiers de la Monnoie, des élections & ſerment des Jurés & Gardes des Tireurs d'or, Batteurs d'or, Orfevres, Balanciers, & autre Corps en jurande ſoumis à la Juriſdiction de la Cour des Monnoies, réception des Compagnons à la Maîtriſe, & de toutes les conteſtations qui peuvent ſurvenir pour raiſon de ces objets.

La même Juriſdiction connoît, par concurrence avec les Préſidiaux, Baillis & Sénéchaux, des crimes de fabrication & expoſition de fauſſe Monnoie, rognure, fourrure, altération, fonte & fauſſe réforme, billonnage, tranſport d'eſpeces, & autres crimes de la Juriſdiction concurrente de la Cour des Monnoies. Les Audiences ſe tiennent à l'Hôtel de la Monnoie.

Digitized by Google

CONSEILLERS DU ROI, JUGES, *Meſſieurs*

Jean-Claude Hedelin, } *à l'Hôtel de la Monnoie.*
Pierre Pullignieu, }

GENS DU ROI.

Noble François-Marie Rubat, Avocat, Conſeiller Procureur du Roi, *quai de la Baleine.*

Greffier, M. Jean-Benoît Durand, Conſeiller du Roi, Notaire, Greffier de la Monnoie, *gr. rue de l'Hôpital.*

Commis-Greffier, M. Buchon, *rue Grenette.*

Huiſſier, le ſieur . . . .

OFFICIERS de l'intérieur de la Monnoie,

MESSIEURS

Jean-Claude Hedelin, Conſeiller du Roi, *Juge-Garde & Inſpecteur général, à l'Hôtel de la Monnoie.*

Pierre Pullignieu, Conſeiller du Roi, *Juge-Garde & Inſpecteur général, à l'Hôtel de la Monnoie.*

Jean Millanois, Ecuyer, *Direct. & Tréſ. Hôtel de la Monn.*

Jean-Baptiſte Millanois, Ecuyer, *Directeur-adjoint.*

Céſar de Nervo, Conſeiller du Roi, *Contrôl. & Contre-garde.*

Jean-Marie Dareſte, Ecuyer, *Eſſayeur.*

Jean-Humbert Bernavon, *Graveur.*

☞ Outre MM. les Officiers de l'intérieur, il y a encore douze Officiers monnoyeurs & douze Ajuſteurs.

Quand le nombre de ces Officiers n'eſt pas complet, il ſe remplit par ceux qui ſe ſont fait recevoir, par leur eſtoc & ligne, ouvriers, tailleurs ou tailleresſes. Leur réception ſe fait après avoir établi leur généalogie, enſuite d'un Arrêt de la Cour des monnoies, & en préſence de MM. les Juges Gardes. Ces Officiers jouiſſent de tous les privileges accordés aux Commenſaux de la maiſon du Roi.

Monnoyeurs, Meſſieurs,	*Ajuſteurs, Meſſieurs,*
Antoine Deſvignes, *Prévôt.*	Joſ. Ant. Deſvignes, *Prévôt.*
Antoine Terraſſe, *Lieutenant.*	Onufre Moulin, *Lieutenant.*
Jean-Pierre Ravarin.	Nicolas Deſvignes fils.
Deſvignes, fils ainé.	Jean-Baptiſte Vial.
Vial, l'ainé.	Claude Rozier.
Michel Rozier.	George Vial.
Guerin.	
Ravarin, l'ainé.	

Tailleresſes, Mde. la Veuve Foreſt, & Mde. Caillat.

Changeurs en titre & Vérificateurs des Eſpeces.

Mrs. { Lorin, *rue de Bourg-neuf.*
Alabe, *place des Carmes.*
Charreton, *Place des Carmes.*
Griffe, *rue Clermont.*

Digitized by Google

ARCHITECTURE.

L'Art de l'Architecture a toujours été en honneur dans cette ville, & pluſieurs maîtres s'y ſont rendus célebres. Les différents morceaux qu'on y admire ſont un témoignage éloquent du goût des habitants & de l'habileté des Artiſtes auxquels on les doit. Le corps des Architectes s'eſt dans tous les temps diſtingué dans Lyon par les talents ſupérieurs qu'on y a remarqués. Les modernes le diſputent aux anciens, & l'on ne craint pas d'avancer que les édifices qui s'élevent chaque jour vont de pair par le goût & la magnificence avec les précieux monuments de l'Antiquité.

ARCHITECTES, MESSIEURS

Maſſon, *rue St. Dominique, maiſon Mognat.*
Roche, *rue des trois Maries.*
Loyer, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue neuve des Feuillants.*
De Crenice l'ainé, *quai Chalamond.*
Roux, Secret. du Roi, Aſſoc. de l'Acad. royale d'Arch. *r. Royale.*
Grand, Conſeiller du Roi, Voyer de la Ville, *à l'Hôtel de Ville, & rue du Bât-d'argent.*
Thenadey, des Ecoles de Rome & de Paris, Eſtimateur-Toiſeur, *petite rue des Feuillants.*
Morand, *quai St. Clair, près des Feuillants.*
Degérando le fils, Ecuyer, *derriere le Concert.*
De Crenice le cadet, *place St. Pierre.*
Faure, Profeſſeur d'Architecture, *rue de la Cage.*
Terrier, enſeigne la Géométrie-pratique, & l'Art de l'Architecture, *à l'ancien Gouvernement.*
Vielhe, enſeigne la coupe des pierres, *Cour des Anges, r. Merc.*
Bugniet, *rue St. Dominique, près de la pl. de Louis-le-Grand.*
Michel, *rue neuve des Feuillants, maiſon Munet.*
De Verriere peint le portrait & l'Hiſtoire, raccommode les anciens Tableaux, *maiſon de Bacot, au coin de la Baſſeville.*
Rater, *quai St. Clair.*
Peronnet, fils, *quai de Retz, maiſon du College.*
François Cointeraux, *au Chemin-neuf.*
Hugon, *rue neuve.*
Brillon, fils, *rue de la Pêcherie.*
Ponthus Beſſie, *rue Royale.*
Baffert, *rue St. Marcel.*
Dupoux, *rue des Marronniers.*
Achard.

Digitized by Google

Deſarnod, *place de Louis-le-Grand*, *maiſon Quinſon.*
Quenot, *montée St. Barthelemi.*
Catherin-François Boulard, *rue de la Vieille Monnoie.*

Eſtimateurs-Toiſeurs, Meſſieurs

Perrache l'ainé, *rue du Bât-d'argent.*
Caminet, *rue Buiſſon.*
Thenadey, Architecte, *petite rue des Feuillants.*
Humbert Lauras, *rue Gentil.*
Jean-Jacques Villerot (& Arpenteur,) *rue S. Jean*, *vis-à-vis de la rue du Palais.*
Méchanicien-Fumiſte, le Sr. Gariot, *au petit Change.*

EXPERTS-JURÉS ARPENTEURS ROYAUX.

Ces Officiers ſont pourvus, en conſéquence du dernier Edit de création, du mois de Mai 1702, confirmatif des précédents, pour faire, à l'excluſion de tous autres, toutes viſites, toiſés, priſées, ſommaires à priſes, & rapports, tant à l'amiable qu'en Juſtice, en touets matieres de partages, licitations, collocations, ſervitudes, limitations, arpentages de tous immeubles, & généralement de tout ce qui peut les concerner & y avoir rapport, même pour fait de taux & ſur-taux de tailles, ou autres impoſitions, ou d'inſtance de comparaiſon, &c. reçus & inſtallés en la Sénéchauſſée, Siege Préſidial, Conſervation, & Election de la ville de Lyon.

MESSIEURS

Jean-Baptiſte Cuſſinet, *rue Tramaſſac.*
François Cointeraux, Architecte, *au Chemin-neuf.*
Edme Claude de la Poix de Freminville, *au pied du chemin neuf.*

Greffier aux Rapports.

M. Boſcary, Procureur, *rue des trois Maries.*

Digitized by Google

HÔTEL DE VILLE.

GOUVERNEUR DE LYON,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de la plus ancienne Compagnie Françoiſe des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GENERAL pour Sa Majeſté, de la Ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, &c. *en ſon Hôtel, rue de Bourbon, fauxbourg S. Germain, à Paris.*

LIEUTENANT GENERAL

POUR SA MAJESTÉ,

EN la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez,

M. LE MARQUIS DE CASTRIES, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, & Lieutenant Général, pour Sa Majeſté, en la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez.

PRÉVOT DES MARCHANDS,

Meſſire CLAUDE-ESPERANCE MARQUIS DE REGNAULD, Seigneur de Belleſcizes, la Thibaudiere, Charlieux, & autres lieux, ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Autichamp, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France.

ECHEVINS,

Mre. ANTOINE-FRANÇOIS PROST DE ROYER, Ecuyer, Seigneur de Brancion, Etrigny, Manſey, Martailly & la Chapelle, Avocat, Conſeiller du Roi, Lieutenant Général de Police, *premier ECHEVIN, place de Roanne.*

Noble HONORÉ BEUF, *ſecond ECHEVIN, rue Pizay.*

Noble ANTOINE TORRENT, l'aîné, *troiſieme ECHEVIN, rue S. Dominique,*

Noble JEAN MATTHIEU CHANCEY, *quatrieme ECHEVIN, rue Lafont.*

Digitized by Google

CONSEILLERS DE VILLE,

Anciens Echevins.

M. Jean-François Geneve l'ainé, *rue des Bouchers*, Echevin en 1753.

M. Etienne Bron l'ainé, *à la Chamarerie de St. Paul*, Echevin en 1755.

M. Jacques Lambert, chargé des affaires de S. M. C. & ſon Conſul à Lyon, *quai de Retz, port S. Clair*, Echevin en 1756.

M. Chriſtophe de la Rochette, Avocat, Procureur du Roi au Siege de la Police, *rue du Bœuf*, Echevin en 1756.

M. Pierre-Thomas Rambaud, ancien Recteur & Tréſorier de l'Hôtel-Dieu, *rue du Bât d'argent.*

M. Pierre-François-Suzanne Brac, fils, Avocat, Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue & quai des trois Maries.*

M. Simon-Claude Boulard, Ecuyer, Seigneur de Gatellier, Mars, Lemons, Ruyere, Cuires, Caluire, la Croix-Rouſſe, la Pape, Rillieux, Margniol, & autres lieux, ancien Recteur & Tréſorier de la Charité, *rue St. Dominique.*

M. Marc-Antoine Bloud, Avocat, Aſſeſſeur en la Maréchauſſée générale de Lyonnois, Forez & Beaujolois, Recteur de la Charité, *rue de Flandres.*

M. Louis Auriol, ancien Homme du Roi à la Conſervation, *Quai de Retz.*

M. Marc-Antoine Nolhac, ancien Homme du Roi à la Conſervation, *rue ſaint Jean.*

M. Claude Petrot, ancien Recteur, & Tréſorier de l'Hôtel-Dieu, *rue Lafont.*

M. François Muguet, fils aîné, Recteur & Tréſorier de la Charité, *rue Deſirée.*

AVOCAT ET PROCUREUR GENERAL de la Ville & Communauté,

M. Marie-Pierre Proſt, Chevalier, *à l'Hôtel de Ville.*

SECRETAIRE DE LA VILLE,

M. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *à l'Hôtel de Ville.* Il eſt auſſi Garde des Archives, &c.

RECEVEUR GENERAL DES DENIERS COMMUNS, Dons & Octrois de la Ville & Communauté de Lyon,

M. Chriſtophe-François Nicolau de Montribloud, Chevalier, *en ſon Hôtel, rue de Bellecour, & port du Roi.*

Digitized by Google

ANCIENS PRÉVOTS DES MARCHANDS,

1740. Meſſire Jacques-Annibal Claret de la Tourrette, Chevalier, Seigneur de la Tourrette, Fleurieu, St. Pierre d'Eveux & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, ancien Préſident honoraire à la Cour des Monnoies de Lyon, Lieutenant Criminel auſſi honoraire à la Sénéchauſſée & Préſidial de ladite Ville, *rue Boiſſac.*

1752. Meſſire Jean-Baptiſte Flachat, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Bonnet-lès-Oulles.

1761. Meſſire Charles-Jacques Leclerc, de la Verpilliere, Chevalier, Seigneur de la Verpilliere, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, ancien Major de cette Ville, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, *rue Ste. Helene, près de S. Joſeph.*

ANCIENS ECHEVINS, MESSIEURS

1736. François Brac, Avocat, *rue des trois Maries.*

1739. Claude Riverieulx, Ecuyer, Seigneur de Chamboſt, *rue Sala.*

1740. Marc-Antoine Chappe, Avocat, *rue Peyrollerie.*

1742. Jean-Claude Fay, Ecuyer, Conſeiller, Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France & de ſes Finances, *près de la Déſerte.*

1746. François Deſchamps, Avocat, Ecuyer, Conſeiller & Procureur du Roi en la Maréchauſſée générale de Lyonnois, Forez & Beaujolois, *quai de la Baleine.*

1750. Antoine Pautrier, *vis-à-vis de l'Egliſe de St. Laurent.*

1752. François Proſt de Royer, Avocat, Juge général des Terres de l'Archevêché & du Comté de Lyon, *vis-à-vis des petites portes de Ste. Croix & du Palais.*

1753. Jean-François Geneve l'ainé, *rue des Bouchers.*

1753. Geoffroy Chaſſeing, Seigneur du Plantin, de Chaſſelay & les Cheres, ancien Conſeiller du Roi en la Juriſdiction des Traites & Foraines, *rue des Forces.*

1754. Jean Leroy, Seigneur du Moulard, Avocat, Conſeiller, Procureur du Roi aux Sieges de l'Election de Lyon, & de la Maîtriſe des Eaux & Forêts du Lyonnois, *place de la Baleine.*

1754. François Claviere l'ainé, *port St. Clair, derriere l'Hôtel de Ville.*

1755. Etienne Bron l'ainé, *à la Chamarerie de St. Paul.*

1756. Chriſtophe de la Rochette, Avocat, & Procureur du Roi au Siege de la Police, *rue du Bœuf.*

Digitized by Google

1756. Jacques Lambert, chargé des affaires de Sa Majeſté Catholique, & ſon Conſul à Lyon, *quai de Retz, port St. Clair.*
1757. Charles Dervieu, Seigneur de Goiffieu, Conſeiller du Roi, Contrôleur Général ancien des Finances, Bois & Domaines de la Généralité de Lyon, honoraire, *rue Vaubecour.*
1757. Charles-Claude Briaſſon, *rue Romarin, près du Change de Londres.*
1758. Pierre-Th. Gonyn de Lurieu, Avocat, *pl. de Louis-le-Gr.*
1758. Camille Dareſte de Saconay, *place de Louis-le-Gr.*
1759. Jacques Daudé, Chevalier, *rue Saint Dominique.*
1760. Pierre Monlong l'ainé, Ecuyer, *place des Terreaux.*
1761. Aimé Guillin du Montet, Avocat, Doyen des Conſeillers du Roi, Elu en l'Election de la même Ville, *petite rue Ste. Croix.*
1761. Thomas Deſchamps, *place des Terreaux.*
1762. François Valeſque, *place de St. Pierre.*
1763. Jacques Joliclerc Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, Avocat, & Subſtitut de M. le Procureur général au Conſeil ſupérieur de Lyon, *rue du Bœuf.*
1763. Jean-Baptiſte Lacour, *place des Cordeliers.*
1764. Claude Servan, *rue de la Gerbe.*
1764. Maurice Giraud, *rue de la Grenette.*
1765. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat, Secretaire de la Ville, *à l'Hôtel de Ville.*
1765. Jean-Joachim Reynaud, *rue Ste. Catherine.*
1766. Pierre Campredon, *rue du Bât-d'argent.*
1766. Jean-Baptiſte Verger, *quai St. Antoine.*
1767. Jean-Louis Deſroys, Avocat, Intendant des Finances de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, *à Paris.*
1767. François Bruyere, *rue Puits-Gaillot.*
1768. Joſeph-Marie Rouſſet, *à l'entree de la rue Neuve, du côté de la rue Sirene.*
1768 André Rambaud, *rue St. Joſeph.*
1769. Antoine Guillin du Montet, neveu, Avocat, *place de la Boucherie de S. Paul.*
1769. Jean-Antoine Roux, *place des Terreaux.*
1770. Antoine Chirat, l'ainé, *place du Plâtre.*
1770. Jean-François Claviere, le jeune, *r. Ste. Marie des Terr.*
1771. François Bertin du Villars, Ecuyer, Avocat, *rue Tramaſſac.*
1771. Laurent Audra l'aîné, *rue ſaint Joſeph.*

EXCONSULS.

Digitized by Google

EXCONSULS.

Noble Jean Jacob, *rue Lafont.*
Noble Laurent Felix Sponton, Conſul de la Séréniſſime République de Gênes, *rue du Puits-Gaillot.*

CAPITAINE DE LA VILLE.

M. Marc Rouſſet de St. Eloy, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien Capitaine au Régiment de Limouſin, *rue Sala.*

Secretaire du Conſulat & du Commerce,
M. Guillaume Morin, *à l'Hôtel de Ville.*

Secretaire de la Prévôté des Marchands & du Commandement,
M. Dominique Le Gras, *port St. Clair.*

Secretaire de Monſieur le Prévôt des Marchands,
M. Pierre Savarit, *à l'Hôtel de Ville.*

Voyer de la Ville,
M. Grand, Conſeiller du Roi, Contrôleur des Fortifications au Département de Lyon, *rue du Bât-d'argent*, a ſon Bureau à l'Hôtel de Ville.

Commis audit Bureau,
M. Jean-François Grand, fils, *rue du Bât-d'argent.*

Commis à la Recette & à dreſſer les Comptes de la Ville,
M. George Gaillard, *au Port du Roi.*

Peintre ordinaire, & Directeur de toutes les Peintures ordonnées par le Conſulat,
M. Nonnotte, Peintre du Roi, de l'Académie royale de Peinture & de Sculpture, & de celles des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon & de Rouen, *à l'Hôtel de Ville.*

Graveur ordinaire du Conſulat,
M. le Brun, ancien Graveur du Roi à la Monnoie, *rue Malpertuis.*

Fourrier de la Ville, le Sr. Beaupré, *rue Bellecour.*

Mandeurs ordinaires, Les Srs. Brutinel, Laporte, *à l'Hôtel de Ville.* Raby, Coadjuteur des Mandeurs, *au même Hôtel.*

Concierge de l'Hôtel, M. Saillant Leon, *au même Hôtel.*

Mandeurs ſervans, Les Srs. Desfarges, *rue Royale.* Reynard, *place de la Boucherie des Terreaux.* Blanc.

Portier de l'Hôtel, Joſeph Deboſſance.

Commiſſaire-Inſpecteur des Lanternes publiques,
Le Sieur Coignet, *maiſon Tolozan, rue des Feuillants.*

Jurés-Crieurs, Antoine Rival, *place Neuve.* . . . .

AUTRES OFFICIERS DE L'HOTEL DE VILLE.

A PARIS.

Député du Commerce,

M. Pernon, Ecuyer, *rue Montmartre, près du Boulevard.*

Avocat aux Conseils du Roi & Conseil de la Ville,

M. Moriceau, Avocat au Conseil, *rue des Blancs-manteaux.*

Prépose pour le paiement des Rentes de la ville de Lyon,

M. Bronod, Notaire, *rue de Bracq, au Marais.*

Procureur & Conseil de la Ville en la Chambre des Comptes,

M. Desveaux, Ecuyer, Procureur des Comptes, & Trésorier Payeur des gages de la Chancellerie de Flandres, *rue Sainte Croix de la Bretonnerie.*

Procureur postulant,

M. Defoisy, Procureur au Parlement, *rue de Jouy.*

A LYON.

Avocat & Conseil de la Ville,

M. De la Rochette, ancien Echevin, *rue du Bœuf.*

Notaire de la Ville & Communauté de Lyon, { M. Dalier, Conseiller du Roi, Not. *place de la Platiere.*

Procureur postulant,

M. Boscary, Procureur au Conseil supérieur de Lyon, *rue des 3. Maries.*

Imprimeur du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville,

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

Généalogiste & Armorialiste,

M. Chausonnet, *quai de Retz, maison Paradis, près Bon-Renc.*

Fourbisseur, le Sr. Mosnier, *au Port du Temple.*

Armurier, le Sr. Moynat, *vis-à-vis des deux Amants.*

Artilleur de la Compagnie de la Fleche, chargé du soin des hautes Armes de la Ville, le Sr. Chevalier, pere, *rue Confort, aux trois glands d'or.*

Artificiers de la Ville, { La Veuve Deviltard & fils, *à la descente du pont de pierre, du côté de St. Nizier.* Ils font leur artifice à la Quarantaine, à la Croix blanche.

Brodeur de la Ville, le Sr. Jacques Gravier, *pl. de la Baleine.*

Tapissier, le Sr. Montigny, *rue de l'Arbre-sec.*

Tailleur, le Sr. Gallant, *place du Gouvernement.*

Digitized by Google

ASSEMBLÉE DE MM. LES NOTABLES,

En exécution des Lettres-Patentes concernant l'Adminiſtration de la ville de Lyon.

MESSIRE CLAUDE-ESPERANCE MARQUIS DE REGNAULD, Seigneur de Belleſcizes, la Thibaudiere, Charlieux, & autres lieux, ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Autichamp, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, Prévôt des Marchands.

M. ANTOINE-FRANÇOIS PROST DE ROYER, Ecuyer, Avocat, premier Echevin, *place du Palais.*

M. HONORÉ BEUF, ſecond Echevin, *rue Pizay.*

M. ANTOINE TORRENT l'aîné, troiſieme Echevin, *rue ſaint Dominique.*

M. JEAN-MATTHIEU CHANCEY, quatrieme Echevin, *rue Lafont.*

M. Chriſtophe de la Rochette, Avocat, Procureur du Roi au Siege de la Police, *rue du Bœuf.*

M. Jean-François Geneve l'ainé, *rue des Bouchers.*

M. Etienne Bron l'ainé, *à la Chamarerie de Saint Paul.*

M. Jacq. Lambert, chargé des affaires de S. M. C. & ſon Conſul à Lyon, *quai de Retz, p. St. Clair.*

ANCIENS ECHEVINS.

M. Pierre-Thomas Rambaud, ancien Recteur & Tréſorier de l'Hôtel-Dieu, *rue Pizay.*

M. Pierre François-Suzanne Brac, fils, Avocat, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue & quai des trois Maries.*

M. Simon-Cl. Boulard, Ecuyer, Seigneur de Gatellier, Mars, Lemons, Ruyere, Cuires, Caluire, la Croix-Rouſſe, la Pape, Rillieux, Margniol & autres lieux, ancien Recteur & Tréſorier de la Charité, *rue St. Dominique.*

M. Marc-Antoine Bloud, Avocat, Conſeiller du Roi, Aſſeſſeur en la Maréchauſſée générale de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & Recteur Avocat au Bureau de l'Hôpital général de la Charité, *rue de Flandres.*

M. Louis Auriol, ancien Homme du Roi à la Conſervation, *quai de Retz.*

M. Marc-Antoine Nolhac, ancien Homme du Roi à la Conſervation, *rue ſaint Jean.*

M. Claude Petrot, ancien Recteur, & Tréſorier de l'Hôtel-Dieu, *rue Lafont.*

M. François Muguet, fils ainé, Recteur & Tréſorier de la Charité, *rue Deſirée.*

CONSEILLERS DE VILLE.

Deux Officiers de la Sénéchauſſée & Siege Préſidial de Lyon.

M. Louis de Jouffroy d'Uzelles, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon, *place St. Jean.*
M. Dominique Perrichon, Chanoine de S. Paul, Syndic du Clergé de Lyon, *à l'Hôtel de Ville.*
M. le Marquis d'Albon, *rue sainte Helene.*
M. Simon Vial, Tréſorier de France, *rue Gentil.*
M. Pierre Verd, Conſeiller du Roi, Préſident au Siege de l'Election de Lyon, *rue de l'Enfant qui piſſe.*
Noble Philippe Choignard, Avocat, *rue St. Jean.*
M. Henri-François Brenot, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue Tramaſſac.*
M. Benoît Brottin, Procureur aux Cours de Lyon, *rue S. Jean.*
M. M. Raſt, ancien Recteur de la Charité, & ancien Juge-Conſerv. Homme du Roi pour 1774 & 1775, *r. Tupin.*
M. Etienne Parent, ancien Recteur de la Charité, *place de l'Herberie.*
M. Matthieu Dupont, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, *place ſaint Pierre.*
M. Antoine-Henri Jordan, l'ainé, ancien Recteur de la Charité, Juge Conſervateur, *rue Lafont.*
M. Pierre Portail, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue de l'Enfant qui piſſe.*
M. Antoine Lucy, ancien Recteur de la Charité, *rue de ſaint Marcel, près de la Déſerte.*
M. Louis Reboul, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, *grande rue des Feuillants.*
M. Gaſpard Maupetit, ancien Recteur de la Charité, *rue des Auguſtins.*
M. Louis Mongez, Recteur de l'Hôtel-Dieu, *place des Cordeliers.*

NOTABLES élus par MM. les Députés des Corps & Communautés de la Ville.

Avocat & Procureur-général de la Ville & Communauté,

M. Marie-Pierre Proſt, Chevalier, *à l'Hôtel de Ville.*

Secretaire de la Ville,

M. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *à l'Hôtel de Ville.*

Receveur de la Ville,

M. Chriſtophe-François Nicolau de Montribloud, Chevalier *en ſon Hôtel, rue de Bellecour, & port du Roi.*

Digitized by Google

JURISDICTIONS
DEPENDANTES DE L'HOTEL DE VILLE.

CONSERVATION
DES PRIVILEGES ROYAUX
DES FOIRES DE LYON.

CEtte Juriſdiction établie pour le fait du Commerce, pour décider des conteſtations entre les Marchands & Négocians, & pour la conſervation des privileges des Foires de Lyon, étoit autrefois exercée par un Juge, appellé Juge-Conſervateur, un Lieutenant, un Procureur du Roi, &c. mais en l'année 1655, elle fut réunie au Corps Conſulaire, pour être exercée par le Prévôt des Marchands & les quatre Echevins, avec ſix autres Juges Bourgeois ou Marchands, parmi leſquels il y a toujours un ancien Echevin qui eſt Avocat, un Avocat & Procureur du Roi, un Greffier en chef, &c.

PRESIDENTS, JUGES, GARDIENS, CONSERVATEURS des Privileges royaux & Foires de la ville de Lyon.

PREVOT DES MARCHANDS, COMMANDANT,

Meſſire Claude-Eſpérance Marquis de Regnauld, Seigneur de Belleſcizes, la Thibaudiere, Charlieux, &c. &c.

ECHEVINS,

Mre. ANTOINE-FRANÇOIS PROST DE ROYER, Ecuyer, Seigneur de Brancion, Etrigny, Manſey, Martailly, & la Chapelle, Avocat, Conſeiller du Roi, Lieutenant Général de Police, *premier* ECHEVIN, *place du Palais.*

Noble HONORE' BEUF, *ſecond* ECHEVIN, *rue Pizay.*

Noble ANTOINE TORRENT, l'ainé, *troiſieme* ECHEVIN, *rue ſaint Dominique.*

Noble JEAN-MATTHIEU CHANCEY, *quatrieme* ECHEVIN, *rue Lafont.*

JUGES ASSESSEURS,

M. Franç. Bertin du Villars, Ecuyer, Avocat, *rue Tramaſſac.*

M. Benoît Coſte, Homme du Roi, *rue Tupin.*

M. Matthieu Raſt, Homme du Roi, *rue Tupin.*

M. Claude Lemoyne, anc. Rect. de la Charité, *r. du Puits-Gail.*

M. Jean-Marie Duperrel, ancien Recteur de la Charité, *rue des Feuillants.*

M. Leonard Gay, ancien Recteur de la Charité, *quai S. Clair.*

Digitized by Google

GENS DU ROI.

M. Marie-Pierre Proſt, Chevalier, Avocat & Procureur-général de la Ville & Communauté, Avocat & Procureur du Roi en la Conſervation, *à l'Hôtel de Ville.*

Greffier en chef.

Le Secretaire de la Ville eſt en cette qualité Greffier en chef de cette Juriſdiction.

M. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat, *à l'Hôtel de Ville.*

Me. Jean Laiſné, Greffier-Commis, *rue des trois Maries.*

Premier Huiſſier à la Conſervation,

Antoine Doriel, le jeune, *rue S. Jean.*

Huiſſiers Audienciers, Jurés-Crieurs.

Antoine Rival, *place Neuve.* } *Jurés-Crieurs.*

La Chapelle, Trompette juré, *près du College de N. Dame.*

PARQUET DE LA CONSERVATION.

PAr Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, & Lettres-Patentes en forme d'Edit, enrégiſtrées au Parlement, les Charges d'Avocat & Procureur général de la Ville & Communauté de Lyon ont été réunies à celle de Procureur de Sa Majeſté, dans la Juriſdiction de la Conſervation, c'eſt en cette qualité qu'il juge gratuitement & en dernier reſſort, les cauſes qui lui ſont renvoyées par le Tribunal, juſqu'à la ſomme de 100 liv. de principal, & les dépens & les frais indéfiniment. Ses Sentences ſont auſſi exécutoires par corps, après leur homologation faite en la Conſervation.

M. Proſt, Chevalier, Avocat & Procureur général de la Ville & Communauté, & Avocat & Procureur du Roi en la Conſervation, Juge du Parquet, *à l'Hôtel de Ville.*

M. Saillant Leon, Secretaire du Parquet & de Mr. le Procureur du Roi, *à l'Hôtel de Ville.*

Les Audiences du Parquet ſe tiennent les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine, depuis une heure après midi juſqu'à trois. Les Clercs de Procureurs n'y ſont point admis à plaider, & M. le Procureur du Roi ne reçoit d'ailleurs aucune communication des affaires qui doivent être portées aux grandes Audiences, que dans les matinées de ces mêmes jours, les autres étant employées aux affaires du Conſulat.

Digitized by Google

ANCIENS JUGES CONSERVATEURS,

1735. M. Fay, Echevin en 1742 & 1743, Secretaire du Roi en la grande Chancell. Conſ. de Ville depuis 1765.
1746. M. Geneve l'ainé, Homme du Roi en 1750 & 1751, Echevin en 1753 & 1754.
1748. M. Pautrier, Echevin en 1750 & 1751.
1750. M. Bron l'ainé, Homme du Roi en 1753 & 1754, Echevin en 1755 & 1756.
1750. M. Briaſſon, Homme du Roi en 1754 & 1755, Echevin en 1757 & 1758.
1750. M. Dareſte de Saconay, Echevin en 1758 & 1759.
1751. M. Audra l'ainé, Homme du Roi en 1765 & 1766, Conſeiller de Ville en 1768. Echev. pour 1771 & 1772.
1752. M. Thomas Deſchamps, Homme du Roi en 1755 & 1756, Echevin en 1761 & 1762.
1753. M. François Clavieré, l'ainé, Echevin en 1754 & 1755.
1754. M. Maurice Giraud l'ainé, Echevin en 1764 & 1765.
1755. M. Campredon, Homme du Roi en 1758 & 1759, Echev. en 1766. & 1767.
1756. M. Bruyere, Homme du Roi en 1761 & 1762, Echevin en 1767 & 1768.
1756. M. Servan, Homme du Roi en 1759 & 1760, Echevin en 1764 & 1765.
1758. M. Parent, l'ainé, Conſeiller en la Cour des Monnoies de Paris, & Député du Commerce de Picardie, *rue Poiſſonniere, près du Boulev. à Paris.*
1758. M. Lacour, Echevin en 1763 & 1764.
1759. M. J. M. Rouſſet le jeune, Homme du Roi en 1762 & 1763, Echevin en 1768 & 1769.
1760. M. Jean-Ant. Roux, Homme du Roi en 1763 & 1764, Echevin en 1769 & 1770.
1761. M. Jean-Antoine Chirat l'ainé, Homme du Roi en 1764 & 1765, Echevin en 1770 & 1771.
1762. M. J. Fr. Claviere, le jeune, Echevin en 1770 & 1771.
1762. M. Horace Merlin.
1763. M. Coumarmot.
1764. M. Antoine Deſchamps, Homme du Roi en 1766 & 1767. Conſeiller de Ville en 1768.
1764. M. Honoré Beuf, Homme du Roi en 1768 & 1769. Conſeiller de Ville en 1770. Echevin pour 1773 & 1774.
1765. M. Jean Jacob, Conſeiller de Ville en 1769. Echevin en 1772 & 1773.
1766. M. Torrent, l'ainé, Homme du Roi en 1768 & 1769. Conſeiller de Ville. Echevin pour 1774 & 1775.
1766. M. Chancey, cadet, Homme du Roi en 1769 & 1770. Echevin pour 1774 & 1775.

Digitized by Google

1768. M. Louis Auriol, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu ; Homme du Roi à la Conſervation en 1770 & 1771.
1769. M. B. Coſte, ancien Recteur de la Charité.
1770. M. Matthieu Raſt, Notable en 1772, ancien Recteur de la Charité, Homme du Roi pour 1774 & 1775.
1770. M Joſeph Vial, ancien Recteur de la Charité.
1771. M. Marc-Antoine Nolhac, ancien Homme du Roi, à la Conſervation.
1772. M. Jean-Iſaïe Imbert l'ainé, ancien Recteur de la Charité, Homme du Roi à la Conſervation en 1772 & 1773.
1772. M. Jean-Henri Benoît l'aîné, ancien Recteur de la Charité.
1772. M. Antoine Neyrat, ancien Recteur de la Charité.

CHAMBRE DE COMMERCE.

LE Roi ayant établi un Conſeil royal de Commerce, créa en 1701, à Lyon, une Chambre particuliere, pour recevoir & donner des Mémoires ſur l'accroiſſement ou le maintien du Commerce. Cette Chambre, où M. l'Intendant préſide, eſt toujours compoſée de M. le Prévôt des Marchands, d'un Echevin Négociant, d'un ancien Echevin, auſſi Négociant, & d'autres Marchands de différents commerces, au nombre de ſept à huit, à la nomination du Conſulat. Les aſſemblées de cette Chambre ſe tiennent dans l'Hôtel de Ville, le Samedi après midi, de quinzaine en quinzaine.

Meſſire Claude-Eſpérance Marquis de Regnauld, Seigneur de Belleſcizes, la Thibaudiere, Charlieux, & autres lieux, ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Autichamp, Chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, Prévôt des Marchands, Commandant dans la Ville, *à l'Hôtel de Ville.*

M. Honoré Beuf, Echevin, *rue Pizay.*

M. Claviere, l'ainé, ancien Echevin, Syndic du Commerce, Tresorier, *rue Puits-Gaillot.*

M. Rambaud, le jeune, Conſeiller de Ville, *pl. du Plâtre.*

M. Parent, Recteur de la Charité, *place de l'Herberie.*

M. Myevre l'ainé, Rect. de l'Hôtel-Dieu, *Poulaill. de S. Niz.*

M. Louis Auriol, *quai de Retz.*

M. . .

M. . .

M. . .

M. Morin, Secretaire du Commerce, *à l'Hôtel de Ville.*

MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins ont encore à Paris, ainſi qu'en d'autres Villes du Royaume, un Député pour

pour le Commerce, qui eſt prépoſé pour recevoir, donner des Mémoires & agir pour le fait général & particulier du Commerce & de celui de Lyon.

Député de la Ville de Lyon au Conſeil du Commerce à Paris, M. Pernon, Tréſorier de la Maiſon du Roi, *rue Montmartre, près du Boulevard, à Paris.*

SYNDICS DU COMMERCE ET DE LA PLACE des Changes de Lyon.

LE motif de leur établiſſement, en l'an 1679, fut que les Négociants ne compoſant point de corps particulier, pluſieurs articles du Réglement de la Place étoient reſtés ſans exécution : leurs fonctions ſont de veiller à cette exécution & aux contraventions qui peuvent s'y commettre, de faire les honneurs de la Place, & d'aſſiſter à l'ouverture des Paiements, après y avoir invité M. le Prévôt des Marchands, ou en ſon abſence le premier Echevin ; ce ſont eux qui donnent les pareres ou avis ſur les queſtions de commerce qui leur ſont propoſées. Le premier Syndic eſt toujours un Exconſul.

François, { M. Claviere l'aîné, Exconſul, *rue Puits-Gaillot.*
M.

Allemand. M. Jean-Ulric Schallheimer, *rue du Bât-d'argent.*
Suiſſe. M. Melchior Scherb, *rue Mulet.*

NEGOCIANTS EN GROS.

LE Roi, pour donner au Commerce en gros, des marques de diſtinction & encore plus de ſa protection, envers ceux qui le profeſſent, a créé par Arrêt du Conſeil, du 30 Octobre 1767, des Lettres de Banquiers, en vertu deſquelles les pourvus ſeront réputés vivants noblement, & en cette qualité auront rang & ſéance dans les Aſſemblées de Ville & autres ; jouiront de tous les honneurs & avantages, ſpécialement de l'exemption de Milice, pour eux & pour leurs enfants ; de celle de Guet & Garde, & du privilege de porter l'épée dans les Villes, & dans les voyages les armes néceſſaires pour leur ſûreté, & concourront aux deux Lettres de Nobleſſe particulieres, que Sa Majeſté s'eſt réſervée d'accorder à ceux des Négociants en gros, pourvus deſdites Lettres, qui ſe diſtingueront dans le Commerce.

M. Michel-Aimé Bertrand, *rue Pizay.*
M. Gardelle, *place des Terreaux.*
M. Joſeph Gay, *rue Lafont.*
M. Joſeph-Marie Dalivet, *place Ste. Catherine.*
M. Gabriel Palyart Lepinois, *rue Lafont.*

CONSULS ET AGENTS DES COURS ETRANGERES.

M. Jacques Lambert, chargé des affaires de S. M. Catholique, & ſon Conſul à Lyon, ancien Echevin, *port ſaint Clair.*

M. Laurent-Félix Sponton, Conſul de la Séréniſſime République de Gênes, Echevin, *rue du Puits-Gaillot.*

M. Jerôme Sponton, Gentilhomme Toſcan, Agent de S. A. R. l'Archiduc, Grand-Duc de Toſcane, *rue des Feuillants.*

M. Petroni, Agent de Sa Sainteté, *rue de Flandres.*

M. François Viollet, Agent du Roi de Sardaigne, *rue Longue, maiſon Bulliot.*

M. Merlino, Agent du Duc de Modene, *rue Lafont.*

M. Longue, Agent de l'Electeur de Saxe, *quai S. Clair.*

M. Tanſard, l'ainé, Agent de S. A. S. le Prince Palatin du Rhin, Duc des Deux-Ponts, & ſon chargé d'affaires à Lyon, *quai St. Clair.*

FOIRES FRANCHES ET PAIEMENTS DE LYON.

LE Conſulat a l'intendance des quatre Foires franches & des quatre Paiements de la place de Lyon. M. le Prévôt des Marchands, ou en ſon abſence, le premier Echevin, fait l'ouverture & la publication de ces Paiements, ſur la Loge du Change, en préſence des Syndics de la Place & du Commerce.

FOIRES DE LA VILLE DE LYON.

Elles durent quinze jours ouvrables.

Celle des Rois commence le Lundi après les Rois.
Celle de Pâq. le Lundi après Quaſim.
Celle d'Août, le 4 dudit mois.
Celle des Saints, le 3 Novembre.

Franchiſes accordées à MM. les Suiſſes & à MM. les Allemands des Villes libres Impér. inſcrits au Bureau gén. de la Douane, & à l'Hôtel de Ville.

Elles commencent immédiatement le lendemain du dernier jour de chaque Foire de Lyon. Elles durent quinze jours après les Foires, tant ouvrables que fériés.

PAIEMENTS DE LA PLACE DE LYON.

Celui des Rois commence le 1. Mars.
Celui de Pâque le 1. Juin
Celui d'Août, le 1. Septembre.
Celui des Saints, le 1. Décembre.

Chaque Paiement dure depuis le premier jour du mois qu'il a été ouvert, juſqu'au dernier, & encore trois jours complets & ouvrables du mois ſuivant, qu'on appelle le comptant du paiement. On ne peut pas faire proteſter les Lettres de change payables en paiements, faute d'acceptation, avant le 7; & les écritures ou virements de parties, à la Loge du Change, commencent le *16.*

Digitized by Google

AGENTS DES CHANGES, BANQUE ET MARCHANDISES.

MESSIEURS

Savary, *rue S. Marcel.*
Ruâ, *rue Ste. Marie des Terr.*
Berger, *place de la Platiere.*
Jouty, *place des Carmes.*
Barraut, TRESOR. *quai S. Vinc.*
Chaulet, *rue Romarin.*
Pain, *rue Ste. Marie des Terr.*
Ant. Chalan, *pl. Neuve des C.*
Reynault, *rue Royale.*
P. Chalan, SYNDIC, *pet. rue M.*
Miege l'ainé, *pl. des Terreaux.*
Saget, *place du Plâtre.*
Delaval, *rue du Puits-Gaillot.*
Champ, SYNDIC, *Poul. S. Niz.*
Pierre Miege, *pl. des Terreaux.*
Perrotin, *rue Clermont.*
Brondes, *quai de St. Vincent.*
Bouniols, *petite rue Merciere.*
Degumin, *rue du Puits-Gaillot.*
Seignoret, *place des Terreaux.*
Fortis, *rue du Puits Gaillot.*
Maſſon, *place de St. Nizier.*
Balley, *rue du Bât-d'argent.*
Baudin, *rue Deſirée.*
Berliet, *pl. Neuve des Carmes.*
Terraſſon, *rue Lafont.*
Rey, *quai de Retz.*
Bonnet, *rue Pizay.*
Azemar, *rue du Plat.*
Dubuiſſon, *rue Lafont.*
Chirat, *rue ſainte Catherine.*
Auguſtin Miege, *pl. des Terr.*
Richard, *rue des quatre Chap.*
Bieſſe, *pl. de la Bouch. des Terr.*
Jean-Marie Paſcal, *rue Royale.*
Plinguet, *rue du Griffon.*
Jouty, fils, *place des Carmes.*
Berger, neveu, *pl. de la Plat.*
Morel, *rue Pizay.*
Mahieu, *place des Terreaux.*

BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DE LA DRAPERIE.

LE Corps de la Draperie eſt la premiere Communauté des Marchands, des Arts & Métiers de la Ville. Les Syndics en ſont les chefs & préſident à toutes les aſſemblées de cette Communauté. Elle nomme, chaque année, deux Couriers qui ſont chargés du recouvrement des taxes que le Corps s'impoſe annuellement, de même que celle de la réception des Apprentifs.

MESSIEURS

Syndics, { Jacques Laſalvi, Henri Deſcroix, } *place de St. Nizier.*
Secretaire, Jacques Serriere, *rue Mulet.*
Tréſorier, Philippe Menard, *rue de la Gerbe.*
Anciens Couriers, { Charles Roe, *rue de la Gerbe.* Ignace Tournachon, *rue de la Draperie.*
Nouveaux Couriers, { Claude Feliſſent, Jean-François Talon, } *rue de la Draperie.*
Notaire du Corps, M. Charles-Odille-Joſeph Guyot, Avocat, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue de Flandres.*
Procureur du Corps, M. François Chamboux, Procureur, *rue du Bœuf.*

Digitized by Google

BUREAU DES NEGOCIANTS ET DES MARCHANDS.

CEtte Communauté comprend les Banquiers, Marchands de Soie, Toiliers, Canabaſſiers, Merciers, Joailliers, Commiſſionnaires, & généralement tous ceux qui ſont Marchands en cette Ville, & qui n'ont point de Maîtriſe ou Jurande.

Ce Bureau eſt établi par Ordonnance de MM. du Conſulat, du 5 Janvier 1743. Il s'aſſemble une fois le mois. Il eſt compoſé d'un Préſident, de deux anciens Négociants, d'un Tréſorier, d'un Secretaire, & de quatre Syndics.

MESSIEURS

Préſident, François-Marie Bruyere, ancien Echevin, *rue du Puits-Gaillot.*

Conſeill. { M. Matthieu Raſt, ancien Recteur de la Charité, ancien Juge-Conſervateur, & Homme du Roi pour 1774 & 1775, *rue Tupin.* / Louis Jacquier, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue des trois Carreaux.*

Tréſorier, Pierre Parent, *Fromagerie St. Nizier.*

Secretaire, Jean-Pierre Granier l'aîné, *rue Clermont.*

Anciens Syndics, { Eſparron, *rue Clermont.* / Vauberet-Jacquier, ancien Recteur de la Charité, *rue St. Dominique.*

Nouveaux Syndics, { Le Peſcheux, ancien Recteur de la Charité, *rue de la Cage.* / Beluze, *place de la Fromagerie.*

BUREAU DE LA COMMUNAUTE' DES EPICIERS.

CEtte Communauté, l'une des premieres de cette Ville, tient ſes aſſemblées dans une Salle du Monaſtere des RR. PP. Feuillants. Elle eſt ſous le titre de l'Immaculée Conception. Ses Officiers ſont :

MESSIEURS

Syndics. { Prodon, *place Saint Pierre.* / Chevalier, *rue Lanterne.* / Lafont, *grande rue Merciere.* / Brunet cadet, *rue Lanterne.*

Tréſorier, Pignot, *rue Lanterne.*

Couriers, { Seillard, *place St. Pierre.* / Vial, *rue de l'Enfant qui piſſe.*

Notaire Secretaire, M. Dallier, Conſeiller du Roi, Notaire, *place de la Platiere.*

Concierge, Giron, *place de l'Herberie.*

Digitized by Google

BUREAU des Syndics, Maîtres-Gardes, Inſpecteurs Royaux, & Contrôleurs jurés des Marchands & Maîtres Fabricants.

MAÎTRES ET GARDES; *Meſſieurs*

Anciens Maîtres-Gardes } Michel Maguieunin, *pl. des Carmes.*
Marchands en exercice. } Fl. Châlon, l'ainé, *pl. des Carmes.*

Nouv. Maîtres-Gardes } Pierre Audras, l'ainé, *der. S. Nizier.*
Marchands en exercice. } J. B. Vial, l'ainé, *rue Ste. Catherine.*

Ancien Maître-Garde Ouvrier en exercice, } Claude Dandel, *rue Noire.*

Nouveau Maître-Garde Ouvrier en exercice, } André Trouillat, *pl. St. George.*

Adjoints Marchands. } Gaſp. Maupetit, l'ainé, *r. Ste. Cather.*
} L. Cl. Lagneau, *pl. des Terreaux.*

Adjoints Ouvriers. } Antoine Villard, *grande Côte.*
} Cl. Fulchiron, *montée S. Barthelemi.*

Agent & Secretaire. M. Volet, *au Bureau, rue St. Domin.*

Autres Officiers de cette Communauté.

M. Fromental, Conſeiller du Roi, Notaire, & Notaire du Bureau, *rue du Palais Grillet.*

M. François Chamboux, Procureur du Bureau; il eſt auſſi Procureur du Bureau des Colleges, *rue du Bœuf.*

M. d'Hermand du Clery, Avocat, Conſeil de la Communauté, *rue Jacob, à Paris.*

M. Aimé de la Roche, Impr. du Bureau, *aux Halles de la Gren.*

Le Bureau ſe tient tous les Mercredis, & s'ouvre à trois heures après midi.

Alex. Franç. Berthaud, Huiſſier de la Com. *pl. de la Baleine.*

Veuve Parantoux, Concierge, *au Bureau, rue S. Dominique.*

BUREAU DE LA COMMUNAUTE' DES MARCHANDS ORFEVRES JOAILLIERS.

CEtte Communauté, qui eſt des plus anciennes de cette ville, a ſon Bureau à l'Hôtel de Ville, dans la partie qui fait l'angle de la rue Lafont, & de la Place de la Comédie, au premier étage: il eſt ouvert tous les jeudis à trois heures. MM. les Maîtres-Gardes y procedent aux eſſais de tous les ouvrages d'or & d'argent qui ſe fabriquent à Lyon, & y marquent tous les ouvrages d'or & d'argent, ainſi que toutes ſortes de Bijouteries venant de l'Etranger, d'un poinçon à ce deſtiné, conformément aux Arrêts & Déclarations de S. M. qui enjoint à tous ceux qui fabriquent & négocient en ces marchandiſes, de les porter au Bureau des Marchands Orfevres pour y être marquées.

Digitized by Google

MAÎTRES ET GARDES ORFEVRES, *Meſſieurs*

Anciens Maîtres-Gardes. { Cl. Courrieux, *rue de l'Enf. qui piſſe.* / François-Joachim Chollet, *à la deſcente de la Pêcherie.*

Nouveaux Maîtres-Gardes. { Jean-Claude Lebre, *rue de Flandres.* / Jean-Bapt. Gagneur, *pl. de l'Herberie.*

Autres Officiers du Bureau.

M. Fromental, Conſeiller du Roi, Notaire, & celui du Bureau, *rue du Palais-Grillet.*

M. Martin, Procureur, & celui du Bureau, *rue du Bœuf.*

Concierge. Le ſieur Villette, *rue Malpertuis, petite r. S. Côme.*

Dans les cas d'effets perdus ou volés, relatifs au genre de Commerce ci-deſſus, il faut s'adreſſer à Mrs. les Gardes, ou au Concierge du Bureau, qui fera la diſtribution des recommandations.

BUREAUX de Recommandation pour les Effets, volés ou perdus pour les Bijoux & pieces d'Argenterie, volés ou perdus.

Le Sieur Villette, Concierge, *rue Malpertuis, petite rue St. Côme.*

Pour les Montres perdues ou volées.

Le Sieur Laparra, Maître Horloger, *quai de Villeroy.*

BUREAU des Maîtres & Marchands Paſſementiers, Tiſſutiers, Rubaniers, Frangers & Enjoliveurs de la Ville & Fauxbourgs de Lyon.

Cette Communauté tient ſes aſſemblées tous les premiers Mercredis de chaque mois, dans ſon Bureau, rue Raiſin.

MAÎTRES ET GARDES, *Meſſieurs*

Anciens Maîtres-Gardes. { Pierre Beny, TRESORIER, *q. S. Antoine.* / Antoine-Marie Burlat, *allée des Images.* / Claude Grimaud, *grande Rue.*

Nouveaux Maîtres-Gardes. { André Mongez, *place des Cordeliers.* / Jean-François Brazier, *rue Port-Charlet.* / Antoine Peru, *rue Bon-rencontre.*

Adjoints. { Etienne Vachon, *quai St. Clair.* / Jean-Baptiſte Delhorme, *rue Noire.* / Armand Pitrat, *derriere le Concert.*

Autres Officiers du Bureau.

M. Hutte, Conſeiller du Roi, Notaire, & celui du Bureau, *grande rue Longue.*

M. Dumond, Procureur, & celui du Bureau, *pl. de la Baleine.*

Doriel, Huiſſier, *place de la Baleine.*

Concierge, le ſieur Benoît, *rue Raiſin.*

Digitized by Google

ARTS ET METIERS.

LE Conſulat a une Juriſdiction contentieuſe ſur tous les Arts & Métiers, dans chacun deſquels il choiſit tous les ans deux Gardes pour veiller aux contraventions qui ſe font aux Réglements, & pour en faire leur rapport à celui de MM. les Echevins qui eſt prépoſé pour les contraventions, ſur leſquelles il regle les parties à l'amiable; ſinon il les renvoie au Conſulat qui ſe tient à ce ſujet les Mercredis ſur les neuf heures du matin, & dont les Ordonnances s'exécutent en dernier reſſort, juſqu'à la ſomme de 150 livres; & au deſſus elles ſont portées par appel au Conſeil ſupérieur. Un de MM. les Echevins & M. le Procureur du Roi apurent, tous les ans, les comptes de chaque Communauté, qu'on ne peut rendre qu'en leur préſence.

Maîtres & Gardes des Communautés des Arts & Métiers de la Ville, pour 1774, MESSIEURS

Drapiers, Jacques Laſalvi, Henri Deſcroix, *Syndics, pl. S. Nizier.*
Merciers, Le Peſcheux, *rue de la Cage.*
Toiliers, Beluze, *place de la Fromagerie.*
Epiciers, Prodon, *place St. Pierre.* Brunet, cadet, *rue Lanterne.*
Veloutiers & Fabricants en Etoffes d'or, d'argent & de ſoie, Pierre Audras, l'ainé, *derriere St. Nizier.* J. B. Vial, l'ainé, *rue Ste. Catherine.* André Trouillat, *place St. George.*

☞ On trouvera aux pages 139, 140, 141 & 142 les noms des Officiers qui compoſent les Bureaux des Communautés de MM. les Drapiers, Merciers, Epiciers & Fabricants en étoffes d'or, d'argent & de ſoie, des Orfevres, & des Paſſementiers.

Apothicaires, Pierre Meniſſier, *à St. Côme.* Jean Malinas, *rue Merciere.*
Teinturiers de fil, Jean Gaynard, *rue Raiſin.* Jean Jaupois, *rue du Plat d'argent.*
Teinturiers de draps, Claude Berger, *Place du Concert.* Louis Ray, *rue du Plat d'Argent.*
Teinturiers de ſoie, Marie Guillermin, *rue Bon-rencontre.* Pierre Gayet, *rue Boucherie.*

Digitized by Google

Plieurs de ſoie, { Fleury Simon, *quai St. Clair.*
Jean Brochet, *rue Dubois.*

Ferratiers, { Antoine Peſſonneaux, } *quai de S. Antoine.*
Gaſpard Cuzel, }

Relieurs de Livres, { Pierre Dupin, *rue Belle-Cordiere.*
Laurent Devert.

Ceinturiers, { Jerôme Abadie, *quai des Céleſtins.*
Crepin, Adjoint, *quai St. Antoine.*

Orfevres, { Jean-Claude Lebre, *rue de Flandres.*
Jean-Baptiſte Gagneur, *pl. de l'Herberie.*

Mouliniers de ſoie, { Pierre Cogniſte, *rue baſſe Grenette.*
Joſeph Traval, *rue du Bœuf.*

Chapeliers, { Claude-Hubert Ferriol, *rue Confort.*

Cartiers, { Guillaume l'Hopital, *à St. Côme.*
Jean Dodat, *place des Jacobins.*

Fabricants en Bas de Soie, { Albert Nugots, *à St. Côme.*

Corroyeurs Marroquiniers, { François Clemençon, *rue Port-Charlet.*
Antoine Cluzet, *rue Bonneveau.*

Charpentiers, { Jean-Baptiſte Chaignon.
François Petit.

Maçons, { Martial Marcoud, *rue Paradis.*
René-Michel Gaudet l'aîné, *gr. rue de l'Hôp.*

Bouchers, { Jacq. Gantillon, *à la Bouch. des Terreaux.*
Pierre Gantillon, *à la Bouch. de St. Paul.*

Fourbiſſeurs, { }

Horlogers, { Jacques Bechet, *place de S. Pierre.*
Antoine Nourriſſon, *place du Change.*

Peyrolliers, { }

Tailleurs d'habits, { François Sauvanet *dit* Ramus, *rue Neuve.*
Touſſaint Bonnivert, *rue Longue.*

Tireurs & Ecacheurs d'or, { }

Cardeurs de ſoie, { Claude Robas, *rue de la Plume.*
Seb. Duſſud, fils aîné, *à l'allée des Images.*

Tondeurs de draps, { Jean Broſſe, *rue Buiſſon.*
François Chameau, *rue des Feuillants.*

Pelletiers, { }

Paſſementiers,

Digitized by Google

Paſſementiers, André Mongez, *place des Cordeliers.*
Jean-François Brazier, *rue Port-Charlet.*
Antoine Peru, *rue Bon-rencontre.*

Pâtiſſiers,

Coffretiers, Louis Berthaud, *rue Malpertuis.*
Dominique Milliet, *place des Jacobins.*

Potiers d'étain,

Selliers, Claude Machon, *quai St. Antoine.*
Jean Muginer, *place de Louis-le-Grand.*

Hôteliers, Matthieu Minet, *rue de l'Arſenal.*
Philibert Monnet, *rue de la Monnoie.*

Taverniers, Claude Tirard, *rue Vaubecour.*
Jean-Marie Blanc, *près du Parc.*

Boulangers, Bonnaventure Pitard, *gr. rue de l'Hôpital.*
Antelme Palais, *rue de la Barre.*

Futainiers & Tiſſerands, Fleury Bourat, *à la grande Côte.*
André Coillard, *rue de la vieille Monnoie.*

Tanneurs,

Guimpiers, Pierre Peilleux, *rue des Fanges.*
Nicolas Morel, *rue de la Gerbe.*

Serruriers, Marcelin Fargues, *place des Jacobins.*
Jean-Claude Clair, l'ainé, *rue Henri.*

Fondeurs & Boſſetiers. Jacques Alais, *rue Dubois.*
Pierre Comte, *Place des Jacobins.*

Doreurs, Silveſtre Théodore, *rue du Charbon-Blanc.*
Pierre Bringue, *rue Bonrencontre.*

Maréchaux, Claude Lecureux, *rue Caſſe froide.*
Etienne Billardon, *Fauxb. de la Guillotiere.*

Menuiſiers, André Pernet.
Michel Terra, *rue des Marronniers.*

Chandeliers, Jean Novet, *rue Dubois.*
François Vincent, *rue de la Barre.*

Epingliers,

Gantiers, Parfumeurs, Pierre Benoît Dublin, } *ſur le Pont de Pier.*
Gilles Pepin, }

Cordiers, André Monnet, *rue St. Marcel.*
Pierre Fertau, Adjoint, *à la Croix-Rouſſe.*

Tonneliers, Benoît Fournet, *rue St. Marcel.*
Claude Zachatie, *rue Grolée.*

Tapiſſiers, François Comte, *Fromagerie de St. Nizier.*
Pierre Gromion, *rue Lafont.*

Confiſeurs, Ciriers,

Emballeurs, Louis Chevrier, *rue de l'Arbre-ſec.* / Joſeph Clair, *rue Longue.*

Boutonniers, Jean Touchon, *place des Jacobins.* / André-Marie Jallet, *rue Buiſſon.*

Forgeurs & Taillandiers, Barthelemi Guerin, *rue Henri.* / André Pichot, *rue des Marronniers.*

Poulaillers, Rôtiſſeurs, Laurent Charton, *rue St. Jean.* / Henri Villot, *au Plâtre.*

Drapiers draperants,

Cafetiers, Limonnadiers, George Tabrelet, *place de la Fromagerie.* / Joſeph Drevet, *place des Terreaux.*

Vinaigriers, Jean Geoffray, *pl. de la Bouch. des Terr.* / Claude Aymand, *place de la Pêcherie.*

Vitriers, Pierre Nayet, *rue Confort.* / Louis Berthelet, *rue S. Jean.*

Tourneurs, Jean-Claude Lacour, *rue du Puits-du-Sel.* / Didier Janot, *grande rue de l'Hôpital.*

Bourreliers, Beniere fils, *à la Croix-Rouſſe.* / Claude Morel, *Adjoint.*

Ferblantiers, Henri Trabot, *rue de la Cage.* / Jean Droin, *Port Chalamont.*

Cordonniers, Joſeph Martelin, *rue du Plat.* / Claude Giraud, *rue Confort.* — *anciens.* / Fr. Al. Arbé, *pl. de la Feuillée.* / Lazare Lauvin, *rue Luizerne.* — *nouveaux.*

Couteliers, Joſeph Gras. / Taboureux, Adjoint, *près de S. Côme.*

Charrons, Louis Quinzain, *à la Guillotiere.* / Jean-Claude Duboſt, *rue S. Marcel.*

Beniers, J. Bertholon, *près de la Bouch. de St. Paul.* / Jean Manton, *rue Neuve.*

Vanniers,

Amidonniers, Jean-Baptiſte Rouſſet, *rue St. George.* / François Roux, *rue de la Barre.*

Charcutiers, Noël Bernard, *pl. des Carmes,* / Louis Simondan, *rue St. Jean,* — *continués.*

Fariniers, Joſeph Martinet, *rue de la Grenette.* / Jean-Etienne Jullien, *rue St. George.*

Laboureurs,

Digitized by Google

JURISDICTION DE LA POLICE.

CEtte Juriſdiction appartient au Conſulat, auquel elle a été réunie, avec le droit de la faire exercer par les Officiers qu'il nomme & commet; ainſi MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins ſont les Chefs & les Préſidents nés de ce Tribunal.

LIEUTENANT GENERAL DE POLICE,

Mre. Antoine-François Proſt de Royer, Ecuyer, Seigneur de Brancion, Etrigny, Manſey, Martailly, & la Chapelle, Echevin, Conſeiller du Roi, Lieutenant Général de Police de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Lyon, *place du Palais.*

PROCUREUR DU ROI A LA POLICE,

M. Chriſtophe de la Rochette, Avocat, ancien Echevin, *rue du Bœuf.*

Greffier de Police,

Le Sr. Baudrand, *rue Sala*, a ſon Bureau pour le Greffe, *quai de la Baleine.*

Receveur des Amendes,

Le Sr. Martin, Commiſſaire de Police, *place le Viſte.*

COMMISSAIRES, les Sieurs

LEPRETRE, *place de la Pêcherie.*
PETROT, *rue Tramaſſac.*
COIGNET, *près des Feuillants.*
FUSIL, *place le Viſte.*
BERNARD, *aux greniers de l'Abond.*
MARTIN, *Place le Viſte.*
REY, *quai de Retz, près du College.*
MATTHIEU, *rue de la Bouch. des T.*
DESROCHES, *rue Lanterne.*
MAURICE, *rue Grenette.*

Echantilleurs Jurés des Poids & Meſures, les Sieurs

Pingard, *rue du Palais Grillet, aux deux Dauphins.*

Eſterle, pour les Meſures, *rue Vaubecour.*

Huiſſiers.

P. Marie Chazal, *rue du Bœuf.*
Jacq. Cuſſet, *rue St. Jean.*
Ch. Doriel, fils, *pl. de la Bal.*
Alex. Fr. Bertaud, *pl. de la Bal.*
A. Doriel, le jeune, *pl. de Roan.*

Chef des Bureaux de la Police,

M. Niepce, *à l'Hôtel de M. le Lieutenant Général de Police.*

Secretaire particulier de M. le Lieutenant Général de Police,

M. Hennequin, *rue des trois Maries*, *& aux Bureaux de la Police.*

Inſpecteur de la Police pour la partie de la ſûreté,

M. Privat, *rue des trois Maries*, *& aux Bureaux de la Police.*

HALLES DE LA GRENETTE.

MEſſieurs les Prévôt des Marchands, & Echevins ont toujours eu une inſpection ſur les bleds, légumes & autres grains qui entrent en cette Ville, pour être portés aux Halles publiques, appellées la Grenette; ils y ont un Officier à leur nomination, ſous le nom de Châtelain de la Grenette, qui a ſoin de tenir Regiſtre public de l'état & du prix des grains qui ſont portés aux Halles, & d'en rendre compte au Conſulat. Cet Officier eſt chargé de délivrer les extraits des Mercuriales, qu'on appelle ici Carcabeaux, tant à M. l'Intendant, à M. le Premier Préſident, à M. le Procureur Général du Conſeil Supérieur, qu'au Conſulat, pour conſtater les prix des grains de chaque Marché: il regle ſommairement les conteſtations qui requierent célérité: il veille dans le marché aux contraventions aux Réglements de Police, & en dreſſe des Procès verbaux.

Châtelain de la Grenette, M. Lauchon, *place St. George.*
Régiſſeur des Halles, M. Aimé de la Roche, *aux Halles.*

FONDERIE DES SUIFS.

LE Conſulat, qui ne perd jamais de vue les intérêts des Citoyens, a par ſon Ordonnance, du 11 Février 1772, établi un Commis de réſidence à la Fonderie des Suifs, ſous le titre d'*Inſpecteur pour les Suifs*, *&c.* & les opérations du dehors ayant exigé un Commis de plus, le Conſulat y a nommé le Sr. *Michel Privat.*

1772. J. Victor Geneve, cadet, *Inſpecteur.*
1772. Michel Privat, *Inſpecteur du dehors.*

Digitized by Google

SÉANCES ET VACATIONS

De Meſſieurs du Conſulat, de la Conſervation des Privileges Royaux des Foires de Lyon, & de la Police.

POUR LE CONSULAT.

LES jours d'Audiences & Aſſemblées du Conſulat ſont le Mardi & le Jeudi non fêtés de chaque ſemaine, ſur les deux heures de relevée.

Celles pour la Police des Arts & Métiers ſe tiennent auſſi dans la Chambre du Conſulat le Mercredi, & commencent à neuf heures du matin. Pendant les ſurſéances des Moiſſons & des Vendanges, leſdites Audiences pour les Arts & Métiers ſe tiennent le Vendredi matin, & pour le Conſulat, le ſoir du même Vendredi, après l'Audience de la Conſervation.

Il faut remarquer qu'il n'y a point d'Audience le Mercredi pour les contraventions de la Police des Arts & Métiers, lorſque le Mardi ſe trouve un jour de fête, parce qu'il n'eſt pas d'uſage de donner des aſſignations ces jours-là.

Pour la Conſervation des Privileges Royaux, &c.

LES Audiences de la Conſervation ſe tiennent tous les Lundis, Mercredis & Vendredis; ſavoir, les Lundis & Vendredis à trois heures de relevée pour les grandes Cauſes, & les Mercredis pour les Réglements.

Ces Audiences ſont ſurſiſes, non ſeulement les jours de Fêtes commandées par l'Egliſe, mais encore ceux des Fêtes non chomées de la Ste. Vierge, de S. Joſeph, de S. François de Sales, de S. Saturnin, de S. Nizier, & les jours fériés par les Cours de Lyon.

Les Audiences ſont encore ſurſiſes pendant la ſemaine ſainte & l'octave de Pâque, & depuis le Vendredi qui précede l'élection de MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins, juſqu'après l'entrée & inſtallation de MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins dans le Conſulat.

On ſurſeoit auſſi depuis le Mercredi gras incluſivement, juſqu'après le jour des Cendres.

La même ſurſéance a auſſi lieu dans la ſemaine des Rogations, juſqu'au Vendredi, lendemain de l'Aſcenſion.

Les ſurſéances ſont encore accordées depuis la Fête de S. Jean-Baptiſte, juſqu'après celle de S. Pierre d'Août, & depuis la Fête de la Nativité de N. D. juſqu'après la S. Martin, excepté que, pendant ces Vacations des Moiſſons & des Vendanges, on donne Audience une fois la ſemaine, tous les Vendredis; ſavoir depuis le ſecond Vendredi après la S. Jean-Baptiſte juſqu'au jour de ſainte Magdelaine; & depuis le ſecond Vendredi après la Fête de la Nativité de Notre-Dame juſqu'à la Fête de ſaint Simon & ſaint Jude incluſivement.

Et attendu que la faveur & le privilege du Commerce & de cette Juriſdiction en exclut proprement toutes Féries, leſdites ſurſéances ſont levées toutes les fois que le cas l'exige, ſur les remontrances des Parties, des Avocats ou des Procureurs, appuyées d'une néceſſité établie par les remontrances & requiſitions de M. le Procureur du Roi.

Digitized by Google

Dans le temps des Fêtes de Pâque & de Noël, on donne une Audience pour les Priſonniers dans la Salle des priſons; on y pourvoit ſur l'élargiſſement de ceux qui ne le ſont que pour des délits légers, & pour des ſommes qui n'excedent pas celle de cinq cents livres.

Pour la Juriſdiction de la Police.

MEſſieurs les Officiers de Police s'aſſemblent deux fois chaque ſemaine dans l'Hôtel de Ville; le Vendredi matin pour les condamnations ſur les contraventions aux Ordonnances & Réglements de Police.

Le Samedi ſur les trois heures de relevée, ils tiennent la grande Audience où les Parties pour dettes ſont aſſignées par exploit, & écoutées à plaider leurs cauſes.

Il n'y a point d'Audience depuis la ſemaine qui précede la Fête de St. Thomas, juſqu'au Vendredi après les Rois; s'il ſurvenoit néanmoins quelques affaires qui demandaſſent prompte expédition, elles ſeroient portées à l'Hôtel de M. le Lieutenant général, & en ſon abſence, à celui de M. le Procureur du Roi & de M. ſon Subſtitut en ladite Juriſdiction.

Lorſque le Jeudi ſe trouve fête, il n'y a point d'Audience le Vendredi: & ſi le Vendredi eſt fête, il n'y en a point de toute la ſemaine, à moins que les Cauſes ne ſoient portées à l'Hôtel.

☞ Les jours féries ſont les mêmes que ceux du Conſulat & de la Conſervation: cependant pour la commodité publique, on tient pendant ce temps-là les Audiences de 15 en 15 jours.

FÉRIES DU CONSULAT, DE LA CONSERVATION des Privileges Royaux des Foires de Lyon, & de la Police.

En Janvier.

Le 2. Saint Clair.
Le 17. Saint Antoine.
Le 20. Saint Sébaſtien.
Le 22. Saint Vincent.
Le 25. Converſion de Saint Paul.
Le 29. Saint François de Sales.

En Février.

Le 5. Sainte Agathe.
Le 25. Saint Matthias.

En Mars.

Le 19. Saint Joſeph.

En Avril.

Saint Nizier.
Le 23. Saint Georges.
Le 25. Saint Marc, Evangéliſte.

En Mai.

Le premier. S. Jacques & S. Philippe.
Le 3. L'Invention de la Croix.
Le 19. Saint Yves.
Tranſlation de Saint Nicolas.

En Juin.

Le 6. Saint Claude.

En Juillet.

Le 22. Sainte Magdelaine.
Le 25. Saint Jacques.
Le 26. Sainte Anne.

En Août.

Le 6. Transfiguration de N. S.
Le 10. Saint Laurent.
Le 16. Saint Roch.
Le 24. Saint Barthelemi.
Le 25. Saint Louis.
Le 29. Décollation de S. Jean-Bapt.

En Septembre.

Le 14. L'Exaltation de la Sainte Croix.
Le 21. Saint Matthieu.
Le 29. Saint Michel.

En Octobre.

Le 18. Saint Luc, Evangéliſte.
Le 28. Saint Simon & S. Jude.

En Novembre.

Le 11. Saint Martin.
Le 23. Saint Irenée.
Le 25. Sainte Catherine.
Le 26. Saint Saturnin.
Le 30. Saint André.

En Décembre.

Le 6. Saint Nicolas.
Le 21. Saint Thomas.
Le 28. Les Innocents.
La troiſieme Fête de Pâque.
La troiſieme Fête de la Pentecôte.

Digitized by Google

COLLEGES.

IL y a dans cette Ville deux Colleges pour l'inſtruction de la jeuneſſe, l'un ſitué ſur le quai de Retz, appellé *le College de la Trinité*, deſſervi par les Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire; l'autre ſitué rue du Bœuf, appellé *le College de Notre-Dame*; deſſervi par des Maîtres ſéculiers, qui ſont à la nomination du Bureau.

L'Adminiſtration de ces deux Colleges a été confiée, par Edit du mois de Février 1763, à un Bureau créé par le même Edit, enrégiſtré au Parlement, le 5 Février 1763, ſuivi des Lettres patentes, du 29 Avril ſuivant, enrégiſtrées au Parlement, le même jour, & des Lettres Patentes du 13 Janvier 1772, enrégiſtrées au Conſeil Supérieur.

ADMINISTRATEURS DU BUREAU DES COLLEGES.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE, Préſident.

M. DE FLESSELLES, Intendant de la Ville & Généralité de Lyon, premier Préſident du Conſeil Supérieur.

M. Pullignieu, Procureur Général du Conſeil Supérieur.

M. l'Abbé de Lacroix, ancien Grand Obéancier de Saint-Juſt, Vicaire Général & Official Métropolitain, fondé de la Procuration de Monſeigneur l'Archevêque pour le repréſenter pendant ſon abſence.

M. le Marquis de Belleſcizes, Prévôt des Marchands.

M. Proſt de Royer, premier Echevin.

M. Charrier de la Roche, Préſident honoraire en l'ancienne Cour des Monnoies.

M. Geneve l'ainé, ancien Echevin.

Il eſt chargé de la direction des Maiſons & Domaines; de l'Inſpection ſur les Archives, les Bibliotheques & le Médailler; de ſigner les Actes du Bureau, & de la Police intérieure des Colleges.

Le Pere Baillot, Prêtre de l'Oratoire, Supérieur & Principal du College de la Trinité.

M. Camyer, Prêtre de Lyon, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbone, Aſſeſſeur en l'Officialité ordinaire, Principal du College de Notre-Dame.

Receveur des revenus des Colleges.

M. Guyot, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue de Flandres.*

Secretaire du Bureau.

M. Peliſſier, *rue du Plat*, ou *à l'Archevêché.*

On paiera les Mandats du Bureau, chez M. Guyot, les Mardis & Samedis, depuis 8 heures du matin juſqu'à 11 heures.

Digitized by Google

COLLEGE DE LA TRINITE'.

Principal, Le P. Nicolas Baillot, Supérieur de l'Oratoire.
Econome, Le P. Marie-François-Marie de Solas.
Préfet, Le P. Euſtache Guibaud.
Bibliothéc. Le P. Louis Marcou-Lety.
1er. *Théolog.* Le P. Antoine Guyotte.
2e. *Théolog.* Le P. Matthieu-Mathurin Tabareau.
Suppléants des Claſſ. Le P. Pierre Martin. Le P. Pierre Mollin Desbroſſes.
Phyſicien, Le P. Pierre le Fevre.
Logicien, Le P. Edme-Louis Billardon de Sauvigny.
Rhétoricien, Le P. Gabriel-Alexandre Euſtache.
En Seconde, Le P. Jacques Avice.
Troiſieme, Le P. Jean-Hyacinthe Malafoſſe.
Quatrieme, Le P. Jean-Baptiſte Goujon.
Cinquieme, Le P. Pierre Royer.
Sixieme, Le P. Jean-François Boichot.

COLLEGE DE NOTRE-DAME.

Principal, M. Matthieu-Etienne Camyer, Docteur de la Société de Sorbone, Aſſeſſeur en l'Officialité.
Préfet, M. Pierre-Vincent Tracol, Pr. du Dioc. de Vienne.
Rhétoricien, M. Pierre-Antoine Pollet, Clerc de Paris, & Maître-ès-Arts en l'Univerſité de ladite Ville.
En ſeconde, M. Claude Regny, Clerc de Lyon, de l'Egliſe Collégiale de St. Paul.
Troiſieme, M. Henri-Barthelemi Lagier, Sous-Diacre du Dioceſe de Lyon.
Quatrieme, M. Jean-André Ferrand, Prêtre du Dioc. de Lyon.
Cinquieme, M. Benoît Carteron, Prêtre du Dioceſe de Lyon.
Sixieme, M. François Tabard, Clerc de Lyon.

On enſeigne gratuitement dans ces deux Colleges.

Imprimeur des Colleges, M. Aimé de la Roche.

COLLEGE

Digitized by Google

COLLEGE DE MEDECINE.

LE College de Médecine de Lyon eſt le plus ancien du Royaume ; il fut établi au mois de Juin 1577, par Lettres-patentes de Henri III : leſdites Lettres-patentes ont été confirmées ſous les regnes ſuivants. Pour y être reçu, il faut être Docteur d'une Univerſité fameuſe, avoir exercé la Médecine pendant quatre années dans une Ville ou Bourg muré, & ſubir deux examens publics, l'un ſur la Théorie, l'autre ſur la Pratique de la Médecine. La matiere de ces examens eſt tirée au ſort par M. le Premier Préſident du Conſeil Supérieur, qui, accompagné de M. le Procureur Général, y préſide. MM. les Députés du Conſulat y aſſiſtent. Le Récipiendaire eſt obligé de faire ſur le champ un diſcours en latin ſur le ſujet qui lui eſt échu. Il eſt enſuite interrogé par les Membres du College, s'il n'eſt Docteur de Paris ou de Montpellier ; on le reçoit, ou on le renvoie à la pluralité des ſuffrages.

MM. les Agrégés qui compoſent le College ont le titre de Profeſſeurs, & ſont chargés par leurs Statuts d'enſeigner toutes les parties de la Médecine qui ont rapport à la Chirurgie & à la Pharmacie. Ces leçons interrompues depuis pluſieurs années, par le défaut d'un lieu propre à les faire, ont repris leur cours à l'Hôtel de Ville. On y profeſſe en hiver l'Anatomie & la Chirurgie, au printemps la Chymie, la Pharmacie & la Botanique.

Depuis pluſieurs années trois Docteurs agrégés, le Mardi de chaque ſemaine, depuis dix heures du matin juſqu'à midi, donnent avec beaucoup de zele & d'aſſiduité des conſultations gratuites & par écrit. C'eſt dans une des Salles de l'Hôtel-de-Ville, où tous les pauvres qui s'y préſentent ſont admis.

DOCTEURS MEDECINS, Conſeillers du Roi & Profeſſeurs agrégés au College de Médecine de Lyon.

NOBLES

Garnier, Conſeiller, Médecin ordinaire du Roi, *à Paris.*

Peſtalozzi, DOYEN, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, & de la Société royale des Sciences de Montpellier, *place St. Pierre.*

Olivier pere, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, Aſſocié-Correſpondant au College royal des Médecins de Nancy en Lorraine, ci-devant Médecin honoraire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, *à Amberieu.*

Digitized by Google

Raſt de Maupas, pere, Médecin Penſionné de la Ville, Juge-Commiſſaire en la Chambre de Santé, *rue de Flandres.*

Chol, Médecin de l'Hôpital général & grand Hôtel-Dieu de Lyon, *grande rue Merciere.*

Potot, PREMIER SYNDIC, *à la Sacriſtie de St. Paul.*

Magneval, Médecin de l'Hôpital général & grand Hôtel-Dieu de Lyon, *rue Ste. Catherine.*

Olivier, fils, Aſſocié-Correſpondant au College Royal des Médecins de Nancy en Lorraine, *rue Thomaſſin.*

Raſt, fils, Médecin de l'Hôpital général de la Charité, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, honoraire de celle d'Agriculture de Lyon, *place des Terreaux.*

Reinaud, *à Briançon.*

De Lilia, SECOND SYNDIC, *place des Changes.*

Munet, *rue des Marronniers.*

Garnier, neveu, Député aux Actes des Apothicaires, *place du College de Notre-Dame.*

Brac, *rue des trois Maries.*

Vitet, anc. Profeſſ. de Chymie & de Pharm. *r. du Puits-pelu.*

Willermoz, Membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Aſſocié de celle d'Agriculture de Lyon, Aſſocié Correſpondant des Académies Royales des Sciences de Toulouſe, Bordeaux, &c. Député aux Actes des Apothicaires, Profeſſeur de Chymie & de Pharmacie, ADJOINT, *rue du Bât-d'argent.*

Brun, Académicien vétéran de la Société royale des Sciences de Montpellier, Député aux rapports en Juſtice, & aux Actes des Apothicaires, *rue Pizay.*

Joly, *à St. Jean-de-Laulle.*

Gilibert, Profeſſeur d'Anatomie, de Chirurgie, & de Botanique, *rue Ecorche-bœuf.*

Baudot, Médecin du Roi, *rue du Charbon blanc.*

David, *rue St. Dominique.*

Peyrard, Médecin du Roi, Profeſſeur de Chymie & de Pharmacie, *rue de la Gerbe.*

Châteignier, ancien Médecin ordinaire des Armées du Roi, Inſpecteur des Eaux minérales de Tournon, *rue de l'Enfant-qui piſſe.*

Boyer du Rouquet, *place de St. Nizier.*

De la Bruyere, Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie, ADJOINT, *rue des Miſſionnaires de St. Joſeph.*

Peſtalozzi, fils, *place de St. Pierre-les-Nonains.*

Chapuis du Mollard, *rue de l'Arſenal, près de l'Hôtel d'Artois.*

Le ſieur Oviſte, Bedeau du College, *rue Buiſſon.*

Digitized by Google

CHIRURGIE.

LA Chirurgie eſt établie à Lyon de temps immémorial; elle y eſt exercée avec autant de ſuccès que de réputation. La plupart des Membres qui la compoſent ſont Maîtres-ès-Arts, ou Membres de différentes Académies, & ſe ſont diſtingués par des Ouvrages qui ont été reçus & couronnés par l'Académie Royale de Chirurgie de Paris.

Le Roi a ordonné, par un Arrêt du Conſeil & Lettres-patentes, du 10 Août 1756, que ceux qui exerceroient la Chirurgie ſans aucun mêlange de profeſſion méchanique, ſeroient compris dans le nombre des notables Bourgeois, & pourroient être revêtus des Offices municipaux des lieux de leur réſidence; qu'ils ſeroient exempts de la taxe d'induſtrie, de la taille, des corvées, &c. & que leurs éleves ne ſeroient point ſujets à la milice.

Pour être admis à la Maîtriſe, il faut juſtifier de ſa capacité par neuf Examens, tant ſur les principes de l'Art que ſur l'Oſtéologie, toutes les maladies des os, ſur l'Anatomie, les opérations, les médicaments & autres matieres épineuſes concernant ledit Art. Le premier & le dernier de ces Examens ſont publics, & ſe font en préſence de MM. du Conſulat, qui préſident à ces Aſſemblées avec M. le Procureur général de la Ville & Communauté.

Leurs Aſſemblées publiques & privées ſe tiennent maintenant dans une des Salles du Concert, *place des Cordeliers.*

Meſſire GERMAIN PICHAULT DE LA MARTINIERE, Conſeiller d'Etat, premier Chirurgien du Roi, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Chef & Garde des Chartres, Statuts & Privileges de la Chirurgie du Royaume, *en Cour.*

MAITRES EN L'ART ET SCIENCE DE LA CHIRURGIE.

OFFICIERS,

Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, M. Joſeph-Marie Changrin, Gradué, *rue des Auguſtins.*

Premier Prévôt, M. Cl. Pouteau, fils, Gradué, *pl. de la Plat.*

Second Prévôt, M. Antoine Dumas, *rue Ste. Catherine.*

Greffier, M. Pierre Blanque, *rue de l'Ours.*

Chirurgiens du Roi, pour les Rapports dénonciatifs & juridiques,

M. Jean Faiſſole, Gradué, *rue des trois Maries.*

M. Claude Champeaux, Gradué, *rue Haute-Grenette.*

ADJOINTS, *Meſſieurs*

François-Raymond Cablat, *rue du Plat.*
Jean-Bapt. Duſauſſoy, *rue de l'Enf. qui piſſe.*
Jean-Simon Thenance, Gradué, *r. Port-Charl.*
Etienne Lagrifoul, *place des Cordeliers.*
Denis Girard, Gradué, *quai de Villeroy.*
Maurice Bubaton, *rue S. Côme.*

Digitized by Google

MAITRES EN CHIRURGIE, *Meſſieurs*

P. Pouteau pere, DOYEN, *rue de l'Enfant qui piſſe.* 1721.
François Faure, Gradué, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, *à Avignon.* 1733.
Jean Truels, *rue Confort.* 1733.
François Flurant l'ainé, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu, *grande rue Merciere.* 1735.
Antoine Garnier, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu, *rue Clermont.* 1740.
Jean-François Raphaëlis, *rue de l'Arbre-ſec.* 1740.
Jean-François Pomier, *rue Gentil.* 1740.
David Pallebot, *rue Lanterne.* 1740.
Louis Legoux, *quai de la Feuillée.* 1740.
Dominique Daſtugue, *place Le Viſte.* 1740.
Gregoire Rocques, *place des Cordeliers.* 1740.
Claude Dutil, *grande rue Merciere.* 1740.
Didier Landry, Gradué, *petite rue Ste. Catherine.* 1740.
François Auſſel, *rue Thomaſſin.* 1740.
Jacques Bergés, *rue de Flandres, près de la Douane.* 1740.
Barthelemi Collomb, Gradué, de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, ancien Lieutenant, *vis-à-vis de l'Archevêché.* 1741.
Guillaume Avignent, *rue du Plat.* 1741.
Noble Joſeph d'Eſich-Ercy, *place St. Pierre.* 1743.
Jean-Baptiſte Charmeton, Gradué, ancien Chirurgien Major de la Charité, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, *grande rue Merciere.* 1743.
Gregoire Ladeveze, *place de la Platiere.* 1743.
P. Blanque, Greff. de M. le 1er. Chir. du Roi, *rue de l'Ours.* 1744.
Pierre Capdeville, *à la Pierre percée.* 1744.
Claude Ballyat, *rue du Plat, à côté du Palais Royal.* 1746.
Joſeph-Marie Changrin, Gradué, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, *rue des Auguſtins.* 1746.
Antoine Violet, Gradué, *rue de la Grenette, vis-à-vis de la Pompe.* 1747.
Pierre Graſſot, Gradué, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, & de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue Royale.* 1747.
Jean Denieux, *rue de la Peyrollerie.* 1748.
Louis Laborie, Gradué, *rue Ecorche-bœuf.* 1748.
Pierre Boſche, *rue des Auguſtins.* 1748.
Franç. Raymond Cablat, ancien Lieutenant, ADJOINT, *rue du Plat.* 1748
Jean-Baptiſte Brion, *rue de la Monnoie.* 1748
Pierre Gonelle, *quai de Retz.* 1749

Digitized by Google

Claude Flurant le jeune, Gradué, anc. Chirurgien-Major de la Charité, de l'Acad. royale de Chirurgie de Paris, *rue St. Dominique.* 1751.

Pierre-Gilbert Phelis, *rue Tramaſſac.* 1751.

Jean-Baptiſte Duſſauſoy, ADJOINT, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.* 1752.

Louis-Gaſpard Martelly, *rue S. Marcel.* 1752.

Antoine Dumas, SECOND PREVÔT, *rue Ste. Catherine.* 1752.

Barthelemi Paſcal, *rue Paradis.* 1752.

Claude Pouteau fils, Gradué, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & de celle de Lyon, PREMIER PREVÔT, *place de la Platiere.* 1753.

Claude Aubernon, *rue du Palais-Grillet.* 1756.

Jean-Bapt. Rey, Correſp. de M. Keyſer, *r. de la Monnoie.* 1756.

Etienne Clenchard, Gradué, *place Confort.* 1756.

Jean Tiſſot, *rue Longue.* 1757.

Proſper Julliard, *rue Grôlée.* 1757.

Jean Daverede, *abſent.* 1757.

Jean-Baptiſte Fagot, *rue Port-Charlet.* 1757.

Marc Magniol, Gradué, *rue St. Jean.* 1757.

Jean Faiſſole, Gradué, Commiſſaire Royal pour les Rapports, *rue des trois Maries.* 1759.

Jean-Baptiſte Oriol, Gradué, *rue de la Monnoie.* 1759.

Joach. Puy, Gradué, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu, Correſpondant de la Société Royale d'Upſal, *rue Poulaillerie S. Nizier, maiſon de l'ancien Hôtel-de-Ville.* 1759.

Antoine-Pierre Bieſſy, Gradué, *rue Bât-d'argent.* 1760.

François Fonville, *rue Grôlée.* 1760.

François Martin, l'ainé, *rue du Palais-Grillet.* 1761.

Louis Blanchard, Gradué, *rue du Griffon.* 1762.

François Collomb, le jeune, *rue Luizerne.* 1762.

Claude Champeaux, Gradué, ancien Chirurgien-Major de la Charité, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, de la Société royale des Sciences de Montpellier, de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & de la Société Littéraire d'Auxerre, Commiſſaire Royal pour les Rapports, *rue Haute-Grenette.* 1763.

Jean-Bapt. Preſſavin, Gradué de l'Univerſité de Paris, *au petit Change.* 1763.

Jean-Marie Viricel, *grande rue Merciere.* 1763.

Antoine Brodier, *rue de la Lainerie.* 1764.

André d'Albouſſiere, Gradué, *rue Neuve.* 1764.

Digitized by Google

Antoine Peronnet, *rue Ecorche-bœuf.* 1765.
Etienne Lagrifoul, *place des Cordeliers.* 1765.
Jean-Jacq. Guerin, Gradué, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu, de la Société royale des Sciences de Montpellier, *rue Neuve.* 1765.
Jean-François Maréchal, ancien Chirurgien-Major des Hôpitaux du Roi, *place de la Baleine.* 1765.
Maurice Ronſin, *abſent.* 1765.
Jean-Pierre Sauzet, Gradué, *vis-à-vis du Parc.* 1766.
Jean-Simon Thenance, Gradué, ADJOINT, *r. Port-Charlet.* 1767.
Jean Duffourd, *au bas de la grande Côte.* 1767.
Jean-Baptiſte Bruny, Gradué en l'Univerſité de Paris, ancien Chirurgien-aide-Major des Camps & Armées du Roi, Médecin en la ville de Villefranche, *rue Dubois.* 1768.
Claude Dupuy, *petite rue Ste. Marie.* 1768.
Denis Girard, Gradué, ancien Chirurgien-Major de la Charité, ADJOINT, *quai de Villeroy & rue Merciere.* 1769.
Maurice Bubaton, ADJOINT, *rue St. Côme.* 1769.
Antoine-Louis Javel, Gradué, *place des Jacobins.* 1769.
Honoré-Joſeph Pointe, *quai de Villeroy.* 1769.
Auguſtin Figuier, Gradué, *place S. Nizier.* 1769.
François Giraud, *grande rue de l'Hôpital.* 1770.
François Deſparrins, *rue de la Barre.* 1770.
Jean-Baptiſte Morel, Gradué, *rue Longue.* 1770.
Raymond Jazédé, *Port du Roi.* 1770.
Louis-Victor Penſu, *abſent.* 1770.
Jean Janin, Aſſocié Correſpondant des Académies des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, & de Villefranche, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Oculiſte de la Ville de Lyon, & du College Royal de Chirurgie de Paris, ancien Chirurgien Aide-Major des Armées du Roi, *rue S. Dominique.* 1773.
Pierre Lemaire, *place Neuve, au coin de la rue S. Jean.* 1773.
Charles Martin, le cadet, *grande rue Merciere.* 1773.
Jean Galabert, Gradué, Profeſſeur - Démonſtrateur Royal au College de Chirurgie de Montpellier, ancien Chirurgien Aide-Major des Hôpitaux militaires, &c. *rue des Auguſtins, maiſon de la Charité.* 1773.

VEUVES DE MAITRES, MESDAMES

Duvivier.	Vitet.	Cauſſade.
Deſperiers.	Depoully.	Lacombe.
Maréchal.	Faiſſole.	Roche.
Mottet.	Rivas.	Delmas.
Baudot.	Bouſſac.	Merlin.

Moine, *Clerc de la Communauté.*

Digitized by Google

Dentiſtes & Herniaires, MESSIEURS

1767. Hebert, Dentiſte, Breveté de la Ville & du Conſulat, pour le ſoulagement des pauvres, *place des Terreaux, maiſon l'Allemand.*

Belanger, Dentiſte, *place Confort.*

Auzeby, Chirurgien Dentiſte de feu S. A. S. M. le Prince de Montauban, éleve du Sr. Mouton, Dentiſte du Roi, *rue Clermont, maiſon de Broſſe, au Bureau de l'Ecole royale militaire, près des Terreaux.*

Lévêque, Dentiſte, *rue Lanterne.*

1772. Rouland, Dentiſte, *rue Dubois.*

Soter Carrier, Chirurgien Herniaire, Eleve de M. Chomegrat, *rue St. Jean, vis-à-vis de la rue de la Fronde.*

Jean-François Ferret, Chirurgien Herniaire, expert, & Breveté de la ville, *rue du Plat-d'argent, du côté de la grande rue de l'hôpital.*

Maîtreſſes Sages-Femmes & Accoucheuſes Jurées, LES DAMES

1731. Veuve Eliſabeth Beaulieu, *au pied de la grande Côte des Capucins du petit Forêt.*

1743. Antoinette Chana, *rue Lanterne.*

1751. Anne-Marie Laporte, *à l'Hôtel de Ville.*

1766. Claudine Perrier, *place de la Boucherie des Terreaux.*

. . . Marie Dumoulard, *rue Haute-Grenette.*

. . . Etiennette Dumoulard, femme Guillot, *grande rue de l'Hôpital, dans l'allée de l'Argue.*

. . . Dlle. Catherine Favier, *rue St. Jean, près de la place de la Baleine.*

Le Sieur Latour, pour l'extirpation des Cors aux pieds, *rue Terraille.*

PHARMACIE.

LA Pharmacie eſt un Art des plus néceſſaires à l'humanité. De quel ſecours ſeroient les Médecins dans le grand nombre des maladies qui déſolent le genre humain, s'il n'y avoit pas des hommes prépoſés par état à remplir leurs vues, à fournir les remedes qu'ils preſcrivent?

Mais que de travaux, que d'études ne faut-il pas pour devenir bon Pharmacien! Que de connoiſſances ſont néceſſaires à l'Apothicaire! Auſſi, pour la ſûreté des Citoyens de cette Ville, nul ne peut être admis dans le Corps des Pharmaciens, qu'il n'ait ſubi les examens les plus

Digitized by Google

rigoureux ſur toutes les parties de cette profeſſion, l'une des plus difficiles. Ces examens ſe font en préſence de Meſſieurs du Conſulat, & des Deputés du College de Médecine.

Les Pharmaciens de Lyon ſont Patentés; les Edits & Déclarations de nos Rois accordent à eux ſeuls le privilege de vendre & débiter les différentes compoſitions; & tous ceux qui, ſans titre, s'ingerent à faire la fonction d'Apothicaire, doivent être regardés comme réfractaires aux loix du Prince, & comme des gens dangereux & nuiſibles au bien public, parce qu'ils n'ont ſouvent pas les connoiſſances néceſſaires.

MAITRES en l'Art & Science de la Pharmacie, & Démonſtrateurs en Chymie. OFFICIERS,

PREMIER SYNDIC, M. Pierre Meniſſier, *rue Malpertuis, près de St. Côme.*

SECOND SYNDIC, M. Jean Malinas, *gr. rue Merciere.*

PREMIER ADJOINT, M. Jean-Bapt. Lanoix, *rue ſaint Dominique.*

SECOND ADJOINT, M. Jean-Ant. Delcayre, *r. Dubois.*

MAITRES JURE'S, MESSIEURS

Claude Flurant, Doyen, *rue St. Dominique.*
Jean-Baptiſte Laymarie, Vice-doyen, *place Grenouille.*
Jean-Jacques Alboüi, *Fromagerie St. Nizier.*
Joſeph Gilbert, *rue St. Dominique.*
Pierre Guiraudet l'aîné, honoraire de la Société Royale d'Agriculture, *place de la Platiere.*
Pierre Guiraudet cadet, *près de St. Paul.*
Matthieu Mercier, *rue St. Jean.*
Joſeph Delpont, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.*
Charles Couze, *rue Lanterne.*
Nicolas Gavinet, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *place de Louis-le-Grand.*
Jean-François Lucron, *place des Carmes.*
Pierre Place, *rue Dubois.*
Pierre Meniſſier, premier Syndic, *rue Malpertuis.*
J. Malinas, ancien Apothicaire-aide-Major des Armées du Roi, ſecond Syndic, *grande rue Merciere.*
François Tiſſier, *place des Terreaux.*
François Correard, *rue St. Jean.*
Jean-Baptiſte Lanoix, ancien Apothicaire-aide-Major des Hôpitaux Militaires, premier Adjoint, *rue St. Dominique.*
Jean-Antoine Delcayre, ſecond Adjoint, *rue Dubois.*
François Duclos, *rue Buiſſon.*
Antoine Raynal, *rue de la Grenette.*

ACADEMIE

ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS.

PLuſieurs Citoyens de Lyon formerent dans cette Ville, dès l'année 1700, une Société Littéraire ſous le titre d'*Académie des Sciences & Belles-Lettres*, qui fut autoriſée en 1724 par des Lettres-Patentes du Roi, & confirmée par de nouvelles Lettres-Patentes du mois de Novembre 1752, enrégiſtrées au Parlement de Paris, le 19 Mars 1753.

Le goût des Beaux-Arts inſpira à d'autres perſonnes le deſſein de les cultiver, ſous l'autorité des mêmes Lettres de 1724, avec la dénomination d'*Académie des Beaux-Arts*. Cet établiſſement fut enſuite confirmé ſous le titre de *Société Royale des Beaux-Arts*, par d'autres Lettres-Patentes, du premier Novembre 1750, enrégiſtrées au Parlement, le 2 Septembre 1756. Ces deux Compagnies ont été réunies pour ne faire qu'un ſeul & même Corps, en vertu des nouvelles Lettres-Patentes de Sa Majeſté, du mois de Juin 1758, enrégiſtrées avec ſes Statuts & Réglements, au Parlement de Paris, le 23 Août ſuivant.

Cette Académie eſt compoſée de 40 Académiciens ordinaires, établis à Lyon, & d'un nombre illimité d'Aſſociés, réſidants en d'autres lieux.

L'Académie s'aſſemble, le Mardi de chaque ſemaine, dans une Salle de l'Hôtel de Ville. Elle a trois Aſſemblées publiques dans l'année : l'une, le ſecond Mardi après Quaſimodo; l'autre, le premier Mardi après la fête de Saint Louis, & la troiſieme, le premier Mardi de Décembre. Elles ſe tiendront, cette année, le 19 Avril, le 30 Août, le 1 Septembre s'il y a un prix à diſtribuer, & le 6 Décembre, à quatre heures préciſes.

Les exercices de cette Académie ſont diviſés en deux claſſes; ils ont pour objet les Sciences, les Belles-Lettres, & les Arts. Vingt Académiciens ſont claſſés pour traiter des Mathématiques, de la Phyſique, & des Arts qui ont plus de rapport avec ces ſciences : ſavoir, deux Académiciens pour la Géométrie, deux pour l'Aſtronomie, deux pour les Méchaniques, deux pour les autres parties des Mathématiques, deux pour l'Anatomie, deux pour la Botanique, deux pour la Chymie, deux pour les autres parties de la Phyſique, & quatre pour les Arts, tels que l'Agriculture, la Navigation, l'Architecture, les Manufactures, &c.

Seize autres Académiciens ſont claſſés pour la Métaphyſique, la Morale, la Juriſprudence, la Politique, l'Hiſtoire,

Digitized by Google

les Antiquités, les Langues, la Poéſie, l'Eloquence, la Critique, & les autres parties de la Littérature. Les quatre autres Académiciens traitent des Arts qui ont plus d'affinité avec les Belles-Lettres; tels que la Peinture, la Sculpture, la Muſique, le Commerce, &c.

Les féries de l'Académie ſont, depuis le jour de S. Thomas 21 Décembre, juſqu'au lendemain de la fête des Rois: pendant la quinzaine de Pâque, & depuis le 15 Septembre juſqu'au lendemain de la fête de S. Martin.

Le Sceau de l'Académie repréſente l'ancien Temple dédié à Rome & à Auguſte, autrement appellé l'*Autel de Lyon*, avec ces mots: *Athenæum Lugdunenſe reſtitutum*; & dans l'Exergue: *Acad. Sc. Litt. & Art.* 1700.

Cette Académie diſtribue, chaque année, dans ſon Aſſemblée publique qui ſuit la fête de St. Louis, une Médaille d'or de la valeur de 300 liv. à l'Auteur qui a le mieux traité le ſujet qu'elle propoſe alternativement ſur les Mathématiques, la Phyſique & les Arts. Ce prix a été fondé par M. Chriſtin, Secretaire perpétuel de la Société royale.

Cette même Compagnie fait auſſi, tous les deux ans, la diſtribution d'une Médaille d'or de 300 livres, & d'une Médaille d'argent de 25 livres, pour les Prix d'Hiſtoire naturelle & d'Agriculture, fondés par M. Pierre Adamoli, Citoyen de Lyon, ancien Maître des Ports, Ponts & Paſſages.

PROTECTEUR,

M. le Duc de VILLEROY.

ACADÉMICIENS ORDINAIRES.

MATHEMATIQUES, PHYSIQUE ET ARTS qui ſont relatifs à ces Sciences.

1736. M. Delorme, *rue Juiverie.*

1738. M. l'Abbé de Valernod, Chanoine d'Ainai, *place St. Michel, & derriere l'Egliſe d'Ainai.*

1742. M. Collomb, Chirurgien Gradué, *vis-à-vis de l'Archev.*

1745. M. Noyel de Belle-Roche, ancien, grand Bailli d'Epée du Beaujolois, de l'Académie de Villefranche, Secretaire perpétuel de la Société d'Agriculture de Lyon, *rue de la Charité, près du Gouvernement.*

1750. M. Graſſot, Chirurgien Gradué, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, *quai des Feuillants.*

1751. M. Peſtalozzi, Docteur Médecin en l'Univerſité de Montpellier, Doyen des Médecins du College de Lyon, de la Société royale des Sciences de Montpellier, *place St. Pierre.*

1751. M. de Blumenſtein, *place de Louis-le-Grand.*

Digitized by Google

1754. M. de la Tourrette, ancien Conſeiller à la Cour des Monnoies, Correſpondant de l'Académie royale des Sciences de Paris, de l'Inſtitut de Bologne, de la Société royale de Nanci, de la Société d'Agriculture de Lyon, de celle de Toſcane, dite *des Georgiphiles*, des Sociétés économiques de Berne, & de la haute Luſace, de la Société Impériale Phyſico-Botanique de Florence, de l'Académie des Phyſico-Critiques de Sienne, Secretaire perpétuel de l'Académie pour la claſſe des Sciences, *rue Boiſſac.*

1755. M. Raſt de Maupas fils, Docteur Médecin de l'Univerſité de Montpellier, agrégé au College de Lyon, honoraire de la Soc. d'Agriculture de Lyon, *pl. des Terreaux, maiſon de M. Vial.*

1755. M. Pouteau, fils, Chirurgien Gradué, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris & de celle de Rouen, *rue Lanterne, place de la Platiere.*

1759. M. Poivre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commiſſaire général ordonnateur de la Marine, Intendant des Iſles de France & de Bourbon, Correſpondant de l'Acad. Roy. des Sciences de Paris, de la Société roy. de Metz.

1761. M. Loyer, Architecte, *quai des Feuillants.*

1761. M. de Fleurieu, Officier des Vaiſſeaux du Roi, de l'Académie royale de Marine, *rue Boiſſac.*

1762. M. Roux, Secretaire du Roi, Correſpondant de l'Académie Royale d'Architecture, *rue des Feuillants.*

1762. M. Lallié, Ingénieur en chef de la Généralité de Lyon, *rue Saint Joſeph.*

1762. M. Gavinet, *place de Louis-le-Grand.*

1764. M. Goiffon, *quai de St. Clair.*

1764. M. de Villers, *quai de St. Clair.*

1768. M. Crozet, ancien Profeſſeur royal d'Hydrographie aux Ecoles de Rochefort, & de l'Académie royale de Marine, *rue Dauphine, quartier St. Clair.*

1771. M. Briſſon, Avocat, Inſpecteur du Commerce & des Manufactures, de l'Académie de Villefranche, de la Société économique de Berne, *pl. de Louis-le-Gr.*

BELLES-LETTRES ET ARTS QUI EN DEPENDENT.

1716. M. de la Tourrette de Fleurieu, ancien Préſid. honoraire à la Cour des Monnoies, ancien Prévôt des Marchands, Doyen & ancien Secretaire de l'Académie, & Aſſocié à celle d'Angers, *rue Boiſſac.*

1736. M. Bollioud Mermet, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nanci, Secretaire perpétuel de l'Académie pour la claſſe des Belles-Lettres, *r. du Plat.*

1738. M. l'Abbé Lacroix, anc. Obéancier de S. Juſt, Vicaire Général, de l'Académie de Rouen, *pl. des Minimes.*

1745. M. Bordes, de l'Académie des Arcades de Rome, & de la Société royale de Nanci, *pl. de Louis-le-Gr.*
1746. M. Goy, Avocat, *place St. Jean.*
1751. M. de Bory, Chev. de l'Ordre de S. Louis & de celui de St. Lazare, Commandant du Château de Pierre-Scize, de l'Académie des Arcades de Rome.
1752. M. Perrache, Sculpteur de l'Ecole de Rome, ancien de l'Académie Impériale de Florence, *rue Ecorche-bœuf.*
1754. M. Nonnote, Peintre du Roi, de l'Académie royale de Peinture & Sculpture, de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Peintre de la Ville, *à l'Hôtel de Ville.*
1755. M. de Sozzi, Avocat, de l'Académie de Villefranche, de la Société royale de Nanci, de l'Acad. de Berlin, & des Arcades de Rome, *rue d'Auvergne.*
1756. M. Terraſſon de Barolliere, *rue Sala.*
1759. M. Berthelon de Broſſe, Conſeiller au Conſeil ſupérieur, *rue du Plat.*
1760. M. Geneve, l'ainé, ancien Echevin & ancien Syndic du Commerce, *rue des Bouchers.*
1760. M. l'Abbé Millot, anc. Vicaire gén. du Dioceſe de Lyon, Prédicateur du Roi, de la Société Royale de Nanci, Profeſſeur d'Hiſtoire de S. A. R. l'Infant Duc de Parme, *à Parme.*
1763. M. l'Abbé Mongez, Chevalier, Hiſtoriographe de l'Egliſe de Lyon, & Cenſeur royal, *pl. des Cordeliers.*
1766. M. Thorel de Campigneulles, Tréſorier de France en la Généralité de Lyon, des Académies de Villefranche, de Caen, d'Angers, & de celle des Arcades de Rome, *cu-de-ſac de l'Arſenal.*
1766. M. l'Abbé Jacquet, Avocat, *rue de la Peyrollerie.*
1768. M. de Fleſſelles, Maître des Requêtes, premier Préſident du Conſeil ſupérieur, Intendant de la Généralité.
1770. M. Barou du Soleil, Procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Préſidial, *rue S. Joſeph.*
1773. M. Proſt de Royer, Avocat, Lieutenant-Général de Police, & Echevin de Lyon, *place de Roanne.*
1773. M. l'Abbé Laſerre, ancien Profeſſeur d'éloquence au College de la Trinité, des Académies de Dijon, Villefranche, Clermont-Ferrand, *rue Ste. Helene.*

ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.

M. Debilly, *à Paris.*
M. de la Valette, *à Paris.*
M. de Regnauld de Parcieu, *place de Louis-le-Grand, à Lyon.*
M. Mathon de la Cour, *près de l'Egliſe de Ste. Croix, à Lyon.*
M. Garnier, Médecin du Roi, *à Paris.*

Digitized by Google

M. Soufflot, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Architecte du Roi, Contrôleur général des Bâtiments de Sa Majesté, de l'Académie Royale d'Architecture, de celles de Rome & de Florence, *à Paris.*

M. Olivier pere, Doct. en Médecine agr. au Coll. de Lyon.

M. l'Abbé Pernetti, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie de Villefranche, *à Paris.*

M. de Glatigny, ancien Conseiller au Parl. de Paris, *à Paris.*

M. Tolozan, Maître des Requêtes, *à Paris.*

M. Bertin, Ministre & Secretaire d'Etat, *à Paris.*

M. Thomé, *à la Pierre percée, à Lyon.*

ACADÉMICIENS ASSOCIÉS.

M. Quesnay, de l'Académie des Sciences, Médecin Consultant du Roi, *en Cour.*

M. Moegling, Docteur & Professeur en Médecine, de l'Institut de Bologne, *à Tubinge.*

M. Grollier de Servieres, Bailli de Malte, Lieutenant général des Armées du Roi, *à Paris.*

Le P. Jacquier, Minime, *à Rome.*

M. Vaucanson, de l'Académie royale des Sciences, *à Paris.*

M. Burdin, *à Tours.*

M. Bollioud, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Antoine, *à Rouen.*

M. Hugon, Me. Chirurgien, *à Arles.*

M. De Voltaire, Gentilhomme ordinaire du Roi, de l'Acad. Françoise, de celles de Londres, de la Crusca, de Bologne, de Petersbourg, &c. *à Fernay.*

M. Caumont, Médecin ordinaire du Roi, *à Paris.*

M. l'Abbé de Gua de Malves, de l'Académie royale des Sciences, Lecteur royal en Philosophie, *à Paris.*

M. De la Chapelle, Censeur Royal, *à Paris.*

M. Morand fils, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris; de l'Académie des Sciences, *à Paris.*

M. l'Abbé de Mably, *à Paris.*

M. de Garnerans, ancien premier Président au Parlement : Intendant de Dombes, *à Trevoux.*

M. Mallet, de l'Académie de Copenhague, Professeur en Eloquence & en Langue Françoise, *à Copenhague.*

M. l'Abbé Bullet, Professeur de Théologie en l'Université & de l'Académie de Besançon, *à Besançon.*

M. Saverien, Ingénieur de la Marine, *à Paris.*

Le P. Fery, Minime, ancien Professeur de Mathématiques, Pensionné du Roi, *à l'Arsenal de Paris.*

M. Louis, Secretaire de l'Acad. royale de Chirurgie, *à Paris.*

M. Goulard, de l'Académie de Montpellier, *à Montpellier.*

M. Joannon de St. Laurent, de l'Acad. Florentine, *à Florence.*

Digitized by Google

M. l'Abbé Boſſut, Profeſſeur royal de Mathém. de l'Académie Royale des Sciences, *à Paris.*

M. de la Condamine, Chevalier de S. Lazare, de l'Académie Françoiſe, de l'Académie royale des Sciences de Paris & de celle de Londres, *à Paris.*

M. Manſon, Commiſſaire d'Artillerie, Major de l'Ecole, *à Grenoble.*

M. De Gendrier, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Inſpecteur général des Ponts & Chauſſées de France, *à Paris.*

M. Le François de la Lande, des Académies des Sciences de Paris & de Berlin, *à Paris.*

M. Flachat, Directeur des Manufactures royales de Saint-Chaumond, *quai de Retz, près de Bon-rencontre, à Lyon.*

Madame du Bocage, de l'Académie des Arcades de Rome, & de celle de Rouen, *à Rouen.*

M. Elie Bertrand, des Académies de Berlin, Gottingue, Leipſick & Mayence, *à Berne.*

M. Baſſet de la Marelle, ancien Avocat général au Parlement de Dombes, Conſeiller au Parlement de Paris, *à Paris.*

M. Dreux du Radier, *à Paris.*

M. l'Abbé Yart, Curé de St. Martin de Vivier, des Académies de Rouen & de Caen, *à Rouen.*

M. le Comte de Treſſan, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bitche en Lorraine, de la Société royale de Nanci, correſp. de l'Académie des Sciences de Paris, *à Nanci.*

M. Goeſſard de Montſabert, ancien Conſeiller au Parlement de Paris, de l'Académie royale d'Angers, *à Angers.*

M. l'Abbé Rouſtille, Grand Chantre de la Cathédrale d'Angers, de l'Acad. royale de la même Ville, *à Angers.*

M. des Broſſes, ancien Préſident au Parl. de Dijon, Aſſocié à l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, *à Dijon.*

M. d'Aubenton, Maire de Montbard, Subdélégué de l'Intend. de Dijon, Correſpondant de l'Académie royale des Sciences de Paris, *à Montbard.*

M. Perronnet, premier Ingénieur du Roi, pour les Ponts & Chauſſées, de l'Académie des Sciences, de celle d'Architecture, & Chevalier de St. Michel, *à Paris.*

M. d'Ambournay, de l'Académie de Rouen, *à Rouen.*

M. Schmidt, Correſpondant de l'Académie royale des Inſcriptions, & Belles-Lettres de Paris, Membre de celles de Cortonne, Luques, Gottingue, Munich, de la Société des Antiquaires de Londres, des Phyſiciens de Baſle, & de celle d'Agriculture de Berne, *à Berne.*

Le P. Fourcault, Religieux de l'Ordre des Minimes, de l'Inſtitut de Bologne, & de l'Académie de Dijon, *à Parme.*

Digitized by Google

M. l'Abbé Thiolliere, *à St. Etienne en Forez.*
M. d'Aumont, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Profeſſeur Royal en l'Univerſité de Valence, *à Valence en Dauphiné.*
M. Bonnet, des Académies d'Angleterre, de Suede, de Boulogne, &c. *à Geneve.*
M. Blais, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, *à Cluny.*
M. de la Fargue, Avocat au Parlement, des Académies de Bordeaux, de Caen, *à Paris.*
M. Calvet, Docteur en Médecine, premier Profeſſeur en l'Univerſité d'Avignon, Correſpondant de l'Académie royale des Inſcript. & Belles-Lettres de Paris, *à Avignon.*
M. de Chabanon, de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, *à Paris.*
M. François, des Acad. de Dijon, Marſeille & Nanci, *à Paris.*
M. de Meſſance, Receveur des Tailles, *à St. Etienne.*
M. Challe, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Deſſinateur du Cabinet du Roi, Profeſſeur de l'Acad. Royale de Peinture, & des Arc. de Rome, *à Paris.*
M. le Chevalier de Boufflers, de la Société Royale de Nanci, *à Paris.*
M. Marin, Cenſeur Royal, *à Paris.*
Le P. Frizi, Barnabite, Profeſſeur de Mathématiques en l'Univerſité de Milan, Piſe & Bologne, des Académies de Londres, Petersbourg, Berlin, Stockholm, & Correſpondant de l'Académie des Sciences de Paris, *à Milan.*
M. Bernard de Juſſieu, Docteur en Médecine, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Directeur & Profeſſeur de Botanique au Jardin Royal des Plantes, *à Paris.*
M. l'Abbé de Condillac, de l'Académie Françoiſe, de la Société Royale de Berlin, *à Paris.*
M. le Clerc de la Verpilliere, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ancien Prévôt des Marchands.
Le Prince Joſeph Lubomirski, *en Pologne.*
M. Goulin, des Académies de la Rochelle, de Nîmes, d'Angers, de Villefranche en Beaujolois, & de la Société Littéraire de Châlons-ſur-Marne, *à Paris.*
Le P. Boſcovich, des Académies de Sciences de Paris, Rome & Londres, Profeſſeur en l'Univerſité de Pavie, *à Pavie.*
M. Petitot, Chevalier de l'ordre du Roi, premier Architecte de S. A. R. l'Infant Duc de Parme, Correſpondant de l'Académie royale de Peinture & Sculpture, *à Parme.*
M. Barthe, de l'Académie de Marſeille, *à Marſeille.*
M. Elie de Beaumont, Avocat au Parlement, de la Société royale de Londres, & de l'Académie de Berlin, *à Paris.*

Digitized by Google

M. Jars, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences, *à Sain-Bel.*

M. e Veronne, Conſeiller au Parlement de Grenoble, *au Buis en Dauphiné.*

M. Ant. Laur. de Juſſieu, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Démonſtrateur au Jardin Royal des Plantes, *à Paris.*

M. l'Abbé Rozier, Chevalier de l'Egliſe de Lyon, des Sociétés d'Agriculture de Lyon, de Limoges, & d'Orléans, de l'Académie de Villefranche, & de la Société Economique de Berne, *à Paris.*

M. Cadet, de l'Académie Royale des Sciences, Chymiſte de l'Hôtel Royal des Invalides, *à Paris.*

M. le Marquis de Regnauld de Belleſcizes, ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Autichamp, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, Prévôt des Marchands.

M. le Comte de Laurencin, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, des Académies de Villefranche & de Rouen, *à Machy.*

M. Thiébault, de la Société Royale de Pruſſe, Profeſſeur en l'Ecole des Nobles de Berlin, *à Berlin.*

M. l'Abbé Cotton, des Houſſaies, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon & Société de Sorbone, Chanoine de l'Egliſe Primatiale de Normandie, Secretaire perpétuel de l'Académie de la Conception, & de celles de Rouen & de Caen, *à Rouen.*

M. de Thy, Comte de Milly, Chevalier de l'Ordre de St. Louis, Meſtre-de-Camp de Dragons, premier Lieutenant des Gardes de Monſeigneur le Comte de Provence, *à Paris.*

M. Bertholon, Prêtre de la Congrégation de la miſſion, Profeſſeur de Philoſophie au Séminaire de Beziers, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de la même Ville, *à Beziers.*

M. l'Abbé le Monnier, Chapelain perpétuel de la Ste. Chapelle de Paris, *à Paris.*

M. Groſſon, de l'Académie de Marſeille, *à Marſeille.*

M. Coſter, Avocat en Parlement, premier Commis de M. le Contrôleur Général, au département de la Corſe, de l'Académie de Nanci, *à Paris.*

M. de la Roche, Impr. Libr. de l'Acad. *aux Halles de la Gren.*

M. Coignet, Garde des Cabinets de l'Acad. *près des Feuill.*

Le Sr. Artaud, Relieur des Livres de la Bibliotheque de l'Acad. *rue Thomaſſin.*

Le Sr. Pierre Caſati, Artiſte pour les Inſtruments de Phyſique à l'uſage de l'Académie, *place du College de la Trinité.*

SOCIETE'

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE
DE LA GÉNÉRALITÉ DE LYON.

CETTE SOCIETE' dont l'établiſſement eſt autoriſé par Arrêt du Conſeil, du 12 Mai 1761, doit faire ſon unique occupation de l'Agriculture, & de tout ce qui s'y rapporte; elle a pour objet de contribuer aux ſuccès de ce premier, & du plus utile de tous les Arts, en cherchant la maniere la plus avantageuſe d'employer les diverſes eſpeces de terres de cette Généralité, aux genres de productions qui leur ſont propres; & donnant connoiſſance au Public des découvertes, ou des expériences faites à ce ſujet, les délibérations priſes par la Société ſur le fait de l'Agriculture, & tous les mémoires qui s'y trouveront relatifs, doivent être adreſſés à M. le Contrôleur général, *pour, ſur le compte qui en ſera par lui rendu à Sa Majeſté, être par elle pourvu ce qu'il appartiendra*, ſuivant les termes de l'Arrêt.

La Société eſt compoſée d'un Bureau général, ſéant à Lyon, & de quatre Bureaux particuliers : le premier eſt formé de vingt Aſſociés ordinaires, qui s'aſſemblent, les vendredis à quatre heures de relevée, dans une ſalle des bâtiments deſtinés à l'Académie des Beaux-Arts, ſur la place des Cordeliers; les autres Bureaux, compoſés chacun de dix perſonnes, doivent tenir leurs ſéances une fois par ſemaine, dans les villes de Montbriſon, Saint-Etienne, Roanne, & Villefranche; M. l'Intendant de la Généralité a ſéance & voix délibérative comme Commiſſaire du Roi dans toutes les Aſſemblées, & les Membres de ces différents Bureaux y doivent avoir mutuellement leurs entrées avec le droit de ſuffrage lorſqu'ils s'y préſentent, ne formant enſemble qu'un ſeul Corps. L'Aſſemblée convoquée au Bureau général de Lyon, eſt d'ailleurs autoriſée à nommer des Aſſociés libres, indépendamment des Membres ordinaires, pour concourir avec eux au même objet.

Les féries ſont pendant la quinzaine de Pâque, & depuis le premier Septembre juſqu'au 15 Novembre.

BUREAU GENERAL, SEANT A LYON.

M. l'Abbé de Lacroix, anc. Obéanc. de S. Juſt, Vic. gén. *à St. Juſt.*
M. de Fleurieu, prem. Préſid. du Bureau des Fin. *rue Boiſſac.*
M. Fay, anc. Conſeiller en la Cour des Mon. *rue du Plat.*
M. Geneve, ancien Echevin, *place des Carmes.*
M. Poivre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commiſſ. gén. ordonn. de la Marine, Intendant des Iſles de France & de Bourbon.
M. Daudé, Chevalier, ancien Echevin, *rue St. Dominique.*
M. Terraſſon de Barollière, *rue du Plat.*

Digitized by Google

M. Rigod, Tréſorier de France, *place de Louis-le-Grand.*
M. Lafont de Juys, Proc. du Roi au Bur. des Fin. *r. de l'Arſen.*
M. Parent, Négociant, *place de l'Herberie.*
M. Delglat, Tréſorier de France, *rue du Plat.*
M. Agniel de Chenelettes, Tréſorier de France, *r. Ste. Helene.*
M. Trollier Meſſimieux de Fetan, anc. Conſ. en la Cour des Monnoies, *rue Sala.*
M. Monlong, Ecuyer, ancien Echevin, *place des Terreaux.*
M. Birouſte l'ainé, *rue du Puits-Gaillot.*
M. Thomé, *à la Pierre percée.*
M. de la Tourrette, anc. Conſ. en la Cour des Monn. *r. Boiſſac.*
M. de Conſtant, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant pour le Roi, Commandant de Neuville, *Pl. S. Michel, à Lyon.*
M. l'Abbé Rozier, anc. Direct. de l'Ecole Vétérin. des Acad. de Lyon, de Villefranche, & de la Soc. Economique de Berne, *à Paris.*
M. Noyel de Belleroche, grand Bailli d'épée de Beaujolois, SECRETAIRE PERPETUEL, *rue neuve de la Charité.*

BUREAU DE MONTBRISON.

M. Thoynet de Bigny, Subdélégué de l'Intendance.
M. Chirat de Montrouge, Conſeiller au Bailliage.
M. de Beaurevers, Rec. des bois en la Maît. des Eaux & Forêts.
M. de la Mure.
M. de la Goutte.
M. de Lanoirie.
M. le Comte, Receveur des Tailles.
M. Imbert, Négociant.
M. de Montrouge de la Pomiere, Lieut. Crim. SECR. PERP.

BUREAU DE SAINT-ETIENNE.

M. Berardier de Greſieu.
M. Perrochia.
M. L'Abbé Chaſpoul.
M. Carrier du Molard, *Entrepreneur des armes pour le Roi.*
M. Mathevon de Vernieu, *Conſeiller en l'Election.*
M. Colomb d'Hauteville, *Subdélégué de l'Intendance.*
M. Jean-Louis Carrier, *Entrepreneur des Armes pour le Roi.*
M. Ravel, Receveur des Conſignations.
M. Jullien du Beſſy.
M. du Roſier, Secretaire perpétuel.

BUREAU DE ROANNE.

M. Valence de Mignardiere, Bailli d'Epée du Roannois.
M. Huë de la Curée, Lieutenant général au Bailliage.

Digitized by Google

M. de Contenſon.
M. Courtin.
M. Balichard, Secretaire du Roi.
M. de Larochette, Avocat.
M. Paſſinge, Négociant.
M. le Marquis de Saint George.
M. du Bourg, Comte de Saint-Polgue.

BUREAU DE VILLEFRANCHE.

M. Carra de Vaux.
M. Deſchamps de Talancé.
M. D'Eſpiney de Laye.
M. Lemau de la Barre, Secretaire du Roi.
M. Clerjon, ancien Conſeiller au Bailliage.
M. Pezant, Avocat.
M. Micolier, Subdél. de l'Intendance, Maire de Villefranche.
M. Duboſt.

ASSOCIÉS VÉTÉRANS.

M. d'Oſmont, Evêque de Cominges, Comte & Chanoine d'honneur de Lyon.
M. Roſtaing, Médecin, Intendant des Eaux de St. Alban.

ASSOCIÉS.

M. de Montazet, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France.
M. Pupil, anc. prem. Préſid. en la Cour des Monn. Lieut. gén. honor. en la Sénéch. & Préſidial de Lyon, *place de Louis-le-Grand.*
M. Flachat de Saint-Bonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, ancien Prévôt des Marchands de Lyon.
M. de Saint-Seine, *à Rouen.*
M. d'Aubenton, Maire & Subdélégué de Montbar en Bourgogne.
M. Dervieu de Villieu, anc. Lieut. général d'épée de la Sénéchauſſée, & Chevalier d'honneur de la Cour des Monnoies, *rue Sala.*
M. Fay, Secretaire du Roi en la grande Chancellerie, *rue St. Marcel, près de l'Abbaye de la Déſerte.*
M. Raſt de Maupas fils, Médecin, *place des Terreaux.*
M. Goiffon, *port de St. Clair, près des Feuillants.*
M. Gacon, Curé de Neuville.
M. Groſlier de Treffort, *place de Louis-le-Grand.*
M. Duhamel du Monceau, de l'Académie des Sciences, Inſpecteur général des Arſenaux de la Marine, *à Paris.*
M. le Marquis de Turbilly, *à Paris.*
M. Parent, Conſeiller en la Cour des Monnoies de Paris, & député du Commerce de Picardie, *rue Poiſſonniere, à Paris.*
M. d'Ambournay, *à Rouen.*
M. de Foudras, grand Prieur de Savigny.
M. Guillermain, Notaire, *en Dauphiné.*
M. David, Conſeiller au Bailliage de Montbriſon.
M. Flachat, Curé de Saint-Galmier.

Digitized by Google

M. Challaye, ancien Conseiller au Parlement de Dombes.
M. de Boubré, ancien Officier de Cavalerie.
M. du Rosier du Magneux.
M. du Magneux Haute-rive.
M. de Challes, Conseiller en l'Election de Montbrison.
M. du Gilbertet.
Le R. P. Ferri, Oratorien de la Maison de N. D. de Grace.
M. Jolyclerc, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *rue du Bœuf.*
M. Duval, ancien Proc. gén. au Parlem. de Dombes, *rue de la Pêcherie.*
M. Verdat, *à Neuville.*
M. Marion, Curé de Saint-Etienne.
M. Thiolliere, Négociant, *à Saint-Etienne.*
M. de Sevelinges, Médecin, *à Saint-Etienne.*
M. Verchere de la Eastie, Juge de Saint-Bonnet.
M. Henri Alleon.
M. Gaudin.
M. Bertrand, de la Société d'Agriculture de Berne, *à Berne.*
M. Brisson, Inspecteur du Commerce, & Avocat, *pl. de Louis-le-Grand.*
M. Malassagny, *à Virieu en Forez.*
M. Villermoz, Médecin & Professeur Démonstrateur royal de Chymie en la Faculté de Médecine de Montpell. *rue du Bât-d'argent.*
M. Guirauder, Apothicaire, *rue de l'Enfant qui pisse.*
M. de la Michaudiere, Prévôt des Marchands, *à Paris.*
M. de la Verpilliere, Chevalier de S. Louis, ancien Prévôt des Marchands, *rue Ste. Helene.*
M. le Marquis de Dré.
M. Ponchon, Médecin, *à Roanne.*
M. Marchand.
M. de la Faille, de la Société d'Agriculture de la Rochelle.
M. Courbon Desgaux de Montriol.
M. Roux de la Plagne, Lieutenant particul. au Bailliage de Forez.
M. Praire du Rey, Négociant, *à Saint Etienne.*
M. Fortune, Contrôleur des Arm s pour le Roi, *à St. Etienne.*
M. Quinson, Président au Bureau des Finances, *pl. de Louis-le-Grand.*
M. Blanchard, de la Congr. de St. Joseph, Principal au Coll. de Roanne.
M. le Marquis de Langeron, Lieutenant général des armées du Roi, Gouverneur de Briançon.
M. Berthelas d'Arpheuillette.
M. Courtin de St. Vincent, le fils.
M. Trollier Messimieux de Chazel, Capitaine d'Infanterie, *rue Sala.*
M. Demeaux de Merlieu, Lieutenant gén. au Bailliage de Montbrison.
Dom Charles Buisson, Religieux à la Chartreuse de Ste. Croix.
M. Brac fils, Avocat, *Quai de la Baleine.*
M. Alleon Dulac, Avocat, Entrepos. du Tabac, *à S. Etienne.*
M. Messance, Receveur des Tailles, *à St. Etienne.*
M. Desgaux de Faubert, Docteur en Médecine.
M. Thezenas, Contrôleur des Guerres.
M. Dumaresť de Chassagny, Trésorier de France, *pl. de Louis-le-Grand.*
M. Geneve de Vaudiné.
M. Béguillet, Avocat, *à Dijon.*
M. l'Abbé Prost, Chanoine de St. Paul.
M. Boilleau, premier Secretaire de l'Intendance.
M. Bissuel, Seigneur de Thisy, *à Thisy.*
M. Michon, Avocat du Roi au Bureau des Finances, *rue Sala.*

Digitized by Google

M. Soubry, Tréſorier de France, *rue ſainte Catherine.*
M. Bullioud, Secretaire du Roi honoraire, *à la Corée, près de Montbriſon.*
M. le Chevalier Duduit de Mezieres, *à Provins.*
M. Flachon, Tréſorier de France, *à Lyon.*
M. Dervieu de Goiffieu, Conſeiller au Conſeil Supérieur, *à Lyon.*
M. Burdin, Aſſocié de l'Académie de cette Ville, ancien Receveur général des Fermes du Roi, *à Tours.*
M. Mourgues, de la Société Royale des Sciences de Montpellier.

M. de la Roche, Imprimeur-Libraire de la Société, *aux Halles de la Grenette.*

M. Coignet, *quai ſaint Clair, près des Feuillants*, Garde des Cabinets de la Société, au Bureau général de Lyon.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

CETTE Ecole établie au Fauxbourg de la Guillotiere eſt la premiere qui ait été formée. Les fondements en furent jetés en l'année 1762; & les ſuccès de cet établiſſement, dont l'utilité eſt généralement connue, furent ſi rapides, qu'il reçut bientôt les marques flatteuſes & honorables de la protection de Sa Majeſté.

Mgr. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat.

M. Bourgelat, Commiſſaire général des Haras du Royaume, Directeur & Inſpecteur général des Ecoles Royales Vétérinaires de France.

M. Fargeaud, Tréſorier général deſdites Ecoles.

DIRECTEUR,

M. Péan, éleve des Ecoles de Lyon & de Paris.

PROFESSEUR ET DÉMONSTRATEUR EN CHEF.

M. . . . . .

CHEF DE FORGE.

M. Contier, éleve de l'école de Paris, quant à la main d'œuvre.

On voit que cet établiſſement offre à ceux qui y ſont élevés, des places honorables & avantageuſes, & que le ſoutien des Ecoles eſt réſervé à ceux qui ont ſu mettre à profit les inſtructions & les lumieres qu'on peut y puiſer.

Ceux qui deſireront envoyer des Eleves à cette Ecole, pourront s'adreſſer à M. Péan, & à ſon abſence, à M.

Digitized by Google

ACADÉMIE DU ROI,

Pour l'éducation des Gentilshommes.

CEtte Académie eſt une des plus anciennes du Royaume, & elle a toujours été fréquentée par les étrangers, lorſque la guerre a ceſſé d'armer les Princes de l'Europe. On y enſeigne les Mathématiques, les exercices militaires & l'art de monter à cheval, de danſer, & de voltiger, &c.

ECUYER DU ROI,

M. Charpentier, Ecuyer, Chef de l'Académie, *à l'Académie.*

SOUS-ECUYER,

M. Fillion, *à l'Académie.*

Maître de Mathématiques,

M. Eſclozas, *rue de l'Arſenal.*

Maître en faits d'Armes,

M. Burdel, *place du College de la Trinité.*

Maître de Langues Françoiſe, Italienne & Eſpagnole, M. Lait, *chez la veuve Palais, au coin de la rue de l'Arbre-ſec, du côté du Plâtre*; ou *au Café de Mme. Lorget, pl. des Terreaux.*

Maître à Deſſiner, M. Guinard, *rue Ste. Marie des Terreaux.*

Maître de Muſique vocale & inſtrumentale, M. Dujardin, *à la Comédie.*

Maître à Danſer, M. Hus, *rue Royale, quartier S. Clair.*

Maître Ecrivain, M. Gautier fils, *place du Plâtre.*

ÉCOLE ROYALE ACADÉMIQUE

DE DESSEIN ET DE GÉOMETRIE.

LEs Lettres-Patentes du Roi, enrégiſtrées au Parlement, données au mois de Novembre 1676, en faveur de la Peinture & de la Sculpture, ayant autoriſé les Ecoles Académiques où l'on s'occupe de ces objets, la Ville de Lyon fut la premiere où l'un de ces Etabliſſements fut jugé utile & néceſſaire; en conſéquence elle reçut les premieres Lettres, expédiées à ce ſujet, en date du 31 Décembre de la même année.

Différentes circonſtances en ont interrompu, à pluſieurs repriſes, les exercices; mais l'amour des arts & du bien

Digitized by Google

public ne s'éteint jamais dans le cœur des Citoyens de cette grande Ville. L'utilité de ces Etudes a ranimé depuis près de quatorze ans, le goût de pluſieurs Amateurs, ſoutenus par l'exemple & la protection de M. Bertin, alors Intendant de Lyon, & aujourd'hui Miniſtre & Secretaire d'Etat. Ils ſe réunirent au nombre de douze, en 1756, pour faire, à leurs dépens, les frais de ce rétabliſſement.

Depuis cette époque, le Conſeil a bien voulu favoriſer cette Ecole, en lui accordant les fonds néceſſaires pour ſubvenir à ſa dépenſe, & la rendre entiérement gratuite.

Ces Exercices ont repris leur cours depuis peu, dans la Salle où l'on diſtribue les Prix, au College de la Trinité, rue du Pas-étroit, ſous l'inſpection & la direction des douze Aſſociés, Fondateurs, & ſous la conduite de pluſieurs Profeſſeurs.

ASSOCIÉS FONDATEURS,

M. de la Verpilliere, ancien Prévôt des Marchands.
M. de Fleſſelles, Intendant & premier Préſident au Conſeil ſupérieur.
M. l'Abbé de Lacroix, ancien Obéancier de Saint Juſt, Vicaire Général.
M. Mogniat, Tréſorier de France.
M. Geneve l'ainé, ancien Echevin.
M. Soubry, Tréſorier de France.
M. Monlong l'ainé, ancien Echevin.
M. Gras, Tréſorier de France.
M. de la Cour l'ainé, ancien Echevin.
M. de la Tourrette, ancien Conſeiller à la Cour des Monnoies.
M. Parent, Négociant à la Chambre de Commerce.
M. de Boiſſieux, Tréſorier de France.

Profeſſeurs pour l'Etude du Modele.

M. Nonnotte, Peintre du Roi & de la Ville.
M. Perrache, Sculpteur & Architecte.

Adjoint des Profeſſeurs,

M. Villionne, Peintre.

Profeſſeur pour la Géométrie,

M. . . . . .

ANCIENS ASSOCIÉS,

M. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat.
M. Menard.
M. Parent, Conſeiller en la Cour des Monnoies de Paris.
M. de la Michaudiere, Prévôt des Marchands à Paris.
M. Flachat, ancien Prévôt des Marchands.
M. Goiffon, *à Paris.*

Digitized by Google

CONCERT DE L'ACADÉMIE

DES BEAUX ARTS.

PLuſieurs Particuliers, amateurs de la Muſique & des beaux-Arts, commencerent en 1713, ſous le nom d'Académie des Beaux-Arts, à s'aſſembler, pour faire entr'eux des Concerts. Cette Société a été autoriſée par Lettres-Patentes du mois d'Août 1724. Elle eſt ſous la protection de M. le Duc de Villeroy & ſous la direction du Conſulat, qui a acheté la Salle à la Place des Cordeliers. Les Concerts s'exécutent les Mercredis à cinq heures, & on y reçoit les étrangers.

OFFICIERS DU CONCERT.

Directeur, M. de la Verpilliere, Major de la Ville, *rue Ste. Hélene.*

Inſpecteurs, M. Deleullion de Thorigny, Ecuyer, Avocat, *rue du Bœuf.*
M. d'Eguillon de la Chaux, *rue de l'Arſenal.*

Tréſorier, M. Valeſque, l'ainé, Receveur des Tailles, *place St. Pierre.*

SYNDICS.

M. Servant de Poleymieux, Tréſorier de France, *rue du Plat.*
M. Blanchet, fils, *Place de Louis-le-Grand*, en qualité d'ancien Syndic, SECRETAIRE, & a les Regiſtres.
M. de Ruolz, *rue St. Joſeph.*
M. Fructus le cadet, *rue Boiſſac.*
M. Charrin, Ecuyer, *rue du Plat.*
M. Gayot, fils, *rue d'Auvergne.*

Maître de Muſique.

M. Lobreau, *à l'Hôtel de la Comédie.*

Garde de la Bibliotheque, penſionné de la Ville.

M. Coignet, *maiſon Tolozan, près des Feuillants.*

Digitized by Google

BIBLIOTHEQUES.

BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.

M. Pierre Aubert, Avocat & ancien Echevin, ayant formé pendant pluſieurs années une Bibliotheque conſidérable, en fit donation à MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins, par Acte, du 22 Mai 1731, à la charge qu'elle ſeroit publique après ſon décès.

MM. du Conſulat la firent d'abord tranſporter dans l'Hôtel de Flecheres, près du Palais, & depuis ils l'ont réunie à celle du College de la Trinité, & à celle du College de Notre-Dame, pour la rendre, comme ci-devant, publique, & plus à portée des Lecteurs de différents ordres.

Bibliotheque du College de la Trinité.

Cette Bibliotheque qui paſſe, avec raiſon, pour une des plus belles du Royaume, par la ſituation, la grandeur du vaiſſeau qui la renferme, & la quantité des Livres qui la compoſent, eſt ouverte au Public, depuis la S. Martin juſqu'au 15 du mois d'Août, le Mardi & le Jeudi, à huit heures & demie du matin juſqu'à onze heures; l'après-midi, à deux heures & demie juſqu'à cinq; & tous les Samedis, le matin ſeulement, à la même heure, excepté les jours de Fêtes, & la quinzaine de Pâque. Les perſonnes qui voudront la voir, ſont priées de choiſir les jours & heures indiqués ci-deſſus.

Bibliothécaire, le P. Louis Marçou-Lety, Prêtre de l'Oratoire.

Bibliotheque du College de Notre-Dame.

Cette Bibliotheque eſt compoſée de l'ancienne Bibliotheque du College, & de toute la partie du Droit de la Bibliotheque de la Ville. Elle eſt publique les Lundis & les Vendredis, depuis huit heures juſqu'à onze; l'après-midi, depuis deux heures juſqu'à cinq, & pendant l'été juſqu'à ſix heures.

Bibliothécaire, M. Camyer, Principal.

Bibliotheque des grands Auguſtins, quai des Auguſtins.

Cette Bibliotheque eſt devenue depuis quelques années fort conſidérable. On l'a placée dans une aile des dortoirs. Le veſtibule qui lui ſert d'entrée eſt garni de Spheres, de Globes & de divers inſtruments d'Aſtronomie & de Géométrie.

Le R. P. Janin, } *Bibliothécaires.*
Le R. P. Rouſſet, }

Bibliotheque du Concert.

La Bibliotheque de Muſique du Concert peut paſſer pour la plus belle & la plus complette du Royaume. On y a recueilli tout ce qu'il y a de plus célebre & de meilleur en muſique inſtrumentale & vocale, Italienne & Françoiſe. *Bibliothécaire*, M. d'Eguillon de la Chaux, fils, *rue de l'Arſen.*

Cabinet de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts.

Tous les Ouvrages manuſcrits ou imprimés des Académiciens depuis 1736, ſont dépoſés dans les Armoires que le Conſulat a fait conſtruire dans la Salle de l'Académie. On y voit auſſi des Livres, des collections d'Eſtampes, des curioſités d'Hiſtoire Naturelle, des pieces d'Anatomie, des modeles de Machines, & des inſtruments de Mathématiques & de Phyſique.

Bibliotheque de feu M. Adamoli, qu'il a léguée à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville, par ſon teſtament, du 23 Octobre 1763.

Cette Bibliotheque eſt compoſée de plus de 6000 volumes dans tous les genres de littérature. Les livres rares & les belles éditions qu'elle contient, font honneur au choix de ce Citoyen zélé pour les Lettres. La partie qui concerne l'Hiſtoire Naturelle, les Antiquités & les Arts, eſt une des plus complettes de ce Cabinet. On y voit quelques Ouvrages des Poëtes & des Hiſtoriens anciens manuſcrits ſur vélin. Les Livres ſuſceptibles des ornements de la gravure & des enluminures, y ſont dans la plus grande perfection pour les choix des épreuves.

A cette Bibliotheque eſt joint un petit Médailler, contenant des Médailles anciennes & modernes, avec une collection de curioſités relatives à l'Hiſtoire Naturelle.

Le ſieur Coignet, Garde de ces Bibliotheques & Cabinets, *près des Feuillants.*

Bibliotheque de Mr. le Préſident de la Tourrette de Fleurieu.

Cette Bibliotheque eſt curieuſe par le choix des livres, la rareté des éditions & la propreté des reliures. On y a joint pluſieurs Tableaux des grands Maîtres ; un très-grand nombre de Portraits gravés, & d'Eſtampes des plus excellents Graveurs, ſur-tout parmi les modernes, & un recueil d'Empreintes de Pierres antiques des plus fameux Cabinets d'Italie & de celui du Roi, tirées en ſoufre & cinabre, qui ont la dureté & le poli des véritables Pierres.

Digitized by Google

Cabinet de Livres de M. Michon, Avocat du Roi.

L'Hiſtoire & les Belles-Lettres dominent principalement dans cette Bibliotheque. On y trouve le recueil de tout ce qui a été imprimé juſqu'à préſent ſur la ville de Lyon, & même ſur la Province, avec un grand nombre de Manuſcrits anciens & modernes ſur ce ſujet, beaucoup de Cartes à la main, hiſtoriques, chronologiques & généalogiques, & beaucoup de Portraits gravés, ſur-tout des Lyonnois.

Bibliotheque de M. l'Abbé Lacroix, Baron, ancien Obéancier de St. Juſt, Tréſorier de France & Vicaire général.

Cette Bibliotheque eſt nombreuſe & bien compoſée. On y voit des recueils conſidérables d'Eſtampes ſur différents ſujets; & le Cabinet qui la renferme eſt embelli par des Tableaux, des Marbres, des Bronzes & pluſieurs autres pieces curieuſes.

Cabinet de Curioſités naturelles de M. Peſtalozzi, Docteur en Médecine.

Ce Cabinet a été formé par M. Peſtalozzi le Pere, qui étoit auſſi Médecin dans cette Ville. On y voit un recueil très-conſidérable de Minéraux, Cryſtaux, Cryſtalliſations, Congélations, Pierres précieuſes & ſingulieres, Plantes marines, Animaux, Végétaux, Inſectes, Coquillages, Pétrifications, &c.

Cabinet de M. de Grolier de Servieres, place de Louis-le-Gr.

Ce Cabinet eſt compoſé d'un grand nombre d'Ouvrages, de Pieces de Tour, & de Machines de Mathématiques ou de Méchanique, travaillés avec une délicateſſe infinie, & qui ſont regardés comme des chef-d'œuvres de l'Art. Il y a une perſonne prépoſée pour le faire voir aux Etrangers & aux Curieux, & un Recueil imprimé qui en donne une parfaite connoiſſance.

Manufactures.

L'Imprimerie d'Aimé de la Roche, Editeur & Imprimeur du préſent Almanach, ſituée aux Halles de la Grenette, eſt, après celle du Louvre, la plus belle du Royaume, ſoit par la vaſte étendue de la Salle qui la contient, la multiplicité des caracteres romains, italiques, grecs & autres qu'elle renferme, ſoit par le nombre des Ouvriers qui y ſont occupés.

On voit, à l'Hôtel de Milan, rue Grenette, une Manufacture pour le moulinage des ſoies qui eſt unique & dont le méchaniſme eſt admirable.

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

CHAMBRE SYNDICALE DE L'IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE, place le Viſte.

LEs Officiers qui compoſent cette Chambre, ſont les Syndic & Adjoints en charge, dont l'exercice eſt de deux ans, avec les anciens Syndics & Adjoints.

Tous les Ballots, Balles, Malles & Paquets où il y a des Livres, y ſont portés de la Douane pour être viſités ſelon les ordres du Roi.

Les jours que l'on tient Chambre, ſont les Mercredis & les Samedis, à trois heures de relevée. Quand ces jours ſe trouvent fêtés, on tient Chambre la veille à la même heure.

M. le Prévôt des Marchands, ou M. le Lieutenant général de Police, & M. le Procureur du Roi de cette Juriſdiction, s'y tranſportent, lorſqu'ils le jugent à propos, aux jours indiqués pour y faire procéder à la viſite des Ballots de Livres.

SYNDIC.

M. Benoît Duplain, *rue Buiſſon.*

ADJOINTS, *Meſſieurs*

Periſſe Dulue, *rue Merciere.* | Vilion, pere, *rue Raiſin.*
Jacquenod, *rue Merciere.* | Antoine Periſſe, *rue Merciere.*

Anciens SYNDICS, *Meſſieurs*

Bruyſet-Ponthus. Roch de Ville. Louis Buiſſon.

Anciens ADJOINTS, *Meſſieurs*

Barbier. De la Roche. J. M. Bruyſet. P. Bruyſet. Barret. Chavance. Molin. Cizeron. Regnault, pere.

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES.

☞ *Les Imprimeurs-Libraires, fixés au nombre de douze, par Arrêts du Conſeil des 31 Mars 1739, & 12 Mai 1759, ſont déſignés par des lettres numérales.*

MESSIEURS

1720. (I.) JAcques-Joſeph Barbier, DOYEN, ancien Adjoint, *quai des Céleſtins.*
1733. Roch de Ville l'ainé, ancien Syndic Libraire, reçu Imprimeur en 1746, dont il s'eſt demis en 1760.
1733. Jean de Ville, *rue Merciere.*
1736. (II.) Claude-André Vialon, ADJOINT, *rue Raiſin.*

Digitized by Google

1736. (III.) Aimé de la Roche, ancien Adjoint, Imprimeur, de Monſeigneur l'Archevêque & du Clergé, du Gouvernement, de l'Hôtel de Ville, de l'Académie de Lyon, des Colleges, & des Hôpitaux, *aux Halles de la Grenette.*
1740. Benoît Duplain, SYNDIC, *rue Buiſſon.*
1742. Pierre Bruyſet, ancien Adjoint, ci-devant Imprimeur.
1742. (IV.) Pierre Valfray, Ecuyer, Seigneur de Salornay, Imprimeur du Roi, *maiſon des Halles de la Gren.*
1743. Cl. Cizeron, anc. Adjoint, Libraire de Mgr. l'Archevêque & du Clergé, *deſcente du Pont de pierre.*
1743. Alexis Molin, ancient Adjoint, *rue Merciere.*
1754. P. Bruyſet Ponthus, ancien Syndic, *rue S. Dominique.*
1754. (V.) Jean-Marie Barret, ancien Adjoint, *quai de Retz, maiſon Paradis.*
1755. (VI.) Louis Buiſſon, anc. Syndic, *rue Belle-Cordiere.*
1757. (VII.) Géofroy Regnault, anc. Adjoint, *quai S. Antoine,* reçu Libraire en 1743.
1758. (VIII.) Jean-Marie Bruyſet, ancien Adjoint, *rue Saint Dominique*, reçu Libraire en 1744.
1759. (IX.) Louis Cutty, *place de la Charité.*
1760. Claude-Marie Jacquenod, ADJOINT, *rue Merciere.*
1760. Antoine Periſſe, l'ainé, ADJOINT, *rue Merciere.*
1762. Etienne Ruſand, *grande rue Merciere.*
1765. (X.) Claude-André Faucheux, *quai des Céleſtins.*
1765. Honoré Viret, l'ainé.
1765. Antoine-Vincent-de-Paule Viret.
1766. (XI.) Jean-André Periſſe Duluc, ADJOINT, *rue Merciere*, reçu Libraire en 1760.
1767. Gabriel Regnault, fils, *rue Merciere.*
1768. Jean-Marie Bruyſet, fils ainé, *rue St. Dominique.*
1768. (XII.) Matthieu Chavance, ancien Adjoint, *rue Saint Dominique*, reçu Libraire en 1744.
1768. Louis Roſſet, *rue Merciere.*
1770. Plerre-Jacques Duplain, *rue de la Monnoie.*
1771. Joſeph Duplain, *rue Buiſſon.*
1771. Joſeph-Sulpice Grabit, *rue Merciere.*
1772. Pierre Vialon, fils, *rue Raiſin.*
1772. Jacques-Marie Mauteville, *rue Tupin.*

Veuves de Libraires.

Mme. la veuve d'Etienne Baritel, *rue St. Dominique.*
Mme. la veuve de Chriſtophe Reguilliat, *pl. de Louis-le Grand.*
Mme. la veuve de Jacques-Marie Beſſiat, *quai St. Antoine.*
Mme. la veuve de Pierre Duplain, *rue Merciere.*
Mme. la veuve de Placide Jacquenod, *rue Merciere,*

Digitized by Google

Libraires tolérés par ordre de la Cour, MESSIEURS

1749. Samuel de Tournes, } *rue St. Dominique.*
1759. Antoine de Tournes, }

Fondeurs de Caracteres d'Imprimerie, MESSIEURS

Louis de Lacolonge, *vis-à-vis des Religieuſes Carmélites.*
Pierre-Jean Marquet, *rue d'Auvergne.*
Morel & Petit, *rue Noire.*

IMPRIMEUR DU ROI.

L'Imprimeur du Roi eſt établi depuis long-temps pour imprimer les Edits du Roi, Ordonnances, Arrêts du Conſeil, Réglements, Baux de ſes Fermes, Arrêts des Cours ſupérieures, ſervant de Réglements, &c. Les Proviſions de la Charge d'Imprimeur du Roi dans cette Ville, du 18 Juin 1740, enrégiſtrées au Parlement, le 17 Juin 1741, portent défenſes à tous les autres Imprimeurs de contrefaire ces impreſſions, à peine de trois mille liv. d'amende, & de confiſcation des exemplaires. Cette Charge eſt depuis 1715 dans la Famille de celui qui l'exerce aujourd'hui, & on trouve chez lui tout ce qui a été imprimé en ce genre depuis cette époque. On peut auſſi s'y abonner pour ce qui paroît annuellement. Le prix de cet abonnement eſt de douze livres, & ſe paie d'avance.

IMPRIMEUR DU ROI.

M. Pierre Valfray, Ecuyer, Seigneur de Salornay, *maiſon des Halles de la Grenette.*

Digitized by Google

MAITRES ſeuls experts jurés Ecrivains, Arithméticiens & Teneurs de livres de la Ville & Fauxbourgs de Lyon, ſeuls vérificateurs des écritures, ſignatures, comptes, calculs, conteſtes en juſtice, anciennement établis, érigés en corps, communauté & jurande, par Lettres-Patentes de Sa Majeſté, du mois d'Avril 1734, enrégiſtrées au Parlement de Paris, & en la Sénéchauſſée de Lyon, les 18 Août & 9 Octobre de la même année.

MESSIEURS

Gaſpard Gautier le jeune, DOYEN & ancien Syndic, *place du Plâtre.*
Joſeph Gautier, ancien Syndic, *rue de l'Arbre-ſec.*
Aimé Paris, *place du College de Notre-Dame.*
Nicolas Landelle, *rue Mal-conſeil, vis-à-vis du Plâtre.*
Matthieu Borde, ancien Syndic, *rue de la Gerbe.*
Antoine Locart, ancien Secretaire, *Poulaillerie St. Nizier.*
Claude Jolivet, ancien Secretaire, *poulaillerie St. Nizier.*
Jean-Joſeph Boyer, *rue Neuve.*
Nicolas Thibault, *rue de Pierre-ſcize.*
Benoît Brillon, *rue Grôlée.*
François Sourdis, *rue Thomaſſin.*
Louis-Joſeph Dauriac, *rue Neuve.*
Pierre-Ant. Perſonnaz, anc. Syndic, *ſur le Pont, du côté du Ch.*
Antoine Grenier, ancien Secretaire, *rue de la Friperie.*
Antoine Bouchet, *rue du Bât-d'argent.*
Guillaume Picard, ancien Secretaire, *à côté de la Boucherie des Terreaux.*
Abraham Saignes, *grande rue Longue.*
Benoît Rozet, *rue du Beſſard.*
Dominique Blanc, *place du College de la Trinité.*
Auguſtin Cattini, ancien Syndic, *rue Luiſerne.*
Antoine Thibiere, ancien Syndic, *rue St. Pierre.*
Aimé Treille, *rue de l'Enfant qui paſſe.*
Antoine Gautier, fils, SYNDIC, *place du Plâtre.*
Germain Crozier, *rue de l'Arbre-ſec.*
Claude-François Guignot, *rue Dubois.*
François-Louis Galiſſet, ancien Secretaire & Tréſorier, *rue du Port-Charlet.*
Jean-François Changrin, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
Guillaume-François Nouvellet, *rue du Bât-d'argent.*
Melchior Rigottier, *rue St. Jean.*
Pierre Baudran, *rue Henri.*
Jean-François-Regis de Courteix, *place du Gouvernement.*
Pierre Guichard, *place du Change, près du Pont de pierre.*

Digitized by Google

Gaſpard Laurent Borde, *rue Chalamont.*
Jean-Barthel. Maillet, *gr. Cour de la maiſon Tolozan, r. Longue.*
Louis Bellon, *rue St. Jean.*
Joſeph Gabrion, *place de Roanne.*
Jacques Jouſſeaux, *rue St. Jean.*
Martin Boyeux, *rue St. Marcel.*
Jean Seimand, *grande rue de l'Hôpital.*
Gi on, *rue des Orfevres.*
Willars, *rue Dubois.*
Trabaud fils, *place St. Nizier.*
Pellin, *quai du Rhône.*
Louis-Joſeph Noël, *rue Buiſſon.*
François Dupleſſis, SECRETAIRE & TRESORIER, *quai Saint Clair, maiſon de M. Sain.*
Jacques Confland, *rue Royale.*
Henri-Bernard Bourceret, *rue de la Grenette.*
Claude-François Regad, *rue Dubois.*
François-Louis Pailleu, *rue Tramaſſac.*
Antoine Larochette, *rue Dubois.*

Veuves de Maîtres, Meſdames

Veuve Trabaud, *place de St. Nizier.*
Veuve Gertoux, *au Port-Charlet.*
Veuve Chorel, *rue Pizay.*
Veuve Dimey, *rue Merciere.*
Veuve Mejas, *à la Glaciere.*
Veuve Malbranche, *rue de l'Arſenal.*
Veuve Leger, *rue du Plat-d'argent.*

Clerc de la Communauté, Jean-François Brondel, *rue du Bât-d'argent.*

Expert en Vérifications & redreſſements de Comptes & Ecritures du Commerce, & pour la direction & conduite d'une Liquidation quelconque, tant par Correſpondance qu'autrement,

M. Jean-Matthieu Coſme, *rue Pizay, dans la maiſon de M. Michel-Aimé Bertrand.*

M. Joſeph-René Ruelle, Maître d'Arithmétique, Changes & Arbitrages, & Teneur de Livres, *rue du Puits-Gaillot, maiſon de M. Allier.*

MAITRES

Digitized by Google

MAITRES DE MATHEMATIQUES.

CES Maîtres ne forment point un Corps dans la Ville, cependant l'intérêt public & le leur exigeoient qu'on en publiât la liſte, de même qu'on l'a fait dans *le Tableau de Paris*. Pour éviter toute diſtinction dans les rangs, on a ſuivi exactement l'ordre des années.

MAITRES DE MATHÉMATIQUES, *Meſſieurs*

1747. M. Tapis, Maître d'Arithmétique, Changes étrangers, Arbitrages, & tous autres calculs de Commerce de Finance, Algebre & Géométrie, *rue de l'Arbre-ſec.*

1747. Maſſin, *rue de la Bouteille.*

1759. Burel, *vis-à-vis de la Déſerte.*
Faure, *rue Lanterne.*

1760. Savin, *place des Cordeliers.*

1764. Fillaſſier, *rue du Bât-d'argent.*

1766. Marchand, *rue Lanterne.*

1768. Jean-André Leautard, *place des Terreaux*, *maiſon Lacroix.* Il enſeigne principalement, outre la Géométrie élémentaire & pratique, l'Arpentage, l'Hiſtoire ancienne & moderne, & le Blaſon.

1769. M. Barbier, ancien Profeſſeur de Mathématiques aux Ecoles d'Artillerie, & Ingénieur Géographe, enſeigne l'Arithmétique, l'Algebre, la Géométrie élémentaire, compoſée & tranſcendante; la Méchanique, l'Hydroſtatique & l'Hydraulique, la Fortification, l'Attaque & la Défenſe des places, la Géographie, le Lavis des Plans & des Cartes.

Géométrie-pratique, l'Art de l'Architecture, & de lever les Plans, la Trigonométrie, l'Arpentage, la Méchanique, la Gnomonique ou deſcription des Cadrans ſolaires & des Méridiennes, &c.

1756. M. Terrier, Architecte, *à l'ancien Gouvernement.*

Conſtructeurs d'Inſtruments de Phyſique & d'Optique.

M. Caſtelnovo, démonſtrateur en Phyſique expérimentale, fait des Lunettes pour toutes ſortes de vues, *au troiſieme étage de la maiſon de M. Mongirod, avocat, rue Tramaſſac.*

M. Pigeon, *à l'Hôtel de Chevrieres, place St. Jean.*

Facteur d'Orgues.

M. Charron, *au Couvent des Cordeliers de S. Bonaventure.* Il enſeigne auſſi à toucher de l'Orgue & du Claveſſin.

MAITRES ET MAITRESSES D'ECOLE & de Penſion.

LES Maîtres & les Maîtreſſes d'Ecole de Lyon ne formoient originairement qu'un Corps avec les Maîtres Ecrivains ; ils ſubſiſtoient ſous l'autorité de M. l'Archevêque, & n'avoient d'autres Statuts qu'un Réglement fait en *1676* par un Vicaire Général, chargé de la direction des petites Ecoles.

Les Maîtres Ecrivains obtinrent en 1734 des Lettres-Patentes qui en ont formé une Communauté particuliere. Les Maîtres d'Ecole rédigerent alors de nouveaux Statuts, qui furent approuvés par Monſeigneur l'Archevêque, le 29 Juillet 1737, & homologués par le Conſulat, le 25 Octobre de la même année, & confirmés enfin par des Lettres-Patentes, du 3 Mai 1750, enrégiſtrées au Parlement de Paris, le 14 Juil. 1752. Suivant ces Réglements le nombre des Maîtres eſt fixé à cinquante, de même que celui des Maîtreſſes. Ils doivent avoir chacun leur diſtrict, & ils ont le droit excluſif de tenir des Ecoles publiques de Lecture, Ecriture, Arithmétique, Langues & Belles-Lettres, dans la ville, les fauxbourgs & banlieue de Lyon.

DIRECTEUR GENERAL,

Monſeigneur l'Evêque d'Egé.

MAITRES D'ECOLE.

MESSIEURS

1736. Edme Bourcier, DOYEN, SYNDIC, *rue Dubois.*
1740. Joſeph de Bar, Prêtre, ancien Syndic, TRESORIER, *rue Confort.*
1745. Jean-Louis Morel, *rue du Bât-d'argent.*
1745. André Rome, ancien Syndic, *pl. du College de N. D.*
1745. Jean Ronchet, Prêtre, ancien Syndic, *rue du Bœuf.*
1746. Joſeph Henri, ancien Syndic, *rue de l'Arbre-ſec.*
1747. Cyr Buridon, SYNDIC, *rue Port-Charlet.*
1749. J. M. Bourdelin, Prêtre, Viſiteur, SYNDIC, *au Change.*
1749. Jean-Bonnet Bondin, ancien Syndic, *port Chalament.*
1750. Charles Milloz, ancien Syndic, *pl. de Louis-le-Grand.*
1750. Joſeph-Ant. Maboux, anc. Syndic, *rue des Générales.*
1753. Pierre-Philippe Nicolas Ducret, *rue Merciere.*
1753. Matthieu Paſſinge, Prêtre, *à ſaint Juſt.*
1753. Benoît-Louis Chazot, *rue des Auguſtins.*
1754. André Chartron, *à la Croix-rouſſe.*

Digitized by Google

1755. Claude Dena, ancien Syndic, *rue de la Pêcherie.*
1756. Joſeph-Raphaël Juge, *rue Bouteille.*
1757. Jean-Michel Moret, *rue du Bœuf.*
1759. Chriſtophe Peirieux, *rue Tramaſſac.*
1759. Pierre-Jacques Maurin, anc. Secret. & ancien Syndic, *rue de la Limace.*
1761. Nicolas Bermond, *rue Saint George.*
1762. Iſaac Maintignieux, Prêtre, *à St. Juſt, rue de Trion.*
1762. Paulin Merlier, *rue du Puits du ſel.*
1762. Pierre Burel, *à la Guillotiere.*
1763. Louis Boccard, SYNDIC, *rue Buiſſon.*
1763. Jean-Louis Berlié, Prêtre, *rue du Puits-pelu, maiſon de l'Oie.*
1763. Benoît Rozet, *rue du Beſsard.*
1763. Simon Verbonzat, *place ſaint Michel.*
1764. Joſeph Ferrand, *rue Thomaſſin.*
1764. André Tocanier, *rue de la Saônerie.*
1766. Jean-Pierre Viviand, *rue Raiſin.*
1766. Guillaume-Philibert Perraut, Prêtre, *rue Tupin.*
1766. Pierre Roland Savarin, SECRETAIRE, *rue du Plat-d'arg.*
1766. Gaſpard Chazotte, *rue des quatre Chapeaux.*
1766. Jean-André Rome, *rue des Feuillants.*
1768. Jean-Pierre Moëne, *place Neuve des Carmes.*
1768. Chriſtophe Faure, *rue de la Barre.*
1769. Jean-Baptiſte Jacod, *grande rue de l'Hôpital.*
1770. François-Claude Milet, *rue Romarin.*
1770. François Duret, *à la Croix-rouſſe.*
1771. Jean-Antoine André, *rue Mulet.*
1771. Jean-Pierre Claret, *à la grande Côte.*
1771. Joſeph la Ville, *rue Grôlée.*
1771. Antoine Blanc, *rue Clermont.*
1771. Claude-Antoine Chevaſſus, *rue de la Gerbe.*
1772. Jean-Nicolas Moëne, *rue Lanterne.*
1773. Pierre Lecuria, *rue de la Fripperie.*
1773. Joſeph-Marie-Benoît Lomberdin, *rue de la Juiverie.*
1773. Joſeph Fontaine, *rue Longue.*
1773. André Vial, *rue Ecorche-bœuf.*

MAITRESSES D'ECOLE ET DE PENSION.

MESDAMES

1727. Jeanne Courbiere, *rue de la Plume.*
1739. Claudine Blanc, *rue de la Vieille Monnoie.*
1742. Michelle Deplante, *rue du Concert.*
1742. Jeanne Meriat, *rue de la Pêcherie.*

Digitized by Google

1749. Benoîte Villarme, veuve Chazot, *rue Bourg-chanin.*
1749. Marie Fayole, *au Plâtre.*
1749. Marie Niollet, *place de Louis-le-Grand.*
1750. Jeanne-Marie Labbé, *place des Cordeliers.*
1750. Jeanne-Marie Savarin, *rue Grôlée.*
1750. Charlotte Pinet, *rue de la Poulaillerie de St. Nizier.*
1750. Marie Berthelet, *rue ſaint Jean.*
1753. Jeanne-Marie Myer, dite Saigne, *rue de l'Arbre-ſec.*
1753. Catherine Jouteur, *rue Puits du ſel.*
1754. Anne Faurin, *à ſaint Juſt.*
1754. Catherine Lafarge, *à St. Irenée.*
1756. Magdelaine Guichard, *rue S. Pierre-le-vieux.*
1756. Fleurie Giraud, *rue Bonneveau.*
1757. Andr. Jourdan, femme Viffreyd, *montée des Carmelites.*
1757. Jeanne Brillon, *rue de la Palme.*
1760. Jacq. Moene, veuve Robert, *r. de la Boucher. de S. Paul.*
1760. Reine Collet, *rue baſſe Grenette.*
1760. Antoinette Lavallée, *rue Raiſin.*
1762. Marguerite Gauchon, *rue St. George.*
1762. Catherine Grenier, *rue des Frippiers.*
1762. Marguerite Marion, *rue Peyrollerie.*
1763. Jacqueme Lafaverge, *place St. Claude.*
1763. Etiennette Raveu, *rue St. Jean.*
1763. Charlotte George, *place Neuve.*
1764. Catherine Micard, femme Heraud, *grande rue de l'Hôp.*
1764. Eliſabeth Pavier, *à la Croix-rouſſe.*
1765. Claudine Roviol, *rue Henri.*
1765. Marie Cuſin, veuve Journod, *à Ainai.*
1766. Marguerite Hennequin, femme Charrin, *q. des Céleſtins.*
1766. Marie Poncet, veuve Troyat, *grande rue Merciere.*
1767. Claudine Barrot, *petite rue Longue.*
1767. Jeanne Monchaud, *rue de la Cage.*
1767. Jeanne-Françoiſe Dubois, *place Neuve des Carmes.*
1768. Marie Cadot, *rue Confort.*
1768. Etiennette Reverdi, *rue Lainerie.*
1768. Antoinette Monet, Veuve Choſſon, *à la Croix-Rouſſe.*
1769 Anne-Marg. Girodier, femme Genon, *Quai des Auguſt.*
1769. Antoinette Pevinet, *Place de l'Herberie.*
1770. Catherine du Bois, *rue des deux Angles.*
1770. Anne Valentin-Decuillon, *à la Grande rue.*
1771. Magdelaine Beſſon, *place des Terreaux.*
1771. Jeanne Ronay, *rue Tupin.*
Marie Deſaigau, *rue Gentil.*
Veuve Gachet, tolérée par la Commun. *à la Croix-rouſſe.*
1773. Marie-Thereſe Alard, femme Payet, *à la Guillotiere.*
Clerc de la Communauté, Laurent du Peron, *rue Neuve, maiſon des Freres Bonnet.*

MAITRES DE LANGUES.

Maître de Langues Françoiſe & Italienne, M. Grandon, *rue Haute-Grenette.*

Maître de Langues Françoiſe, Eſpagnole & Italienne, M. Lait, *chez la Veuve Palais, rue de l'Arbre-ſec*, ou *au Café de Madame Lorget, place des Terreaux.*

Maître de Langues Italienne & Françoiſe, M. Alexandre, *chez le Sr. Rey, rue Luizerne, dans l'allée de traverſe à la rue Lanterne.*

Maître de Langue Angloiſe, M. Lellis, *chez la Veuve Ferrel, Port du Sablet.*

Maître de Langues Françoiſe & Allemande, M. Schmidt, *maiſon Desfours, petite rue Merciere.*

Maître de Langues Italienne, Angloiſe, Françoiſe & Eſpagnole, M. Borzacchini, natif de Sienne en Toſcane, *place de l'Herberie, allée entre le Chapelier & le Pelletier, vis-à-vis de la maiſon de M. Parent, au troiſieme étage.*

Maître de Langues Françoiſe, Italienne & Angloiſe, M. Bénéch,* *chez le ſieur Maneſſon, Hôtel d'Angleterre, rue du Puits-Gaillot, à côté de la Comédie.*

Maître de Langues Françoiſe & Allemande, M. de la Tenna, *chez Mme. Palais, rue de l'Arbre-ſec.*

MAITRES DE MUSIQUE.

M. Bifferi enſeigne la muſique vocale & à jouer du Claveſſin, *place des Carmes.*

M. Hennequin, *rue de Flandres, près du pont de St. Vincent, chez le ſieur Angelot*, enſeigne à jouer du Tympanon.

M. Foiſſes, *chez le ſieur Muret, Courier de Rome, rue St. Jean*, enſeigne à jouer de la Harpe.

M. Surdel enſeigne à jouer de la Vielle, *place Grenouille.*

Mlle. Sambat enſeigne la Muſique vocale & le goût du Chant, & à jouer du Pardeſſus de Viole, *rue Lanterne, maiſon de M. Pignot.*

M. Louvet, Maître Luthier & Maître de Vielle, fait & raccommode toutes ſortes d'Inſtruments de Muſique. *Il demeure au premier étage d'une maiſon ſituée rue Merciere, près de la rue Thomaſſin.*

---

* Auteur de la Traduction Françoiſe des quatre *Sapho.*

Digitized by Google

BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES.

LE BUREAU GENERAL *eſt dans la rue St. Dominique.*

DIRECTEUR, M. Tabareau, *à l'Hôtel des Poſtes, rue ſaint Dominique.*

CONTRÔLEUR, M. Renoir, *même Hôtel.*

DÉPART ET ARRIVÉE DES COURIERS, & heures auxquelles les Lettres doivent être jetées dans la Boîte du Bureau général.

DÉPART.

Paris, & les Villes au-delà ; ſavoir, par le Bourbonnois, mardi, jeudi, ſamedi, à midi.

Par la Bourgogne, lundi, mercredi, vendredi, à onze heures du matin.

Route du Bourbonnois, Nivernois, Auvergne, Berry, &c. mardi, jeudi, ſamedi, avant onze heures du matin.

Route de Bourgogne, Franche-Comté, Alſace, &c. lundi, mercredi & vendredi, avant onze heures du matin.

Route du Bas-Dauphiné, Provence, Vivarais, Languedoc, Gaſcogne, Béarn, Rouſſillon & Catalogne, mardi, vendredi, & dimanche, avant onze heures du matin.

Tout le Forez, mardi, vendredi & dimanche, avant onze heures du matin.

Grenoble & le haut Dauphiné, mardi, vendredi & dimanche, avant onze heures du matin.

Geneve, Milan & la Suiſſe, mardi, mercredi, vendredi, & dimanche, avant neuf heures du matin.

Savoie & Piémont, mardi & vendredi, avant onze heures du matin.

Gênes, la Toſcane, Rome, Naples & Sicile, le vendredi avant onze heures du matin.

Le Public eſt prié de vouloir bien faire attention qu'on a indiqué ici le dernier moment où l'on peut ſe charger de ſes lettres ; que ſi tout le monde les préſentoit à la derniere heure, il y auroit une impoſſibilité phyſique de les expédier le jour même : on invite tous ceux qui pourront les envoyer la veille à avoir cette complaiſance.

On a cru, pour éviter toute conteſtation ſur la fixation des heures, ne devoir s'en rapporter qu'à l'horloge du Bureau qui ſera réglée par un horloger.

Digitized by Google

ARRIVÉE.

Paris, tous les jours, excepté le mercredi.
Route du Bourbonnois, mardi, vendredi & dimanche.
Route de Bourgogne & d'Allemagne, lundi, jeudi & ſamedi.
Route de Provence & Languedoc, idem.
Le Forez, idem.
Grenoble & le haut Dauphiné, mardi, jeudi & ſamedi.
Le Bugey & la Suiſſe, mardi, jeudi, ſamedi & dimanche.
La Lombardie & les Provinces au delà, jeudi & Dimanche.
Rome, *Naples*, *Sicile*, *la Toſcane & Gênes*, le lundi.

On ne ſauroit fixer les heures, elles dépendent du temps & des ſaiſons; mais ordinairement les Couriers arrivent dans la matinée.

Affranchiſſement.

Les Lettres pour l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, doivent être affranchies juſqu'à Paris; celles pour la haute Allemagne, la Catalogne, la Savoie, le Piémont, la Toſcane & les autres villes d'Italie, (à l'exception de Gênes, Lucques, les Etats de ces deux Républiques, Rome & l'Etat Eccléſiaſtique, & les Royaumes de Naples & de Sicile,) doivent être affranchies juſqu'à la frontiere; ſinon elles ſeront envoyées en rebut au Bureau général, à Paris. On eſt libre d'affranchir ou non pour la Suiſſe, comme pour les armées du Roi.

Nota. La haute Allemagne comprend les Villes d'Ausbourg, Canſtat, Kell, Ulm, Rinhauſen, Francfort-ſur-le-Mein & Nuremberg, l'Archevêché de Mayence, les Evêchés de Spire & de Worms, Manheim & tout le Palatinat du Rhin, Vienne en Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Tirol, les Evêchés de Trente & de Brixen, la Boheme, la Moravie, la Hongrie, l'Eſclavonie, la Tranſilvanie & la Siléſie Autrichienne, Munich, l'Archevêché de Saltzbourg, les Evêchés de Freyſingen, de Ratisbonne, de Paſſau & toute la Baviere, le Duché de Wirtemberg, le Marquiſat de Baden, Fribourg en Brisgaw & toute la Souabe, les Evêchés de Bamberg, de Wurtzbourg & d'Aichtet, le Margraviat de Bareith, le Marquiſat d'Anſpach, Altorff, Mulhauſen en Thuringe, Erfurt, Hanau, Darmſtat, Wetzlaer & toute la Franconie & la Wétéravie.

AVIS AU PUBLIC.

L'Adminiſtration des Poſtes s'étant entendue avec le Bureau de Milan; pour procurer par cette voie, la plus directe de toutes, un libre cours aux Lettres de France pour l'Etat Vénitien, le Commerce ne ſera plus dans l'obligation d'adreſſer ces ſortes de Lettres ſous couvert, à Geneve, Milan ou Turin.

Digitized by Google

Le Bureau des Poſtes les acheminera à Milan deux fois la ſemaine, pour profiter des deux expéditions que Milan fait à Veniſe.

☞ Il conviendra de payer le port des lettres & paquets qu'on adreſſera à MM. les Majors & Procureurs, parce qu'ils font difficulté de les recevoir non affranchis, & qu'ils reſtent perdus pour les Particuliers.

On ne doit mettre ni or, ni argent, ni aucuns effets précieux dans les lettres ſans les conſigner à découvert; on n'en peut répondre autrement.

Avis.

On ne pourra entrer dans les Bureaux d'Arrivée & de Départ. Le Directeur & le Contrôleur auront attention que l'un d'eux ſoit toujours en état de répondre aux différentes demandes du Public, depuis huit heures du matin juſqu'à onze heures, & depuis midi juſqu'à deux heures, leur préſence ayant été jugée néceſſaire dans les Bureaux depuis onze heures juſqu'à midi. On s'adreſſera au portier, lorſqu'on deſirera de parler à l'un ou à l'autre.

On ne délivrera aucune Lettre au Bureau ni dans l'Hôtel, aux habitants de la ville, le Commerce l'ayant ainſi demandé, afin qu'il ne puiſſe y avoir de préférence.

Les Lettres à la Poſte reſtante ſeront diſtribuées dans un Bureau particulier, depuis 8 heures juſqu'à midi, & depuis 2 h. du ſoir juſqu'à 5, excepté les Dimanches & fêtes après midi.

Les articles d'argent ſeront payés & reçus aux mêmes heures que ci-deſſus.

Les affranchiſſements ſeront reçus tous les jours, depuis ſept heures juſqu'à onze heures du matin, & les lundi, jeudi & ſamedi ſeulement, depuis trois heures du ſoir juſqu'à ſix en hiver, & juſqu'à ſept en été.

On ne recevra aucun paquet de marchandiſes pour l'Italie, le vendredi: le commis chargé de cette expédition ſe tiendra dans ſon Bureau, le jeudi juſqu'à ſept heures.

A la porte de chaque Bureau ſera placé l'avis particulier qui le concerne. Le Public eſt ſupplié de vouloir bien ne pas inſiſter ſur l'infraction des Regles qu'on n'a établies que pour le mieux ſervir.

Il paroît un Imprimé, qui a pour titre: *Départ & Arrivée des Couriers du Bureau des Poſtes de Lyon, année 1772.* Cet Imprimé eſt rempli de fautes & n'a jamais été avoué par la Direction. On prie MM. les Négociants de n'y avoir aucune confiance.

Boîtes pour les Lettres.

Il y a dans la Ville cinq Boîtes, où l'on va tous les jours lever les Lettres à ſept heures du matin; en ſorte qu'elles doivent

Digitized by Google

vent y être jetées dès la veille, faute de quoi elles demeureroient pour l'ordinaire ſuivant.

L'une eſt à la Pl. de Louis-le-Gr. chez le Sr. Mauroux, Vitrier.

L'autre, à l'Hôtel de Chevrieres, place de S. Jean.

La troiſieme, à l'entrée de la rue Neuve, du côté de la Place de la Fromagerie, chez le Sr. Simon, Vitrier.

La 4e. à l'Hôtel de la Comédie, du côté de la rue Puits-Gaillot.

Et la cinquieme, rue de Flandres, au coin de la Douane, chez la veuve Bazilac.

Il y a auſſi à la Pêcherie, une Boîte pour les Lettres deſtinées pour Trevoux & la Dombes : elles doivent y être jetées les Dimanches, Mercredis & Vendredis, avant onze heures.

BOÎTES des déclarations des logements fournis à prix d'argent, dans les Hôtelleries, Auberges & maiſons particulieres, à l'arrivée des Etrangers.

L'une, *place Confort, à l'entrée de la rue S. Dominique.*

L'autre, *place de la Fromagerie, à l'entrée de la rue Neuve.*

BUREAU DE LA POSTE AUX CHEVAUX.

Ce Bureau eſt établi *rue Vaubecour, dans la grande Cour de l'Abbaye d'Ainai.*

Maître de la Poſte aux Chevaux, M. Cler.

On trouve en tout temps des Voitures de renvoi pour Paris, Marſeille, &c. de même que des Cabriolets & Chaiſes, à louer pour les environs de Lyon.

BUREAU GENERAL DES DILIGENCES, COCHES, Carroſſes & Meſſageries de Lyon à Paris, par l'une & l'autre route, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bourbonnois, Auvergne, Limouſin, Dauphiné, Bugey & Geneve, route & retour, ainſi que leurs Communications & Correſpondances. Au port Neuville.

DILIGENCES *pour Paris.*

LEs Diligences d'eau de Lyon pour Châlons, partent régulierement de deux jours l'un, & arrivent à Châlons en deux jours en hiver, & en un jour & demi en été. Elles paſſent par Neuville, Trevoux, Riotiers, Montmerle, Thoiſſey Mâcon & Tournus. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, il part une Diligence par terre, à reſſorts & à dix places, qui fait la route pour Paris en quatre jours en hiver, & en trois jours & demi en été, en paſſant par Chagny, Ivry,

Digitized by Google

Arnay-le-Duc, Saulieu, Rouvray, Cuſſy-les-Forges, Lucy-le-Bois, Vermanton, Auxerre, Joigny, Sens, Pont-ſur-Yonne, Villeneuve-la-Guiare, Moret, Fontainebleau, Chailly & Eſſonne, de ſorte, que les Voyageurs partis de Lyon, arrivent en hiver, le 6e. jour à Paris, & en été, le 5e.

Nota. Lorſque la Saône n'eſt pas navigable, les Diligences partent de Lyon, & arrivent directement par terre.

COCHES *pour Paris.*

Les Coches d'eau de Lyon pour Châlons, Bourgogne & route, partent de Lyon réguliérement deux fois la ſemaine, ſavoir : les Lundis & les Jeudis, ſans aucune interruption, & ſuivent la même route que celle des Diligences d'eau ; ils la font en deux jours & demi en montant de Lyon à Châlons, & en deux jours en deſcendant ; ils arrivent à Lyon les Lundis & les Vendredis. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, les Marchandiſes ſont chargées ſur des Guimbardes, qui les conduiſent directement à Paris, dans toutes les ſaiſons, en huit jours ; de ſorte que les Marchandiſes & autres effets ſont rendus préciſément en onze jours de Lyon à Paris, & en dix de Paris à Lyon. Ces Guimbardes ſuivent la même route que la Diligence.

CARROSSES pour Paris, par le Bourbonnois.

Les Carroſſes de Lyon à Paris, paſſant par la Province du Bourbonnois, partent réguliérement de Lyon le Dimanche de chaque ſemaine, & font la route en dix jours, en toutes ſaiſons ; ils paſſent par Tarare, S. Symphorien, Roanne, la Pacaudiere, la Paliſſe, Moulins, S. Pierre le Moutier, Nevers, la Charité, Pouilly, Coſne, Neuvy, Briarre, Nogent-ſur-Verniſſon, Montargis, Nemours, Fontainebleau, Chailly, Eſſonne & Villejuif.

CARROSSES pour Grenoble.

Les Carroſſes pour Grenoble partent de Lyon les Lundi & Jeudi de chaque ſemaine, & font la route en deux jours en toutes ſaiſons, en paſſant par St. Laurent-de-Mûre, la Verpilliere, Champier, Rive & Moirans.

CARROSSES pour Geneve.

Les Carroſſes pour Geneve partent de Lyon le Vendredi de chaque ſemaine, & font la route en trois jours, en paſſant par Montluel, Ambournay, Nantua, Châtillon-de-Michaille, Colonge, St. Genis & Merin.

Digitized by Google

CARROSSES pour Belley.

Les Carroſſes pour Belley partent de Lyon le Vendredi de chaque ſemaine, & font la route en deux jours, en paſſant par Montluel, Meximieux, Ambérieux & Rouſſillon.

COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES.

CARROSSES de Châlons pour Dijon.

A l'arrivée de chaque Diligence d'eau à Châlons, il en part une de terre pour Dijon, qui fait la route en un jour, paſſant par Chagny, Beaune & Nuits.

CARROSSES de Dijon pour Paris.

Les Carroſſes de Dijon pour Paris, partent de Dijon, en hiver comme en été, les Mardis & Vendredis de chaque ſemaine, font la route en ſept jours en hiver, & en ſix en été. Le premier paſſe par l'Auxerrois, & le ſecond par la Champagne.

CARROSSES de Dijon pour Beſançon.

Les Carroſſes de Dijon pour Beſançon partent les Dimanches & Jeudis en été, & les Lundis & Vendredis en hiver. Ils paſſent par Auxonne & Dôle, & font la route en deux jours en toutes ſaiſons.

CARROSSES de Mâcon à Bourg.

Le Carroſſe de Mâcon pour Bourg, en correſpondant avec une des Diligences de Lyon par eau, part indiſtinctement de Mâcon, tous les quatre jours, & fait la route dans un jour, en hiver, & dans la matinée, en été.

CARROSSES de Roanne pour Clermont.

Le Carroſſes de Roanne pour Clermont, communiquent avec ceux de Lyon par le Bourbonnois, en partent dans toutes les ſaiſons, le Mardi de chaque ſemaine, & font la route en trois jours en hiver, & en deux jours en été, paſſant par St. Juſt, Thiers, & le Pont du Château.

CARROSSES de Clermont pour Limoges.

Les Carroſſes de Clermont pour Limoges, communiquent avec ceux de Lyon & de Roanne, & partent de Clermont le jeudi, & font la route en quatre jours & demi, en paſſant par Pontgibeau, Saint-Avis, la Villetene, Aubuſſon, Saint-Hilaire, Bourganeuf, Sauvia & la Rive.

Digitized by Google

ROUTE DE LA DILIGENCE DE LYON A PARIS.

Petites Journées.
Montmerle, *dînée.*
Mâcon, *couchée.*
Tournus, *dînée.*
Châlons, *couchée.*
Yvri, *dînée.*
Saulieu, *couchée.*
Lucy-le-Bois, *dîn.*
Auxerre, *couchée.*
Joigny, *dînée.*
Villen.la-Guerre, *c.*
Chailly, *dînée.*
Paris, *couchée.*
Grandes Journées.
Montmerle, *dînée.*
Tournus, *couchée* *
Châlons, *dînée.*
Arnay-le-Duc, *c.*
Rouvray, *dînée.*
Vermanton, *couc.*
Joigny, *dînée.*
Pons, *couchée.*
Chailly, *dînée.*
Paris, *couchée.*

* On ne passe plus la nuit sur la riviere comme on le faisoit anciennement.

NOMS DES DIRECTEURS ET CONTROLEURS, dans les différentes Villes, MM.

LYON, Cinier, *Directeur*, *Port Neuville.*
PARIS, Delavaux, *Direct.* *à l'Hôtel de la Vieuville*, *Port St. Paul.*
MACON, Ducros, *Contrôl.*
TOURNUS, Thurot, *Contrôl.*
CHALONS, Rouget, *Direct.*
AUXERRE, Lagrange, *Dir.*
SENS, La Roche, *Contr.*
BEAUNE, Dion, *Contrôl.*
DIJON, Gauthier, *Direct.*
TROYES, Haillot, *Contrôl.*
AUXONNE, Serguet, *Direct.*
DOLE, Moreau, *Contr.*
BESANÇON, Lombard, *Dir.*
ROANNE, Merle, *Contr.*
LA PALISSE, De Freminville, *Contrôleur.*
MOULINS, Gasque, *Direct.*
NEVERS, Caffary, *Contr.*
MONTARGIS, Segault, *Contrôl.*
ST. JUST, - - - - *Contr.*
THIERS, Gonin Faure, *Contrôleur.*
CLERMONT, Blanchart, *Directeur.*
LIMOGES, Brachet, *Direct.*
GRENOBLE, Treillard, *Direc.*
COLONGE, Fabry, *Contr.*
GENEVE, Leon. Bourdillon, *Directeur.*
BELLEY, Charcot, *Direct.*
BOURG, Brechet, *Direct.*

Digitized by Google

BUREAU GENERAL DES COCHES ET DILIGENCES du Rhône, & Meſſageries de Provence, quai St. Antoine, dans la maiſon du Chameau.

DILIGENCES D'EAU, SUR LE BAS-RHONE.

LE Privilege des Coches & Diligences du Rhône, ayant été accordé par Sa Majeſté à M. le Duc de Treme, pour en jouir pendant trente années, à commencer du premier Janvier 1761, les Ceſſionnaires dudit Privilege firent partir leur premiere Diligence de Lyon pour Avignon, le Vendredi, deuxieme dudit mois de Janvier, & ſucceſſivement, les Lundi & Vendredi de chaque ſemaine, à ſept heures du matin en hiver, & les Coches les Mercredi & Samedi à midi.

Ils expédient une Diligence de plus en été, le Mercredi, lorſque le ſervice l'exige, & un Coche le Jeudi.

Leſdites Voitures partent en été, ſavoir, les Diligences à cinq heures du Matin, & les Coches à la même heure qu'en hiver.

Il y a deux chambres très-propres, qui ſont deſtinées l'une pour les Voyageurs qui vont de Lyon au St. Eſprit & à Avignon, & l'autre pour ceux qui ne vont pas ſi loin, & qui s'embarquent dans la route.

Les Diligences, qui ſont principalement deſtinées pour les Voyageurs, & dans leſquelles on n'embarque que les hardes, ſe rendent de Lyon à Avignon en deux jours & demi en hiver, & dans l'été en deux jours, à moins que le temps ne ſoit abſolument contraire.

On ne charge des Marchandiſes dans les Diligences qu'à la montée, & elles ſont uniquement deſtinées à la deſcente pour les Voyageurs, les vieilles hardes & les autres articles qui ne ſont point ſujets aux droits.

Les hardes des Voyageurs doivent être portées, la veille du départ, pour être reconnues & peſées au Bureau des Coches & Diligences, qui eſt ouvert juſqu'à huit heures du ſoir en été, & juſqu'à ſept en hiver.

Les Marchandiſes remiſes à Marſeille, ſont rendues en quatorze ou quinze jours en été, & en dix-ſept ou dix-huit en hiver.

COCHES D'EAU, SUR LE BAS-RHONE.

Les Coches du Rhône partent de Lyon deux fois la ſemaine: ſavoir, le *Mercredi* & le *Samedi* à midi. Il y a ſouvent un troiſieme départ, ſavoir; le *Jeudi* à la même heure.

Digitized by Google

Il y a une chambre commune pour tous les Voyageurs, & une pour les Marchandiſes.

Les Coches arrivent le troiſieme jour à Avignon, en hiver, & en deux jours & demi en été ; & ils montent à Lyon en onze ou douze jours en été.

Ils deſcendent en quatre jours, au plus tard en tous temps, & montent en treize ou quatorze jours en hiver, *hors de contre-temps, comme débordements de Rivieres, glaces, &c.*

Les Marchandiſes deſtinées pour Marſeille ſont chargées ſur des charrettes à Avignon, à l'arrivée de chaque Coche, & peuvent être rendues de Lyon à Marſeille en ſix jours en été, & en ſept ou huit en hiver. On ſe charge auſſi des Marchandiſes pour Montpellier, Nîmes, &c.

On charge ſur les Coches à la montée, les Marchandiſes qui viennent par mer de Marſeille à Arles, celles qui viennent de Beaucaire, de Montpellier, les huiles de Taraſcon, &c.

Les Coches deſcendent en droiture de Lyon à Beaucaire, dans le temps de la Foire, & même en tout temps, ainſi qu'à Taraſcon & à Arles, toutes les fois qu'il y a des Marchandiſes à charger dans ces Villes-là, d'où les Coches montent en droiture juſqu'à Lyon, ſans être renverſés dans d'autres voitures à Avignon ou ailleurs.

On ſe charge de la voiture des marchandiſes en droiture d'Aix, Marſeille, &c. juſqu'à Paris & juſqu'à Geneve, tant par leſdits Coches que par leſdites Diligences, étant remiſes à l'arrivée à Lyon, aux Coches & Diligences de Paris & de Geneve.

MESSAGERIES, FOURGONS, GUIMBARDES, & autres Voitures de Lyon à Avignon, Aix, Marſeille, Nîmes, Montpellier, & autres Villes de Provence & Languedoc, même Bureau.

LES Carroſſes partent de Lyon deux fois la ſemaine : ſavoir, le *Mercredi & le Samedi, à cinq heures préciſes du matin*, & ne mettent que quatre jours & demi de Lyon à Avignon, & de même au retour. *Les hardes des Voyageurs, ainſi que les marchandiſes, doivent être portées, la veille des départs, au bureau, où on les reçoit juſqu'à cinq heures du ſoir.*

Leſdits Carroſſes arrivent à Lyon le Mercredi & le Samedi dans la matinée, pour l'ordinaire.

Les autres Carroſſes pour Marſeille & Montpellier partent d'Avignon le Lundi & le Jeudi, & de Marſeille & de Montpellier pour Avignon, le Dimanche & le Jeudi ; ils mettent deux jours dans cette route.

Digitized by Google

De cette façon, les perſonnes, de même que les marchandiſes, ſont rendues par leſdits Carroſſes de Lyon à Marſeille & à Montpellier, comme de Marſeille & de Montpellier à Lyon, *le ſeptieme jour*, ſauf les retards cauſés par des cas extraordinaires, comme des rivieres débordées à traverſer, &c.

Leſdits Carroſſes ont quatre places; on n'a rien épargné pour les rendre propres & commodes. Ils ſont ſuſpendus en berlines, ce qui les rend extrêmement doux. Ceux de Lyon correſpondent avec ceux qui ſont établis d'Avignon à Marſeille, & d'Avignon à Montpellier. Les uns partent régulièrement le lendemain de l'arrivée des autres; de ſorte que les Voyageurs qui vont de Lyon à Marſeille & à Montpellier, ou de Marſeille & de Montpellier à Lyon, ſont aſſurés de continuer leur route ſans interruption, comme s'ils ne changeoient point de Voiturier. Il en eſt de même des ballots & paquets qui ſont remis auxdits Carroſſes.

De Montpellier il part tous les Mercredis & les Samedis un Carroſſe pour Toulouſe, qui s'y rend en quatre jours & demi, & part de Toulouſe pour Montpellier, les Vendredis & Mardis à midi. Ce Carroſſe, en paſſant à Narbonne, en trouve un qui part pour Perpignan, les Lundis & Jeudis; & de Perpignan pour Narbonne, les Mardis & Vendredis.

Les Directeurs des Meſſageries à Aix & à Montpellier, ont ſoin de faire parvenir exactement à leurs deſtinations les paquets & ballots venant de Lyon pour les autres villes de Provence & de Languedoc, & pour les Provinces voiſines.

Le Fermier des Diligences de Provence & Languedoc, vient d'établir un Fourgon de communication d'Aix à Toulon, & retour, dont les prix ſont les mêmes que ceux des Rouliers. Ce Fourgon a commencé à partir, le 2 Décembre 1765. Il alla dîner à Roquevaire, coucher à Cuge, le lendemain dîner à Bauſſet, & arriva à Toulon à deux heures après midi; il repartit de Toulon pour Aix le quatre du même mois, & arriva également à Aix le ſecond jour à deux heures après midi. Il continuera de faire régulièrement la même route.

On ſe charge auſſi dans ces Bureaux des marchandiſes pour la route de l'Auvergne, qui ne peut pas être pratiquée par les Rouliers en hiver. Les Ballots qu'on veut faire paſſer par cette route, ne doivent pas être au deſſous du poids de 50 liv.

On ſe charge auſſi de la voiture des Marchandiſes par la voie de terre, depuis Lyon pour toutes les villes au-delà de Montpellier, comme Cette, Agde, Pezenas, Beziers, Caſtel-

Digitized by Google

naudary, Lodeve, Clermont, Toulouſe, Montauban, Perpignan, &c. On ſe charge de même des Marchandiſes pour Toulon, Nice, & autres Villes.

On ſe charge aux Bureaux d'Aix, Marſeille, Nîmes & Montpellier, de toutes les balles, caiſſes, ballots & paquets pour Paris, &c.

BUREAU DES COCHES DU BAS-RHONE.

NOMS DES VILLES.	*NOMS DES DIRECTEURS.*
LYON, *quai Saint Antoine*,	*Les Entrepreneurs, dont l'un ſera toujours au Bureau pour rendre raiſon au Public.* Le Sr. Peſſonnaux, Int. *Caiſſier.*
GIVORS, . . .	Le ſieur Chaumier, fils, *Dir.*
VIENNE, . . .	Le ſieur Baud.
CONDRIEU, . .	Le ſieur Guinier, *Directeur.*
SERRIERES, . .	Le ſieur Faucher, *Directeur.*
TOURNON, . .	Le ſieur Florençon, *Direct.*
VALENCE, . .	Le ſieur Perier, *Directeur.*
LE POUZIN, . .	Le ſieur Moline.
MONTELIMART, .	Le ſieur Durand.
BOURG ST. ANDEOL, .	Le ſieur Chaylas, *Directeur.*
ST. ESPRIT, . .	Le ſieur Dubois cadet, *Dir.*
ORANGE, . . .	Le ſieur . . . .
AVIGNON, . .	Le ſieur Fructus, *Directeur.*
TARASCON ET BEAUCAIRE,	Le Sr. Branche, *Intér. & Dir.* Le Sr. la Croix, *Directeur.*
ARLES, . . .	Le Sr. Roubion, *Directeur.*
MARSEILLE, . .	Les ſieurs Olive & de la Chapelle le fils, *Directeurs.*
NÎMES, . . .	Le ſieur Laſalle, *Direct.*
MONTPELLIER, .	Le ſieur Coſte, *Directeur.*
AIX, ...	Le ſieur Mignard, *Directeur.*
TOULON, . . .	Le ſieur Frery, *Directeur.*
TOULOUSE, . . .	Le ſieur Aurias, *Directeur.*
NARBONNE, . . .	Le ſieur Benauſſe, *Directeur.*
PERPIGNAN, . .	Le ſieur Argiot, *Directeur.*

BUREAU DES COCHES D'EAU, ET DES CARROSSES & Meſſageries de Lyon, Seiſſel, Geneve, Grenoble, & retour, ſur le quai de Retz, au port St. Clair.

COCHE D'EAU SUR LE HAUT-RHONE.

LES Ceſſionnaires du privilege des Coches & Diligences du Rhône, font partir réguliérement un Coche, tous les *Lundis*; & dans des temps où un ſeul ne ſuffiroit pas, il en part un ſecond dans le cours de la ſemaine. On ſe charge par ce Coche des marchandiſes deſtinées pour Verſoy, le pays de Gex, la Savoie, Geneve, la Suiſſe & l'Allemagne; il met ſept à huit jours de Lyon à Seiſſel, d'où les marchandiſes ſuivent leur route par charrettes ſans ſéjour pour leur différente deſtination. Le Coche repart de Seiſſel, tous les *Mercredis* matin. On y embarque les voyageurs dans une chambre particuliere. Il ſe charge auſſi de toutes les marchandiſes pour Lyon, qui y ſont conduites par charrettes de Verſoy, Geneve, Savoie, &c.

Carroſſes & Meſſageries de Lyon pour la Suiſſe, & retour.

Le Carroſſe de la Meſſagerie pour la Suiſſe & retour, dépend des mêmes Fermiers, & il faut s'adreſſer à Lyon au même *Bureau* ſitué au nouveau *Port Saint-Clair*. On expédie par cette voie non ſeulement les Paquets au deſſous, mais même ceux au deſſus du poids de cinquante livres.

Ce Carroſſe part de Lyon, le *Vendredi*, à cinq heures du matin, pour arriver à *Verſoy* (*) le troiſieme jour, d'où il repart le *Mardi*, pour arriver le *Jeudi* à Lyon.

Ce même Carroſſe paſſe par Ambournay, Cerdon, Nantua, Châtillon & le Fort de l'Ecluſe & Colonge. On ſe charge des Paquets, Ballots & Balles, deſtinés pour les lieux de la route, Verſoy, Geneve, le pays de Gex, la Suiſſe, l'Allemagne. Il part auſſi, tous les *Vendredis* matin, un Carroſſe pour Belley, qui paſſe par Montluel, Meximieux, S. Denis, Ambérieux, S. Rambert & Rouſſillon. Il ſe rend de Lyon à Belley, le ſecond jour; il en repart, le *Lundi*, & arrive à Lyon, le *Mardi*. On ſe charge des marchandiſes pour les endroits ci-deſſus, & au retour, de celles deſtinées pour Lyon.

Directeurs à Verſoy, les ſieurs Veret & Piachaud.

*) *Verſoy* eſt une nouvelle Ville, ſur le territoire de France, frontiere de la Suiſſe, où eſt l'embouchure de la Verſoy, riviere ſur le Lac de Geneve.

Carroſſes & Meſſageries de Lyon à Grenoble, & retour.

L'exploitation de la Meſſagerie de Lyon à Grenoble, ayant été réunie depuis le premier Janvier 1751, à celle de Lyon à Verſoy, ſe fait à Lyon dans le même Bureau, ſitué au Port St. Clair, par des Carroſſes à quatre places, bien ſuſpendus, qui partent tant de Lyon que de Grenoble deux fois la ſemaine; ſavoir, de Lyon, *le lundi* & *le jeudi*; & de Grenoble, *le lundi & le vendredi* à cinq heures préciſes du matin, pour arriver pendant toute l'année en 2 jours de l'une à l'autre ville.

Les Fermiers de ces Coches & Carroſſes, tant pour Verſoy que pour Grenoble & Belley, fourniſſent des Carroſſes, Berlines, Chaiſes & Fourgons, ſoit pour la commodité des Voyageurs, ſoit pour les marchandiſes qu'on voudroit faire partir extraordinairement & dans d'autres jours que ceux qu'on a indiqués.

Ces Fermiers ont le Privilege excluſif pour les Coches, Carroſſes & Meſſageries.

BUREAUX DES COCHES DU HAUT-RHONE.

Lyon, port ſaint Clair, le ſieur Charly, *Directeur*.
Seiſſel, le ſieur Paſſerat de la Chapelle, *Direct. & Intéreſſé*.
Colonge, Pays de Gex, le ſieur Fabry, *Directeur*.

MESSAGERIES DE GRENOBLE ET BUGEY.

Grenoble, le ſieur Verniſy, *Directeur*.
Belley, le ſieur Michel Charcot fils, *Directeur*.

MESSAGERIE ROYALE DU COMTÉ DE BOURGOGNE,

de Lyon à Strasbourg.

LE Fermier des Carroſſes & Meſſageries du Comté de Bourgogne, & des Routes de Lyon à Strasbourg & retour, paſſant par la Breſſe, a des Carroſſes établis ſur ces routes pour conduire les Voyageurs, & deſſervir la Meſſagerie: outre les Carroſſes, il a des Chaiſes qu'il fournira tous les jours de la ſemaine, en avertiſſant une demi-journée d'avance au Bureau; les Carroſſes de Lyon correſpondent avec le Carroſſe de Veſoul, qui part de Beſançon, le lendemain de l'arrivée des Carroſſes de Lyon, de même qu'avec le Carroſſe de Plombieres, (en été ſeulement.) Les Voyageurs qui

Digitized by Google

voudront paſſer en Lorraine, trouveront au Bureau à Beſançon toutes les facilités poſſibles & à bon compte : on pourra de même y faire paſſer des Marchandiſes.

Il y a en outre des Carroſſes à Beſançon, pour les routes de Salins, Pontarlier, & pour d'autres routes de traverſe dans la Franche-Comté.

Les Bureaux ſeront ouverts, tous les jours, depuis 7 heures du matin juſqu'à midi, & depuis 2 heures après midi juſqu'à 7 heures du ſoir; les jours de départ, à 5 heures du matin. Celui de Lyon eſt ſur le quai de Retz, port de St. Clair.

Les Carroſſes partent de Lyon, les Mardis & les Samedis, à portes ouvrantes, & ſe rendent dans dix jours de Lyon à Strasbourg, & dans cinq à Beſançon. Celui du Mardi va ſeulement à Beſançon. Celui du Samedi va en droiture à Strasbourg.

Les Guimbardes partent les Dimanches, à portes ouvrantes, & vont en droiture à Strasbourg. Elles ne chargent que les marchandiſes deſtinées pour Beſançon & les endroits au-delà juſqu'à Strasbourg. Elles arrivent à Beſançon, le mercredi; & le lundi ſuivant, à Strasbourg.

DIRECTEURS, MESSIEURS

Lyon, Grandvoinet.
Bourg, Brechet.
St. Amour, Renaud.
Lons-le-Saulnier, Charve.
Beſançon, Lombard, *Intéreſſé*.
Beffort, George Bletry.
Colmar, Klimrath.
Strasbourg, Kratz.

Route des Carroſſes & des Guimbardes.

Meximieux.
Chalamont.
Lant.
Bourg.
S. Etienne des Bois.
Colligny.
St. Amour.
Cuizeaux.
Couſance.
Lons-le-Saulnier.
Pleinoiſeau.
Saint-Germain.
Mauffans.
Montry.
Toulouſe.
Poligny.
Arbois.
Quingey.
Beſançon.
Beaume.
Fontaine.
Beffort.
Cerney.
Ruffac.
Colmar.
Schleſtadt.
Strasbourg.

Digitized by Google

MESSAGERIE ROYALE DE LYON A SAINT-CHAUMOND, Saint-Etienne en Forez & le Puy en Vélay, route & retour.

CARROSSE de Lyon à Saint-Etienne, paſſant par Saint-Chaumond. Place du Port Dauphin.

LA Meſſagerie eſt exploitée juſqu'au Puy, & de même pour le retour, avec des Fourgons, qui ne mettront qu'un jour pour S. Chaumond, un jour & demi pour Saint-Etienne, & quatre jours pour arriver au Puy; même temps pour le retour.

Ces Fourgons partent réguliérement de Lyon, tant pleins que vuides, les Dimanches, Mercredis & Vendredis matin.

Les Fermiers ont établi de Lyon à Saint-Etienne, un Carroſſe à quatre places, fort commode, paſſant par S. Chaumond, qui va en un jour de Lyon à Saint-Etienne, au moyen d'un relais à moitié route, & qui part trois fois par ſemaine.

De Lyon, les Dimanches, Mardis & Jeudis. *De Saint-Etienne & Saint Chaumond*, les Lundis, Mercredis & Vendredis.

Outre les jours de départs ci-deſſus, on fera partir des Chaiſes & Fourgons par extraordinaire, lorſqu'il ſe préſentera des Voyageurs & des marchandiſes extrêmement preſſés; on ne fournira auſſi des Chaiſes de Saint-Etienne au Puy, que lorſqu'il ſe préſentera des Voyageurs pour cette route.

Ceux qui voudront envoyer des marchandiſes, hardes ou autres choſes dans les différentes Villes du Gévaudan ou en faire venir, peuvent les adreſſer ou les faire adreſſer au Directeur de la Meſſagerie du Puy, qui les expédiera diligemment à leur deſtination ſans frais de commiſſion.

Les hardes des Voyageurs doivent être portées la veille du départ au Bureau pour être reconnues & peſées.

Les Bureaux ſeront ouverts tous les jours depuis ſept heures du matin juſqu'à midi, & depuis deux heures après midi juſqu'à ſept heures du ſoir; les jours de départ, à cinq heures du matin. On trouvera des avis plus détaillés dans les Bureaux.

FERMIER de cette Meſſagerie,

M. Dareſte de la Plaigne, *Fermier.*

DIRECTEURS, MESSIEURS

Sahuc, Intéreſſé, *à Lyon.*
Bizon, *à St. Chaumond.*
Pelerin, Intéreſſé, *à S. Etienne.*
Bertrand, *au Puy.*

Les Inſcriptions ſont ſur la porte de chaque Bureau.

Digitized by Google

VOITURES PAR TERRE.

COMMISSIONN. CHARGEURS, en expédition des Marchandiſes pour les routes de Roanne, Moulins, Nevers, la Charité, Coſne, Gien, Montargis, Orléans, Tours, Rouen, Nantes & toute la Bretagne. *Paris*, par la route du Bourbonnois & par celle de Normandie. *Bourgogne.* Villefranche, la Maiſon-blanche, Mâcon, Châlons, Châlons en Champagne, Dijon, Troyes & la Champagne, Rheims, Amiens, Lille & la Flandre, Nancy, Luneville & la Lorraine, Charleville, Beffort, Strasbourg, & l'Allemagne.

Mrs. Du Bois, Simon, Monnate, Carmagnac & Perrin, Maurin & Compagnie, Paris & Bourgoin, Condentia, Vial, — *rue de Flandres, près de la Douane.*
Cornibert & Compagnie, *rue Neuve.*
Allier, *rue Dubois.*
Clerjon & Cramaille, *place du Plâtre.*
Schodelli & Compe. *r. Peyrollerie, près du P. S. Vinc.*

COMMISSIONNAIRES CHARGEURS pour les routes de Clermont, Thiers, Riom, Saint-Flour & l'Auvergne, Avignon & le Comtat, Aix, Marſeille & la Provence, Embrun & le Dauphiné, Toulouſe, Nîmes, Montpellier & tout le Languedoc, Pau & le Béarn, Bayonne, Perpignan, le Rouſſillon & la Catalogne, Bordeaux & la Guyenne, Montauban & la Gaſcogne, Cahors & le Quercy, le Gévaudan, les Cévennes & autres Routes.

Mrs. Veuve Tardieu, *rue de la Sirene.*
Freres Claudet, *au Plâtre.*
Plantin, *place du Concert.*
Cornibert & Compagnie, *rue Neuve.* Ils chargent pour toutes les routes du Royaume, & des Pays étrangers.
Clerjon & Cramaille, *place du Plâtre.* Ils chargent pour toutes les routes du Royaume, & des Pays étrangers.
Rivaux, *rue du Bât-d'argent.*
Allier, *rue Dubois.*
Rondin, *rue Mulet.*
Goulin, Legendre & Compagnie, *port Chalamont.*
Williet & Compagnie, *à l'entrée de la rue de l'Arbre-ſec, du côté de la rue Clermont.*

Digitized by Google

COMMISSIONNAIRES CHARGEURS pour les routes de Turin & le Piémont, Gênes & la République, l'Etat de Milan, Parme & Plaiſance, toute l'Italie & la route.

Mrs. { Leotier, *place du Plâtre.*
Sepolina, *au Plâtre.*
Travi, *rue Mulet.*
Gros & Jorcin, *grande rue Merciere.*
Bonafous, Bourg & Compagnie, *rue du Bât-d'argent.*

DILIGENCES ET AUTRES VOITURES ſur la Saône.

DILIGENCES DE DOMBES.

Il y en a deux; celle de Trevoux, & celle de Thoiſſey.

Cette Diligence part alternativement de Lyon pour Trevoux, & de Trevoux pour Thoiſſey; les ſieurs Soubriat & Lapierre, Entrepreneurs de cette voiture, diſtribuent, dans leur logement en Serin, un petit livre qui indique les jours & les dates des Départ & Arrivée des Diligences de la Dombes, qu'on ne peut pas rapporter ici, parce qu'il tiendroit trop de place, & que d'ailleurs la diſtribution en appartient à ces Entrepreneurs qui font les frais de cette impreſſion.

On en trouve auſſi à Lyon, chez Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

Les ſieurs Soubriat & Lapierre, Entrepreneurs & Conducteurs de ces Diligences, *au Port des Diligences, en Serin.*

Le Bureau pour la poſte aux Lettres de la Dombes, eſt rue de la Pêcherie, vis-à-vis de la rue Tête de Mort.

Diligence de Lyon à Neuville.

Elle part de Lyon tous les jours à ſept heures du matin, & arrive à Neuville à onze heures; & il en arrive à Lyon une tous les jours à cinq heures, partant de Neuville ſur les trois heures en été, & à une heure en hiver.

Le Bureau de ces Diligences eſt en Serin.

Digitized by Google

CHAINES établies ſur la riviere de Saône, pour ſervir à la fermeture de la Ville par cette riviere.

L'Officier qui eſt chargé de ce ſoin, eſt nommé par le Conſulat, & a le titre de Capitaine des Chaînes.

Capitaine des Chaînes.

1770. M. Geneve, fils.

Commis à leur Ouverture & Fermeture.

Les Srs. Aubert, pere & fils, *aux Chaînes d'Alincourt & d'Ainai.*

Officiers Commis à l'Ouverture & Fermeture des Portes de la Ville de Lyon; MESSIEURS

1744.	10	Juillet,	Piffadi fils, Porte d'Ainai.
1748.	2	Juin,	Revol, Porte Saint George.
1751.	30	Octobre,	Pain, Porte de la Croix-rouſſe.
1759.	18	Décembre,	Terrier, Porte de Vaiſe.
1760.	8	Janvier,	Bouvard cadet, Porte d'Alincourt.
1767.	8	Octobre,	Ogé, Porte Saint-Juſt.
1769.	6	Septembre,	Bouvard, Chaînes d'Alincourt.
1770.	4	Mars, . .	Biez, Porte de Saint-Clair.
1772.	.	. . . .	N. . . Matthieu, Porte du Rhône.

MINES.

M. Jourdan, Officier Ingénieur, Inſpecteur général des Mines & Minieres du Royaume, *rue Ste. Helene.*

FIACRES OU CARROSSES SUR LES PLACES.

L'Etabliſſement des Carroſſes ſur les places publiques de cette Ville a eu pour principal objet celui d'offrir aux Citoyens & aux Etrangers une commodité dont on jouit dans les Villes des plus conſidérables du Royaume. Sa Majeſté, par Arrêt de ſon Conſeil d'Etat, du 21 Octobre 1763, a accordé à M. Bourgelat, Ecuyer, Ecuyer ordinaire du Roi, Inſpecteur général des Haras de France, & Intendant des Ecoles Royales Vétérinaires, le privilege excluſif de ces Voitures. C'eſt dans la vue de rendre le ſervice plus régulier & plus facile, qu'on les a réparties dans différents quartiers, & qu'on a laiſſé à divers particuliers la liberté de mettre à profit la plus grande partie des avantages qui étoient attachés à une pareille entrepriſe. On ſuit actuellement le même ordre, relativement à ces Carroſſes, que celui qui eſt obſervé dans la Ville de Paris.

Digitized by Google

BUREAU DU POIDS DE LYON.

IL y a deux Bureaux de ce poids de Ville, l'un dans la rue Juiverie, pour les Soies; l'autre à la Place St. Pierre & St. Saturnin, tant pour les Soies que pour les Epiceries.

Fermiers & Directeurs des Poids, Meſſieurs

Antoine Macquzet, *place du College de la Trinité*, *Commis*, Couquet & Poumatau.

BUREAU D'AVIS ET D'ADRESSE.

LE Directeur de ce Bureau ne ſe mêle d'aucunes négociations; il tient ſeulement une feuille imprimée de tout ce dont on ſouhaite donner avis au Public; elle ſe débite au Bureau chaque ſemaine, par abonnement annuel, à 9 liv. ou en détail à ſix ſous.

Le prix de chaque article eſt de ſix ſous pour ceux qui ne ſont pas abonnés. On porte les feuilles tous les Mercredis chez MM. les Abonnés.

L'année d'affranchiſſement du port par la poſte eſt de 30 ſous.

Il y a auſſi un abonnement de 3 livres, qui conſiſte en un Almanach de chaque année, broché, les Ordonnances Conſulaires & de Police, les Mandements de Mgr. l'Archevêque, lorſqu'ils n'excedent pas deux feuilles d'impreſſion. Il n'eſt formé qu'en faveur de ceux qui ſont abonnés au Bureau d'avis.

☞ Ce Bureau eſt ouvert depuis ſept heures du matin Juſqu'à midi, & depuis deux heures juſqu'à ſept. On prie le Public de n'y pas venir à d'autres heures; de ne pas envoyer les annonces pour la feuille, écrites ſur des cartes ou ſur de trop petit papier, les uns & les autres étant ſujets à s'égarer; & de mettre ſur un papier ſéparé chaque article correſpondant aux ſections qui diviſent la feuille d'Avis.

Directeur privilégié.

M. Aimé de la Roche, Imprimeur-Libraire du Gouvernement & de la Ville, *aux Halles de la Grenette.*

BUREAU

BUREAU ROYAL DE CORRESPONDANCE GENERALE.

LA difficulté d'établir dans toutes les villes du royaume des Correſpondants exacts, intelligents & ſolvables, eſt le plus grand obſtacle que la Compagnie du Bureau royal de Correſpondance générale a rencontré dans ſon établiſſement. Ce choix étant fait de l'agrément, & le plus ſouvent de la nomination de MM. les Intendants des Provinces, la Compagnie croit pouvoir annoncer au public qu'elle a pour Correſpondants des perſonnes intelligentes & ſolvables, en état de procurer au public les avantages & la ſûreté qu'il a droit d'attendre de ſon établiſſement.

Beaucoup de perſonnes de la Capitale & de la Province, ont paru deſirer un *Proſpectus* de toutes les Affaires & Commiſſions pour leſquelles on peut s'adreſſer au Bureau royal de Correſpondance générale, ainſi que le Tarif des droits de Commiſſion & honoraires qu'il perçoit; l'expérience a fait connoître qu'il n'eſt pas poſſible de fixer déterminément les droits de Commiſſion par des Tarifs, dont on ſeroit forcé de s'écarter, ſoit en plus, ſoit en moins, relativement à la nature & difficulté des affaires, aux ſoins, peines, écritures & démarches qu'elles peuvent occaſioner.

Le nombre & la diverſité des affaires & commiſſions en tout genre, que la Compagnie a exécutées dans les premieres années de ſon établiſſement, prouvent, à ne pouvoir en diſconvenir, qu'il ſeroit très-long & très-difficile de former un état exact de toutes les Commiſſions dont elle peut ſe charger: cependant, pour ſatisfaire, autant qu'il eſt en elle, au deſir du Public, la Compagnie du Bureau royal de Correſpondance générale donne avis, qu'en vertu du privilege excluſif de tenir un Bureau public de Correſpondance, qui lui a été accordé par Sa Majeſté, par Arrêts de ſon Conſeil, du 12 Décembre 1766, époque de ſon Etabliſſement, & premier Août 1768, elle ſe charge par Commiſſion, tant pour Paris, que dans toute l'étendue du royaume & pays étrangers:

De la recette des rentes de toute nature, penſions, décomptes de MM. les Officiers, gages, taxations, loyers, fermages, & autres revenus de toutes eſpeces.

De toute négociation, achat, vente & liquidation d'effets royaux, emploi & placement de fonds ſur le Roi & les Particuliers.

De la ſuite de toutes demandes & procès, dans quelques Tribunaux que ce ſoit, de toutes ſignifications, aſſignations, oppoſitions, ſaiſies, contraintes; de l'exécution de tous Arrêts & Sentences, des recouvrements de ſucceſſion, comptes,

partages, liquidations; de tous billets, lettres de change, obligations, tranſports, arrêtés de compte, & généralement de toutes dettes de commerce & autres.

De la recherche & envoi de tous extraits de baptême, mariage, ſépulture, & tous autres actes & titres.

De l'expédition de toutes proviſions de Charge & Office, qu'elle ſe chargera de lever & faire taxer aux Parties caſuelles; de l'achat, vente, négociation de ces mêmes Charges, ainſi que des terres, maiſons, & autres biens de ville & de campagne.

De la levée & expédition des brevets pour les corps & communautés d'Arts & Métiers.

De l'obtention & expédition de toutes lettres de rémiſſion, émancipation, bénéfice d'inventaire, commiſſion du grand-ſceau, paréatis, oppoſition, & généralement de tout ce qui eſt du reſſort de la grande Chancellerie, & de celles près les Parlements.

Le Bureau royal de Correſpondance continuera de fournir des lettres de change ſur la plupart des villes du royaume; il prendra du papier ſur une ville quelconque, & fera remiſe, après avis de paiement, ſur telle autre ville qu'on jugera à propos.

La Compagnie acquittera toutes traites & billets que les Particuliers voudront faire, payables au domicile du Bureau royal de Correſpondance, en faiſant par les Particuliers, les fonds néceſſaires pour le paiement.

Les perſonnes de Province pourront, avec toute confiance, s'adreſſer au Bureau royal & à MM. les Correſpondants, pour les Abonnements aux Journaux, Gazettes, & autres Ouvrages périodiques, ainſi que pour l'achat de toutes les marchandiſes qui ſe tirent ordinairement de la Capitale; comme Bijoux, Argenterie, Vaiſſelles, Etoffes, Galons d'or & d'argent, Meubles, Voitures, Cartes, Plans, Gravures, Muſique, &c.

Le Bureau royal procurera également aux habitants de la Capitale, tout ce qu'ils deſireront tirer des Manufactures & des Provinces, ſoit en marchandiſes, ſoit en proviſions & denrées de toute eſpece.

Enfin la Compagnie ſe chargera de toutes recettes, pourſuites, négociations, ſollicitations, achats, ventes, envois, commiſſions & affaires de quelque nature que ce ſoit, dont on peut charger un Commiſſionnaire, un Correſpondant, un Ami, un Procureur fondé, ſoit de la part des Particuliers, ſoit de celle des Villes, Compagnies, Corps, Chapitres, Communautés d'habitants, & autres.

Le nombre infini & la diverſité des Commiſſions en tout genre, exécutées depuis l'établiſſement, l'ordre qui regne dans

Digitized by Google

l'adminiſtration, un cautionnement de CINQ CENTS MILLE LIVRES, l'œil du Magiſtrat nommé par le Conſeil pour veiller à l'adminiſtration du Bureau, tout doit inſpirer au public la plus grande confiance.

L'adreſſe de la Compagnie eſt : *à M. Comynet, fils, & Compagnie, au Bureau royal de Correſpondance générale, rue des deux Portes St. Sauveur, à Paris.*

La ſignature eſt, COMYNET FILS, & COMPAGNIE, laquelle doit être accompagnée du *viſa* CHARPENTIER, pour toutes les Reconnoiſſances, Mandats, Lettres de change, Billets de Compagnie, & autres Titres obligatoires.

On croit très-important à la ſûreté publique, de prévenir de ces deux ſignatures. Lorſqu'il y aura quelque changement, le Public en ſera averti par les Gazettes, & autres papiers publics.

M. DELHORME, Correſpondant du Bureau royal de Correſpondance générale, *place de Roanne, au Palais, à Lyon.*

LOTERIES.

CEs Loteries offrent un ſecours précieux en ce qu'il eſt permanent, & qu'il ſe répete continuellement. C'eſt avec ce ſecours qu'on a réparé, qu'on a même édifié en France un grand nombre de monuments utiles & néceſſaires ; qu'on a ſoutenu des Communautés Religieuſes, & des établiſſements avantageux à l'Etat, & qu'on a pourvu à la ſubſiſtance des pauvres dans des temps de diſette. Auſſi le Roi toujours attentif à procurer le bien de ſes ſujets, & à ſoutenir les divers objets dignes de ſa religion & de ſon attention, en a établi pluſieurs ſous différents titres.

LOTERIE de l'Ecole Royale Militaire.

CEtte Loterie, établie par Arrêt du Conſeil d'Etat, du 15 Octobre 1757, eſt compoſée ſur les principes de celles qui ſont établies depuis long-temps en Italie & depuis peu à Vienne en Autriche, & à Prague.

Le Bureau général des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, eſt ſitué rue Clermont, maiſon Sorbiere, près des Terr.

Directeur & Receveur général de la Ville de Lyon & du Département des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois.

M. Pourra, Avocat, Conſeiller du Roi Notaire, *r. Clermont.*

Caiſſier Commis à la Recette,

M Chana, premier Commis & Caiſſier, *au Bureau général, rue Clermont, près des Terreaux.*

Digitized by Google

Bureaux particuliers. A Lyon,

M. Revol, *rue de l'Archevêché.*
MM. Dumolin & Sorlin, *rue Merciere, & quai S. Antoine.*
M. Nanteuil, prépoſé de M. Arnaud, *allée des Images, Poulaillerie de S. Nizier.*
M. de Villeneuve, *à la deſc. du Pont de pierre, du côté du Change.*

LOTERIE

De l'Hôtel de Ville de Paris, établie par Arrêts du Conſeil, des 30 Juillet & 22 Décembre 1760.

CEtte Loterie eſt compoſée de 20000 Billets, de 24 livres chacun. Dans le nombre de ces Billets il y a 1200 Lots, ce qui donne ſoixante lots par mille billets; c'eſt-à-dire, que ſur dix-ſept billets il y en a un de bon.

Directeur & Receveur Général dans la Généralité de Lyon.
M. Boin, Secretaire de l'Intendance, *à l'Intendance.*

Collecteurs & Receveurs autoriſés à Lyon.

M. Vernay, grande rue Merciere.
Made Varin, place des Carmes.
Mlle. Lombard, place de l'Herberie.
Made. Belz, rue de la Sirene, au coin de la rue Longue.
Mde. Gerin, grande rue des Feuillants.

LOTERIE GÉNÉRALE.

CEtte Loterie créée par Arrêt du Conſeil du Roi, du 13 Octobre 1763, a été ſubſtituée à l'Aſſociation de la Loterie établie par Arrêt du Conſeil, du 31 Août 1762, qui demeure par conſéquent ſupprimée. Cette nouvelle Loterie a été ouverte le 15 Novembre 1763. Elle ſe tire le 15 de chaque mois, en quelque état que la recette ſe trouve. Les Billets ſont également de trois livres (*) comme dans celle d'Aſſociation; mais pour ce prix chaque Actionnaire a l'eſpérance de gagner un lot entier ſans aucun partage. Le premier & le ſecond lots ſont conſidérables; il y en a beaucoup de 1000 & de 500 livres; le moindre eſt de 150 livres, & ce n'eſt que pour les augmenter & pour rendre les gros lots plus forts, que Sa Majeſté a ordonné qu'il n'y ait à l'avenir que douze lots par mille Billets.

(*) On perçoit en Province trois livres trois ſous ſur chaque Billet.

Digitized by Google

LOTERIE DE PIE'TE' ET D'UTILITE' PUBLIQUE.

LE Roi par Arrêt de ſon Conſeil, du 7 Septembre 1762, a établi cette Loterie à la place de celle de S. Sulpice. Les billets ſont de 24 ſous (en province 25) comme ceux de l'ancienne. Elle ſe tire tous les mois, & le produit en eſt deſtiné à divers ouvrages de piété & d'utilité publique, auxquels le Roi par un autre Arrêt, du même jour 7 Septembre, a jugé à propos d'en faire l'application.

Directeur & Receveur Général de ces deux Loteries.

M. Poultier, Notaire au Châtelet, commis & nommé par le Roi, *rue St. Martin, à Paris.*

On diſtribue à Lyon les Billets de ces Loteries dans les Bureaux des Collecteurs ci-après.

Mlle. Lombard, place de l'Herberie.

M. Neſmos, rue Baſſe-Grenette.

M. de Villeneuve, à la deſcente du Pont de pierre, du côté du Change.

Extrait d'une Ordonnance de Police du premier Juillet 1740, *qui contient le Tarif de ce qui doit être payé pour le déchargement & le tranſport de ce qui arrive en cette Ville ſur les Ports du Rhône & de la Saône, confirmée par celle du* 15 *Juin* 1745.

POUR le tranſport de chaque cent de Fagots ordinaires, du Bateau ſur le Port, *deux ſous ſix deniers.*

Chaque cent de fagots de Four, *cinq ſous.*

Pour chaque ſac de cendres, *un ſou.*

Pour chaque cent de Fagots de paille, *deux ſous.*

Pour 12 planches ou membrures l'une dans l'autre, *quatre ſous.*

Pour chaque millier d'Echalas, *ſix ſous.*

Pour la ſortie & roulement ſur le port des Tonneaux de deux ânées, *trois ſous*; pour ceux de trois ânées, *quatre ſous*; & pour ceux d'une plus grande contenance, *cinq ſous.*

Pour le roulement des Tonneaux dans les rues voiſines du port où le déchargement ſera fait, par rapport à la teneur du Tonneau, ſera payé le même prix que pour le déchargement, & ſera augmenté à proportion de l'éloignement.

Digitized by Google

Pour la ſortie du bateau & tranſport ſur le port de chaque Moule de bois, pour le mettre dans la membrure, *douze ſous.*

Pour dix Fagots appellés Faix-liés, *un ſou.*

Pour chaque cent de Branches, *ſix ſous.*

Et au cas que les Marchands de bled, Boulangers ou autres, faſſent décharger & tranſporter leurs bleds dans des Greniers ou Magaſins qui ſont ſitués ſur le port S. Vincent, ils paieront *quinze deniers* par ſac de trois bichets; & ſi le tranſport du bled eſt fait dans la rue de la Vieille ou aux environs, & en différents étages des maiſons, il ſera payé auſſi par chaque Sac de trois bichets, *vingt & un deniers.*

Et quant à l'Aveine & autres Grains de moindre poids, il ſera payé pour le tranſport aux Magaſins du raiz de-chauſſée, *ſix deniers*; & pour le tranſport dans leſdites rues & étages des maiſons, *neuf deniers*, auſſi par chaque Sac.

Pour le tranſport de chaque quintal de Foin, il ſera payé *deux ſous*; à l'exception néanmoins des Granges à Foin; dont la proximité ou l'éloignement ont donné lieu à différents Réglements, qui ſeront exécutés ſuivant leur forme & teneur.

Pour le tranſport de chaque Sac ordinaire de Charbon, il ſera payé *trois ſous*, conformément aux anciennes & nouvelles Ordonnances: & attendu l'éloignement & la rapidité des montagnes de S. Juſt & de la Croix-Rouſſe, il ſera payé dans leur étendue par chaque voyage de Charbon, *cinq ſous.*

Très-expreſſes défenſes ſont faites à tous Porte-faix d'exiger un plus fort ſalaire, ſous peine d'être punis comme concuſſionnaires.

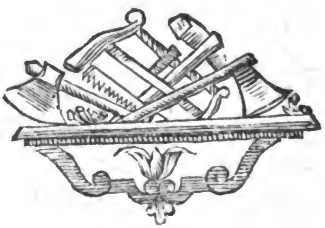

Digitized by Google

TARIF de ce qui doit être payé pour le Tranſport & le Charroi de chaque Charrette chargée de deux Tonneaux de vin ou de quatre Barrilles, ou de quelques ſortes de Denrées & de Marchandiſes que ce puiſſe être, ſuivant l'Ordonnance du premier Juillet 1740, confirmée par celle du 15 Juin 1745.

PORTS.	LES TERREAUX	SAINT NIZIER.	LES CORDELIERS.	LES JACOBINS & Place de Louis le Gr.	SAINT JEAN.		SAINT PAUL.	
					Du Change à S. Jean.	de S. Jean à St. George.	Du Change au P. Dauphin.	Du P. Dauphin en Vaiſe.
Du Port de l'Abondance,	30. ſous.	35. ſ.	40. ſous.	45. ſ.	40. ſ.	50. ſ.	40. ſ.	50. ſ.
Du Port de la Sable,	20.	25.	30.	35.	30.	40.	30.	40.
Du Port de la Feuillée, compris le Quai,	18.	23.	28.	33.	26.	36.	26.	36.
Du Port Chalamont, St. Antoine & le Temple,	25.	20.	20.	20.	20.	30.	30.	40.
Du Port du Roi,	30.	26.	24.	20.	20.	25.	30.	40.
Du Port d'Ainai,	40.	35.	30.	25.	30.	35.	40.	50.
Du Port St. Clair & du grand College,	14.	14.	14.	18.	25.	30.	25.	35.
Du Port des Cordeliers, & de l'Hôtel-Dieu,	16.	14.	14.	16.	25.	30.	30.	40.
Du Port du Sablet, & celui de Roanne,	30.	25.	25.	25.	16.	20.	25.	35.
Du Port de la Douane, l'Arche de Noé & Port Dauphin,	25.	23.	22.	30.	20.	25.	20.	25.

Digitized by Google

ORDONNANCE DE POLICE

QUI fixe le ſalaire des Affanneurs & porteurs de Charbon de terre des Ports de la Saône, proportionnément à l'éloignement deſdits Ports aux différentes rues de cette Ville, ſuivant la diviſion des Quartiers fixée par ladite Ordonnance.

Extrait des Regiſtres du Greffe de Police de la Ville & Fauxbourgs de Lyon.

CHRISTOPHE DE LAFFRASSE DE SEYNAS, Chevalier, Conſeiller honoraire en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Préſidial, Lieutenant Général de Police de la Ville & Fauxbourgs de Lyon.

Vu les Requêtes à Nous préſentées, ſoit par le Corps des Affanneurs & Porteurs de Charbon aux Ports de la Saône de cette Ville, ſoit par les Marchands de Charbon de Terre, tendantes à ce qu'il Nous plût, pour éviter les difficultés qui s'élevent journellement entre les uns & les autres, fixer le port deſdits Charbons.

Oui le Procureur du Roi en ſes Concluſions.

Ordonne qu'il ſera payé aux Crocheteurs pour le tranſport de chaque Benne de Charbon de Terre, y compris la ſortie du Bateau,

SAVOIR;

Pour le tranſport du Bateau dans les Tombereaux, un ſou, ci . . . . . 1. ſ.

Pour celui fait aux piles des Teinturiers & autres logés dans les Maiſons qui ont le pied dans l'eau, un ſou trois deniers, ci . . . . . 1. ſ. 3. d.

Pour celui fait chez les particuliers demeurant ſur les Ports où le Bateau ſera placé, ou dans les Rues dépendantes deſdits Ports, ſuivant la diviſion qui en ſera faite ci-après, un ſou ſix deniers, ci . . . . . 1. ſ. 6. d.

Pour celui fait chez les particuliers demeurant hors la diſtance deſdits Ports & Rues en dépendantes, deux ſous, ci. 2. ſ.

Et pour celui fait des Ports du Rhône à ceux de la Saône, & de ceux de la Saône à ceux du Rhône, deux ſous ſix deniers, ci . . . . . 2. ſ. 6. d.

Sans entendre néanmoins comprendre dans les prix ci-deſſus fixés les tranſports que les Crocheteurs pourroient être obligés de faire ſur la Montagne.

Ordonne qu'au cas que les Crocheteurs refuſent de faire le déchargement des Bateaux qui arriveront auxdits Ports, aux prix ci-deſſus fixés, il eſt permis aux Marchands de le faire faire par telles perſonnes qu'ils jugeront à propos, défenſes étant faites aux Crocheteurs de s'y oppoſer, à peine de vingt-cinq livres d'amende contre chacun des contrevenants, même de priſon.

Enjoignons aux Crocheteurs de continuer le déchargement d'un Bateau lorſqu'ils l'auront commencé, aux mêmes peines que deſſus.

Enjoignons auſſi aux Marchands de fournir & tenir dans leurs Bateaux des Planches ſûres & néceſſaires pour établir un paſſage aſſuré aux Crocheteurs, depuis leur Bateau juſqu'au Port à terre, lors de leur

Digitized by Google

leur chargement & déchargement, & ce à peine de dix livres d'amende, même de plus grande, si le cas y échet, au paiement de laquelle ils seront contraints, même par corps.

DIVISION des Ports de la Saône, Rues & Quais en dépendants.

Port Saint Vincent.

LE Port St. Vincent comprend le Quai depuis le Monastere des Dames de St. Benoît jusqu'au Pont St Vincent, les Maisons sur ledit Quai, la Rue de la Vieille jusques & compris la Rue des Bouchers aboutissante à la petite porte des Carmes & le Quai des Augustins.

Port de la Feuillée.

Le Port de la Feuillée comprend tout le Quai des Augustins, les Rues de la Pêcherie, de l'Herberie, de l'Enfant qui pisse, de la Lanterne, la place des Carmes, & la Rue des Bouchers jusqu'à la Déserte.

Port Chalamont.

Le Port Chalamont comprend depuis l'Herberie jusqu'à la Rue du Petit David & dépendance, la moitié de la Rue Longue, la petite Rue Longue, la Place Saint Nizier, la Rue des Trois Carreaux, la Basse Grenette, les Rues Mercieres jusqu'à Saint Antoine & la Rue Tupin jusqu'à la Rue des Quatre Chapeaux.

Port du Temple.

Le Port du Temple comprend depuis la Rue du Petit David jusqu'au Port du Roi, la Rue Ecorche-bœuf, la Place des Jacobins, la grande Rue Merciere jusqu'à la Rue Tupin, les Rues Ferrandiere & Thomassin jusqu'à la Place Grenouille & la Rue Raisin.

Port du Roi.

Le Port du Roi comprend jusqu'au Port du Temple, la moitié de la Place de Louis-le-Grand jusques & vis-à-vis de la Rue St. Dominique, & la Rue de l'Arsenal jusques & compris la Maison de Monsieur de la Valette.

Port du Sablet.

Le Port du Sablet comprend depuis la Porte de Saint George jusqu'à la Place Saint Jean, les Rues Saint George, de la Trinité & autres en dépendantes jusqu'à la Breche Saint Jean.

Port de Roanne.

Le Port de Roanne comprend depuis la Breche Saint Jean jusques & compris la Place du Gouvernement, les Rue Tramassac, Rue Portefroc, Rue du Bœuf jusques & compris l'Hôtel de Gadagne, la Place Neuve, la Petite Rue Tramassac, la Rue de la Fronde & la Rue Saint Jean jusqu'à ladite Rue de la Fronde, le Quai de la Baleine & la Rue des Trois Maries.

Port de la Baleine.

Le Port de la Baleine comprend le Quai de la Baleine, la Rue des trois Maries, la Rue de Saint Jean depuis la Place Neuve jusques & compris le Change, la Rue du Bœuf depuis ladite Place neuve jusqu'aux degrés du Change, la petite Rue Tramassac, la Rue de la Fronde & la Place du Gouvernement.

Digitized by Google

Port de la Douane.

Le Port de la Douane comprend depuis le Change juſqu'au Pont St. Vincent & toutes les Rues qui en dépendent.

Port de l'Arche de Noé.

Le Port de l'Arche de Noé comprend depuis le Pont Saint Vincent juſques & compris le Grenier à Sel & toutes les Rues qui en dépendent.

ENJOIGNONS aux Commiſſaires de Police de tenir la main à l'exécution de la préſente Ordonnance, laquelle ſera imprimée, lue, publiée & affichée à la maniere accoutumée, aux frais de qui il appartiendra; & paſſé outre comme pour fait de Police & matiere ſommaire, nonobſtant oppoſition ou appellation quelconques & ſans préjudice d'icelles. FAIT & arrêté à Lyon, dans la Chambre du Conſeil de la Police en l'Hôtel commun de cette Ville, le premier Juillet mil ſept cent cinquante-huit.

Signés, DELAFFRASSE, & PERRICHON.

Collationné,

QUINET, Greffier.

ORDONNANCE DE POLICE,

Pour ſervir de Réglement en ce qui concerne les Carroſſes publics, appellés Fiacres.

CHRISTOPHE DE LAFFRASSE DE SEYNAS, Chevalier, Conſeiller honoraire en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Préſidial, Lieutenant-Général de Police de la ville & Fauxbourgs de Lyon.

SUR ce qui nous a été remontré par le Procureur du Roi audit Siege, qu'attendu le Privilege excluſif accordé par SA MAJESTE' au ſieur BOURGELAT, l'un de ſes Ecuyers ordinaires & Chef de ſon Académie établie à Lyon, de mettre, faire mettre & entretenir ſur les différentes Places de cette Ville, des Carroſſes, pour le ſervice & la commodité publique, par Arrêt du Conſeil d'Etat, du 21 Octobre dernier, enrégiſtré en notre Greffe, le 15 du préſent, il importoit ſur-tout dans la nouvelle forme que ſe propoſe de ſuivre le ſuſdit Propriétaire de ce droit, de raſſembler toutes les diſpoſitions des précédentes Ordonnances; d'en renouveller la publication; d'y en ajouter de conformes aux vues de la geſtion dont il s'agit, en marquant d'une maniere préciſe, la qualité & la bonne conſtruction à rechercher dans les Carroſſes de Place, l'Ordre & la Regle que les loueurs de Carroſſes, & leurs Cochers doivent obſerver, tant par rapport à leur arrangement ſur les Places publiques, que pour le départ deſdites Places, lorſqu'il ſe préſente quelqu'un pour les louer; l'âge, l'expérience & la capacité des Cochers, à qui la conduite de ces Voitures eſt confiée, la maniere de les numéroter, en ſorte qu'ils puiſſent être reconnus, lorſque les propriétaires & les Cochers donnent lieu à quelque plainte; les prix que les Loueurs de Carroſſes ou les Cochers peuvent demander à ceux qui les emploient; que l'Ordonnance qui interviendra ſoit imprimée, lue, publiée & affichée à la maniere accoutumée & paſſé outre à ſon exécution, comme pour fait de Police, nonobſtant, &c.

Digitized by Google

NOUS, Lieutenant-Général de Police susdit, faisant droit sur le Requisitoire du Procureur du Roi.

ARTICLE PREMIER.

ORDONNONS que les Maîtres desdits Carrosses, à l'heure, ne pourront exposer sur les Places qui seront par nous indiquées, à chacun d'eux, que de Carrosses bien conditionnés, garnis de bonnes soupentes, composées d'un nombre de cuirs prescrit par les Statuts de la Communauté des Selliers, & de tout ce qui est nécessaire pour la sûreté de ceux qui s'en servent, & attelés de bons Chevaux. Leur défendons les Marche-pieds de fer à leurs Carrosses; le tout à peine de confiscations, même d'amende & de punition exemplaire, s'il y échet.

II.

ENJOIGNONS à tous Propriétaires desdits Carrosses d'y apposer à leurs frais dans le haut, & sur le derriere, les Numéro que nous leur fixerons, avec de grands Chiffres peints à l'huile, marqués & tracés en jaune: le tout, sans préjudice de la marque du Propriétaire du Privilege des Carrosses sur Place, dont l'empreinte sera mise en notre Greffe par ledit Propriétaire, pour y avoir recours en cas de besoin. Faisons défenses aux Cochers de les conduire sans lesdits Numéro, à peine de confiscation des Carrosses, & cent livres d'amende, & sans ladite marque, à peine de confiscation & de trois mille livres d'amende, conformément à la disposition de l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 21 Octobre dernier, tant contre lesdits Cochers que contre les propriétaires desdites Voitures, solidairement.

III.

DE'FENDONS, sous les mêmes peines, à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'entreprendre sur le Privilege accordé par ledit Arrêt, de quelque maniere que ce puisse être, ni de faire aucun établissement de Voiture sur Place, de quelque forme, invention ou construction que ce soit, tirée par un ou plusieurs Chevaux, ou autres Animaux, sans avoir par un préalable obtenu la permission dudit sieur Bourgelat ou de ses Successeurs, & ayant cause.

IV.

ORDONNONS que lesdits Carrosses seront conduits tous les matins, sur les différentes places qui seront par nous désignées, pour y rester en Hiver, depuis huit heures du matin jusqu'à neuf heures du soir; & en Eté, depuis sept heures du matin aussi, jusqu'à neuf heures du soir, sans entendre néanmoins prohiber aux Propriétaires desdits Carrosses, la liberté de venir plutôt sur lesdites Places, & d'y rester plus tard, c'est-à-dire, avant & après la fin de la journée dont nous avons fixé la durée, & les priver de l'avantage de conduire leurs Carrosses à la porte des Spectacles & à l'arrivée des Diligences, lorsque leurs Voitures ne seront ni demandées, ni occupées.

V.

ENJOIGNONS aux Cochers qui conduiront lesdites Voitures de se comporter honnêtement, de ne les exposer dès le matin, que dans les Places que nous leur aurons assignées pour le lieu de leur départ; de ne rester sur aucune de celles que nous n'aurons pas désignées pour le placement desdites Voitures, à moins qu'ils ne soient employés, & sur celles que nous aurons marquées à cet effet, qu'autant qu'ils

Digitized by Google

y ſeront néceſſités par des courſes qui les en approcheront, & que le nombre des Carroſſes qui s'y trouveront, n'excédera pas le nombre de huit Voitures; de s'y tenir ſur leurs ſieges, bien rangés & en état de marcher lorſqu'ils en ſeront requis; de laiſſer le paſſage libre entre les Maiſons & les Carroſſes, pour la commodité des gens de pied; de mettre leurs Carroſſes à une diſtance convenable les uns des autres, & même de ſe tenir aux différentes avenues de ces Places, pour la plus grande commodité du Public, & de maniere que l'accès des Boutiques & des Maiſons ſoit libre, à peine de priſon, & de plus grandes peines, s'il y échet.

VI.

LEUR DE'FENDONS pareillement de ſe tenir dans des rues voiſines des Places ſans être employés, comme auſſi d'aller au devant de ceux qui demandent des Carroſſes pour les engager à les préférer à d'autres.

VII.

LEUR ENJOIGNONS, lorſque leurs Carroſſes ſeront expoſés ſur les Places à ce deſtinées, de mener & conduire ceux qui ſe préſenteront les premiers, en payant par leſdites perſonnes vingt-quatre ſous pour la premiere heure, vingt ſous pour chacune des ſuivantes, & douze ſous pour une ſeule courſe, de quelque étendue qu'elle ſoit, ſans que, ſous aucun prétexte, leſdits Cochers puiſſent exiger au delà du prix fixé par le préſent article, pendant le cours de la journée, à peine de priſon & d'amende, de laquelle amende les Maîtres deſdits Carroſſes ſeront reſponſables civilement; & dans le cas où il ſeroit queſtion de marcher la nuit, après neuf heures du ſoir, & de ſortir le jour de la Ville, de monter les Montagnes des Carmélites, St. Sébaſtien, Fourvieres, & d'aller dans tous autres lieux de la Ville où les Carroſſes ne peuvent être conduits, ſans être attelés de plus de deux Chevaux, leſdits Cochers ſeront payés par ceux qui les emploieront, ſuivant le prix dont ils conviendront.

VIII.

Lorſque les Particuliers ne prendront pas eux-mêmes les Carroſſes ſur les Places, & qu'ils les feront venir à la porte de leur domicile ou ailleurs, on paiera deux courſes ſi l'on fait prendre le Carroſſe ſur la Place d'un côté de la riviere à l'autre; & ſi on le fait prendre du même côté de la Riviere, & qu'il s'écoule plus de demi-heure, à compter du moment auquel le Cocher partira de la Place, juſqu'à celui où il aura conduit ceux qui l'auront fait appeller, on ſera pareillement tenu de lui payer deux courſes.

IX.

ET d'autant qu'il peut arriver, que leſdits Cochers, pour s'exempter de ſervir & de mener ceux qui ſe préſentent les premiers pour louer leurs Voitures, alleguent fauſſement qu'ils ſont arrêtés & retenus, nous faiſons défenſes aux dits Cochers de ſe tenir dans leſdites Places & aux environs, après qu'ils auront été demandés, à peine de cinquante livres d'amende, & de priſon, de laquelle amende les Maîtres des Carroſſes ſeront civilement reſponſables.

X.

DE'FENDONS aux Cochers, à qui les Maîtres ou Propriétaires des Carroſſes en auront confié la conduite, de les donner à conduire à d'autres Cochers qui ſeront ſans condition, ou à d'autres perſonnes, à peine de punition exemplaire, & de cinquante livres d'amende, &

Digitized by Google

ſeront empriſonnés en cas de contravention, tant les Cochers qui auront confié leurs Carroſſes, que les perſonnes auxquelles les Carroſſes auront été confiés.

XI.

FAISONS défenſes pareillement aux Propriétaires des Carroſſes de confier la conduite d'iceux à des Cochers au deſſous de l'âge de dix-huit à vingt ans, & qui n'aient pas la force & l'expérience requiſes, ſous peine de 300 liv. d'amende, & d'être civilement reſponſables des torts & accidents qu'ils pourroient cauſer, & contre les Cochers au deſſus de cet âge, de punition exemplaire.

XII.

ET pour mieux engager les Cochers à bien ſervir le Public & leurs Maîtres avec fidélité, défendons à tous loueurs de Carroſſes de ſe ſervir d'aucun des Cochers qui auront été employés à conduire les Carroſſes ſur Place, ſans que leſdits Cochers juſtifient d'un congé, à peine de l'amende de 100 liv. & ne pourront, dans aucun cas, leſdits loueurs de Carroſſes employer des Cochers, qui, pour des fautes commiſes en conduiſant des Carroſſes de Place, auroient été punis & déclarés incapables d'en conduire à l'avenir, à peine de ladite amende de 100 liv. pour la premiere fois, & de plus grande peine, en cas de récidive.

XIII.

DEFENDONS à toutes perſonnes de ſe tenir ſur les Places & endroits où ſont expoſés leſdits Carroſſes, pour s'ingérer d'en procurer le louage, ni de s'entremettre à cet effet en quelque ſorte & de quelque maniere que ce ſoit, à peine de 100 liv. d'amende & de punition exemplaire, ſi le cas y échet.

XIV.

FAISONS défenſes aux Maîtres & Propriétaires deſdits Carroſſes de les vendre, ſans auparavant en avoir fait la déclaration au Propriétaire du Privilege, & ſans les avoir fait démarquer; ce dont leur ſera délivré certificat par ledit ſieur Propriétaire : défendons à toutes perſonnes, ainſi qu'aux Selliers, d'acheter des Carroſſes marqués de la marque du Propriétaire du Privilege, à peine de l'amende de cinquante livres, tant contre l'acheteur que contre le vendeur, & d'être en outre ſolidairement tenus de tous dommages, intérêts envers ledit Propriétaire, auquel il eſt permis, en vertu de notre préſente Ordonnance, de faire faire toutes perquiſitions & recherches par un des Commiſſaires de Police, dans le domicile de ceux qui auroient acheté leſdits Carroſſes.

XV.

ENJOIGNONS à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, qui voudront ſe ſervir deſdites Voitures expoſées ſur les Places, de les payer pendant le cours de la journée par nous fixée, le prix arrêté par les articles VII & VIII, tant pour chaque courſe que pour chaque heure; comme encore de payer les ſommes dont il aura été convenu avec les Cochers pour monter les Montagnes qui ſont dans la Ville, en ſortir & marcher pendant la nuit.

XVI.

LEUR faiſons défenſes de s'en ſervir d'autorité ou par violence; de maltraiter les Cochers en aucune ſorte, & de monter ſur leurs ſieges pour mener leſdits Carroſſes, à peine de 100 livres d'amende, & de plus grande peine, ſi le cas y échet, comme auſſi des dommages, intérêts des loueurs de Carroſſes ſur Place.

Digitized by Google

XVII.

DEFENDONS pareillement aux Cochers d'uſer de menace & de voie de fait, pour faire deſcendre ceux qui pourroient être dans leſdits Carroſſes, à peine de 300 livres d'amende & de punition exemplaire, de laquelle amende ſes Maîtres des Carroſſes ſeront civilement reſponſables, ſauf dans ledit cas, ainſi que dans celui porté dans l'article précédent, à ſe retirer reſpectivement pardevant un des Commiſſaires de Police, pour en faire dreſſer Procès-verbal.

XVIII.

ENJOIGNONS auxdits Cochers, ſous les mêmes peines, de rendre fidélement les hardes, nippes, effets ou papiers qui ſeront laiſſés dans leſdits Carroſſes aux perſonnes qui les y auront oubliés, & d'en avertir dans le jour l'un des Commiſſaires de Police, à peine contre leſdits Cochers de 300 liv. d'amende, & d'être pourſuivis extraordinairement.

XIX.

SERONT tenus tous les Particuliers qui ſe ſont engagés & qui s'engageront à mettre & entretenir des Carroſſes ſur les Places, d'en fournir leſdites Places du nombre & au temps fixés par leur engagement; de remplir exactement toutes les conditions qu'ils ſe ſont impoſées, à peine contre les Particuliers qui ne ſatisferont pas à leur obligation d'une amende de 200 liv. & d'une indemnité envers le Propriétaire du Privilege, proportionnée aux dommages qu'il aura ſoufferts; & à cet effet, tous leſdits particuliers ſeront tenus de repréſenter leur conceſſion & leur engagement, lorſqu'ils prendront leur Numéro, pour être ladite conceſſion enrégiſtrée dans notre Greffe, & lors de l'enrégiſtrement, un exemplaire de la preſente Ordonnance leur ſera remis par le Greffier, pour qu'ils aient à s'y conformer.

MANDONS aux Commiſſaires de Police de tenir la main à l'exécution de la préſente Ordonnance: Enjoignons aux Huiſſiers de Police de prêter main-forte dans le beſoin: & notre Ordonnance, afin que perſonne n'en ignore, ſera imprimée, lue, publiée & affichée à la maniere accoutumée, & paſſé outre à ſon exécution, comme pour fait de Police, nonobſtant, &c.

FAIT ET ARRETÉ à Lyon, dans la Chambre du Conſeil de la Police, en l'Hôtel commun de cette Ville, le vingtieme Décembre mil ſept cent ſoixante. *Signés*, DE LAFFRASSE, ET LAROCHETTE.

Collationné.
QUINET, Greffier.

AUTRE ORDONNANCE DE POLICE,

Portant Réglement pour les Carroſſes, appellés Fiacres, *& fixation des ſalaires attribués aux Cochers pour les courſes hors des limites déſignées par ladite Ordonnance.*

Extrait des Regiſtres du Greffe de Police de la Ville & Fauxbourgs de Lyon.

PIERRE POSUEL DE VERNEAUX, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident en la Cour des Monnoies & Sénéchauſſée, Préſident premier au Préſidial, & Lieutenant général de Police de la Ville & Fauxbourgs de Lyon.

Vu la Requête à nous préſentée par les Conceſſionnaires du Privilege des Fiacres de cette Ville, notre Ordonnance de ſoit montré au Procureur du Roi, les Concluſions du Procureur du Roi étant à la ſuite.

Ordonnons qu'à compter du premier avril prochain, incluſivement, la courſe ordinaire, dont le prix eſt fixé, par les Réglements, à douze ſous, demeure limitée, du côté de Serin, à l'Egliſe de Sainte Marie des Chaines, & du côté de Vaiſe, à la Chapelle de la Chanal, & que les courſes au-delà de ladite Egliſe de Sainte Marie des Chaînes, juſqu'au port d'où partent & arrivent les Diligences de la riviere de Saône, dans le fauxbourg de Serin incluſivement; & les courſes au-delà de la Chapelle de la Chanal, juſqu'à la porte de Lyon, au fauxbourg de Vaiſe, auſſi incluſivement, ſeront payées à raiſon de vingt-quatre ſous; à la charge par leſdits Conceſſionnaires de faire conduire juſques auxdits Port & Porte, moyennant ladite ſomme de vingt-quatre ſous, ceux qui ſe ſerviront de leurs Fiacres de quelques places qu'ils partent.

Ordonnons en outre que les courſes, à la ſortie du Spectacle & du Concert, ſeront payées à raiſon de vingt ſous, à la charge que les Fiacres qui ſeront ſur les places de la Comédie & du Concert, ſeront réputés être comme ſur toutes les autres places où le Cocher doit marcher pour le premier qui le demande.

Enjoignons, pour éviter toutes difficultés en ce qui concerne les Fiacres qui ſeroient arrêtés & retenus pour ladite ſortie, aux Cochers des Fiacres retenus, de ſe ranger & placer derriere la Salle de la Comédie & celle du Concert, & de ne prendre les perſonnes qui les auront arrêtés que dans ledit endroit.

Enjoignons auſſi aux Cochers des Fiacres d'être ſur leurs ſieges, ou dans leurs Carroſſes; leur défendons de ſe tenir dans les Cafés, Billards & Cabarets voiſins de la place ſur laquelle eſt leur voiture, & ce à peine de vingt-cinq livres d'amende, qui ſera augmentée en cas de récidive, & même d'empriſonnement: Et ſera la préſente Ordonnance imprimée, lue, publiée & affichée par-tout où beſoin ſera, aux frais des Conceſſionnaires, afin que perſonne n'en ignore.

Enjoignons aux Commiſſaires de Police, de veiller à ſa pleine & entiere exécution, & de dreſſer des procès-verbaux contre les contrevenants, leſquels ſeront contraints au paiement des amendes prononcées contre eux, même par corps, & paſſé outre comme pour fait de Police, nonobſtant, &c.

Fait & arrêté à Lyon, dans la Chambre du Conſeil de la Police, en l'Hôtel commun de cette Ville, le ſeize Mars mil ſept cent ſoixante & dix.

Signés, POSUEL DE VERNEAUX, & LA ROCHETTE, en ſes Concl.

Collationné. QUINET, Greffier.

Digitized by Google

BUREAU MILITAIRE DE LA BOURGEOISIE.

MM. les Officiers en chef des vingt-huit quartiers, pour maintenir le ſervice militaire de la Bourgeoiſie, nommerent en 1764, ſept Députés ou Commiſſaires d'entr'eux, au nombre deſquels il y en a un qui fait l'office de Secretaire. Ils veillent à l'exactitude du ſervice de la Bourgeoiſie, & maintiennent la diſcipline dans le Corps.

Commiſſaires Députés par Délibération, du mois de Janvier 1771,

M. Lambert, fils, Ecuyer, Capitaine en chef du Quartier du Griffon, *port St. Clair.*

M. Seranne, fils, Capitaine en chef du Quartier de la place de Louis-le-Grand, *rue St. Dominique.*

Par autre Délibération, du mois de Janvier 1774, le corps des Officiers a nommé pour nouveaux Commiſſaires, pour ſuccéder à MM. Dareſte de Saconnay, Cinier, Annibal Durand, Berruyer, l'ainé, & Sêve:

M. Durand, Capitaine-Lieutenant du Quartier de St. Vincent, *quai St. Vincent.*

M. Valton de Gravillon, Capitaine en chef du Quartier de Port St. Paul, *rue du Puits-du-Sel.*

M. Chaix, Capitaine en chef du Quartier du Change, *place des Terreaux.*

M. Thêve, Capitaine en chef du Quartier de Porte-froc, *rue Tramaſſac.*

M. Vernier, Capitaine-Lieutenant du Quartier du Port du Temple, *rue de la Monnoie.*

M. Bruyſet, fils ainé, Capitaine-ſous-Lieutenant du Quartier de la Place de Louis-le-Grand, *rue St. Dominique*, réuniſſant les fonctions de Secretaire de la Députation & Tréſorier du Corps.

Par la même Délibération, le nombre de MM. les Députés a été porté à huit, au lieu de ſept.

Ces Meſſieurs s'aſſemblent tous les Samedis chez le plus ancien. Ils ſont chargés ſpécialement de préſenter les Officiers qui entrent dans le Corps.

N. B. Le Bureau Militaire de la Bourgeoiſie, tenu le 15 Janvier 1774, ayant remplacé ceux de MM. les Officiers qui avoient rempli le temps de leur ſervice, on n'aura égard qu'au préſent Etat; celui qui ſe trouve ci-devant, page 96, n'exiſtant plus.

CALENDRIER

Digitized by Google

ÉTAT
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
DES PROVINCES
DE LYONNOIS, FOREZ ET BEAUJOLOIS; & des Paroiſſes de Dauphiné, Breſſe, Dombes, & autres dépendantes du Dioceſe de Lyon.

A B

ABERGEMENT, (l') paroiſſe vers la Saône, partie en Dombes, partie en Breſſe, archiprêtré de Dombes, Election de Bourg, dans le reſſort du Parlement de Dijon. Le clocher & le presbytere ſont dans la partie de Breſſe. C'eſt une baronnie & un ancien château fort, maintenant en ruine. La Juſtice dépend du Comté & Mandement de Montrevel: M. l'Archevêque de Lyon collateur de la Cure. Toute la dîme appartient au curé.
Curé, M. Raffin.
Seigneur - Baron, M. le comte de Montrevel, maréchal de camp.
La juſtice de la Baronnie s'exerce à Montrevel; & les Officiers ſont les mêmes.
Châtelain; M. Commerſon, à Châtillon.
Curial, M. de Saint Jean, notaire royal à Sulligniat.
Juge pour la partie de Dombes, M. de Graire, à Trevoux.
Procureur-fiſcal, M. Michaille, à Trevoux.
Greffier, le ſieur Ruf, à Trevoux.

ABERGEMENT, (l') LES-VARAY, annexe de S. Jean-le-Vieux, dans la province de Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection & du Bailliage de Belley, du reſſort du parlement de Dijon, juſtice de Varay.
Vicaire deſſervant, M. Péroz.
Seigneur du clocher, M. Dervieux du Villard, demeurant à Lyon.
Les officiers ſont les mêmes qu'à Saint Jean-le-Vieux.

AFFOUX, village en Beaujolois, ſur les limites de cette province, annexe de Violey, juſtice de la baronnie de Joux-ſur-Tarare.
Vicaire, M. Lallemand.

STE. AGATHE, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon. Le ſéminaire de S. Charles de Lyon nomme à la cure. La juſtice comprend la Bâtie, & Julieu, & par appel au Bailliage de Forez, & au Conſeil Supérieur de Lyon.

A I

Curé, M. Bedouin.
Seigneur, M. le Marquis de Simiane.
Juge, M. Souchon, avocat à Montbriſon.
Procureur-fiſcal, M. Durand.
Greffier, le ſieur Jacquet.

Il y a dans cette paroiſſe une Abbaye Royale de filles de l'ordre de Cîteaux, appellée *Bonlieu*. Voyez BONLIEU.

STE. AGATHE, village dans le Forez, juſtice de Donzy. C'eſt une annexe de Roziers.
Vicaire, M. Perrin.

Depuis l'édit de réunion, du mois de Mai 1771, ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

AGNERRINS, paroiſſe dans la province de Dombes, archiprêtré & élection de Dombes.
M. L'Abbé de Clugny, en ſa qualité de doyen de Montbertou, nomme à la cure.
Curé, M. Benoit Charles.

La juſtice ſeigneuriale reſſortit, par appel, au conſeil ſupérieur de Lyon.
Seigneur, M. le comte de Seve, baron de Flecheres.
Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moine l'ainé, à Montmerle.
Proc. fiſcal, M. Chuinague, à Trevoux.
Greffier, le ſieur Ruf, à Trevoux.

AIGREFEUILLE, commanderie de l'ordre de S. Lazare, dans la paroiſſe de Bagé-la-ville, en Breſſe.
Commandeur, M. de Duras.

AIGUEPERSE, bourg, ſeigneurie, chapitre & annexe de la paroiſſe de S. Bonnet-des-Bruyeres en Beaujolois dioceſe d'Autun, archiprêtré du Bois Sainte-Marie, élection de Villefranche. Le bourg ſeulement eſt de la juſtice du chapitre. L'Egliſe collégiale & pa-

Digitized by Google

Greffier, le ſieur Antoine Gimier, bourgeois à S. Laurent.
Huiſſier, Caillet.
Les procureurs ſont les mêmes qu'à Montrottier & Bully.

ST. ALBIN, hameau, chapelle & prieuré dans la paroiſſe de Buffieres, en Forez.
Prieur, M. Cahouette, chanoine régulier de la congrégation de France.

ALBUZY, château & fief dans la paroiſſe de Saint-Chriſto, en Forez. Il appartient à M. Vincent.

ALIX, village dans la paroiſſe de Marcy-ſur-Anſe, en Lyonnois, célebre par un chapitre noble de Chanoineſſes régulieres, de l'ordre de Saint Benoît, dépendant de l'Abbaye de Savigny. Les chanoineſſes, pour y être reçues, font preuve de ſept générations de nobleſſe, du côté du pere, & la mere doit être conſtatée demoiſelle.

Chanoineſſes, Meſdames,
Prieure, Louiſe de Muzy de Veronin.
Sacriſtaine, Françoiſe-Véronique de Naturel de Valetine.
Anne-Thereſe de Creſcia.
Marie-Henriette de Creſcia de la Tour.
Marie-Balthazard de Chaponay.
Magdeleine de Beurville.
Catherine-Gabrielle Aimard d'Argenſol.
Marie-Gabrielle de Vincent de Villeneuve.
Françoiſe-Suſanne de Chaponay.
Marie-Eliſabeth-Hélene de la Touche.
Anne-Gabrielle de Roſieres d'Euveſin.
Françoiſe de Bouhélier d'Audelange.
Ignace-Gabr. de Bouhélier d'Audelange.
Catherine de Bar.
Françoiſe-Claudine de Macmahon.
Anne-Jacq. de Macmahon d'Eguilly.
Marie-Théodorine de Macmahon de Champigny.
Marie-Pierrette de la Porte.
Roſe de la Porte de Châteauvieux.
Sophie de la Porte d'Eydoche.
Hélene de la Porte de Marcieux.
Marthe-Julie de la Porte.
Hélene de Chaponay de Beaulieu.
Marie-Barbe de Boſozel de Montgontier.
Bernardine-Françoiſe d'Audelange d'Anoncour.
Judith-Pauline de Bernard de Saſſenay.
Marie-Camille de Bernard de Saſſenay.
Marguerite-Catherine de Greiſche.
Jeanne-Eliſabeth de Greiſche de Salins.
Marie-Henriette de Cohorne.
Gabrielle de Cohorne de la Palun.
Alix-Eliſabeth de Cheylus.
Adélaïde-Catherine-Pierrette de Gratet-Dolomieu.
Anne-Sophie de Boſozel de Montgontier.
Jeanne-Louiſe de Reugny du Tremblay.
Marie-Anne-Joſephine d'Eſmier d'Archiac.
Olimpe-Marie-Magdeleine de Blacon.
Marie-Magdeleine-Françoiſe de Blacon.
Marie-Catherine-Alexandrine de Blacon.
Suſanne-Eliſabeth de Gaulmyn.
Eliſabeth-Claudine de Neufchaiſe.
Anne de l'Eſcalopier.
Louiſe-Nicole de la Tour de Creſcia.
Louiſe-Françoiſe de Meyran Lacetta de Lagoy.

Chanoineſſes honoraires, Meſdames,
Marie-Françoiſe de Clugny de Théniſſey, prieure de Leignieu.
Marie-Louiſe de Mouchet de Beaumont, prieure de l'Argentiere.
Supérieur majeur, M. de Foudras, grand prieur de Savigny.
Aumônier, M. Durelle.
Dame du clocher & de l'enceinte du chapitre, Madame la prieure.
Les officiers ſont les mêmes qu'à Dareizé.
Seigneur du village, M. Croppet de Variſſan.
Les officiers ſont les mêmes qu'à Bagnols.

ALIXMES (les) village, château, terre & ſeigneurie dans la montagne, paroiſſe d'Ambérieu, en Bugey, Archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, du reſſort du parlement de Dijon.
Seigneur, M. Dujats d'Ambérieu.
Les officiers ſont les mêmes qu'à Ambérieu.

ALLIERES, gros hameau & chapelle ſuccurſale de la paroiſſe de Chamboſt-ſur-l'Azergues, en Beaujolois.
Il y a quatre Foires; le ſamedi de la ſemaine de la paſſion; le 12 Mai; le premier Août, & le 9 Octobre.

ALLIEU, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſtice du comté de Buſſy.
Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Grange. Il réſide à Cezay, qui en eſt l'annexe.
Seigneur, M. le marquis de Simiane.
Les officiers ſont les mêmes qu'à Buſſy.

AMANCY, chapelle ſituée en la paroiſſe de Châtillon-d'Azergues, en Lyonnois: c'étoit autrefois l'égliſe paroiſſiale, & elle appartient à Mrs. de Savigny.

AMAREINS, village & paroiſſe de Dombes, archiprêtré & élection de Dombes. Les Minimes de Montmerle, comme prieurs de S. Trivier, nomment à la cure.
Curé, M. Gerin, docteur en théologie.
Seigneur, M. Bordeaux de Lurcy.
Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moine, notaire à Montmerle.
Procureur fiſcal, M. Michaille, procureur à Trevoux.

Digitized by Google

Greffier, le sieur Perret, à Lurcy.

Il y a dans cette paroisse un château qui en porte le nom.

Le Messager de Montmerle se charge des commissions pour cette paroisse.

AMBATAILLY, fief dans la paroisse de Cublize, en Beaujolois. Il appartient à M. Boujot, président à l'élection de Villefranche.

AMBERIEU, beau bourg & grande paroisse, en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, dans lequel, outre l'Eglise paroissiale, il y a deux Eglises succursales, qui sont Châteaugaillard & St. Denis, où M. le Curé tient deux Vicaires dépendants d'Ambérieu. M. l'abbé de la Chaffagne nomme à la cure.

Curé, M. Philippe-Aimé Grumet, licencié en droits civil & canonique, ancien syndic général du clergé de Bresse & Bugey.

Pénitents du S. Sacrement.

Recteur, M. François Falque.

Il y a trois chapelles rurales: une dans le bourg de S. Germain, sous le titre de la naissance de la Sainte Vierge, qu'on appelle *Notre-Dame de la Côte*; une au village des Alixmes, sous le titre de S. Roch, & l'autre dans le village de Tiret, sous le titre de S. George.

La justice de la paroisse d'Ambérieu s'exerce à S. Rambert par le juge-mage de ce lieu: elle a un juge d'appel qui réside aussi à S. Rambert, & du juge d'appel les causes sont portées au parlement de Dijon.

Seigneur, M. Pierre Dujats pour les deux tiers; M. François de Buynard pour l'autre tiers.

Juge-mage, M. Jean-Louis Grumet, conseiller du Roi, & au conseil politique de la province du Bugey, maire de la ville de S. Rambert.

Procureur fiscal, M. Baron, notaire royal, & procureur à S. Rambert.

Greffier, le sieur Débeney, notaire, procureur & contrôleur des actes à Saint Rambert.

Notaires, Mrs. Sirand, Leclerc.

Corps de Ville.

Syndic perpétuel, M. Grumet, docteur en médecine.

Secretaire, M. Bichat.

Châtelain, M. le Clerc.

Il y a à Ambérieu deux Foires par année; l'une le 17 Janvier; & l'autre le 6 Décembre; & des Marchés tous les mercredis de l'année, qui ne sont guere que pour les bleds.

Il y a un bureau de poste, & toutes les semaines il vient d'Ambérieu à Lyon des voituriers, qui se chargent de toutes les marchandises. Ils logent la plupart à la croix-Rousse.

Directrice, Madame du Jours. Elle correspond avec Lyon & Belley.

AMBERIEUX D'AZERGUES, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Ribaudy.

La justice de cette paroisse dépend de la baronnie d'Anse.

AMBERIEUX, village & paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes. M. l'Abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Felix.

Vicaire, M. Roux.

Seigneur, M. le Marquis de Damas d'Antigny.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Breüil & de Monthieux.

Il y a quatre foires considérables, surtout en chevaux, le 6 Mai, le 11 Juin, le 24 Août & le 2 Novembre.

Il y a dans la paroisse un château considérable bâti en briques, aussi remarquable par son ancienneté que par sa construction.

AMBIERLE, bourg, paroisse, prieuré de l'ordre de Clugny, & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré & election de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Villerd.

Vicaire, M. Barrier.

Prieur commendataire, M. l'abbé de la Rochefoucauld de Magnac, vicaire général de Rouen.

Prieur claustral & aumônier, Dom Debordes.

Sacristain, Dom Cheze.

Chantre, Dom Nepveu.

Mensionnaires, Dom de Lamurette, Dom Chantret & Dom Bussi.

La justice haute, moyenne & basse dépend du prieur, & comprend toute la paroisse.

Juge, M. Calemard, avocat à Roanne.

Procureur fiscal, M. Batallier.

Greffier, le sieur Noally.

Huissiers, Peletier, Aloin & Allier.

Notaires réservés, Mrs. Thevenard, Allier & Marets.

Procureurs, Mrs. Thevenard, Romain, Marets, Cacquet, Crozet & Arduin.

Médecin, M. Allier.

Chirurgiens, Mrs. Boujot & Gache.

Il y a quatre foires dans l'année à Ambierle; savoir, le 2 Avril, le premier Mai, le 6 Août & le 12 Novembre.

AMBLANIEU, village & paroisse de Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection de Vienne, dont la justice ressortit au bailliage de Vienne, & par appel au parlement de Grenoble. L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Digitized by Google

Curé, M. Richard.
Seigneur haut-justicier, M. de Bathéon de Vertrieux, chevalier de S. Louis, gouverneur de Vienne.
Juge, M. Fornier, à Vienne.
Châtelain, ou *Lieutenant de Juge*, M. Sambin, notaire à la Balme.
Procureur fiscal, M. Chaboud, à Vertrieux.
Greffier, M. Busſod.

AMBLERIEU, fief ſitué dans la paroiſſe de la Balme, en Dauphiné. Il appartient à M. de Rachais.

AMBOURNAY, *ou* AMBRONAY, petite ville en Bugey, généralité du duché de Bourgogne, élection de Belley.

L'archiprêtré d'Ambournay comprend trente paroiſſes & quinze annexes, toutes en Bugey.

Archiprêtre, M. Chreſtin, bachelier en théologie, curé de S. Sorlin.
Archiprêtre ſubſtitué, M. Fournier, curé de Gtôlée.
Curé, M. Déſoreſt, docteur en théologie de la faculté de Paris.

Il y a une abbaye de Bénédictins de la congrégation de S. Maur.

Prieur, Dom Joachim Brunet.
Sous-Prieur, Dom Bernard Alliod.
Procureur cellérier, Dom Pierre Savolle.
Cenſier ou *Titrier*, Dom
Dépoſitaire ou *Dépenſier*, Dom Meſtral.
Sacriſtain, Dom Teſſe.
Seigneur, Meſſire Paul de Murat, aumônier de Mme la Comteſſe de Provence, vicaire général de l'archevêché de Sens, abbé commendataire & doyen de Saint Pierre de Mauriac, en Auvergne, abbé commendataire de l'abbaye royale de Notre-Dame d'Ambournay, & en cette derniere qualité, curé primitif & nominateur de la cure.

La juſtice s'exerce ſur les lieux, dans l'hôtel abbatial, auquel les priſons ſont attenantes. On va par appel au bailliage de Belley, & enſuite au parlement de Dijon.

Juge civil, crimin. & Gruyer, M. Bajollet, avocat en parlement.
Capitaine-prévôt-Châtelain, M. Auger.
Procureur fiſcal, M. Ravier, notaire & procureur.
Greffier, M. Sirand, notaire & procureur.
Curial, M. Colliex, notaire.
Commis curial, M. Gauthier.
Avocat conſultant, M. Dubrueil.
Notaires royaux, Mrs. Colliex, la Porte & Rouyer.
Commiſſaires en droits ſeigneuriaux, Mrs. Rouyer & Colliex.
Procureurs, Mrs. Colliex, la Porte, Auger, Verdellet, Savarin, Pauly, Cattin, Joinet, Chavant, Dubreuil & Michel.
Huiſſiers royaux, Eppel & Boſſie.
Huiſſiers, Morel, Pingeon & Devau.

Corps de Ville.

Premier Syndic, M. Riboud.
Second Syndic, M. Thevenin.
Conſeillers de Ville, Mrs. Cozon, Rouyer, Ravet, & Boſſu le cadet.
Secretaire de la Ville, M. Perey.
Chirurgien & Apothicaire, M Corſain.
Commis à la marque des cuirs, M. Bonnet.
Petites écoles. Recteur, M. Perey.

Il y a dans Ambournay un bureau de Poſte pour les lettres, & la poſte aux chevaux. On y tient tous les ſamedis d'après les fêtes de Notre-Dame, des foires conſidérables par la quantité & la qualité des chanvres qu'on y débite: on y amene auſſi des bêtes à cornes, des cochons & autres denrées, ſuivant la ſaiſon. Il y a un marché tous les ſamedis de l'année.

AMBUENS, parcelle de Peluſſin.

AMBUTRIX, village & annexe de Vaux, province de Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice du marquiſat de S. Sorlin, par appel au bailliage de Belley, du reſſort du parlement de Dijon.

Vicaire, M. Fournier.
Seigneurs, les chartreux de la maiſon de Portes, en Bugey.

Les officiers ſont les mêmes que ceux du marquiſat de Saint Sorlin.

Il y a le fief ou château de Montferrand, appartenant à M. de Valernod.

AMIONS, bourg & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne.

Le chapitre de Notre-Dame du Puy nomme à la cure.

Curé, M. Nabonnan.

La ſeigneurie appartient à la veuve ou aux héritiers de M. Berth. Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Saint Germain-Laval.

AMPLEPUIS, gros bourg & paroiſſe du Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, juſtice du Marquiſat de Sauſey, autrefois de Rebé.

Le cellérier de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Girard.
Vicaire, M. Coignaſſe.
Prébendier & Chapelain du château, M. Romain Beraud.
Directeur des écoles, M. Cortay, Prêtre.
Seigneur, M. le Marquis du Sauſey, Major des Gardes Françoiſes, Maréchal de Camp, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Gouverneur de Landrecie.
Juge, M. de Berchoux, avocat en Parlement.

Digitized by Google

Lieutenant, M. Blanc.
Procureur fiscal, M. Sabbatin.
Greffiers, les sieurs Goutalhier, pere & fils.
Procureurs, les mêmes qu'à Thisy.
Huissiers, Lagrave & Côte.
Notaires, Mrs. Blanc & Sabbatin.
Chirurgiens & apothicaires, Mrs. Vincent & Pariat.

Il y a un bureau pour la marque des toiles.

Inspecteur, M. Brisson.
Sous-inspecteur, M. le Marchand des Mines.
Commis à la marque, les sieurs Jean-Goutalhier, François bissuel, à Amplepuis.
Receveur des amendes, le sieur Goutalhier fils.
Commis aux entrées des vins, le sieur Goutalhier pere.

Les marchés se tiennent les mardis de chaque semaine.

AMPUIS, bourg, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de S. Pierre de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Miard.
Seigneur, M. de la Condamine.
Juge, M. Delurieu, avocat & ancien Echevin de Lyon.
Châtelain, M. Ferrand, Notaire à Lyon.
Lieutenant de Châtelain, M. Mouton, procureur à Condrieu.
Procureur fiscal, M . . .
Greffier, le sieur Pujon, procureur à Sainte Colombe.

ANCY, village & annexe de la paroisse de Saint-Romain de Popey, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Chapelle.

Le Chapitre de S. Paul de Lyon est seigneur du clocher, & d'une partie de la paroisse.

Juge, M. Durand, avocat au conseil supérieur de Lyon.
Capitaine-châtelain, M. André Ferrand, notaire à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Bernard Aréthens, notaire & commissaire feudiste, à S. Julien-sur-Bibost.
Procureur fiscal, M. Pierre Riboullet, Bourgeois à S. Romain de Popey.
Greffier, le sieur Vigier.
Huissier, Aguettant, à Savigny.
Procureurs, Mrs. Desabiez, Aréthens le jeune, Cholat, Bidault & Firmin.

Le surplus de la paroisse dépend des justices de Poncharra; du doyenné de Theylan, du communier de Savigny, &c.

ANDE-LA-ROCHE, paroisse, partie en Forez, & partie en Boutbonnois.
Curé, M. Petel.
Seigneur de la partie qui dépend de Glend. M. de la Tour, ancien Intendant & premier président du parlement d'Aix.
Seigneur de la partie qui dépend de la Lierre, M. le marquis de Levis-Mirepoix.
Seigneur de la partie qui dépend du Coude. M. le Comte de Vichy, lieutenant de Roi du Boutbonnois.

ST. ANDEOL-LA-VALLA, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, justice de S. Chaumont, du ressort du bailliage de Montbrison.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Antoine Desbruyeres.
Vicaire, M. Jean Goumon.
Seigneur, M. le Marquis du Gallet de Montdragon, conseiller d'état, maître d'hôtel ordinaire du Roi, & secretaire des commandements de Madame la Dauphine.
Juge, M. Boyer, avocat au parlement.
Procureur fiscal, M. Boteille.
Substitut du procureur fiscal, M. Baffet.
Greffier, le sieur Hervier.
Huissier du Seigneur, Indy.

Il y a deux Foires considérables qui se tiennent au Bessa, hameau situé près du Mont-Pila, & dépendant de la paroisse de La-Valla. La premiere se tient le 6 Juin, & la seconde, le 6 Août.

ST. ANDEOL-LE-CHATEAU, bourg & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection du S. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Merlin.

ST. ANDRÉ-D'APCHON, *ou* DE RENAISON, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, bailliage de Montbrison, & par appel au conseil supérieur de Lyon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Nompere de Champagny.
Vicaires, Mrs. Travard & Alumbert.
Seigneur, M. le Marquis de S. George.
Juge, M. Ramey.
Procureur fiscal, M. Patin.
Greffier, le sieur Caquet.

Il y a dans l'année quatre Foires à Saint-André: le 3 Janvier, le 25 Avril, le 3 Août, & le 2 Novembre.

ST. ANDRÉ-DE-CORSY, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice de Montribloud & de Sure, du ressort du Bailliage de Bourg.

Le Prieur de la Platiere de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Laforeft.
Seigneur du clocher, M. Nicolau de Montribloud.

Digitized by Google

Seigneur d'une partie de la paroiſſe, M. Verdat de Sure.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Montribioud & de Sure.

Il y a deux Foires par année dans cette paroiſſe : une, le lendemain de la fête de S. Laurent; & l'autre, le lendemain de celle de S. André.

ST. ANDRÉ DU COING, ſeigneurie, en Lyonnois, qui comprend la paroiſſe de Limoneſt, & partie de celle de S. Didier au Mont-d'or.

Seigneur, M. de Quatrefages de la Roquette, ancien conſeiller en la cour des monnoies de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Limoneſt.

ST. ANDRÉ D'URRIA, village & paroiſſe dans la province de Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg.

MM. les chanoines de Pont-de-Vaux nomment à la cure.

Curé, M. Mortier.

La juſtice de cette paroiſſe dépend de celle de Pont-de-Veyle, & les cauſes en reſſortiſſent par appel au Bailliage de Bourg.

Seigneur, M. le comte d'Eſclignac.

Juge, M. Rivet.

Procureur fiſcal, M. Dumas.

Greffier, le ſieur Rivet.

ST. ANDRÉ-LA-COSTE, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Chantre.

ST. ANDRÉ-LE-BOUCHOUX, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, juſtice du comté de Romans Ferrary, du reſſort du Bailliage de Bourg.

Le chapitre de Notre-Dame des Marres de Montluel nomme à la cure.

Curé, M. Putod.

Seigneur, M. le comte de Ferrary de Romans, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant de Roi de Breſſe, Bugey, Valromey & Gex.

Juge, M. Chevrier, avocat en parlement.

Châtelain, M. de Montbarbon.

Procureur fiſcal, M. Bonnet.

Greffier, le ſieur Humbert.

ST. ANDRÉ-LE-PANOUX, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, juſtice de Corgenon, du reſſort du Bailliage de Bourg.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Roche.

Vicaire, M. d'Alban.

Seigneur, M. le comte d'Apchon, brigadier des armées du Roi.

Juge, M. Dupuis.

Châtelain, M. Humbert.

Procureur fiſcal, M. Ravet.

Greffier, le ſieur Bonnet.

ST. ANDRÉ-LE-PUY, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Courzieu, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon, juſtice de Bellegarde.

Le prieur de Bellegarde nomme à la cure.

Curé, M. Titaud.

Seigneur, M. de Bellegarde, Conſeiller au Conſeil Supérieur de Lyon.

ANDREZIEUX, village & annexe de la paroiſſe de S. Cyprien en Forez, Archiprêtré de St. Etienne, juſtice de St. Rambert, élection de Montbriſon.

Vicaire, M. Roche.

Seigneur, M. le comte de Montjouvent, prieur de S. Rambert.

Juge, M. de la Chaize, avocat en parlement.

Lieutenant de Juge, M. Gonin.

Procureur fiſcal, M. Apoticaire.

Greffier, le ſieur Bertrand.

ANSE.

Ville, paroiſſe & baronnie dans le Lyonnois, élection de Lyon.

L'Archiprêtré d'Anſe comprend quarante-cinq paroiſſes, dont dix-ſept ſont en Lyonnois, & vingt-huit en Beaujolois; & neuf annexes, dont trois ſont en Lyonnois, & ſix en Beaujolois.

Archiprêtre, M. Chanet, curé de Marcilly.

Archiprêtres ſubſtitués, M. . . . . & M. . . . .

L'égliſe paroiſſiale eſt deſſervie par un curé, un vicaire & quelques ſociétaires.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Jurry Lettrat.

Vicaire, M. Benoît Jonnery.

Sociétaires de l'égliſe de S. Pierre d'Anſe. Mrs. le curé & le Vicaire, ſociétaires nés. M. Laurent Gobier.

COLLEGE. *Principal*, M. Moſnier.

Gouverneur de la ville, M. de Chazelle.

Syndics, Mrs. Gobier & Germain.

La juſtice d'Anſe dépend du comté de Lyon.

Juge, M. Proſt, juge général du Comté.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jean-François Bonamour.

Notaires Royaux reſervés, M. Vaillant a les minutes de Mrs. Balmont, Macé & Bonny. M. Moſnier a les minutes de Mrs. Delagenette & Floriot.

Notaire ſeigneurial, M. Sain, fils.

Contrôleur des Actes & Receveur du Grenier à ſel, M. Caquet d'Avaiſe.

Aides. Receveur, M. Bonamour.

Il y a dans cette paroiſſe un Marché, le vendredi de chaque ſemaine.

Digitized by Google

ATHANEINS, voyez BANEINS.

ANTHON, beau château, village, paroisse, & la premiere des quatre baronnies du Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du ressort du bailliage de Vienne.

Les carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Monneret.

Seigneur, M. Decombles, seigneur de Chavagnieu, ancien conseiller à la cour des monnoies de Lyon, conseiller au conseil supérieur de ladite ville.

Juge, M. Fournier, à Vienne.

Lieutenant de Juge, M. Fournier, fils, à Vienne.

Châtelain, M. Rigod, à Pusignan.

Procureur fiscal, M. Serviant, à Anthon.

Greffier Juridictionnel, le sieur Cuffutel, à Vienne.

Greffier de la châtellenie, le sieur Nugues, à Charvieu.

APAGNIÉ, fief situé en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de la Poype.

APINAC *ou* ESPINAC, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, du diocese du Puy, archiprêtré de S. Paulien, élection de Montbrison.

Les Bénédictins de la Chaize-Dieu nomment à la cure, comme prieurs de Lachaux en Auvergne.

Curé, M. Bourgin.

Vicaire, M. Berenger.

Seigneur, M. Flachat de la Roue.

Juge, M. Vissaguet du Bouchet, avocat.

Lieutenant, M. Daurelle, licencié ès-droits, notaire royal à Usson.

Procureur fiscal, M. Gallet, commissaire à Terrier, à Usson.

Greffier, le sieur Baron.

Huissier, Beauregard.

APINOST, hameau de la paroisse de Bully en Lyonnois. Il dépend de la baronnie de Savigny.

ST. APPOLLINAIRE, village & paroisse, partie en Lyonnois, & partie en Beaujolois, archiprêtré de l'Arbresle, élection de Lyon pour ce qui est en Lyonnois, & élection de Villefranche pour la partie qui est en Beaujolois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Proton, l'ainé.

Seigneur, le chapitre de S. Just de Lyon.

Juge, M. Durand, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Simonet, notaire à Tarare.

Procureur fiscal, M. Thiolairon, à S. Clément.

Greffier, le sieur Simonet, marchand à Tarare.

Seigneur de la partie du Beaujolois, M. Burtin de Chamelet.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la châtellenie de Chamelet, où la justice s'exerce.

ST. APPOLLINARD, village & paroisse dans le Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de S. Etienne, justice de Maclas, du ressort du Bailliage de Bourg-Argental, & par appel au conseil supérieur de Lyon.

Le college de Tournon, en qualité de prieur de S. Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. de Pleslé.

Vicaire, M. Caillet.

Seigneur, M. de la Beau de Berard.

Les Officiers sont les mêmes qu'à Maclas.

ARANDON, village, paroisse & seigneurie en toute justice, en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection de Vienne.

Madame l'abbesse de Saint Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Champossin.

Seigneur, M. le comte de la Poype.

Les officiers sont les mêmes que ceux du comté de Serrieres.

ARBIGNY, village & annexe de Sermoyé, près de Pont-de-Vaux, archiprêtré de Bagé, province de Bresse, élection de Bourg.

Le Curé de Sermoyé pourvoit à cette annexe.

Vicaire, M. Jaillard.

Seigneur, M. Bertin, Receveur des parties casuelles, à Paris.

La justice dépend de celle de Pont-de-Vaux, & les causes ressortissent par appel à Bourg, & de Bourg à Dijon.

Les officiers sont les mêmes que ceux de-Pont-de-Vaux.

L'ARBRESLE,

Et par corruption, L'ABRESLE,

Petite ville murée dans le Lyonnois, sur les confins de l'ancienne baronnie de Savigny, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

L'Archiprêtré de l'Arbresle comprend vingt-sept paroisses, dont vingt-quatre sont en Lyonnois, & trois en Beaujolois: & onze annexes, dont dix sont en Lyonnois, & une en Beaujolois.

Archiprêtre, M. Cosse, curé d'Oingt.

M. l'abbé de Savigny, nomme à la cure.

Curé, M. Marion, bachelier en théologie.

Vicaire, M. Soullier.

Pénitents du S. Sacrement. Recteur, le sieur Raymond.

HÔPITAL. *Recteur honoraire né*, M. le Curé.

Recteurs & Administrateurs, Mrs. Benoît & S. Lager.

Conseillers, Mrs. Desprez & Raymond, notaires royaux.

GOUVERNEUR,

Digitized by Google

Gouverneur, M. de Fleurieu de Montverdun, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien Lieutenant au régiment des Gardes Françoises.

Subdélegué de M. l'Intendant de Lyon, M. Raymond.

Seigneur, M. de Clugny, Evêque de Riez, Baron & Abbé commendataire de l'Abbaye de Savigny.

Juge, M. Valous, écuyer, avocat, ancien échevin & secretaire de la Ville de Lyon.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Verchere, gradué, & Procureur à Lyon.

Procureur fiscal, M. Raymond, notaire à l'Arbresle.

Greffier, le sieur Dantoine, à S. Pierre-la-Pallud.

Procureurs postulants dans la juridiction de Savigny, M. Després, notaire à l'Arbresle; Desabies, notaire à Saint-Romain de Popey; Rigottier, notaire à Sain-Bel; Vigier, notaire à Bully; Bouchard, notaire à la Tour; Bidaut, notaire à Sain-Bel; Cholat, notaire à Sain-Bel, Blanc, Commissaire à Terrier à l'Arbresle.

Notaires royaux réservés, M. Pierre Després, & M. Dominique Raymond, à l'Arbresle.

Huissier royal, Pierre Chardon.

Huissiers de l'abbaye, Jean Callier, Pierre Aguettan, à Savigny.

Gardes des bois, chasse, pêche du seigneur-abbé, Joseph Gaudet & Jean Goujon, à l'Arbresle.

Contrôleur des actes, M. Raymond.

Il y a à l'Arbresle une brigade de la Maréchaussée de Lyon.

Sous-Brigadier, M. Jacques Chollet.

Il y a un bureau des postes pour les lettres.

Directeur, M. Spériolin.

L'abbé de Savigny a un ancien château à l'Arbresle, presque tout démoli, qui sert de prisons pour l'Abbaye & pour les seigneurs voisins, par permission de l'abbé.

ARBUISSONNAS, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Serre.

Seigneur, M. Renaud.

Juge, M. Calemard, avocat à Villefranche.

Lieutenant, M. Plattet.

Procureur fiscal, M. Boithier, bourgeois de Lyon.

Greffier, le sieur Crozet.

ARCINGES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Pegon.

Seigneur, M. le Marquis de Vichy.

Juge, M. Thivend, pere.

Procureur fiscal, M. Dextre.

Propriétaire du Greffe, le sieur Thivend.

Greffier-commis, le sieur Dextre, à Ecoches.

Huissiers, Vermorel & Foreſt.

Notaire, M. Dextre.

ARCISSE, château presque ruiné, en Beaujolois.

Seigneur, M. Bottu de la Barmondiere.

Lieutenant de Juge, M. Plattet.

Procureur fiscal, M. Perrachon.

Greffier, le sieur Chanorier.

ARCON, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de St. André, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon & le Prieur d'Ambierle, nomment à la cure alternativement.

Curé, M. Mourier.

Seigneur, M. le Marquis de S. George.

La justice dépend de celle de Saint-André d'Apchon, & l'on en appelle à Montbrison.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. André.

ARCONSAT, village & paroisse sur les confins du Forez, diocese de Clermont, archiprêtré de Billon, élection de Montbrison.

M. l'évêque de Clermont, collateur de la cure.

Curé, M. Beaubarge.

Dame, Mde. la Comtesse de la Feuillade.

LES ARDILLATS-SUR-BEAUJEU, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice des Prés.

Le chapitre de Beaujeu nomme à la cure.

Curé, M. Janson.

ARGENTAL, paroisse & baronnie en Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de Saint-Etienne, du ressort du bailliage de Bourg-Argental.

Le college de Tournon, en qualité de Prieur de S. Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. Martel.

Seigneur-engagiste, M. François-David Bouillioud de S. Jullien, baron d'Argental, seigneur de Fontaine-Françoise, Fontanelle, Chazeuil, &c. à Paris.

Les officiers sont les mêmes que ceux du bailliage royal.

L'ARGENTIERE, prieuré noble de

Bénédictines, dans la paroiſſe d'Aveyze en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection de Lyon.

Chanoineſſes, Meſdames,

Prieure, Mde. Marie-Louiſe de Mouchet de Beaumont.

Sous-Prieure, Madame Marie-Françoiſe de Naftrac de la Roche-Montex.

Ant. Eleonor de Coignet Deſgouttes.

Jeanne de Charbonnay de Peloufac.

Marie-Françoiſe Leveque de Bretteville.

Antoinette-Louiſe de Thy.

Aumônier, M. . . . .

Supérieur-majeur, M. de Foudras, grand-prieur de Savigny.

La prieure de l'Argentiere eſt Dame du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe d'Aveyze.

Juge, M. Proſt, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Delanglade.

Procureur fiſcal, M. Peyrachon.

Greffier, le ſieur Reynaud fils, notaire à S. Symphorien-le-château.

Huiſſier, le ſieur . . . .

Les officiers ſont les mêmes que ceux d'Aveyze.

L'ARGENTIERE, fief dans la paroiſſe de Boen en Forez. Il appartient à M. Staron.

ARGIGNY, terre erigée en comté par Louis XIII, ſituée dans la paroiſſe de Charantay en Beaujolois. Sa juſtice comprend toute la paroiſſe de Charantay, & la partie de celle de S. George de Rogneins, où ſont compris les hameaux de Delphingue, de Buſſi, de Cunil, de Chaffrai & de Gandoger.

Seigneur, M. le Marquis de Monſpey, meſtre de camp de cavalerie, exempt & aide major des gardes du corps du Roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Juge, M. Biac, fils, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Auvigue, notaire à Belleville.

Procureur fiſcal, M. Boirond, notaire à Belleville.

Greffier, le ſieur Arnoud, à Belleville.

ARNAS, village, prieuré de l'ordre de S. Benoît, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Prieur, M. de Naturel de Valetine, chanoine de S. Pierre de Mâcon.

Curé, M. Finiel.

Dame, Madame Balant d'Arnas.

Juge, M. Calemard, avocat à Villefranche.

Capitaine-Châtelain, M. Barnoud, procureur à Villefranche.

Procureur fiſcal, M. Dextre, procureur à Villefranche.

Greffier, le ſieur de la Coſte, notaire & procureur à Villefranche.

ARPHEULETTE, fief en Forez. Il appartient à M. de Berthelas.

ARS, village & paroiſſe en Dombes, archiprêtré & élection de Dombes.

Mrs. les Comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Garnier.

Dame, Madame d'Ars, en qualité de tutrice de ſes enfants, à Paris.

Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Chuinague, procureur à Trevoux.

Procureur fiſcal, M. Grangier, procureur à Trevoux.

Greffier, le ſieur Ruf.

ARTHUN, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbriſon, juſtice de Boen, reſſortiſſant par appel au bailliage de Montbriſon.

Les bénédictins de Clugny nomment à la cure.

Curé, M. Roſſat.

Seigneur, M. Ponctis de la Tour, écuyer, ancien capitaine au Régiment de Lyonnois.

Juge, M. Deleſgallery.

Procureur fiſcal, M. Ferrand, notaire, à Boen.

Greffier, le ſieur Turreau.

Il y a dans cette paroiſſe le fief de Beauvoir, appartenant à M. de Rochefort, qui releve de la directe d'Arthun.

ATTIGNAT, village, paroiſſe & baronnie de la province de Breſſe, archiprêtré de Bourg, élection de Bourg. La juſtice des hameaux d'Attignat, de Vaccagnole & de Charmeil, dépend de la baronnie d'Attignat; le hameau de Crangeat a ſa juſtice particuliere: les hameaux de Jallamonde & des Equis dépendent de celle de Montrevel: & le hameau de Blétonnay, de celle du marquiſat de S. Martin-le-Châtel. Toutes ces juſtices reſſortiſſent au bailliage de Breſſe, à la réſerve de celle de Montrevel, qui reſſortit immédiatement au Parlement de Dijon.

M. l'Archevêque de Lyon Collateur de la cure.

Curé, M. Barthelemi Gayet.

Vicaire, M. Pierre Levrat.

Dame-Baronne, Mme. Claudine Dutreuil, baronne d'Attignat.

Juge de la Baronnie, M. Jacques-Etienne Dupuis, avocat & procureur du Roi de la mairie & police de Bourg.

Lieutenant de Juge, M. Charles-Nicolas Chambard, procureur à Montrevel.

Procureur fiſcal, M. Jean-François Ravel, procureur à Bourg.

Curial, M. Jean Vaſſelon, notaire royal à Crat.

Greffier, le ſieur Ceyſériat, procureur à Bourg.

Digitized by Google

uiſſier, Philibert Cocon, à Craz.

AVAUGE, beau château en Lyonnois, dans la paroiſſe de S. Romain de Popey, ſur la grande route de Moulins.

Seigneur, M. le marquis d'Albon, prince d'Yvetot, marquis de S. Forgeux.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Forgeux.

AUBIGNY, château & fief dans la paroiſſe de Sury-le-Comtal en Forez, élection de Montbriſon. Il appartient à M. Henri d'Aubigny.

AUDOUR château en Mâconnois, & ſeigneurie qui s'étend ſur quelques cantons du Beaujolois.

Seigneur, M. le Comte de Damas d'Audour.

Lieutenant de Juge, M. de la Charme.

Procureur fiſcal, M. Craponne.

Greffier, le ſieur Bonnetain.

AVENAS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, juſtice du Sauzay, du reſſort du bailliage de Villefranche.

Le Chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Pillet.

Seigneur, M. le Comte de Laurencin d'Avenas.

Les officiers ſont les mêmes que ceux du Sauſay.

Il y a deux Foires: l'une le 6 Juin, & l'autre le 16 Août.

AVEYZE, village & paroiſſe ſur les confins du Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

La prieure de l'Argentiere nomme à la cure.

Curé, M. Mure.

Vicaire, M. Barrolles.

Dame du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe, Madame Marie-Louiſe de Mouchet de Beaumont, prieure de l'Argentiere.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de l'Argentiere.

Seigneur d'une autre partie, M. Camille Dareſte de Saconay.

Juge, M. Mongirod, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Reynaud, pere.

Procureur fiſcal, M. Teyſſot.

Greffier, le ſieur Reynaud, fils.

Seigneur du reſte de la paroiſſe d'Aveyze, M. Aimard-André Chapuis de Laval.

Les officiers ſont les mêmes que ceux d'Yzeron.

AVEYZIEU, village & annexe de la paroiſſe de S. Miard en Forez, juſtice de Chevrieres, élection de Montbriſon.

Vicaire, M. Deſrues.

Seigneur, M. le marquis de Langeron.

AUXERRE, canton & ſeigneurie dans la paroiſſe de Tarare en Lyonnois, dont la juſtice s'exerce au hameau du Serroux.

Seigneur, M. Gayot de Maſcranny de la Buffiere.

Châtelain, M. Cl. Simonet de Ronziere.

Procureur fiſcal, M. Delaval, notaire.

Greffier, le ſieur Tricaud.

Huiſſiers, Saunier & Lapoire.

AZOLETTE, village, paroiſſe & ſeigneurie, avec haute juſtice, dans le Beaujolois, Diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu.

L'abbé de S. Rigaud nomme à la cure.

Curé, M. Michel.

Seigneur, M. de la Croix.

Lieutenant de Juge, M. Bellet, notaire à la Guilletmiere.

Procureur fiſcal, M. Sapin notaire à Poule.

Greffier, le ſieur Aulat de Vavre.

Huiſſier, Depaye, à Poule.

B A

BACOT, château & ſeigneurie en Beaujolois.

Seigneur, M. Peyſſon de Bacot.

Juge, M. Thevenet, notaire à St. Pierre-le-Vieux.

Procureur fiſcal, M. la Rochette, à Saint-Chriſtophe-le-Vieux.

Greffier, le ſieur Pochon, notaire à Ouroux.

BAGÉ LA-VILLE, paroiſſe de la province de Breſſe, élection de Bourg, archiprêtré & juſtice de Bagé-le-Châtel, du reſſort du Parlement de Dijon.

Le grand cuſtode de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Benoît Caboux.

Vicaire, M. Broyer.

Seigneur, M. de la Rochefoucault d'Urfé.

Juge, M. Joſeph Matraire.

Châtelain, M. Claude-Philibert Dagallier, qui eſt en même temps bailli-capitaine des villes & mandement de Bagé.

Procureur fiſcal, M. Joſeph Lecuyer.

Greffier, le ſieur Joſeph Rabuel.

BAGÉ-LE-CHATEAU, *ou* BEAUGÉ,

Ville & marquiſat en Breſſe, diocèſe de Lyon; elle a donné ſon nom à un archiprêtré: la juſtice s'exerce ſur les lieux par des officiers qui y réſident; elle reſſortit au bailliage de Breſſe, & par appel au parlement de Dijon.

Cette ville députe aux aſſemblées du pays de Breſſe, elle eſt ſituée à une lieue & demie de Mâcon, & à cinq lieues & demie de Bourg, dans une ſituation agréable & fertile; elle a été la réſidence des Sires de Bagé, depuis l'an 830 juſqu'en 1294; ils lui accorderent des franchiſes en 1150.

Dame Marquiſe, Mme. de Remigny

Digitized by Google

douairiere de feu M. le marquis de Bagé, à Paris.

Le chapitre de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Gacon.

Vicaire, M. Buiſſon.

Juge, M. Matraire, avocat.

Procureur fiſcal, M. Lecuyer.

Châtelain, M. Braunnier.

Greffier & Curial, le ſieur Vincent.

Premier Syndic perpétuel, M. Martine.

Second Syndic, M. Gacon, Médecin.

Procureur - Syndic, M. la Roche.

Il y a un marché tous les mardis; il y a auſſi des Foires, le 13 Janvier; le lundi après la Mi-Carême; le 2 Mai; le premier Décembre, & tous les mardis juſqu'à Pâque.

BAGNOLS, bourg, paroiſſe, château & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection & du reſſort de la Sénéchauſſée de Lyon.

Le ſeigneur de la paroiſſe nomme à la cure.

Curé, M. Rouſſet, Archiprêtre de l'Arbreſle.

Vicaire, M....

Seigneur-Baron, M. Croppet de Variſſan.

Juge, M. Durand, fils, avocat à Lyon.

Châtelain, & Lieutenant de Juge, M. Antoine Fornas, au Bois-d'Oingt.

Procureur fiſcal, M. Valfort, au Bois-d'Oingt.

Greffier, le Sr. Vial, notaire royal & commiſſaire feudiſte, à Frontenas.

Huiſſier, Mouchette, au bois d'Oingt.

BALAN, paroiſſe en Breſſe, du diocèſe de Lyon, archiprêtré de Chalamont, mandement de Montluel, de l'élection & du bailliage de Bourg, & par appel du parlement de Dijon.

Seigneur, le Roi, qui nomme à la cure.

Curé, M. Drulliet.

Châtelain, M. Neple, avocat.

Curiaux, Mrs. Bloy & la Chanal.

BALBIGNY, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré de Néronde.

Les religieux de Cluny nomment à la cure.

Curé, M. Martin.

LA BALME, village & annexe de la paroiſſe de S. Alban en Bugey.

Vicaire, M. Deguerry.

Coſeigneurs, M. de Poncin, M. de Valernod & M. Montillet.

Les Officiers ſont les mêmes que ceux de S. Alban.

LA BALME, bourg en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, juſtice & élection de Vienne, du reſſort du Parlement de Grenoble.

Les Carmes déchauſſés de Lyon, à cauſe de leur prieuré de Chavanos, nomment à la cure.

Curé, Mr. Roux.

Seigneur, M. le Comte de la Tour Boulieu, ancien capitaine de cavalerie & Chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Juge, M. Fornier, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Plantier, notaire à Crémieu.

Lieutenant de Juge, M. Fornier, fils, à Vienne.

Procureur fiſcal, M. Tholon.

Greffier, le ſieur Cles.

Il y a dans la paroiſſe de la Balme, une Communauté de Dames Chartreuſes, appellée *Saletes*, fondée par les Dauphins de Viennois, & ſituée ſur les bords du Rhône.

Prieure, Madame Dangeville.

Vicaire, Dom Spinaſſe.

Coadjuteur, Dom de Ponce.

Procureur, Dom Martin.

Il y a auſſi dans cette paroiſſe une grotte qui eſt regardée comme une des merveilles du Dauphiné; & deux châteaux: celui où réſidoient les Dauphins de Viennois, qui eſt tombé en ruine, & celui du Seigneur qui l'habite.

LA BALME-SAPPEL, village & annexe de la paroiſſe de Saint-Alban dans le Bugey, archiprêtré de Nantua élection de Belley, juſtice de Cerdon, & du reſſort du Parlement de Dijon.

Vicaire, M. Deguerry.

Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Saint-Alban.

Il y a dans la paroiſſe les châteaux de la Baſtie, de la Vertuquiere, du Barrioz, & de S. Julien; Madame de Valernod eſt *Dame* des trois premiers, & M. de Montillet eſt *Seigneur* de celui de Saint-Julien.

BAM *ou* BANS, hameau ſitué à un quart de lieue de Givors en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Il y a une égliſe dont celle de Givors étoit autrefois annexe.

BANEINS *ou* ATHANEINS, village, comté & paroiſſe dans les provinces de Breſſe & de Dombes, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg & de Trevoux. Baneins eſt le chef-lieu du comté, & comprend les trois paroiſſes de Baneins, de Dompierre ſur Chalaronne & de Clementiat. La juſtice du château de Baneins s'exerce par emprunt de territoire, à Bourg pour la partie de Breſſe, & à Trevoux pour la partie de Dombes.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Charles-Joſeph Guillermet.

Dame, Madame la Comteſſe de la Garde, comteſſe de Baneins & marquiſe de Polignac, à Paris.

Digitized by Google

Juges, M. Chevrier, à Bourg ; M. de Graire, à Trevoux.

Châtelains, M. Humbert l'aîné à Châtillon les-Dombes, pour la partie de Breſſe ; M. Murillon, à Thoiſſey, pour la partie de Dombes.

Procureurs fiſcaux, M. Ravet, à Bourg, pour la partie de Breſſe ; M. Chuinague, à Trevoux, pour la partie de Dombes.

Greffiers, le ſieur Humbert le cadet, à Bourg, pour la partie de Breſſe ; le ſieur Ruf, à Trevoux, pour la partie de Dombes.

BANTANGE, paroiſſe & marquiſat dans la province de Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon, juſtice de Louans, du reſſort du bailliage de Châlons-ſur-Saône.

M. le prévôt de S. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Matthieu Berard.

Dame, Mme. la comteſſe de Chamillard, marquiſe de Bantange.

Juge, M. Théodore Durand.

Procureur fiſcal, M. François Dommartin.

Greffier, le ſieur Pierre Boulay.

Géometre & Commiſſaire à Terrier du marquiſat, M. Claude-Franç. Pernot.

LA BARALIERE, château en Forez. Il appartient à M. d'Arlos de la Servette, comte d'Entremont.

BARD, village, prieuré & paroiſſe en Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice d'Ecotay & Beauvoir, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Prieur, M. Gaſpard de Pingon, comte de Lyon. Il nomme à la cure.

Curé, M. André Mallet.

Seigneur, M. Amédée-Victor S. Martin-Daglier, marquis de S. Germain.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Ecotay & Beauvoir.

LA BARRE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Grezieux-la-Varenne, en Lyonnois.

Seigneur, M. Desbroſſes de la Barge.

Châtelain, M. Deſprés l'aîné, notaire royal à Grezieux.

Procureur fiſcal, M. Vigier, pere, à Vaugneray.

Greffier, le ſieur Deſprés, le jeune, à l'Arbreſle.

Huiſſier, Charbonne.

BARIOZ, château ſitué dans le hameau de la Balme, annexe de S. Alban, en Bugey. Il appartient à M. Deyria.

BARONNAT, ancien château & fief dans la paroiſſe de Cheiſſy. Il appartient à M. Jars, l'un des Entrepreneurs des mines de cuivre du Lyonnois.

LA BARRE, château & fief dans la paroiſſe de Lima en Beaujolois. Il appartient à M. Lemeau, Receveur des tailles à Villefranche.

ST. BARTHELEMI-L'ESTRA, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbriſon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bonjour.

Seigneur, M. le marquis de Saſſenage.

Depuis l'édit de réunion, du mois de Mai 1771, ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

BAS-EN BASSET, gros bourg & paroiſſe dans le Forez, diocèſe du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, élection de Montbriſon, juſtice du marquiſat & baronnie de Rochebaron, pour la plus grande partie, & pour le reſte de Bas, du reſſort du Bailliage de Montbriſon ; on en appelle au préſidial de Lyon, ou au Conſeil ſupérieur, ſuivant les cas.

M. l'évêque du Puy, collateur de la cure.

Curé, M. Page, archiprêtre de Moniſtrol.

Vicaires, MM. Abrial & Pontchardier.

Théologal, M. Favier l'aîné.

Habitués, MM. Bos & Godonier.

Prieuré de S. Pierre de Salles : il eſt ſitué dans le hameau de Salles, qui dépend de cette paroiſſe.

Prieur, M. l'abbé de Pinet, vicaire général de M. l'évêque du Puy.

Chapelle de S. Antoine, ſituée dans le château de Rochebaron.

Prieur, M. Droſſange de Navognes.

Chapelle de Notre-Dame du bon Secours, dans laquelle a été fondé le prieuré de Saint Julien.

Prieurs, les Minimes de Rochepaule.

BASSIEUX, fief en Lyonnois. Il appartient à M. . . . . .

LA BASTIE, château & ſeigneurie en Forez, dans la paroiſſe de S. Etienne-le-Molard, archiprêtré & bailliage de Montbriſon.

Seigneur, M. le Marquis de Simiane.

Juge, M. Souchon, avocat, à Montbriſon.

Procureur fiſcal, M. Durand.

Greffier, le ſieur Jacquet de Lorrotieres.

LA BASTIE, ſeigneurie ſituée à la Balme-Sappel, annexe de Saint-Alban, en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley. La juſtice s'exerce à Saint-Rambert.

Seigneur, M. de Valernod.

Juge, M. Grumet, à Saint-Rambert.

Châtelain, M. Bochard, à Cerdon.

Procureur fiſcal, M. Garin.

LA BASTIE, château fort, avec titre de Comté, ſitué dans la paroiſſe de Monteeaux en Dombes.

BATAILLOU, château & ſeigneurie en Forez.

Seigneur, M. Boyet de Moncel.

BAYERE, hameau dans la paroiſſe de Charnay. Il y a un château qui appartient à M. Durand, Secretaire du Roi.

Digitized by Google

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Châtillon d'Azergues.

BEAUCRESSON, château & fief en Forez. Il appartient à M. Goyet de Civion.

BEAUJEU,

Petite ville fort ancienne, premiere prévôté du Beaujolois, & ancienne capitale de la province, diocèſe de Mâcon, élection de Villefranche, ſénéchauſſée de Lyon, & du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

L'Archiprêtré de Beaujeu comprend trente-ſept paroiſſes & ſept annexes, le tout en Beaujolois.

Archiprêtre, M. Beaugrand, Curé de Thiſy.

L'Égliſe Collégiale ſubſiſte depuis environ ſept cents ans, & a été bâtie par un prince de Beaujeu.

CHAPITRE *de Beaujeu, Dignités & Chanoines, Meſſieurs*,

Laurent Ponthus Beſſie, docteur de la maiſon & ſociété de Sorbone, *Doyen*.
Jacques Varenard, *Chantre*.
Jean-Marie Duboſt, *Sacriſtain*.
Nicolas Brac.
Antoine Preſſavin.
Jacques Saulnier.
Pierre Janſon, bachelier en théologie de la faculté de Paris.
Nicolas Brac du Chaſti, docteur en théologie.
Nicolas Preſſavin de Preſle, bachelier en théologie de la faculté de Paris, *Syndic du Chapitre*.
Matthieu Dumas, *Théologal*.
Charles Janſon, le jeune.
Charles Matthieu.
Pereſme, *Chapelain*.
Notaire & Secretaire du Chapitre, Philippe Teſtenoire.
Procureur du Chapitre en la Sénéchauſſée de Lyon, M.
Receveur du Chapitre, M. Pierre Teillard.
Egliſe Paroiſſiale. *Curé primitif*, le Chapitre. *Curé titulaire*, M. Alexandre Teillard. *Vicaire*, M. Chamrion.
Picpus. Ce monaſtere a été fondé par les habitants en 1611.
Supérieur, le R. P. Barnabé. . . .
Pere temporel, M. le Marquis de Saint-Amour, Seigneur de Villié, &c.
Confrairie des Pénitents du S. Sacrement. M. Teillard, *Recteur*.
Hôpital. L'adminiſtration intérieure eſt confiée à des Sœurs de S. Joſeph.
Supérieure, Madame Deshaire.
Chirurgiens, Mrs. Aimé Janſon, pere, Doyen; Moïſe-Alexis Gelin; Matthieu Poirier; Jacques Ducaſting; Aimé Janſon, neveu; Aimé Preſſavin, ancien Chirurgien major des armées du Roi, & Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.
Apothicairerie, Mdes. Sanſlaville & Gonet, *Sœurs dudit Hôpital*.

Gouvernement & Corps de Ville.

GOUVERNEUR, M. Brac de Montpiney, Chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, ancien capitaine au régiment Royal-Comtois.

Echevins, Meſſieurs,
Pierre Teillard, pere.
Thevenon, Avocat.

Conſeillers, Meſſieurs,
. . . . Gaudet.
Jean-Marie Georgeras, Négociant.

Notables, Meſſieurs,
Varenard, Chanoine & Chantre.
Roujon de Fécamp, écuyer, ſecretaire du Roi.
Dumas, pere, Receveur du grenier à ſel.
Matthieu Janſon, Notaire & procureur.
Aimé Vibert, négociant.

Syndic & Receveur.
M. Claude Janſon, notaire & procureur.
Secretaire, M. Jacques Durand.

Milice Bourgeoiſe.
ÉTAT MAJOR. M. Aimé Janſon, l'aîné, *Major*.
M. Aimé Vibert, *Aide-Major*.
M. Jean Velu, *Garçon-Major*.

I. *Quartier*.
M. Jean-Marie Georgeras, *Capitaine*.
M. Pierre Georgeras, *Lieutenant*.
M. Jean-Marie Teillard, *Sous-Lieutenant*.

II. *Quartier*.
M. Jacques-François Robat, *Capitaine*.
M. Antoine Gambin, *Lieutenant*.
M. . . . . *Sous-Lieutenant*.

III. *Quartier*.
M. Robert Janſon, *Capitaine*.
M. François Veré, *Lieutenant*.
M. Aimé Preſſavin, *Sous-Lieutenant*.

IV. *Quartier*.
M. Pierre Teillard, *Capitaine*.
M. Claude Sanſlaville, *Lieutenant*.
M. Veré Nicolas, *Sous-Lieutenant*.

PRÉVÔTÉ. La Juſtice ſe rend au nom de Mgr. le duc d'Orléans.

Juge Prévôt & Châtelain, M. Preſſavin, avocat.
Lieutenant, M. Thevenon, avocat.
Procureur fiſcal, M. Richard.
Subſtitut, M. Gaudet.
Greffier, le ſieur Durand.
Huiſſiers, Dumay & Troncy.
Procureurs de la prévôté, érigés en titre d'office en 1695, Mrs. d'Aigueperſe, Teſtenoire, Matthieu Janſon, Claude Janſon, Santallier & Sanſlaville.
Notaires, Mrs. Teſtenoire, d'Aigueperſe, Matthieu Janſon, Claude Janſon, Gaudet, Durand, Santallier, Sanſlaville.

Digitized by Google

College & penſion.

Directeurs, le chapitre & le corps municipal.

Principal, M. Proton.

Il y a trois Profeſſeurs à la nomination du Principal.

Commiſſaires en droits ſeigneuriaux, Mrs. Dabry, Barrot & Teillard.

Contrôleur des Actes, M. Durand.

Receveur du grenier à ſel, M. Dumas le pere.

Il y a un Bureau des poſtes.

Directrice, Mde. la veuve Santallier.

Le Meſſager pour Belleville part & arrive les lundi, mardi, jeudi & ſamedi.

On y recueille dans les environs d'excellents vins, & des grains de toute eſpece.

La riviere d'Ardiere traverſe la ville, & a ſon embouchure dans la Saône, à un quart de lieue de Belleville.

BEAULIEU, prieuré de l'ordre de Fontevrault, en Forez.

Prieure, Madame....

BEAUMONT, Egliſe appellée de ce nom dans la paroiſſe de la chapelle du Châtelard en Dombes. Elle eſt deſſervie par le même curé, poſſédée par le même ſeigneur, & de la même juſtice. Cette égliſe eſt annexe ou ſuccurſale de la chapelle du châtelard.

BEAUREGARD, paroiſſe en Dombes, élection & ſénéchauſſée de Dombes, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

Seigneur, M. le comte de Seve.

BEAUREVERT, fief en Forez, dans la paroiſſe de Mornant. Il appartient à M. Regnard de Beaurevert.

BEAUREVOIR, château & fief en Forez, dans la paroiſſe de S. Germain-Laval. Il appartient à M. Matte de Beaurevoir.

BEAUVERNAY, fief en Lyonnois, dans la paroiſſe de Saint-Nizier ſous Charlieu. Il appartient à M. le marquis de Saint-George.

BEAUVOIR, fief en Forez, ſitué dans la paroiſſe d'Arthun. Il appartient à M. de Rochefort, écuyer, ancien officier de cavalerie.

BELAIR, château & fief dans la paroiſſe de Fleurieu, en Lyonnois.

Seigneur, M. le préſident de Fleurieu.

BELAIR, château & fief en Beaujolois, ſitué dans la paroiſſe de Pommiers. Il appartient à Madame Mignot de la Martiſiere.

BELIEVRE, château & ſeigneurie en Lyonnois.

Seigneur, M. de Beauregard.

Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Pierre Gayet.

Greffier, le ſieur Honoré Gayet.

BELIGNY paroiſſe dans le Beaujolois, ſur le rivage de la Saône, archiprêtré d'Anſe, élection, juſtice & bailliage de Villefranche.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Guillard, à Villefranche.

BELLESCIZES, fief relevant du Roi, dans la paroiſſe de chaſſelay au Mont-d'or.

Seigneur, M. le marquis de Regnauld, ancien capitaine de Dragons au régiment d'Autichamp, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, Prévôt des Marchands & Commandant de la ville de Lyon.

BELLEGARDE, village, prieuré, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbriſon.

Prieur, M. de Béon à Mirande. Il nomme à la cure.

Curé, M. Rochefort.

Sacriſtain, M. Charles.

Seigneur, M. Ranvier de Bellegarde, conſeiller au Conſeil ſupérieur de Lyon.

Juge, M. Gonon de S. Freſne, avocat, ſubdélégué à Saint-Galmier.

Procureur fiſcal, M. Viſſaguet.

Greffier-commis, le ſieur Roche.

Huiſſier, Roſſet.

BELLEROCHE, bourg, paroiſſe, château & ſeigneurie en Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Roanne.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Dumas.

Seigneur, M. Giraud, Ecuyer.

Juge, M. Thivend, avocat & notaire royal à Cours.

Lieutenant, M. de Lactoix, notaire Royal à Azolette,

Procureur fiſcal, M. Fleury.

Greffier, le ſieur Babillon, chirurgien à Saint-Germain-la-Montagne.

Huiſſier, Depay.

Depuis l'année 1764 il y a un Bureau établi pour la marque des toiles.

Sous-Inſpecteur, M. ...

Commis, le ſieur Longin.

Il y a trois Foires dans l'année; le 23 Avril, le 24 Juin & le 29 Août.

BELLEVILLE,

Jolie petite ville du Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche.

CHAPITRE. Cette égliſe eſt Collégiale & paroiſſiale; elle a été unie avec tous ſes droits, à la congrégation des chanoines réguliers de France,

Abbé commendataire de l'abbaye royale de Notre-Dame, Meſſire Antoine de la Goutte, doyen de l'Egliſe d'Autun, vicaire général du diocèſe de Lyon.

Digitized by Google

Chanoines, Meſſieurs,

Doyen, Firmin Care.
Prieur & Curé, M. Honoré Berthe.
Sacriſtain, ancien Curé, Guillaume Arnoux.
Aumônier, Jean Chalut.
Chamarier, Pierre-Louis de Linage.
Antoine-Ignace de Royet.
Joachim Porcet.
Gabriel Cornet.
Syndic du Chapitre, Jean-François Garnier, Prieur de S. Sorlin.
Vicaires, Louis-Antoine-François Tondu, il tient les regiſtres de la paroiſſe; Jean-Gedeon de la Rue.

Chanoine honoraire,

M. François-Fleuri Teſſier, Prieur de Nety.

Chanoines d'honneur,

Mrs. Antoine Godard, Aumônier de l'Hôpital de Belleville; Charles Boiron, Aumônier de l'Hôpital de Villefranche.

Officiers du Chapitre, Meſſieurs,

Conſeils du Chapitre, Pezant, avocat à Villefranche; Guillin de Pougelon, avocat à Lyon.
Notaire du Chapitre, Tatu, Notaire à Belleville.
Procureur du chapitre, Canard, à Villefranche.
Commiſſaire en droits ſeigneuriaux, Deſpinay, à Belleville.
Gouverneur de la ville, M. Hory, marquis de Fulvy.

Il y a dans l'Egliſe de Belleville deux Chapelles, dont l'une eſt ſous le titre de S. Denis; elle eſt à la nomination de M. le Duc d'Orléans.

Chapelain, M. Mazard.

L'autre eſt ſous le titre de Saint Nicolas, & eſt à la nomination du Seigneur de l'Eclufe.

Chapelain, M. Gerin, Curé d'Amareins.

HÔPITAL. *Recteurs nés*, Meſſieurs,

Merlin, *Juge-prévôt civil, criminel & de police.*
Berthe, *Prieur & Curé.*
Chevoſt, *Procureur fiſcal.*

Recteurs, Meſſieurs,

Poncet, *Tréſorier.*
Renard.

Officiers, Meſſieurs,

Godard, *Aumônier.*
Buiſſonas, *Médecin.*
Gazettier, *Chirurgien.*

L'adminiſtration intérieure de l'Hôpital eſt confiée à des religieuſes de Sainte Marthe.

Supérieure, Madame Bridon.
Chirurgiens, M. Chanal, gradué de Montpellier, ancien chirurgien de l'Hôpital; M. Gaſquet.

Il y a dans cette ville un college établi par les ſoins de Mrs. les abbé, chanoines du chapitre, & des Magiſtrats, & ſous la protection de Mgr. l'Archevêque.
Maître principal, M. Claude Morin.
Pénitents du Saint Sacrement. *Recteur*, M. Saindenis.

Echevins.

M. Philibert Reyſſier, *premier échevin.*
M. . . . *ſecond échevin.*

La ville eſt diviſée en quatre quartiers, qui ſont, le premier, quartier de l'Egliſe, le ſecond, quartier de Pierre Profit; le troiſieme, quartier des Potiſſieres; le quatrieme, quartier des Moulins. Ils ont, chacun à leur tête, un capitaine, un lieutenant, un enſeigne & un ſergent. Les drapeaux ſont aux armes de la ville: c'eſt une ſalamandre dans le feu, avec ce mot: *Durabo.*

Capitaine-commandant & Syndic de la Ville, M. Reyſſier, pere.
Capitaine des quartiers, MM. Lievre, Eſcoffier, Grivet.

La prévôté de Belleville eſt la ſeconde du Beaujolois.

Juge prévôt, civil, criminel & de police, M. Merlin, avocat, & Subdélégué.
Lieutenant, M. . . .
Procureur fiſcal, M. Chevoſt.
Greffier, le ſieur Guillard.
Huiſſier royal, Jouxdioux.
Huiſſier de la prévôté, Vivier.

Notaires royaux, Meſſieurs,

Tatu, *Contrôleur des actes*, Boiron, Auvigue & Santallier.
Procureurs, MM. Boiron, Auvigue, Santallier, Danthoine & Dabry.
Receveur du grenier à ſel, M. Dumas.
Receveur des aides, M. Noirot.
Receveur des péages, au port de Belleville, M. Moreau.
Commiſſaire en droits ſeigneuriaux, M. Chevoſt.
Directeur de la poſte, M. la Grange, *près de la porte de Villefranche.*

Il y a deux Foires à Belleville; le premier mardi après la Pentecôte, & le 3 Novembre.

BELMONT, village & paroiſſe, dont partie dépend du Lyonnois, partie du Mâconnois, & le ſurplus du Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, juſtice de Belleroche, Chauſailles, Verpré, Châteauneuf, Charlieu, &c.

Le Chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé,

Digitized by Google

Curé, M. Vacogne.
Vicaire, M. Marchand.
Seigneur, M. Giraud, Ecuyer.
Les officiers ſont les mêmes qu'à Belleroche.
Notaire royal, M. Sombardier.
Il y a trois Foires; le 6 Juin, le 16 Août, & le 29 Septembre.

BELMONT, village & château dans la paroiſſe de Charnay, en Lyonnois.
Seigneur, M. le Comte de Chaponay.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de Morancé.

BENEVENT, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Vaugneray, en Lyonnois.
Seigneur, M. Perrin de Benevent.
Juge, M. Proſt de Royer, avocat à Lyon.
Lieutenant, M. Deſprés l'ainé, à Grezieux-la-Varenne.
Procureur fiſcal, M. Vigier, à Vaugneray.
Greffier, le ſieur Champagne.

LA BENEVENTIERE, château & fief dans l'annexe d'Aveyzieux, en Forez. Il appartient à M. de Vaux.

BENI, paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Bourg, juſtice de Montrevel.
Curé, M. Guatteron.
Vicaire, M. Piquet.
Seigneur, M. le comte de Montrevel.
Les officiers ſont les mêmes qu'à Montrevel.

ST. BENIGNE, village & annexe de Pont-de-Vaux, province de Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg.
Vicaire deſſervant, M. Vallier.
Seigneur, M. le prince de Liſtenois de Beaufremont.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de Pont-de-Vaux.

LA BENISSONDIEU, abbaye royale de filles, dépendante de Clairvaux, & ſituée dans la partie de la paroiſſe de Briennon qui eſt en Lyonnois.
Abbeſſe, Madame Marguerite-Thereſe de Jarente.
Prieure, Madame ....
Sous-Prieure, Madame de Cour.
Religieuſes, Meſdames Belon, Nicard, Dufour, Dampierre, Périer, de Caſtellas, Dedienne, Turpin, Sergere & de Monbrun.
Juge, M. Jean Gontier-Jobert, avocat à Changy.
Lieutenant de Juge, M. Matthieu Miviere, à Roanne.
Subſtitut, M. Claude Mourier Préfol.
Greffier, le ſieur Michel Ducoing, le jeune.
Huiſſiers & garde des bois, Rabery.
Procureurs poſtulants, MM. Plaſſier, notaire à Noally; Nappard, à Roanne; Royer, à la Benitſondieu; Selis; Motillon, à Roanne; Nobis; & Alemonierè, à Charlieu.
Commiſſaire à terrier, M. Selis à l'abbaye.
Il y a deux foires, l'une le 20 Juillet, jour de Sainte Marguerite; & l'autre le 21 Décembre, jour de St. Thomas.

BENONCE, village & paroiſſe en Bugey, dioceſe de Belley, archiprêtré de Roniillian, bailliage & élection de Belley, du reſſort du parlement de Dijon.
L'abbé de Saint Rambert en Bugey nomme à la cure.
Curé, M. Molard.
Seigneur, Mde. de Grolée, à Grenoble.
Juge, M. Prat, avocat à Belley.
Procureur fiſcal, M. Brillat.
Greffier, le ſieur Gaudet.

Officiers locaux.

Châtelain, M. Larochette.
Curial, M. Guigard.

BENOST, village & paroiſſe en Breſſe, mandement de Montiuel, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg.
M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Montagnat.
Seigneur, M. de Juſſieu, ancien conſeiller honoraire en la cour des monnoies.

BEREINS, village, paroiſſe & comté en Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection & du reſſort du bailliage de Bourg, avec haute, moyenne & baſſe juſtice, qui s'exerce, par emprunt de territoire, à Bourg.
M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Perrin.
Seigneur, M. Noyel, comte de Bereins, à Lyon.
Juge, M. Gaulthier, fils, avocat, à Bourg.
Lieutenant de Juge, M. Humbert de Maillard, à Châtillon-lès-Dombes.
Procureur fiſcal, M. Obrien, procureur à Bourg.
Greffier, le ſieur Ceyſeriat, procureur à Bourg, & le ſieur Devillé, *Greffier local, à Châtillon.*

ST. BERNARD, paroiſſe & baronnie en Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Le chapitre de Romans en Dombes nomme à la cure.
Curé, M. Augrat.
Seigneur-Baron, M. Decouet, comte de Montribloud.
Juge, M. Janet.
Capitaine-Châtelain & Lieutenant, M. Cinier.

Procureur fiscal, M. Bonny, notaire.
Greffier, le sieur Goy.

BERUIZIAT, paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, bailliage & élection de Bourg, du ressort de Dijon.

Mrs. de St. Pierre de Mâcon nomment à la cure.
Curé, M. Chardon.
Seigneur, Mde. la marquise de Bagé.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Bagé.

BESSE, village & paroisse en Forez, élection de Saint Etienne, justice de Malleval, du ressort du bailliage de Bourg-Argental.

Le Prieur de Royseys nomme à la cure.
Curé, M. Coste.
Dame, Mde. la comtesse de Senozan.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Malleval.

BESSENAY, bourg & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection de Lyon, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Les trois quarts de la paroisse dépendent de la justice du Mas de Bessenay; le hameau de la Roue & celui de Subdieu, dépendent de Chamousset; celui de Juffieu, de la Chamarerie de Savigny; & celui de Citrivol, du prieuré de Courzieux.

M. Gabriel de Montmorillon, chanoine de l'église comte de Lyon, en sa qualité de prieur de Courzieux, nomme à la cure.
Curé, M. Garel.
Vicaire, M. Tatin.
Seigneur, M. le baron de la Rouliere.
Juge, M. Louis-Marie de Leuillon de Thorigny, avocat ès cours de Lyon.
Lieutenant, M. Bernard Aréthens, pere, notaire à Saint Julien-sur-Biboft.
Procureur fiscal, M Guilloud.
Greffier, le sieur Puy, notaire à Chaponoft.
Commis-Greffier, le sieur Rembert de la Roue.
Notaires royaux réservés, M. Claude Gueynard, gradué, a succédé à M. Gresollon son oncle, en 1749; & M. Antoine Guilloud a succédé en 1768, à MM. Berthaud, pere & fils.
Procureurs postulants, Mrs. Durand, Després, Aréthens le jeune, Chollat, Firmin & Berger.
Huissiers, Aguettan & Caillet.
Concierge de la tour, des prisons & de l'auditoire, Jean Eclaircy.

Il y a à Bessenay quatre Foires dans l'année: savoir, le premier mercredi après Pâque; le 12 Mai, le 17 Août, & le 22 Décembre; cette derniere Foire est la plus considérable de la montagne.

LE BESSEY, château & seigneurie en Beaujolois, paroisse de S. Just d'Avray.
Seigneur, M. le Marquis de Saron, fils.
Juge, M. Riche, bachelier en droit, demeurant à Lyon.
Lieutenant, M. Jacquet, notaire à Chamelet.
Procureur fiscal, M. Sargnon.
Greffier, le sieur Proton.

BESSEYS, paroisse en Forez, archiprêtré de Condrieu, élection de S. Etienne, bailliage de Bourg-Argental, justice de Malleval.

Le prieur de Royseys nomme à la cure.
Curé, M. Fond.
Seigneur, Mde. la Comtesse de Senozan.

Les officiers sont les mêmes qu'à Malleval.

BEY, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg, justice de Pont-de-Veyle, du bailliage de Bourg.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.
Curé, M. Delisle.
Dame, Madame de Leslignac, comtesse de Pont-de-Veyle.
Juge, M. Rivet.
Procureur fiscal, M. Dumas.
Greffier, le sieur Rivet.

BIARS, fief situé dans la paroisse de Chatenay en Dombes. Il appartient à Mlle. Doucet.

BIBOST, village & annexe de Saint-Julien-sur-Biboft en Lyonnois, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Roux.
Prébendier des Joyers, M. Lambert, curé de Theizé.
Seigneur haut-justicier, M. P. François Brossier de la Rouillierе.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Julien-sur-Biboft.
Seigneur moyen & bas-justicier, M. Philip. Joseph de Foudras, doyen de Lasnay.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Savigny.

BIBOST, hameau & seigneurie dans la paroisse de Sourcieu en Lyonnois.
Seigneur, M. Jean-Antoine de Laurencin, en sa qualité de Chamarier de Savigny.

BIGNY, seigneurie en Forez, élection de Montbrison; elle dépend de l'abbaye de la Benissondieu.

Depuis l'édit de réunion, du mois de Mai 1771, cette justice dépend de la châtellenie royale de Feurs.
Juge, M. Chatelus.
Procureur fiscal, M. Mondon l'aîné.
Greffier, le sieur Mondon le cadet.

BIGNY, fief en Forez. Il appartient à M. Thoinet de Bigny.

Digitized by Google

BILLIGNIEUX, paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, bailliage & élection de Bourg, mandement de Montluel.
Curé, M. Decroſe.
Seigneur, M. de Monterol, ſeigneur de Billignieux.
La juſtice s'exerce à Montluel.

BIONNEY, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Lacenas en Beaujolois.
Seigneur, M. Noyel de Belleroche, Bailli du Beaujolois.
Lieutenant de Juge, M. Ardon.
Procureur fiſcal, M. Sevelinge.
Greffier, le ſieur Gillet.

BIRIEUX, prieuré uni au chapitre de l'Iſle-Barbe; & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, bailliage & élection de Bourg.
Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Frolin.
Seigneur, M. Dugas Bois-Saint-Juſt.
Les officiers ſont les mêmes qu'à Villars.

BIS, château & fief ſitué dans la paroiſſe du Courtenay en Dauphiné. Il appartient à MM. de Vallier.

BIZIAC, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, juſtice du comté de Pont-de-Veyle, du bailliage de Bourg, & du reſſort du parlement de Dijon.
M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Chappon de Bas.
Vicaire, M. Huchard.
Dame, Madame la comteſſe de Pont-de-Veyle, marquiſe de Leſclignac.
Juge, M. Rivet.
Procureur fiſcal, M. Dumas.
Greffier, le ſieur Rivet.

BLACÉ, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, juſtice de Montmelas, pour les deux tiers de la paroiſſe, & pour le reſte alternativement de celles de Champrenard & de Salles.
Seigneur, M. le Marquis de Montmelas, colonel à la ſuite du régiment de Bourbonnois, ſeigneur du clocher & haut juſticier des deux tiers de la paroiſſe; le ſurplus de la juſtice appartenant à M. Dapiney de Laya, ſeigneur de Champrenard.
Le prieur de Salles nomme à la cure.
Curé, M. Arrod de Pierrefillant.
Dans cette paroiſſe, il y a trois Prébendes; l'une appellée de Chrétien, du nom du fondateur, dont eſt pourvu M. l'abbé de la Roche, chanoine à Toul; l'autre de Colombier, également du nom du collateur, dont eſt pourvu M. Gachet de Lacenas; la troiſieme appellée Bonny, dont M. Depiney de Laya eſt nominateur, & dont eſt pourvu M. le Curé de Blacé.

BLANAS, village & annexe de la paroiſſe de Saint-Rambert en Bugey.
Vicaire, M. Groſpillier.

LES BLANCHERES, village & château en Breſſe, de la paroiſſe de Dompierre en Dombes, bailliage & élection de Bourg.
Seigneur, M. de Marrons, Baron de Belvey, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ſyndic de la nobleſſe de Breſſe, à Bourg.

BOCHES, village & château dans la paroiſſe de S. Alban en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection & bailliage de Belley.
Seigneur, M. de Monthollet.
Juge, M. Blanc.
Châtelain, M. Dezoches, à Cerdon.
Procureur fiſcal, M. Sibuet.
Greffier, le ſieur Charcot.

BOEN,

Petite-ville dans le Forez, archiprêtré de Montbriſon, élection de Roanne, bailliage de Montbriſon, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.
Il y a deux fiefs qui relevent de cette terre, l'un appellé de *Chanzieu*, appartenant à M. le marquis de Talaru, l'autre, de l'*Argentiere*, appartenant à M. Paire de l'Argentiere.
Le prieur de Sal-ſous-Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Bayard.
Vicaires, Mrs. Coudour & Fauvel.
Il y a une chapelle dans le fauxbourg ſous le titre de la Ste. Vierge.
Deſſervant de la Chapelle, M. Fauvel.
Une confrairie de Pénitents du Confalon.
Recteur, M. Ferrand.
Un Collège. *Principal Régent*, M. May.
Hôpital pour les Malades.
Directeurs, Mrs. Durand & Donzy.
Seigneur, M. Ponctis de la Tour, écuyer, à Montbriſon.
Juge, M. ....
Lieutenant, M. Durand.
Procureur fiſcal, M. Ferrand.
Greffier, le ſieur Moiſieux.
Huiſſier, Grangeneuve.
Procureurs, MM. Thuraud, Tachereau, Monginot, Coeffet, Morel & Rotagnon.
Notaires, MM. Durand, Hodin, Ferrand, Monginot & Ferriere.
Contrôleur des actes, M. Durand.
Médecin, M. Bonnefoye.
Chirurgiens, MM. Donzy & Charret.
Maréchauſſée.
Sous-brigadier, le ſieur Chateau.

BŒUF, bourg & paroiſſe dans le Forez, diocèſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, juſtice de Malleval, & élection de S. Etienne.

Le chapitre de S. André de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Journel.
Vicaire, M. Aubert.
Dame, Madame de Senozan.
Juge, M. Chambarlhac.
Lieutenant de Juge, M. Mouton.
Proc. fiscal, M. Chaspoul, notaire royal.
Greffier, le sieur Fontaine.

BOHAZ, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Treffort, élection de Bourg, justice de la baronnie de Buhens, du bailliage de Bourg, du ressort du Parlement de Dijon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Gandilliet.
Seigneur, M. Claude-Marie de Loubat, baron de Buhens, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & lieutenant pour le Roi de la ville de Bourg en Bresse.
Juge, M. Anjorand, avocat à Bourg.
Lieutenant de Juge, M. Jayr, notaire à Villereversure.
Procureur fiscal, M. Reydelet, procureur à Bourg.
Greffier, le Sr. Salazard, notaire à Bourg.

LE BOIS-DE-LA-SALLE, prieuré situé en Beaujolois, dans la paroisse de Julienas.
Prieur, M. l'abbé Charrier de la Roche, chanoine d'Ainai, & vicaire général du diocese de Lyon.

LE BOIS-D'OINGT, bourg, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon, collateur de la cure.
Curé, M. Josserand.
Vicaire, M. Clerc.
Seigneur, M. Croppet de Varissan.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Bagnols.
Notaire & Contrôleur des actes, M. Fornas, pere.
Notaire, M. Fornas, fils.
Chirurgiens, Mrs. Grandchamps & Sein.

Pénitents de Lorette.

Recteur, M. Boichon.
Aumônier, M. Mechin.

BOIS-SAINT-JUST, fief en Lyonnois, dans la paroisse de Duerne. Il appartient à M. Duga de Bois S. Just.

LA BOISSE, prieuré régulier de l'ordre de S. Ruf, paroisse & mere église des annexes de S. Etienne & de S. Barthelemi de Montluel, archiprêtré de Chalamont, bailliage & élection de Bourg.
Prieur, M. Desforte.
Curé résident à Montluel, M. Benoît, docteur de Sorbone.
Vicaire résident à la Boisse, M. Bugnet.

La justice s'exerce à Montluel.
Juge, M. Mandoz.
Procureur fiscal, M. Pelissée, notaire.
Greffier, le sieur Blay, notaire.

BOISSET-LES-MONTROND, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Montbrison, justice de Montrond, élection de Montbrison.

Le prieur de Savigneux nomme à la cure.
Curé, M. Veillas.
Seigneur, M. le comte d'Apchon, maréchal des camps & armées du Roi.
Juge, M. Gonon de S. Fresne, avocat & subdélégué à S. Galmier.
Procureur fiscal, M. Vissaguet.
Greffier, le sieur Styre.

BOISSET-LES-SAINT-PRIEST, village & annexe de la paroisse de S. Priest en Rousset, dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison.
Vicaire, M. Paschal.
Seigneur, M. de Mazenod.

BOISSET-LES-TIRANGES, village & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archiprêtré de Monistrol, élection de Montbrison, justice de Tiranges.

Le seigneur de Vorei, en Velay, nomme à la cure.
Curé, M. Rosset.
Vicaire, M. Pelissier.
Seigneur, M. le marquis de Fenoyl.

BOISSET, parcelle de S. Just en Forez, archiprêtré de Montbrison, élection de Roanne, justice de la baronnie de Cousan, bailliage de Montbrison, & du ressort du Conseil supérieur de Lyon.
Seigneur, M. le marquis de Luzy-Cousan.

Les officiers sont les mêmes qu'à Cousan.

BOISSEY, paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, bailliage & élection de Bourg, du ressort du Parlement de Dijon.

M. l'Abbé de Cluny nomme à la Cure.
Curé, M. Laurin.
Dame, Mme. de Remigny de Feuillens.

Les Officiers sont les mêmes qu'à Bagé.

LA BOISSONNIERE, fief dans la paroisse de Brignais en Lyonnois. Il appartient à M. Laurent, lieutenant des arquebusiers à Lyon.

BOISTRAIT, château & fief en Beaujolois, paroisse de S. George de-Renneins. Il appartient à M. Petit de la Villoniere, ancien conseiller au parlement de Paris.

BOISVERT, château & fief en Forez, dans la paroisse de S. Paul d'Epercieu. Il appartient à Madame Duboft de Boisvert.

BOMBEYNON, arriere-fief avec justice haute, moyenne & basse, dans la paroisse de Savigny, Il appartient à M. de Jussieu de Senevis.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Senevis.

Digitized by Google

BONLIEU, abbaye royale de filles de l'ordre de Cîteaux, dans la paroiſſe de Sainte Agathe en Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon. Depuis pluſieurs années les réceptions avoient été interrompues dans cette abbaye, par ordre du Roi, mais rien n'empêche actuellement de recevoir les Dlles qui voudront ſe préſenter.

Abbeſſe, Mme. Darci de Valadoux.

RELIGIEUSES, *Meſdames*

Deſnoyers — Deſtornelles.
Gayardon de Lurcé, — De Faucher.
Carreaux. — De Rochefort.

Directeur, Dom Cronier.

Commiſſaire en droits ſeigneuriaux, le ſieur Ponchon.

Seigneurs engagiſtes, Mrs. de Magneux & Thoinet.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Marcilly-le-Châtel.

ST. BONNET-DE-COUREAUX, bourg & grande paroiſſe dans le Forez, archiprêtré, élection & bailliage de Montbriſon, juſtice royale de Châteleuf.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Dernier.

Vicaire, M. Charlat.

Seigneur, Mrs. de Magneux, & Thoinet de Peyno.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Châtelneuf.

ST. BONNET-DE-CRAY, village & paroiſſe dans le Lyonnois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Deville.

Seigneurs, Dom Huchard, prieur de Charlieu : ſes officiers ſont les mêmes que ceux de Charlieu. M. de Sirvinges : ſes officiers ſont les mêmes que ceux de la Motte-Camp : & M. le comte de Vichi, à cauſe de ſon château de Champrond : ſes officiers ſont,

Juge, M. Gabriel Ducarre, avocat à Saint-Maurice-lès-Château-neuf.

Procureur fiſcal, M...

Greffier, le ſieur Adam, notaire & contrôleur des actes, à Charlieu.

ST. BONNET - DES - BRUYERES, village & paroiſſe ſur les confins du Beaujolois, diocèſe d'Autun, archiprêtré du Bois Sainte-Marie, élection de Villefranche, juſtice de Chevagny-le-Lombard, excepté les hameaux de Thelai & de Flachere qui ſont de celle de la Buſſiere ; & ceux de Muſſery & de la Bruyere, qui ſont de celle de Vauzelles.

La cure eſt unie au Doyenné d'Aigueperſe.

Curé, M. Louis-Laurent Gauthier, licencié en droit canon.

Vicaire deſſervant, M. Merle.

ST. BONNET-DE-MURES, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieux, élection de Vienne, du reſſort du bailliage de Vienne.

M. l'Abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Levet.

Seigneur, M. de Senozan, à Paris.

Juge, M. Ginet de la Remoliere, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Olagnon.

Procureur fiſcal, M. François Bourgeois.

Greffier, le ſieur Antoine Deſſables, en exercice.

ST. BONNET-DES-QUARTS, village & paroiſſe, partie en Lyonnois, & partie en Forez, diocèſe de Clermont, archiprêtré de Cuſſet, élection de Roanne, & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. Elle dépend de quatre ſeigneurs : M. le comte de Lillebonne, M. le marquis de Vauborel, M. le marquis de Mirepoix, & M. le prieur d'Ambierle.

Curé, M. Charlet, licencié en théologie.

Vicaire, M. Darfeuil.

Juge de M. de Lillebonne, M. Hue de la Curée, à Roanne.

Procureur fiſcal, M. Matthieu.

Greffier, le ſieur Nepveu.

Juge de M. de Vauborel, M. Bouquet.

Lieutenant de Juge, M. Duvergier.

Procureur fiſcal, M. Mourier.

Greffier, le ſieur Dupont.

Juge de M. de Mirepoix, M. Jobert, avocat.

Procureur fiſcal, M. Degoutte.

Greffier, le ſieur Touſſaint.

Juge de M. le Prieur, M. Jobert, avocat.

Procureur fiſcal, M. Thevenard.

Greffier, le ſieur Dupont.

SAINT-BONNET-LE-CHATEAU.

Petite ville dans le Forez, châtellenie royale, archiprêtré, élection & du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le bailliage du Chaufour s'exerçoit à S. Bonnet, quoique hors de ſon territoire, & quoiqu'il n'y eût pas d'auditoire ; mais par l'Edit de Sa Majeſté, du mois de Septembre 1770, l'exercice de la juſtice du bailliage du Chaufour a été renvoyée au bailliage de Montbriſon.

Le prieur de S. Rambert, en Forez, nomme à la cure.

Curé, M. Verchere de la Baſtie.

Vicaires & Societaires, MM. Richard, oncle, Faure, Laniel, Teſſier, Trutinieu, Richard, neveu, Bony & Payet.

Il y a une communauté de Capucins.

Gardien, le R. P. Matthieu de Saint-Chaumont.

Vicaire, le R. P. Vital de S. Etienne.

Digitized by Google

Une communauté de Dames Urſulines.
Supérieure, Madame Duroſier.
Aſſiſtante, Madame Dacier.
Dépoſitaire, Madame Boyer.

Pénitents du Confalon.

M. Vialaron, *Recteur.*
M. Brun, *Vice-Recteur.*
Dame-engagiſte, Madame de Saſſenage.
Juge-châtelain, M. Verchere de la Baſtie.
Procureur du Roi, M. Bouchetal.
Greffier, le ſieur Paret, cadet.
Procureurs, Mrs. Meynis, Paret, Payet & Teyſſier.
Avocats, Mrs. Bouchetal, oncle, Calemard, Neyduchâles, Richard l'aîné, Richard le jeune, Bouchetal de la Roche & Sigean.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. de Villaguet du Bouchet, ſeigneur de Chomelis & de Felines. Il réſide à St. Pal en Chalançon.

Hôpital & maiſon de Charité. Recteurs & Adminiſtrateurs,

M. Verchere de la Baſtie, *Curé.*
M. Verchere de la Baſtie, *Juge.*
M. Bouchetal, Procureur du Roi.
M. Calemard, avocat.
M. François, notaire.
M. Vialaron, économe.
M. Meynis, tréſorier.
M. Vial, préposé à la recette des grains.
Régent des petites écoles, pour les garçons, M. Faure, Clerc.
Notaires, Mrs. François Calemard, pere, Teyſſier, Buher & Payet fils.

C'eſt le lieu de la réſidence d'une brigade de la Maréchauſſée.
Brigadier de la Maréchauſſée, le ſieur Dumont.
Contrôleur & commis de la Douane, M. Devertamy.
Grenier à ſel. Receveur, M. le Poitevin de la Croix.
Entrepôt du Tabac. Receveur, M. le Poitevin de la Croix.

Il y a des Marchés de Bled, les lundis & les mercredis; de bétail, les vendredis; & une Foire le jeudi ſaint.

ST. BONNET-LE-FROID, hameau & chapelle en Lyonnois.
Chapelain, M. Antoine Vachon.
Notaire royal, M. Antoine Blanc.

ST. BONNET-LES-PLACES, ſeigneurie en Lyonnois, dans la paroiſſe de Saint-Laurent de Chamouſſet.
Seigneur, M. le chevalier de Lemps, Maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de Chazelles.
Juge, M....
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jean-Louis Richard.
Procureur fiſcal, M. François Gemier.
Greffier, le ſieur Noel Mattagrin, notaire royal à Saint-Laurent.
Huiſſier, Magnin.

ST. BONNET-LES-OULLES, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne, & élection de Montbriſon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. George.
Vicaire, M. Roux.
Seigneur, M. Flachat, écuyer, chevalier de l'ordre du Roi, ancien prévôt des Marchands de Lyon.
Juge, M. Rey.
Châtelain, M. Gonon, notaire à Saint-Galmier.
Procureur fiſcal, M. de Villaguet.
Greffier, le ſieur Styre.

ST. BONNET-LE-TRONCY, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de Beaujeu, & pour quelques cantons, de Magny & Chamelet.

Le prévôt de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Bergiron.
Vicaire, M. Leſpinaſſe.

BONSSON, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de S. Rambert, & par appel au bailliage de Montbriſon & au Conſeil ſupérieur de Lyon.

Le prieur de St. Rambert nomme à la cure.
Curé, M. Dupleſſis.
Seigneur, M. le comte de Montiouvent, doyen de Meſſieurs les comtes de Lyon, Prieur de S. Rambert.
Juge, M. de la Chaiſe, avocat.
Châtelain, M. Gonin.
Procureur fiſcal, M. Apoticaire.
Greffier, le ſieur Gerentet.

BONVERT, château dans le Forez.
Seigneur, M. le comte de Damas d'Audour.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Coutouvre.

BORNAC, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de S. Hilaire en Lyonnois.
Seigneur, M. le marquis de Bourg de S. Polgue.
Lieutenant de Juge, M. Deſtre, notaire à Arcinges.
Procureur fiſcal, M. Alex, notaire à Charlieu.
Greffier, le ſieur Perrichon, notaire à Nandas.

LE BOST, fief dans la paroiſſe de Blacé en Beaujolois. Il appartient à M. Daurelle de Terrenaire.

BOSTGRAND, château & fief avec rente noble & dîmes, en la paroiſſe de Saint-Jean-Labuſſiere en Beaujolois. Il

Digitized by Google

appartient à M. de Chavanne, secretaire du Roi, près le parlement de Dauphiné.

BOULIEU, fief & château dans la paroisse de Courtenay en Dauphiné. Il appartient à MM. Gros.

BOULIGNIEUX village, paroisse & comté en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, du ressort du bailliage de Bresse.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Vitte.

Seigneur, de Grossoles, comte de Flammarin & de Bouligneux, grand Louvetier de France, Brigadier des armées du Roi, mestre-de-camp, colonel du régiment de la Reine, Dragons.

Juge, M. Midan l'aîné, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Fremion.

Procureur fiscal, M. Gauthier le jeune.

Greffier, le sieur Decloso.

LA BOURELIERE, fief situé dans la paroisse de Chevroux en Bresse.

Coseigneurs, MM. de Fontete : l'un, conseiller au parlement de Dijon, & l'autre, officier-général.

La justice s'exerce à Pont-de-Vaux.

Juge, M. Guichellet, avocat.

Procureur fiscal, M. Pomathio.

Greffier, le sieur Berthet.

B O U R G,

Ville capitale de Bresse, qui a donné son nom à un archiprêtré de ce diocese, lequel comprend vingt-cinq paroisses, deux annexes & une succursale, toutes en Bresse.

Archiprêtre, M. Divoley, curé.

Archiprêtre substitué, M. . .

Il n'y a qu'un Curé, nommé par le chapitre qui est composé de trois dignités, le prévôt, le chantre & le sacristain, & de treize chanoines. On ne peut y nommer que des enfants de la ville, à moins que ce ne soit par résignation.

Dignités, Messieurs,

Curtil, *Prévôt.*
Gabet, *Chantre.*
Collomb, *Sacristain.*

Chanoines, Messieurs,

Marion, *ancien sacristain*, Descuvieux, Tardy; Vernette; Chambard; Billon; Parret; Rollet; Midan; Bon; Auger; Charlet; Obrien.

Chanoines honoraires, Messieurs,

Picquet, Favre, Bouvier.

Curé, M. . . .

Vicaires, Mrs. Obrien & Girod.

Habitués, Messieurs,

Jentet; Aynard; Leroux; Palluad de Jullamond; Vitte; Serre; Grillet; Pierron; Jolly; Roux; Bataillon; Couvard; Charnoz; Chavagnot, Clidasson; Braconnier; Picquet; Aynard; Flamand; Juenin; Pomat & Boucher.

Il y a à Bourg une communauté de Cordeliers, de Dominicains, de Capucins, d'Augustins réformés, qui sont tous hors de la ville; trois couvents de filles : les Ursulines, Ste. Marie, Ste. Claire; deux Hôpitaux, la Charité & l'Hôtel-Dieu, confié à des religieuses; une Congrégation, une Confrairie de Pénitents du Confalon, dirigées par M. le Curé, & une de Pélerins dont la chapelle est à cent pas de la ville.

Bailliage.

Il ressortit par appel à Dijon.

Grand Bailli, M. le comte de Riccé.

Lieutenant général, M. Paradis de Reymondis.

Lieutenant général criminel, M. Periet.

Lieutenant particulier, M. Chesne.

Assesseur criminel, M. Durand.

Conseillers, Messieurs,

Beraud, *Doyen*; Frillet; Bernard; Gautier; Guillot de Saint-Martin; Desvignes; Cabuchet; Vincent; Mantellier.

Frillet, *Avocat du Roi.*

Perruquet, *Procureur du Roi.*

La place de *Conseiller-Clerc* est vacante.

Obrien, *Greffier.*

Huissiers audienciers, les Srs. Callendre; Armand; Pomat; Reybier.

Il y a encore vingt-deux procureurs, dix notaires, & vingt-deux sergents royaux.

Les mêmes officiers siegent au Prévôtal, auquel ressortissent le Bugey & le pays de Gex.

ÉLECTION.

Officiers, Messieurs,

Gollety, *Président.*
Periet, *Lieutenant.*
Meynier, *Procureur du Roi.*
Brangier; Riboud; Fontaines Riboud de Poncin, *Conseillers.*
Piquet, *Greffier.*
Falconnet, *Commis-Greffier.*
Louis, *Huissier.*

Il y a plusieurs autres justices qui s'y exercent.

Intendant, M. Amelot.

Subdélégués, Mrs. Perier & Chossat de Montessuy.

Secretaire, M. Buget.

Digitized by Google

Maréchaussée, Messieurs,

Durand, *Prévôt.*
Monnier, *Lieutenant.*
Louis, *Procureur du Roi.*
Desbordes, *Assesseur.*
Midan, *Greffier en chef.*
Bailly, *Commis.*
Grollier, *Brigadier.*
Cavaliers, les sieurs Huchard; Jacob; Durris; Picollet; Voisin, fils.

Hôtel de ville.

Maire perpétuel, M. Midan, Avocat & Lieutenant général de police, commandant de la milice bourgeoise.
Premier Syndic, M. . . . .
Second Syndic, M. Ravet, procureur.
Châtelain royal, M. Pelletier.
Procureur du Roi, M. Dupuy, avocat.
Receveur, M. Giguet.
Secretaire, M. Humbert, notaire.
Conseillers, Mrs. Quinet, Favier, Midan & Martinon, avocats.
Fabriciens, Mrs. Quinet, ainé; Riboud; Quinet, cadet, & Bevy.

Hôtel de Province, Messieurs,

Premier Syndic, M. de Saint-Martin.
Second Syndic, M. Cabuchet.
Troisieme Syndic, M. Faguet.
Conseillers, Mrs. Bernard, Jayr & Vincent.
Receveur, M. Bergier, notaire.
Secretaire, M. Humbert, notaire.
Mandeurs, Testard, Caillaton & Lombard.
Sergents de police, Bosonnet & Nicolas.

Il y a à un quart de lieue de la ville, une Chartreuse appellée *Seillon*. Le Roi en est seigneur.

BOURG-ARGENTAL.

Ville dans le Forez, au pied du Mont-Pila, diocese de Vienne, élection de St. Etienne.

L'Archiprêtré de Bourg-Argental, comprend dix-sept paroisses, deux annexes & une succursale, partie en Forez, partie en Vivarais.

Archiprêtre, M. l'abbé de Mayol.

La cure est desservie par deux curés, dont le premier est à la nomination alternative de l'Archevêque & du Chapitre de Vienne; & le second, à la nomination du College de Tournon, en qualité de Prieur de S. Sauveur.

Curés, M. Constantin Nayme, & Gabriel de Mayole.
Vicaires, Mrs. Massiliac & Fontaine.
Sociétaires, Mrs. Martel, Devernoux, syndic, Coste, N. N.

Il y a une communauté de Dames Ursulines.

Supérieure, Madame Michaud de Sainte-Julie.

Une confrairie de Pénitents du Saint-Sacrement.

Recteur, M. Robert.

Des Sœurs de Saint Joseph.

Supérieure, la sœur de Paulze.

Un Hôpital administré par un bureau de sept conseillers.

Recteur, M. l'abbé Pupil.

Seigneur-engagiste, Gouverneur & Lieutenant de Roi, M. François-David Bollioud de S. Jullien, baron d'Argental, seigneur de Fontaine-Françoise, Fontenelle, Chazeuil & autres places.

Bailliage.

Lieutenant général, civil & criminel. M. Pupil de Sablon, écuyer.
Lieutenant particulier, civil & criminel, M. Nayme, sieur de Despreaux, écuyer.
Conseillers, M. Bosc de Villeneuve, N. N.
Avocat & Procureur du Roi, M. Mathon de Forgeres, écuyer.

Officiers, honoraires, Messieurs, Perdrigeon, ancien procureur du Roi. N. . . . . .

Autres Officiers.

Receveur des consignations, M. Lemore, écuyer & contrôleur provincial des guerres.
Commissaire aux saisies réelles, M. Richard, pere.
Greffier, le sieur Richard.
Greffier-commis, les sieurs Staniol & d'Olive.
Premier Huissier, Guillemot.
Huissier audiencier, Pierre Tregue.
Troisieme Huissier, Rouverol.
Avocats, Mrs. François de Meure; Charles de Chamberlhac; Etienne Gamon; Dominique Jamon; Théodore Chomel; Charles Chevalier; Lardon des Verneys; Jamon, fils; Foriel de Provensal; Desfrançois; Chomel.
Procureurs, Mrs. Antoine Fraisse; Louis Montchauvet; J. Pourret; Cl. Dumas.
Notaires réservés pour Bourg-Argental, Mrs. Fraisse; Montchauvet; Pourret; Claude Dumas.
Contrôleur des Actes, M. Aubert.
Contrôleur des ensaisinements, M. Montchauvet.
Chirurgiens, Mrs. Lafont & Donnet.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Pupil de Sablon, Lieutenant général, civil & criminel.
Chargé du bureau général de correspondance, M. Fraise, notaire.
Grenier à sel, Receveur, M. Mattel.
Contrôleur, M. Robert.
Receveur des Aides, M. Meygret de Villers, écuyer.

Receveur

Digitized by Google

Receveur de la Taxe, le ſieur Duliron.
Echantilleur des poids & meſures, le ſieur Girodet.
Sous-Brigadier de la Maréchauſſée, M. Brunel.

Il y a quatorze Foires dans l'année, le 22 Janvier, le 24 Février, le lundi après la mi-Carême, le lundi de Quaſimodo, le 6 Mai, le lundi après la Pentecôte, le 25 Juin, le 22 Juillet, le 10 Août, le 9 Septembre, le premier lundi d'Octobre, les 2 & 30 Novembre, & le 30 Décembre, & un marché le vendredi de chaque ſemaine.

Le Meſſager de Bourg-Argental en part tous les mardis, & arrive à Lyon le mercredi. Il part de Lyon le vendredi à onze heures du matin, & arrive au Bourg le ſamedi. Il loge à Lyon, à la corbeille d'or, rue Ecorche-bœuf.

BOURG-DE-THIZY, bourg, prieuré & paroiſſe, au deſſous & à huit cents pas de la ville de Thizy, dans le Beaujolois.
Prieur commendataire, Dom Moynat, au college de Cluny, à Paris.
Sacriſtain, Dom de la Broſſe Montrichard.
Curé, M. de Chavane, docteur en Théologie.
Vicaire deſſervant, M. Martin.

La juſtice dépend de la Châtellenie de Thiſy.

LA BOUTERESSE, bourg & annexe de la paroiſſe de Boen en Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Marcilly, du reſſort du conſeil Supérieur de Lyon.
Vicaire, M. Fauvel.
Seigneurs engagiſtes, Mrs. de Magnieu, Chevalier, & Thoynet du Peyno, tréſorier général des ponts & chauſſées de France.

M. Mallet de Vandegre y a un fief qui ſe nomme auſſi la Boutereſſe.
Seigneur, le Roi.
Châtelain, M. Saller, avocat.
Procureur du Roi, M. Franchet, avocat.
Greffier, le ſieur Bernard.

Il y a deux Foires, le 13 Janvier, & le 22 Septembre.

BOUTHEON, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de S. Etienne, qui eſt en exercice à Montbriſon.

M. le prieur de S. Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Jean-Baptiſte Favier.
Seigneur, M. Louis-Henri de Pons, marquis de Pons, comte & gouverneur de Verdun, comte de Lonſac, marquis de Thors, baron de Bouthéon, ſeigneur de Vauches, Genouilli, Ciel, Meys, Mitibel, Pérignieux, & autres lieux.
Juge châtelain, M. Gonon de S. Freſne, avocat, ſubdélégué à S. Galmier.
Procureur fiſcal, M. Deviſſeguet, notaire.
Greffier, le ſieur Styre.

BOUVENT, château & fief près de la ville de Bourg. Il appartient à M. Marinon de Bouvent.

BOYÉ, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Villefranche.

L'Evêque de Mâcon collateur de la cure.
Curé, M. Villars.
Seigneur, M. Beraud de Reſſein.
Juge, M. Duché, avocat à Roanne.
Lieutenant de Juge, M. Jacquet, à Perreux.
Procureur fiſcal, M. André Alex, notaire à Charlieu.
Greffier, le ſieur Dextre, à Arcinges.

BOZ, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, juſtice de Pont-de-Vaux, du reſſort du bailliage de Bourg & du parlement de Dijon.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Thevenin, archiprêtre ſubſtitué.
Seigneur, M. Bertin, intendant de l'ordre du S. Eſprit, receveur général des parties caſuelles, à Paris.

Les officiers de juſtice ſont à Pont-de-Vaux.

LA BOZONIERE, fief en Lyonnois. Il appartient à Madame de Regnaud de Parcieu.

LA BRECHE, fief dans la paroiſſe de Nervieu en Forez. Il appartient aux Dames de Beaulieu.

LA BRELLE, fief ſitué dans la paroiſſe de Savigneux en Dombes.
Seigneur, M. de Vincent de Panettes.

BRESSIEU, village & annexe de la paroiſſe de Brullioles en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, juſtice du prieuré de Saint Irenée de Lyon, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Vicaire, M. Chara.
Seigneur, M. d'Orſin, prieur commendataire de S. Irenée de Lyon
Juge, M. Guevnard, avocat à Beſſeney.
Lieutenant de Roi, M. . . .
Procureur fiſcal, M. Rigottier, notaire à Saint Bel.
Greffier, le ſieur Chevalier, à Brullioles.
Huiſſier, Alloignet.
Procureur poſtulant, M. Durand, à Brullioles.

BRESSOLAZ, paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, bailliage & élection de Bourg, du reſſort du Parlement de Dijon.

Curé, M. de la Chapelle.
Seigneur, le Roi.
En premiere inſtance les cauſes ſe portent au bailliage.
Châtelain, M. Neple, avocat.
Curiaux, M. Blay & la Chanal.

LE BREUIL, château & ſeigneurie en toute juſtice, dans la paroiſſe de Monthieux, en Dombes. La juſtice du Breuil, comprend toute la paroiſſe de Monthieux, celle d'Ambérieux & quelques parties des paroiſſes voiſines. Il y a à ce château une avant-cour remarquable par ſa grandeur.
Seigneur, M. le marquis de Damas-Domtigny, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment Royal Navarre, cavalerie.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de Monthieux.

LE BREUIL, village & annexe de la paroiſſe de Cheiſſy en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Vicaire, M. . . .
Seigneurs, MM. Cholier, comtes de Cibeins.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de Bully.

BRIANDAS, ancien fief & château ruiné dans la paroiſſe de Chaleins en Dombes, dépendant du comté de Montbrian.
Seigneur, M. le comte de Montbrian.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de Montbrian.

BRIENNE, village & paroiſſe en Châlonnois, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon, du reſſort du bailliage de Châlons.
La juſtice dépend de la châtellenie de Cuiſery.
M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Bole.
Vicaire, le P. Valentin Dutey, Récollet, réſidant à Jouvençon.
Seigneur-engagiſte, M. le Maréchal de Biron.
Juge-châtelain, M. Barra.
Lieutenant, M. Piquet.
Procureur du Roi, M. Boudier.
Greffier, le ſieur Pinchevalier.

BRIENON, village & paroiſſe, partie dans le Forez, & partie dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de Roanne, juſtice de Marcigny, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Madame la prieure de Marcigny, nomme à la cure.
Curé, M. Matthieu.
Dame de la plus grande partie de la paroiſſe, Madame d'Accueil de Châteaugay, prieure de Marcigny.
Juge, M. Vercherere du Bayon, avocat à Marcigny.
Procureur fiſcal, M. Jaillon.
Greffier, le ſieur Cartier.
Huiſſier, Gauthier.
Procureurs poſtulants, Mrs. Verchere, Berjot, Jaillon, fils, Perroy, Bonnardet.
Dame du hameau de Maltaverne, Mme. la comteſſe de la Feuillade.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.
Seigneur d'une autre partie, M. de Foudras, grand prieur de Savigny, comme prieur de Noally.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de Noally.

BRIGNAIS, bourg, paroiſſe & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Le chapitre de Saint-Juſt de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bouvier. Il réſide à l'annexe de Vourles.
Vicaires, Mrs. Peyre & Chalamel.
Seigneurs, Mrs. les chanoines barons de S. Juſt.
Juge, M. Durand, avocat général de la baronnie de S. Juſt.
Châtelain, M. Chalamel, notaire à Millery.
Procureur fiſcal, M. . . .
Procureur fiſcal ſubſtitué, M. Delabat, notaire.
Greffier, le ſieur Jean-Pierre Chabanne notaire & Commiſſaire à Tertiet à Brignais.
Huiſſier ſeigneurial, Villemagne.
Les mercredis de chaque ſemaine il y a un marché où ſe vendent des bœufs & des vaches; il y a auſſi trois Foires dans l'année; le 2 Janvier, le 6 Juin & le 21 Décembre. On y vend du bétail & des merceries.

BRINDAS, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. de Caſtellas, cadet.
Il y a un vicaire qui réſide à l'annexe de Meſſimi.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

BRION, ſeigneurie du bailliage de Bourg.

BRIOUD, fief ſitué dans la paroiſſe de Chavanes en Breſſe. Il appartient à M. Bajot.

BRON, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieux, élection de Vienne, du reſſort du parlement de Dauphiné.

Digitized by Google

Le chapitre de la Sainte Chapelle de Chambery nomme à la cure.
Curé, M. Rey, docteur de Sorbone.
Vicaire, M. . . .
Dame, Madame la comteſſe de l'Aube, de S. Jean.
Juge, M. Bertet du Pinet, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Izelin, notaire à Veniſſieux.
Lieutenant de Juge, M. Fournier fils, avocat à Vienne.
Procureur fiſcal, M. Bouchet, à Bron.
Greffier, le ſieur Cochard, notaire à Villeurbane.

BROSSE, (Sainte-Colombe de la) village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection de Vienne.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Cubizole.
Seigneur, M. le comte de la Tour de Boulieu, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.
Juge, M. Fornier, avocat à Vienne.
Procureur d'office, le ſieur Tholon.

LA BROSSE, château & fief en Beaujolois, ſitué dans la paroiſſe de Saint-Igny-de-Vers. Il appartient à M. de Montrichard.

BROSSES, fief ſitué dans la paroiſſe de Charantay en Beaujolois. Il appartient à M. Châtelain, avocat à Villefranche.

LE BROUILLIAT, fief ſitué dans la paroiſſe de Chamelet en Beaujolois. Il appartient au ſieur Billet.

BRULLIOLES, village & paroiſſe en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, juſtice de Chamouſſet, élection & du reſſort de la ſénechauſſée de Lyon.

M. François de Clugny, comte de Lyon & Evêque de Riez, en ſa qualité d'abbé de Savigny, nomme à la cure.
Curé, M. Baile.
Vicaire, M. Valfort.
Dame, Madame la veuve de la Fay.
Procureur & Notaire, M. Durand.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Saint-Laurent-de-Chamouſſet.

BRUSSIEUX, annexe de la paroiſſe de Brullioles.
Vicaire, M. Charra.
Seigneur, M. d'Orſin, prieur commendataire de S. Irenée de Lyon.
Juge, M. Delorme.
Châtelain, M. Gueynard.
Procureur fiſcal, M. Rigottier.
Greffier, le ſieur Chevalier.
Huiſſier, Alloignet.

LA BRUYERE, château & fief dans la paroiſſe de Saint-Romain-le-Puy en Forez. Il appartient à M. Chapuis de Mauboſt.

LA BRUYERE, fief en Beaujolois, ſituée dans la paroiſſe de S. Bonnet des Bruyeres. Il appartient à M. de Thy de Milly.

BUBLANNE, village & annexe de Châtillon-la-Palu en Breſſe, archiprêtré de Chalamont.
Vicaire, M. Muſſieux.
Seigneur, M. Jacques de Colabeau, chevalier, baron de Châtillon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Châtillon-la-Pallu.

BUELLAS, paroiſſe en Breſſe, & prieuré uni à l'abbaye de Tournus, archiprêtré de Sandran, bailliage & élection de Bourg du reſſort du Parlement de Dijon.

Le chapitre de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Laforeſt.
Seigneur, M. le comte d'Apchon.
Juge, M. Dupuy, avocat.
Procureur d'office, M. Ravel, procureur à Bourg.
Châtelain, M. Humbert, notaire à Bourg.
Greffier & curial, M. Bonnet, notaire à Bourg.

LE BUISSON, château dans la paroiſſe de Veranne en Forez. Il appartient à M. de la Beau de Berrard, ſeigneur de Maclas.

LE BUISSON, château & fief dans la paroiſſe de Fontaine en franc-Lyonnois. Il appartient à M. Garin.

BULLION, château & fief dans la paroiſſe de Chambéon, près de Feurs en Forez. Il appartient à M. Duguet.

BULLY, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection & du reſſort de la ſénechauſſée de Lyon.

M. François de Clugny, Evêque de Riez, en ſa qualité d'abbé de Savigny, nomme à la cure.
Curé, M. Girin.
Vicaire, M. Riviere.
Seigneurs, MM. de Cholier, comtes de Cibeins.
Juge, M. Jean-Armand Durand, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge, Châtelain, M. Pierre Deſprés, notaire à l'Arbreſle.
Procureur fiſcal, M. Raymond, notaire, à l'Arbreſle, ſubdélégué de M. l'Intendant.
Greffier, le ſieur Vigier.
Notaires, Mrs. Vigier & Blanc.

Les procureurs ſont les mêmes que ceux de l'Arbreſle.
Seigneur moyen & bas juſticier de la Pla-

gne, M. de Barthelas, doyen de Teylan.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Savigny

Seigneur moyen & bas juſticier de Solemy, M. Davaly, communier de Savigny.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Savigny.

Seigneur en toute juſtice de ces deux parties de la paroiſſe & d'Apinoſt, M. de Clugny, évêque de Riez, abbé de Savigny.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de l'Arbreſle.

BULLY-EN-ROANNOIS, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, juſtice de la châtellenie de S. Maurice en Roannois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Denis.

Seigneur, M. le comte de Lillebone, à Paris.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.

BURDIGNES, hameau, paroiſſe dans le Forez, dioceſe de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de Saint-Etienne, juſtice de Montchal, du reſſort du bailliage de Bourg-Argental.

Le chapitre de Saint-Maurice de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Renaud.

Vicaire, M. Faurie.

Seigneur, M. le marquis de la Tour-Maubourg.

Juge, M. Chamberliac.

Procureur fiſcal, M. Fraiſe.

Greffier, le ſieur Perrier.

LA BURY, fief dans la paroiſſe de Pouilly-les-Feurs en Forez. Il appartient à M. Perrin.

LA BUSSIERE, château ſitué en la paroiſſe de S. Marcel-Eclairé en Beaujolois. Il appartient à M. Dubourg, comte de S. Polgue.

BUSSIERES, bourg, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne. Le Bourg dépend de la juſtice du Seigneur du lieu; & le reſte de la paroiſſe, de la châtellenie royale de Néronde; l'une & l'autre juſtice reſſortiſſent à la ſénéchauſſée de Montbriſon.

Le prieur de Saint Albin nomme à la cure.

Curé, M. Beſſe.

Vicaire, M. Ligout.

Seigneur, M. Dulieu du Chenevoux, qui a la juſtice moyenne & baſſe.

Juge, M. Delandine, Juge royal à Néronde.

Procureur fiſcal, M. Genevrier,

Greffier, le ſieur Giroud.

Pour le reſte de la paroiſſe, les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de la châtellenie de Néronde.

Le 12 Mai, jour de S. Pancrace, il y a dans cette paroiſſe une petite Foire où l'on vend des bœufs, des vaches, des cochons & quelques merceries,

BUSSIERES, château dans la paroiſſe de N. D. de Boiſſet en Beaujolois.

Seigneur, M. Ferrier.

Lieutenant de Juge, M. Jacquet.

Procureur fiſcal, M. Louis Varinard.

Commis Greffier, le ſieur Rouchon.

BUSSIGE, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection & du reſſort du bailliage de Bourg, juſtice de Montribloud.

Madame la Ducheſſe de Luxembourg, comme marquiſe de Neuville, nomme à la cure.

Curé, M. Achard.

Seigneur, M. Nicolau de Montribloud.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Montribloud.

BUSSY, fief dans la paroiſſe de Saint-George-de-Reneins en Beaujolois. Il appartient à M. Mignot de Buſſy.

BUSSY-ALBIEU, bourg, prieuré, paroiſſe & comté dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſtice du comté, exercée à S. Sixte, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon.

Le prieur commendataire de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Benoît Belin.

Seigneur, M. le Marquis de Simiane.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Baſtie.

Il y a une Foire toutes les années, le 2 Janvier.

LE BUT, ancien fief dans la paroiſſe d'Ecoches en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de S. George.

BUTERY, *ou* LE CLOITRE, fief en Beaujolois, contigu à l'égliſe paroiſſiale de St. Symphorien-de-Laye. Il appartient à M. Fournillon de Butery, de Chervé.

C

CALUIRE, village & annexe de Saint-Rambert, partie dans le franc-Lyonnois, partie en Breſſe, juſtice de l'Iſle-Barbe, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. Nicod.

Seigneur, M. Boulard de Gatelier, ſecretaire du Roi honoraire.

Seigneurs de la partie du Franc-Lyonnois, Mrs. les comtes de Lyon.

Notaire Royal réſervé, M. Baſſereau.

CARIZIEUX, village & paroiſſe en

Digitized by Google

Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection & juſtice de Vienne.

Le chapitre de St. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Blondan.
Seigneur, M. de la Poype-Serrieres.
Juge, M. Fornier.
Châtelain, M. Morel.
Procureur fiſcal, M. Morel.
Greffier, le ſieur Monin.

STE. CATHERINE-SUR-RIVERIE, hameau & annexe de Saint-Didier-ſous-Riverie en Forez, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. St. Paul.

CAUDIE, fief ſitué dans l'annexe de St. Bénigne en Breſſe. Il appartient à M. le préſident de Montplaiſant, comte de l'Oriol.

LA CELLE-DE-LORME, village & annexe de Cleppé en Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Cleppé & de Poncin.

Vicaire, M. Payet.
Seigneur, M. de Poncin, Gendarme de la garde.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Poncin.

Depuis l'Edit de réunion du mois de Mai 1771, ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

CELLES, pareelle de la paroiſſe de Celles en Auvergne, compriſe dans le Forez, élection de Montbriſon.

Dame, Mme la comteſſe de la Feuillade.

CELLIEU, village & paroiſſe en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de S. Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Gallien.

CENVES, village & paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenaid, élection de Villefranche.

Curé, M. Beſſon.
Dame, Madame Charrier de la Roche, veuve de M. Michon de Pierre-Clot.
Juge, M. Maiſonnat, avocat à Mâcon.
Lieutenant de Juge, M. Leclerc.
Procureur fiſcal, M. Philibert.
Greffier, le ſieur Verſet.

CERBUE, château & fief dans la paroiſſe de Perreux en Beaujolois. Il appartient à M. Papon d'Orgeval.

CERCIE, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche, juſtice de St. Lager, Pizay, & la Terriere.

Le Sacriſtain de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Perrier.

CERDON, village & paroiſſe de Buſey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, juſtice de S. Rambert, du reſſort du parlement de Dijon.

Il y a un chapitre compoſé d'un doyen qui eſt Curé, & de cinq chanoines, le Seigneur du lieu en eſt le nominateur.

Doyen-Curé, M. Briel.
Chanoines, Mrs. Augier, Angelot, Béglié, Monet, Poulet.
Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

Les officiers ſont les memes qu'à Saint-Rambert.

Il y a dans la paroiſſe, la Tour de Rougemont, appartenante à M. de Montilliet, le château de l'Iſle, appartenant à Madame de Montferrand; celui de Moyria, à M. le comte de Moyria; & celui d'Epieze, aux RR. PP. Chartreux de Moyria.

Il y a cinq Foires dans l'année, le lundi des Rameaux; le 3 Mai, jour de la Croix; le 22 Juillet; le 24 Août; & le jour des Morts.

CERTINE, paroiſſe en Breſſe, du dioceſe de Lyon, archiprêtré de Treffort, du bailliage & élection de Bourg.

Le Chapitre de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Curnillon.
Seigneur, M. Claude-Bénigne Eſpiard, doyen de la Cathédrale de Dijon.
Juge, M. Jérôme Quinet, avocat.
Procureur fiſcal, M. Ravet.
Châtelain, M. Ballet, notaire à Toſſiat.
Curial, M. Armand, notaire à Sales.
Greffier, le ſieur Bailly.

CERVIERES,

Petite ville murée, paroiſſe, châtellenie en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection & du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Madame la Prieure de Laveine nomme à la cure.

Curé, M. Maſſacrier.
Vicaire, M. Dumas.
Seigneur-engagiſte, M. le comte de Lillebonne.
Préſident, Capitaine-Châtelain, Juge & Commiſſaire examinateur, M. Portier.
Lieutenant Civil & criminel, M...
Lieutenant particulier, Aſſeſſeur civil & criminel, M. Chapelle, ſieur de Lunel.
Procureur fiſcal, M. Dumas, avocat, ſieur d'Eſarlon.
Greffier en chef, le ſieur Grangeneuve.
Contrôleur des Actes, M. de la Valette.
Procureurs, Mrs. Deleſtra, Verdier, Rodde & Pierre-Louis Deleſtra.
Grenier à ſel. Receveur, M. Barge.
Contrôleur au grenier à ſel, M. Dumas.
Receveur des Aides, M. Pierre-Louis Deleſtra.

Il y a huit Foires dans l'année, le lundi gras; le mardi de la ſemaine de

Digitized by Google

Pâque ; le lundi avant les Fêtes de la Pentecôte ; le lendemain de la fête de St. Jean-Baptiſte ; le lendemain de S. Roch ; le 5 Octobre ; le 5 Novembre ; la veille de Noël. Lorſque l'un de ces jours ſe trouve jour de fête ou de dimanche, la Foire eſt renvoyée au lendemain.

CESSEINS, village & paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Dombes. La juſtice s'exerce ſur les lieux, & les cauſes reſſortiſſent au conſeil ſupérieur de Lyon.

Le chapitre de Belleville nomme à la cure.

Curé, M. Longin.

Seigneur, M. Bellet de Tavernoſt, ancien chevalier d'honneur au parlement de Dombes, à Trevoux.

Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Jean-Gabriel Perraud, à Montluel.

Procureur fiſcal, M. Granger, procureur à Trevoux.

Greffier, le ſieur Ruf.

CEZAY, village & annexe d'Ailleu en Buſſy dans le Forez, élection de Montbriſon.

M. Grange, curé d'Ailleu, y réſide & deſſert cette annexe qui dépend du comté de Buſſy, & de la juſtice de Saint-Marcel d'Urfé.

Seigneur d'une partie de la paroiſſe, M. le Marquis d'Albon.

Dame de l'autre partie qui dépend de S. Germain-Laval, Madame la veuve Berthe.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Saint-Marcel d'Urfé, & de Saint-Germain-Laval.

CEYZERIAT, gros bourg & paroiſſe du diocèſe de Lyon, archiprêtré & marquiſat de Treſſort, bailliage & élection de Bourg. Ce bourg fut qualifié de ville en 1329 par Edouard, comte de Savoie ; elle fut rétablie ſur la fin du quatrieme ſiecle, enſuite ruinée en 1600 par la guerre.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.

Curé, M. Aynard, ſyndic du clergé de Breſſe.

Vicaire, M. Joly.

Seigneur, M. le marquis de Grollier.

Juge, M. Philibert-Marie Monnier, avocat.

Procureur fiſcal, M. Decroſol, fils.

Châtelain, M. Frillet.

Curial, M. Ballet.

Greffier, le ſieur Girard.

Il y a quatre Foires, le lendemain des Fêtes de Pâque, le premier Juin, le 17 Août, le 2 Novembre.

Il ſe trouve dans cette paroiſſe une très-bonne Fontaine d'eaux minérales.

CHAGNON, village & petite paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de S. Etienne, juſtice de Senevas, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Chalantu.

LA CHAISE, très-beau château & ſeigneurie dans la paroiſſe d'Odenas en Beaujolois, érigé en comté en 1718.

Seigneur, M. le marquis de Montaigu, guidon des Gens d'armes.

Juge, M. Thivend.

Lieutenant, M. Pierre Lievre, notaire royal.

Procureur fiſcal, M. Joſeph-Philibert Lievre.

Greffier, le ſieur Claude Crozet, notaire & procureur.

LA CHAL, fief dans la paroiſſe de Balbigny, en Forez.

Il appartient à M. Chol de Clerci.

CHALAIN D'UZORE, *ou plutôt* D'IZOURE, village, paroiſſe, ſeigneurie & ancien château dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Volzey.

Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.

Juge, M. Franchet, Avocat.

Procureur fiſcal, M. Buer.

Greffier, le ſieur Labranche.

CHALAIN-LE-COMTAL, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.

Le prieur de Savigneux nomme à la cure.

Curé, M. George.

Seigneur, M. Goulard de Curvaiſe.

Juge, M. Barriere.

Procureur fiſcal, M. Langlois.

Greffier, le ſieur Chantelauſe.

CHALAMONT,

Ville très-ancienne dans la principauté de Dombes. L'archiprêtré de Chalamont comprend quarante-quatre paroiſſes, dont quarante en Breſſe, & quatre en Dombes ; & huit annexes, dont ſept en Breſſe, & une en Dombes.

Archiprêtre, M. Favre Molod, curé de Perouge.

Archiprêtre ſubſtitué, M...

M. l'Abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Donat Belin.

Vicaire, M...

La juſtice de la châtellenie royale reſſortit au conſeil ſupérieur de Lyon.

Seigneur, le Roi.

Châtelain royal, M. Benoît Ozanam.

Procureur du Roi, M. Jacquet.

Digitized by Google

Greffier commis, le ſieur Claude Favier.
Huiſſier royal, juré priſeur, Pierre Morel.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Monniet.

Maréchauſſée.

Le ſieur Niollet, ſous-brigadier.

HÔPITAL. *Recteur né, & préſident du bureau*, M. Belin, curé.
Adminiſtrateur, M. Buget, procureur du Roi.
Conſeil du Bureau, M. Monnier, Avocat.
Recteurs, M. Ozanam, châtelain royal, M. Lolliere.
Tréſorier, M. Ducré.
Secretaire, M. Favier.
Aumônier, M. Decullion.
Médecin, M. Girard.
Chirurgiens, Mrs. Merle & Sadin.

Les malades ſont ſervis par deux ſœurs choiſies par les Recteurs.

Une Confrairie de Pénitents du Confalon.
Recteur, M. Lolliere.

College.

Principal, M. Decullion.

Grenier à ſel.

Receveur, M. Lolliere.

Bureau de la poſte.

Directeur, le ſieur Binet.

Il y a Marché le lundi de chaque ſemaine, & ſix Foires dans l'année; ſavoir, le lundi gras; le lundi des Rameaux; le lundi des Rogations; le jour de Saint Roch; le lundi après la St. Michel, & le lundi après la St. André.

CHALANÇON, château fort & marquiſat dans le Velai. Sa juſtice comprend une partie de la paroiſſe de Tiranges en Forez, & cinq ou ſix paroiſſes dans le Vélay.
Seigneur, M. le Marquis de Polignac.
Juge-bailli, M. Parrel.

CHALATOFREY, ancien fief avec une rente noble, dans la paroiſſe de Mardore en Beaujolois. Il appartient au ſieur Montrogier de Mardore.

CHALE, village & annexe de la paroiſſe de St. Alban en Bugey.
Vicaire, M. Delhorme.
Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Alban.

CHALE, château près de Bourg. Il appartient à M. le comte de Montrevel.

CHALEINS, village & paroiſſe de Dombes, dépendants du comté de Montbrian, archiprêtré de Dombes. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Caillat.
Seigneur, M. le comte de Montbrian.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Montbrian.

CHALIOUVRE, ancien château, ſeigneurie & baronnie dans la paroiſſe de Chaneins en Dombes.
Seigneur-Baron, M. de Marron, chevalier de Saint-Louis, ſyndic général de la nobleſſe de Breſſe.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Murillon, notaire à Toiſſey.
Procureur fiſcal, M. Chuinague, procureur à Trevoux.
Greffier, le ſieur Langeron.

CHALLES, château ſitué dans la paroiſſe de S. Didier-de-Valin en Dombes.

Il appartient à M. le comte de Valin.

CHALMAZEL, village, paroiſſe, château fort & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. ....
Vicaire, M. Poncet.
Seigneur, M. le marquis de Talaru Chalmazel, chevalier des ordres du Roi, Lieutenant général de ſes armées, & premier maître d'hôtel de la Reine.
Juge, M. Cherblanc.
Châtelain, M. Mattellin.
Lieutenant, M. Hodain l'ainé.
Procureur fiſcal, M. Mattellin, à Saint-Marcel.
Greffier, le ſieur Durand.
Procureurs, Mrs. Rotagnon & Coeffel.
Huiſſier, Cabannettes.

CHAMAIGNAT, village de la paroiſſe de S. Alban en Bugey.
Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

CHAMARANDE, fief en Forez. Il appartient à M. Michon de Vougy, chevalier de S. Louis, meſtre de camp de cavalerie.

LA CHAMBAS *ou* LA MAGDELAINE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbriſon, juſtice de Cervieres, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le ſéminaire de S. Charles de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Balmet.
Dame, Mme. la comteſſe de la Feuillade.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Cervieres.

CHAMBÉON, village & paroiſſe, archiprêtré & élection de Montbriſon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Meynet.

Digitized by Google

Dame-engagiſte, Madame la marquiſe de Saſſenage.

La juſtice s'exerce par les officiers de la châtellenie royale de Feurs, depuis l'Edit de réunion du mois de Mai 1771.

CHAMBLES, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Saint-Rambert, de Saint Victor, & d'Eſſalois.

Le prieur de Saint-Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Potard.

CHAMBOEUF, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Saint-Etienne, élection de Montbriſon, juſtice de St. Galmier.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Payet.

Dame-engagiſte, Mlle. Marie-Anne Dodieu.

LE CHAMBON, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, juſtice de Feugerolles, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le ſéminaire de St. Irenée de Lyon nomme à la cure, comme prieur de Firminy.

Curé, M. Beauvoir.

Vicaires, Mrs. Palluat & Dubouchet.

Seigneur, M. le comte de Charpin, baron de Feugerolles.

Procureur fiſcal, M. Terme.

Greffier, le ſieur Chomat, fils.

Il y a un Marché tous les lundis de l'année; & quatre Foires, le 24 Février, le 11 Juin, le 10 Août & le 11 Novembre.

CHAMBONNIE, hameau dans la paroiſſe de Néreſtable en Forez, vers les confins de l'Auvergne. Ce hameau eſt exempt de taille par privilege du Roi.

CHAMBOST LONGESAIGNE, bourg, paroiſſe & baronnie dépendants du Beaujolois, & enclavés dans le Forez & le Lyonnois, archiprêtré de Néronde, élection de Villefranche.

Le prieur de Cuzieu nomme à la cure.

Curé, M. Jurand.

Vicaire, M. Jacques.

Seigneur, M. de Rivericulx, écuyer.

Juge, M. Delorme, avocat.

Procureur fiſcal, M. Rouſſet, notaire.

Greffier, le ſieur Dufour.

Huiſſier, Morel.

CHAMBOST-SUR-CHAMELET, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection de Villefranche, juſtice de Chamboſt.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Durand.

Vicaire, M. Jacques.

Seigneur, M. de Montbellet.

Juge, M. Gaſpard-Marie Riche, bachelier & commiſſaire feudiſte.

Lieutenant, M. Michel Jacquet, notaire à Chamelet.

Greffier, le ſieur Dumont, fils.

Huiſſier, Fonteret.

LA CHAMBRE, château & fief dans la paroiſſe de Saint-Haon-le-Vieux, en Forez.

Il appartient à M. Blanchet.

CHAMELET,

Petite ville, châtellenie & prévôté dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection de Villefranche, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Vallory.

Vicaire, M. Billet.

Seigneur, M. Burtin de Chamelet, écuyer, avocat à Lyon.

Juge, M. . . .

Châtelain, M . . .

Lieutenant de Juge, M. Corgier, fils, notaire à Thel.

Procureur fiſcal, M. Riche de Prony.

Greffier, le ſieur Dumont.

Huiſſier, Duclos.

Procureurs poſtulants, Mrs. Jacquet, Aillaud, Alamartine, & Bettenier.

Notaires royaux, Mrs. Jacquet & Aillaud.

Contrôleur des Actes, M. Jacquet.

Commiſſaires en droits ſeigneuriaux, Mrs. Aillaud & Trembouſe l'aîné.

Chirurgien, M. Miſſol.

Pénitents du S. Sacrement; Recteur, le ſieur Breſſon.

La châtellenie de Chamelet comprend les paroiſſes entieres de Chamelet, Létra, Dième, Grandris, à l'exception du canton de Gondras, & partie de celle de S. Appollinaire, S. Bonnet-le-Troncy, & S. Vincent-de-Reins.

Il y a un Marché tous les ſamedis, & quatre Foires dans l'année; ſavoir, le ſamedi de la mi-caréme, la veille de la Pentecôte, la veille de la S. Barthelemi, 23 Août, & le 13 Décembre, jour de Ste Luce.

Il y a pluſieurs blanchiſſeries placées ſur la riviere d'Azergues, où l'on apprête les toiles qui viennent des marchés de Thiſy & de Chaufailles.

On y a établi un bureau où l'on marque les toiles, le jeudi & le ſamedi de chaque ſemaine.

Commis, le ſieur Thevenin, cadet.

CHAMEYRÉ, fief ſitué en la paroiſſe de Chamelet dans le Beaujolois. Il appartient à M. Burtin de Chamelet.

CHAMOUSSET, château & baronnie en Lyonnois.

Dame-

Digitized by Google

Dame-baronne, Madame de la Fay.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Laurent-de-Chamouſſet.

CHAMPAGNEU, paroiſſe du fauxbourg de la Guillotiere, dont la juſtice s'étend ſur le mandement du Moulin-à-Vent, paroiſſe de Veniſſieux en Dauphiné.

Juge, M ....

Procureur fiſcal, M. Richard.

Greffier, le ſieur Delabat.

CHAMPAGNY, château & fief dans la paroiſſe de Saint-Haon-le-Vieux en Forez. Il appartient à M. Nompere de Pierrefite.

CHAMPCLOS, fief dépendant de la paroiſſe de Belleville en Beaujolois, avec une rente noble aſſez conſidérable.

Seigneur, M. de Champelos, à Lyon.

CHAMPDIEU, ancien fief démeli & réuni à la ſeigneurie de Jarnioſt, dans la paroiſſe de Ville-ſur Jarnioſt, en Lyonnois. Il appartient à M. Sandrin.

CHAMPFRAY, fief avec rente noble dans la paroiſſe de Ste. Foy-lès-Lyon. Il appartient à M. Clavel.

CHAMPOLY, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſtice d'Uiſé, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Farjon.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Juſt-en-Chevalet.

CHAMPRENARD, château, terre, ſeigneurie à laquelle eſt annexé le fief du Boſt, dans la paroiſſe de Blacé, en Beaujolois. La juſtice s'étend ſur toute la paroiſſe de Salles, & ſur Blacé-le-Bas; elle eſt réunie à celle de Laye-Eſpinay, & elle s'exerce à Marſangue, paroiſſe de S. George-de-Rogneins.

Seigneur, M. d'Eſpinay de Laye.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Laye-Eſpinay.

CHAMPS, village, paroiſſe & ſeigneurie en Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Chalain d'Uzore.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Favier.

Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Couzan.

CHAMPTEINS, village & annexe de Montagneux en Dombes, archiprêtré de Dombes. Le curé y fait ſa réſidence.

Vicaire, M. Claviere.

Seigneur, M. de Vincent de Panette.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Villeneuve.

CHAMPVIEUX, château & fief dans la paroiſſe de S. Germain au Mont d'Or. Il appartient à M. Mayeuvre de Champvieux, conſeiller au conſeil ſupérieur.

CHANDIEU, gros bourg, prieuté, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.

Le ſéminaire de S. Irenée de Lyon nomme à la cure, en qualité de prieur.

Curé, M. Didier.

Vicaire, M. Didier, neveu.

Seigneurs-Prieurs & Décimateurs, Mrs du ſéminaire de S. Irenée de Lyon.

Juge, M. Franchet, avocat.

Procureur fiſcal, M Tiſſier.

Procureurs, Mrs. Buer, Franchet & Regnaud.

Greffier, le ſieur Labranche.

Huiſſier, Simond.

Il y a une Foire, le 21 Janvier, & une eſpèce de petit Marché pour les brebis, tous les vendredis depuis Pâque juſqu'à la Pentecôte.

CHANDON, village & paroiſſe dans le Lyonnois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, juſtice de Charlieu, de Genouilly & de Château-neuf, en Mâconnois, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Evêque de Mâcon collateur de la cure.

Curé, M. de la Verriere, licencié de Sorbone.

CHANEINS, village & paroiſſe de Dombes, archiprêtré de Dombes, juſtice de la Bâtie, du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

M. L'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Jean Claviere.

Seigneur, M. Videau de la Tour, comte de la Bâtie, premier préſident au parlement de Grenoble.

Juge, M. de Graire, avocat à Trévoux.

Châtelain, M. Cavalier, notaire à Guerins.

Procureur fiſcal, M. Michaille, procureur à Trevoux.

Greffiers, les ſieurs Ruf à Trevoux, & Morel à Thoiſſey.

Huiſſier, Dondaine, à Thoiſſey.

CHANGI, hameau & ſeigneurie en Forez, dans la paroiſſe de Cordelle, juſtice de Rilly.

Seigneur, M. le comte de Faultriere.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Rilly.

CHANGY, gros bourg, paroiſſe & baronnie dans le Lyonnois, diocèſe de Clermont, archiprêtré de Cuſſet, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. de la Rochefoucault de Magnac, prieur de St. Martin-d'Ambierle, nomme à la cure.

Curé, M. Allier, Bachelier de Sorbone.
Seigneur, M. le marquis de Vaubotel, colonel d'infanterie.
Juge, M. Adam, avocat.
Procureur fiscal, M. Piard du Rozay.
Greffier, le sieur Dupont de la Tour.
Notaire royal & Procureur, Mr. Thevenard.
Procureurs, Mrs. Maret, Payre & Romain.
Huissiers, Gontard & Rimoux.

Il y a cinq Foires dans l'année : la premiere est le 21 de Mars; la seconde, le jeudi de la semaine de Quasimodo; la troisieme, le jeudi après la Pentecôte; la quatrieme, le mardi avant la Notre-Dame d'Août; & la cinquieme, le 18 de Novembre.

CHANIZIEU, fief & château dans la paroisse de Courtenay en Dauphiné.
Seigneur, M. le marquis de Loras.

CHANOS-CHATENAY, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection & du bailliage de Bourg.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Joseph Musy.
Vicaire & Chapelain, M. Romesthoc.
Patron de la Chapelle de la Piniere, M. de Garron de Chatenay.
Seigneur, M. de Garron, baron de Chatenay.
Juge, M. Midan l'ainé, à Bourg.
Châtelain, M. Rion, notaire à Bourg.
Procureur fiscal, M. Obrien l'ainé, procureur à Bourg.
Greffier, le Sr. Fontaine, notaire à Bourg.

CHANTEMERLE, fief dans la paroisse de St. Didier au Mont-d'Or en Lyonnois. Il appartient à M. l'Abbé Flandrin.

CHANTOIS, seigneurie en toute justice, dans la paroisse de Bully en Forez.
Seigneur, M. le comte du Bourg de Saint-Polgue.
Prébendier-chapelain, M. Beraud le jeune.
Juge, M. Michel.
Procureur fiscal, M. Barret, à Saint-Maurice.
Greffier, le sieur Fresseney.

CHANZÉ, arriere-fief & château en toute justice, dans la paroisse de Dareizé, en Lyonnois.
Seigneur, M. Hugues de Laurencin-Chanzé.
Lieutenant de Juge, M. Desabiés, notaire royal à St. Romain.
Châtelain, M. Simonet, à Tarare.
Procureur fiscal, M. Simonet le jeune, à Tarare.
Greffier, le sieur Thioleiron, à Saint-Clément de Valsonne.

CHANZIEU, fief dans la paroisse d'Oullins en Lyonnois. Il appartient à M. Boullioud de Chanzieu, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

LA CHAPELLE, village & annexe de la paroisse de Hayes en Lyonnois.
Vicaire, M. Dorier.

LA CHAPELLE DU-CHATELARD, paroisse en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection & justice de Trevoux.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Lescœur.
Seigneur, M. Pennet de Monternost, comte du Chatelard.
Juge, M. de Graire.
Châtelain, M. Braissoud.
Procureur fiscal, M. Chuinague.
Greffier, le sieur Ruf.

LA CHAPELLE-DE-MARDORE, village & annexe de la paroisse de Mardore en Beaujolois. Il dépend de la justice de Courcenay.
Vicaire desservant, M. Dulac.

LA CHAPELLE-EN-LAFAY, village & paroisse dans le Forez, diocese de Clermont, archiprêtré de Bertignac, élection de Montbrison, & justice de Montarchet.

Le prieur de St. Rambert nomme à la cure.
Curé, M. Jayot.
Seigneur, M. de Groseller.
Juge, M. Bonchelat.
Procureur fiscal, M. Theiffier.

LA CHAPELLE-NAUDE, village & paroisse en Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon. Le clocher & une partie de la paroisse dépendent du marquisat de Ste. Croix, & le reste de la baronnie de Montpont.

Les causes ressortissent par appel, au bailliage de Châlons-sur-Saône.

Le grand Chambrier de l'abbaye royale de Gigny, en Franche-Comté, nomme à la cure.
Curé, M. Claude Pageault.
Seigneur, M. de Renouard, comte de Fleury, à Besançon.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Sainte Croix & de Montpont.

LA CHAPELLE-TECLE, village & paroisse en Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon pour une partie, & de Bourg pour l'autre, justice de Montpont, du ressort de Châlons-sur-Saône, pour la partie de Bourgogne, & de Bourg pour le reste.

Le prévôt du chapitre de S. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Budin.
Seigneur, M. Fiot de la Marche, comte de Bosjean, baron de Montpont, & premier président du parlement de Bourgogne.
Juge, M. Puget à Louhans.
Procureur fiscal, M. Ronget, notaire Royal à Montpont.

Digitized by Google

Notaire royal, M. Guigot, à la Chapelle-Tecle.

Greffier, le ſieur Moiſſonnier, à Montpont.

Le prince de Beaufremont eſt ſeigneur d'une partie de cette paroiſſe, où il a haute, moyenne & baſſe juſtice. M. le comte des Champs de la Villeneuve en a auſſi en toute juſtice, un autre canton.

LA CHAPELLE-EN-VAUDRAGON, village, paroiſſe & ſeigneurie, partie en Forez, partie en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbuſon, juſtice de Saconay, pour la partie qui eſt en Forez; & de celle de S. Symphorien-le-Château, pour ce qui eſt en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Rive.

Seigneur, M. Dareſte de Saconay.

Châtelain, M. Regnaud.

Procureur fiſcal, M. Teiſſot.

Greffier, le ſieur Regnaud, fils.

CHAPONOST, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Lyon, & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le prieur de S. Irenée de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Giraud.

Seigneur, M. d'Otſin, prieur commendataire de S. Irenée, à Lyon.

Juge, M. Jacques-Michel Delorme, avocat à Lyon.

Capitaine-châtelain, M. Jean Perrier, à Chaponoſt.

Procureur fiſcal, M. Claude Contamine, au fauxbourg de S. Irenée de Lyon.

Greffier, le ſieur Jean-François Gozzaz, à Chaponoſt.

Huiſſier, Villemagne, à Brignais.

Notaire royal, M. Puy.

CHARBONNIERE, village & annexe de Taſſin en Lyonnois.

Le curé de Taſſin deſſert les deux égliſes.

CHARANTAY, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche, juſtice d'Argigny.

Le chapitre de Beaujeu nomme à la cure.

Curé, M. Craponne.

Seigneur, M. le Marquis de Monſpey, meſtre de camp de cavalerie, exempt des gardes du corps, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Les Officiers ſont les mêmes que ceux d'Argigny.

CHAREZIAT, fief ſitué dans la paroiſſe de S. Etienne-du-Bois, en Breſſe.

Seigneur, M. Perret, officier.

Châtelain, M. Piquet.

Curial, M. Deſcout.

CHARFETAIN, fief ſitué dans la paroiſſe de Brullioles en Lyonnois. Il appartient à M. de Micoud, écuyer.

CHARLIEU,

Petite ville murée en Lyonnois, diocèſe de Mâcon, élection de Roanne, & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

L'Archiprêtré de Charlieu comprend trente-cinq cures & une annexe, dont dix-neuf ſont dans la généralité de Lyon.

Archiprêtre, M. Gacon, Docteur en théologie, curé de S. Igny de Roche.

Curé, M. Duvernay, licencié en droit.

Vicaire, M. Genevrier.

Bénédictins. Ce Monaſtere eſt un prieuré de l'ordre de Clugny.

Prieur & Curé primitif de Charlieu, Dom Uchard.

Sacriſtain, Dom . . .

Chambrier, Dom Tirand.

Cellérier, Dom . . .

Aumônier, Dom Berton.

Chantre, Dom Barnel.

Menſionnaire, Dom de la Roche Lambert.

Cordeliers. Gardien, le P. Melin.

Capucins. Pere temporel, M. le comte de Vichi de Champron, maréchal des camps & armées du Roi.

Gardien, . . .

Urſulines. Supérieure, Mme. Vedeau.

Dépoſitaire. Mme. Cheuzeville.

Aumônier, M. Simon.

Confrairie des Pénitents du très-Saint Sacrement.

Recteur, M. Auberger.

Seigneurs-engagiſtes, Mrs. de Belleſcizes & Chol de Clercy.

Gouvernement. GOUVERNEUR, M. Louis Dupont, ſeigneur de Dinéchin, ancien officier au Régiment de Boulonnois.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. Buynand.

Corps de Ville, conforme à l'Édit du mois de Mai 1765, en interprétation de celui du mois d'Août 1764.

Maire, ...

Premier Echevin, M. Delaronziere Deladouze.

Second Echevin, M. Michel Beauvoiſin.

Conſeillers, Mrs. Petit, Durand, Bernaud & Gacon.

Notables, MM. Simond, Huë de la Tour, Patural, Ducoing, Bardet, pere; Cucherat, Andriot, Crétin, Coignet, & Nobis, pere.

Secretaire-Receveur, M. Michelet de Rochemont.

Secretaire-Greffier, le ſieur Rouillet-la-Varenne.

Digitized by Google

Châtellenie Royale.

Capitaine-Châtelain, M. Tillard de Tigny, avocat.
Lieutenant Châtelain, M. . . .
Procureur du Roi, M. Belin-Richet, avocat.
Avocats, Mrs. Petit, Bardet l'ainé; Delaronziere Deladouze, Tillard de Tigny, Buynand; Bardet, le jeune; Patural, fils; Servajan; Adam, fils.
Procureurs, Mrs. Bardet, pere; Patural, pere; Andriot & Nobis.
Greffier en chef, le sieur Carré.
Greffier exerçant, le sieur Boutouge.
Commis du Commissaire aux saisies réelles, M. Adam, pere.
Premier Huissier audiencier, Rouillet-la-Varenne.
Huissiers royaux, Duvernay, Pelletier.
Notaires royaux réservés pour la ville de Charlieu, Mrs. Adam, pere; Alex, Andriot & Nobis.
Notaire royal, arpenteur des eaux & forêts, M. Patural, pere.
Commissaire en droits seigneuriaux, Mrs. Genevrier & Andriot.

La justice seigneuriale appartient aux Bénédictins.

Juge, M. Buynand.
Lieutenant de Juge, M. . . .
Procureur fiscal, M. Patural, pere.
Procureurs, Mrs. Alex, Boutouge, Andriot & Nobis.
Greffier, le sieur. . . .
Médecins, Mrs. Ducoing & Dutreyve.
Chirurgiens jurés & apothicaires, Mrs. Durand, Monestier & Pelot.
Grenier à sel. Receveur, M. Brac.
Contrôleur, M. Monteret.
Mésureur en titre, M. . . .
Changeur pour le Roi, M. Michelet de Rochemont.
Contrôleur des actes, M. Adam, pere.
Receveur de l'entrépôt du tabac & de la poudre à canon, M. Terray.
Receveur des aides, M. Coquille.
Marque des toiles. Sous-Inspecteur, M. Fontenay.
Marqueur, le sieur Carré.
Commis à la vente du papier timbré, le sieur Trouillet.
Brigadier de Maréchaussée, le sieur Gachet.

Il y a des marchés très-considérables, tous les samedis de l'année.

CHARLY, village, paroisse, château & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, justice de Charly, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Chaigne.
Vicaire, M. Valet.
Seigneur, M. Barbier des Lendes, à Lyon.
Juge, M. Bloud, avocat à Lyon.
Châtelain-Lieutenant de Juge, M. Michel, notaire à Millery.
Procureur fiscal, M. Chalamel.
Greffier, le sieur Huy, Commissaire en droits seigneuriaux à Orliennas.
Huissiers, Bouvet & Tertin.

Il s'y tient une foire toutes les années, le 15 Janvier.

CHARMES, château & fief situé dans la paroisse de Denicé en Beaujolois. Il appartient à M. Farjon.

CHARNAY, bourg, paroisse & seigneurie, dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Charles.

La seigneurie de Charnay appartient par indivis à MM. les comtes de Lyon, & à un seigneur laïque.

Seigneurs, M. le comte Dupac de Bellegarde, seigneur mensionnaire, & M. Voiret, avocat à Lyon.
Juge, M. . . .
Châtelain, M. Lacombe, à Lyon.
Procureur fiscal, M. Sain, notaire à Châtillon d'Azergues.
Greffier, le sieur Chapuis, notaire à Charay.
Huissier, Pierreau.

CHARNOZ, village & annexe de la paroisse de Meximieux en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection & du ressort du bailliage de Bourg, justice de S. Maurice-de-Gourdan.
Vicaire déservant, M. Jacquemet.
Seigneur, M. de Montolivet de Gourdan.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Gourdan.

CHARPIEUX, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du ressort du bailliage de Vienne.

Madame l'abbesse de Saint-Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Claude Baudin.
Seigneur, M. Bernard, avocat à Vienne.
Juge, M. Fornand des Essards.
Lieutenant de Juge, M. Almeras.
Châtelain, M. Chenevas, notaire à Meyzieu.
Procureur fiscal, M. Colomb.
Greffier, le sieur Teste du bailler.

LA CHARTONNIERE, château & fief dans la paroisse d'Ouilly en Beaujolois. Il appartient à M. Dephelines, avocat à Paris.

Digitized by Google

LA CHASSAGNE, bourg, village & paroiſſe en Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le prieur de Ternand nomme à la cure.

Curé, M. de la Chapelle.

Seigneur, M. François-Aimé Daſſier, baron de la Chaſſagne, brigadier des armées du Roi.

Juge, M. Guillin Dumontet, avocat & ancien échevin.

Lieutenant de Juge, M. Rimbourg, notaire royal & commiſſaire en droits ſeigneuriaux, à Chazay.

Procureur fiſcal, M. Sain, à Anſe.

Greffier, le ſieur Moſnier, notaire royal, à Anſe.

Huiſſier, Bernard.

CHASSAGNE, abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1145, dans la paroiſſe de Crans.

Prieur, Dom Jannin.

Cellérier, Dom de Vertamy.

Sacriſtain, Dom Duprat.

Près de cette abbaye, il y a une chapelle dédiée à Sainte Catherine, où la dévotion attire un grand concours de peuple.

CHASSAGNY, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le ſupérieur du Séminaire de Saint Lazare de Lyon, comme prieur de Mornant, nomme à la cure.

Curé, M. Foreſtier.

Seigneur, M. Dumareſt de Chaſſagny, tréſorier de France, à Lyon.

Juge, M. Deleurieu, avocat & ancien échevin, à Lyon.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant, M. Rambaud, oncle, à Saint-Laurent-d'Agny.

Procureur fiſcal, M. Rambaud, neveu, à Mornant.

Greffier, le ſieur Balley.

Huiſſier, Gerard.

CHASSELAY, village, paroiſſe & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Baptiſte Godin, docteur en théologie.

Vicaire, M. Ducoin.

Seigneur, M. Antide Chaſſeing, écuyer, à Lyon.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Capitaine-Châtelain, M. Sain, notaire royal & commiſſaire en droits ſeigneuriaux.

Lieutenant de Juge, M. Chapuis, notaire à Chaſſelay.

Procureur fiſcal, M. Montillet.

Subſtitut du Procureur fiſcal, M. Billon, le jeune.

Greffier, le ſieur Champin.

Commis-Greffier, le ſieur Saignand.

Huiſſier, Deshayes & Grand.

Il y a dans la paroiſſe le fief de Plantin.

Il y a une mine de plomb.

Directeur, M. Laurent.

Chirurgiens, Mrs. Monteiller & Poulin.

CHASSIEU, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré & juſtice de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne.

Madame l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Monchaud.

Seigneur, M. de Leuſſe de Meyzieu.

Maire, M. Chenevas, notaire royal & contrôleur des actes.

Juge, M. Fornier, fils, à Vienne.

Lieutenant de Juge, M. Almeras Latour, à Vienne.

Châtelain, M. Vincent Quinon.

Procureur fiſcal, M. Villam.

Greffier, le ſieur Trotton.

CHASSIPOL, fief ſitué dans l'annexe de S. Benigne en Breſſe. Il appartient à M. le préſident de Montplaiſant, comte de Loriol.

CHATEAU-GAILLARD, château & fief dans la paroiſſe de Mornant en Forez. Il appartient à M. l'abbé Bourg.

CHATEAU-GAILLARD, village & annexe d'Ambérieu, province de Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley.

Vicaire, M. Dumas.

Seigneur, M. de Valernod.

Juge, M. Jean-Louis Grumet, conſeiller du Roi.

Procureur fiſcal, M. Baron.

Greffier, le ſieur Debenay.

CHATEAU-LE-BOIS, ſeigneurie dans la paroiſſe de St. Maurice en Gourgois en Forez.

Seigneur, M. le Commandeur de Saint-Jean-des-Prés, à Montbriſon.

Juge, M. Pommerol.

Procureur fiſcal, M. Morel.

Greffier, le ſieur Tiſſier.

CHATEAUNEUF, bourg qui a porté autrefois le titre de ville dans le Mâconnois.

Il y a une châtellenie royale & une juſtice de ſeigneur : ces deux juriſdictions s'étendent en Lyonnois, ſur une partie de la ville de Charlieu, & ſur les paroiſſes de Maizilly & Cuinzié, & ſur une partie de celles de Bellemont, Mays, St. Denis de Cabannes, & Chandon.

Seigneur-engagiſte, M. le comte de Drée.

Juge-châtelain royal, & Juge Seigneu-

Digitized by Google

rial, M. Ducarre, avocat à S. Maurice.
Procureur du Roi & Procureur fiscal, M. Alex, notaire royal.
Greffier, le sieur Ray.
Huissier royal, Peguet.
Huissier-seigneurial, Lebel.
Notaires royaux; ils postulent aussi tous comme procureurs; Mrs. Ducarre l'aîné, Alex l'aîné, Alex le jeune, Monteret, Joly, Manin & Banfiere.

CHATEAU-NEUF-D'ARGOIRE, annexe de la paroisse de Rive-de-Gier, & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le Vicaire réside à Rive-de-Gier.

Cette seigneurie dépend du comté de Lyon.

CHATEAU-ROUX, ce sont quelques vieilles masures dans la paroisse de Dompierre, qui portent ce nom, & dont les biens & la justice ont été réunis au château de Baneins.

CHATEAU-TIER, château & seigneurie dans le Mâconnois, dont la justice comprend la partie de Saint-Piette-le-Vieux qui est en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Castellane.
Juge, M...
Lieutenant de Juge, M. de la Charme, notaire.
Procureur fiscal, M. Chambord.
Greffier, le sieur Griffon, notaire.
Huissiers ordinaires, la Pallud & Bonnetain.

CHATEAU-VIEUX, annexe de la paroisse d'Yzeron en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Perrier.
Seigneur, M. Aimard-André Chapuis de Laval.

Les officiers sont les mêmes que ceux d'Yzeron.

CHATEL, fief dans la paroisse de Cleppé en Forez. Il appartient à M. de Thelis, & la justice dépend de la châtellenie royale de Feurs depuis l'Edit de réunion, du mois de Mai 1771.

LE CHATELARD, château & fief dans la paroisse de Pommiers en Forez.
Seigneur, M. Dupuy du Chatelard, officier dans le régiment de Picardie.

LE CHATELARD, ancien château en ruine, qui étoit autrefois une place forte, en Dombes. Il appartient à M. Pennet de Monternoſt, comte du Chatelard, qui a pour *Curial*, M. Jaquemin.

LE CHATELARD, château & fief en Beaujolois, contigu à l'église de Lancié. Il appartient à M. Mignot de Bussy, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

CHATELET, seigneurie & château dans la paroisse de S. Etienne-du-Bois, en Bresse.
Seigneur, M. de Monttibloud.
Châtelain, M. Picquet.
Curial, M. Descour.

CHATEL-NEUF, village, paroisse & châtellenie du Forez, archiprêtré, élection & du bailliage de Montbrison.

M. le prieur de Salt-sous-Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Barel.
Seigneurs, Mrs. de Magneux & Thoinet du Peyno.
Juge-Châtelain, M. Sallet, avocat.
Procureur fiscal, M. Franchet, avocat.
Procureurs, Mrs. Verd, Bourboulon & Gaulne.
Greffier, le sieur Bernard.
Huissier-audiencier, Bourboulon.

CHATELUS, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, & élection de Montbrison. Sa justice comprend les paroisses de Chatelus & de St. Denis sur-Coise, & une partie de celle de Coise.

Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Thien.
Seigneur, M. Guillet, écuyer.
Juge, M. Souchon, avocat.
Châtelain, M. Petrachon, notaire royal.
Procureur fiscal, M. Gauthier, notaire royal.
Greffier, le sieur Mondon.

CHATENAY-LES-DOMBES, village & paroisse en Dombes, archiprêtré & mandement de Chalamont, justice de Trevoux.

M. l'abbé de d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Cornaton.
Seigneur, M. Jean-François de Micoud, chevalier.
Juge, M. Guy de Graire, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Benoît Ducré, à Chalamont.
Procureur fiscal, M. Desmarance, procureur à Trevoux.
Greffier, le sieur Ruf, à Trevoux.

Il y a dans cette paroisse le château de la commanderie des Feuillées de l'ordre de Malte, & celui de la maison neuve de la Franchise & de Biard.

CHATILLON-D'AZERGUES, Bourg, paroisse, château fort & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort du conseil supérieur de Lyon.

Le Chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Duplain.
Vicaire, M. Maisonneuve.
Seigneur-Baron, M. Durand, secretaire du Roi, à Lyon.

Digitized by Google

Juge, M. . . .
Châtelain, M. Perrin l'ainé, procureur à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Deſprés, notaire à l'Arbreſle.
Procureur fiſcal, M. . . .
Procureur fiſcal ſubſtitué, M. Perrier.
Greffier, le ſieur Caillot, à Chazay.
Huiſſier, Thomaſſon.
Notaires, Mrs. Sain, & Riche, commiſſaire à terrier.
Commiſſaire en droits ſeigneuriaux, M. Riche.
Procureurs poſtulants, Mrs. Chapuis, Sain, Vial, Rimbourg, Bouchard, Fornas, Rigottier, Bideau, Depireherbe, & Perrier.

Il y a quatre Foires dans l'année, le 5 Février, jour de Sainte Agathe; le 6 Juin, jour de S. Claude; le 4 Octobre, jour de Saint François; & le 16 Décembre.

On adreſſe les lettres au bureau de la poſte de l'Arbreſle.

CHATILLON-DE-CORNEILLE, ancien château en ruine & comté, village & annexe de la paroiſſe de S. Jérôme en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley.

Le Seigneur de Châtillon nomme & préſente le vicaire deſſervant de cette annexe, qui réſide à Châtillon.

Vicaire, M. Simon Duport.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Jerôme.

CHATILLON-LA-PALU, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, élection & du reſſort du bailliage de Bourg.

Le prieur de Villette nomme à la cure.
Curé, M. Bonnet.
Vicaire, M. Muſſieux.
Seigneur, M. Jacques de Colabau, chevalier baron de Châtillon, & ſeigneur de Julliennas.
Juge, M. Gautier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Pin, à Loyes.
Curial, M. Ballandrin, à Loyes.
Procureur fiſcal, M. Grand, procureur à Bourg.
Greffier, le ſieur Ravet, procureur à Bourg.

CHATILLON-LES-DOMBES,

Ville fort ancienne de Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection & du reſſort du bailliage de Bourg.

Mrs. les comtes de Lyon nomment au doyenné-cure; ils ne peuvent toutefois nommer à cette place qu'un des chanoines du chapitre, & à la place vacante de chanoine, qu'un enfant de la ville.

Le chapitre eſt dans l'égliſe paroiſſiale de S. André, & il eſt compoſé d'un doyen-curé, & de ſix chanoines.
Doyen-Curé, M. Rollet, docteur en théologie.
Sacriſtain, M. Rat.
Chanoines, Mrs. Fabre, *Syndic & Receveur*, Commerſon, Beſſon, Dunan & Paret.
Vicaire, M. Paret.

Il y a ſix enfants de chœur, qui ſont obligés d'aſſiſter à tous les offices de la ſemaine.

Il y a une communauté de Capucins.
Gardien, le R. P. Ambroiſe de Lyon.
Vicaire, le Révérend Pere Maurice de Bourg.

Une communauté d'Urſulines.
Supérieure, Madame Deſchamps.
Aſſiſtante, Madame Blanc.
Dépoſitaire, Madame Michet.
Zélatrice, Madame Colombet.
Diſcrete, Madame. . . .
Aumônier, le Révérend Pere Maurice, Capucin.

Ces Dames font une eſpece de biſcuit, appellé pain de Châtillon, qu'elles envoient à Paris & dans les autres villes du royaume.

Un Hôpital royal dont l'adminiſtration intérieure eſt confiée à des religieuſes de Ste. Marthe.
Supérieure, Madame Colas.
Aſſiſtante, Madame Morel.
Aumôniers, les RR. PP. Capucins.
Préſident-né du Bureau, M. Guichenon, avocat ès Cours de Breſſe, juge ordinaire, civil, criminel & de police de la ville & comté de Châtillon.
Recteurs-nés, M. Rollet, *doyen-curé*; M. Braiſſond, *Châtelain*; M. Deſpiney, l'ainé, *Procureur fiſcal*; Mrs. Deſpiney & Fabre, *Syndics*.
Recteurs, Adminiſtrateurs, Mrs. Hutier & Beſſon.
Médecin, M. Claude-François Guichenon.
Chirurgien, M. Louis Fabre.
Tréſorier, M. Reymond, fils.
Secretaire, M. Demons.

Une maiſon de charité, premier établiſſement de St. Vincent de Paul.
Recteurs, Mrs. Rollet, doyen-curé, & Guichenon, avocat.
Prieure, Madame Guichenon.
Tréſoriere, Madame Fabre.

Une confrairie de Pénitents du Confalon.
Recteur-né, M. Rollet, doyen-curé.
Recteur en exercice, M. Durand, marchand.
Vice-Recteur, M. Fabre.
Tréſorier, M. Deſgranges.
Secretaire, M. Ciopet.
Aumôniers, Mrs. Durand & Paret.

Digitized by Google

Gouverneur de la Ville & du château, M. le Marquis de Vaubau.
Lieutenant de Roi, M....
Seigneur, M. Perrichon, chevalier, seigneur du Tremblai & du Trey.

La juſtice de Châtillon & celle de pluſieurs autres Seigneurs circonvoiſins s'exercent ſur les lieux, & les cauſes en reſſortiſſent par appel au bailliage, & delà au parlement de Bourgogne.

Juge civil, criminel & de police, M. Guichenon, avocat ès cours de Breſſe.
Procureur fiſcal, M. Deſpiney l'aîné.
Châtelain, M. Braiſſond.
Greffier & Curial, M. Lardet.
Procureurs, Mrs. Meurier, notaire royal; Commerſon; Moreau, notaire royal; Demons & Beſſon.
Huiſſier royal, Fouchet.
Notaires Royaux, Mrs. Meurier, Moreau, Beſſon, Jacquemin.
Commiſſaires en droits ſeigneuriaux, Mrs. Meurier & Demons.
Contrôleur & Receveur des inſinuations, M. Beſſon.
Receveur du grenier à ſel, M. Dangeville.

Hôtel de Ville:

M. Deſpiney, *premier ſyndic*.
M. Fabre, *ſecond ſyndic*.
Conſeillers, Mrs. Hurier, Moreau, Durand & Reymond. Beſſon, notaire royal, *Secretaire*.

La police eſt exercée par les deux ſyndics & le châtelain, qui ſont commiſſaires de police.

Juge de police, M. Guichenon, avocat ès Cours de Breſſe.
Syndic de police, M. Commerſon, procureur.
College & penſion. Mrs. les ſyndics en ſont les adminiſtrateurs.
Principal, M. Henri-François Perruche.
Profeſſeur de Rhétorique, M....

Il y a une milice bourgeoiſe qui eſt ſous les ordres du Châtelain.

Capitaine, M. Braiſſond.
Lieutenant, M. Moreau.
Enſeigne, M. Reymond, fils.
Sergents de quartiers, Fourchet, Pommier & Ceriſier.

Il y a marché tous les ſamedis, & dix Foires dans l'année: Le ſamedi avant la Touſſaint; le ſamedi avant Noël; le ſamedi avant la Chandeleur; le premier ſamedi de Carême; à la mi-Carême; le ſamedi, veille des Rameaux; le ſamedi avant Quaſimodo; le lendemain de l'Aſcenſion; le 26 Juin & le 22 Septembre.

CHAVAGNIEUX & ANTHON, terre & baronnie en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne, juſtice d'Anthon, & du reſſort du bailliage de Vienne.

Le chapitre de Saint Nizier de Lyon nomme à la cure.
Curé de Chavagnieux, M. Sobriés.
Curé d'Anthon, M. Morenet.
Seigneur, M. Decombles, conſeillet au conſeil ſupérieur de Lyon.
Juge, M. Fornier, avocat.
Châtelain, M. Charret, notaire à Frontenas.
Greffier, le Sr. Parent, notaire à Villette.
Procureur fiſcal, M. Pauca.

Les officiers de Chavagnieux ſont les mêmes que ceux d'Anthon.

CHAVAIGNIEU & LA BATIE, ſeigneurie dans la paroiſſe de S. Martin-en-haut, en Forez, élection de Saint-Etienne.
Seigneur, M. le préſident de Valernod.
Châtelain, M. Selis, notaire à Saint-Martin-en-haut.
Procureur fiſcal, M. Peyrachon, notaire à S. Symphorien-le-Château.
Greffier, le ſieur ...

CHAVANAY, bourg, paroiſſe & ſeigneurie ſur les confins du Forez & du Lyonnois, diocèſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de Saint Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon pour la partie qui eſt en Lyonnois, & du reſſort de Saint-Etienne & de Bourg-Argental pour le reſte de la paroiſſe qui eſt en Forez.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Goiran, docteur en théologie.
Vicaire, M. Thiolier.
Petites Ecoles; Recteur, le ſieur Cernon.

La ſeigneurie de Chavanay comprend la partie de cette paroiſſe qui eſt en Forez.

DAME, Mme. la comteſſe de Serrozan.
Juge, M. de Chamberliat, avocat.
Châtelain, M. Mouton, à Condrieu.
Procureur fiſcal, M. Chaſpoul, notaire.
Greffier, le ſieur Lions, notaire royal.

La paroiſſe d'Ambuens dépend de la juſtice de Virieu; le reſte de la paroiſſe, de la baronnie de Condrieu.

LES CHAVANES, château & fief dans la paroiſſe de St. Juſt-en-Chevalet, en Forez. Il appartient à M. Michel, Juge de S. Juſt-en-Chevalet.

CHAVANES-SUR-REISSOUZE, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, juſtice de Pont-de-Vaux, du reſſort du parlement de Bourgogne.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.
Curé, M. Panetier,
Vicaire, M. Guepe.

Seigneur,

Digitized by Google

Seigneur, M. Auguſte-Louis Bertin, Tréſorier des parties caſuelles.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Pont-de-Vaux.

Il y a un château qui porte le même nom.

Co-ſeigneurs, M. le marquis d'Agrain, & M. de Marette de Chavanes.

Juge, M. Joubert, avocat.

Procureur fiſcal, M. Deydier, l'ainé.

Greffier, le ſieur Pilland.

CHAVANES-TRIAMEN, ancien château en toute juſtice dans la paroiſſe de Courzieux, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

DAME, Madame la veuve Gazanchon.

Juge, M. Durtet de Ste. Croix, avocat, *rue du palais-grillet.*

Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jean-Louis Richard, notaire royal, à St. Laurent-de-Chamouſſet.

Procureur fiſcal, M. Mallet, à Beſſenay.

Greffier, le ſieur Gimier à St. Laurent.

Huiſſier, Alloignet, à Courzieux.

Procureur poſtulant, M. Durand.

CHAVEYRIAL, prieuré uni à l'abbaye de Cluny, & paroiſſe du dioceſe de Lyon, archiprêtré de Sandran, élection & bailliage de Bourg. Le Roi a la haute-juſtice, ſur toute la paroiſſe, & la moyenne & baſſe, ſur une partie; l'autre étant ſubdiviſée entre Mrs. Boiſſon Dunoyer, Garon de Chatenay, & le Prieur.

M. l'Abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Denuſeré.

Seigneur, M. Dominique de la Rochefoucault, Archevêque de Rouen, abbé & ſupérieur-général de l'abbaye & de tout l'ordre de Cluny.

La juſtice du prieuré de Chaveyrial s'exerce à Bourg.

Juge, M. Dupuis.

Procureur fiſcal, M. Decroſo.

Châtelain, M. Loranton.

Curial, M. de Montbarbon.

Greffier, le ſieur Ceyzeriat.

Sergent, Deplanche.

CHAUFFAILLES, gros bourg & paroiſſe, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, juſtice de Belleroche pour la partie de la paroiſſe qui eſt en Beaujolois.

M. l'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.

Curé, M. Pernety.

Vicaire, M. Bouſſain le cadet.

Seigneur-juſticier, M. le comte de Saint-George, du chef de Mme. ſon épouſe de l'ancienne maiſon d'Amanzé.

Juge, M. Ducar, avocat à St. Maurice.

Procureur fiſcal, M. Delacroix.

Greffier, le ſieur Joly.

Sous-inſpecteur de la marque des toiles, M. de Coiſſy, à Charlieu.

Commis à la marque des toiles, les Srs. Place, à Thizy; & Deſplaces fils, à Chaufailles.

Il y a un marché tous les vendredis, & cinq à ſix foires dans l'année.

ST. CHAUMOND, *ou* ST. CHAMOND,

Cette ville étoit autrefois la capitale de la principauté de Jarreſt, échue en apanage à un cadet de la maiſon ſouveraine des comtes de Foiez; elle eſt aujourd'hui la ſeconde ville du Lyonnois avec titre de marquiſat.

Il s'y tient quatre Foires dans l'année: ſavoir, celle de S. Antoine, le 17 Janvier; celle de la Croix, le 3 Mai; celle de la décollation de St. Jean, le 29 Août, & celle de St. Michel, le 29 Septembre.

GOUVERNEUR, M. Charles-Louis-Auguſte de la Vieuville, marquis de St. Chaumond, comte de Confolem, baron de la Vitale, ſeigneur de Miolan, & en cette qualité, premier baron de Savoie, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, ancien colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom.

Le marquiſat de S. Chaumond comprend ladite ville, & les paroiſſes de S. Julien-en-Jarreſt, d'Yzieu, de Saint-Martin-en-Coalieu, de Doizieu & St. Juſt, avec les Fernanches, la Terraſſe, Gier, & le creux de Janon.

Seigneur, Meſſire Jean-Jacques Gallet de Montdragon, conſeiller d'état, maître d'hôtel ordinaire du Roi, & ſecretaire des commandements de feue Madame la Dauphine.

Etat Eccléſiaſtique de St. Chaumond. Collégiale de Saint-Jean-Baptiſte. Ce chapitre fondé en 1634, par Meſſire Melchior Mitte de Chevrieres, eſt compoſé de douze chanoines, tous à la nomination du Seigneur.

Doyen, M. Fulchiron.

Précenteur, M. Favre.

Sacriſtain, M. Jacquier.

Aumôniers, Mrs. Hervier aîné; Correard, Hervier cadet; Gavot & Regnault.

Chanoines, Mrs. Mottin, Terraſſon, Boiron, Chaland, Delaval.

Chanoines honoraires, Mrs. Gros, curé de Saint Clair; de Rycquier, curé de St. Martin-en-Coalieu; Correard, chanoine de Saint-Nizier à Lyon; Flachat curé de Notre-Dame de St. Chaumond. Les paroiſſes ſont de l'archiprêtré de S. Etienne.

S. Ennemond, premiere paroiſſe.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de cette cure.

Curé, M. Bajard, bachelier en théologie,

Saint Pierre & Sainte Barbe, ſeconde paroiſſe, annexe de S. Julien-en-Jarreſt.
Curé, M. Berthoiet, bachelier en théologie, de la faculté de Paris.
Vicaires, Mrs. Badoux & Faugeat.
Sociétaires, Mrs. Boiſſonnat, Grenier, Badoux, Bourrin, Faugeat, Foreſt, Roux, Gourgout.
Notre-Dame, troiſieme paroiſſe annexe d'Yzieux.
Curé, M. Flachat, licencié en droits canon & civil, prédicateur du feu Roi de Pologne.
Vicaires, Mrs. de Graix & Roſet.
Sociétaires, Mrs. Guerin, Damet, Duculty, de Graix, Roſet, Monteillier, Guerin neveu.

M. le Curé a établi dans ſa paroiſſe en 1758, une aſſemblée pour le ſoulagement des pauvres. Les Dames prépoſées à la viſite des quartiers ſont auſſi chargées du détail de l'adminiſtration de la maiſon de charité, fondée dans le même temps pour y élever des orphelins, auxquels on apprend divers métiers. Cet établiſſement a été confirmé par arrêt du parlement, du 4 Mars 1764.

Adminiſtrateurs nés, M. le Curé & Mrs. les Marguilliers de la paroiſſe de Notre-Dame; le juge, & M. le procureur fiſcal de la ville.
Adminiſtrateurs élus, M. Boiron, procureur: M. Nolhac, principal fondateur; Mrs. Duculty, de Graix, Roſet, ſociétaires; Donet, Monier, Flachat.

L'éducation des enfants eſt confiée à des ſœurs de la congrégation de Saint Joſeph.

COMMUNAUTE'S.

Les Capucins. Gardien, le R. P. Bayon.
Vicaire, Le R. P. Bertholon.
Lecteur, le R. P. Claude-Marie du Puy.
Les Minimes. Correcteur, le Rév. Pere Gauthier.
Sacriſtain, le R. P. Bezal.
Les Urſulines. Supérieure, Mme. Teſte.
Aſſiſtante, Madame Laſond.
Dépoſitaire, Madame Palerne.
Aumônier, M. Mottin.
Hôpital. Recteurs, Mrs. Montagnier, & Bouchardier.
Adminiſtrateurs. Ils doivent être au moins au nombre de douze eccléſiaſtiques, magiſtrats & anciens recteurs, qui ont tous voix délibérative.
Recteur des petites Ecoles. M. Chaland.
Médecin, M. Meaudre.
Pharmacienne, ſœur Magdel. Journon.
Chirurgiens & apothicaires, Mrs. Donnet, Richaud & Monciny.

Les Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Payre.
Aumônier, M. Faugeat.

Les Pénitents du très-Saint Sacrement.

Recteur, M. Sauzay.
Aumônier, M. de Graix.
Chapelle & Commanderie de S. Antoine.
Chapelain, M. Monteillier.

Officiers des Ville & Marquiſat de Saint-Chaumond.

Juge civil & criminel de Police, Noble Jean-Henri-Joſeph Royer, écuyer, avocat & ſubdélégué de M. l'Intendant.
Lieutenant de Roi, M. Dutreyve, écuyer.
Capitaine-Châtelain, M. Buyet, avocat.
Procureur fiſcal, M. Claude Boteille.
Subſtitut, M. Baſſet.

Le greffe de la juriſdiction appartient au chapitre de la collégiale.

Greffier-Commis, M. François Henry.
Notaires & Procureurs, Mrs. Chorel, Boteille, Henry, Prevôt, Peruſſel, ainé; Peruſſel cadet; Baſſet, Dugas, Hetvier.
Commiſſaire à terrier, M. Baſſet.
Huiſſiers, Laſnyer & Indy.

Hôtel de Ville.

Maire, M. Jean-Louis Regnault.
Echevins, MM. Jean-Dominique Terraſſon, Cyprien Chaland.
Conſeillers, Mrs. Montagnier, Deluvigne, Etienne fils, Dugas, Duvernat.

Il y a auſſi des notables élus à la forme de l'Edit.

Milice Bourgeoiſe.

La ville eſt diviſée en deux grands quartiers, qui ont chacun leur compagnie, & la police y eſt exercée par les officiers du Seigneur.

Capitaine-Major, M. Melchior Dutreyve, lieutenant de Roi.

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Léonard Auginieur.
Lieutenant, M. Dominique Terraſſon.
Enſeigne, M. Camille Dugas.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Charles Delaval.
Lieutenant, M. Dugas Duvernat.
Enſeigne, M. Delaval fils.

LOUIS XIII avoit établi, en 1629, à Saint-Chaumond, une élection qui fut transférée, en 1631, à S. Etienne.

Contrôleur des actes, M. Guillemin.
Receveur du Grenier à ſel, M. Grangier l'ainé.
Directeur de la poſte, & Receveur des aides, M. Berchon.
Changeurs du Roi, Mrs. Dugas freres, & Compagnie.

Digitized by Google

Directeur des Meſſageries, M. Coſte Foron.

LA CHAUSSONIERE, fief dans la paroiſſe de Cottance en Forez. Il appartient à M. Eſcalier.

CHAZAUX, hameau & parcelle de la paroiſſe de Firminy en Forez, élection de S. Etienne. Luce de Bandiné, Dame de Cornillon y fonda, en 1333, une abbaye qui a été transférée à Lyon, en 1622. Il n'y reſte qu'un prébendier pour deſſervir la chapelle.

CHAZAY-D'AZERGUES, gros bourg, paroiſſe, baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, élection de Lyon, juſtice de l'abbaye d'Ainai, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Chareun.

Vicaire deſſervant la ſacriſtie, M. Monier.

Prébendier, M. Jarrin, Curé de Liſſieux.

Seigneur-Baron, M. de Jarente, abbé d'Ainai.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Capitaine-Châtelain, M. Saint-Michel, à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Deſcot, notaire royal & commiſſaire en droits ſeigneuriaux, à Chazay.

Procureur fiſcal, M. Caillot, notaire à Chazay.

Greffier, le ſieur Chapuis, notaire royal, à Chazay.

Huiſſier, Pieron, à Charnay.

Notaires royaux, Mrs. Chapuis; Rimbourg; Caillot; Deſcot.

Il y a trois Foires dans l'année; le 4 Janvier; le 25 Avril; le 3 Décembre. Si elles ſe rencontrent un Dimanche ou un jour de Fête, elles ſont renvoyées au jour ſuivant.

CHAZELLES, château conſidérable, ſitué dans la paroiſſe de Saint-Etienne-de-Chalaronne en Dombes. Il appartient à M. Cholier, ſeigneur d'un canton de la paroiſſe de Dompierre-de-Chalaronne.

CHAZELLES-SUR-LADVIEU, village, paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Ladvieu, de Lapierre, du Poyet & du reſſort du bailliage de Montbriſon. M. le Prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Pierre Moſnier, bachelier en théologie.

Seigneur du clocher & du château de la Pierre, les héritiers de M. d'Allard, Ecuyer.

Juge, M. de la Bruyere, procureur à Montbriſon.

Procureur fiſcal, M. Morel de la Combe, notaire royal à Saint-Jean-de-Poleymieux.

Greffier, le ſieur Beautrand, à Montbriſon.

CHAZELLES-SUR-LYON,

Petite ville murée, Commanderie de l'ordre de Malte, dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbriſon. M. le Commandeur nomme à la cure.

Curé, M. Philippon.

Vicaire, M. Meynier.

Seigneur-Commandeur, M. le chevalier de Lemps, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. Buer, avocat à Montbriſon.

Capitaine-Châtelain, M. Mathevon, notaire audit lieu.

Lieutenant de Juge, M. Faure de Montgirard.

Procureur fiſcal, M. Reynaud.

Greffier, . .

Huiſſier, Rouſſet.

Procureur poſtulant, M. Durand.

Notaires, Mrs. Faure de Montgirard, & Roche.

Directeur du Bureau des poſtes, M. François Pupier.

Sous-Brigadier de la Maréchauſſée, le ſieur Compere.

L'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 11 Août 1772, qui confirme l'exécution des Lettres-Patentes de 1630 & 1667, qui portoient établiſſement dans la ville de Chazelles, d'un jour de marché, le mardi de chaque ſemaine, & de trois jours de Foires par année, a établi dans la même ville deux autres foires: le 7 Décembre, veille de Notre-Dame; le 3 Février, jour de S. Blaiſe; le mardi de la ſemaine de Quaſimodo; le 16 Août, jour de S. Roch; le 30 Septembre, jour de S. Jerôme. Lorſqu'elles ſe trouvent le Dimanche, elles ſont renvoyées au lendemain.

CHEIGY, bourg clos de murailles, paroiſſe, ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M de Clugny, Evêque de Riez, en qualité d'abbé de Savigny, nomme à la cure.

Curé, M. Plaſſo.

Seigneur, M. l'Evêque de Riez, abbé de Savigny.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de l'Arbreſle.

Conceſſionnaire du Roi, & intéreſſé aux Mines, M. Blanchet.

Intéreſſés aux mêmes mines, M. Pernon, député de la ville de Lyon, pour le commerce à Paris; M. Jars.

Directeur, M. Jars l'aîné.

Huiſſier, M. Doralle.

Il s'y tient un marché tous les mercredis.

CHENAS, village, paroiſſe dans le

Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de la Roche-Julié.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Duvernay.

CHENELETTE, bourg, paroisse, château, seigneurie dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche.

Le sacristain de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Destre.

Seigneur, M. Agniel de Chenelette.

Lieutenant de Juge, M. Thevenon.

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, le sieur Durand.

Il y a huit foires: le 24 mars; le 17 avril; le 16 mai; le 16 juin; le 29 juillet; le 21 septembre; le 4 octobre, & le 11 novembre.

CHENEREILLES, village, paroisse, seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Vallet.

Seigneur, M. Grozelier.

Juge, M. de Barrieu.

Procureur fiscal, M. Vinan.

Greffier, le sieur Broniard.

CHENEVOUX, fief avec un château, dans la paroisse de Buffieres en Forez. Il appartient à M. Dulieu du Chenevoux.

LES CHERES, & par corruption *les Echelles*, village en Lyonnois, annexe de la paroisse de Chasselay, érigée en 1759; élection de Lyon.

Vicaire, M. . . .

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Chasselay.

CHERIER, *ou* CHEREY, village, paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de Saint-Just-en-Chevalet, du ressort du bailliage de Montbrison.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Estienne.

Vicaire, M. Riviere.

Seigneur, M. le Marquis de Simiane.

Les officiers sont les mêmes que ceux de St. Just-en-Chevalet.

CHERVÉ, château & fief dans la paroisse de Perreux en Beaujolois. Il appartient à Mme. de Butery.

CHERVINGES, village & annexe de la paroisse de Limans en Beaujolois, justice de Villefranche & de Marzé.

Vicaire, M. Borteron.

Seigneur, M. de la Barmondiere.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Villefranche & de Marzé.

CHEVAGNY-LE-LOMBARD, bourg, château, situé en Beaujolois, en la paroisse d'Aigueperse, annexe de Saint-Bonnet-des-Bruyeres, avec justice qui comprend toute la paroisse d'Aigueperse, excepté le bourg, toute celle de Saint-Bonnet-des-Bruyeres, le hameau de Croux & Crozet de la paroisse de Matour, dont le surplus est en Mâconnois.

Vicaire, M. . .

Seigneur, M. le chevalier des Brosses.

Juge, M. Ducroux, avocat.

Procureur fiscal, M. Boucaud, notaire.

Greffier, le sieur la Charme, notaire.

CHEVENEZ, hameau & seigneurie en Forez, dans la paroisse de Cordelle, justice de Rilly.

Seigneur, M. le comte de Faultriere.

Les officiers sont les mêmes qne ceux de Rilly.

CHEVINAY, village, paroisse, en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection de Lyon, justice de la baronnie de Savigny, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'évêque de Riez nomme à la cure, en qualité d'abbé de Savigny.

Curé, M. Poyet.

Concessionnaire du Roi, & *Intéressé*, M. Blanchet.

Intéressés, Mrs. Pernon & Jars.

CHEVRIERES, bourg, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbrison. Le Seigneur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Guillot.

Vicaire, M. Tardy.

Seigneur, M. le marquis de Langeron.

Juge, M. Rey, procureur du Roi, à la châtellenie de St. Galmier.

Procureur fiscal, M. Peyrachon, notaire à S. Symphorien.

Greffier, le sieur Blanchon.

CHEVROUX, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg. La justice dépend, pour la plus grande partie, du marquisat de Bagé, & notamment le clocher; les hameaux d'Ozan, Alousiat, Varambon, Lajutane, & Fromental sont de la justice du duché de Pont-de-Vaux. La partie du marquisat de Bagé est du ressort du bailliage de Bourg; & celle qui dépend de Pont-de-Vaux, ressortit au parlement de Dijon. M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Bernard.

Vicaire, M. Perrin.

Seigneur, *pour la partie qui dépend de Bagé*, Mme. de Regigny, veuve de M. Feuillens.

Seigneur de l'autre partie, M. Bertin, Trésorier des parties casuelles, à Paris.

Juge pour la partie qui dépend de Bagé, M. Matraire, avocat. *Pour Pont-de-*

Digitized by Google

Vaux, M. Bouchard, avocat.
Lieutenant de Juge pour Bagé, M. Dagallier.
Pour pont-de-Vaux, M. Curvat, avoc.
Procureur fiscal pour Bagé, Me Lecuyer.
Pour Pont-de-Vaux, M Guichellet, avocat.
Greffier pour Bagé, le ſieur Rabuel.
Pour Pont-de-Vaux, le ſieur Grognet.

CHIEL, château à pont-levis, avec haute, moyenne & baſſe juſtice, dépendant de la Chaſſagne en Lyonnois.

Les officiers ſont les mêmes qu'à la Chaſſagne.

CHIRASSIMONT, village, paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, juſtice de Reſſy & de la prévôté de Lay. M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Goujon.
Vicaire, M. Goujon, à Machezal.
Seigneurs du clocher & d'une partie de la paroiſſe, M. de Salemard de Montfort.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de Reſſy & de Lay.

CHIROUBLES, *ou* CHEROUBLES, village, paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Vaux-renard, élection de Villefranche. Le Prévôt de l'Egliſe de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Teillard.

La haute juſtice s'y exerce par les officiers de la prévôté de Belleville.

CHOLIS, parcelle de la paroiſſe de S. Pierre-Laval, en Lyonnois.

CHOZIEUX, fief dans la paroiſſe de Trelins, près de la ville de Boen, en Forez. Il appartient à M. le marquis de Talaru.

ST. CHRISTO-EN-JARREST, village, & grande paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne. Cette paroiſſe eſt compoſée de quatre parcelles; celles de St. Chriſto-en-Chatelus, de St. Chriſto en Fontanés, & de St. Chriſto-en-Jarreſt, ſont dans l'élection de Montbriſon; celle de St. Chriſto Lachal & Valflorie eſt dans l'élection de St. Etienne; les trois parcelles qui ſe trouvent dans l'élection de Montbriſon, dépendent de la châtellenie de la Tour-en-Jarreſt; l'autre parcelle dépend de la juſtice de Senevas. Le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.
Curé, M. Nabonnand.
Vicaire, M. Gontard.

ST. CHRISTOPHE, village & paroiſſe de Dombes, archiprêtré de Sandran. La partie qui eſt dans la Breſſe dépend de la juſtice de Sandran, & reſſortit au bailliage de Bourg; & celle qui eſt en Dombes dépend de la baronnie de S. Trivier.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Vuillod.
Seigneur, le chapitre de St. Jean de Lyon.

Les officiers pour la partie de Dombes ſont les mêmes qu'à St. Trivier, & pour la partie de Breſſe, les mêmes qu'à Sandran.

ST. CHRISTOPHE, Bourg, paroiſſe, & baronnie de Breſſe, archiprêtré de Chalamont, élection de Montluel, du reſſort du préſidial de Bourg. Le prieur de St. Rambert nomme à la cure.
Curé, M. Zacharie Chalamel.
Seigneur, M. de la Croze d'Argis, marquis de St. Rambert, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Juge, M. Neſple, avocat à Montluel.
Lieutenant de Juge, M. Chavan, à Montluel.
Procureur fiſcal, M. Peliſſet.

La juſtice du château s'étend ſur la paroiſſe de Farament, en Breſſe.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Bourg-Saint-Chriſtophe.

Il y a une foire au Bourg-Saint-Chriſtophe, le jour de la fête de Saint Chriſtophe.

ST. CHRISTOPHE-LA-MONTAGNE, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe d'Autun, archiprêtré du Bois-Ste. Marie, élection de Villefranche, juſtice de Bacot.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Daſnieres.

CHUYES, hameau & paroiſſe dans le Lyonnois, dioceſe de Vienne, archiprêtré & juſtice de Condrieu, élection de St. Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de St. Maurice de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Dulin.
Vicaire, M. Forel.

CIVEN, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Montbriſon.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.
Curé, M. Emy.

La ſeigneurie de Civen a été réunie à celle du Palais-les-Feurs.

CIVRIEUX, village, paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, élection de Lyon, juſtice de Marcilly.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Eſcolin.
Seigneur du clocher, M. de Rivetieulx de Varax.

CIZOD, village dépendant de Châle, annexe de la paroiſſe de St. Alban, en Bugey.
Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Alban.

Digitized by Google

CLAVAS, abbaye royale de filles de l'ordre de Cîteaux, dans la paroiſſe de Riotor, vers les confins du Vivarais & du Velai.

Abbeſſe, Madame de Fumel.

La juſtice de Clavas comprend une partie des paroiſſes de Riotor, de Marlhes, & s'étend conſidérablement en Velay.

Juge, M. Jamon, procureur du Roi, à Montfaucon.

Greffier, le ſieur Jamon, fils, par commiſſion.

CLAVEISOLLE, bourg & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Ville franche, juſtice de Beaujeu.

Le prieur de Saint-Nizier d'Azergues nomme à la cure.

Curé, M. Joly.

Vicaire, M. Delagrange.

Seigneur, M. le Duc d'Orleans.

Il y a une foire le 10 Août.

CLAVEISON, fief & château ſitué dans la paroiſſe de Claveiſolle, en Beaujolois. Il appartient à M. Couppier, conſeiller au conſeil ſupérieur de Lyon.

CLEMENCIA, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Dombes, juſtice du château de Baneins, élection & du reſſort du bailliage de Bourg.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Darlait.

Dame, Madame la marquiſe de Polignac, à Paris.

Juge, M. Chevrier, à Bourg.

Lieutenant de Juge, M. Humbert l'ainé, à Châtillon.

Procureur fiſcal, M. Ravel, à Bourg.

Greffier, le ſieur Humbert, cadet à Bourg.

On adreſſe les lettres par Châtillon, ou on les envoie par la diligence de Thoiſſey.

ST. CLEMENT, village & ſeigneurie dans la paroiſſe de Montverdun, en Forez.

Seigneur, M. Montagne de Poncin, ancien officier aux Gardes Françoiſes.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Poncin.

ST. CLEMENT-DE-VALSONNE, village, paroiſſe & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

MM. les chanoines & Barons de S. Juſt nomment à la cure.

Curé, M. Proton, l'ainé.

Seigneurs-Barons, MM. les chanoines-barons de S Juſt.

La juſtice comprend les paroiſſes de St. Clément-de-Valſonne, Valſonne, & une partie de celle de St. Apollinaire.

Juge, M. Durand, Juge-général de St. Juſt, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Simonet, fils, à Tarare.

Châtelain, M. Perruſſel, à St. Germain.

Procureur fiſcal, M. Claude Thiolairon, Commiſſaire à Tertier.

Greffier, le ſieur Simonet.

ST. CLEMENT-LES-PLACES, village & annexe de la paroiſſe de Longeſaigne, dans le Lyonnois.

La plus grande partie de cette annexe eſt dans le Lyonnois, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon; la parcelle d'Argieres eſt dans le Forez, élection de Montbriſon.

Vicaire, M. Timagnier.

Seigneur du clocher & de partie de la paroiſſe, M. d'Anſtrude, prieur de Montrotier.

La partie de cette annexe, qui eſt en Lyonnois, dépend de la juſtice de Montrotier, & le reſte de celle de Saint-Bonnet-les-Places.

CLEPPÉ, village, prieuré, paroiſſe, châtellenie & comté de Forez, archiprêtré de Pommiers, du reſſort du bailliage & élection de Montbriſon.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Juge, M Eſcaliet.

Seigneur-engagiſte, M. le comte de Thelis.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la châtellenie royale de Feurs, de laquelle ce village dépend, depuis l'Edit de réunion, du mois de mai 1771.

CLERIMBERT, château & ſeigneurie en Lyonnois, dans la paroiſſe de Saint-Symphorien-le-château.

Seigneur, M. de Fontanès.

Capitaine-châtelain, M. de Langlade.

Procureur fiſcal, M. Laurent.

Greffier, le ſieur Teiſſot.

CLEZIEU, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, généralité de Bourgogne.

L'abbé de S. Rambert nomme à la cure.

Curé, M. Dubouchal.

Seigneur, M. Jujact de Clezieu.

LA CŒILLE, château & baronnie dans la paroiſſe de Poncin en Bugey.

La juſtice de la Cœille s'exerce à Saint-Rambert.

Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Saint-Rambert.

LE COGNIER, fief avec directe & un beau château, dans la paroiſſe de S. Cyr-les-vignes, en Forez.

Seigneur, M. Montagne de Poncin, ancien officier aux gardes Françoiſes.

COGNY, village & très-grande paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré

Digitized by Google

d'Anse, élection de Villefranche, justice de Montmelas & de Sou, qui s'exerce à Cogny.

Le prieur de Dénicé nomme à la cure.

Curé, M. le Loup, dit Fleury.

Vicaire, M. Favier.

Prébendiers de Chardonay, MM. Favier, Germain, curé de Pouilly.

Prébendier de l'abbé, M. Coste, à Cogny.

Prébendier de Vouldy, M. Chey, curé de N. D. à Thizy.

Prébendier de la Croix, M. Bussy.

Prébendier de Toulon, M. Germain, curé de Pouilly.

Seigneurs décimateurs, MM. les custodes-curés de Ste. Croix de Lyon; M. le Curé de Cogny, aumônier de l'hôpital de Villefranche.

Seigneur du clocher, du bourg & de la plus grande partie de la paroisse, M. Azod, marquis de Montmelas, colonel aux grenadiers royaux.

Juge, M. Pezant, avocat à Villefranche.

Châtelain, M. Farjon de Charmes, à Dénicé.

Lieutenant de Juge, M. Philibert Ronjon, procureur.

Procureur fiscal, M. Cl. Louis Barnoud, notaire royal à Villefranche.

Greffier, le sieur Joseph Butty, procureur à Villefranche.

Chirurgien, M. Renaud.

COIRON, village de la paroisse de St. Alban, en Bugey.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

COLEYMIEU, fief avec un château, situé dans la paroisse de Châtillon d'Azergues. Il appartient à M. Deville, ancien Libraire à Lyon.

COLLIAT, fief situé dans la paroisse de la Chapelle-Tecle, en Bourgogne. Il appartient à M. le marquis de Bourbonne, président à mortier au Parlement de Bourgogne.

STE. COLOMBE, bourg, paroisse, château, & seigneurie sur les confins du Beaujolois, archiprêtré de Néronde.

Le clocher, le bourg & une petite partie de cette paroisse, sont en Beaujolois, élection de Villefranche; le reste est en Forez, élection de Roanne.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Machon.

Vicaire, M. Merle.

Seigneur, M. de Ste. Colombe de Poyet.

Juge, M. Delandine.

Procureur fiscal, M. Genevrier, notaire à Néronde.

Greffier, le sieur Delandine, fils.

Il y a quatre foires, le jeudi de la semaine de la passion; le 7 Juin; le 11 Août, & le 30 Décembre.

STE COLOMBE LES-VIENNE, espece de bourg en Lyonnois, diocese de Vienne, élection de Saint-Etienne, & fauxbourg de Vienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Il y a une congrégation de Missionnaires; un prieuré de Bénédictines; des Cordeliers; des Religieuses de Sainte Marie, & des petites écoles.

La prieure des Bénédictines nomme à la cure.

Curé, M. Richard.

Vicaire, M. Pusin.

Seigneur engagiste, M Federy de Vaux.

Juge-Viguier, M....

Lieutenant en la viguerie, M. Charles-François Bioal, avocat.

Procureur du Roi, M. la Combe.

Substitut du Procureur du Roi, M. André Chabron.

Greffier, le sieur Jean-Baptiste Bertrand.

Notaires royaux, Messieurs Pujon & Chomartin.

COLOMBETTE, fief sans château, dans la paroisse de Saint Just-en-Bas, en Forez. Il appartient à M. de Grandis.

LE COLOMBIER, fief & château en Beaujolois, dans la paroisse de Saint-Julien-sous Montmelas. Il appartient aux enfants cohéritiers de feu M. Garnier de Gareft.

LE COLOMBIER, fief dans la paroisse de Mars, en Lyonnois. Il appartient à M. de Guillermin.

COLOMBIER, *ou* St. PIERRE-EN-COLOMBAREST, annexe de St. Julien Molin-Molette, en Forez, élection de St. Etienne, dépendant des juridictions de Graix, de St. Sauveur-en-rue, de St. Julien-Molin-Molette, & du ressort du bailliage de Bourg-Argental.

Vicaire, M. Perachon.

Seigneurs, M. l'abbé de Val-benoite; le college de Tournon, à cause du prieuré de St. Sauveur-en-rue; & M. Bollioud de S. Julien, receveur général du clergé.

Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de S. Sauveur & ceux de Saint-Julien-Molin-Molette.

COLOMBIER & SANXIEU, paroisse terre & seigneurie en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne.

L'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Godeaux Paquet.

Seigneur, M. le marquis de Viteville de Senozan, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. Fornier.

Châtelain, M. Olagnon.

Garde des bois, Louis Bilas.

LA COLONGE, fief en Lyonnois, dans la paroisse de Marcilly. Il appar-

Digitized by Google

tient à M. Guerin, ancien conseiller en la cour de monnoies de Lyon.

LA COLLONGE, fief situé dans la paroisse d'Affoux, en Beaujolois. Il appartient à M. de Riverie.

COLONGES, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, justice de S. Rambert, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Goujon.

Seigneur mensionnaire, M. de Montjouvent, Doyen de l'Eglise, comte de Lyon.

Juge, M. Prost de Royer.

Châtelain, M. Rocher.

Procureur fiscal, M. Bret.

Greffier, le sieur Girard, notaire.

COMBEFORT, château situé à l'extrémité occidentale de la paroisse du Bois-d'Oingt en Lyonnois: c'est le chef lieu de la seigneurie de S. Laurent-d'Oingt. Il appartient à Mademoiselle Gervais de S. Laurent.

COMBELANDE, fief, château en toute justice, situé dans la paroisse de St. Julien-sur-Bibost, en Lyonnois.

Seigneur, M. Bonaventure de Jussieu, Bourgeois de Lyon.

Les officiers sont les mêmes qu'à Senevis.

LES COMBES, fief avec justice, dans la paroisse de Mars, en Lyonnois.

Seigneur, M. de Guillermin.

Lieutenant de Juge, M. . . .

Greffier, le sieur Dextre.

COMBRES, village & annexe de la paroisse de St. Victor, dépendant de la châtellenie de Thisy en Beaujolois.

Vicaire, M. Chevrot de la Farge.

COMIERE, fief dans la paroisse de Villereft, en Forez. Il appartient à Mme. de la Feuillade.

COMMELLE, village & paroisse, partie en Beaujolois, partie en Forez, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche pour la partie de Beaujolois, & de Roanne pour la partie de Forez, justice d'Ailly & de St. Maurice en Roannois, du ressort du bailliage de Villefranche pour le Beaujolois, & de Roanne pour le Forez.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Gonindard.

Seigneur, M. Léonard Bourlier de Parigny, conseiller au conseil supérieur de Lyon.

Juge, M. Turge, avocat.

Procureur fiscal, M. de Chatelus.

Greffier, le sieur Simonin.

CONDEYSSIAT, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice de Hauüet, du ressort du bailliage de Bresse.

Le prieur de la Platiere de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Baptiste Guyonet.

Seigneur, M Jean-Baptiste Gaspard de Garron, écuyer, Baron de Chatenay & de Hauüet.

Juge, M. Midan, l'ainé, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Ryon, notaire royal à Neuville-les-Dames.

Procureur fiscal, M. Obrien, procureur à Bourg.

Greffier, le sieur Fontaine, notaire royal à Bourg.

CONDRIEU,

Petite ville & baronnie dans le Lyonnois, diocese de Vienne, élection de Saint-Etienne en Forez, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

L'Archiprêtré de Condrieu est composé de dix-huit cures & d'une annexe, partie en Lyonnois, partie en Forez, partie en Vivarais.

Archiprêtre, M. Bonnardel.

L'Eglise paroissiale de Condrieu est desservie par un curé, un vicaire & six sociétaires, dont M. le curé est le premier.

Curé, M. Pierre Bonnardel, bachelier en droit canon, & archiprêtre de Condrieu.

Vicaires, Mrs. Felix Paulet, & Boullut.

Sociétaires, Mrs. Vitet; Henry; Vincent; Paulet.

Il y a à Condrieu un Couvent de Récollets. *Gardien*, le R. P. Pascal Flandrin. Une maison de Dames de la Visitation; Une confrairie de Pénitents du Confalon; Une maison de Sœurs du Saint-Sacrement; Un Hôpital; Des freres des Ecoles chrétiennes. *Directeur*, le frere François de Jesus.

La Baronnie de Condrieu dépend du comté de Lyon.

Notaires royaux réservés, M. Marcel a succédé à M. Robert; M. Guerin a succédé à son pere; M. Mouton a succédé à M. Mollin, dont les minutes sont chez M. Pujon, à Sainte-Colombe; M. Cadier a succédé à M. Videau, dont les minutes sont chez M. Pouzols,

Notaires au comté de Lyon, Messieurs, Pouzols; Clarard; Vincent.

Commissaire en droits seigneuriaux, M. Montucla.

Procureurs, Mrs. Cadier; Mouton; Audras; Guerin; Pouzols; Clarard; Vincent.

Receveur du grenier à sel, M. Palluat.

Receveur

Digitized by Google

Receveur des Aides, M. Rittier.

Il y a dans l'année cinq Foires à Condrieu; & un Marché le vendredi de chaque ſemaine. Les Foires ſe tiennent le Vendredi-ſaint; le 11 Juin, jour de St. Barnabé; le 24 Août, jour de St. Barthelemi; le 28 Octobre, jour de St. Simon; le 6 Décembre, jour de Saint Nicolas.

CONFRANÇON, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bourg, généralité de Bourgogne. La haute juſtice dépend du bailliage & ſiege préſidial de Bourg, & la moyenne & baſſe s'exercent au nom de Madame de Bagé.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. François Serre.

Vicaire, M. Benoît Paquet.

Seigneur, M. le préſident de Broſſes, ſeigneur ſuzerain.

Juge, M. Gauthier.

Lieutenant de Juge, M. Jacques.

Curial, M. Blanc.

Procureur fiſcal, M. Obrien, à Bourg.

Greffier, le ſieur Buget.

CONNILIEU, château & fief dans le Dauphiné, paroiſſe d'Amblagnieu. Il appartient à M. le comte de Tournon, baron de Retourtour & de Meyre, & chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

STE. CONSORCE, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Faure.

Seigneurs, Mrs. les chanoines-barons de S. Juſt de Lyon.

Juge, M. Durand, juge général de St. Juſt.

Châtelain, M. Deſprez, notaire royal à Grezieu-la-Varenne.

Procureur fiſcal, M. Mathevon, à Saint Irenée.

Greffier, le ſieur Ducreux, notaire royal à Vaugneray.

Le reſte de la paroiſſe dépend de la juſtice de Laval.

CONTENSON, château & ſeigneurie en Forez, dans la paroiſſe de S. Juſt-en-Chevalet.

Seigneur, M. de Beſſey.

Juge, M. Duttroney.

CORANT, paroiſſe en Breſſe du diocèſe de Lyon, archiprêtré de Treffort, élection & bailliage de Bourg; il reſſortit au parlement de Bourgogne.

Curé, M. Paillardet.

Seigneurs, les Chartreux de Sellignat.

La juſtice s'exerce à Bourg; les officiers ſont les mêmes que ceux de Sellignat.

CORCELLE *ou* COURCELLES, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection & du reſſort du bailliage de Villefranche.

La juſtice comprend toute la paroiſſe, une partie de celles de Fleurie & de Lancié.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Mollard.

Seigneur, M. de Tiretuy de Corcelle, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Juge, M. Bertin du Villars, avocat & ancien échevin à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Chevoſt, à Belleville.

Procureur fiſcal, M. Ronjon, notaire à Villefranche.

Greffier, le ſieur Guillard, à Belleville.

Huiſſier, Vivier.

Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

CORCELLE, fief ſitué dans la paroiſſe de Cogny en Beaujolois. Il appartient à M. Verrah Germain, bourgeois de Lyon.

CORDELLE, paroiſſe dans le Forez, archiprêtré, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Roanne, qui s'exerce à Montbriſon.

Le Prieur de S. Jean-ſur-Saint-Maurice nomme à la cure.

Curé, M. Foreſtier.

Seigneur-engagiſte d'une partie de la paroiſſe, M. le comte de Lillebonne.

Les trois hameaux de Rilly, Changy & Chevenez, ſitués dans cette Paroiſſe, appartiennent à M. le comte de Faultriere.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.

CORDIEN, paroiſſe en Breſſe du diocèſe de Lyon, archiprêtré de Chalamont, élection & bailliage de Bourg; il reſſortit au parlement de Bourgogne.

M. de Verdat, ſeigneur de Seure, nomme à la cure.

Curé, M. Fetriere.

Co-ſeigneurs, Mdlle. de Chevtiere & M. Verdat.

Il y a dans cette paroiſſe un couvent d'Auguſtins déchauſſés.

LA CORÉE, château dans la paroiſſe de Chandieu en Forez. Il appartient à M. Bulliot, ſecretaire du Roi.

CORLIER, village, annexe d'Arane en Bugey, archiprêtré d'Amboutnay, élection de Belley, juſtice de Rougemont.

Vicaire, M. Vuarin.

Seigneur, M. le marquis de Montillet.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Rougemont.

CORMORANCHE, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Dombes, juſtice de Pont-de-Veyle, élection & du reſſort du Bailliage de Bourg en Breſſe.

Le chapitre de Notre-Dame de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Louis-Eliſabeth Palluat de Jallamonde.

Dame, Mme. la marquiſe de Pont-de-Veyle.

Juge & Capitaine-châtelain, M. Rivet.

Procureur fiſcal, M. Dumas.

Greffier, le ſieur Rivet-Agard.

CORMOS, paroiſſe en Breſſe, du dioceſe de Lyon, archiprêtré de Colligny, élection & bailliage de Bourg; il reſſortit au parlement de Bourgogne.

Curé, M. Monnet.

Vicaire, M. Deſpré.

Seigneur, M. Dentragues.

CORNATON-LA-BEYVIERE, terre, ſeigneurie & château conſidérable, avec moyenne & baſſe juſtice ſur toute l'étendue du village & territoire de Cornaton, dans la paroiſſe de Confrançon en Breſſe.

Seigneur, M. Archimbaud, conſeiller au Conſeil ſupérieur de Lyon.

Juge, M. Martine.

Châtelain, M. Cornaton.

Curial, M. Dagalier.

Procureur fiſcal, M. Delaroche.

Greffier, le ſieur Rabuel.

CORNILLON, ſeconde baronnie du Forez, château fort dans la paroiſſe de S. Paul-en-Cornillon.

Seigneur, M. le baron de Riverie.

Juge, M. Guigonet.

Châtelain, M. Rouſſet.

Procureur fiſcal, M. Delaroa.

Greffier, le ſieur Bernet.

CORNILLON, château & fief dans la paroiſſe de Mably, en Forez. Il appartient à Madame de la Feuillade.

CORROBERT, fief dans la paroiſſe de Chana-Chatenay en Breſſe. Il appartient à M. de Garon, baron de Chatenay.

LA COSTE, château ſitué dans la paroiſſe de Buſſiere en Forez. Il appartient à M Perrins.

COTTANCE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, juſtice de la baronnie de Donzy.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. Martelin l'aîné.

Vicaire, M. Thevenon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Paneſſieres.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs, depuis l'Edit de réunion du mois de Mai 1771.

COURBEVILLE, fief noble & beau château dans la paroiſſe de Cheicy en Lyonnois. Il appartient à M. Guilloud.

COURCENAY, ancien château en ruine, & ſeigneurie dans la paroiſſe de Mardore en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Foudras.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de la Place.

COURS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice d'Eſtieugue.

Le prieur de Châtillon nomme à la cure.

Curé, M. Pattaz.

Vicaire, M. Barberet.

Seigneur, M. le marquis de Vichy.

Juge, M. Thivend, pere, avocat à Cours.

Procureur fiſcal, M. Dextre, notaire royal à Arcinges.

Greffier, le ſieur Dextre d'Ecachet.

Huiſſiers, Vermorel & la Roche.

CORTENAY, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, du mandement de Quirieu pour la plus grande partie de la paroiſſe, & de Sabloniere pour le village de Tirieu, élection & juſtice de Vienne, du reſſort du parlement de Dauphiné. Le chamarier du noble chapitre de Saint-Chef nomme à la cure.

Curé, M. Philippe-François Dubouchet.

Vicaire, M. . . .

Prébendier, M. Nicolas d'Evrard, à Lyon.

La terre eſt du domaine, excepté le village de Tirieu.

Il y a dans cette paroiſſe quatre vieux châteaux qui tombent en ruine, celui de Chaniſier qui appartient à M. de Lauras; celui de Montchalin, à M. de Lombard; celui de Lancin, à l'hôpital de Vienne; & celui de Bif, à Mrs. de Vallier.

Co ſeigneurs, les héritiers de M. de Montchalin & Mrs. d'Euſtrard.

Juge, M. Peliſſon Fontanier, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Sambin, notaire à la Balme.

Lieutenant de Juge, M. Berthet de Vaurepierre, avocat à Vienne.

Procureur fiſcal, M. Benoît Mermet, à Cortenay.

Greffier, le ſieur Pierre Gros, à Boulieu.

Huiſſier, Claude Bouzon, à Quirieu.

COURTES, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Bagé.

M. de Montmorillon, comte & grand cuſtode de l'Egliſe de Lyon, nomme à la cure, en cette derniere qualité.

Curé, M. Dupré.

Seigneur, M. le marquis d'Entragues.

La juſtice s'exerce à S. Trivier.

Les officiers ſont les mêmes.

Digitized by Google

COURZIEUX, bourg, doyenné ou prieuré, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Lyonnois, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

L'archiprêtré de Courzieux comprend trente-ſix paroiſſes, dont vingt-trois ſont en Lyonnois, & treize en Forez; & ſept annexes, dont ſix ſont en Lyonnois, & une en Forez.

Archiprêtre, M. Villette, curé de Longeſaigne.

Seigneur, prieur commendataire, M. Gabriel de Montmorillon, comte de Lyon, vicaire-général, grand cuſtode.

Il nomme à la cure.

Curé, M. Badioux.

Vicaire, M. Faure.

La juſtice de Courzieux comprend le bourg & une partie de la paroiſſe.

Juge, M. . .

Lieutenant de Juge & capitaine-châtelain, M. Blanc, notaire à Bully.

Procureur fiſcal, M. Guilloud, notaire à Bellenay.

Greffier, M. Vigier, notaire à Bully.

Huiſſier, Alloignet.

Notaire, M. Aréthens le jeune, commiſſaire féudiſte.

Le reſte de la paroiſſe dépend de la juſtice du chamarier de Savigny, de celle d'Yzeron, & de celles de Chavanes-Triamen, la Font, la Roche & Senevier.

Les officiers du chamarier ſont les mêmes qu'à Savigny: ceux du Seigneur d'Yzeron, les mêmes qu'à Yzeron.

M. Durand, procureur, à Courzieux.

Il y a dans cette paroiſſe une foire le 22 Septembre.

COUTOUVRE, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de la Varenne & de Morland.

M. l'Evêque de Mâcon collateur de la cure.

Curé, M. Duperron.

Vicaire, M. Mulſant.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Varenne & de Morland.

Il y a un marché tous les jeudis, & une Foire célebre le 10 Octobre.

COUZAN, vieux château fort, première baronnie du Forez, dans la paroiſſe de Sail-ſous Couzan.

Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.

Juge, M. Franchet, avocat.

Procureur fiſcal, M. Hodin.

Procureurs, Mrs. Monginot, Chazelles, Detaur, Mollin, Franchet, Coeffet, Gras, Ferrand, Patural, Rotagnon, Bourboulon, Verd.

Greffier, le ſieur Durand.

Huiſſiers, Joanard, Symond, Cabanettes.

COUZON, village, paroiſſe, ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. le Noble.

Seigneurs, Mrs les comtes de Lyon.

COYSE *ou* ST. ETIENNE DE COYSE, village & paroiſſe, partie en Lyonnois, partie en Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Lyon & de Montbriſon, juſtice pour une partie de S. Symphorien, de Clerimbert, de Chatelus & de la Fay, du reſſort, pour une partie, de la ſénéchauſſée de Lyon; & pour l'autre, du bailliage & ſénéchauſſée de Montbriſon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Couturier.

Seigneur du clocher, M. le comte de Montjouvent, doyen de l'Egliſe comte de Lyon.

Juge, M. . . .

Châtelain, M. Jean-Charles Reynaud.

Lieutenant de Juge, M. de Langlade.

Procureur fiſcal, M. Michel Peyrachon.

Greffier, le ſieur Jean-Baptiſte Teyſſot.

Seigneur d'une autre partie, M. Joſeph Gruilles.

Seigneur de la parcelle de Larajaſſe, M. Chapuis de la Fay.

DAME *de l'autre partie de la parcelle*, Mme. Bouchu de Chatelus.

CRAINTILIEU, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Vauchette.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Vallas.

Seigneur, M. le marquis de Roſtaing, grand Bailli de Forez.

CRANGEAT, château & hameau dans la paroiſſe & baronnie d'Attignat en Breſſe.

Seigneur, M. le marquis de Crangeat, major de brigade dans le corps des Carabiniers.

Juge, M. Jacques-Etienne Dupuis, avocat & procureur du Roi de la Mairie & police de Bourg.

Châtelain, M. Duſſod de Viriat.

Procureur fiſcal, M. Ravet.

Greffier, le ſieur Bonnet, notaire royal à Bourg.

Huiſſier, Galland.

CRANS, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, juſtice de Châtillon-la-Pallu pour une partie, & de l'Abbaye de Chaſſagne pour l'autre, du reſſort du bailliage de Bourg en Breſſe.

M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Digitized by Google

Curé, M. Claude Richard.
Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. de Colabeau, baron de Châtillon.
Juge, M. Gautier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Pin, notaire à Lyon.
Procureur fiscal, M. Grand, procureur à Bourg.
Greffier, le Sr. Ravet, procureur à Bourg.
Curial, M. Ballandrin, notaire à Lyon.

Officiers de justice pour la partie de la paroisse qui dépend de l'abbaye de Chaſſagne.

Juge, M. Martinon, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Didier, notaire à Meximieux.
Procureur fiscal, M. Martin, procureur à Bourg.
Greffier, le sieur Volant, procureur à Bourg.
Curial, M. Jacquemet, notaire à Meximieux.

Il y a deux foires par an; l'une, le lendemain du Dimanche de la Trinité; l'autre, le jour de la fête de Sainte Catherine, 25 Novembre.

CRAS, paroisse en Bresse, du diocese de Lyon, archiprêtré, élection & bailliage de Bourg.

M. de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Temporal.
Vicaire, M. Bernard, ancien curé.
Seigneur, M. de Savalette, chevalier.
Juge, M. Cajorand, avocat à Bourg.
Procureur fiscal, M. Ravet à Bourg.
Châtelain, M. Vaſſelon.
Curial, M. David.
Greffier, le sieur Humbert.
Sergent, Cocon.

CRAPONNE, seigneurie démembrée de la baronnie d'Yzeron en 1756.
Seigneur, M. Godard, négociant à Lyon.

CREMEAUX, village, grande paroisse, château, seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne. Le prieur de Montverdun nomme à la curé.
Curé, M. Truchard.
Vicaire, M. Beauvoir.
Seigneur, M. le marquis d'Entragues, guidon des gendarmes de la garde.
Juge, M. Chavanes.
Procureur fiscal, M. Fialin.
Greffier, le sieur Mure.

CROISET, *ou* CROISEL, village & paroisse ſur les confins du Beaujolois, archiprêtré de Néronde.

L'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.
Curé, M. Banſſiere.

La plus grande partie de la paroisse est en Beaujolois, élection de Villefranche & le canton de Laby est en Forez, élection de Roanne. La partie qui est en Beaujolois, dépend de la juſtice de l'Aubepin, & le canton qui est en Forez, de la châtellenie de Néronde.

STE. CROIX, chartreuſe dans la paroiſſe de Paveſins, en Lyonnois.
Prieur, Dom François Pecoud.
Procureur, Dom Jean-Baptiſte Falconet.
Courier, Dom François Aillaud.

CROTTET, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, juſtice du marquiſat de Bagé, du reſſort du bailliage de Bourg.

Le chapitre de St. Paul de Lyon nommé à la cure.
Curé, M. Gouttebaron.
Seigneur, Mme. de Remigny, veuve de M. de Feullens, maiquis de Bagé.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de Bagé.

LE CROZET, fief dans l'annexe de Cezay, en Forez. Il appartient à Madame Honoraty.

CROZET,

Petite ville entourée de murailles qui tombent en ruine, paroiſſe & châtellenie du Forez, diocese de Clermont, élection de Roanne.

M. l'abbé de la Rochefoucault de Magnac nomme à la cure.
Curé, M. Boudot.
Vicaire, M. Granjon.
Seigneur-engagiſte, M. le comte de Lillebonne.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Roanne, la châtellenie royale de Crozet ayant été réunie au bailliage.

Il y a dans la paroiſſe deux fiefs, la Molliere & la Pelle : ils appartiennent à M. de Chavagnac, enſeigne de vaiſſeau.

CRUIX, château & fief dans la paroiſſe de Theizé, en Lyonnois. Il appartient à M. Bellet de Tavernoſt, ancien chevalier d'honneur au parlement de Dombes.

CRUZILLES, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg en Breſſe, juſtice de Pont-de-Veyle, du reſſort du bailliage de Bourg.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Bailly.
DAME, Mme. de l'Eſclignac, comteſſe de Pont-de Veyle.
Juge-Châtelain, M. Rivet.
Procureur fiscal, M. Dumas.
Greffier, le ſieur Rivet-Agard.

CUBLIZE, bourg, paroiſſe dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection & du reſſort du bailliage de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Digitized by Google

Curé, M. Simonet, licencié en l'un & l'autre droit.
Vicaire, M. Nogue.
DAME, Mme. la marquiſe de Vauban.
Juge, M. de Vernay, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Perret, fils, avocat.
Procureur fiſcal, M. Alamartine, à la Mure.
Greffier, le ſieur Chavay.
Notaires royaux, Meſſieurs Perret, Truchet.

Il y a dans cette paroiſſe quatre fiefs; *Meyré*; *Ambatally*; la *Raſſiniere* & le *Montet*; les propriétaires ſont: de *Meyré* & *Ambatally*, M. Roujot préſident à l'élection de Villefranche; de la *Raſſiniere*, M. Truchet de Pont-Charra; & du *Montet*, M. Poyet.

Ces quatre fiefs relevant également du marquiſat du Sauſey, ſont de ſa juſtice qui s'exerce à Amplepuis.

Il y a dans l'année cinq Foires; le 12 Novembre, le lendemain de la S. Martin, patron de la paroiſſe; le jour de Saint Thomas, le 21 Décembre; le ſamedi de Quaſimodo; le 11 Juin, jour de Saint Barnabé; le jour de Saint Roch, 16 Août.

CUCURIEUX, ſeigneurie & château dans la paroiſſe de S. Cyr-de-Favieres, en Beaujolois.
Seigneur, M. de Ferrus.
Juge, M Joſeph de Berchoux, avocat à Lay.
Procureur fiſcal, M. de Berchoux du Fay, à Regny.
Greffier, le ſieur Malvalin.
Huiſſier, Perrodon.

CUET-LES-MONTREVEL, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bourg, juſtice de Montrevel, élection & du reſſort du bailliage de Bourg, & par appel, du parlement de Dijon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Jean Chauvet.
Seigneur, M. de Montrevel, maréchal des camps & armées du Roi.

Il y a quatre Foires dans l'année: le 18 Janvier, lendemain de S. Antoine: le lendemain des fêtes de Pâque: le 12 Juin, lendemain de Saint Barnabé; le lendemain de la Notre-Dame de Septembre. Tous les mardis on tient marché pour la volaille, & les vendredis pour les veaux.

CUINZIÉ, village & paroiſſe, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Roanne, juſtice d'Arcinges, de Châteauneuf & de la Rouſſeliere, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Curé, M. Tournade.

CUIRES, village & annexe de la paroiſſe de Vaiſe, ſitué dans le Franc-Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Vicaire, M. Blaiſe.
Seigneur, M. Boullard de Gatelier, ſecretaire du Roi.
Juge, M. Valous, écuyer avocat, ancien échevin & ſecretaire de la ville de Lyon, *à l'Hôtel de ville*.
Châtelain, M. Ronjon, procureur à Lyon, *rue des trois Maries*.
Procureur fiſcal, M. Brottin, procureur à Lyon, *rue & place St. Jean*.
Greffier, le ſieur Laſnier, Notaire à la Croix Rouſſe.

CUISIAT-LES-RENERSMONS, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Treſſort, élection de Bourg en Breſſe, juſtice de pluſieurs ſeigneurs, du reſſort du bailliage de Breſſe.

Le chapitre royal de Gigny nomme à la cure.
Curé, M. Jean François Billoz.
Vicaire, M. Guigard.
Seigneurs, Mrs le marquis de Grollier, le comte de Lucinge, le comte de Preciat, le comte de Menton de Roſy.

Il n'y a qu'une Foire dans cette paroiſſe, qui eſt fixée au 26 Juillet.

CURAIZE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Preſſieu, en Forez, dont la juſtice comprend cette paroiſſe.
Seigneur, M. Goulard de Curaize.

CURCIAT DONGALON, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Saint-Trivier, élection de Bourg, juſtice de St. Trivier.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Coudery.
Vicaire, M. Hémy.
Seigneur, M. Cremaud d'Entragues.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Saint-Trivier.

CURIS, village, annexe de la paroiſſe de Saint-Germain au Mont-d'or, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Vicaire, M. David.
Dame, Mde. de Franceſqui.
Juge, M. Garnier de la Moniere, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Lambert.
Procureur fiſcal, M. Fagon.
Greffier, le ſieur Gatin.
Huiſſier, Briquet.

CURTABAN, fief dans la paroiſſe de Condeyſſiat en Breſſe. Il appartient aux héritiers de M. Gabet, curé de Bourg.

CURTAFON, paroiſſe en Breſſe, du dioceſe de Lyon, archiprêtré, élection

Digitized by Google

& bailliage de Bourg, & du reſſort du parlement de Dijon. La juſtice dépend de St. Martin-le-Chatel, & elle s'exerce à Montrevel, par les officiers de ce lieu.

Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Lançon.

Seigneur, M. le comte de Montrevel.

CUZIEU, bourg, prieuré, paroiſſe, beau château & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbriſon.

Le Prieur du lieu nomme à la cure.

Prieur, M. de Caſtillon, à Grignan.

Curé, M. Durand.

Seigneur, M. Denis de Cuzieu, chevalier, à Lyon.

Juge, M. Franchet, avocat.

Procureur fiſcal, M. Gonon.

Greffier, le ſieur Styre.

La juſtice de Cuzieu comprend toute la paroiſſe & celle d'Unias.

ST. CYPRIEN, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré, élection & du reſſort du bailliage de Montbriſon, juſtice de Vauchette.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Savattey.

Seigneur, M. le marquis de Roſtaing, major des Mouſquetaires gris, grand Bailli de Forez.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de Vauchette.

ST. CYPRIEN-SUR-ANSE, village dans le Lyonnois, annexe de la paroiſſe de Pommiers en Beaujolois, juſtice d'Anſe, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. Peletier.

Seigneurs, MM. les comtes de Lyon.

Leurs officiers ſont les mêmes que ceux d'Anſe.

M. Dacier de la Chaſſagne, brigadier des armées du Roi.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de la Chaſſagne.

ST. CYR-AU-MONT-D'OR, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Ranchon.

Vicaire, M. Boſſu.

Seigneurs, Mrs. les Comtes de Lyon.

ST. CYR-DE-CHATOUX, village & annexe de la paroiſſe de Vaux-ſur-Villefranche en Beaujolois, juſtice de Vaux, de Chamboſt, de la châtellenie de Montmelas, de la vicomté d'Oingt.

Vicaire, M. Charra.

ST. CYR-DE-FAVIERES, village & paroiſſe ſur les confins du Beaujolois, archiprêtré de Roanne. La plus grande partie de la paroiſſe eſt dans le Beaujolois, élection de Villefranche, & le reſte dans le Forez, élection de Roanne.

Le bureau du college de Roanne nomme à la cure.

Curé, M. Arnauld.

Les trois quarts de cette paroiſſe dépendent de la juſtice d'Ailly. Le château de Cucurieux, qui eſt dans la paroiſſe, comprend le reſte de ce qui eſt en Beaujolois; & la partie qui eſt en Forez, dépend de la châtellenie de S. Maurice, unie au bailliage de Roanne.

ST. CYR-DE-VALORGES, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, archiprêtré de Néronde, élection de Villefranche.

La juſtice du château comprend une partie de la paroiſſe, le reſte dépend de la juſtice du château de Reſſy, qui y eſt ſitué.

Les Bénédictins de Cluny nomment à la cure.

Curé, M. Bruet.

Seigneur du clocher & de la partie de la paroiſſe, M. Thomé de Saint-Cyr, exempt des cent Suiſſes de la garde.

Juge, M. de Landine, avocat à Néronde.

Châtelain, M. Blanc, notaire à Amplepuis.

Procureur fiſcal, M. Genevrier, à Néronde.

Huiſſier, Côte.

Greffier, le ſieur Goutalier, à Amplepuis.

ST. CYR-LES-VIGNES, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbriſon, juſtice de Feurs.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Gagniere, gradué de Paris.

Vicaire, M. Peuziere, Docteur en théologie.

Seigneur, M. Gaudin.

Depuis l'édit de réunion, du mois de Mai 1771, cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Feurs.

ST. CYR-SUR-MENTHON, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, & juſtice de Bagé.

Le chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Favergue.

Seigneur, M. d'Urfé.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Bagé.

ST. CYR-PRÈS-SANDRAN, village & paroiſſe, partie en Dombes, & partie en Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection & du reſſort du Bailliage de Bourg.

Digitized by Google

en Breſſe, de la juſtice de Châtillon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Nicolas Berthé.

Seigneur, M. Périchon.

Juge, M. Guichenon.

Lieutenant de Juge, M. Hurier.

Procureur fiſcal, M. Depiney, fils.

Greffier, le ſieur Lerbet.

DA

DAGNIEUX, paroiſſe en Breſſe, du diocèſe de Lyon, archiprêtré de Chalamont, élection & bailliage de Bourg. La juſtice s'exerce à Bourg, & reſſortit au parlement de Dijon.

Curé, M. Blay.

Seigneur, le Roi.

Châtelain royal, M. Neple, avocat.

Curiaux, Mrs. Blay & Lachanal.

DALMANS (les) château & ſeigneurie ſitué dans la paroiſſe de Bantange en Bourgogne.

DAME, Madame la comteſſe de Chamillard, marquiſe de Bantange.

Coſeigneurs, le Roi; M. de la Marche, premier préſident au parlement de Bourgogne, & M. de Bourbonne, préſident.

Les officiers de M. de la Marche ſont les mêmes qu'à Mont-pont; ceux de M. de Bourbonne, ſont les mêmes que ceux de Loiſy.

DAMMARTIN, paroiſſe en Breſſe, du diocèſe de Lyon, archiprêtré de Bagé, élection & bailliage de Bourg, & du reſſort du parlement de Dijon.

Le chapitre de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Servent.

Vicaire, M. Perrin.

Seigneur, M. de la Savalette, à Paris.

Juge, M. Anjorand, avocat.

Procureur fiſcal, M. Ravet, à Bourg.

Châtelain, M. David.

Greffier, le ſieur Humbert.

DANCÉ, ville & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, juſtice de Roanne & de Chantois, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

La Prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Tripot.

Seigneurs, Mrs. le comte de Lillebonne & M. le comte de Bourg S. Polgue.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne & de Chantois.

DARDILLY, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, juſtice de Laval, élection & du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Rey, bachelier de Sorbone.

Vicaire, M. Deſplans.

Seigneur, M. la Croix de Laval.

Juge, M. Bloud, avocat.

Châtelain, M. Donzier.

Procureur fiſcal, M. Martin l'ainé, procureur, à Lyon.

Greffier, le ſieur Girard, notaire royal, en Vaiſe.

Il y a dans cette paroiſſe le château de Villedieu. Il appartient à M. Charet.

DAREIZÉ, village & annexe de la paroiſſe de S. Loup, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. Perdons.

La juſtice appartient à Madame la Prieure d'Alix.

Lieutenant de Juge, M. Radiſſon de Tarare.

DARGOIRE, village, paroiſſe, château & forteresſe en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Étienne, juſtice de Mrs. les comtes de Lyon, & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Guyot.

Vicaire, M. Charlet, à Toufflas.

Seigneur, M. le comte de Lezay de Marnezia, comte de Lyon, ſeigneur menſionnaire.

Juge, M. Proſt, Juge général du comté.

Lieutenant de Juge, M. Sauzion, à la Varizelle.

Châtelain, M. Lecourt.

Procureur fiſcal, M. Bidault, notaire royal apoſtolique.

Greffier, le ſieur Coupat.

LE DAULX, fief avec rente noble, dans la paroiſſe de Saint-Julien-Sous-Montmelas, en Beaujolois. Il appartient à M. Iſnard.

LE DEAUX. château dans la paroiſſe de Saint-Didier de Vallin, en Dombes. Il appartient à M. Bourbon.

DENICÉ, village, prieuré & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, juſtice de Montmelas, & élection de Villefranche. Le prieuré de Denicé a été réuni au ſéminaire de S. Pothin de l'Iſle Barbe, qui en jouira après la mort du prieur actuel, & la collation des bénéfices qui en dépendent, appartiendra alors à M. l'Archevêque de Lyon.

Prieur, M. de Foudras, grand-prieur de Savigny.

Curé, M. Morin.

Prébendier de Notre-Dame de Cheneve, M. Chaptail, curé de Savigny.

Prébendier de Seignereins, M. de Contenſon, doyen de Montbriſon.

Digitized by Google

Prébendier de Chervel, M. Manſon, ancien curé de la paroiſſe.

Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe, M. d'Arod, marquis de Montmelas, colonel aux Grenadiers de France.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de Montmelas. Le ſurplus de la paroiſſe dépend de la juſtice de Villefranche.

ST. DENIS-DE-CABANNE, village & paroiſſe dans le Lyonnois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, juſtice de Châteauneuf & de Charlieu, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le Prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Dumoulin.

ST. DENIS DE-CHYZERIA, village & paroiſſe en Breſſe, généralité de Bourgogne, archiprêtré & élection de Bourg, juſtice de Corgenon, du reſſort du bailliage de Bourg.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Bardet.

Seigneur, M. le comte d'Apchon, baron de Corgenon, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. Jacques-Etienne Dupuis.

Châtelain, M. Nicolas Humbert, notaire royal.

Curial, M. Antoine Berard, commiſſaire en droits ſeigneuriaux.

Procureur fiſcal, M. Joſeph-François Ravet, procureur.

Greffier, le ſieur Pierre Bonnet, notaire royal.

ST. DENIS-DE-CHOSSON, village, annexe d'Ambérieu, province de Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice du lieu.

Vicaire, M. Boyet.

Seigneur, M. Leclerc de S. Denis.

Juge, M. Jean-Louis Grumet, conſeiller du Roi, à S. Rambert.

Châtelain, M. Leclerc, notaire, à Ambérieu.

Procureur fiſcal, M. Baron, à Saint-Rambert.

Greffier, le ſieur Debeney.

Il y a quatre foires dans l'année; le 1 Mai; le premier Août; le 10 Octobre; le 22 Décembre.

DESCOMBES, château ſitué dans la paroiſſe de Charantay, en Beaujolois. Il appartient à la prébende de Bourquinſon.

Prébendier, M. l'abbé de Buffy.

Chapelain, M. Loupforêt.

DESGAREST, fief dans la paroiſſe de Béligny en Beaujolois. Il appartient à Madame d'Ars.

ST. DENIS-SUR-COYSE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne, élection de Montbriſon, juſtice de Châtelus.

Le Prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Clavel.

Seigneur, M. Guilles, écuyer.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Châtelus.

ST. DIDIER-AU-MONT-D'OR, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, juſtice du comté de Lyon, élection & du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

L'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Edouard Richard.

Vicaire, M. Bedoin.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Juge, M. Proſt de Royer.

Châtelain, M. Templier.

Procureur fiſcal, M. Donſier.

Greffier, le ſieur Sonier.

ST. DIDIER-DE-FROMENT, village, paroiſſe & baronnie, partie dans la Dombes, & partie dans le Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de Romans & les Religieux de Cluny nomment à la cure alternativement.

Curé, M. Fayard.

La Baronnie de St. Didier comprend la juſtice haute, moyenne & baſſe de la paroiſſe de Rioties.

Seigneur-Baron, M. Victor-Hubert de S. Didier, ancien préſident au Bureau des finances, & ancien ſyndic du Franc-Lyonnois.

Juge de la partie de Dombes, M. de Graire, avocat.

Juge pour la partie du Franc-Lyonnois, M. Meunier, avocat.

Capitaine-châtelain & Lieutenant, M. Chazotier, procureur à Lyon.

Procureurs fiſcaux, Mrs. Thoyard, procureur à Lyon; & Michaille.

Greffier, le ſieur Duſud.

Procureurs, Mrs. Bay, Chuinague, Michaille & Broyer.

Huiſſier, Micard.

ST. DIDIER-DE-VALLIN, en Dombes, paroiſſe, ci devant ſous le nom de Saint Didier-de-Chalaronne, & depuis changé ſous le nom du comté de St. Didier-de-Vallin, par Lettres-patentes de Louis-Auguſte, duc du Maine, prince ſouverain de Dombes, du mois de Janvier 1736, enrégiſtrées au parlement de Dombes, la même année; archiprêtré de Dombes, élection & ſénéchauſſée de Trevoux, & du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

Le Chapitre de Saint Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé,

Digitized by Google

Curé, M Paſchal.
Vicaires, Mrs. Nerey & Dupont.
Seigneur, M. le comte de Vallin, Gouverneur de Thoiſſey, à Challes.
Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Murillon.
Procureur fiſcal, M. Michaille.
Greffier, le ſieur Ruf.

Il y a dans cette paroiſſe pluſieurs juſtices outre celle de M. le comte de Vallin; ſavoir, 1°. la haute, moyenne & baſſe juſtice du Deaux.
Seigneur, M. Bourbon.
Juge, M. de Graire.
Châtelain, M. Bauderon.
Procureur fiſcal, M. Chuinague.
Greffier, le ſieur Ruf.

2°. La haute, moyenne & baſſe juſtice de Merege.
Seigneur, M. Sabot de Pizay, préſident au conſeil ſupérieur de Lyon.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de la juſtice de Deaux.

Il y a encore dans cette paroiſſe les fiefs de Valencienne, de Belvey & de l'Epiney, les deux premiers ont la moyenne & baſſe juſtice, le dernier ne jouit que de la baſſe. Le premier appartient à M. Benon, le ſecond à M. de Meſſimy, & le troiſieme à M. Chaſſagnon.

ST. DIDIER-SOUS-RIVERIE, *ou* RIVIRIE, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Etienne, juſtice de Riverie, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Borderon.
Vicaire, M. Duboſt.

ST. DIDIER-SUR-BEAUJEU, village, grande paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de Beaujeu.

Le chapitre de Beaujeu nomme à la cure.
Curé, M. Eſcoffier.

ST. DIDIER-SUR-ROCHEFORT, bourg, paroiſſe en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne pour le grand & petit quartiers, élection de Montbriſon pour la côte de Couzan, juſtice de Rochefort pour le grand & petit quartiers, & la reſte de la paroiſſe dépend de la baronnie de Couzan, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le prieur de l'Hôpital ſous-Rochefort nomme à la cure.
Curé, M. Roche.
Vicaires, Mrs. Crozet & Trapeau.
Seigneur, M. le marquis de Simiane.
Juge, M. Souchon, avocat à Montbriſon.
Lieutenant de Juge, M. Detours, fils, à S. Didier.
Procureur fiſcal, M. Fauget.
Greffier, le ſieur Chapelle, à Dauron.

Il y a cinq Foires dans cette paroiſſe, le 21 Janvier; le mardi de la ſemaine de la paſſion; le 11 Juin; le 1 Septembre, & le 29 Octobre.

DIEME, village dans le Beaujolois, annexe de la paroiſſe de Valſonne en Lyonnois.
Vicaire, M. Juſt Proton, le jeune.
Seigneur, M. Burtin de Chamelet.

La plus grande partie de cette annexe dépend de la juſtice de Valſonne, & le reſte de celle de Chamelet.

DODIEU, arriere-fief en Lyonnois, avec toute juſtice. Il appartient à M. le marquis d'Albon.

DOIZIEU, hameau conſidérable dans le Lyonnois.

DOLOMIEUX, village & paroiſſe de Dauphiné, archiprêtré de Moretel, juſtice du lieu, élection du bailliage de Vienne, du reſſort du Parlement de Grenoble.

Madame l'abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Ennemond Girerd, archiprêtre de Moretel.
Vicaire, M. Claude Audibert.
Seigneur, M. François de Gratet, marquis de Dolomieux, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Juge, M. Jean-Bapt. Giranton, avocat, prêtre à Vienne.
Lieutenant de Juge, M. François Borel Felines, notaire & commiſſaire en droits ſeigneuriaux.
Procureur fiſcal, M. George Perrier.
Greffier, le ſieur Cl. Monavon, notaire.

DOMBES, PRINCIPAUTÉ.

Elle eſt ſituée entre le Lyonnois & la Breſſe, a été réunie à la France par Lettres patentes, du mois de Mars 1762, & elle a donné ſon nom à un archiprêtré du diocèſe de Lyon. Cet archiprêtré comprend ſoixante-quatre paroiſſes, dont trente-ſept ſont en Dombes, dix-huit en Breſſe, & neuf en Franc-Lyonnois; & dix annexes, dont ſix ſont en Dombes, deux en Breſſe, & deux en Franc-Lyonnois.
Archiprêtre, M. Dubreuil, curé de Rillieux.
Archiprêtres ſubſtitués, M. Gaçon, curé de Neuville, & M ...

DOMMARTIN, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Digitized by Google

L'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Louis Balluc.

Prébendier, M. Claude Valous, chanoine de St. Juſt.

La juſtice du château de Dommartin comprend toute la paroiſſe.

Seigneur, M. de Cantarel, avocat.

Juge, M. Verchere, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Deſprés, notaire à l'Arbreſle.

Procureur fiſcal, M. Bouchard.

Greffier, le ſieur Chapuis, à Chazay d'Azergues.

DOMPIERRE, village, paroiſſe, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, dioceſe d'Autun; la plus grande partie de la paroiſſe eſt en Mâconnois, mais le hameau de Frouge eſt en Beaujolois, élection de Villefranche, juſtice d'Audour.

Curé, M. Tardy.

DOMPIERRE-DE-CHALAMONT, village & paroiſſe, partie en Dombes, & partie en Breſſe, archiprêtré de Chalamont.

M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Antoine Noel.

La juſtice s'exerce à Trevoux, pour la partie de Dombes, & elle reſſortit au Conſeil ſupérieur de Lyon; & la partie de Breſſe eſt du reſſort du bailliage de Bourg.

Seigneurs, Mrs. Marie-Agricol de Matron, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, ancien capitaine au régiment de Condé, infanterie, & ſyndic général de la nobleſſe de Breſſe.

Juge pour la partie de Dombes, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Richard.

Procureur fiſcal, M. Michaille, procureur, à Trevoux.

Greffier, le ſieur Goy, à Trevoux.

Il y a dans cette paroiſſe le château de Blancheres; il appartient à M. le Baron de Belvey.

DOMPIERRE-DE-CHALARONNE, village dont le clocher & la plus grande partie de la paroiſſe ſont dans la Dombes, & le reſte en Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection de Trevoux, pour la partie de Dombes, & de Bourg, pour celle de Breſſe, juſtice du château de Baneins, qui s'exerce à Trevoux, pour la patie de Dombes, & à Bourg, pour la partie de Breſſe; du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon, pour la partie de Dombes, & du bailliage de Bourg, pour celle de Breſſe.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Claude Durand.

DAME, Mme. la marquiſe de Polignac.

Juge pour la partie de Breſſe, M. Chevrier, à Bourg.

Pour la Dombes, M. de Graite, avocat à Trevoux.

Châtelain pour la partie de Breſſe, M. Humbert l'ainé, à Châtillon.

Pour la Dombes, M. Murillon, notaire à Thoiſſey.

Procureur fiſcal pour la partie de Breſſe, M. Ravet à Bourg.

Pour la Dombes, M. Chuinague, à Trevoux.

Greffier pour la partie de Breſſe, le ſieur Humbert cadet, à Bourg.

Pour la Dombes, le ſieur Ruf, à Trevoux.

Mrs. Cholliers ſont auſſi ſeigneurs d'un canton de la paroiſſe de Dompierre, à cauſe de leur château de Chazelles ſitué dans la paroiſſe de Saint-Etienne-de-Chalaronne.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de S. Etienne-de-Chalaronne.

DONSEURE, prieuré & paroiſſe en Breſſe du dioceſe de Lyon, archiprêtré de Colligny, élection & bailliage de Bourg; il reſſortit au parlement de Dijon.

Curé, M. Benoît Cabuchet.

Seigneurs, Mrs. Bernard de Saint-Amour.

Juge, M. Petrin.

Procureur fiſcal, M. Pernet.

Châtelain, M. Cabuchet.

Greffier & Curial, le ſieur Felix.

Il y a dans cette paroiſſe un Bureau des traites foraines de Bourg.

Receveur, M. Cabuchet.

DONZY, hameau, château ruiné, châtellenie dans la paroiſſe de Salt-en-Donzy, en Forez. La juſtice dépend de la Châtellenie royale de Feurs, depuis l'Edit de réunion de 1771.

DAME, Mme. la veuve Gaudin.

Juge-Châtelain, M. Jobert.

Lieutenant, M. Delorme, avocat à Paneſſieres.

Procureur du Roi, M. Dufour.

Greffier, le ſieur Verd.

Huiſſier audiencier, Duillon.

Ce hameau dépend de la châtellenie royale de Feurs, depuis l'Edit de réunion, du mois de Mai 1771.

DOUVRES, village & annexe de la paroiſſe d'Ambournay.

Vicaire, M. Macon.

Seigneurs, M. le comte de Doncieux, gentilhomme du Duc de Savoie, & M. Montagnat.

La juſtice s'exerce à Ambournay; elle reſſortit au bailliage de Bellay, & par appel, au parlement de Bourgogne.

Juge, M. Bajolet, avocat.

Digitized by Google

Châtelain, M. Colliez, notaire à Ambournay.
Procureur fiscal, M. Ravier, notaire à St. Jean-le-vieux.
Greffier & Curial, le sieur Laporte à Ambournay.

DRACÉ, *ou* DRACÉ-LE-PANOUX, paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche, justice de l'Ecluse, du ressort du bailliage de Villefranche.

Le prieur d'Arnas nomme à la cure.
Curé, M. ...
Seigneur, M. Mognat de l'Ecluse, ancien conseiller en la cour des monnoies, sénéchaussée & présidial de Lyon.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de l'Ecluse.

DRULLIAT, village & paroisse en Bresse, du diocese de Lyon, élection & bailliage de Bourg, & du ressort du parlement de Dijon. La justice s'exerce à Pondain.

Les officiers sont les mêmes qu'à Varambon.

M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Ballet.
Vicaire, M. Armand.
Seigneur, M. de Balland d'Augustebourg de Varambon.

LA DUCHERE, beau château auprès de Lyon. Il appartient à Mme. de Rivieulx de Varax.

DUERNE, village & paroisse en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, justice d'Yzeron, de Vaugneray, de Saconay, élection & du ressort du Conseil supérieur de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Tournier.

DUGAS-LES TURINS, beau château dans la paroisse de Turins, en Lyonnois.
Seigneur, M. le président Dugas.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Turins.

DUNIERES, seigneurie dans le Vélay, qui comprend une partie de la paroisse de Riotor, en Forez.
Seigneur, M. de Fay de Cohasse, marquis de Maubourg.
Châtelain, M. Jamon.
Greffier, le sieur Marnas.

DURBIZE, village, paroisse, & seigneurie dans le Forez, diocese de Clermont, archiprêtré de Cusset, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Raclet.
Seigneur, M. de la Tour de Glené, ancien premier président au parlement, & ancien intendant de Provence.
Juge, M. Faure.
Procureur fiscal, M. Durand.
Greffier, le sieur Donniol Deschamps.
Procureurs postulants, Mrs. Musset, Meplain, Bonnet, Michaud, Lebrun, Desgarennes, Defoix.

Il y a dans cette paroisse une chapelle dédiée à Notre-Dame du Chêne, à laquelle on a beaucoup de dévotion.

LA DURERIERE, château, fief dans la paroisse de Jonzieu, en Forez. Il appartient à Mme. de Bronac.

DURETTE, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Boscary.
Seigneur haut-justicier, M. Dulac.

E C

ECHALAS, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint Etienne, justice de St. Jean de Touslas & de Givors, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le prieur de Taluyers nomme à la cure.
Curé, M. Martinol.
Seigneur, M. de Riverie.

Les officiers sont les mêmes que ceux de St. Jean-de-Touslas & de Givors.

LES ECHELLES, château, fief en Bugey, de la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Buynand à Ambérieu.

ÉCLUSE *ou* L'ÉCLUSE, château, fief & seigneurie, en Beaujolois, dans la paroisse de St. Jean d'Ardieres, près de Belleville. La justice s'étend sur la plus grande partie des paroisses de Saint-Jean-d'Ardieres, de Taponas, & sur toute la paroisse de Dracé.
Seigneur, M. Mognat de l'Ecluse, ancien conseiller en la Cour des monnoies, sénéchaussée, & présidial de Lyon.
Juge, M. Bertin du Villars, avocat & ancien échevin de Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Chevost, à Belleville.
Procureur fiscal, M. Dulac, notaire royal.
Greffier, le sieur Guillard, à Belleville.
Huissier, Vivier.

Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

ÉCOCHES, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice d'Arcinges.

M. l'Evêque de Mâcon collateur de la cure.
Curé, M. Carré.

ÉCOSSIEU, fief dans la paroisse de St.

Digitized by Google

Jean-de-Touslas en Lyonnois. Il appartient à M. Bietonnier.

ÉCROT, fief dans la paroiſſe des Etoux, en Beaujolois. Il appartient à M. le baron de Broſſe-Broſſe, ancien capitaine du régiment de Picardie, & chevalier de l'ordre de S. Louis.

ÉCULLY, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection de Lyon, juſtice du comté de Lyon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Clavel.

Vicaire; M. Genevay.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

ÉMERINGES, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Vanxrenard, élection de Villefranche, juſtice de Thil.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Alzias.

ENTREMONT, château, fief en Forez. Il appartient aux héritiers de M. Darlos.

ÉPEISSE & VAVRETTE, dépendan ces de la commanderie de Laumuſſe, ordre de Malte.

Commandeur, M. de la Richardie.

ÉPEISSES, fief avec rente noble, ſitué en la paroiſſe & proche du Bourg de Cogny, en Beaujolois. Il appartient à M. Morel, ancien conſeiller en la cour des monnoies, à Lyon.

ÉPERCIEU, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, juſtice de Cleppé.

Le prieur de Randans nomme à la cure.

Curé, M. Monier.

Seigneur engagiſte, M. du Thelis.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Feurs, en conſéquence de l'Edit de réunion, du mois de Mai 1771.

ÉPEY, fief ſitué dans la paroiſſe de Fleurieu, près de Châtillon-les-Dombes, en Breſſe. Il appartient à M. de Chatignon du Pregey.

ÉPINAY; fief dans la paroiſſe de St. Didier-de-Vallin, en Dombes. Il appartient à M. Chaſſagnon.

ESCOTAY, village, annexe de la paroiſſe de Bard, Château & baronnie dans le forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

Vicaire, M. Jean Valette.

Seigneur-baron, M. le marquis de Saint-Germain, chevalier grand croix de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare, lieutenant général des armées du Roi de Sardaigne, ci-devant ambaſſadeur du Roi de Sardaigne à la cour de France.

Le château d'Eſcotay eſt ſitué dans la paroiſſe de Verrieres. Cette baronnie eſt la troiſieme du Forez: elle comprend les paroiſſes de Verrieres, Bard, Eſcotay, ſon annexe & Uſſon.

Juge, M. Souchon.

Lieutenant, M. Barriere.

Procureur fiſcal, M. Dutroncy.

Greffier, le ſieur Tiſſier.

ESSALOIS, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Chambles, en Forez. Il appartient aux Camaldules du Val-Jeſus.

ESSERTINE, fief, château dans la paroiſſe de Montagny, en Beaujolois. Il appartient à M. Roland, capitaine d'infanterie.

ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, village, prieuré & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Châtelneuf, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

Le Seminaire de St. Irenée de Lyon nomme à la cure.

Prieur, M. Denavit, ſupérieur du ſeminaire de S. Irenée.

Curé, M. Philippon.

Seigneur engagiſte, M. Groſelier de la Chapelle.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Châtelneuf & de Marcilly.

ESSERTINES-EN-DONZY, village & paroiſſe, partie en Beaujolois, partie en Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, juſtice de Donzy, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Pariſis.

Seigneur du clôcher, M. le prieur de Montrotier.

Seigneur du château, M. le marquis de la Riviere.

Cette juſtice dépend de celle de la châtellenie royale de Feurs, depuis l'Edit de réunion du mois de Mai 1771.

ESTIEUGUE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Cours en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Vichy.

Juge, M. Thivend, pere.

Procureur fiſcal, M. Dextre, notaire.

Greffier, le ſieur Gorgier, fils, à Thel.

ESTIVAREILLES, village, prieuré & paroiſſe dans le Forez, diocèſe du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, élection de Montbriſon.

Le prieuré eſt à la nomination de l'abbé d'Ainai de Lyon, & le prieur nomme à la cure.

Prieur, M. de Vaſſimond.

Curé, M. Girez.

Le prieur du lieu & le ſeigneur d'Apinat, poſſedent la juſtice par indivis.

ÉTABLES, village & paroiſſe en Bu-

Digitized by Google

gey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, juſtice des baronnies de la Cœille, Poncin & de la Baſtie, du reſſort du parlement de Dijon.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Pupunat.
Seigneur, M. de Quinſon de Poncin.
Juge ordinaire, M. Grumet.
Juge d'appel, M. Brun.
Châtelain, M. Moiret.
Lieutenant de Juge, M. Jarrin.
Procureur fiſcal, M. Baron.
Greffier, le ſieur Juvanon.

ST. ÉTIENNE,

Ville la plus conſidérable du Forez, & la ſeconde du Gouvernement.

GOUVERNEUR, *Lieutenant de Roi*..
Dame, Madame la veuve de Moras.

L'archiprêtré de S. Etienne comprend quarante paroiſſes, dont trente-ſix ſont en Forez, & cinq en Lyonnois, & une ſuccurſale en Forez.

Archiprêtre, M. Brachet, curé de Saint-Paul en Jarreſt.
Archiprêtre ſubſtitué, M. Saulnier Dulac, prieur de S. Paul de Mons.

Le ſeigneur de S. Etienne nomme aux deux cures.

Saint-Etienne, premiere paroiſſe.
Curé, M. Saulnier Dulac, prieur de St. Paul de Mons.
Sociétaires, Mrs. Allary, Blachon, Bourgeoin, Rouſſet, Gaulthier, Beraud.
Vicaires, Mrs. Mollod & Bodet.
Grands Fabriciens, M. Dulac, curé, Blachon, ſociétaire, Barallon, Héraut d'armes; Peyron, négociant.
Couriers du S. Sacrement, M. Ronzil, conſeiller du Roi en l'élection; la Mothe négociant, Peyron & Corniſſon, négociants.
Notre Dame, ſeconde paroiſſe.
Curé, M. Fromage, licencié en droits civil & canon, bachelier en théologie.
Sociétaires, Meſſieurs Chapuis, Avril, Giraud, Chauvet, Thiolliere, Fiaſſon, Chalayer, Boucherlat, Souhel & Caunit.
Vicaires, Mrs. la Roche & Thivet.
Grands Fabriciens, Meſſieurs Colomb d'Eſcotay; Chauvet ſociétaire, Pupil, négociant.
Couriers du S. Sacrement, Mrs. Neyron, Linnoſſier, Fodrin, Boucherlat, négociants.
Minimes. Correcteur, le R. P. Gilbert Daligné.
Sacriſtain, le R. P. Joſeph Lecuive.
Capucins. Gardien, le R. P. Chriſoſtôme de S. Paulien.
Vicaire, le R. P. Raymond, de Lyon.

Il y a quatre Communautés de Religieuſes, une de l'ordre de S. Dominique: une de la Viſitation: une d'Urſulines, & la quatrieme, de l'ordre de S. Auguſtin, qui eſt conſacrée au ſervice des pauvres de l'hôpital.

HÔPITAL. *Recteurs & Adminiſtrateurs*, *Meſſieurs*,

De Lurieu, Fromage, curé; Praire l'ainé, Tréſorier; Ferrandin, procureur; Grivel, Barrallon, Neyron l'ainé; Neyron le cadet; Benoît.
Prieure, Madame Durand.
Sous-prieure, Madame Staron.

Officiers de la Maiſon.

Aumônier Directeur, M. l'abbé Blachon.
Médecins, Mrs. le More, de Sevelinges & Saulnier Dulac.
Notaire, M. Arnaud.
Procureur, M. Trablaine.
Secretaire, le ſieur Jacob.
Chirurgiens, Mrs. Barral & Girard.

Charité & Aumône générale.

Recteurs & Adminiſtrat. Mrs. Courbon de Montviol, écuyer, *Préſident*.
Saulnier, Dulac, curé de *St. Etienne*.
Alleon Dulac, *Avocat du Bureau*.
Avril, *Sociétaire de Notre-Dame*.
Alleon, *Tréſorier*. Praire du Rey, Penel, Thiolliere-de-l'Iſle, la Broſſe, Jovin, Verne.

Officiers de la Maiſon.

Économe, M. Courbon Deſgaux, prêtre.
Aumônier, M. Bernard.
Médecin, M. Sevelinges.
Notaire, M. Arnaud.
Secretaire, M. Tezenas.

ÉLECTION. *Officiers*, *Meſſieurs*,

Colomb Deſcotay, *Préſident*.
Gonin, *Lieutenant*.
Chazal, Ducluzel, Ronzil, Alleon.
Palluat du Beſſet, *Procureur du Roi*.
Prandiere, *Greffier en chef*.
Procureurs en l'élection, Mrs. Trablaine, Chomat, Ferrandin, Mey, Peyron & Teyter.

JURISDICTION ORDINAIRE.

Juge, M. Fromage.
Châtelain, M. de Prandiere, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Chomat, pere.
Procureur fiſcal, M. Tremollet.
Procureurs, Mrs. Tramblaine, Chomat, Ferrandin, Peyron, Verdy, Piard, Lardon, Teyter, Foreſt, Arnaud, Charpy.
Greffier-commis, le ſieur Teyter.
Notaires, Mrs. Trablaine, Chomat,

Digitized by Google

Ferrandin, Peyron, Mey, Délégalery, Tremollet, Piard, Lardon, Buſſat, Dagier & Teyter.

Contrôleur des actes & Exploits, M. Bancal.

Huiſſiers, la Caſſe, Bonnefoi, Linnoſſier, Marcoux, du Buiſſon & Chollet.

Commiſſaires en droits ſeigneuriaux, Meſſieurs Buſſat, Rigaud, Mazenod, Dagier & Chevalier.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. Colomb d'Hauteville, avocat.

Recev. des tailles, alternatifs, M. Gonin de Lutieu, *pour les années impaires.*

M. Meſſance, *pour les années paires.*

Milice Bourgeoiſe.

M. Carrier du Molard, *Colonel.*
M. Lambert, *Lieutenant.*
M. Philippon, *Enſeigne.*

Son Drapeau eſt blanc; elle a pour deviſe un Aigle portant des Foudres dans ſes ſerres; & pour légende,

Jovis parat arma triumphis.

Lieutenance Colonelle.

M. Thiolliere de la Reardiere, *Capitaine.*
M. Peyron, *Lieutenant.*
M. Penel, *Enſeigne.*

Son Drapeau eſt blanc & verd.

Troiſieme Compagnie.

M. Labroſſe, fils, *Capitaine.*
M. Alleon, fils, *Lieutenant.*
M. Molle, fils, *Enſeigne.*

Son Drapeau eſt blanc & rouge.

Pour deviſe un faiſceau d'armes; & pour légende,

Prodit & arma miniſtrat.

Quatrieme Compagnie.

M. Carrier de la Thuillerie, *Capitaine.*
M. Sauzeat, fils, *Lieutenant.*
M. Craponne, fils, *Enſeigne.*

Son Drapeau eſt bleu & blanc.

Pour deviſe, un Vulcain forgeant des traits; pour légende,

Tela giganteos debellatura furores.

Major.

M. . . . .

Aide-Major.

M. Peyron.

Compagnie de l'Arquebuſe.

M. le marquis de Scepeaux, Lieutenant général des armées du Roi, Commandant dans les provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, *Protecteur & chef.*
M. Colomb d'Hauteville, *Capitaine.*
M. Praire de la Sabliere, *Roi.*
M. Courbon de Montviol, *Major.*
M. Alleon Dulac, *Lieutenant.*
M. Meſſance, *Guidon.*
M. Neyron, cadet, *Tréſorier.*
M. Carrier du Molard, *Secretaire.*

Manufacture d'armes à feu.

M. Carrier de Montieu, entrepreneur général.

M. Jaunay, Inſpecteur en chef, Colonel du Corps royal de l'Artillerie, chevalier de S. Louis.
M. Noyet de Parangues, Capitaine.
M. Hedouen, *Lieutenant.*

Entrepreneurs, Meſſieurs.

Jonjon.
Nicolas.
Royet.
Courbon de Montviol.
Dubouchet.
Robert.

Profeſſeur de Mathématiques.

Le R. P. Chabert, religieux Minime.

Contrôleurs, Meſſieurs,

Bonnand, *contrôleur en chef.*
Boulanger, *pour l'arme entiere.*
Lallier, *pour le canon.*

Viſeurs, Meſſieurs,

Berth eas, fils.
Morguet.

Commis, Meſſieurs,

Valentin de Pagnere, *pour la correſpondance & les écritures.*
Coupat, *caiſſier.*
Valette, *à la diſtribution de l'ouvrage.*
Valette, fils, *ſon adjoint.*
Faure, *pour la partie des bois.*
Bureau des aides, *Direct.* M. de Brilly.
Contrôleur, M. François.
Receveur, M. Danjon.
Grenier à Sel. Receveur, M. Girardon.
Contrôleur, M. H. Alleon.
Contrôleur général des Fermes, M. Fabus de Montgeron.
Entrepoſeur du Tabac, M. Alleon Dulac.
Receveur des traites, M. Matthieu.
Contrôleur, M. Dupuy.
Receveur de la Loterie de l'Ecole Royale militaire, M. Garin.
Bureau de la poſte, *Directeur* M. Duriat.

Départ & arrivée du Courier. Il arrive de Lyon, les Dimanche, Mardi & Vendredi au ſoir, & repart les Dimanche, Mercredi & Vendredi.

Le départ des voitures publiques pour Lyon, eſt, les Lundi, Mercredi, & Vendredi; & l'arrivée, les Dimanche, Mardi & Jeudi.

ST. ETIENNE-DU-BOIS, village, & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré & élection

Digitized by Google

de Boutg, juſtice du comté de Montrevel.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Urvelle.

Vicaire, M. Tribault.

Seigneur, M. de la Beaume, comte de Montrevel.

Juge, M. Tournier.

Châtelain, réſidant à Saint-Etienne, M. Picquet.

Curial, M. Bouvayron, à Treſſort.

Procureur fiſcal, M. Beaumont.

Greffier, le ſieur Perrin.

ST. ÉTIENNE SUR CHALARONNE, bourg & grande paroiſſe en Dombes, ſur la riviere de Chalaronne, archiprêtré de Dombes, ſénéchauſſée de Trevoux, & du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

Le chapitre de S. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gay, prieur de la Micollandiere.

Vicaire, M. Vernette.

Coſeigneurs, les héritiers de M. Chollier, comte de Cibeins; & M. le comte de Vallin, Gouverneur de la ville de Thoiſſey.

Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Arriveur, ſeigneur de Talard, à St. Etienne.

Procureur fiſcal, M. Chuinague, à Trevoux.

Greffier, le ſieur Ruf, à Trevoux.

Huiſſier, Dodin, à Thoiſſey.

La juſtice s'étend ſur les deux tiers de la paroiſſe, ſur partie de celle de Saint-Didier-de-Vallin, & de celle de Mogneneins.

Il y a deux châteaux, celui de Chazelles appartenant aux héritiers de M. Chollier, & celui de Barbarel, en toute juſtice, appartenant à M. le comte de Vallin.

Il y a encore trois fiefs, la Botte, Monternoſt & Talard, le premier appartient à M. la Botte, le ſecond à M. de Monternoſt, & le troiſieme à M. Arriveur.

ST. ÉTIENNE-LA-VARENNE, village & annexe de la paroiſſe de Néri en Beaujolois, juſtice du comté de la Chaiſe.

Vicaire, M. Bertholin.

ST. ÉTIENNE-LE-MOLARD, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbriſon, juſtice de la Baſtie, du reſſort du bailliage de Montbriſon, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Coſte, docteur de Sorbone,

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Baſtie.

LES ÉTOUX, village & annexe de la paroiſſe de Beaujeu, & du reſſort de la juſtice de Beaujeu.

Vicaire, M. Colonjard.

ETRÉ, paroiſſe en Breſſe, du dioceſe de Lyon, archiprêtré, élection & bailliage de Bourg, & du reſſort du parlement de Dijon.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Dalbam.

Seigneur, M. Savalete.

Châtelain, M. Vaſſellon.

Curial, M. David.

EVEUX, village & annexe de la paroiſſe de Fleurieu en Lyonnois, juſtice de la Tourrette, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. Carie.

Seigneur, M. Fleurieu de la Tourrette, premier préſident au bureau des finances, & ancien prévôt des marchands de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Fleurieu.

EUPHEMIE (STE.), paroiſſe & archiprêtré de Dombes, du reſſort de la ſénéchauſſée de Trevoux, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon.

Le chapitre de Trevoux nomme à la cure.

Curé, M. Carrete.

Seigneurs, les héritiers de M. Chollier, Comte de Cibeins.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Cibeins.

F A

FAISIN, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Mezieu, élection & juſtice de Vienne.

Le prieur de N. D. de l'Iſle nomme à la cure.

Curé, M. Peshau.

Dame, Madame la comteſſe de Briſon-Chaponay.

La juſtice s'exerce à Vienne.

FARAINS, village & paroiſſe de Dombes, archiprêtré de Dombes.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Moyne.

Vicaire, M. de Nuzeret.

Seigneur, M. le baron de Flecheres, comte de Seve.

Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.

Châtelain & Lieut. de Juge, M. Moyne, notaire à Montmerle.

Procureur fiſcal, M. Chuinague, procureur & notaire à Trevoux.

Greffier, le ſieur Ruf, à Trevoux.

FARAMENT, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, élec-

Digitized by Google

tion de Breſſe, juſtice de Bourg-Saint-Chriſtophe, qui s'exerce à Montluel.

Le prieur de St. Rambert en Bugey, nomme à la cure.

Curé, M. Combet.

Seigneur, M. de la Croze d'Argis, marquis de St. Rambert, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Montluel.

FARGE, fief ſans juſtice, dans la paroiſſe de Combres en Beaujolois. Il appartient à M. de Saint Victor de Thiſy, fils.

FARNAY, village & annexe de Saint-Paul-en-Jarreſt, dans le Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de Sevenas. Il y a une ancienne égliſe, dont l'état n'eſt pas décidé. M. Ferriol, qui l'avoit long temps deſſervie, a prétendu que c'étoit une véritable cure, & s'en eſt fait pourvoir par dévolut, il y a quelques années. L'affaire eſt actuellement pendante au parlement.

LA FAY, château & ſeigneurie, partie en Lyonnois, partie en Forez, dans la paroiſſe de Larajaſſe.

Seigneur, M. Savaron de la Fay.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Capitaine-châtelain & Lieut. M. Raynaud, pere, notaire.

Procureur fiſcal, M...

Greffier en chef, le ſieur Raynaud, fils.

LA FAY, fief dans la paroiſſe de Néronde, en Forez. Il appartient à M. Genevriet.

LA FAY, ſeigneurie dans le Forez. Sa juſtice comprend une partie des paroiſſes de Marlhes & de Saint-Geneſt de Malliſaux.

Seigneurs par indivis, Mrs. Deſgaux & Chovet.

Juge, M. Lardon des Verney.

Procureur fiſcal, M. Teiſſier, notaire à S. Geneſt.

Greffier, le ſieur Lardon, notaire à Marlhes.

LA FAVETTE, fief ſitué dans la paroiſſe de Chamboſt-Longeſaigne en Beaujolois. Il appartient à M. de Rivericux, ſeigneur de Chamboſt.

FEILLENS, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, dépendant de la terre & marquiſat de Bagé-le-Châtel.

Le prévôt de S. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Gillet.

Vicaire, M. Berty.

Il y a un château en toute juſtice.

Dame. Madame de Cregigny, veuve de M. le marquis de Feillens.

Juge, M. Millet.

Châtelain, M. Bonnet.

Curial, M. Mignot.

Procureur fiſcal, M. Lecuyer.

Greffier, le ſieur Lambert.

FELINES, fief dans la paroiſſe de S. Marcel en Forez. Il appartient à M. le marquis de Talaru.

LE FENOYL, village, paroiſſe, château & marquiſat près des confins du Lyonnois & du Forez, province du Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. M. le marquis de Fenoyl, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, lieutenant au régiment des Gardes-Françoiſes, nomme à la cure, comme fils de la fondatrice de cette nouvelle paroiſſe, qui eſt un démembrement de celle d'Hauterivoire, & dont l'égliſe, ſous le titre de Sainte-Suſanne, a été conſtruite dans le hameau des Halles.

Curé, M. Chavaſſieux.

L'Auditoire eſt aux Halles, qui eſt le chef-lieu de la juriſdiction du marquiſat de Fenoyl.

Seigneur, M. de Gayardon, chevalier, marquis de Fenoyl.

Juge, M. Marc-Antoine Bloud, écuyer, conſeiller du Roi, aſſeſſeur en la maréchauſſée générale du Lyonnois, Forez & Beaujolois, avocat à Lyon.

Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Noël Matagrin, notaire royal à S. Laurent-de-Chamouſſet.

Procureur fiſcal, M. Jean-Louis Richard, notaire royal à S. Laurent.

Greffier, le ſieur François Germier, à S. Laurent-de-Chamouſſet.

Il y a dans cette paroiſſe un marché le jeudi de chaque ſemaine, & neuf Foires dans l'année : le premier lundi après le jour de l'an ; le 3 Février, jour de St. Blaiſe ; le premier lundi d'après Pâque, le jeudi avant la Pentecôte ; le lendemain de la Saint-Jean-Baptiſte, jour de S. Eloi ; le 26 Juillet, jour de Sainte Anne, le jeudi après la N. D. de Septembre ; le 28 Octobre, jour de Saint Simon & S. Jude, le premier lundi de l'Avent.

FERMERIEU, village & paroiſſe de Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection & juſtice de Venne.

Curé, M. Michoud.

Seigneur, M. de Gruel.

Juge, M. Bertet.

Châtelain, M. Thevenet.

Procureur fiſcal, M. Platel.

Greffier, le ſieur Colomb.

ST. FERREOL, bourg & paroiſſe dans le Forez, diocèſe du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, élection de Saint-Etienne,

Digitized by Google

Etienne, juſtice d'Oriol, Cornillon & Varan ; elle reſſortit au Bailliage de Montbriſon.

Le prieur de Firminy nomme à la cure.

Curé, M. Mermet.

Vicaire, M. Bayon.

Seigneur-engagiſte, M. Barry Labarre.

Il y a une communauté de Sœurs de S. Joſeph.

LA FERRIERE, fief dans la paroiſſe de Chaſſelay en Lyonnois. Il appartient à M. de Maſſo de la Ferriere, ſénéchal de Lyon, lieutenant général des armées du Roi.

LA FERRIERE, fief dans la paroiſſe de Néronde. Il appartient à M. Chol de Clercy.

FEUGEROLLES, Château fort, & baronnie dans la paroiſſe de Chambon en Forez, juſtice de Chambon, archiprêtré & élection de S. Etienne.

Seigneur-Baron, M. le comte de Charpin de Feugerolles.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Chambon.

La baronnie de Feugerolles comprend les paroiſſes de Chambon, de Saint-Romain-les-Atheux, de Jonzieu, & partie des paroiſſes de Saint-Geneſt-de-Mallifaux, de St. Juſt-les-Vélay, & de St. Etienne.

LA FEUILLADE-LES-MESSIMY, ſeigneurie en Lyonnois.

Seigneur, M. Arthaud de Bellevue.

Juge, M. Chappe, avocat à Lyon.

Châtelain, Lieutenant de Juge, M. Barthelemi Deſprés.

Procureur fiſcal, M. Thimonnier.

Greffier, le ſieur Ducreux, notaire à Vaugneray.

LES FEUILLÉES, commanderie & fief en Breſſe dans la paroiſſe de Chatenay.

Commandeur, M. le chevalier de Pingon.

F E U R S.

Petite Ville murée & fort ancienne, dans le Forez, dont elle étoit autrefois la capitale, archiprêtré de Montbriſon, élection de Roanne & de Montbriſon.

Le Prieur de Randans nomme à la cure.

Curé, M. Gayot, docteur en théologie.

Vicaires, Mrs. Vendémont, Tranchard, & Bertuet.

Prêtre ſociétaire, M. Deſtendeau.

Prêtres deſſervants ; Mrs. Patural & Regnier.

Minimes. Correcteur, le R. P. Jean-Thomas Ropique.

Procureur, le R. P. Pluche.

Sacriſtain, le R. P. Durif.

Pénitents du S. Sacrement. Recteur, M. Regnier.

Petites Ecoles. Recteur, M. l'Abbé Bertuet.

Il y a auſſi une penſion où l'on éleve très-bien la jeuneſſe, moyennant 300 liv. par an.

Maître de Penſion, M. Vendémont, prêtre.

Hôpital. Supérieure, Madame Benoſte de S. Baſile-Guillet.

Recteurs-nés, Mrs. le Juge-châtelain, le procureur du Roi, le Curé, & le premier Conſul.

Recteurs électifs, Mrs. Gueyreau, Mondon & Girard.

Receveur, M. Colcombet.

Chirurgiens, Mrs. Gauthier, pere & fils.

CHATELLENIE.

Dame, Madame la veuve Gaudin, à Verſailles.

La châtellenie de Feurs eſt aujourd'hui un des plus conſidérables ſieges royaux de la province, après le bailliage de Montbriſon, depuis l'Édit, du mois de Mai 1771, qui a ſupprimé & réuni à Feurs les châtellenies de Donzy, Verigneux, Chambeon, Marclop, Cleppé & Sury-le-Bois. Cet Édit porte création des offices ſuivants.

Châtelain, M. Pariat.

Lieutenant civil & criminel, M. Dechatelus du Verney.

Premier conſeiller, M....

Second conſeiller, M....

Procureur & Avocat du Roi, M. Relogue.

Receveur des conſignations & commiſſaire aux ſaiſies réelles, M. Gueyreaud.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Greffier civil & criminel, M. Landrevon.

Receveur des amendes, M. Regnier.

Avocats plaidants, Mrs. Relogue, Delorme, Dechatelus, pere, & Bretin.

Procureurs, Mrs. Rouſſet, Richard, Couhert, Degeorge, Gorgeret.

Huiſſiers audienciers, Gobey & Jacquette.

Huiſſiers royaux, Verney, Giraud & Charier.

Le ſieur Pergaud, huiſſier au châtelet, réſide à Feurs.

Concierge des priſons, Maligot.

Les audiences ſe tiennent les mardis.

Il y a une brigade de Maréchauſſée.

Brigadier, le ſieur Penet.

Echantilleur des poids & meſures, le ſieur Pitre.

Notaires royaux réſervés pour la ville & le reſſort de la Châtellenie, Mrs. Relogue, Mondon, Couhert, & Gonon, pere.

Contrôleur des Actes, M. Regnier.

Receveur du grenier à ſel, M. Delacombe.

Contrôleur, M. Deſtandeau.

Il y a auſſi une brigade d'Employés.

Receveur des Aides, M. de la Maiſon-rouge.

Buraliſte, M. Pergaud.

Chirurgiens-Jurés, Mrs. Gauthier, pere & fils, Auſſillon & Girard.

Un Bureau de poſte pour les lettres. Les couriers partent régulièrement, les lundi, jeudi & ſamedi à huit heures du matin; & ils arrivent à Feurs, les mardi, vendredi & Dimanche, à trois heures après midi.

Directeur de la poſte aux lettres, M. Mondon.

On tient à Feurs un marché tous les mardis, & quatre Foires dans l'année; les mardis avant les fêtes de S. Antoine, de St. Jean-Baptiſte, de la Touſſaint & de Noël.

FIRMINY, gros bourg, prieuré, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon. Le ſéminaire de St. Irenée eſt Seigneur & Prieur du lieu, & nomme à la cure.

Curé, M. Branges de Bourcias.

Vicaire, M. Peuriere.

Cette paroiſſe eſt diviſée en quatre mandements ou parcelles; celle de Firminy qui comprend le bourg & le clocher, eſt dans la juſtice du prieuré; les autres parcelles, ſavoir, Unieu, les Fraiſſes & Chazaux, dépendent de la juriſdiction de Cornillon.

Juge, M. Franchet, avocat à Montbriſon.

Lieutenant, M. Dutreuil de Rheins.

Procureur fiſcal, M. Gautier.

Greffier, le ſieur Laroa, fils.

LA FLACHERE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Saint-Verrand en Lyonnois.

Seigneur, M. Durand, baron de Châtillon d'Azergues.

Châtelain & Lieutenant, M. Fornas.

Procureur fiſcal, M. Sain, notaire au Bois-d'Oingt.

Greffier, le ſieur Caillot.

FLERIAL, annexe de Viviat en Breſſe du dioceſe de Lyon.

Vicaire, M. Curnillon.

Seigneur, M. Henri de Charbonnier, marquis de Crangeac.

FLEURIE, paroiſſe dont les deux tiers ſont en Beaujolois, & l'autre tiers en Mâconnois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche pour le Beaujolois, & de Mâcon pour le Mâconnois, juſtice de Corcelle, de Poncié & de Grand-Pré pour le Beaujolois; & des Tours, au hameau du Vivier, pour le Mâconnois, du bailliage de Villefranche pour le Beaujolois, & de celui de Mâcon pour le Mâconnois. L'Evêque & le chapitre de S. Vincent de Mâcon, prétendent réciproquement avoir le droit de nommer à la cure.

Curé, M. Deſvernay, bachelier de Sorbonne.

Vicaire, M. Lamin.

Seigneur du clocher, M. de Tirecuy de Corcelle, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Corcelle.

FLEURIEU, village dans le Franc-Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, annexe de la paroiſſe de Montanay en Breſſe.

Vicaire, M. Raffat.

FLEURIEU, *ou* **FLEURIEU-EVEUX**, paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de la Tourrette. Le Seigneur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Plumet.

Seigneur, M. Camille-Jacques-Annibal-Gaſpard Claret de Fleurieu de la Tourrette, premier préſident au bureau des finances de Lyon.

Juge, M. Marc Antoine, Chappe, avocat, ancien Echevin, à Lyon.

Capitaine-Châtelain, *Lieutenant de Juge*, M. Dominique Raymond, à l'Arbreſle.

Procureur fiſcal, M. François-Noé Blanc, commiſſaire à terriers, à l'Arbreſle.

Greffier, le ſieur Antoine, à St. Pierre-la-Pallud.

FLEURIEU, près de Châtillon-lès-Dombes, paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg, juſtice de Châtillon, du reſſort du bailliage de Breſſe.

Le chapitre de Châtillon nomme à la cure.

Curé, M. Fabre.

Seigneur, M. Perrichon.

Juge, M. Guichenon, avocat ès Cours de Breſſe.

Châtelain, M. Hurier.

Procureur fiſcal, M. Deſpiney.

Greffier, le ſieur Lardet.

FOISSIAZ, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bourg, juſtice de Montrevel, élection de Bourg, du reſſort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Cornaton, archiprêtre ſubſtitué de Bourg.

Vicaire, M. Comaz.

Seigneur, M. le comte de Montrevel, brigadier des armées du Roi.

Juge, M. Tornier.

Châtelain, M. Durochat.

Digitized by Google

Procureur fiscal, M. Beaumont.
Greffier le ſieur Perrin.

Il y a quatre Foires ; ſavoir, la veille des Rameaux, le 29 Août, le 10 Octobre & le 24 Novembre.

FOLLIET, hameau & ſeigneurie dans la paroiſſe de Sourcieu en Lyonnois.
Seigneur, M. Jean Antoine de Laurencin, en ſa qualité de chamarier de Savigny.

ST. FONDS, château & fief dans la paroiſſe de Pommiers, en Beaujolois. Il appartient à M. Bottu de S. Fonds, maître des eaux & forêts de cette province.

LA FONT & LA VERNÉE, château & fief avec juſtice en Lyonnois, dans la paroiſſe de Courzieux.
Châtelain, M. de Montbelet.
Juge, M. Durand, fils, avocat à Lyon.
Châtelain, M. . .
Procureur fiſcal, M. Blanc, notaire à S. Bonnet-le-froid.
Greffier, le ſieur Gémier, à Saint-Laurent.
Huiſſier, Alloignet.

LA FONTAINE, fief dans la paroiſſe d'Anſe en Lyonnois. Il appartient à M. Bottu de la Barmondiere.

FONTAINES, bourg & paroiſſe dans le Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice du comté de Lyon.

Le chapitre de Saint Nizier de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Imbert.
Vicaire, M. Imbert, neveu.

Il y a dans cette paroiſſe un couvent de Picpus, qui prennent en penſion les perſonnes dont l'eſprit eſt aliéné, & quelquefois même d'autres penſionnaires.
Gardien & Aſſeſſeur, le R. P. Gabriel Boſſon.
Vicaire, *Procureur & Aſſeſſeur*, le R. P. Baſile Tuaillon.

Le ſieur Benot prend auſſi des penſionnaires, & reçoit même chez lui ceux qui ont l'eſprit aliéné.

FONTANÉS, village & annexe de la paroiſſe de Grammont, & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Saint-Etienne, élection de Montbriſon, juſtice de Fontanés. La ſeigneurie de Fontanés comprend auſſi la paroiſſe de Grammont.
Vicaire, M. Contard.
Seigneur, M. Philibert.
Juge, M. Rey, avocat, & procureur du Roi en la châtellenie de Saint-Galmier.
Procureur fiſcal, M. Peyrachon.
Greffier, le ſieur Gaulthier.
Huiſſiers, Simon & Carteron.
Notaire, M. Mondon.

Il y a deux Foires conſidérables, l'une le 25 Juin, & l'autre le 11 Novembre.

FONTCRENNE, château & ſeigneurie en Beaujolois, dans la paroiſſe de Villié.
Seigneur, M. le marquis de S. Amour, ſeigneur du Sou, &c.
Juge, M. Preſſavin, à Beaujeu.
Lieutenant de Juge, M. Philippe Teſtenoire, à Beaujeu.
Procureur fiſcal, M Durand, à Beaujeu.
Greffier, le ſieur Guilliard.
Huiſſiers, Vivier & Savoie.

Le Greffe dépend de la prévôté de Belleville.

FONTCRENNE, château & fief appellé anciennement *Moulin aux comtes*, dans la paroiſſe de Béligny en Beaujolois, entre Villefranche & la riviere de la Saône. Il apparient à M. Trollier.

FONTENAILLE, fief dépendant de la paroiſſe de Belleville en Beaujolois. Il appartient à M. de Champclos, à Lyon.

FONTVIEILLE, fief dans la paroiſſe de Théizé en Lyonnois. Il appartient à M. Marduel.

LA FOREST, château & fief dans la paroiſſe du bourg de Thiſy en Beaujolois. Il appartient à M. Chefnard de Moſerand.

LA FOREST, arriere-fief & château dans la paroiſſe de St. Laurent-d'Oingt en Lyonnois. Il appartient à M. Deſportes.

LA FOREST, fief ſitué dans la paroiſſe de St. Symphorien-de-Lay, en Beaujolois. Il appartient à Mr. de Chavanne de Bogrand, du chef de Mme. ſon épouſe.

LES FORGES, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Fournaux-en-Beaujolois. La Chapelle domeſtique de ce château eſt ſuccurſale, & il y a une meſſe, les fêtes & les dimanches.
Seigneur, M. le marquis de Saron, pere.
Juge, M. Calemard, Avocat à Villefranche.
Capitaine-châtelain, M. Gouttenoire pere, à Lay.
Procureur fiſcal, M. Chateau, notaire, à Lay.
Greffier, le ſieur Marvalin.
Huiſſiers, Claude Côte & Jean Lapoire.

ST. FORGEUX, bourg, paroiſſe, ancien château & marquiſat dont la plus grande partie eſt dans le Lyonnois, & l'autre partie eſt dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbreſle, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

Le chapitre de St. Juſt de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Arquiliere.
Vicaire, M. Pardon.

Digitized by Google

Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe, M. le Marquis d'Albon, prince d'Yvetot.

Juge, M. Pioſt.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant, M. Deſabiez, notaire royal aux Artaux.

Procureur fiſcal, M. Truchet, notaire à Pontcharra.

Greffier, le ſieur Dantoine, à Saint-Pierre-la-Pallud.

Huiſſiers, Dezouede, Saulnier & Caillet.

Procureurs poſtulants, Mrs. Simonet, pere; Fornas, pere; Deſprés; de Laval; Bedin; Vigier; Rigottier; Fornas, fils; Simonet, fils; Bidault, & Cholet.

La juſtice s'exerce au bourg de Pontcharra.

La moyenne & baſſe juſtice du hameau de Fontgarnoud, appartient au communier de Savigny.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de St. Romain-de-Popey.

St. FORGEUX-L'ESPINASSE, village & paroiſſe en Bourgogne, archiprêtré de Roanne, élection de Dijon, juſtice de l'Eſpinaſſe.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Sayrol.

Vicaire, M. Vallas.

Seigneur, M. Terray de Roſiere, ancien procureur général à la Cour des aides de paris.

Juge, M. Duvergier.

Procureur fiſcal, M. Plaſſier.

Greffier, le ſieur Deſcours.

Il y a deux Foires: le 23 Avril, & le 14 Septembre.

FOUGERES, fief & château dans la paroiſſe de St. Nizier d'Azergues, en Beaujolois. Il appartient à M. le marquis de Langeac.

LA FOUGERE, fief ſans juſtice, ſitué dans la paroiſſe de Chevroux en Breſſe, dépendant de la terre & marquiſat de Bagé-le-Chatel. Il appartient à M. Girod de Montbellet.

LA FOUILLOUSE, bourg, paroiſſe & châtellenie en Forez, archiprêtré de Saint-Etienne, élection de Montbriſon.

Le prieur de St. Rambert en Forez, nomme à la cure.

Curé, M. Rathier.

Vicaire, M. Bartieu.

Il y a une communauté de Sœurs de St. Joſeph.

Seigneur-engagiſte, M. la Barre, à St. Juſt-ſur-Loire.

FOURNAUX, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, juſtice des Forges & de l'Aubepin.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Girard.

Seigneurs, M. le marquis de l'Aubepin, & M. le marquis de Saron.

STE. FOY-DE-MAYS *ou* LES-VILLE-DIEU, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbriſon, juſtice de la Baſtie.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Fialin.

Vicaire, M. Simon.

Seigneur, M. le marquis de Fenoyl.

STE. FOY-L'ARGENTIERE, annexe de la paroiſſe de St. Genis l'Argentiere, & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbriſon, juſtice de Ste. Foy.

Vicaire, M...

Seigneur, M. le Marquis de Fenoyl.

Les Officiers de juſtice ſont les mêmes qu'au Fenoyl.

Il y a des mines de charbon que le ſeigneur fait exploiter.

STE. FOY *ou* STE. FOY-LES-LYON, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Larrivée.

Vicaire, M. François-Marie Negron.

La ſeigneurie de Ste. Foy dépend du comté de Lyon.

Il y a dans cette paroiſſe les châteaux Gay, & Grange Bruyere. Le premier appartient à Mme. de Vernas, & le dernier à Mlle. Janon.

FOZ, en Forez, fief & château dans la paroiſſe de Cruzilles en Breſſe. Il appartient à Madame de Leſclignac, comteſſe de Pont-de-Veyle.

FRAGNY, ſeigneurie dans la paroiſſe de Bellemont.

Seigneur, M. le comte de Dré.

Juge, M. Ducarre.

Procureur fiſcal, M. François Alix.

Greffier, le ſieur Fay.

Huiſſier, la Roche.

LES FRAISSES, hameau & parcelle de la paroiſſe de Firminy en Forez, élection de S. Etienne.

FRANC, village & paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Dombes, juſtice du château de Beauregard, ſitué dans cette paroiſſe, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Chalier.

Vicaire, M. Aſtier.

Seigneur, M. le comte de Seve, Baron de Flecheres, ancien conſeiller au parlement de Paris.

Digitized by Google

Juge, Mr. de Graire, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Mayne.
Procureur fiscal, M. Chuinague.
Greffier, le sieur Ruf.

Il y a deux Foires dans l'année : le 24 Mars, & le 4 Octobre.

FRANCHEVILLE, village, paroisse, château & seigneurie en toute justice, dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Aimé Bertin.
Seigneur, M. de Ruolz.
Juge, M. Durand, avocat à Lyon.
Capitaine-Châtelain, M. Paullian.
Procureur fiscal, M. Deyrieu.
Greffier, le sieur Saunier à la Guillotiere.

FRETIERES, fief situé dans la paroisse de Curciat-Dongalon en Bresse. Il appartient à M. de Montsimon.

FROMENTAL, arriere-fief dans la paroisse de Chevroux en Bresse.
Coseigneurs, M. Demarette & Mlle. de Madiere, à Pont-de-Vaux.
Juge, M. Joubert, avocat.
Procureur fiscal, M. Deydier.
Greffier, le sieur Pillard.

La justice s'exerce à Pont-de-Vaux.

FROMENTE, fief dans la paroisse de St. Didier au Mont-d'Or en Lyonnois. Il appartient à Mme. la comtesse de St. Laurent de Souvigny.

FRONTENAS, village, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le Seigneur nomme à la cure.
Curé, M. Vial.
Prébendier, M. Plotier curé de Marcy.
Seigneur, M. Croppet de Varissan.
Juge, M. Durand, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Fornas, au Bois-d'Oingt.
Procureur fiscal, M. Valfort, au Bois-d'Oingt.
Greffier, le sieur Vial, à Frontenas.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Bagnols, & la justice s'exerce au Bois-d'Oingt.

FRONTIGNY, hameau de la paroisse de Charly en Lyonnois. Il dépend de la justice du Baron de Montagny.

FRONTIGNY-GACHAS, parcelle de la paroisse d'Apinac en Forez, élection de Montbrison.

FROUGE, hameau de la paroisse de Dompierre, qui est en Beaujolois, quoique le reste de la paroisse soit en Mâconnois.

FURET-LA-VALETTE, nom d'une parcelle de la paroisse & de l'élection de S. Etienne en Forez.

G A.

GACHAS, parcelle d'Apinac.

Les officiers sont les mêmes qu'à Apinac.

GAGE, château & fief dans la paroisse de Chazay-d'Azergues, en Lyonnois. Il appartient à M. de Rivericulx de Varax.

SAINT-GALMIER,

Petite ville, murée & très-ancienne, châtellenie royale du comté de Forez, archiprêtré de Saint-Etienne, élection de Montbrison, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison.

Le chapitre de Saint-Just nomme à la cure.
Curé, M. Vaudier, bachelier en théologie.
Vicaire, M. Coudour.
Sociétaire, M. Tamisier.
Prébendier, M. Pichois.
Cordeliers conventuels. Le pere Jean-Baptiste Monin, *Gardien*.
Le Pere Joseph Petit, *Procureur & Définiteur*.
Ursulines. Madame Verd, *Supérieure*.
Madame de la Salle, *Dépositaire*.
Le P. Molin de Laval, cordelier, *Aumônier*.
Pénitents du Confalon, M. Styre, *Recteur*.

Hôtel-Dieu & Maison de Charité.

Recteurs nés, Mrs. le Curé, le Châtelain, le Lieutenant & le Procureur du Roi.
Trésorier, M. Bonhomme.
Autres Recteurs, Messieurs Pagnon & Besson.

Confrairie des Dames de la Charité.

M. le Curé, *Supérieur*.
Madame Forissier, *Supérieure*.
Madame Rey, *Assistante*.
Madame Martin, *Trésoriere*.
Mademoiselle Tamisier, *Garde-meubles*.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Gonon de S. Fresne, avocat.
Châtellenie. Cette Châtellenie est dans le ressort de la sénéchaussée de Saint-Etienne, exercée à Montbrison.
Dame-engagiste, Madame la marquise de Sassenage, *à Grenoble*.
Juge châtelain, & de Police, M. Pierre-Jean Forissier, seigneur de Bagnols.
Lieutenant particulier, Assesseur royal, civil & criminel, M. . . .
Procureur du Roi, M. Gilbert-Alexis Rey.

Digitized by Google

Le greffe dépend du greffe général du Forez à Montbrison.

Commis-Greffier en exercice, M. de Viſſaguet.

Les audiences ſe tiennent tous les mardis.

Avocat, M. Antoine Gonon de S. Freſne.

Notaires réſervés d'ancienne création, M. Antoine Gonon de Saint-Freſne, M. André Deladret.

De nouvelle création, MM. Jean-Joſeph Lorange, Jean-Bernard Lorange de Vaures.

Notaires forains, M. Jean Gonon, réſervé pour la ville de Feurs, M. Antoine de Viſſaguet, réſervé pour Saint-Bonnet-les-Oulles.

Contrôleur des actes & exploits, M. Rey.

Commiſſaires à terriers, MM. Gonon, Lorange de Vaures, & Deladret.

Huiſſiers, Charrier & Miſſal.

Chirurgiens, MM. Lorange, Dumas, Ladevaiſe, Palley, Seynard, Delacoſte & Gonon d'Allary.

Receveur des Aides, M. Rémi.

Contrôleur, M. Martin.

Diſtributeur de la formule, & Receveur des déclarations des vins, pied fourché & octrois, M. Styre.

Directeur de la poſte, M. Deladret.

Milice Bourgeoiſe.

La milice bourgeoiſe eſt compoſée de deux compagnies, de quarante fuſiliers chacune.

Colonel commandant, M. Pagnon.

Il y a tous les lundis, dans la ville de S. Galmier, un marché très-fréquenté, & quatre foires dans l'année : le mardi de Pâque ; le mardi de Pentecôte ; le jour de Saint Barthelemi ; & le jour de Sainte Catherine.

LA GARDE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de S. Pierre-la-Noaille, en Lyonnois. Sa juſtice comprend une partie de la paroiſſe.

Seigneur, M. le comte de Pluvy.

Juge, M....

Procureur fiſcal, M. Adam.

Greffier, le ſieur Cordebot.

LA GARDE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Saint-Verand, en Lyonnois.

Seigneur, M. Margarond de S. Verand.

Juge, M. Jolyclerc, avocat à Lyon.

Capitaine-Châtelain & Lieut. M. Deſabiez, notaire à S. Romain de Popey.

Procureur fiſcal, M. Fournas.

Greffier, le ſieur ...

LA GARDE, château & fief dans la paroiſſe de S. Thomas, en Forez, près de Montbriſon. Il appartient à M. Joubert de la Garde.

LA GARDE, château & fief dans la paroiſſe de S. Didier-ſur-Rochefort, en Forez. Il appartient à M. de Magnieu de Chamboduc de la Garde.

LA GARDETTE, fief & ancien château ſitué en la paroiſſe de Grandris, en Beaujolois. Il dépend de la ſeigneurie de Pramenoux, & il appartient à M. le marquis de Langeac.

LA GARDE-MALZAC, château & ſeigneurie dans la partie qui eſt en Mâconois, de la paroiſſe de Saint-Igny-de-Vers. Sa juſtice s'étend ſur les paroiſſes de Saint-Igny, Saint-Germain-la-Montagne, &c.

Seigneur, M. le marquis de S. George.

Juge, M. Bodinor, avocat à la Clayette.

Lieutenant de Juge, M. Bellet, notaire à S. Germain-la-Montagne, &c.

Procureur fiſcal, M. de la Croix d'Azolette, notaire.

Greffier, le ſieur Aulair, à S. Germain-la-Montagne.

GARNERANS, petit bourg, paroiſſe & château dans la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes, élection de Trevoux, & du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

Le ſeigneur nomme à la cure.

Curé, M. Pitiot.

Le clocher & une partie de la paroiſſe dépendent du comté & château de Garnerans, qui a haute, moyenne & baſſe juſtice, avec une belle rente noble portant cens, ſervis, penſions, rentes, lods, mi-lods, droits de retenue & autres droits ſeigneutiaux payables & portables au château.

Seigneur, M. le comte de Garnerans, ancien premier préſident au parlement de Dombes, Intendant de la principauté, ſeigneur de Reyrieux, Balmont, Montezan, & autres lieux.

Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Murillon, notaire royal à Thoiſſey.

Procureur fiſcal, M. Chuinague à Trevoux.

Greffier, le ſieur Ruf, à Trevoux.

L'autre partie de la paroiſſe dont le Roi eſt ſeigneur, dépend de la châtellenie de Thoiſſey, & reſſortit par appel au Conſeil ſupérieur de Lyon.

Officiers pour cette partie.

Châtelain, M. Bauderon, à Thoiſſey.

Greffier, le ſieur Morel, à Thoiſſey.

On adreſſe les lettres par Thoiſſey ou par Mâcon, ou par la diligence de Thoiſſey, ou bien on les porte à la boîte

Digitized by Google

établie pour les lettres de Dombes, *rue de la pêcherie, à Lyon.*

GATELLIER, ſeigneurie dans le Lyonnois, avec un château dans la paroiſſe de S. Denis-de-Cabane.

Seigneur, M. Boulard de Gatelier, écuyer, conſeiller Secretaire du Roi, maiſon couronne de France, ſeigneur de Gatellier, Mars, le Mont, Cuires, Caluires, la Croix-Rouſſe, la Pape & autres lieux, *rue Saint-Dominique, à Lyon.*

Juge, M. Teillard de Tigny, avocat.

Procureur fiſcal, M. Patural, pere, notaire.

Greffier, le ſieur Boutouge.

GENAS, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & juſtice de Vienne.

Le chapitre de S. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Durand.

Coſeigneurs, les deux demoiſelles de Colonne, & M. Charles de Revilliaſc de Veyne, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & ancien capitaine de cavalerie au Régiment Royal.

La juſtice s'exerce à Vienne.

GENAY, village, paroiſſe, ſeigneurie & capitale du Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Les ſeigneurs nomment à la cure.

Curé, M. François Martin, docteur en théologie.

Vicaire, M. Benoît Paquet.

Seigneurs, MM. les comtes de Lyon.

Procureur fiſcal, M. de Bombourg, à Genay.

Greffier, le ſieur Claude Damour, à Genay.

ST. GENEST-DE-MALLIFAUX, bourg & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, juſtice de la Faye & de Feugerolles.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Souvignet.

Vicaires, Mrs. Rouſſet & Dumoulin.

Seigneurs par indivis, Mrs. Degaux & Chovet.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Fay.

ST. GENEST-LERPT, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, juſtice de Saint-Prieſt & de Roche-la-Moliere, qui eſt dans la même paroiſſe.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Champier.

Vicaire, M. de Citre.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Juge, M. Fromage.

Châtelain, M. Deprendiere.

Procureur fiſcal, M. Tremollet.

Greffier, le ſieur Teyter.

LA GENESTE, village & paroiſſe en Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon, juſtice de la Villeneuve, du bailliage de Châlons-ſur-Saône.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Guay.

Seigneur, M. Deſchamps, baron de la Villeneuve.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Villeneuve.

GENETINE, château & fief avec juſtice, dans la paroiſſe de St. Romain d'Urfé, en Forez.

Il appartient aux enfants mineurs de M. de Genetine.

ST. GENIS L'ARGENTIERE, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, juſtice d'Yzeron & de Sainte-Foy, pour les parcelles de la Fay & la Chenevatiere, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Fialin.

Vicaire, M. . .

Seigneur, M. Chapuis de Laval, ſeigneur d'Yzeron.

Les officiers ſont les mêmes que ceux d'Yzeron.

Seigneur d'autre partie, M. le marquis de Fenoyl.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Sainte-Foy-l'Argentiere.

Il y a un fief dans la paroiſſe, appartenant aux héritiers de M. Debec.

ST. GENIS-LAVAL,

Petite ville dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Delachapelle, docteur en théologie, licencié en droit.

Vicaire, M. Radix.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux du Comté.

Il y a un couvent de Récollets, compoſé de dix prêtres & de trois freres.

Gardien le R. P. Conſtantin Albouy.

Exprovincial, le R. P. Chryſante Cinier.

Vicaire, le R. P. Juvenal Mermier.

On y tient un marché tous les vendredis, & les foires ſont fixées au mercredi après Pâque; au 26 Août, & au 25 Novembre.

Digitized by Google

ST. GENIS-LES-OLLIERES, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Alavene, Docteur en Théologie.

Seigneur, M. de Montmorillon, l'aîné.

Juge, M. Deſchamps, officier de la monnoie, à Lyon.

Procureur fiſcal, M. Michallet, à Lyon.

Greffier, le ſieur Fruchez, à St. Genis.

ST. GENIS-SUR-MANTHON, paroiſſe, de la province de Breſſe, élection de Bourg

Curé, M. de Barruel.

Dame, Mme. de Remigny, veuve de M. de Feillens.

Les officiers de la juſtice ſont les mêmes qu'à Bagé.

ST. GENIS-TERRENOIRE, bourg, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Etienne, juſtice du comté de Lyon, & de Senevas pour la plus grande partie de la paroiſſe, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Seſtier.

Prébendiers, MM. Meilliers, Bret, Favre, Etienne & Seſtier.

Notaire royal, M. Louis Duc.

GENOST, fief ſans juſtice dans la paroiſſe de Crotter, en Breſſe, dépendant de la terre & marquiſat de Bagé-le-châtel.

Dame, Madame de Guat.

GENOUILLEUX, village & paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Dombes, juſtice du comté de la Bâtie, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

Le chapitre de St. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Paret.

Le curé eſt chapelain-né de la chapelle rurale, ſituée dans la paroiſſe, qui eſt ſous le titre de Ste. Catherine.

Seigneur, M. de la Tour-Videau, premier préſident du parlement de Grenoble.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Bâtie ou Monceau.

Il y a dans la paroiſſe le fief de Chavagnes, qui appartient à M. de Perex.

GENOUILLY, château & ſeigneurie ſitué dans la paroiſſe de Chandon, en Lyonnois.

DAME, Mme. Dumiral de Vertpré.

Juge, M. Patural, fils, avocat.

Lieutenant de Juge, M. . .

Procureur fiſcal, M. Patural, à Charlieu.

Greffier, le ſieur Carré.

GENOUT, fief ſitué dans la paroiſſe de Crotter, en Breſſe. Il appartient aux héritiers de M. de Leguat de la Tire.

St GEORGE-DE-BAROILLE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du reſſort du bailliage de Montbriſon. M. le prieur de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Bertholon.

Seigneurs, M. le prieur de Pommiers, & M. Chapuis de la Salle.

Cette paroiſſe dépend de la juſtice de Pommiers, excepté trois maiſons qui dépendent de celle de Nervieux.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Pommiers & de Nervieux.

St. GEORGES-DE-RENOM, paroiſſe dont partie dans la province de Breſſe, & partie dans celle de Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg pour la partie de Breſſe, juſtice du comté de Romans-Ferrary, du reſſort en partie, de la ſénéchauſſée de Trevoux, & en partie du bailliage de Breſſe. M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. . .

Seigneur, M. Cuſſet de Montrezard.

Officiers pour la partie de Dombes,

Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Murillon,

Procureur fiſcal, M. Peliſſier.

Greffier, le ſieur Ruf.

Officiers pour la partie de Breſſe,

Juge, M. Chevrier, avocat au bailliage de Breſſe.

Châtelain, M. de Montbarbon, notaire royal.

Procureur fiſcal, M. Bonnet, notaire royal.

Curial, M. Ryon, notaire royal.

Greffier, le ſieur Humbert, notaire royal.

La Varenne, fief ſitué dans cette paroiſſe, appartient à M. le comte de Ferrary de Romans.

St. GEORGE-DE-ROGNEINS *ou* DE RENEINS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection & juſtice de Villefranche, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Thevenet.

Vicaire, M. Fuchi.

La juriſdiction eſt diviſée en trois parties. La principale, dans laquelle eſt placé le clocher, eſt en litige entre M. le Duc d'Orléans, & M. de Monſpey comte de Valliere.

La ſeconde qui comprend les mas de Buſſy, Chaffray, Gandoyer, &c. dépend du comté d'Argigny.

Seigneur de cette partie, M. de Monſpey, comte de Valliere.

Les

Digitized by Google

Les officiers ſont les mêmes que ceux d'Argigny.

Seigneur de la partie de Marſangue, M. Depinay de-Laye.

Les officiers ſont les mêmes, que ceux de Laye-Eſpinay.

ST. GEORGE-EN-CHATELNEUF *ou* SUR-COUZAN, bourg & grande paroiſſe dans le Forez, ſitué ſur les montagnes qui ſéparent le Forez d'avec l'Auvergne, archiprêtré & élection de Montbriſon. Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Darles.

Vicaires, Mrs. Guillot & Chazelle.

Seigneurs du bourg & de pluſieurs villages en dépendants, Mrs. de Magneux & Thoynet de Peyno.

Le ſurplus de la paroiſſe dépend de la baronnie de Couzan.

Seigneur, M. de Luzy, marquis de Couzan, à Roanne.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Couzan.

Dans cette partie eſt un fief appellé le Poyet, appartenant à M. Mathelin de Chalmazel.

ST. GEORGE-HAUTEVILLE; village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Monſupt.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. David.

Seigneur, M. de Mazenot de Pavezin.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Monſupt.

GERLANS, fief avec rente noble, ſitué dans la paroiſſe de Saint André-le-Bouchoux, en Breſſe.

Il releve du comté de Romans-Ferrary.

ST. GERMAIN AU MONT-D'OR, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Subarbes, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Latour.

Juſtice de Mrs. les comtes de Lyon.

Seigneur, M. . . .

Châtelain, M. Maillard.

Procureur fiſcal, M. Brunet.

Greffier, le ſieur Granjon, notaire royal à St. Germain.

SAINT-GERMAIN, paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Trevoux.

Curé, M. . .

Seigneur, M. Cuſſet de Montrezard.

Le ſofficiers ſont les mêmes qu'à Saint George-de-Renom.

1774. *Provinces.*

ST. GERMAIN-LA-MONTAGNE, village & paroiſſe, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, partie en Beaujolois, élection de Roanne, partie en Mâconnois, juſtice de Belleroche, Vis & le Cours.

M. le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Simon.

Seigneur, M. Giraud, écuyer.

La partie de cette paroiſſe, qui eſt en Beaujolois, dépend de la juſtice de Belleroche, & le reſte de celle de Chauſailles, à cauſe des fiefs de la Guillermiere & & de Vis, & de celle de la Garde-Malzac.

ST. GERMAIN-LAVAL,

Petite ville & châtellenie de Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſtice de St. Germain, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le prieur de Cleppé & celui de Pommiers nomment alternativement à la cure.

Curé, M. Thiquet.

Vicaire, M. Jourjeon.

Sociétaires, Mrs. Gomon & Rajat.

Il y a un couvent de Récollets.

Gardien, le R. P. Proſper Charcot.

Un couvent de Sœurs de St. Joſeph; & une confrairie de pénitents du Saint-Sacrement.

Dame-engagiſte, Mme. la veuve Berth.

Juge-Châtelain, M. Chaſſain, avocat.

Procureur du Roi, M. Nabonnan, avocat.

Greffier, le ſieur Mure l'ainé.

Notaires royaux, & conſeils à défaut de Procureurs en titre, Mrs. Montginaud, Rajat, Chamboiſſier, Chavannes & Nabonnan.

Huiſſier audiencier, Metton.

Huiſſiers reſidants à St. Germain, Lafont, & Prory.

Contrôleur des actes, M. Chamboiſſier.

Directeur du bureau de correſpondance générale, M. Chavannes.

Chirurgiens, Mrs. Mure le cadet & Desconches.

Capitaine de la milice bourgeoiſe, M. Fayolles.

Il y a dans cette paroiſſe un marché, le vendredi de chaque ſemaine, & quatre Foires dans l'année: le 20 Janvier; le 23 Avril; le premier Août; le 22 Novembre. Quand ces jours ſe trouvent jours de dimanches ou de fêtes, la foire eſt renvoyée au lendemain.

ST. GERMAIN-L'ESPINASSE, village, paroiſſe & ſeigneurie en Bourgogne, archiprêtré de Roanne, élection de

Digitized by Google

Dijon, juſtice de St. Forgeux l'Eſpinaſſe.
M. le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Odin.
Vicaire, M. . .
Seigneur, M. de la Rochefoucault, ſeigneur d'Ambierle.
Juge, M. Ramey, à Renaiſon.
Lieutenant de Juge, M. Thevenard.
Procureur fiſcal, M. . .
Greffier, le ſieur Mourier.

ST. GERMAIN-SUR-L'ARBRESLE, village & annexe conſidérable de la paroiſſe de l'Arbreſle en Lyonnois, juſtice de l'Arbreſle, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Vicaire, M. Robert.
Seigneur, M. de Cluny, Evêque de Riez, prévôt de l'Egliſe, comte de Lyon, abbé de Savigny.

St. GERMAIN, bourg & ancien château en ruine, dans la paroiſſe d'Ambérieu, en Bugey. Il s'y tient une Foire, le 29 Octobre, le lendemain de la fête de S. Simon.

GERMOLES, village, paroiſſe & ſeigneurie, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, dioceſe de Mâcon.
M. l'Eveque de Mâcon collateur de la cure.
Curé, M. Crozier.
Seigneur, M. de Berthet, Marquis de Gorze.
Juge, M. Thevenet, notaire à S. Pierre-le-Vieux.
Procureur fiſcal, M. Nerſet, à Tramaye.
Greffier, le ſieur . . .
Huiſſiers, Labarte & Barreau.
La juſtice de Germoles, bailliage de Villefranche, appartient au Seigneur de Gorze, château ſitué dans la partie de cette paroiſſe, qui eſt en Mâconnois.

GIVORS, bourg, paroiſſe & ſeigneurie, dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de St Etienne, juſtice du comté de Lyon, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Le chapitre de S. Nizier de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Fialin.
Vicaire, M. Gaillard.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Notaires réſervés, Mrs. Bavet & Devigo.
Notaire tabellion, M. Deſroix.
Procureurs poſtulants, Mrs. Devigo, Chaumartin, Pujon & Deſroix.
Il y a deux Foires dans l'année : le 11 Octobre & le 7 Janvier.

GLAIZÉ *ou* GLEIZÉ, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Lyon, juſtice de Villefranche, de Bioney & de Marzé.
M. le prieur de St. André-le-bas-de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Dupont.
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.
Il y a un monaſtere de Dames de la Viſitation dans le fauxbourg, appellé fauxbourg des Freres.

GLAREINS, château & baronnie en toute juſtice, dans la paroiſſe de la Perouſe, en Breſſe.
Seigneur, M. de Quinſon, procureur général honoraire.
Juge, M. Chevrier, avocat Bourg.
Châtelain, M. Fremion à St. Paul de Varax.
Procureur fiſcal, M. Decroſeau, procureur à Bourg.
Curial, M. Peliſſié, notaire & procureur à Montluel.
Greffier, le ſieur Collioud, à Bourg.

GLETEINS, fief dans la paroiſſe de Franc, en Dombes. Il appartient à M. le comte de Varenne.

GODINIERE, fief dans la paroiſſe de St. Martin d'Eſtraux, en Forez. Il appartient à M. Gaulne, qui y poſſede auſſi le petit château de la Fayole.

GOIFFIEU, fief dans la paroiſſe de Montagny en Lyonnois. Il appartient à M. Dervieu de Goiffieu.

GORREVOD, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, juſtice du duché de Pont-de-Vaux, du reſſort du bailliage de Bourg.
Le chapitre de Pont-de-Vaux & le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomment à la cure.
M. Marie-Nicolas Meunier deſſert la cure.
Seigneur, M. Charles de Beauffremont, Prince de Lyſtenois.
Juge, M. Bouchard.
Lieutenant de Juge, M. Curvas.
Procureur fiſcal, M. Guichelet.
Greffier, le ſieur Grognet.

GOURDAN, terre en toute juſtice, avec titre de baronnie, ſituée en Breſſe, ſur le bord de la riviere d'Ains. Elle comprend trois paroiſſes : St. Jean de Niort; St. Maurice-de-Gourdan & Charnoz; juſtice du lieu, qui s'exerce à Montluel, par emprunt de territoire, élection & du reſſort du bailliage & ſiege préſidial de Bourg.
Seigneur, M. de Montolivet, à Montluel.
Juge, M. Joſeph Nepple, à Montluel.
Capitaine-Châtelain, M. Louis Vanel, neveu, à Montluel.
Procureur fiſcal, M. Denis Vanel, oncle, à Montluel.
Curial, M. Pierre Rivollet, notaire royal à St. Maurice-de-Gourdan.
Greffier, le ſieur Jean Lachanal, à Montluel.

GOUTELAS, château près du Lignon,

Digitized by Google

en Forez, dans l'étendue de la châtellenie royale de Marcilly-le-Châtel & la paroisse de Marcoux.

Seigneur, M. Ducros de Montmar.

LA GOUTTE, château & fief dans la paroisse & proche du bourg d'Amplepuis, en Beaujolois. Il appartient à M. Tricaud de la Goutte.

LA GOUTTE, château en Forez. Il appartient à M. de Blumestein, concessionnaire du Roi pour les mines.

LES GOUTTES, château & fief dans la paroisse de Saint-Martin-Lestra, en Forez. Il appartient à M. Coignet des Gouttes.

LA GOYETIERE, château & fief dans la partie de la paroisse de Ste. Colombe, qui est en Forez. Il appartient à M. de Ste. Colombe de Poyet.

GRAIX *ou* GRAIS, village & seigneurie, presque au sommet du Mont-Pila, parcelle de Saint-Julien-Molin-Mollete, élection de S. Etienne, justice de l'abbaye de Valbenoîte, en Forez, du ressort du bailliage de Bourg-Argental, & par appel au conseil supérieur de Lyon.

Seigneur, M. l'abbé de Beaulieu, grand-vicaire de Châlons-sur-Saône, abbé commendataire de Valbenoîte.

Juge, M. Aubert, à Bourg-Argental.

Procureur fiscal, M. Fraisses, à Bourg-Argental.

Greffier, le sieur Perrier.

GRAMMONT, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Saint-Etienne.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Joannon.

Seigneur, M. Philibert de Fontanés.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Fontanés.

GRAND-PRÉ *ou* VERTPRÉ, château, fief & seigneurie, en Beaujolois, dans la paroisse de Fleurie.

Seigneur, M. Agniel de Chenelette, trésorier de France.

Lieutenant de Juge, M. Testenoire.

Procureur fiscal, M....

Greffier, le sieur Durand, à Beaujeu.

GRANDRIS, village & paroisse dans le Beaujolois, diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, justice de Chamelet & de Magny.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Perier.

Vicaire, M. Cherpin.

Seigneur, M. Burtin, avocat à Lyon.

Les officiers de Grandris sont les mêmes que ceux de Chamelet, Magny & Prammon.

Il y a deux fiefs, l'un appellé de la Gardette, appartenant à M. le marquis de Langeac; l'autre appelié de Nuzieres, appartenant à M. Lievre, à Villefranche.

GRANGEBLANCHE, beau château, fief & seigneurie dans la paroisse d'Ecully, en Lyonnois.

Seigneur, M. Desfours, conseiller au conseil supérieur de Lyon.

Juge, M. Jolyclerc, avocat à Lyon.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Girard, notaire royal.

Procureur fiscal, M. Brottin, procureur à Lyon.

Greffier, le sieur Poncet, à Lyon.

LA GRANGE-JAMBAL, seigneurie du bailliage de Bourg, dans la paroisse de la Perouse.

Seigneur, M. Verdat de Montluel, écuyer.

Juge, M. Gauthier, avocat.

Châtelain, M. Fremion.

Curial, M. Bouveiron.

Procureur fiscal, M. Buget.

Greffier, le sieur Lescuyer.

GRAVIN, ancien château dans la paroisse d'Agnereins, en Dombes. Il appartient à M. le comte de Seve, baron de Flecheres.

GRENAY, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne, justice du mandement de Fallavier, du ressort du bailliage de Vienne, & par appel de celui du parlement de Grenoble.

L'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. de Billie.

Seigneur, M. de Senozan de Viteville.

Juge, M. Fornier, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Sarrazin, oncle, à Eveux.

Lieutenant de Juge, M. Chollier, fils, à S. Quentin.

Procureur fiscal, M. Vivier, à la Verpilliere.

Greffier, le sieur Sarrazin, neveu, à Dieme.

GRENIEU, village & seigneurie en Forez, dans la paroisse de Nervieux.

La seigneurie & justice de Grenieu sont unies par Lettres-Patentes duement enrégistrées, à celles de Nervieux.

Il y a une chapelle où l'on dit la messe les dimanches & les fêtes.

Seigneur, M. de la Salle, écuyer, à Montbrison.

Juge, M. Relogue.

Capitaine-châtelain, M. Mathelin.

Procureur fiscal, M. Chatelus.

Greffier, le sieur Champigny.

Huissier, Marquis.

Procureurs postulants, Mrs. Montginot, Lattard, Castel, Jayet & Acloque.

Il y a deux Foires dans l'année, le 20 Mai & le 17 Août.

Digitized by Google

LA GREVILLIERE, fief ſans juſtice dans la paroiſſe de Confrançon en Breſſe, dépendant de la terre & marquiſat de Bagé le-Châtel. Il appartient à M. le préſident de Broſſe.

GREZIEU-LA-VARENNE, bourg, paroiſſe & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Proſt.

Seigneurs, Mrs. les Chanoines-barons de S. Juſt de Lyon.

Juge, M. Durand, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Deſprés, l'aîné.

Procureur fiſcal, M. Mathevon.

Greffier, le ſieur Ducreux.

Notaire, M. Barthelemi Deſprés. Il a les protocoles & minutes de Philippe Marnas, Jacques Marnas, & autre Philippe Marnas, Benoit Gourguel, Benoit Coſte, l'aîné, Benoit Coſte, le jeune, Alexandre Deſprés, Barthelemi Claude, & Claude Delorme, notaires à Meſſimy, Vaugneray, Marey & Greizieux.

GREZIEU-LE-FROMENTAL, annexe de la paroiſſe de Précieu, & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.

Vicaire, M. Chabroeriat.

Seigneur, M. Berardier de Grezieu.

Juge, M. Barriere, avocat.

Châtelain, M. Ardaillon.

Procureur fiſcal, M. Portier, le jeune.

Greffier, le ſieur Chantelauſe.

GREZIEU-LE-MARCHÉ *ou* GREZIEU-SO UVIGNY, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. le Croiſier de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Burel.

Dame du clocher & de la plus grande partie de Souvigny, Mme. la comteſſe de Souvigny.

Juge, M Peyrachon, à S. Symphorien.

Procureur fiſcal, M. Faure de Montgiraud, notaire royal.

Greffier, le ſieur Teyſſot, à Saint-Symphorien.

Pour la partie de la paroiſſe qui dépend du Vilet, les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Chazelles-ſur-Lyon; & pour celle qui dépend de la juſtice du Fourchet, les officiers ſont les mêmes que ceux de Saint-Symphorien.

GREZOLLES, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon.

Le prieur de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Galien.

Vicaire, M. Rouſſet.

Seigneur, M. le comte de Grezolles.

Juge, M. Michel, avocat.

Procureur fiſcal, M. Nabonnan.

Greffier, le ſieur Mure, à S. Germain-Laval.

GRIEGE, village & paroiſſe, en Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg, juſtice du comté de Pont-de-Veyle, du reſſort du Bailliage de Bourg.

Le chapitre de Fourvieres de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Claude-Marie Rigollet, prieur de St. Geangault.

Vicaire, M. Claude Juillet.

Seigneur, M. de Moreſtang, comte de Leſclignac.

Juge civil & criminel, Bailli, Capitaine-Châtelain, M. Rivet.

Procureur fiſcal, M. Dumas.

Greffier, le ſieur Rivet.

GRIGNY, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Thizy.

Vicaire, M. Veillard.

DAME, Madame la préſidente Charrier de la Roche.

Juge, M. Jolyclerc, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Michel l'aîné, fils, notaire à Millery.

Procureur fiſcal, M. Damichon.

Greffier, le ſieur Michel le jeune, notaire à Grigny.

Huiſſier, Bouvet, à Charly.

Il y a à Grigny un petit marché, les vendredis, & deux Foires dans l'année: le 30 Juillet, & le 16 Décembre.

GROLLEE, village, paroiſſe, en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection & du bailliage de Belley, du préſidial de Bourg en Breſſe, & en dernier reſſort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de S. Benoît de Ceſſieu nomme à la cure.

Curé, M. Claude Fournier, archiprêtre ſubſtitué d'Ambournay.

Seigneur, M. de Bartal, préſident à mortier au parlement de Grenoble.

Juge, M. Nivieres.

Châtelain, M. Larochette.

Procureur fiſcal, M. Boget.

Greffier, le ſieur Roſtain.

GUERINS, bourg & paroiſſe, dans la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes, juſtice du comté de Labâtie, du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

Madame l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Digitized by Google

Curé, M. Jayet, bachelier de Sorbone.
DAME, Madame de la Tour-Videau, Comteſſe de Labâtie, à Grenoble.
Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.
Lieutenant de Juge, M. Cavallier.
Procureur fiſcal, M. Michaille, procureur à Trevoux.
Greffier, le ſieur Goy, à Trevoux.

Il y a dans le village de Guerins une Foire, le 17 Janvier, jour de S. Antoine.

LA GUILLERMIERE, hameau, château & fief dans la paroiſſe de Saint-Germain-la-Montagne, en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de S. George.

LA GUILLOTIERE, fauxbourg, paroiſſe & ſeigneurie à la porte de Lyon, archiprêtré des Suburbes. M. l'Archevêque de Lyon, collateur de la cure.
Curé, M. Midor, bachelier en théologie, licencié en l'un & l'autre droits.
Vicaires, Mrs. Morel & Geoffray.
Seigneurs, Mrs. les Prévôt des Marchands & Echevins.
Juge, M. Colin, avocat, à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. . . .
Châtelain, M. Pierre Morel le jeune, procureur à Lyon, *rue S. Jean.*
Procureur fiſcal, M. Richard, *à la Guillotiere.*
Procureur fiſcal en concurrence & ſurvivance, M. Claude Laurent-Richard, *à la Guillotiere.*
Greffier, le ſieur Sonier, *rue du Bœuf.*
Me. Teyſſier, notaire royal réſervé pour la Guillotiere, a les minutes de Mes. Saunier, oncle & neveu, & celles de Me. Ginier, des années 1727, 1728, 1729, 1730 & 1731.

GUMIERES, village, prieuré & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Ladvieu.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. de Mury.
Curé, M. Dupuy.
Vicaire, M. Gagnieres.
Seigneur-engagiſte, M. le comte de Damas de Rouſſet.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Ladvieu.

GY, château & fief en Bugey, dans la paroiſſe d'Ambérieu. Il appartient à M. Dujats d'Ambérieu.

H A

HALLES (les) DE FENOYL, hameau en Lyonnois, ſur les Frontieres du Forez, & ſur le grand chemin de Lyon à Feurs, élection de Lyon, ſubdélégation de S. Symphorien-le-Château, dépendant & chef-lieu de la Juriſdiction du marquiſat de Fenoyl: c'eſt dans ce hameau qu'ont été conſtruits l'Egliſe de la nouvelle paroiſſe de Fenoyl, qui eſt un démembrement de celle de Hauterivoire; la maiſon curiale, & l'auditoire de la juſtice. Le château de Fenoyl eſt à peu de diſtance du hameau.
Seigneur, M. Laurent-Charles de Gayardon, marquis de Fenoyl, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant au régiment des Gardes-Françoiſes.

ST. HAON-LE-CHATEL,

Petite ville, paroiſſe & châtellenie du comté de Forez, archiprêtré & élection de Roanne.

M. le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Préfol.
Vicaire, M. Gouttay.
Sociétaires & Habitués, Mrs. Champrony, Rouchon, Gouttay, Romain, Mourier, Adrian Tardy & Jean Gouttay.

Il y a une confraitie de pénitents dans la chapelle du S. Sacrement.

Il y a auſſi de petites écoles.

La châtellenie comprend les paroiſſes de S. Haon-le-vieux, S. Riram, & S. Léger. La juſtice s'exerce à Roanne.
Dame-engagiſte, . . .

Il y a un bureau des aides, & un bureau pour le contrôle des actes.
Receveur du Bureau des aides, M. Rullet.
Contrôleur des Actes, M. Rullet de Lamurette.

Il y a quatre Foires dans l'année.

ST. HAON-LE-VIEUX, village, & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, juſtice du bailliage de Roanne.

M. le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Bouquet.
Seigneur-engagiſte, M. le comte de Lillebonne.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Roanne.

HAUTECOUR, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Treffort, élection de Courg, juſtice de Buhens, du reſſort du bailliage de Bourg.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Billon.
Seigneur, M. Claude-Marie de Loubat, Baron de Buhens, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & lieutenant pour le Roi de la ville de Bourg en Breſſe.
Juge, M. Enjorand, avocat au préſidial de Bourg.
Lieutenant de Juge, M. Jayr, notaire à Villeverſure.
Proc. fiſc. M. Reydelet, procureur à Bourg.
Greffier, le ſieur Salazard, notaire à Bourg.

HAUTERIVOIRE, bourg & grande paroiſſe, partie en Lyonnois & partie en Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbriſon.

Digitized by Google

M. le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. Dupeuple.
Vicaire, M. Trenet.
DAME, Madame de Saſſenage.

Le bourg & la plus grande partie de la paroiſſe dépendent de la châtellenie royale de Feurs depuis l'Edit de réunion, du mois de Mai 1771, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon. Le ſurplus dépend du marquiſat de Fenoyl, & de la juſtice de Lamenue, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon; une autre partie dépend de la juſtice de Toranches en Forez.
Notaire Royal réſervé, M. Richard.

Il y a trois Foires dans l'année: le 25 Avril; le 21 Juillet & le 13 Décembre.

L'HAYES, fief ſitué dans la paroiſſe de Dardilly en Lyonnois. Il appartient à M. Carra.

LES HAYES, village & paroiſſe en Lyonnois, diocèſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, juſtice de Givors & de Condrieu, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Bernard, bachelier en droit canon.

ST. HEAN, bourg, paroiſſe & châtellenie du comté de Forez, archiprêtré de S. Etienne, élection de Montbriſon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Chavanon de Chabanes.
Vicaires, Mrs. Billet & Veys.

La châtellenie comprend une partie de la paroiſſe.
Seigneur, M. le chevalier de Menilglaize.
Juge - Châtelain & vicegérent, M. Gonon de S. Freſne, avocat, Subdélégué de M. l'Intendant, à S. Galmier.
Procureur du Roi, M. Javogues, avocat.
Greffier-commis, le ſieur de Viſſaguet.

Le reſte de cette paroiſſe dépend de la juſtice du château de Malleval qui y eſt ſitué.

L'HERONDE, château dans la paroiſſe de Charentay en Beaujolois, avec haute juſtice dans une partie de la montagne de Brouillé.
Seigneur, M. de la Porte.

ST. HILAIRE, bourg & paroiſſe dans le Forez, diocèſe du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, juſtice de Leniecq & de Saint Bonnet-le-Château.

M. le prieur de S. Rambert nomme à la cure.
Curé, M. Bernard.
Vicaire, M. Meynis.

Il y a une maiſon de Sœurs de Saint Joſeph.

ST. HILAIRE, village & paroiſſe dans le Lyonnois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré & juſtice de Charlieu; & le reſte en Beaujolois, juſtice de Reſſein, de Boyé, de Bournac & de Poyet, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Alex.

L'HOPITAL-SUR-ROCHEFORT,

Petite ville mutée, prieuré, annexe de la paroiſſe de Saint Laurent-en-Solore, & ſeigneurie en Forez. C'eſt un prieuré de l'ordre de Saint Benoît, qui dépend de l'abbaye de la Chaiſe-Dieu.
Prieur, M. Tavernier, chancelier de l'Egliſe de Tours.

Le prieur du lieu eſt ſeigneur de la ville.
Seigneur de la paroiſſe, M. le marquis de Simiane.
Juge, M. Deſtours, avocat.

L'HOPITAL DU TEMPLE, ſeigneurie dans la paroiſſe de Marlhes en Forez.

Il y a une chapelle ſous le titre de S. Jean-Baptiſte.
Seigneur, M. le commandeur d'Uſſel.
Juge, M. Lardon Duverney.
Greffier, le ſieur Lardon, notaire à Marlhes.

L'HOPITAL-LE-GRAND, annexe de la paroiſſe d'Unias, & ſeigneurie dans le Forez, élection & archiprêtré de Montbriſon.
Vicaire, M. Mathevot.
Seigneur, M. le commandeur de Saint-Jean-des-Prés.
Juge, M Buer.
Procureur fiſcal, M. Souchon.
Greffier, le ſieur Tiſſier.

Il y a dans cette ſeigneurie le fief *Duperier*, appartenant à M. Demeaux, lieutenant général du Bailliage de Montbriſon.

Cette ſeigneurie dépend de la commanderie de S. Jean-des-Prés, à Montbriſon.

HURONGUE, fief dans la paroiſſe de S. Symphorien-le-Château en Lyonnois. Il appartient à M. le Court de Pluvy.

J. I.

ST. JACQUES-DES-ARRETS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, juſtice de la Roche-Juillé.

Le prieur de S. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Donjon.

Digitized by Google

JALLAMONDE, château, fief & hameau dans la paroiſſe & baronnie d'Artignat en Breſſe.

Seigneur, M. Claude de Châtillon de Jallamont.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Montrevel.

JANEYRIAT, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du reſſort du bailliage de Vienne.

Le prieur de Chandieu, & les Carmes déchauſſés de Lyon, nomment alternativement à la cure.

Curé, M. Hodieu.

Seigneur, M. Geſſe de Poizieu, Lieutenant Général en la ſénéchauſſée & Siege préſidial de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Vienne.

Il y a une Foire dans le hameau de S. Ours, dépendant de la terre & château de Malatret, ſitué dans la paroiſſe. On y tient toujours cette Foire, le lundi avant la S. Jean.

JANZÉ, fief, château & terre noble dans la paroiſſe de Marcilly d'Azergues. Il appartient à M. Clerico de Janzé, conſeiller au Conſeil ſupérieur de Lyon.

JARNIEUX, château, ſeigneurie & bourg en Lyonnois, dépendant de la paroiſſe de Ville-ſur-Jarnieux. Il y a une Egliſe ſuccurſale avec un cimetiere, & une prébende à la nomination du ſeigneur, tenu de faire dire la meſſe au moins toutes les fêtes & Dimanches, à dix heures.

Chapelain, M. Perrin.

Seigneur, M. de Planhol, Tréſorier de France.

Juge, M. Bonnetin, avocat à Villefranche.

Châtelain, M. Pierre Canard, notaire & procureur à Villefranche.

Lieutenant de Juge, M. Deſtre, procureur à Villefranche.

Procureur fiſcal, M. Bernoud, notaire.

Greffier, le ſieur Chantoiſier, notaire royal à Jarnioſt.

Huiſſier . . . .

La juſtice s'étend ſur la plus grande partie de la paroiſſe de Ville & ſur le canton de Graves, & celle de Pouilly-le-Monial.

JARNOSSE, bourg, paroiſſe & ſeigneurie ſur les confins du Lyonnois & du Beaujolois, diocèſe de Mâçon, archiprêtré de Charlieu, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le prévôt du chapitre de S. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Barraz.

Seigneur, M. le marquis de Sauzay, major des Gardes Françoiſes, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. Berchoux, avocat, à Lay.

Procureur fiſcal, M. Jean Cl. Sanſlaville, notaire à Thiſy.

Greffiers, le ſieur Deſtre, notaire à Arcinge.

Huiſſiers, Ronziere & la Roche, à Mars.

Le bas de la paroiſſe dépend des juſtices du Boy, & de la Vatenne, en Beaujolois.

JAS, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Montbriſon.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Ferriere.

Seigneurs, les héritiers de M. Gaudin.

JASSANS, village & annexe de Frane en Dombes.

Vicaire deſſervant, M. Guiffre.

Seigneur, M. le comte de Sève, baron de Flechères, ancien conſeiller au parlement de Paris.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux du château de Beauregard dans la paroiſſe de Frane.

JASSERON, château & fief dans la paroiſſe de St. Jean d'Ardiere, en Beaujolois. Il appartient à M. Cuſin, de Villefranche.

JAYAT, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré & élection de Bourg, juſtice de Montrevel.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Gontard.

Seigneur, M. le comte de Montrevel.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Montrevel.

ST. JEAN D'ARDIERE, paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche, juſtice du Pizay, de l'Ecluſe & de Belleville, & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Durand.

Seigneur du clocher, M. Moghiat de l'Ecluſe, ancien conſeiller en la cour des monnoies de Lyon.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de l'Ecluſe.

Il y a quatre Foires dans l'année; le 23 Avril; le 25 Juin; le 24 Août; le 23 Décembre.

ST. JEAN-DE-BONNEFONTS, bourg, paroiſſe & châtellenie du comté de Forez, archiprêtré & élection de Saint-Etienne, juſtice de Fay & de la Tour.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Digitized by Google

Curé, M. Drevet.
Vicaire, M. . . .
Seigneur-engagiſte, M. Pupil, premier Préſident honoraire.

ST. JEAN-DE-NYORT-LES GOURDANS, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, élection & du reſſort du préſidial de Bourg.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Trunel.
Seigneur, M. de Montolivet de Gourdans.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Gourdans.

ST. JEAN-DE-CHAUSSAN, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de Riverie.

Le chapitre de St. Juſt de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Pompel.
Vicaire, M. Relogue.
Seigneur, M. le Baron de Riverie, chevalier de St. Louis, lieutenant des Maréchaux de France, à Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Riverie.

ST. JEAN-DES VIGNES, annexe de la paroiſſe de Morancé, ſeigneurie dans le Lyonnois.
Seigneur, M. de Chaponay.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Morancé.

ST. JEAN-LE-VIEUX, village & paroiſſe dans le Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice du mandement de Varay, du reſſort du parlement de Bourgogne.

M. l'Abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Morel.
Vicaire, M. Cartier.
Seigneur, M. Dervieux du Villars, à Lyon.
Juge, M. Bajolet.
Châtelain, M. Vicaire.
Procureur fiſcal, M. Jornet.
Greffier, le ſieur Dubreuil.

ST. JEAN-DE-SOLEYMIEU, village & grande paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice royale dépendante de la châtellenie royale de Ladvieu.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.
Curé, M. Chevalier.
Vicaire, M. Antoine Beſſac.

Il y a deux Egliſes paroiſſiales, à quelque diſtance l'une de l'autre, où l'on fait les offices de paroiſſe alternativement. Chacune a ſes fonts baptiſmaux, & ſon cimetiere.

Seigneur du clocher & Seigneur-engagiſte de la châtellenie, M. le comte de Damas.
Châtelain, M. Morel, conſeiller du Roi, avocat.
Procureur du Roi, M. Franchet, avocat.
Greffier en chef, M. Pugnet.
Huiſſier audiencier, Joſeph-Antoine Mollin.

ST. JEAN DE-TOUSLAS, annexe de la paroiſſe de Dargoire, & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice, partie de celle de M. de Riverie, & partie de celle de Mrs. les comtes de Lyon.

Le curé de Dargoire fait ſa réſidence à St. Jean.
Vicaire, M. Charlet.
Seigneur, M. de Riverie d'Echalas.
Juge, M. Guillin du Montet, avocat, ancien Echevin à Lyon.
Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Lecourt.
Procureur fiſcal, M. Rambaud.
Greffier, le ſieur Deſrois.

ST. JEAN-SUR-REISSOUZE, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, juſtice de Bagé, du reſſort du bailliage de Bourg.

M. le prévôt du chapitre de S. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Rongier.
Vicaire, M. Broyer.
Seigneur, M. le comte de Feillens.
Juge, M. Matraire.
Châtelain, M. Dugalier.
Procureur fiſcal, M. Leſcuyer.
Greffier, le ſieur Rabuel.

ST. JEAN-SUR-VEYLE, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, juſtice, partie du comté de Pont-de-Veyle, & partie du marquiſat de Bagé, du reſſort du parlement de Dijon.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Louis Lemoine.
Vicaire, M. Antoine Berry.
Seigneur, M. le comte d'Eſtignac.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Pont-de-Veyle & de Bagé.

ST. JEAN-DU-CHATEAU-DE-BEAUJEU, égliſe paroiſſiale proche de l'égliſe du chapitre de Beaujeu, juſtice de la prévôté.
Curé, M. Teſtenoire.

ST. JEAN-LA-BUSSIERE, bourg, & paroiſſe en Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de Rebé.

Le chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Cortey.

Vicaire,

Digitized by Google

Vicaire, M. Desfriaux.
Seigneur, M. le marquis du Sauzai.
Les officiers sont les mêmes que ceux du marquisat du Sauzay & d'Amplepuis.

ST. JEAN-LA-VESTRE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, justice de Cervieres.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Girodier.

ST. JEAN-SUR-SAINT-MAURICE, prieuré & chapelle dans la paroisse de Saint-Maurice, en Roannois.
Prieur, M. Bouquet.

ST. JEAN-DE-TURIGNEUX, en Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure:
Curé, M. Brunet.
Seigneur, M. le comte de Saligny, seigneur mensionnaire.
Juge, M. Prost, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Bret, procureur à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Gerin, notaire à Neuville.
Procureur fiscal, M. de Bombourg.
Greffier, le sieur Damour, à Genay.

Et pour la partie de Dombes, les officiers sont les mêmes qu'à Rancé.

ST. JEROME, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice de S. Jean-le-vieux, du ressort du bailliage de Belley.

Le Prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Auger.
Vicaire, M. Duport.
Seigneur, M. le prieur de Nantua.
Juge, M. Bajollet.
Procureur fiscal, M. Jornet.
Greffier, le sieur Renant.

Le château du seigneur porte le nom de Châtillon-de-Corneille.

ST. IGNY-DE-VERS, village & paroisse, partie en Beaujolois, élection de Villefranche, partie en Bourgogne, diocese d'Autun, archiprêtré de Bois-Sainte-Marie.

Le Chapitre d'Aigueperse nomme à la cure.
Curé, M. Fumet.
Vicaire, M. Perrin.
Seigneur, Mr. Jean-Jacques Desbrosses, ancien officier d'Artillerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.
Juge, M. Gabriel Ducarre, avocat.
Lieutenant, M. Jean-François Buffiere, avocat.
Procureur fiscal, M. Jean-Marie Ducroux.
Notaires, Mes. Boucaud & Augros.
Greffier, le sieur Jean de la Charme.

Huissiers, Pierre Fouillan & Benoît Sombardier.

ILLIAT, bourg & paroisse en Dombes, seigneurie en toute justice, archiprêtré de Dombes, élection de Trevoux, du ressort de la sénéchaussée de Trevoux, & par appel au conseil supérieur de Lyon.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Carrier.
Seigneur, M. Michel de Sanville, écuyer.
Juge, M. de Graire, avocat, à Trevoux.
Châtelain, M. Murillon, notaire à Thoisley.
Procureur fiscal, M. Michaille, notaire à Trevoux.
Greffier, le sieur Ruf.

Il y a dans cette paroisse: la baronnie de la Colonge, terre en toute justice.
Seigneur, M. de Pizay, président au Conseil supérieur de Lyon.

Le château de Pionnin, avec moyenne & basse justice.
DAME, Madame de Cizeron.

Le fief de Montezan, avec maison forte, terre & rente noble, dont la majeure partie est en toute justice.
Seigneur, M. le comte de Garnerans, Intendant de la principauté de Dombes.

ST. JODARD, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de Néronde.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Dubruc.
Seigneur-engagiste, M. Dulieu de Chenevoux.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Néronde.

LA JOMARIERE, beau château & fief, avec rente noble, dans la paroisse de Brignais, en Lyonnois. Il appartient à M. Flachon, ancien Echevin à Lyon.

JONAGE, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du bailliage de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Patural.
Seigneur-engagiste, M. Federy de Vaux, à Lyon.
Juge, M. Almeras, à Vienne.
Châtelain, M. Chenavas, notaire à Meyzieu.
Procureur fiscal, M. Benoît Crozet.
Greffier, le sieur Thevenin, bourgeois de Mares.

Il y a un très-beau château dans cette paroisse, qui appartient à M. Yon, fils,

chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

JONCHAY, fief & château dans la paroiſſe d'Anſe en Lyonnois. Il appartient à M. Paradis, lieutenant général du bailliage de Bourg.

JONS, village & baronnie en Dauphiné, archipretré de Meyzieu, élection & juſtice de Vienne, du reſſort du parlement de Grenoble.

Les Carmes déchauſſés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Claude Maiſonhaute.

Seigneur & baron du château de Jons, M. de Guignard de Jons, abbé de la Mercidieu.

Juge, M. de Bozencieu, avocat à Vienne.

Lieutenant de Juge, M. Bonthier, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Rigot, à Puſignan.

Procureur fiſcal, M. Antoine Piccard.

Greffier, le ſieur Guillaume Piccard.

Le ſeigneur a droit de bac ſur le Rhône, vis-à-vis de Montluel.

JONZIÉ *ou* JONGY, village & paroiſſe dans le Lyonnois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Beauchant.

JONZIEU, village & paroiſſe en Forez, dioceſe du Puy en Velay, archiprêtré de Moniſtrol, élection de S. Étienne, de la juſtice de Feugerolles-le-Chambon, pour la plus grande partie; & de la Seauve-benite pour le reſte; du reſſort en partie de la ſénéchauſſée de Montbriſon, & en partie de celui du bailliage de Bourg-Argental.

M. l'Evêque du Puy collateur de la cure.

Curé, M. Pradier.

Vicaire, M. Etienne Tholance.

Seigneur, M. de Charpin, baron de Feugerolles.

Juge, M. Chaumat, pere.

Lieutenant de Juge, M. Terme.

Procureur fiſcal, M. . . .

Greffier, le ſieur Chaumat, fils.

Il y a dans cette paroiſſe un fief appellé la *Dureriere*, qui appartient à M. Joſeph Maſſadier.

JOURCEY, hameau de la paroiſſe de S. Galmier en Forez; il y a un prieuré de Bernardines de l'ordre de Fontevrault, fondé en 1130.

Prieure, Mme. de Monvaillant.

Aumônier, le Pere le Curieux de l'ordre de Fontevrault.

JOUVENÇON, village en Châlonnois, archipretré de Bagé, annexe de Brienne, élection de Dijon, bailliage de Châlons.

Vicaire, le P. Valentin Dutey, Récollet.

Seigneur du clocher, M. le préſident de Bourbonne.

Seigneur décimateur, le chapitre de Tournus.

Seigneur du reſte de la Paroiſſe, M. de la Villeneuve.

Juge, M. Monnot, à Cuiſery.

Procureur fiſcal, M. Granjean, à Cuiſery.

Greffier, le ſieur Pinchevalier, notaire à Cuiſery.

JOUX-SOUS-TARARE, village, paroiſſe, château & baronnie dans le Beaujolois, archipretré de l'Arbreſle, élection & du reſſort du bailliage de Villefranche. La Juriſdiction comprend la paroiſſe de Joux, celles de Saint-Marcel-Eclairé & Affoux, avec partie de celle de Saint-Forgueux, & toute la partie, en Beaujolois, de Violey, dont le ſurplus eſt en Forez.

L'Hôtelier de Savigny nomme à la cure, comme ſeigneur du clocher.

Curé, M. Bertrand.

DAME, Mme. la comteſſe de Villeneuve.

Juge, M. Berchoux, avocat à Lay.

Châtelain, M. de la Coſte, fils, avocat à Lyon.

Procureur fiſcal, M. de la Coſte, notaire à Joux.

Greffier, le ſieur Girerd.

Huiſſiers, Saunier & Lapoire.

Procureurs poſtulants, Mrs. Deſabiez, Rouſſet, Bedin, Radiſſon, Laval & Simonet, fils.

Il y a un marché, le mardi de chaque ſemaine.

Il y a dans cette paroiſſe le fief de Gautier.

Seigneur, M. de la Barriere.

IRIGNY, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Roche. Il réſide à l'annexe d'Oullins, & tient à Irigny deux vicaires.

Vicaires, Mrs. Marcel, & Didier, docteurs en théologie.

La juſtice d'Irigny comprend la plus grande partie de la paroiſſe.

Seigneur, M. Croppet de Variſſan.

Juge, M. Durand, avocat à Lyon.

Lieutenant & Châtelain, M. Gayet, notaire à S. Genis-Laval.

Procureur fiſcal, M. Poncet, procureur à Lyon.

Greffier, le ſieur Lafarge, notaire à Charly.

Le reſte de la paroiſſe dépend de la juſtice d'Yvours.

ISLE-BARBE (L'), nom d'une Iſle ſur la Saône, dans la paroiſſe de S. Rambert, à demi-lieue de Lyon, qui a été

Digitized by Google

féconde en Saints, & fort célebre dans l'antiquité.

Séminaire de S. Pothin, il y a actuellement six prêtres.

Supérieur local, M. Coquard.

Econome, M. Detours.

Sacriſtain, M. Guiguiet.

Infirmier, M. Clerc.

La ſeigneurie de l'Iſle-Barbe dépendoit autrefois de l'abbaye, elle a été réunie au comté de Lyon.

ISLE & BROTEAU DE LA CHEVRE, ſeigneurie.

Seigneur, M. Deloras.

Capitaine châtelain & Lieutenant de Juge, M. Teſte.

Procureur fiſcal, M. F. Chalamel.

Greffier, le ſieur Etienne Chalamel.

ISLE *ou* BROTEAU - DE - MEAN, ſeigneurie.

Seigneur, M. le comte de Chaponay.

ISLE & BROTEAU - MOGNIAT, ſeigneurie.

Seigneurs, Mrs. les prévôt des marchands & Echevins de Lyon.

Juge, M. . . .

Procureur fiſcal, M. Richard, à la Guillotiere.

Greffier, le ſieur Legros, *rue S. Jean.*

JUJURIEUX, village & paroiſſe dans le Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice du mandement de Varay, du reſſort du bailliage de Belley.

M. l'Abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Bichard.

Vicaires, Mrs. Fanjas & Carron.

Seigneur, M. Dervieu du Villars, baron de Varay.

Il y a dans cette paroiſſe Chenavel & le Chatelard, terres en toute juſtice.

Seigneur de Chenavel, M. Michon, chevalier de S. Louis.

Seigneur du Chatelard, M. de Montillet de Chamdor.

Juge de Chenavel & du Chatelard, M. Bajollet, avocat.

Châtelains de Chenavel, M. Jornet. *Du Chatelard*, M. Bullifond.

Procureurs fiſcaux; de Chenavel, M. Bullifond; *du Chatelard*, M. Ravier.

Il y a dans cette paroiſſe trois fiefs

La Tour des Echelles. *Seigneur*, M. Trollier de Senevas.

Cartafay. *Seigneur*, M. Levet.

Lacombe. *Seigneur*, M. du Louvat de Champolon.

Juge, M. Bajollet.

Châtelain, M. Vicaire.

Procureur fiſcal, M. Journet.

Greffier, le ſieur Dubreuil.

STE. JULIE, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice du lieu, du reſſort du bailliage de Belley.

Les Carmes déchauſſés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Dupuy, bachelier en théologie.

Seigneur du clocher, M. Balme de Sainte-Julie, lieutenant-général au bailliage de Belley.

Juge, M. de Finot.

Châtelain, M. François Debeney.

Procureur fiſcal, M. Blanchard.

Greffier, le ſieur Sibuet.

Il y a une Foire, le 16 Juillet.

ST. JULIEN, château dans la paroiſſe de S. Mammés en Beaujolois.

Seigneur, M. Valadoux d'Arcy.

Juge, M. Preſſavin.

Lieutenant, M. D'Aigueperſe.

Procureur fiſcal, M. Janſon.

Greffier, le ſieur Durand.

ST. JULIEN - LA-VALBOTIERE, château ſitué à la Balme, annexe de Saint-Alban, en Bugey. Il appartient à M. de Montillet.

ST. JULIEN-DE CRAY, village & paroiſſe, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Chatlieu, élection de Roanne.

M. l'Evêque de Mâcon collateur de la cure.

Curé, M. Bourdon.

Seigneur, M. le comte de Vichy.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de S. Bonnet de Cray.

ST. JULIEN-D'ODAS, village & paroiſſe, en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſtice de la châtellenie de S. Germain-Laval, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Mrs. les Comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé. M. Rome.

Dame-engagiſte, Madame Berthe.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Germain-Laval.

ST. JULIEN - EN - JARREST, fauxbourg de S. Chaumont, & paroiſſe en Lyonnois, archiprêtré de Saint-Etienne.

Le college de Notre-Dame de Lyon, comme prieur de S. Julien, nomme à la cure.

Le curé réſide à S. Pierre de Saint-Chaumond qui en eſt l'annexe.

Vicaire deſſervant, M. Proton.

La juſtice dépend de S. Chaumond, & reſſortit à la ſénéchauſſée de Lyon.

Seigneur, M. le marquis de S. Chaumond.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Chaumond.

ST. JULIEN-LA VESTRE, village & grande paroiſſe, dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbri-

Digitized by Google

son, juſtice de Cervieres, du reſſort du bailliage de Roanne.

Mme. la prieure de la Veine nomme à la cure.

Curé, M. Antoine Dupont.

Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

Notaire, M. Patural.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Cervieres.

ST. JULIEN-SUR-VEYLE, village & paroiſſe, en Breſſe, élection de Bourg, archiprêtré de Sandran, juſtice de Pont-de-Veyle.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Pont-de-Veyle. —

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Thevenet.

Seigneur, M. de l'Eſclignac, comte de Pont-de-Veyle.

ST. JULIEN-MOLIN-MOLETTE, bourg, paroiſſe, château & ſeigneurie, ſur les confins du Forez, dioceſe de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de St. Etienne.

Le college de Tournon, comme prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. Manoa.

Vicaire, M. Rouchouſe.

Seigneur, M. Bollioud de S. Julien, receveur général du Clergé, à Paris.

Juge, M. Chevalier.

Procureur fiſcal, M. Joſeph Aubert, à Bourg-Argental.

Greffier, le ſieur Richard, à Bourg-Argental.

Une partie de la paroiſſe & de ſon annexe dépend en premiere inſtance, du bailliage de Bourg-Argental & des juſtices de Graix & de Saint-Sauveur; le reſte eſt en Vivarais.

Il y a quatre Foires conſidérables: le 13 Janvier; le 12 Mai; le 25 Juillet, & le 21 Septembre. Quand la Foire ſe rencontre un dimanche, elle eſt renvoyée au lundi.

ST. JULIEN-SOUS-MONTMELAS, village & paroiſſe en Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche, juſtice de Montmelas. L'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M Riberolle.

ST. JULIEN-SUR-BIBOST, village, paroiſſe & château dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, chef-lieu de la juriſdiction de la baronnie de la Roulliere.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. de Montrond.

Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe, M. le Baron de la Roullicre.

Juge Châtelain, civil, criminel & de police, M. Bernard Aréthens, pere, notaire.

Procureur fiſcal, M. Antoine Guilloud, Notaire à Beſſenay.

Greffier, le ſieur Puy.

Huiſſiers, Pierre Aguetan & Jean Caillet.

Procureurs poſtulants, Mrs. Durand, Deſprés, Aréthens le jeune, Cholat, Firmin & Berger.

Le bourg & les trois quarts de la paroiſſe dépendent de la baronnie de la Roulliere; une autre partie dépend de la juſtice de Senevrier, & le reſte, de celle de Beſſenay. Il y a dans cette paroiſſe le château de Senevrier, & le fief de Combelande, qui appartiennent à M. de Juſſieu, à Lyon.

Juge, M. Goy.

Lieutenant de Juge, M. Aréthens.

Procureur fiſcal, M. Rigottier.

Greffier, le ſieur Mattagrin.

JULLIÉ, bourg & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, juſtice de la Roche-Jullié.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Baſſet.

JULLIENAS, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme a la cure.

Curé, M. Rouvier.

Vicaire, M. Benaſſy.

Seigneur, M. de Colabeau de Julienas, ancien conſeiller honoraire en la cour des monnoies de Lyon.

Juge, M. . .

Capitaine-châtelain, M. Vincent Perrachon.

Procureur fiſcal, M. Joſeph Blondel.

Greffier, le ſieur Granjan.

Huiſſiers, Berthelemot & Savoie.

ST. JULLIN, château ſitué à Balme-Sappel, annexe de Saint-Alban, en Bugey.

La juſtice, actuellement réunie à celle de la Balme, s'exerce à Belley.

Seigneurs, les héritiers de M. le marquis de Rougemont.

JURÉ, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſtice de St. Juſt-en-Chevalet, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon.

Le prieur de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Coignard.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de St. Juſt-en-Chevalet.

Digitized by Google

Il y a dans cette paroiſſe un fief appartenant à M. Fonthicare, Contrôleur des actes, à St. Juſt-en-Chevalet.

JURIEU, annexe de la paroiſſe de Pavesin en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. . .

ST. JUST-EN-DOIZIEU, village au pied du Mont-Pila, moitié en Lyonnois & moitié en Forez, archiprêtré & élection de Saint-Etienne, juſtice de Saint-Chaumond, du reſſort, pour la partie du Lyonnois, de la ſénéchauſſée de Lyon, & pour la partie du Forez, du reſſort du bailliage de Montbriſon. M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, ou *de Doizieu* ou de *St Juſt-en-Doizieu*, M. Doutre, Docteur en théologie.

Vicaires, Mrs. Barrier & Teillard.

Prébendier, M. Gardier.

Seigneur, M. de Montdragon, marquis de St. Chaumond.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de St. Chaumond.

ST. JUST-D'AVREY, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection de Villefranche; la juſtice de St. Juſt & celle du Beſſey ſont les mêmes; cette juſtice embraſſe toute la paroiſſe, & s'exerce au bourg de Saint-Juſt; elle reſſortit à la ſénéchauſſée de Lyon, depuis l'union du bailliage du Beaujolois.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Sargnon.

Vicaire, M. Peillon.

Seigneur, M. de Sarron.

Juge, M. Riche.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jacquet.

Procureur fiſcal, M. Sargnon, procureur & ſyndic.

Greffier, le ſieur Bedin.

Huiſſier, Duclos.

Il y a deux fiefs dans la paroiſſe: l'un appellé *St. Maurice*, appartenant à M. Renard, Négociant à Lyon; & l'autre appellé la *Verſonniere*, appartenant à M. Sargnon, procureur fiſcal.

Il y a une foire le 1 Mai.

ST. JUST-EN-BAS, gros bourg & grande paroiſſe en Forez, archiprêtré de Montbriſon, élection de Roanne & de Montbriſon, juſtice de Couzan & Chalmazel.

Le chapitre de St. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Perrin, archiprêtre ſubſtitué de Montbriſon.

Vicaires & Prébendiers, Mrs. Grange & Solon.

Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe, M. le marquis de Luzy-Couzan, à cauſe de ſa baronnie de Couzan.

M. de Talaru y a quelques maiſons ſeulement qui dépendent de la juſtice de Chalmazel.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Couzan & Chalmazel.

Il y a deux Foires, le 12 Mai, & le 2 Novembre.

ST. JUST-EN-CHEVALET, gros bourg, paroiſſe & comté en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon. Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de St. Rigaud.

Le prieur nomme à la cure.

Prieur, M. l'abbé de Drée de la Serrée, prieur de Cunliac en Auvergne.

Curé, M. Eſpinat.

Vicaire, M. Chamboduc.

Prêtres deſſervants, Mrs. Sébaſt. Farjon, Noël Copperé, Jacques Juſt Veillas, J. Bap. Veillas, Benoît Fonthieure.

Il y a une confrairie de Pénitents du S. Sacrement.

M. le curé, tous les confreres aſſemblés, choiſit le Recteur, tous les deux ans.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. Duboſt de Tremolin.

Seigneur, M. le Marquis de Simiane.

Juge, M. Michel, avocat.

Procureur fiſcal, M. Durelle.

Greffier, le ſieur Meſſire.

Procureurs, Mrs. Veillas, Arthaud, Genevrier & Poncet.

Notaires, Mrs. Fonthieure, Arthaud & Genevrier.

Il y a un marché dans cette paroiſſe, le jeudi de chaque ſemaine, & huit Foires dans l'année; le 9 Janvier; le ſecond jeudi de Carême; le jeudi avant le dimanche des Rameaux; le 6 du mois de mai; le 2 Juillet; le 23 août; le 25 octobre, & le 13 Décembre. Si ces jours ſe trouvent jours de dimanches ou de fêtes, la Foire eſt renvoyée au lendemain.

ST. JUST-LA-PENDUE, bourg & paroiſſe ſur les confins du Beaujolois & du Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Villefranche & de Montbriſon, juſtice de l'Aubepin & de Néronde.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Leſpinaſſe.

Seigneur, M. le marquis de l'Aubepin, maréchal des camps & armées du Roi, lieutenant des Gardes-du-Corps.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de l'Aubepin & de Néronde.

Il y a un marché tous les mercredis

Digitized by Google

& quatre Foires dans l'année : le 31 mai ; le 22 Juillet ; le 10 & le 29 Octobre.

ST. JUST-LES-VELAY, bourg, paroiſſe & ſeigneurie en Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, juſtice du lieu & des baronnies de Cornillon & de Feugerolles.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Bonjour.

Vicaire, M. Gaſtre.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroiſſe, M. le baron de Cornillon.

Juge, M. Guigonnet, avocat à Saint-Didier.

Châtelain, M. Rouſſet, notaire à Saint-Maurice.

Procureur fiſcal, M. Terme, commiſſaire à terrier.

Greffier, le ſieur Bernet, à Cornillon.

Seigneur de l'autre partie de la paroiſſe, M. de Charpin, comte de Feugerolles.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Chambon.

Il y a une maiſon de Sœurs de Saint-Joſeph.

Supérieure, la ſœur St. Juſt.

Économe, la ſœur Marie-Joſeph.

ST. JUST-SUR-LOIRE, bourg & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbriſon, juſtice de St. Victor.

Le prieur de St. Rambert en Forez, nomme à la cure.

Curé, M. Barriol, bachelier en théologie.

Vicaire, M. Maiſonneuve.

IZIEU, Village & annexe de N. D. de S. Chaumond en Lyonnois.

Vicaire, M....

LA

LABROSSE, fief ſitué dans la paroiſſe de Saint-Germain au Mont-d'or, en Lyonnois.

LACENAS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche, juſtice du Sou & de Bionney.

Le prieur de Salles nomme à la cure.

Curé, M. Gachet.

Prébendier, M. de la Coſte.

LADVIEU, village, paroiſſe & châtellenie royale en Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.

Le prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Pugnet.

Seigneur-engagiſte, M. le comte de Damas.

Juge-châtelain, M. Morel de la Combe.

Procureur du Roi, M. Barriere.

Greffier, le ſieur Pugnet.

Huiſſier, Reynaud.

Procureurs, les ſieurs Chavaſſieu & Rochat.

LAFARGE, château avec rente noble ſitué à Propieres en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Drée.

ST. LAGER, bourg, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche.

Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Coavoux.

Prébendier, M. Nicolas Brac, chanoine de Beaujeu.

DAME, Madame Jourdan-Mignot de la Martiziere.

Juge, M. Brac, avocat à Lyon.

Lieutenant, M. Chevoſt.

Procureur fiſcal, M. Detlon.

Greffier, le ſieur Lagrange.

Il y a trois Foires dans l'année : le premier Mai ; le 29 Juin ; le 29 Septembre.

LAGNIEU,

Ville & paroiſſe en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice du marquiſat de St. Sorlin, du reſſort du parlement de Bourgogne. Il y a dans cette ville un chapitre compoſé d'un doyen, à la nomination de M. l'abbé d'Ambournay, & de huit chanoines, à la nomination de M. le préſident de Valernod, du chef de Mme. de Montferrand, héritiere des droits de ſa maiſon, repréſentant les fondateurs.

Le chapitre, curé primitif, nomme à la cure.

Doyen, M. Pierre-Joſeph Girod, Bachelier en droit.

Chanoines, MM. Bourjaillat, Valdemer, Pingon, Moniquin, Demerloz, Gorrati, Baſtian, Mehier.

Curé, M. Jean-François Chriſtin, Bachelier en théologie.

Il y a auſſi une confrairie de Pénitents blancs, ſous le vocable de N. D. du Confalon.

Recteur, M. François Mollard.

UN HÔPITAL. *Adminiſtrateurs*, Mrs. François & Gabriel Pitrat.

Seigneurs, les Chartreux de Portes.

Juge, M. Jean-Louis Grumet, à Saint Rambert, où s'exerce la juſtice.

Lieutenant de Juge, M. Jatrin, avocat à Vaux.

Châtelain, M. Benoît Dupuy à Lagnieu.

Juge d'appel, M. Gaſpard Brun, à Saint-Rambert.

Digitized by Google

Procureur fiscal, M. Jean-Louis-Marie Baron, à Saint-Rambert.
Greffier, le St. Pierre Tenand, à S Rambert.

Il y a deux châteaux & fiefs, celui de Lagnieu dans la ville même, & celui de Montgrillet, hors de la ville.

Seigneur du Château de Lagnieu, M. de Valernod.
Seigneur de Montgrillet, Madame de Lombard.
Gouverneur de la ville, M. de Montverd.

Corps de Ville.

Maire, M. Mehier.
Echevins, Mrs. Berlies, Pitrat, Pernet.
Procureur de police, M. Brillat.
Syndics, Mrs. Gabriel Pitrat, & François Mollard.
Conseillers de ville, Mrs. Auger, Fore, François Pitrat, Morelon.
Secretaire, M. Joseph Grumet.
Mandeurs de ville, Depailleres & Tourillon.
Avocats, Mrs. Bourdin & Fore.
Notaires, Mrs. Dupuy, Auger & Fore.
Recteur des écoles, Louis-Alexandre Davaize.
Maîtresses d'école, Dlles. Pernet & Grumet.
Contrôleur des actes, M. Fore, avocat.
Receveur des Traites, M. Bonnier, avocat.
Receveur du Grenier à sel, M. Boudet.

Il y a, toutes les semaines, un marché, le lundi, & quatre Foires dans l'année : le 22 Janvier, jour de S. Vincent; le lundi de la seconde semaine de Carême; le 29 Août, jour de la Décollation de S. Jean-Baptiste; le 12 Novembre, le lendemain de S. Martin.

LAGONTIERE, château & fief, situé dans la paroisse d'Anse, hameau de Grave. Il appartient à M. de Laval.

LAGRELLE, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche.

Le Chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Barnaud.
Vicaire, M. Perrin.
Seigneur, M. le marquis de Foudras-Courcenay.
Juge, M. Thivend de la Salletiere.
Châtelain, M. Trambouse.
Procureur fiscal, M. Vincent.
Greffier, le sieur Deville.

LAMENUE, château très-ancien, terre & seigneurie en Lyonnois, dont la justice comprend toute la partie de la paroisse de Hauterivoire qui est en Lyonnois, & une partie de celle de Meys, en Forez.

Seigneur, M. de Lamenue, mousquetaire noir.
Châtelain, M. Jean-Louis Richard.
Procureur fiscal, M. Blanchon.
Greffier, le sieur Teyssot.
Huissier, Vernay.

LANCIE, village & paroisse, partie en Beaujolois & partie en Mâconnois, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, pour la partie du Beaujolois; & de Mâcon, pour la partie du Mâconnois: justice de Corcelles pour la partie du Beaujolois; & de celle de l'Abbé de Tournus pour la partie du Mâconnois; du ressort de la sénéchaussée de Lyon pour la partie du Beaujolois; & de Mâcon pour la partie du Mâconnois.

M. l'Abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Depardon.
Seigneur du clocher & de la partie du Mâconnois, M. l'Abbé de Tournus.
Seigneur de la partie du Beaujolois, M. de Tirecuy de Corcelles, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Ses officiers de justice sont les mêmes que ceux de Corcelles.

Juge de la partie Mâconnoise, M. Delaval, avocat à Mâcon.

LANCIN, fief & château situé dans la paroisse de Courtenay en Dauphiné. Il appartient à l'hôpital de Vienne.

LANGES ST. SULPICE, fief sans justice dépendant du marquisat de Bagé-le-Châtel. Il appartient à M. Ducrey.

LANOZ, fief & seigneurie dans la paroisse de Reissouze en Bresse. Il appartient à M. le comte de Feillens.

LANTENAY, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice du marquisat de Rougemont.

M. l'Abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Peyrat.
Vicaire, M. Sorlon.
Seigneur, M. de Montillet.
Juge, M. Roux.
Châtelain, M. Billon.
Curial, M. Gay.
Procureur fiscal, M. Brillat.
Greffier, le sieur Richerand.

LAJUTANNE, fief situé dans la paroisse de Chevroux, en Bresse. Il appartient au seigneur de Pontdevaux.

LAPRA, château ruiné, dans la paroisse de Montagny, qui donne son nom à la justice de Montagny. Il appartient à M. le marquis de Pradine.

LAREJASSE, village & grande paroisse, partie en Lyonnois & partie en Forez, archiprêtré de Mornant, elle est divisée en quatre parcelles, celle du Clo-

Digitized by Google

cher, celle de Vaudragon, celle du Mazel, & celle de Chatelus. Les parcelles du Clochet & du Mazel ſont de l'élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon; & les parcelles de Vaudragon & de Chatelus, de l'élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon. Cette paroiſſe dépend de ſix juſtices, de celle de la Faye, qui eſt la principale, de celle de Vaudragon, de celle de la Thenaudiere, de celle de la Faverge, de celle de Madame de Chatelus, & enfin de celle de Mrs. les Comtes.

Le chapitre de S. Paul de Lyon jouit de la dîme & nomme à la cure.

Curé, M. Morel.

Vicaire, M. ....

Seigneur de la Faye, chef-lieu de juſtice, & de Vaudragon, M. de Savaron, à Lyon.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Reynaud, pere, notaire royal à Saint-Symphorien.

Procureur fiſcal, M. Theiſſot, notaire royal à S. Symphorien.

Greffier, le ſieur Reynaud fils, notaire à S. Symphorien.

Notaire royal, & procureur à Larajaſſe, M. Laurent.

Seigneur de la Thenaudiere, M. Boeſſe, à Lyon.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de la Thenaudiere.

Seigneur de la Faverge, M. le Baron de Riverie.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Riverie.

Les officiers de juſtice de Madame de Chatelus, ſont les mêmes que ceux de Chatelus, & ceux de Mrs. les comtes, les mêmes que ceux de S. Symphorien-le-Château.

On tient à Larajaſſe quatre Foires dans l'année; le premier mardi de Février; le dernier mardi de Mai; le mardi après la fête de S. Roch; & le lendemain de Ste. Catherine. Celle de Février & celle du jour de Ste. Catherine ſont très-fréquentées.

LA TOUR-DE-LIGNIEU, vieux château, ſitué dans la paroiſſe de S. Jean-de-Thurigneux.

DAME, Madame la ducheſſe de Luxembourg

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Chuinague, procureur à Trevoux.

Greffier, le ſieur Ruf, à Trevoux.

LA TOUR-DE MONTFORT, château dans la paroiſſe de Cuiſiat, en Breſſe. Il appartient à M. le comte de Préciat.

LA TOUR-MACARD, château dans la paroiſſe de Cuiſiat, en Breſſe. Il appartient à Mrs. les comtes de Lucinge.

LA TOUR-DE-ROSY, château dans la paroiſſe de Cuiſiat, en Breſſe. Il appartient à M. le comte de Menton de Roſy.

LAVAL, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Marcy-les-Loups, en Lyonnois.

Seigneur, M. de la Croix.

Juge, M. . . .

Châtelain & Lieutenant, M. Favre, procureur à Lyon.

Procureur fiſcal, M. Martin, procureur à Lyon.

Greffier, le ſieur Girard.

LAUBEPINE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Fournaux, en Beaujolois.

Seigneur, M. de Sainte-Colombe, marquis de Laubepin, maréchal des camps & armées du Roi, lieutenant des Gardes-du-Corps.

Juge, M. de Berchoux de Ruyre, avocat à Lay.

Procureur fiſcal, M. Claude-Marie de Chatelus, notaire royal à S. Juſt.

Greffier, le ſieur Chatelus, le fils.

Huiſſier, Barriere, à Néronde.

La juſtice s'étend & ſur la paroiſſe de S. Juſt-la-pendue, dans laquelle le château eſt ſitué, & ſur la partie de celle de Fournaux, appellé *Fournaux-Vernand*.

LAUBEPIN, village & paroiſſe ſur les limites du Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Montbriſon, & juſtice de la Faye.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Poncet.

Seigneur, M. de Savaron.

LAUMUSSE, château dans la paroiſſe de Crottet, en Breſſe, & le chef-lieu de la commanderie de ce nom, de l'ordre de Malte.

Seigneur, M. de Beſſe de la Richardiere, chevalier commandeur.

Juge, M. Martine.

Procureur fiſcal, M. Rabuel.

Greffier, le ſieur Pontus.

ST. LAURENT-D'AGNY, village, paroiſſe & ſeigneurie, en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bourbon, licencié en droit,

Seigneur, M. le comte de Souvigny.

Juge, M. Bruyas, avocat à Lyon.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Rambaud, notaire à Saint-Laurent.

Procureur fiſcal, M. Chalamel, notaire à Millery.

Greffier,

Digitized by Google

Greffier, le ſieur Ballay, notaire à Orlienas.

ST. LAURENT-DE-CHAMOUSSET, bourg & paroiſſe ſur les confins du Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, chef-lieu de la juſtice de la baronnie de Chamouſſet; & pour le reſte, de la juſtice de Saint Bonnet-les-Places, le tout du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Abbé de Savigny nomme à la cure.

Ancien Curé, M. de Rivoire.

Curé, M. Duboſt.

Vicaire, M. Mure.

Dame du bourg & de la plus grande partie de la Paroiſſe, Madame de la Fay, baronne de Chamouſſet.

Juge, M. Jacques Jolyclerc, écuyer, ſeigneur de la Bruyere, avocat à Lyon.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jean-Louis Richard, notaire royal à Hautetivoire.

Procureur fiſcal, M. Noel Mattagrin, notaire à S. Laurent.

Greffier, le ſieur François Gemier.

Huiſſiers royaux, Antoine Bonnard & Reynaud.

Huiſſier ordinaire, Antoine Magnin.

Notaires royaux réſervés, Mrs. Mattagrin & Berger.

Concierge des priſons, Lambert Jacquemos.

Seigneur de l'autre partie de la paroiſſe, M. le chevalier de Lemps, maréchal des camps & armées du Roi, en qualité de ſeigneur commandeur de Chazelles-ſur-Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Bonnet-les-Places.

Contrôleur des actes & exploits, M. Berger, l'aîné.

Chirurgiens, Mrs. Firmin & Pecgaz.

Le Lundi de chaque ſemaine, il y a marché, & ſix Foires dans l'année: le 13 Janvier; le Lundi-Saint; le 11 Juin; le premier Août; le 29 Septembre; & le 6 Décembre.

ST. LAURENT-DE-MURE, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Richard.

Dame, Madame de Senozan.

Juge, M. Fornier, avocat au parlement de Grenoble.

Châtelain, M. Olagnon.

Procureur fiſcal, M. Deveraux.

Greffier, le ſieur Bied.

ST. LAURENT-D'OINGT, village, prieuré & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Prieur, M. de Foudras, grand prieur de Savigny. Il nomme à la cure.

Curé, M. Foreſt.

DAME, Mlle. Gervais de S. Laurent, à cauſe de ſon château de Combefort.

Juge, M. Guillin du Montet, le jeune, avocat & ancien échevin à Lyon.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Fornas pere, au Bois-d'Oingt.

Procureur fiſcal, M. Fornas, le jeune, au Bois-d'Oingt.

Greffier, le ſieur Valfort, au Bois-d'Oingt.

Le reſte de la paroiſſe dépend de la vicomté d'Oingt.

ST. LAURENT-EN SOLORE, paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Montbriſon, juſtice de Rochefort, Saint Didier & Saint Laurent, élection de Roanne, bailliage de Montbriſon.

Une partie de cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Marcilly & de Châteauneuf.

M. le prieur de l'Hôpital-ſous-Rochefort nomme à la cure.

Curé, M. Gilbert Girodier.

Vicaire, M. Batoud.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Rochefort.

ST. LAURENT-LA-CONCHE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Feurs & de Magnieu-le-Gabion.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Michel.

Dame-engagiſte, Mme. la Marquiſe de Saſſenage.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Feurs, depuis l'édit de réunion, du mois de Mai 1771.

LAVALLA, village en Forez, annexe de S. Didier ſous-Rochefort, élection de Montbriſon, juſtice de Couzan.

Vicaire deſſervant, M. Balmet.

Seigneur, M. le marquis de Couzan.

L A Y.

Petite ville murée & quatrieme prévôté du Beaujolois, élection de Villefranche. L'égliſe de Lay eſt une annexe de S. Symphorien.

Vicaire, M. Patural.

Prébendier, Directeur des écoles & Aumônier de Ste. Genevieve, M. Claire, prieur de Saint-Clément, en Auvergne.

Il y a une maiſon de Ste. Genevieve, fondée par Mgr. le duc d'Orléans, où l'on enſeigne les jeunes filles: on y tient

Digitized by Google

des penſionnaires ; il y a une pharmacie très-bien montée. Mrs. le curé, le juge, & le procureur fiſcal de la châtellenie & prévôté de Lay ſont recteurs nés de cette maiſon.

Supérieure, Sœur Jolivet.

Pharmacienne, Sœur Payre.

Maîtreſſe d'écriture, Sœur Tricaud.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans, ſire & baron du Beaujolois.

La juſtice s'y exerce en ſon nom, & de cette juſtice dépendent la paroiſſe de S. Symphorien, celle de Naux, une partie de celle de Boiſſet, & une partie de celle de Machézal ; elle reſſortit par appel en la ſénéchauſſée de Lyon.

Juge-Prévôt, M. Berchoux, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Claude-Marie Rejaulnier.

Procureur fiſcal, M. Gouttenoire, l'aîné.

Greffier, M. Gouttenoire, pere.

Commis-Greffier, le ſieur Château.

Huiſſier, Perrodon.

Il y a un bureau des aides & du contrôle.

Directeur & Contrôleur, M. Gouttenoire, pere.

Changeur du Roi, M. Deſvernay.

Syndic de la communauté, M. Gouttenoire.

Notaires, Mrs. Château & Derivoire.

Procureurs poſtulants en la châtellenie & prévôté de Lay, Mrs. Berchoux, doyen notaire à Regny ; Deſvernay, pere, notaire à Regny ; Blanc, notaire à Amplepuis ; Ducôté, notaire à Valſonne ; Dufour, notaire à Perreux ; Château, notaire à Lay ; Decharelus, notaire à S. Juſt ; Derivoire, notaire à Lay ; Pernet, notaire & commiſſaire en droits ſeigneuriaux à Saint Symphorien ; Journet, notaire & commiſſaire en droits ſeigneuriaux à S. Symphorien ; Deſvernay, fils, à Regny.

Il y a à Lay une égliſe de S. Nicolas, avec titre de prieuré.

Prieur, M. Borelly, le jeune.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de ce prieuré.

Il y a dans cette paroiſſe cinq Foires par année ; le 2. Janvier ; le lundi gras ; le lundi après quaſimodo ; le lundi avant la S. Jean Baptiſte ; & le lendemain de la S. Michel ; il s'y tient un marché tous les lundis. Tous les jours de Foire & de Marché, il y a un bureau ouvert pour la viſite & la marque des toiles.

Commis à la viſite & à la marque des toiles, le ſieur Cortey, à Regny.

LAYE, fief dans la paroiſſe de Taponas, en Beaujolois. Il appartient à l'hôpital de Villefranche.

LAYE-ESPINAY, terre, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de S. George-de-Reneins, en Beaujolois, en toute juſtice à laquelle ont été réunies celles de Blacé-le-bas, Sales, Marſangue & Buyon, ainſi que la terre & ſeigneurie de Saint-Albin, & les fiefs de Bramoloup, des-Bois-Barons, de Cepey & Chaingobert. Ces juſtices dépendoient des baronnies de Thizy & des Tours, & elles s'étendent dans les paroiſſes de Sales, Blacé, Arnas, Saint-Etienne-la-Varenne & S. George-de-Reneins. Elles s'exercent au château de Marſangue, où ſont l'auditoire & les priſons.

Seigneur, M. d'Eſpinay de Laye.

Juge, M de Rieuſſec, avocat à Lyon.

Lieutenant, M. Platet.

Châtelain, M. Petitjean.

Procureur fiſcal, M. Rojon.

Greffier, le ſieur Butty.

Huiſſier, Duranton.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Champrenard.

LAYEL, fief & maiſon ſeigneuriale dans la paroiſſe de Longeſaigne, en Lyonnois, avec une juſtice qui comprend une partie de cette paroiſſe.

Seigneurs, Mrs. Chollier, Comtes de Cibeins.

La juſtice s'exerce à Albigny. Les officiers y ſont les mêmes.

LAYET, fief & château dans la paroiſſe de Longeſaigne, en Lyonnois.

Le ſeigneur & les officiers ſont les mêmes que ceux de Bully.

LAZET, hameau de la paroiſſe de S. Laurent-d'Oingt, en Lyonnois, dépendant de la juſtice de la vicomté d'Oingt.

Le ſeigneur & les officiers ſont les mêmes que ceux d'Oingt.

LEAL, château avec moyenne & baſſe juſtice, ſitué en Breſſe dans l'annexe de S. Bénigne.

Seigneur, M. le préſident de Montplaiſant, Comte de Loriol.

Procureur fiſcal, M. Berthet.

Châtelain, le ſieur Vernette.

Greffier & Curial, le ſieur Croppet.

LEGALS, parcelle de S. Juſt, en Forez, archiprêtré de Montbriſon, élection de Roanne, bailliage de Forez, & par appel au Conſeil Supérieur de Lyon.

Seigneur, M. le marquis de Talaru de Chalmazel, premier maître d'hôtel de Madame la Dauphine.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Chalmazel

ST. LEGER-EN-ROANNOIS, & par corruption, ST. LAGIER, village & paroiſſe, dans le Forez, archiprêtré, élection & juſtice de Roanne, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

Digitized by Google

Le Bureau du college de Roanne, en qualité de prieur de Saint-Martin-de-Riorges, nomme à la cure.
Curé, M. Chapuzon.

DAME, Madame la comteſſe de la Feuillade.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Roanne.

Il y a dans cette paroiſſe le château d'*Origny*, appartenant à M. le marquis de Couzan.

LEGNY, village & annexe de la paroiſſe du Bois-d'Oingt, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Vicaire, M. Antoine-Marie Pottier.
Seigneur haut-juſticier, M. Croppet de Variſſan, baron de Bagnols.

LEIGNEU, hameau de la paroiſſe de Trelins en Forez, célebre par un chapitre de Chanoineſſes régulieres de l'ordre de Saint Benoît, qui dépend de l'abbaye de Savigny.

CHANOINESSES, *Meſdames*,
Marie-Françoiſe de Clugny, *Prieure*, à la nomination de M. l'abbé de Savigny.
Jeanne-Marie de Chauſſecourte, *Sous-prieure*, à la nomination de Mme. la prieure.
Marie-Françoiſe de Montjouvent, *Sacriſtaine*
Anne-Marie de Luzi-Couzan.
Françoiſe-Marie Lebrun de Champignol.
Françoiſe-Henriette Desjours.
Jacq. Lazare Desjours de Monthermin.
Lazare Desjours de Mazille.
Marie d'Anſtrude de Tourpes.
Marie-Helene d'Anſtrude des Tournelles.
Diane-Marie Moreton.
Marie-Henri de Moreton de Chabrillan.
Claire-Etiennette d'Anſtrude.
Jeanne-Thereſe de Prevoſt.
Marie-Hilaire de Moreton du Mein.
Magdeleine-Hippolyte du Bourg Saint-Polgue.
Marie de Drion.
Magdeleine de Gayardon de Fenoyl.
Catherine de Gayardon de Tiranges.
Marie-Helene Dangerés.
Marie-Gabrielle de Luzi-Couzan.
Louiſe-Victoire-Conſtance de Gayardon de Greſolles.
Clothilde-Félicité du Buiſſon de Douzon.
Antoinette-Eugenie de Gayardon d'Aix.
Louiſe-Etiennette de Thy.
Magdeleine-Euphroſine d'Agout.
Blanche-Juſtine-Charlotte d'Agout.
Marguerite-Joſeph Zoé Damas.
Marie Alexandrine-Jacobine Damas.
Claire-Etiennette-Marie de Vezanne.
Marie Helene-Eléonor de Chaſſenay.
Marie-Edme-Adélaïde de Fortelle.
Marie-Helene-Eléonor d'Anſtrude.
Marie-Benoîte-Joſeph de Prevoſt.
Charlotte-Jeanne de Prevoſt.
Anne-Françoiſe de Prevoſt.
Charlotte-Eliſabeth de Prevoſt.
Catherine-Antoinette de Valeſcour.
Jeanne-Françoiſe de Certaines de Vilmolin.
Marie-Gabrielle de Certaines de Vilmolin.
Françoiſe-Claudine de Certaines de Vilmolin.
Anne-Françoiſe de Certaines de Vilmolin.
Louiſe-Marguerite de Ganay.
Françoiſe-Jeanne-Marie de Ganay.
Anne-Luce de Ganay.
Marie-Thereſe de Ganay.
Supérieur Majeur, M. de Foudras, Grand prieur de Savigny.
Prébendiers ou *Aumôniers*, Mrs. Honoré Pelottier & Matthieu Roux.

Le hameau de Leigneu dépend en toute juſtice, de la baronnie de Couzan, & le couvent ſeulement de la haute juſtice, attendu la ceſſion faite par M. le marquis de Luzi-Couzan, de la moyenne & baſſe juſtice.

LENAX, paroiſſe conſidérable, partie en Forez, & partie en Bourbonnois, élection de Moulins, archiprêtré de Pierre-Fitte.

M. le Doyen de Semur en Brionnois nomme à la cure.
Curé, M. Rocher des Perrés.
Vicaire, M. Vadier.

Une partie de la juſtice dépend de Dandés pour le Bourbonnois, & l'autre partie de la châtellenie de Montaiguet pour le Forez.
Seigneur, M. de la Tour.
Juge, M. Fauvre, *pour Lenax*, & M. Marion, *pour la châtellenie de Montaiguet.*
Procureur fiſcal, *dans les deux juſtices*, M. Durand.
Greffier, le ſieur des Champs, *pour Lenax*, & le ſieur Durand *pour Montaiguet.*

Le château & ſeigneurie de *Montaiguet* appartiennent à Madame l'abbeſſe de la Beniſſon-Dieu.

LENIECQ, vieux château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Merle en Forez.
Seigneur, M. Flachat de la Rou.

Les officiers ſont les mêmes que ceux d'Apinac.

LANTIGNÉ, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, juſtice de Beaujeu.

Le chapitre de Beaujeu nomme à la cure.
Curé, M. Rollet.

Digitized by Google

LENT,

Ville située dans la principauté de Dombes, subdélégation de Chalamont.

L'Eglise paroissiale a plusieurs prébendes ; la principale est celle des Grassy.

Curé, M. Thevenin.
Vicaire, M. Germain.
Seigneur, le Roi.
Châtelain, M. Chaffanelle.
Greffier, le sieur Montferrin.
Subdélégué, M. Monnier.

Il y a six Foires dans l'année, principalement pour les chevaux. La petite riviere de Veyle passe près de Lent.

LENTIGNY, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de la châtellenie de Saint-Maurice, unie au bailliage de Roanne.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Carré.
Vicaire, M. Godard.
Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

LENTILLY, bourg, paroisse & seigneurie, en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Clément.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

LERIGNEUX, village & paroisse, dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Châteauneuf, du ressort du Conseil supérieur de Lyon.

Le prieur de Salt-sous-Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Fenon.
Seigneur engagiste, M. de Grolier.

Les officiers sont les mêmes qu'à Châtel-neuf.

Il y a dans cette paroisse le fief du Chevallard qui appartient à M. Souchon.

LERNY, hameau & Eglise succursale de la paroisse de Pollionnay, en Lyonnois, desservie par Mrs. les curé & vicaire de Pollionnay.

LERONDE, château & fief en toute justice, dans la paroisse de Charantay en Beaujolois, au pied de la montagne de Brouillé. Il appartient à M. de la Porte, Chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ancien capitaine au régiment de la Reine, Dragons.

LESCHEROUX, village & paroisse, en Bresse, archiprêtré & élection de Bourg, justice des Chartreux de Montmerle, & du Seigneur.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Bridon.
Vicaire, M. Guerin.
Seigneur, M. le comte de S. Trivier.
Juges, Mrs. Chamet & Durand.
Châtelain, M. Battur.
Procureurs fiscaux, Mrs. Grand, pour Saint-Trivier ; & Riau, pour Montmerle.
Curial, M. Pescheurs.
Greffiers, les Srs. Fontaines & Calandre.

LESCOURS, château en ruine, situé à S. Germain-la-montagne.

Seigneur, M. le marquis de S. George.
Juge, M. Baudinot, avocat.
Lieutenant, M. Bellet, notaire.
Procureur fiscal, M. Lacroix.
Greffier, le sieur Aulat.
Huissiers, Sombardier & Machillot.

LETRA, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbresle, élection de Villefranche, & justice de Chamelet.

Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Chambon.
Seigneur, M. Burtin de Chamelet.

LETRETE, château & fief dans la paroisse de Letra, en Beaujolois. Il appartient à M. de Launay, commissaire des guerres à Lyon.

LA LEVRETIERE, fief dans la paroisse de S. Jean-de-Touslas, en Lyonnois. Il appartient à M. Rivail.

LEYMEN, village & paroisse, en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley : la justice haute, moyenne & basse s'exerce à S. Rambert sans en dépendre, du ressort du bailliage de Belley.

M. l'abbé d'Amboumay nomme à la cure.
Curé, M. Jean-Claude Tenand, doyen de Ste. Luce.
Seigneur, M. Jean-François Compagnon de Leymen, officier du corps de la noblesse.
Juge, M. Grumet, avocat à Saint-Rambert.
Châtelain, M. Sirand, notaire à Ambérieux.
Greffier, le sieur Chavent.

LEYSSARD, village & paroisse, en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Poncin, du ressort du parlement de Bourgogne.

M. le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Jean-Louis Matthieu, gradué de Paris.
Vicaires, Mr. Antoine Monin, résidant à l'annexe de Serriere, & M. Deleaz, résidant à celle de Solomiat.

La paroisse dépend de la baronnie de Poncin. La justice s'exerce à S. Rambert, en Bugey, en premiere instance,

Digitized by Google

de-là on va au bailliage de Belley, & par appel au parlement de Bourgogne.

Les officiers seigneuriaux sont les mêmes que ceux de Poncin.

Seigneur, M. Quinton de Poncin.

LEZIGNIEUX, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice d'Écotay.

M. le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Tronel.

Seigneur, M. le Marquis de Saint-Germain.

Les officiers sont les mêmes qu'à Écotay.

LIERGUES, village, paroisse, château & seigneurie, dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Viviant.

Seigneur, M. Mogniat, trésorier de France à Lyon.

Juge, M....

Lieutenant, M. Ronjon.

Châtelain, M. Delmiaze.

Procureur fiscal, M. Philibert Lievre.

Greffier, le sieur Butty.

La justice comprend toute la paroisse de Liergues, & la plus grande partie de celle de Pouilly-le-Monial.

LA LIERRE, vieux château & seigneurie dans la paroisse de S. Martin-Desstraux, en Lyonnois.

Seigneur, M. Riviere.

LIMAS *ou* LIMANS, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection & justice de Villefranche: c'étoit anciennement, c'est-à-dire, avant que Villefranche existât, le siege d'une des plus considérables prévôtés de la province.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Michet.

LIMAS, fief dans la paroisse de Chamelet en Beaujolois. Il appartient à M. Jacquet.

LIMONEST, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Jothie.

La seigneurie de Limonest comprend une partie de la paroisse.

Seigneur, M. de Quatrefages de la Roquette, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

Juge, M. Delorme, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Gord, à Lyon.

Procureur fiscal, M. Brottin, à Lyon.

Greffier, le sieur Baron, à Lyon.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Laval.

Il y a dans cette paroisse le château de Saint André, qui appartient aussi à M. de la Roquette; & le château de la Barolliere, qui appartient à M. Maritz, commissaire & inspecteur des fontes d'artillerie.

LIMONY, village & paroisse sur les confins du Forez & du Vivarais, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu.

Le clocher de cette paroisse est dans le Vivarais, mais le tiers de la paroisse est en Forez, élection de St. Etienne, justice de Malleval, du ressort du bailliage de Bourg-Argental.

Le noble chapitre de St. Claude en Franche-comté nomme à la cure.

Curé, M. Goyrand.

Seigneur de la partie du Vivarais, M. le Maréchal prince de Soubise.

Dame de la partie du Forez, Mme. la comtesse de Senozan.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Malleval.

LISERABLE, château & fief dans la paroisse de Morancé en Lyonnois. Il appartient à M. de Chaponay.

LISSIEUX, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le prieur de Salles, & les prébendiers du Saint Sépulcre de l'Eglise de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Jartin.

Seigneur haut-justicier, M. Mermier de Lissieux, secretaire du Roi, & receveur général des aides & octrois à Lyon.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Lieutenant, M. Caillat, notaire royal à Chazai.

Châtelain, M. Rozier, notaire royal à Chasselay.

Procureur fiscal, M. Ferlat, à Lissieux.

Greffier, le sieur Saignant, à Chasselay.

Huissier, Deshayes, à Chasselay.

LOIRE, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de S. Michel, élection de St. Etienne en Forez, justice, partie de la Baronnie de Givors, & partie de Ste. Colombe-les-Vienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le Prieur de Taluyers nomme à la cure.

Curé, M. Jean Herfinuille Duport, docteur de la faculté de théologie de Paris.

Seigneur-engagiste, M. Fedéry de Vaux.

Juge, M. Almeras, avocat à Vienne.

Procureur fiscal, M. Chabrou, procureur à Vienne.

Digitized by Google

Greffier, le sieur Bertrand, notaire à Vienne.

LONGCHAMP, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, du ressort, en premiere instance, du bailliage de Bourg, & par appel, du parlement de Bourgogne.

Le prévôt du noble chapitre de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. . . .

Seigneur, le Roi.

Lieutenant général, M. Paradis.

Châtelain royal; M. Pelletier.

Procureur du Roi, M. Perruquet de Saint-Just.

Greffier du Bailliage, le sieur Obrien.

LONGCHENE, beau château au dessus du fief de la Sarra, dans la paroisse de S. Genis-Laval. Il appartient à M. Leclerc, chevalier seigneur de la Verpilliere, lieutenant de Roi de la province de Guienne, ancien major de la ville de Lyon, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ancien commandant, & Prévôt des Marchands de Lyon.

LONGES, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Etienne, justice, pour le clocher & une partie de la paroisse, de la Baronnie de Condrieu, pour la plus grande partie de la paroisse, de la baronnie de Château-neuf d'Argoire; & pour un hameau seul, de la juridiction de Givors, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Les Chartreux de Ste. Croix nomment à la cure.

Curé, M. Grangier.

Vicaire, M. Guinard.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Condrieu, de Château-neuf-d'Argoire, & de Givors.

LONGESAIGNE, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection de Lyon, justice de Montrotier & de Riviere, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Villette, archiprêtre de Courzieux.

Vicaire, M. Thimonnier.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. Nicolas Edme d'Anstrude, à cause de son prieuré de Montrotier.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Montrotier.

Seigneur d'autre partie, M. de Rivirie, marquis de la Riviere.

LONGEVAL, fief situé sur l'Azergues, dans la paroisse de S. Just d'Avrey, en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Sarron.

LONJEAN, fief situé dans la paroisse de S. Forgeux-l'Espinasse. Il appartient à M. Nouilly, maître de poste aux chevaux, à Droiturier, en Bourgogne.

LORETTE, seigneurie dans la paroisse de St. Genis-Laval, en Lyonnois, avec justice, tant sur Lorette, que sur le territoire de Milanay.

Seigneur, M. Boullioud de Chanzieu.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Pierre Gayet.

Greffier, le sieur Honoré Gayet.

LORIOL, autrefois le comté d'Unieres, fief de la paroisse de Confrançon, en Bresse, avec justice moyenne & basse, dépendant du marquisat de Bagé-le-Châtel, où la justice du fief s'exerce.

Seigneur, M. Duport de Montplaisant.

Juge, M. Martine.

Châtelain, M. Cornaton.

Procureur fiscal, M. Lescuyer.

Greffier, le sieur Dagaillet.

Curial, M. Blanc.

ST. LOUP, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Tarare, élection de Lyon, justice de S. Forgeux & de Chanzé.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Michon.

Seigneur, M. le Marquis d'Albon, prince d'Yverot.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Pontcharra.

LOYE, gros bourg, annexe de Villieu, ancienne baronnie de Bresse, élection & bailliage de Bourg.

Vicaire, M. Juilliard.

Seigneur, M. Dervieu de Villieu, chevalier, baron de Loye ancien chevalier d'honneur en la cour des monnoies, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.

Juge, M. Gauthier.

Châtelain, M. Morellon.

Procureur fiscal, M. Buget.

Greffier, le sieur Ravet.

Il y a une Foire considérable, le lundi après la fête de Notre-Dame de Septembre.

LOYETTE,

Ville, baronnie & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, & du ressort du bailliage de Belley.

L'Abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Nicolas Bain.

Digitized by Google

Seigneur, M. Louis Durand de la Buiſſonniere.
Juge, M. Bonnier, avocat à Lagnieu.
Châtelain, M. Rivolet.
Curial, M. Vicaire.
Procureur fiſcal, M. Dupuis, à Lagnieu.
Greffier, le ſieur Davoize, à Lagnieu.

LOYSE, château & fief, depuis peu avec juſtice, & encore ſans officiers, ſitué dans la paroiſſe de Bagé-la-Ville, & dépendant de la terre & marquiſat de Bagé-le Châtel en Breſſe. Il appartient à M. de Riccé, grand bailli d'épée de Breſſe.

LOZANE, village & annexe de la paroiſſe de Civrieux en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Vicaire, M. Robert.
Seigneur, M. de Riverieulx de Varax.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Marcilly.

LOZIER, fief ſitué dans la paroiſſe de Chavanes en Breſſe. Il appartient à M. Ruffin de Montby.

LUCENAY, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré & juſtice d'Anſe, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Pierre Murat.

Les Officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux d'Anſe.

LUPÉ, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, dioceſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de S. Etienne.

Le Seigneur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Bernon.

La ſeigneurie de Lupé eſt un démembrement de la baronnie de Malleval, fait en 1436.
Seigneur, M. de Mayol, ancien conſeiller d'honneur en la cour des monnoies de Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Clapit.

LURCY, village & paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Dombes, & du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Meyſſonnier.
Seigneur, M. Bordeaux de Lurey, tréſorier de France, à Lyon.

LURÉ, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, juſtice de Grezolles, & du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon.

L'archiprêtré de Roanne nomme à la cure.
Curé, M. Bonneton.
Dame, Madame de Grezolles.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Grezolles.

LURIEC, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de S. Bonnet-le-Château.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bourboulon.

M.

MABLY, village, paroiſſe & vicomté dans le Forez, archiprêtré de Roanne, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Roanne, en exercice à Montbriſon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Deferté.
Vicaire, M. Roſier.
DAME, Madame la comteſſe de la Feuillade.
Juge, M de Chatelus, Procureur à Roanne.
Procureur fiſcal, M. Guillot, receveur général du duché de Roannois.
Greffier, le ſieur Miviere.

Il y a dans la paroiſſe le château & ſeigneurie de Cornillon, le fief de Linas & de Bonvert, appartenants à Mme. de Bezon.

Il y a une ſeule Foire, le 25 du mois d'Août.

MACHEZAL, village & annexe de la paroiſſe de Chiraſſimont dans le Beaujolois.
Vicaire, M. Goujon.

MACHY, fief ſitué dans la paroiſſe de Chaſſelay en Lyonnois. Il appartient à M. de Laurencin.

MACLAS, bourg, paroiſſe, château & baronnie avec juſtice haute, moyenne & baſſe dans le Forez, dioceſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de St. Etienne, du reſſort du bailliage de Bourg-Argental.

Le chapitre de Saint André-le-Bas de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Marivet.
Vicaire, M. Voiron.
Seigneur, M. de la Beau-de-Berard, baron de Maclas.
Juge, M. Chomel.
Châtelain, M. Chomel.
Lieutenant, M Chomel.
Procureur fiſcal, M. Clapit.
Greffier, le ſieur Veyre.

La baronnie de Maclas comprend la paroiſſe de Maclas, & celles de Veranne, St. Appollinard & Roiſey.

Il y a une Foire conſidérable dans le mois de Novembre, le jour de Saint Romain.

LA MAGNERIE, ſeigneurie en Forez, dans la paroiſſe de Pommiers. Elle appartient à M. Dupuy du Chatelard.

MAGNIEU-HAUTERIVE, paroiſſe, beau château & ſeigneurie dans

Digitized by Google

le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison.

Le prieur de Sury-le-Comtal nomme à la cure.

Curé, M. de Laforeſt.

Seigneur, M. Montagne de Poncin, Gendarme de la Garde.

Juge Châtelain, M. Franchet, avocat.

Procureur fiſcal, M. Dutroncy.

Greffier, le ſieur Bourboulon.

MAGNIEU LE-GABION, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de S. Laurent-la-Conche en Forez.

Seigneur, M. du Rozier de Magnieu.

Juge, M. Jacquemetton.

Procureur fiſcal, M. Chatelu.

Greffier, le ſieur Dupont.

MAGNY, château & ſeigneurie, ſitué à Sarcey, annexe de Bully en Lyonnois.

Seigneur, M. Durand de Châtillon, ſeigneur de la Flachere.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Flachere, Paroiſſe de Saint-Véran.

MAGNY, château & ſeigneurie en Beaujolois, qui comprend les clochers de Cublize, S. Vincent-de-Reins, Ranchal, Thel, & quelques cantons de S. Bonnet-le-Troncy.

DAME, Mme. la marquiſe de Vauban.

Juge, M. Duvernay, avocat.

Lieutenant, M. Perret, avocat.

Procureur fiſcal, M. Alamartine, notaire royal, à la Mure.

Greffier, le ſieur Chavanis.

Huiſſiers, Vermorel & Depuy.

LA MAISON-FORTE, château & fief dans l'annexe de Vourles en Lyonnois. Il appartient à M. Fourgon, ſecretaire du Roi.

LA MAISON-FORTE, château avec la baſſe juſtice, dans la paroiſſe de Marclopt en Forez. Il appartient à M. Montagne de Poncin.

Juge, M. Franchet.

Procureur fiſcal, M. Du Troncy.

Greffier, le ſieur Bourboulon, Notaire.

MAIZILLY, village & paroiſſe dans le Lyonnois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, juſtice de Châteauneuf en Mâconnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. M. l'évêque de Macon collateur de la cure.

Curé, M. Seguin.

Le ſeigneur & les officiers ſont les mêmes qu'à Châteauneuf, dont Maizilly dépend.

MALAFRETAZ, village & paroiſſe en Breſſe, généralité de Bourgogne, archiprêtré de Bourg.

M. l'archeveque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. . . .

MALAVAL, fief dans la paroiſſe des Etoux-ſous Beaujeu en Beaujolois. Il appartient à M. le baron de Broſſe-Broſſe, ancien capitaine au régiment de Picardie, & chevalier de S. Louis.

MALLEVAL,

Petite ville fort ancienne, & baronnie dans le Forez, diocèſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de S. Etienne; la juſtice eſt réunie & exercée à Chavany, & elle reſſortit, par appel, au bailliage de Bourg-Argental.

Le chapitre de S. André-le-Bas de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Ginet.

Prébendier à la nomination des Notables, M. Peyrachon.

Dame-baronne, Madame la comteſſe de Senozan.

Juge, M. de Chamberliac.

Procureur fiſcal, M. Chaſpoul, à Bœuf.

Greffier, le ſieur Lions.

MALLEVAL & RONZIERE, fief roturier dans la paroiſſe de Ternand en Lyonnois. Il appartient aux enfants héritiers de M. Fougeroux, avocat.

MALLIAC, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Bellay.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Piquet.

Seigneur, M. le comte de Moyriac.

Juge, M. Proſt.

Châtelain, M. Goiffon.

Procureur fiſcal, M. Molinard.

Greffier, le ſieur Domange.

MALMONT, fief & château ſitué en la paroiſſe de Curciat-Dongalon, en Breſſe. Il appartient à M. le chevalier d'Argenreuil, & à Mlle. d'Etemond.

MALVAL, ancien château & ſeigneurie dans la paroiſſe de S. Héan en Forez. Le fief & la juſtice de Chazottes y ont été réunis.

Seigneur, M. le chevalier de Menilglaize.

Juge, M. Gonon de S. Freſne, avocat.

Procureur fiſcal, M. Gonon.

Greffier, le ſieur de Viſſaguet.

MALVAL, château & fief ſans juſtice, paroiſſe de Denicé, en Beaujolois. Il appartient à M. de Beſſey, ſeigneur de Contenſon.

ST. MAMERT, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe d'Autun, élection de Villefranche, juſtice de S. Julien

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Sanſlaville.

Seigneur, M. le marquis de Valadour, ceux

ancien capitaine au régiment d'Eu, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

MANEVIEUX, château & fief situé à S. Martin-de-Cornas, annexe de Chassagny en Lyonnois. Il appartient à M. Bruyset, tréforier de France, à Lyon.

Vicaire, M. Savoye.

MANTENEY, village & annexe de la paroisse de S. Julien-sur-Veyle en Bresse, généralité de Bourgogne.

Vicaire, M. . . .

MANZIAT, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection & du ressort du bailliage de Bourg.

M. le prévôt de S. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Bollo.

Seigneur, M. de Feillens.

Juge, M. Matraire.

Procureur fiscal, M. Lecuyer.

Greffier, le sieur Rabuel.

MARBOZ, village & paroisse en Bresse, archiprêtré & élection de Bourg, justice de Montrevel.

Le prieur de Gigny nomme à la cure.

Curé, M. Curvat.

Vicaires, Mrs. Decœur & Perrin.

Seigneur, M. le comte de Montrevel.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Montrevel.

ST. MARC, (la Grange) arriere-fief avec un ancien château dans la paroisse de Savigny, en Lyonnois.

Seigneur moyen & bas justicier, M. le comte d'Albon.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Pontcharra.

MARCEL, château & fief situé dans la paroisse de S. Jean-de-Niort-lès-Gourdan, en Bresse. Il appartient à M. Montherot de Lacraz.

ST. MARCEL, village & annexe de la paroisse de S. André-de-Corsy en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, justice de Montribloud & de Glareins, du ressort du bailliage de Bourg.

Vicaire, M. . . .

Seigneur du clocher, M. Nicolau de Montribloud.

Seigneur d'une partie de la paroisse, M. de Quinson.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Montribloud & de Glareins.

ST. MARCEL, château & fief dans la paroisse de St. Marcel de Felines, en Forez. Il appartient à M. Monthevaut, prévôt général.

ST. MARCEL, *ou* ST. MARCEL-ECLAIRÉ, village dans le Beaujolois, annexe de la paroisse de Tarare en Lyonnois, justice de Joux.

Vicaire, M. Arquilliere.

DAME, Mme. la comtesse de Villeneuve.

ST. MARCEL-DE-FELINES, *ou* EN-NERONDE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection & du ressort de la sénéchaussée de Roanne, en exercice à Montbrison.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Magdinier.

Vicaire, M. Chant.

Seigneur-engagiste, M. Dulieu de Chenevoux.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Néronde.

Notaire royal, M. Matelin.

Il y a dans le village un beau château qui appartient à M. le Marquis de Talaru, maréchal de camp.

ST. MARCEL-D'URFÉ, bourg, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison.

Le prieur de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Duboſt de Tremolin, Archiprêtre subſtitué de Pommiers.

Vicaire, M. Epinat.

Prébendiers, Mrs. Durand, curé d'Urfé; Duboſt & Butelier.

Seigneur, M. le marquis d'Albon.

Juge, M. Chavanes, à S. Germain-Laval.

Procureur fiscal, M. Rajat, à St. Germain Laval.

Greffier le sieur Vial, notaire à Saint Marcel.

Huissier, Froment à St. juſt-en-Chevalet.

Il y a deux Foires dans cette paroisse: la premiere le 16 Janvier, & la seconde le 5 Septembre.

SAINT-MARCELIN;

Petite ville, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Simeon.

Vicaire, M. Merlon.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. le comte d'Eſpinchal, brigadier des armées du Roi.

Juge, M. Bouchetal, avocat à Saint-Bonnet.

Lieutenant de Juge, M. Reynaud Pagit, notaire à St. Bonnet.

Procureur fiscal, M. Privat, notaire à St. Marcelin.

Greffier, le sieur Saunier, à Sury.

Seigneur de l'autre partie, Madame de Mazenod.

Il y a une compagnie de milice bour-

Digitized by Google

geoiſe ſous les ordres de M. le commandant de la province.

MARCHAMP, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice de Grôlée. M. le prieur de St. Benoît de Ceſſieu nomme à la cure.

Curé, M. Maigret.

Seigneur, M. le préſident de Barral.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Grôlée.

MARCHAMP, village & annexe de la paroiſſe de Quincié, en Beaujolois.

Vicaire, M. Bernard.

Seigneur, M. Giraud, écuyer.

Juge, M. Preſſavin, Juge & prévôt de Beaujeu.

Lieutenant de Juge, M. Thevenot, Avocat.

Procureur fiſcal, M. Tetenoire.

Greffier, le ſieur Durand.

Huiſſier, Vivier.

MARCHENGY, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Saint-Pierre-la-Noaille, en Lyonnois.

Seigneur, M. de Montrichard, chevalier de St. Louis.

Juge, M. Patural, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Patural, notaire.

Procureur fiſcal, M. Alex, notaire.

Greffier, le ſieur Boutouge.

Huiſſier, Michel.

MARCILLY-D'AZERGUES, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

L'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Chanet, archiprêtre d'Anſe.

Seigneur, M. de Riverieulx de Varax.

Juge, M. Brac le fils, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Saint-Michel.

Procureur fiſcal, M. Deſcot.

Greffier, le ſieur Chappuis, à Chazay.

Huiſſier, Bernard, à Quincieu.

MARCILLY-LE-CHATEL, village, prieuré, paroiſſe & châtellenie royale dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon. Le prieur nomme à la cure.

Curé, M. Souchon.

Coſeigneurs engagiſtes, M. de Magnieu, chevalier, & M. Thoinet Dupéno, tréſorier général des ponts & chauſſées.

Le prieuré eſt en litige entre M. l'abbé Rougé, nommé, le 31 Octobre 1767, par M. le comte de Clugny, en vertu d'une permutation faite avec M. de Ceriſey du Jeu; & M. l'abbé de Champeaux, pourvu par le Pape, au mois de Novembre 1768, ſur une procuration *ad reſignandum* que lui fit M. de Ceriſey. L'affaire eſt pendante aux Requêtes du Palais à Paris.

Juge-Châtelain, M. Salles, avocat.

Procureur du Roi, M. Franchet, avocat.

Procureurs, Mrs. Verd, Boutboulon & Gautier.

Greffier, le ſieur Bernard.

Huiſſier audiencier, Grangeneuve.

La juſtice s'exerce au palais du bailliage de Montbriſon.

MARCLOPT, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Chambéon. Le prieur de S. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Fournier.

Seigneur, M. Montagne de Poncin, ancien officier aux Gardes-Françoiſes.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Magnieu-Hauterive.

Ce village dépend de la Châtellenie royale de Feurs, en conſéquence de l'Edit de réunion, du mois de Mai 1771.

MARCOUX, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon. Le bourg & quelques hameaux dépendent de la juſtice de M. de Marcoux; le ſurplus, de la châtellenie royale de Marcilly; & par appel, du bailliage de Montbriſon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Laurent.

Seigneur du bourg & fauxbourg ſeulement, M. Ducros de Montmars de Goutelas, ancien capitaine d'infanterie.

Juge, M. Hodin.

Procureur fiſcal, M. Franget.

Greffier, le ſieur Thachereau.

MARCY-LES-LOUPS.

Ville & annexe de la paroiſſe de Ste. Conſorce, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de Laval.

Vicaire, M. Faure.

Seigneur, M. Lacroix.

MARCY-SUR-ANSE, village, prieuré & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Prieur & Patron de la cure, M. de Laurencin-Chanzé, Chamarier de Savigny.

Curé, M. Meynier.

Seigneur haut-juſticier, M. le baron de la Chaſſaigne, brigadier des armées du Roi.

Ses officiers ſont les mêmes qu'à la Chaſſaigne.

Seigneur moyen & bas-juſticier, M. le Prieur.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes qu'à Savigny.

Digitized by Google

Huiſſier pour l'une & l'autre partie, Charbonnet.

MARDORE, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de Courcenay. Le chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. de la Balmondiere, docteur de Sorbone, chanoine d'honneur de l'Egliſe de Mâcon.

Vicaire, M. Molin.

Seigneur, M. le marquis de Foudras-Courcenay.

Juge, M. Thivend de la Salletiere, avocat.

Châtelain, M. Trambouſe.

Procureur fiſcal, M. Vincent.

Greffier, le ſieur Deville.

Il y a dans la paroiſſe le fief, appellé *Chalatofrey*, appartenant à M. Montarger.

Il y a trois Foires dans l'année : le 6 Mai, le 26 Juin, & le 14 Septembre.

MARES, fief qui compoſe une partie de la paroiſſe de Jonage en Dauphiné.

Seigneur, M. Yon, fils, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Châtelain, M. Rigoſt, notaire à Puiſignan.

MARIGNY, ancien château & fief avec juſtice, dans la paroiſſe de Villers.

Le Seigneur & les officiers ſont les mêmes qu'à Reſſein.

MARINGES, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbriſon, juſtice de Bellegarde, du reſſort de la ſenéchauſſée de Montbriſon. M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Vaudiel.

Seigneur, M. de Bellegarde, conſeiller au conſeil ſupérieur de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Bellegarde.

MARLHES, village & paroiſſe dans le Forez, dioceſe du Puy, archiprêtré de S. Paulien, élection de S. Etienne, juſtice de la Faye, Clavas, l'Hôpital du Temple, & S. Sauveur. Le college de Tournon, à cauſe de ſon prieuré de S. Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. Bois de la Combe.

Vicaires, Mrs. Beaufils & Buiſſon.

Co-ſeigneurs, Mrs. Chovet, & Corbon Deſgaux.

Juge, M. Lardon Deſvernays.

Procureur fiſcal, M. Teyſſier.

Greffier, le ſieur Lardon.

Notaire réſervé, M. Lardon, à Marlhes.

MARLIEU, village & paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Trevoux.

Mme. l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Cordier.

Seigneur, M. & Mlles. Cuſſet de Montrozard.

Juge, M. Graire.

Châtelain, M. Murillon.

Procureur fiſcal, M. Peliſſier.

Greffier, le ſieur Ruf.

MARNAND, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de Thiſy.

Le prieur de Thiſy nomme à la cure.

Curé, M. Chaix, à Thiſy.

Vicaire deſſervant, M. Moyſſonnier.

MAROLS, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de St. Bonnet.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Grandjean.

Vicaire, M. Favier.

DAME *engagiſte*, Mme. la marquiſe de Saſſenage.

MARS, village & paroiſſe ſur les confins du Lyonnois & du Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de Gatellier & de Châteauneuf.

M. l'évêque de Mâcon collateur de la cure.

Curé, M. Lafay.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier.

Juge, M. Teillard de Thigny, avocat.

Procureur fiſcal, M. Patural, notaire.

Greffier, le ſieur Boutouge.

Huiſſier, Michel.

La partie de cette paroiſſe qui eſt en Beaujolois, dépend de la juſtice d'Arcinges.

MARSANGUE, hameau de la paroiſſe de S. George-de-Rogneins, en Beaujolois, où eſt le ſiege des juſtices de Laye-Eſpinay, de Champrenard & dépendances.

MARSÉ, fief dans la paroiſſe de St. George-de-Reneins, en Beaujolois. I appartient au ſieur Rabut.

MARSONNAZ, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré & élection de Bourg, juſtice de Bavy qui s'exerce à Bagé, du reſſort du bailliage de Bourg.

Le prévôt de S. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Baptiſte Fouchy.

Vicaire, M. Chambard.

Seigneur, M. Louis-Philibert-Joſeph Joly, conſeiller au parlement de Dijon.

Juge, M. Joſeph Matraire, avocat à Bagé.

Digitized by Google

Châtelain, M. Claude-Joſeph Pelletier, Notaire à Bagé.
Procureur fiſcal, M. Joſeph Rabuël, notaire à Bagé.
Greffier, le ſieur Jean-François Tardy.
Curial, M. Philippe-Marie Rabuël, notaire & commiſſaire à Terriets, à Marſonnaz.

ST. MARTIN, village & paroiſſe en Dombes, juſtice de Trevoux.
Curé, M. Belin.
Seigneur, le Roi.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Trevoux.

ST. MARTIN-DE-BOIZY, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré, élection & juſtice de Roanne, du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

Le Bureau de Saint-Charles nomme à la cure.
Curé, M. Condamin.
Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.

ST. MARTIN-DE-CHALAMONT, paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Chalamont, élection de Trevoux, du reſſort de la ſénéchauſſée de Trevoux, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon.

Les Religieux de l'abbaye d'Ambournay nomment à la cure.
Curé, M. Belet.
Seigneur, le Roi.
Juge, M. Gemeau, Lieutenant général à Trevoux.
Châtelain, M. Benoît Ozanam, à Chalamont.
Procureur du Roi, M. Jacquet.
Greffiers, les Srs. Chuinague, à Trevoux, & Favier, à Chalamont.

ST. MARTIN-DE-CORNAS, village & annexe de la paroiſſe de Chaſſagny en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Vicaire, M. Savoye.
Seigneur, M. Leclerc de la Verpilliere, major de la ville de Lyon.
Châtelain, M. Rambaud, à Saint Laurent.
Procureur fiſcal, M. Bavet, à Givors.
Greffier, le ſieur Chalamel.

ST. MARTIN-D'ESTRAUX, village & paroiſſe en Forez, diocèſe de Clermont en Auvergne, archiprêtré de Cuſſet, élection de Roanne, juſtice de Château-Morand, du reſſort du bailliage de Montbriſon, & de la ſénéchauſſée de Lyon.

Les Dames religieuſes de Beaulieu, proche de Roanne, nomment à la cure.
Curé, M. Valence, docteur en Théologie.
Vicaire, M. du Chambet, bachelier de Sorbone.
Seigneur, M. Louis-Marie-François Gaſton de Levy, marquis de Mirepoix, ancien colonel du régiment Royal-marine, brigadier des armées du Roi, ſeigneur de Château-Morand.
Juge, M. Marion, avocat.
Lieutenant, M. Deſgouttes.
Procureur fiſcal, M. Durand.
Greffier, le ſieur Robillon.

La juſtice s'exerce à Château-Morand.
Notaires royaux, Mes. Durand & Morin.
Procureurs poſtul. Mes. Deſgouttes l'aîné; Morin; Durand l'aîné; Durand le jeune; Deſgouttes le jeune; Michault.
Chirurgien, M. Donniol.
Receveur des Traites, M. Robillon.
Huiſſiers, Dumond, Bardonne, Baudon, Fayet, Barret.

Il n'y a qu'une ſeule Foire dans l'année, qui ſe tient, le 9 Octobre, jour de S. Denis.

ST. MARTIN-DU-FRESNE, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré de Nantua, juſtice de Montreal, du reſſort du préſidial de Bourg.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. de Laporte, docteur en droit de Paris.
Vicaire, M. Gabett.
Seigneur, M. le prieur de Nantua.
Juge, M. Proſt.
Lieutenant de Juge, M. Voirin.
Procureur fiſcal, M. Alombert.
Greffier, le ſieur Domange.

ST. MARTIN-DU-MONT, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Treffort, élection de Bourg, juſtice de Pommiers.

M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Mayet.
Vicaire, M. Chevaſſu.
Seigneur, M. du Tour.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Pommiers.

ST. MARTIN-EN-COALIEU *ou* AQUALIEU, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de S. Etienne, juſtice de Saint-Chaumond.

M. le marquis de S. Chaumond nomme à la cure.
Curé, M. de Riquiere de Rochefort.
Seigneur, M. le marquis de Saint-Chaumond.

La juſtice s'exerce à S. Chaumond.

ST. MARTIN-EN-HAUT *ou* ANAUX, bourg & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Digitized by Google

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. de Caſtellas, l'ainé.
Vicaire, M. Goine.
Seigneurs du clocher, Mrs. les comtes de Lyon.
Les officiers ſont les mêmes qu'à Rochefort.
Seigneur d'une partie de la paroiſſe, M. Dareſte de Saconnay.
Ses officiers ſont les mêmes qu'à Saconnay.
Il y a dans cette paroiſſe le fief de la Bâtie, appartenant à M. de Valemod.
Notaire royal, M. Chazotier.
Il y a quatre Foires dans l'année; le mardi de la Sexagéſime; le 6 Mai; le 10 Août; & le 9 Décembre.

ST. MARTIN-LA-PLAINE, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de S. Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. la Tour.
Vicaire, M. Muſſieu.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Il y a dans cette paroiſſe une mine d'or. Matthieu Paris rapporte que dans le tréſor royal on voit un baſſin de ce métal, tiré de cette mine.

ST. MARTIN-LA-SAUVETÉ, village & grande paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſtice de Verrieres, S. Marcel, Champoly & Aix.
Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Marion, bachelier en théologie.
Seigneurs, M. le commandeur de Verrieres; M. le comte d'Albon; M. le marquis de Simiane, M. le comte de Grezolles.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de Verrieres, de Saint-Marcel, Champoly & Aix.
Notaire royal non réſervé, M. Duſuc.

ST. MARTIN-LE-CHATEL, village & paroiſſe en Breſſe, ſecond marquiſat de cette province, érigé en faveur de la maiſon de la Beaume, comté de Montrevel, en 1500, généralité de Bourgogne, archiprêtré de Bourg.
Le chapitre de Bourg en Breſſe nomme à la cure.
Curé, M. Gentet.
Seigneur, M. le comte de Montrevel.
La juſtice s'exerce à Montrevel par les officiers du comté.
Châtelain, M. David.
Curial, M. Cornaton.

ST. MARTIN-LESTRA, bourg & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbriſon, juſtice de Virigneu & de Chazelles.
Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Guimety.
Vicaire, M. . . .
Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs, depuis l'édit de réunion, du mois de Mai 1771.

LE MARTOREY, château & fief dans la paroiſſe de Mardore en Beaujolois. Il appartient aux enfants cohéritiers de M. Farges du Martorey.

MARZÉ, ſeigneurie dans la paroiſſe de Gleizé, en Beaujolois. Cette ſeigneurie comprend la paroiſſe de Chervinges, & une partie de celle de Gleizé, & la dixieme partie de Ville-ſur-Jarnioſt, en Lyonnois.
Seigneur, M. Bottu de la Barmondiere.
Juge, M. Peſant, avocat à Villefranche.
Lieutenant, M. Duboſt, procureur à Villefranche.
Procureur fiſcal, M. Pain, notaire & procureur à Villefranche.
Greffier-commis, le ſieur Crozet, à Villefranche.

MARZÉ, ancien château-fort dont on voit les ruines dans le village d'Alix qui en dépend, paroiſſe de Marcy-ſur-Anſe, en Lyonnois.
Seigneur, M. Croppet de Variſſan.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de Bagnols.

LE PETIT-MARZÉ, château & fief dans la paroiſſe de Morancé, en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de Chaponay.

LE MAS, château dans la paroiſſe de Beſſenay, en Lyonnois. Il appartient à M. Pierre-François Broſſier de Beſſenay.
Procureur poſtulant, M. Durand.

MATOUR, bourg & paroiſſe, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, dioceſe d'Autun, archiprêtré du Bois Ste. Marie.
M. l'abbé de S. Rigaud nomme à la cure.
Curé, M. Gallet.
Chapelain, M. Denizot.
Seigneur, M. le marquis de Caſtellane.
La partie de cette paroiſſe qui eſt en Beaujolois, dépend de la juſtice de Chevagny-le-Lombard, & le reſte, du comté de Château-tiers.
Il y a treize Foires dans l'année, le 3 Janvier; le 21 Mars; le vendredi après Pâque; le 20 Mai; le 11 & le 25 Juillet; le 14 Septembre, &c.

ST. MAURICE, fief avec rente noble & chapelle ſuccurſale de S. Juſt-d'Avrey, en Beaujolois. Il appartient à M. Renard,

Digitized by Google

ST. MAURICE-DE-BEYNOST, village & paroisse dans le mandement de Montluel, en Bresse, archiprêtré de Chalamont.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Jaquemet.

ST. MAURICE-DE-GOURDAN, village & paroisse, en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg.

L'abbé de St. Rambert, en Bugey, nomme à la cure.

Curé, M. Corant.

Vicaire, M. . . . .

Seigneur, M. de Montolivet.

Les officiers sont les mêmes qu'à Gourdan.

ST. MAURICE-EN-GOURGOIS, bourg & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Rambert & Château-le-Bois, du ressort du bailliage de Montbrison.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Staron.

Vicaires, Mrs. Dupuy & Poret.

Dame-engagiste, Mme. la marquise de Sassenage.

Seigneur du bourg & des environs, M. de Montjouvent, doyen des comtes de Lyon, comme prieur de S. Rambert.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Saint-Bonnet-le-Château, & de Saint-Rambert où la justice s'exerce.

Il n'y a plus à Château-le-Bois qu'une tour d'un ancien château qui appartient à MM. de Malte.

Seigneur décimateur de toute la paroisse, à l'exception du bourg & des environs. M. le chevalier de Chauvance.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Jean-Després & de Montbrison, où la justice s'exerce.

ST. MAURICE-SUR-LOIRE, bourg, paroisse & châtellenie en Roannois, archiprêtré & élection de Roanne.

Le prieur de S. Jean-sur-S. Maurice nomme à la cure.

Curé, M. de Buffy.

Vicaire, M. Curtil.

Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

La châtellenie a été réunie au bailliage ducal de Roanne. Le hameau de Jeuvre, dans cette paroisse, dépend de la justice de Chantois.

Le prieur de S. Jean-sur-S. Maurice y a une justice.

Prieur, M. l'Abbé Bouquet.

Juge, M. Barret.

Procureur fiscal, M. Guyot le jeune.

Greffier, le sieur Detours.

Il y a trois Foires dans l'année : le 17 Janvier ; le 3 Mai, & le 14 Septembre.

ST. MAURICE-SUR-D'ARGOIRE, village, paroisse & seigneurie, dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de S. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Morand, archiprêtre de Mornant.

Vicaire, M. Condamin.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon, & M. le baron de Rivirie.

ST. MAURICE-DE-REMENS, village & paroisse, en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, du ressort du bailliage de Bourg en Bresse.

M. l'Abbé de S. Rambert nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Joseph Tenand.

Seigneur, M. de Colabeau de Rigniéu, chevalier de l'ordre Royal & militaire de S. Louis, Gouverneur des ville & citadelle de Valence, en Dauphiné.

Juge, M. Gauthier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Dupuis, notaire à Lagnieu.

Procureur fiscal, M. Grand, procureur à Bourg.

Greffier, le sieur Ravet, procureur à Bourg.

MENETREUIL, village & paroisse, en Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon, justice de la baronnie de Montpont, du ressort du bailliage de Châlons-sur-Saône.

Le prévôt de S. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Fuand.

Seigneur, M. Fyot de la Marche, à Dijon.

Juge, M. Puget, à Louhans.

Procureur fiscal, M. Ronget, notaire royal à Montpont.

Greffier, le sieur Moissonnier, à Montpont.

MENTHONAY, fief dépendant du marquisat de Bagé-le châtel. Il appartient à M. de Feillens.

MEPIEU, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection de Vienne, justice haute & basse du lieu & du ressort du bailliage de Vienne.

Le Curé de Parmilieux, prieur de Vaux, nomme à la cure.

Curé, M. Michoud.

Seigneur, M. de Mepieu, ancien capitaine de Grenadiers, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Juge, M. Labbe.

Châtelain, M. . . .

Lieutenant de Juge, M. Ravier d'Herbelon.

Digitized by Google

Procureur fiscal, M. Valverende.
Greffier, le sieur Sambin.

MEPILIAT, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg en Bresse, justice du Pont-de-Veyle, du ressort du bailliage de Bourg.

Mme. l'abbesse de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. de Montépin.
Dame, Madame la comtesse de Pont-de-Veyle.
Juge, M. Rivet.
Procureur fiscal, M. Dumas.
Greffier, le sieur Rivet.

Le château de Mepiliat & le fief de ce nom appartiennent à la famille de S. Maurice & à celle de Pellapuffin.

MERARGE, fief situé dans l'annexe de S. Bénigne, en Bresse. Il appartient à M. le président de Montplaisant, comte de Loriol.

MEREGE, château dans la paroisse de S. Didier-de-Chalaronne en Dombes. Il appartient à M. de Pizay.

MERIGNIEU, hameau & château fort ancien, dans la paroisse de Lezigneux, en Forez, avec seigneurie & haute justice.
Seigneur, M. Jean-Baptiste Henrys d'Aubigny.
Juge, M. Privat.
Procureur fiscal, M. Laforest.
Greffier, le sieur Saulnier.

MERLANDE, petite seigneurie située dans la paroisse d'Ambournay, en Bugey. Elle appartient au monastere des Bénédictins d'Ambournay, où s'exerce la justice.

MERLE, bourg & paroisse, dans le Forez, diocese du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, élection de Montbrison, justice de Liniecq.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.
Curé, M. Baget.
Vicaire, M. Diard.
Seigneur, M. Duflachat d'Apinac, Ecuyer.

Les officiers sont les mêmes qu'à Liniecq & Apinac.

MERLÉE, ancien château & fief sans justice, dans la paroisse de S. Julien-la-veſtre, en Forez. Il appartient à Madame de Loras.

MERLIEU, château & fief en Forez. Il appartient à M. de Maux, lieutenant général au bailliage.

MESSIMIEUX, château & fief dans la paroisse d'Anse, en Lyonnois. Il appartient à M. Trollier de Fétan, ancien conseiller en la cour des Monnoies de Lyon.

MESSIMY, paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes, élection de Trevoux, justice, partie du comté de Messimy, & partie du comté de Montbriand, du ressort de la sénéchaussée de Dombes, & par appel au Conseil supérieur de Lyon.

M. l'Abbé d'Ainai nomme à la cure.
Seigneur, M. de Messimy, ancien Procureur général au Parlement de Dombes.
Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moine, notaire à Messimy.
Procureur fiscal, M. Chuinague, à Trevoux.
Greffier, le sieur Ruf, à Trevoux.

MESSIMY, village & annexe de la paroisse de Brindas, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Buffart.

Le bourg dépend du comté de Lyon, & le reste dépend du fief de la Feuillade-lès-Messimy, dont les officiers sont les mêmes qu'à la Feuillade.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Notaires & Procureurs postulants, M. Bernardon, M. Thimonier & M. Filleton, réservés.
Greffier, le sieur Filleton.

Il y a dans cette paroisse la Châtelaise, fief & château avec justice & rente noble.
Seigneur, M. du Gas, Lieutenant-général criminel en la sénéchaussée de Lyon.

Les officiers sont les mêmes qu'à Thurins.

MEXIMIEUX, bourg & paroisse de Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection & du ressort du bailliage de Bourg. Il y a une collégiale, composée d'un doyen, de six Chanoines, & de six prébendiers.

Le Chapitre nomme à la cure.
Curé-doyen du Chapitre, M. Jean-Marie Gayot de Larajasse.
Chanoines, Mrs. Maréchal de Courteville; Deschamps; Simonet; Jacquemet; Dufourd; George.
Seigneur, M. le marquis de Meximieux, ancien officier aux Gardes Françoises.
Juge, M. Vallat.
Curial, M. Jacquemet.
Châtelain, M. Thevenin.
Greffier, le sieur Beaublez.

Il y a deux Foires dans l'année: le lundi après la Saint Barthelemi, & le lundi après la fête de St. Simon & St. Jude.

MEYLIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Montrond.

Le prieur de Bellegarde nomme à la cure.
Curé, M. Motelet.

MEYRE, fief avec rente noble, dans la paroisse de Cublize, en Beaujolois. Il ap-

Digitized by Google

partient à M. Boujot, préſident à l'élection de Villefranche, & mouvant de la juſtice du marquiſat de Sauſey.

MEYS, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbriſon, juſtice, pour la plus grande partie de la paroiſſe même, & pour l'autre partie, de celle de Lamenue, du reſſort de la ſénéchauſſée de St. Etienne, exercée à Montbriſon.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Mattagrin.

Seigneur, M. le marquis de Pons, ſeigneur-baron de Bothéon.

Juge, M. Gonon de St. Freſne, avocat, ſubdélégué de M. l'Intendant, à St. Galmier.

Châtelain, M. Javogues, avocat.

Procureur fiſcal, M. Villaguet, notaire royal.

Greffier, le ſieur Styre.

Huiſſier, Godefroi.

Procureurs poſtulants, Mes. Mathevon, Blein, Perechon, Flechet, Teyſſot, Berger, & Reynaud, fils.

MEYZIEU, village & paroiſſe, en Dauphiné, élection & du reſſort du bailliage de Vienne. L'archiprêtré de Meyzieu comprend vingt-huit paroiſſes toutes en Dauphiné.

Archiprêtre, M. l'Huilier, curé de Chandieu.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Quinqueton.

Seigneur, M. de Leuſſe.

Maire, M. Chenavaz, notaire royal & contrôleur des actes.

Juge, M. Fornier, fils, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Quinon.

Lieutenant de Juge, M...

Procureur fiſcal, M. Villam.

Greffier, le ſieur Trotton.

Il y a trois Foires dans l'année. le mardi de la Pentecôte; le 21 Septembre, & le dernier de Novembre, jour de S. André.

MEYZERIAT, village & paroiſſe, en Breſſe, généralité de Bourgogne, archiprêtré de Sandran.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M...

ST. MIARD, par corruption du mot de S. MEDARD, village & paroiſſe, en Forez, archiprêtré de S. Etienne, élection de Montbriſon, juſtice de Chevrieres & de la Ferriere.

Le prieur de Montverdun nommé à la cure.

Curé, M. Maſſacrier.

Seigneur, M. le marquis de Langeron.

Il y a dans cette paroiſſe le fief de la Ferriere.

Seigneur, M. le marquis de la Ferriere, ſénéchal de Lyon.

Vice-gérent, M. de Saint-Freſne.

Procureur fiſcal, M. Lorange.

Greffier, M. de Villaguet.

ST. MICHEL-SOUS-CONDRIEU, village & paroiſſe, dans le Lyonnois, diocèſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de S. Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de Condrieu.

M. l'abbé de Saint Pierre de Vienne nomme à la cure.

Curé, M...

MILANAY, ſeigneurie, dans le Lyonnois.

Seigneur, M. Boullioud de Fétan.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant, M. Crozet.

Procureur fiſcal, M...

MILLERY, bourg & grande paroiſſe, dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de Montagny.

Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gallet.

Vicaire, M. Auquier, Docteur en théologie.

DAME, Mme. de Grôlée de Virville, veuve de M. Olivier de Senozan.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Montagny.

Il y a un marché tous les vendredis, & deux Foires dans l'année; le 30 Juin, & le 30 Octobre.

MILLY, château & ſeigneurie dont la juſtice comprend la paroiſſe d'Arbuiſſonnas.

Seigneur, M. Renaud.

Juge, M. Alexandre Calemard, avocat à Villefranche.

Procureur fiſcal, M. Carrand.

Greffier, le ſieur George.

MINARDIERE, château & fief en toute juſtice, dans la paroiſſe de Saint Martin de Boizy, en Forez.

Le Bureau des écoles de S. Charles de Lyon, en qualité de prieur de Montverdun, nomme à la cure.

Curé, M. Condamin.

Dame du clocher, Madame la comteſſe de la Feuillade.

Seigneur du reſte de la paroiſſe, M. de Valence de Minardiere.

Juge, M. Ponchon.

Lieutenant de Juge, M. Cartier.

Procureur fiſcal, M. Chatelus le jeune.

Greffier

Digitized by Google

Greffier, le ſieur Miviere.

MIONS, fief dans la paroiſſe de Monthieu, en Dombes. Il appartient à M. de Regnauld, ſeigneur de Parcieux.

MIRIBEL, château fort en ruine & baronnie, en Forez, dans la paroiſſe de Périgneux, élection de Montbriſon.

Seigneur, M. le marquis de Pons Dothuns.

Juge, M. Bochetal de la Roche, avocat à S. Bonnet.

Lieutenant de Juge, M. Rouſſet, notaire royal à S. Mautice.

Procureur fiſcal, M. Glaize, notaire royal à Perigneux.

Greffier, le ſieur Chartin, notaire royal à S. Geneſt-Lerpt.

Huiſſier, Suchet.

La juſtice s'exerce dans le lieu.

MIRIBEL, bourg & marquiſat ſitué en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, élection & du reſſort du bailliage de Bourg en Breſſe. Il y a deux paroiſſes, celle de Saint-Martin & celle de Saint-Romain.

Le chapitre de S. Paul de Lyon nomme à la cure de S. Martin.

M. l'archevêque de Lyon collateur de celle de S. Romain.

Curé de Saint-Martin, M. Antoine Michel.

Vicaire, M. Leroux.

Curé de Saint-Romain, M. Martin.

Seigneur, M. le marquis de Pure, écuyer du Roi.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Champion, à Miribel.

Procureur fiſcal, M. Puy, à la Croix-Rouſſe.

Greffier, le ſieur Vandran, à Montluel.

MIRIGNIAT, village & annexe de la paroiſſe de Cerdon en Bugey, élection de Belley, juſtice de Mirigniat, qui s'exerce à Nantua.

Vicaire deſſervant, M. Poulet, chanoine du chapitre de Cerdon.

Seigneur, M. d'Apremont, conſeiller au parlement de Bourgogne.

Juge, M. Branche de Merlot.

Lieutenant de Juge, M. Sapey.

Procureur fiſcal, M. Jean-Joſeph Domange.

Greffier, le ſieur Molinard.

MISERIEUX, village & paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Dombes, juſtice de Cibeins, du reſſort de la ſénéchauſſée de Dombes, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Jean-André Nabo.

Seigneurs, Mrs. Chollier, comtes de Cibeins.

Juge, M. de Graire.

Châtelain, M. Granget.

Procureur fiſcal, M. Chuinague.

Greffier, le ſieur Ruf.

MIZERIEU *ou* MEZIRIEU, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbriſon, juſtice de Cleppé, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. . . .

Seigneur-Engagiſte, M. le comte de Thelis.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Cleppé.

MOGNENEINS, village & paroiſſe de Dombes, archiprêtré de Dombes, élection de Trevoux, juſtice de la Bâtie, du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Valentin.

Vicaire, M. Frecont.

Seigneur, M. Videau de Latour, comte de la Bâtie, premier préſident au parlement de Grenoble.

Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Murillon, notaire à Thoiſſey.

Procureur fiſcal, M. Michaille, procureur à Trevoux.

Greffier, le ſieur Goy, à Trevoux.

MOINGT, bourg, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

Le prieur de la Chaiſe-Dieu nomme à la cure.

Curé, M. Buer.

Vicaire, M. Paget.

Le chapitre de Montbriſon eſt ſeigneur de cette paroiſſe.

Juge, M. Buer, avocat.

Lieutenant, M. Delabruyere.

Procureur fiſcal, M. Chavaſſieu.

Greffier, le ſieur Tiſſier.

MOIRÉ, village & annexe de la paroiſſe de Saint-Laurent-d'Oingt, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. Bourganel.

Seigneur du clocher & de partie de la paroiſſe, M. Rique, vicomte d'Oingt.

Les officiers ſont les mêmes que ceux d'Oingt.

Seigneur d'autre partie de la paroiſſe, M. Croppet de Variſſan.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Bagnols.

Digitized by Google

Seigneur du ſurplus de la paroiſſe, M. l'Archevêque de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Ternand.

MOLEISE, fief & château dans la paroiſſe de Millery, en Lyonnois. Il appartient à M. Mermier, tréſorier de France.

LE MOLLARD, fief dans la paroiſſe de Genay, en Franc-Lyonnois. Il appartient à M. Leroi du Mollard, procureur du Roi en l'élection, ancien échevin de Lyon.

LE MOLLARD, fief ſitué dans la paroiſſe de S. Jean-ſur-Veyle, en Breſſe. Il appartient à M. de Damas.

MOLLONS-SUR-AINS, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Chalamont, élection & du reſſort du bailliage de Bourg.

M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Joſeph Robin, bachelier en théologie.

Seigneur, M de Colabau, baron de Châtillon.

Cette paroiſſe dépend de la juſtice de Châtillon-la-Palu.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Châtillon.

MONTCEAUX, village & paroiſſe en Dombes, archiprêtré & élection de Dombes, juſtice de la Bâtie, & du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Durand.

Seigneur, M. Videau de Latour, comte de la Bâtie, premier préſident au parlement de Grenoble.

Juge, M. de Graire.

Châtelain, M. Cavalier.

Procureur fiſcal, M. Michaille.

Greffier, le ſieur Goy.

Il y a dans la paroiſſe le fief de Montral ſans juſtice, appartenant à M. Aimard.

MONFERRAND, fief ſitué dans la paroiſſe de Saint-Maurice de Gourdan, en Breſſe. Il appartient à M. Imbert, ſecretaire du Roi à Lyon.

MONISTROL,

Petite ville dans le Vélay, qui a donné ſon nom à un archiprêtré du diocèſe du Puy, compoſé de cinquante-deux paroiſſes. La plus grande partie eſt dans le Vélay, & le reſte dans le Forez.

Archiprêtre, M. Page, curé de Bas en-Baſſet.

MONPORTAIL, fief ſitué dans la paroiſſe de Saint-Didier de Cormoranche, en Breſſe. Il appartient à M. de Moiſſard.

MONSOL, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe d'Autun, archiprêtré du Bois-Sainte Marie, élection de Villefranche, juſtice de Beaujeu & de Chevagny-le-Lombard.

Le Sacriſtain de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. d'Alivouſt.

MONSPAY, fief dans la paroiſſe de Bey, en Breſſe. Il appartient à l'hôpital de la charité de Bourg en Breſſe.

MONSUPT, châtellenie du comté de Forez, dans la paroiſſe de Saint-George-Hauteville, élection de Montbriſon. Sa juſtice comprend les paroiſſes de Saint-George-Hauteville, Saint-Thomas, Saint-Prieſt-en-Rouſſet & Boiſſet ſon annexe.

Seigneur, M. Mazenod de Pavefin.

Juge, M. Buer, avocat.

Procureur fiſcal, M. Morel.

Greffier, le ſieur Tiſſier.

LE MONT, château & fief en Lyonnois, en toute juſtice, dans la paroiſſe de S. Nizier-ſous-Charlieu.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Gatellier.

MONTAGNAT, fief dans la paroiſſe de S. Pal de Chalançon, en Forez. Il appartient à M. de Saſſelanges.

MONTAGNIEUX, village & paroiſſe en Bugey, généralité de Bourgogne, archiprêtré d'Ambournay.

Le prieur d'Enemond en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Bonard.

Seigneur, M. le Marquis d'Haraoncourt.

Juge, M. Paraz, avocat.

Châtelain, M. Ducroz.

Curial, M. Guinard.

Procureur fiſcal, M. Boget.

Greffier, le ſieur Mante.

MONTAGNY, village, paroiſſe & premiere baronnie du Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le prieur de Taluyers nomme à la cure.

Curé, M. Hugon, archiprêtre ſubſtitué de Mornant.

Prébendier, M. Gabriel, habitué de S. Nizier.

Dame-baronne, Madame de Vitville de Senozan.

Juge, M. Blqud, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Michel, notaire à Lyon.

Châtelain, M. Dupont, ancien notaire à Lyon.

Procureur fiſcal, M. Conſtantin.

Greffier, le ſieur Michel, à Millery.

Huiſſiers, Bouvet, à Charly, & Villemagne, à Brignais.

Digitized by Google

Il y a une Foire pour les beſtiaux, le mardi après la Pentecôte.

MONTAGNY, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de la Pra, du reſſort du bailliage de Villefranche.

Le Prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Jacqueton.

Vicaire, M. Deſchelette.

Seigneur, M. de l'Etouf, marquis de Pradine.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Pradine.

Il y a dans la paroiſſe le fief d'Eſſertines, appartenant à M. Rolland.

MONTANAY, paroiſſe en Breſſe dans le Marquiſat de Neuville, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg, juſtice de Neuville, du reſſort du bailliage de Breſſe.

Madame la ducheſſe de Boufflers nomme à la cure.

Curé, M. Lunié.

DAME, Madame la ducheſſe de Boufflers.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Neuville.

MONTARCHER, bourg, paroiſſe & ſeigneurie en Forez, diocèſe du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, élection de Montbriſon.

Le prieur d'Eſtivareilles nomme à la cure.

Curé, M. Monier.

Seigneur, M. Vinteint, ſecretaire du Roi.

Juge, M. Sigean, avocat.

Procureur fiſcal, M. Meinix.

La juſtice du château de Montarcher comprend toute la paroiſſe, & celle de la Chapelle-en-Lafay.

MONTBERNON, fief ſitué dans la paroiſſe de Chalamont en Dombes. Il appartient à M. Girard.

MONTBERTHOD, fief ſans juſtice, dans la paroiſſe de S. Paul-de-Varax en Breſſe. Il appartient à M. Galien de la Chaux.

MONTBRIAN, autrefois Montdemangue, *ou* Montdemango, ancien fief & beau château de la paroiſſe de Meſſimi en Dombes, appartenant depuis deux ſiecles, ainſi que celui de Briandas, à Mrs. le Viſte de Briandas, érigé en comté en 1756, ſous le nom de Montbrian; c'eſt le chef-lieu du comté qui comprend en toute juſtice le clocher de Chaleins, Ouroux, qui fait une bonne partie de la paroiſſe d'Agnereins, une grande partie de celle de Meſſimi, & de Fareins, & le fief de Briandas.

Seigneur, M. Louis le Viſte, chevalier, comte de Montbrian, ſeigneur de Briandas, Chaleins, Ouroux, la Plaigne, les Belouſes & autres places, ancien capitaine au régiment de Boulonnois, ancien chevalier d'honneur au parlement de Trevoux, grand bailli d'épée & commandant pour le Roi dans la principauté de Dombes.

Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Moine, notaire royal à Meſſimi.

Procureur fiſcal, M. Michaille, procureur à Trevoux.

Greffier, le ſieur Ruf, à Trevoux.

MONTBRILLAN, fief dans la paroiſſe de Glaizé en Beaujolois. Il appartient à M. Gilbert, bourgeois de Lyon.

MONTBRISON.

Cette ville eſt la capitale du Forez.

GOUVERNEUR, M. le chevalier Dugas.

L'archiprêtré de Montbriſon comprend ſoixante-ſept paroiſſes & neuf annexes, toutes dans le Forez.

Archiprêtre, M. Benoit, curé de la Magdelaine de Montbriſon.

Archiprêtre ſubſtitué, M. Perrin, curé de S. Juſt-en-bas.

CHAPITRE *de Notre-Dame*. Il y a aujourd'hui dans l'Egliſe onze chanoines, & cinq prébendiers à la nomination du Roi; ſix prébendiers à la nomination du chapitre; ſept autres à la nomination de différents particuliers; pluſieurs habitués, huit clercs, & douze enfants de chœur.

Doyen, M. du Beſſey de Contenſon.

Chantre, M. Raimond de la Goutte.

Sacriſtain, M. Dorigny.

Maître de Chœur, M. Javelle.

Chanoines, Mrs. Paturel, Chazal, Punctis, de Bigny, Gerentet, Paulze, & Hodelin, licencié.

Prébendiers royaux, Mrs. Murat, Clement, Dumas, Mathevot & Lafont.

Autres, livrés, Mrs. Chantelauſe, Roſe, Thinet, Bernard, Benoît, & Chabretiat.

Prébendier mi-livré, M. Pagnon.

Prêtres habitués, Mrs. Thiers, Chêne, & Theve.

Maître des enfants de chœur, M. Chabretiat.

Livreur & Pointeur, M. Bernard.

Il y a à Montbriſon trois cures à la nomination du prieur de Savignieux, & une annexe qui dépend de Moingt.

S. André, premiere paroiſſe.

Curé, M. de Peyredieu de la Salle, bachelier de Sorbone.

Vicaires, Mrs. Bruyere & Cheminal.

S. Pierre, ſeconde paroiſſe.

Curé, M. Caquet.

Vicaire, M. Valin.

Digitized by Google

Ste. Magdelaine, troiſieme paroiſſe.
Curé, M. Benoît, archiprêtre de Montbriſon.
Vicaire, M. Cheminal.
Dans chacune de ces trois paroiſſes, il y a depuis long-temps une aſſemblée de dames charitables, établie pour veiller au ſoulagement des pauvres & des malades.
Ste. Anne, annexe de Moingt.
Curé, M. Buer.
Vicaire, M. Roni.
Il y a à Montbriſon une communauté de Cordeliers.
Gardien, le R. P. Glaize.
De Capucins. *Gardien*, le R. P. Chryſoſtome de Moniſtrol.
Vicaire, le R. P. Seraphin de S. Didier.
Une maiſon de Religieuſes de la Viſitation de Ste. Marie.
Supérieure, Madame de Charézieu.
Econome, Madame de la Salle.
Une maiſon de Religieuſes de Sainte Claire.
Abbeſſe, Madame Duvergé.
Confeſſeur, le R. P. Caillet, Récollet.
D'Hoſpitalieres, ou Religieuſes de S. Auguſtin.
Supérieure, Madame....
Econome, Mme. de Magnieu de la Garde.
Et d'Urſulines. *Sup.* Mme. Parurel.
Econome, Madame Bourg.
Il y a auſſi un College, qui depuis 1614, eſt confié aux ſoins des Prêtres de l'Oratoire.
Supérieur, le P. Verdier.
Préfet, le P. Iſnard.
Commanderie de S. Jean-des-Prés.
Commandeur, M. le chevalier de Chauvance.
Juge, M. Buer, avocat.
Procureur fiſcal, M. Souchon.
Greffier, le ſieur Tiffier.
Il y a auſſi une confrairie de pénitents blancs, à l'inſtar de ceux du Confalon de Lyon, établie en 1591.
Recteur annuel, M. de Grandris.
Vice-Recteur, M. de la Chaiſe, procureur du Roi au bailliage.
Maîtres des cérémonies, M. de la Plagne, Lieutenant particulier au bailliage, & M. Chauve.
Sacriſtains, Mrs. Buer & Devaux.
Receveur, M. Verd.
Concierge, le ſieur Gorand.

Hôpital général ou Hôtel-Dieu.

Recteurs-nés, M. le lieutenant général au bailliage, & M. le procureur du Roi au bailliage.
Recteurs, Mrs. de Contenſon, doyen du chapitre; Dorigny, ſacriſtain du chapitre; Poncet, conſeiller honoraire au bailliage de Brioude, conſeiller; Salles, avocat; la Chaiſe, procureur; Falconnet, négociant.
Receveur, M. Richard.

Charité & Aumône générale.

Prêtre deſſerviteur, M. Bertholin.
Recteurs-nés, M. le lieutenant général au bailliage, & M. le procureur du Roi au bailliage.
Recteurs, Mrs. Reymond, chanoine-chantre; Dorigny, ſacriſtain; Buer, procureur du Roi en l'élection; Verd, avocat; Tiffier, procureur; Ciboſt, bourgeois.
Receveur, M. Tiffier.
CHAMBRE DOMANIALE; *Bailliage* du pays, comté & reſſort du Forez, ſénéchauſſée de Roanne & de Saint-Etienne, réunies & exercées à Montbriſon.
Il y avoit autrefois un préſidial à Montbriſon; il a été ſupprimé, & les officiers réunis à ceux du bailliage.
Le bailliage de Montbriſon vient de recevoir une augmentation par la réunion de celui du Chaufour, qui a été ſupprimé par Edit de Sa Majeſté, du mois de Septembre 1770.

Grand Bailli & Sénéchal d'épée.

M. le comte de Roſtaing, ſeigneur de Vauchette, &c.

Officiers, Meſſieurs

Antoine Durand Demeaux, écuyer, ſeigneur de Merlieu & Savignieux, *Lieutenant général.*
De Montrouge de la Pommiere, *Lieut. criminel.*
Lieutenant particulier, aſſeſſeur civil, M. Jean-George Roux de la Plagne.
Lieutenant particulier, Aſſeſſeur criminel, M. ...
Conſeillers, Mrs. Genet, *doyen*; Morel de Meylieu; Pupier de Brioude; Punctis de Cindrieu; David l'aîné; Reymond du Bouchet; de la Mure, écuyer, ſyndic; David de Marclopt; Bernou; Souchon, ſeigneur du Chevalard; Staron de l'Argentiere; Latard du Chevalard; Depomey: Gerentet de Salunaux; Durand.

Conſeillers honoraires, Meſſieurs,

Chapuis de la Salle, écuyer, ſeigneur de Nervieu, Grenieu & la Salle.
Lieutenant criminel honoraire, Caze; Boyer de Sugny, ancien conſeiller au parlement de Dombes; Poncet; Dupuy de Beaulieu.
PARQUET. M. Roux de la Plagne, *avocat du Roi.*
M. de la Chaiſe, *procureur du Roi.*

Digitized by Google

M. Sonyer du Lac, *avocat du Roi aux bailliage, domaine, sénéchauſſée.*
Receveur des conſignations du pays de Forez, M. Graſſhe, écuyer.
Commiſſaire aux ſaiſies réelles, M. Gayot.
Avocats plaidants, & conſultants, Mrs. Dupuis, *doyen*; Buer, *ſyndic*; Gerentet; Veid, *ſecretaire*; Salles; Franchet; Souchon; Barrieu; Benoît, *Curé*; Guilloud; Semenol; Joanin; Gerentet de Leſchaux; Detours; Montginot; Privat; Deſcombes; Portier; Michel; Dupoyet; Gonin; Rouſſet; Dumont, fils.
Procureurs poſtulants aux Cours de Forez. Mrs. Chomat, *doyen*; Souchon; Lacheze; Tiſſier; Buer, *ſyndic*; Riberon; Ardaillon; Portier l'aîné; Dutroncy; Portier le jeune; Chavaſſieu; Cherblanc; Chaſſagnon; Gaulne; Orizet; Gaultier; Flacheres; Delagrye; Boudot; Chabreriat.
Greffier ſecretaire en chef au Domaine, Me. Terenas.
Aux bailliage & ſénéchauſſée, Mes. Guillet, & Duby.
Greffier-Commis, les Sr. Morel; Creſpet; Couhard; Chantemerle; Durieux.
Huiſſier audiencier, Goin.
Huiſſiers & ſergents royaux à la réſidence de Montbriſon, Bourboulon; Vaneret; Beneyton; Guyot; Beaujean; Deſgraves.
Autres huiſſiers réſidants à Montbriſon, exploitant par tout le royaume, Mejaſſon, & Lavalette archers-gardes en la prévôté générale des monnoies de Lyon.
Aubert, *archer-garde en la connétablie & maréchauſſée de France.*
Police de la ville & banlieue de Montbriſon.

Le lieutenant général du bailliage eſt auſſi lieutenant de police, de même que le procureur du Roi, qui fait les fonctions du lieutenant général en ſon abſence. Deux conſeillers au bailliage aſſiſtent aux audiences & au rapport des procès. Ils ſont nommés alternativement chaque mois.

Officiers de la Police, Meſſieurs,

Demeaux, *Lieutenant général.*
Delachaiſe, *Procureur du Roi.*
Tiſſier, *Greffier.*

Les audiences du bailliage ſe tiennent le ſamedi. Celles des ſénéchauſſées, du domaine & de la police, le lundi.

Celles du ſouverain ſe tiennent le mardi.

Election de Montbriſon. Cette élection étoit autrefois la ſeule du Forez. Depuis on en a démembré celles de Roanne & de S. Etienne. Elle comprend actuellement 205 paroiſſes ou parcelles.
Préſidents, M. Javelle.
Lieutenant, M. Reymond.

Conſeillers du Roi, élus, Meſſieurs,

Mey l'- Chales, avocat, *doyen*; Metayer des Combes; Dujaſt; Calemard, avocat.

Conſeillers élus honoraires, Meſſieurs,

Thoynet de Bigny, ſecretaire du Roi, ancien lieutenant; Chazal; Staron de l'Argentiere.
Avocat & Procureur du Roi, M. Buer de Prelager, avocat.
Greffier en chef, M. Perrin, ſeigneur de Noailly en Donzy.
Greffier exerçant conjointement avec le greffier en chef, Me. Chavaſſieu.
Huiſſier audiencier, Orizet.

Les audiences ſe tiennent le vendredi.

Receveur des tailles, Meſſieurs

Leconte, *pour les années impaires.*
. . . . . *pour les années paires.*
Roux de la Plagne, *ſubdélégué de M. l'Intendant.*

Eaux & Forêts.

Cette juriſdiction eſt très-ancienne, & n'a d'autres limites que la province. Les premiers comtes de Forez avoient un grand Foreſtier, un capitaine des chaſſes, & le procureur général du comté l'étoit aux Eaux & Forêts.

Officiers, Meſſieurs

Dupuy, *Maître-particulier, capitaine des chaſſes.*
Dumont, *Lieutenant.*
Dupuy, *procureur du Roi.*
Javogue, *garde-marteau.*
Lacheze, *greffier.*
Beautrand, *arpenteur.*
Reynard de Beaurevert, *receveur des bois.*
Papon de la Noue, *receveur des amendes, reſtitutions & confiſcations.*
Garde général des Eaux & Forêts & Receveur des amendes, M. Deperey.
Arpenteurs, Mrs. Beautrand & David.
Huiſſier aud. Simon de Varenne.

Les audiences des Eaux & Forêts ſe tiennent les mercredis.

Maréchauſſée de Forez. Elle eſt compoſée d'un lieutenant, de deux exempts, de trois brigadiers, & d'un ſous-brigadier, qui commandent ſix brigades.

Officiers, Meſſieurs

Le chevalier de Vermales, *Lieutenant.*
David, conſeiller du Roi, *Aſſeſſeur.*
Dupuy de Bulieu, *Procureur du Roi.*

Digitized by Google

Defernaud, *Greffier.*
Buy, *Exempt.*

Juriſdiction des Gabelles du Forez.

Officiers, Meſſieurs

Mathevon, *Juge-viſiteur général.*
Grobert, *Procureur du Roi, à Paris.*
Franchet, *Procureur du Roi ſubſtitué.*
Me. Tiſon Defarnaud, *Greffier.*
Fabus, *Contrôleur général.*
Depalmaroux, *Receveur au grenier à ſel.*
Faure, *Receveur à l'Entrepôt du tabac.*
Aguiraud, *Contrôleur.*
Buet, *Procureur des Fermes.*

Traites Foraines, ou Douanes, Officiers, Meſſieurs

Franchet, avocat, *Préſident Juge.*
Gibert, *Procureur du Roi*, à Saumour.
Semenol, *Procureur du Roi ſubſtitué.*
Tiſſier, *Greffier.*
Huiſſier audiencier, M...
Aides. M. le Buſte. *Directeur.*
Royer, *Receveur.*
Buet, *Procureur.*

Maiſon de Ville, Officiers municipaux.

Echevins, Mrs. de Montrouge, Lieutenant criminel; Javelle, Préſident à l'élection; Gerentet, avocat, & Imbert, négociant.
Greffier ſecretaire, Duric.
Les Srs. Beuvard & Beneyton, *Mandeurs.*

Conſeillers de ville, Meſſieurs.

Genet, conſeiller au bailliage; Delamure, écuyer; Demontrouge, lieutenant criminel; Javelle, préſident, & Buer, avocat.

Notaires réſervés de la ville de Montbriſon, Meſſieurs,

Dumont, *doyen*; Chantelauſe; Bernard; Barrieu; Ladret; Deſarnaud; Morel; Bourboulon; Souchon, ſurnuméraire.

College de Médecine, Meſſieurs,

Gerentet, conſeiller, médecin du Roi, *doyen.*
Dechavane; Bonnefoy; Dubouchet.

Chirurgiens, Meſſieurs,

Durand, *Lieutenant du premier chirurgien du Roi.*
Froget, *Prévôt.*
Midal, *Greffier.*
Beſſon, *doyen*; Geny.
Apothicaire, M. Lafont.
Directeur des poſtes, M. Latanerie.

Tous les ſamedis de l'année on tient des marchés royaux qui ont été établis par Arrêt du Conſeil, du 30 Juin 1767, & qui ſont très-fréquentés. Il y a auſſi quatre belles Foires dans le courant de l'année. La premiere, le premier jeudi de carême; elle dure trois jours; la ſeconde, le jeudi avant la Pentecôte; la troiſieme, le ſamedi avant l'Aſſomption & la quatrieme, le 18 Octobre: elle dure auſſi trois jours.

Les meſſagers de Montbriſon pour Lyon, partent de Montbriſon les dimanche, mercredi & vendredi, à ſix heures du matin. Ceux de Lyon pour Montbriſon, partent de Lyon les dimanche, mardi & vendredi, à midi, & arrivent à Montbriſon, les lundi, mercredi & ſamedi. Ils logent à Lyon, rue du Bœuf, à l'Etoile, & ils fourniſſent aux voyageurs les chevaux dont ils ont beſoin.

MONTBURON, fief dans la paroiſſe de Confrançon en Breſſe, dépendant du marquiſat de Bagé le-Chatel. Il appartient à M. Choſſat de Montburon. La juſtice eſt réſervée à Bourg.

MONTCHAL, ancien château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Burdignes, en Forez, dont la juſtice comprend cette paroiſſe & une partie de celle de S. Sauveur & de celle de Vanoch, dont le reſte eſt en Vivarais.
Seigneur, M. le marquis de la Tour-Maubourg.
Juge, M. de Chamberliac.
Châtelain, M Aubert.
Procureur fiſcal, M. Fraiſſe.
Greffier, le ſieur Staniol.
Greffier commis, Joſeph Garçon, à Bourg-Argental.

MONTCHAL, hameau dans la paroiſſe de Paneſſieres, en Forez. Il y a une chapelle ſuccurſale de Paneſſieres, deſſervie par un chapelain, à la nomination du prieur de S. Albin. On y fait toutes les fonctions curiales.
Chapelain, M. Feyjaſſe.

MONTCHERVET, fief en Beaujolois, paroiſſe d'Amplepuis. Il appartient à M. Duponcey de Rochefort.

MONTCLAIR, fief dans la paroiſſe de Pommiers en Beaujolois. Il appartient à M. Paule, Juge viſiteur des Gabelles.

MONTEGUES, gros bourg, partie en Forez, partie en Bourbonnois. Il y a une ancienne égliſe collégiale.
Doyen, M. Mourier.
Sacriſtain, M. Poguet.
La ſeigneurie appartient à l'Abbeſſe de la Beniſſondieu.
Juge, M. Marion, avocat.
Procureur fiſcal, M. Durand.
Greffier, le ſieur Durand, à Sail.
Notaires Royaux, Mrs. Durand, Muſſet & Croizier.
Procureurs poſtulants, Mrs. Muſſet, Meplain; Bonnet; Nichaud; Deſoix; Bonet; Meplain le jeune.

Digitized by Google

Huiſſier, Rambauld.
Chirurgien, M. Rodillon.
Receveur des aides, M. Croizier.
Receveur des traites, M. Simon.
Diſtributeur du ſel, le ſieur Coſſonnier.

MONTÉPIN, fief ſans juſtice dans la paroiſſe de Bagé-la-Ville en Breſſe, dépendant de la terre & marquiſat de Bagé-le-Châtel. Il appartient à M. Aimon de Montépin, écuyer.

MONTESSUY, château & fief dans la paroiſſe de Cuires en Franc-Lyonnois. Il appartient à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

LE MONTET, fief & château en ruine, avec rente noble, dans la paroiſſe de Cublize en Beaujolois. Les domaines en ont été vendus en détail. Il appartient à M. Poyet.

MONTERNIOZ, château en toute juſtice, avec titre de comté dans la paroiſſe de S. Jean-ſur-Reyſſouze en Breſſe, & dépendant de la terre & marquiſat de Bagé-le-châtel.
Seigneur, M. le comte de Feillens.
Juge, M. Martine.
Châtelain, M. Bonnet.
Procureur fiſcal, M. Gacon.
Greffier, le ſieur Martin.
Curial, M. Filliad.

MONFRIOL, ancien fief ſitué dans la paroiſſe de Chamboſt-ſur-Chamelet. Il appartient au nommé Rabut, laboureur & habitant de la même paroiſſe.

MONTGALAND, château & fief à S. Symphorien-de-Lay, en Beaujolois. Il appartient à M. Grumel de Montgaland, conſeiller honoraire en la cour des monnoies de Lyon.

MONTGRÉ, fief & château avec rente noble, dans la paroiſſe de Gleizé, proche de Villefranche. Il appartient à M. Bottu de la Barmondiere.

MONTGRIFFON, village, terre en toute juſtice, & annexe de la paroiſſe d'Aran en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, généralité de Bourgogne.
Curé, M. Darane Perdrigeon.
Vicaire, M. Roux.
Seigneur, M. Trollier de Chaſtillon.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Chaſtillon & de St. Jérôme.

MONTHIEU, village, paroiſſe, prieuré réuni à l'abbaye de S. Pierre de Lyon, en Dombes, archiprêtré de Sandran, du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

Madame l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Romant.
Seigneur, M. le marquis de Damas, brigadier des armées du Roi, Colonel du régiment royal Navarre, cavalerie.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Farbot, procureur & notaire à Trevoux.
Procureur fiſcal, M. Michaille, procureur à Trevoux.
Greffier, le ſieur Goy, à Trevoux.
Huiſſier, Liaudeins, à Trevoux.

Il y a dans la paroiſſe le château de Brenil, appartenant à M. le marquis de Damas.

MONTLUEL,

Ville capitale de la Valbonne, en Breſſe, archiprêtré de Chalamont. Il y a trois paroiſſes dans cette ville.
Notre-Dame, paroiſſe & Collégiale. Le chapitre eſt compoſé d'un doyen & de ſix chanoines.
Doyen-Curé, M. Pécolet, docteur en théologie.
Archidiacre, M. ....
Théologal, M. Guillot, docteur en théologie.
Chantre, M. Durand, docteur en théologie.
Chanoines, Mrs. Mandot, docteur en théologie; Durdilly; Lachanal.
S. Barthelemi & S. Etienne, annexes de Notre-Dame de la Boeſſe. Les mêmes curé & vicaire deſſervent l'une & l'autre annexe.
Curé, M. Claude Benoiſt, docteur Sorbone.
Vicaire, M. Farjot.
Grands Auguſtins. Prieur, le R. P. Chavanne, bachelier de Sorbone.
Procureur, le R. P. Van-Riſamburgh.
Sacriſtain, le R. P. Pipon.
Hôtel-Dieu. Cet hôpital eſt deſſervi par les Sœurs de la Charité.
Supérieure, Madame ...
Pharmacienne, ſœur Eliſabeth.
Recteurs, Mrs. Claude Benoiſt, curé; Jean Blax, notaire royal; Sebaſtien Chavan, Bourgeois; Pierre Verdat de la Grange, écuyer, *Tréſorier.*

Pénitents du Confalon.

Aumônier, M. Jean-Marie Napard.
Recteur, M. Rollet.
Vice-Recteur, M. Juvanon.
Seigneur-engagiſte, M. François-Joſeph-Mamert de Juſſieu de Montluel, Conſeiller au conſeil ſupérieur de Lyon.

Il y a une brigade de Maréchauſſée.
Brigadier, M. Devoux.

Corps de Ville.

Syndic perpétuel de la province, M. Camille Mandot, docteur en médecine.
Autre ſyndic, M. Jean Blax, notaire royal.
Conſeillers, Mrs. François de la Sauſſaye, bourgeois; Jean Proſt, marchand; Peliſſé, notaire royal; Simonnet, maître en chirurgie.
Procureur ſyndic de police, M. André.

Digitized by Google

Receveur des deniers patrimoniaux, M. Pancrace Gaillard.
Secretaire de l'hôtel de ville, M. Difernet.
Mandeur, Claude Delor.
Sergents de police, Peliſſon & Serviant.
La juſtice s'exerce à Bourg.
Châtelain royal, M. Jean-Antoine Breton.
Curiaux, M. Blax, notaire royal pour un tiers, M. Jean Lachanal pour les deux tiers.
Receveur des domaines, & contrôleur, M. Jean Blax, notaire royal.
Receveur des gabelles, M. Charpentier, avocat.
Receveur des Traites, M. Bregheot, avocat.

MONTMELAS, village, paroiſſe & marquiſat dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche.
Le prieur de Dénicé nomme à la cure.
Curé, M. Heode.
Prébendiers, Mrs. Mouſſeron, chanoine de Villefranche, & Perrat, curé de Montmelard en Mâconnois.
Seigneur, M. Arod, marquis de Montmelas, colonel aux Grenadiers de France.
Juge, M. Peſant, avocat à Villefranche.
Châtelain, M. Farjon de Charmes.
Lieutenant, M. Ronjon.
Procureur fiſcal, M. Barnoud.
Greffier, le ſieur Butty.
Huiſſiers, Patin & Duranton.
La juſtice s'exerce au Bourg de Cogny, & comprend les paroiſſes de Montmelas, Saint-Julien & Saint-Sorlin-le-Puy, & preſque toute celle de Cogny, le Clocher & la plus grande partie de celle de Blacé & de Dénicé, & quelques cantons de celle de S. Cyr de Chatoux & Chamboſt-ſur-Allieres.

MONTMERLE, bourg & paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Dombes, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.
M. l'Abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Peyſſon.
Vicaire, M. Barbier.
Il y a une communauté de Minimes.
Seigneur, le Roi.
Châtelain, M. Perraud, notaire à Montmerle.
Greffier, le ſieur Perret, à Lurcy.
Huiſſier, Goiffon, à Montmerle.
Tous les jeudis il y a un marché fort accrédité, & ſi le jeudi eſt un jour de fête, on tient le marché le mercredi précédent.
Il y a de plus quatre Foires; la plus célebre a été fixée par les anciens Princes de Dombes, au 9 de Septembre; la ſeconde, au 9 Décembre: la troiſieme, au 3 Février; & la quatrieme, au jeudi qui précede la fête de S. Simon & S. Jude, au mois d'Octobre.

MONMONOST, gros hameau de la paroiſſe d'Ancy, en Lyonnois. Il dépend pour la haute juſtice, de la Rouilliere, & pour la moyenne & la baſſe, du doyenné de Lainay.

MONTOUSSE *ou* SAINT-ALBAN, village de la paroiſſe de S. André d'Apchon, remarquable par ſes eaux minérales.
Intendant des eaux, M. Roſtain, Médecin à Roanne.

MONTOUX, château & fief ſitué dans la paroiſſe de S. Vincent-de-Reins, en Beaujolois. Il appartient à M. Valence de Mignardiere, du chef de Madame ſon épouſe.

MONTPINEY, château & ſeigneurie ſitué en Beaujolois, dont la juſtice comprend une partie de la paroiſſe de Ranchal.
Dame, Madame la veuve Gonet.
Juge, M. Boiſſon, avocat, ancien conſeiller du Roi, préſident en l'élection de Roanne.
Lieutenant de Juge, M. Alamartine, notaire.
Procureur fiſcal, M. Corgié le fils, notaire.
Greffier, le ſieur Garambois.
Huiſſier, Depay & Mouſſier.
Il y a ſept Foires, ſavoir, le mardi de Pentecôte, & les 29 Avril, Mai, Juin, Juillet, Août & Septembre.

MONTPONT, bourg, paroiſſe, & baronnie, en Bourgogne, avec un ancien château preſque ruiné, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon, du reſſort du bailliage de Châlons-ſur-Saône.
M. l'Evêque de Mâcon collateur de la cure.
Curé, M. Fevre.
Vicaire, M. Pierron.
Seigneurs, M. Fyot de la Marche, premier préſident du parlement de Bourgogne.
Juge, M. Claude Puget, notaire royal à Louhans.
Procureur fiſcal, M. Rouget, notaire.
Greffier, le ſieur Moiſſonnier.
Il y a deux Foires dans l'année, le 4 Janvier; le 30 Mai; & un marché, le jeudi de chaque ſemaine.

MONTPORTAIL, château ſitué dans la paroiſſe de Cormoranche, en Breſſe. Il appartient à M. de Bevy de Moiſſard.

MONTRACHY, fief dans la paroiſſe de S. Nizier-le-Bouchoux, en Breſſe. Il appartient au ſieur François Velon, bourgeois de la paroiſſe.

MONTRACOL, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection de

de Bourg, juſtice de Corgenon, du reſſort du bailliage de Bourg.

M. l'Abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Champion.

Seigneur, M. le comte d'Apchon.

Juge, M. Dupuis, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Humbert, notaire à Bourg.

Procureur fiſcal, M. Rave, procureur à Bourg.

Greffier, le ſieur Bonnet, notaire à Bourg.

MONTRENARD, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Pouilly ſous-Charlieu en Beaujolois; la juſtice comprend une partie de cette paroiſſe.

Seigneur, M. Michon-Vougy, capitaine au régiment des Cuiraſſiers.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Vougy.

MONTREVEL,

Petite ville en Breſſe, premier comté des états de Savoie & Breſſe, érigé en faveur de la maiſon de la Baume Montrevel, en 1427. Le ſeigneur actuel eſt le 14 comte en ligne directe. Cette ville eſt de l'élection de Bourg, de la juſtice de Montrevel, & de la paroiſſe de Cuet qui eſt à demi-lieue.

Il y a un couvent de grands Auguſtins, compoſé de deux religieux & d'un frere.

Ce Monaſtere fut fondé par les anciens comtes de Montrevel.

Une Egliſe bâtie en 1717, aux frais des habitants qui eſperent de la faire ériger en ſuccurſale; & à trois ou quatre cents pas de la ville, une chapelle fondée par les auteurs de M. de Vaucher de Grand Champ, brigadier des armées du Roi, qui en eſt collateur.

Titulaire actuel, M. l'abbé Riche.

Seigneur de Montrevel, M. Melchior-Florant-Alexandre de la Baume, comte de Montrevel, maréchal des camps & armées du Roi, & Chevalier d'honneur au parlement de Beſançon.

Juge, M. Tornier.

Lieutenant de Juge, M. Grognet.

Procureur fiſcal, M. Beaumont qui eſt auſſi procureur poſtulant.

Curial, M. Vernette.

Greffier, le ſieur Perrin.

Bailli, M. Robert Ducoſtat.

Procureurs poſtulants, Mrs. Battut, Peloufe, Didier, Chambard, & Vernette.

Huiſſiers, les ſieurs Madaulle & Tripet.

Sergents de la terre, Comte & Pingeon.

MONTRIBLOUD, château & baronnie en toute juſtice dans la paroiſſe de St. André-de-Corſy, en Breſſe.

Seigneur, M. Nicolaud de Montribloud, 1774. *Provinces.*

chevalier, receveur général de la ville de Lyon.

Juge, M. Grindon, avocat à Montluel.

Châtelain, M. Pelliſſé, notaire & procureur à Montluel.

Procureur fiſcal, M. Vanel le neveu, à Montluel.

Curial & Greffier, M. Lachanal, à Montluel.

MONTROMANT, village & paroiſſe, dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice d'Yzeron.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Coquard.

Vicaire, M...

Seigneur, M. de Laval, de Vaugneray, en ſa qualité de baron d'Yzeron.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux d'Yzeron.

MONTROMANT, fief noble dans la paroiſſe de Dénicé, en Beaujolois. Il appartient à Mrs. les Doyens & chapitre de Villefranche.

MONTROND, chapelle dépendant de la paroiſſe de Meylieu, en Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.

Chapelain, M. Favier.

La juſtice comprend la paroiſſe de Meylieu & Montrond ſon annexe.

Seigneur, M. le comte d'Apchon, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. Gonon de S. Freſne, avocat, ſubdélégué de M. l'Intendant à Saint-Galmier.

Procureur fiſcal, M. de Viſſaguet.

Commis-Greffier, le ſieur Styre.

MONTROTIER, bourg, prieuré, paroiſſe & ſeigneurie en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Seigneur-prieur, M. l'abbé d'Anſtrude, Vicaire général du dioceſe de Langres.

Le prieur qui eſt ſeigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe, nomme à la cure.

Curé, M. Guerpillon.

Vicaire, M...

Juge, M. Valous, écuyer, avocat, ancien échevin, & ſecretaire de la ville de Lyon.

Capitaine-châtelain, M. Jean-Claude-Antoine, *à la Romphiere.*

Lieutenant de Juge, M. Jean-Louis-Richard, notaire royal à S. Laurent de Chamouſſet.

Procureur fiſcal, M. Firmin, notaire royal à Monttotier.

Greffier, le ſieur François Gemier, à S. Laurent de Chamouſſet.

Huiſſier, Aguettant.

Procureurs, Mrs. Durand, Aréthens

Digitized by Google

pere, Mattagrin, Berger, Rouſſet, Guilloud & Puy.

Notaire Royal réſervé, M. Bernardon.

Seigneur d'autre partie de la paroiſſe, M. Broſſier de Beſſenay, à cauſe de ſon château de la Roulliere.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Julien-ſur-Biboſt.

Seigneur du reſte de la Paroiſſe, Mrs. Chollier, Comtes de Cybeins.

Leurs officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux d'Albigny.

Il y a un marché le mardi de chaque ſemaine, & trois Foires dans l'année : le 26 Janvier ; le 5 Février, & le 19 Juin.

MONTVAL, anciennement BUYAT, fief dans la paroiſſe de Monteceaux, en Dombes. Il appartient à M Aymard, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

MONTVERDUN, bourg, paroiſſe, prieuré & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Rouſſet.

La ſeigneurie de Montverdun dépend du prieuré qui eſt réuni au ſéminaire de S. Charles de Lyon.

Juge, M. Franchet, avocat.

Procureur fiſcal, M. Orizet.

Greffier, le ſieur Chaland.

MONTVIANEY, village & paroiſſe, dans le Forez, diocèſe de Clermont, archiprêtré de Cuſſet, élection de Montbriſon.

Le prieur de Montperoux nomme à la cure.

Curé, M. . . .

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie de Cerviertes.

MORANCÉ, village, paroiſſe & ſeigneurie, dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Madame l'Abbeſſe de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Ce lieu a été en partie ruiné par l'abondance des eaux qui tomberent pendant la nuit du 20 au 21 Juin de l'année 1765.

Curé, M. Paſchalis.

Prébendiers, Mrs. de Marron de Blancheres ; Guillard, curé de Beligny ; Rivoiret, vicaire de S. Paul de Lyon ; Martin, clerc de l'Egliſe de Notre-Dame de la platiere de Lyon.

Seigneur, M. le comte de Chaponay.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge-châtelain, M. Deſcot, notaire & commiſſaire en droits ſeigneuriaux, à Chazay.

Procureur fiſcal, M. Caillot.

Greffier, le ſieur Chapuis.

Huiſſier, Pierroux.

MORETEL,

Petite ville de Dauphiné, qui a donné ſon nom à un archiprêtré de ce diocèſe. L'archiprêtré de Moretel comprend vingt-quatre paroiſſes & deux annexes, toutes en Dauphiné.

Archiprêtre, M. Girerd, curé de Dolomieux.

Archiprêtre-ſubſtitué, M. . . .

Le chapitre de S. Chef nomme à la cure.

Curé, M. Meſſin.

Il y a un Couvent de grands Auguſtins, & une Confrairie de Pénitents du Confalon.

Cette ville eſt de l'élection, de la juſtice & du reſſort du bailliage de Vienne.

Seigneur, M. de Quinſonnas, préſident au parlement de Grenoble, ſeigneur de Merieux, Quinſonnas, &c.

Juge, M. Giranton.

Lieutenant de Juge, M. Thevenet.

Procureur fiſcal, M. Blanchet.

Greffier, le ſieur Pecoud.

Maire, M. Gourju.

Echevin, M. Meſſin.

Greffier, le ſieur Pecoud.

Notaires, Mrs. Thevenet ; Gourju ; & Girard.

Receveur des octrois & du grenier à ſel, M. Mariny.

MORLAND, château en Beaujolois, paroiſſe de Coutouvre.

Seigneur, M. Mey.

Juge, M. Alex du Trembly, avocat.

Procureur fiſcal, M. Vincent, notaire à Thiſy.

Greffier, le ſieur Deville.

MORNAND, village & paroiſſe, en Forez, archiprêtré, élection & juſtice de Montbriſon, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Franchet.

Seigneur du clocher, le Roi.

Coſeigneurs, M. Durozier de Magnieu, & M. Thoynet, écuyer.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie de Montbriſon réunie au bailliage.

MORNANT,

Petite ville en Lyonnois, élection de S. Etienne, juſtice du lieu, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. L'archiprêtré de Mornant comprend quarante paroiſſes & treize annexes, toutes en Lyonnois.

Archiprêtre, M. Morand, curé de Saint-Maurice-ſur-Dargoire.

Digitized by Google

Archiprêtres subſtitués, M. Hugon, curé de Montagny, & M. Souid, curé de Rive-de-Gier.

Fr eur, M. Tochon, ſupérieur de la maiſon de Saint Lazare de Lyon. Il nomme à la cure.

Curé, M. Condamin.

Vicaire, M. Condamin le jeune.

Séminaire. Il y a un ſupérieur & cinq profeſſeurs : on n'y reçoit que cinquante penſionnaires qui ont chacun leur chambre.

Supérieur, M. le Clerc.

Petites écoles. Celle des garçons eſt ſous la direction d'un Laïque, & celle des filles ſous la direction des Sœurs du tiers-ordre de S. François.

La ſeigneurie de Mornant dépend du prieuré.

Juge, M. Bruyas, avocat à Lyon.

Capitaine - Châtelain & Lieutenant, M. Lecour, notaire à Saint Andéol-le-Château.

Procureur fiſcal, M. Rambaud l'ainé, notaire à S. Laurent-d'Agny.

Subſtitut, M. Rambaud le neveu, notaire & contrôleur à Mornant.

Greffier, le ſieur Tête.

Commis-Greffier, le ſieur Joſeph Rouſſet.

Huiſſier royal, Julabert.

MORTAREY, village & château dans la paroiſſe de S. Alban en Bugey, dont la juſtice s'exerce à Belley.

Seigneur, M. de Champdor.

Juge, M. Blanc.

Châtelain, M. Sappey.

Curial, M. Deſoches.

Procureur fiſcal, M. Brillat.

Greffier, le ſieur Parat.

MORZELAS, fief dans la paroiſſe de Malleval, en Forez. Il appartient à M. de Larnage.

MOTTADET, fief ſitué dans la paroiſſe d'Agnereins, en Dombes. Il appartient à M. le comte de Seve, baron de Flecheres.

LA MOTTE, château dans la paroiſſe de Cuiſiat, en Breſſe. Il appartient à Mrs. les comtes de Lucinge.

LA MOTTE-CAMP, château & fief avec juſtice, dans la paroiſſe de Saint-Bonnet-de Cray, proche de Charlieu, en Lyonnois.

Seigneur, M. de Sirvinge, chevalier, ſeigneur de Sevelinges.

Lieutenant de Juge, M. Patural, notaire royal à Charlieu.

Procureur fiſcal, M. Cucherat.

Greffier, le ſieur Adam.

LA MOUCHONNIERE, château & fief dans la paroiſſe de S. Jean-de-Touſlas, en Lyonnois. Il appartient à M. de Rivitie d'Échalas.

MOUGIRAUD, fief dans la paroiſſe de Dénicé, en Beaujolois. Il appartient à M. de Ferrus.

LES MOUILLES, fief dans la paroiſſe de Glaizé, en Beaujolois. Il appartient à M. de Corcelles, chevalier de Saint-Louis.

LA MULATIERE, fief ſitué dans la paroiſſe de S. Cyr-ſur Menthon. Il appartient à M. le comte de la Poype.

LA MURE, fief dans la paroiſſe d'Ambutrix, en Bugey. Il appartient à Mme. Ravier.

LA MURE, village & annexe de la paroiſſe de Claveyſolles, en Beaujolois, juſtice de Pramenoux.

Vicaire deſſervant, M. Valette.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Pramenoux.

MUSSERY, hameau de la paroiſſe de S. Igny-de-Vers en Beaujolois.

Seigneur, M. de Muſſy de Vauzelles, ancien officier des Carabiniers.

Juge, M...

Lieutenant, M. Jean-Baptiſte Thevenet, notaire.

Procureur fiſcal, M. François Tarlet, notaire.

Greffier, le ſieur Etienne Catin.

MUSSY, hameau de la paroiſſe de Saint-Laurent d'Oingt, en Lyonnois, dépendant de la juſtice de la vicomté d'Oingt.

Le ſeigneur & les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux d'Oingt.

MYONNAY, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Dombes. Cette paroiſſe dépend du Marquiſat de Neuville, pour la ſeigneurie & la juſtice qui reſſortit du bailliage de Bourg.

Mme. l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Sauvin.

Il y a dans cette paroiſſe, l'ancien bâtiment de la Chartreuſe de filles, appellée *Chartreuſe de Polletin*, qui a été ſupprimée & réunie à la Chartreuſe de Lyon.

MYONS, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, juſtice, élection & du reſſort du bailliage de Vienne.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Michel Normand.

Seigneur, Meſſire Barthelemi-Jean-Claude Pupil, chevalier, ſeigneur de Myons & autres lieux, conſeiller du Roi en ſes conſeils, ancien lieutenant général en la ſénéchauſſée & préſidial, & ancien premier préſident en la cour des monnoies de Lyon.

Juge, M. Andié Alexis Fournier.

Digitized by Google

Châtelain, M. François Cuzin.
Procureur fiscal, M. Jean Bretmorel.
Greffier, le sieur Antoine Rousset.

NA

NACONNE, village & annexe de la paroisse de Regny, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de Regny.
Vicaire, M. Doré.

Les officiers sont les mêmes qu'à Regny.

NANDAX, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Villefranche, justice de Reffein & du Poyet.

Le college de Roanne, comme prieur de Riorges, nomme à la cure.
Curé, M. Alex.

NANTAX, château & fief dans la paroisse de Saint Jean-de-Bonnefonts, en Forez. Il appartient à M. de Rochetaillée.

NANTUA,

Paroisse & seconde ville de Bugey, élection de Belley; elle a donné son nom à un archiprêtré de ce diocese. L'archiprêtré de Nantua comprend neuf paroisses & dix annexes, toutes en Bugey. La justice est celle du prieur, qui ressortit au bailliage de Belley, & par appel au parlement de Bourgogne.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Goiffon, archiprêtre de Nantua.
Vicaires, Mrs. Jagot, Goiffon &c....

Il y a dans cette ville un riche prieuré de l'ordre de S. Benoît, & un chapitre composé de dix prébendes destinées pour des gentilshommes des provinces de Bresse, Bugey & Gex.
Prieur-commendataire, M. l'abbé Bouvier Demaresst, théologal du chapitre de Romans, seigneur de Nantua.
Prieur-claustral, M. de Lombard.
Procureur-syndic, M. de Montrichard.

Un college de prêtres de S. Joseph, qui ont une pension assez nombreuse.
Supérieur, M. Richard.

Une Communauté de filles, sous la regle de S. Augustin.
Supérieure, Madame Douglast.

Une juridiction des traites foraines, où ressortissent toutes les affaires du Bugey & du pays de Gex.
M. Alombert, *Président*.
M. Tardy, *Lieutenant*.
M. Branche de Merlot, *Procureur du Roi*.
Le sieur Clerc, *Commis-Greffier*.
Richard & Vidal, *Huissiers*.

Hôtel-de-Ville.

M. Prost, *Maire*.
Mrs. Gilliot & Branche de Merlot, *Echevins*.
M. Barbe, *Syndic*.
M. Branche de Merlot, *Procureur du Roi*.
M. Jagot pere, *Receveur*.
M. Jagot fils, *Secrétaire*.

La Subdélégation comprend soixante & dix paroisses dans son département.
M. Prost, *Subdélégué de M. l'Intendant*.

La justice du prieur commendataire ressortit au bailliage de Belley, par appel au parlement de Bourgogne.
M. Jagot, *Juge*.
M. Molinard, *Procureur d'office*.
Le sieur Domange, *Greffier*.

La justice du prieur s'exerce à Nantua, avec celle de douze autres terres du voisinage, qui sont considérables.

Il y a aussi à Nantua un grenier à sel, un bureau pour les traites foraines, un autre pour le contrôle des actes, & un entrepôt du tabac.
Receveur du grenier à sel & des traites foraines, M. Diala.
Receveur de l'entrepôt du tabac, M. Hervé.

Un bureau de charité établi par Lettres Patentes, sous la direction de M. le curé. Les principales Dames de la ville qui en ont l'administration, ont soin des pauvres malades.
Supérieure, Madame d'Apremont.
Médecin, M. Robin.
Chirurgiens, Mrs. Tardy, Moraud, Guinet, Bastien & Guichon.

Il y a encore deux Manufactures propres à mouliner toutes sortes de soie, dont une va par le moyen de l'eau.

Une manufacture de velours de coton, basin, mousselines & autres étoffes de coton.

Sept différents bâtiments où sont des papeteries, dans trois desquelles il y a deux rouages.

On tient un marché, le samedi de chaque semaine, & deux Foires dans l'année; le 29 Août, & le 27 Novembre.

NAUX, *ou* STE. MARGUERITE-DE-NAUX, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, justice de la prévoté de Lay & de Pradine, qui ressortit à la sénéchaussée de Lyon.

Le Prieur de Regny nomme à la cure.
Curé, M. de Chavanne de Beaugrand.
Vicaire desservant, M. ...
Seigneur, M. le duc d'Orléans.

Digitized by Google

Les officiers ſont les mêmes qu'à Lay.

Il y a dans cette paroiſſe le fief de Vallorge, appartenant à M. de Pradine.

NEAULIEU, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſtice de St. Germain-Laval, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le prieur de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Cheminal.

Seigneur du clocher, M. le comte d'Albon.

Dame de la plus grande partie de la paroiſſe, Madame de Berthe.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie de S. Germain-Laval.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Germain.

NEIRIEU, fief dans la paroiſſe de Virignieu en Forez. Il appartient à M. le comte de Fenoyl, colonel d'Infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant aux Gardes-Françoiſes.

LA NELLIERE, joli château & fief dans la paroiſſe de Pomeys, en Lyonnois. Il appartient à M. de Malivert, conſeiller au Parlement de Dauphiné.

NERESTABLE, bourg & paroiſſe dans le Forez, dioceſe de Clermont, archiprêtré de Thiers, élection de Roanne, juſtice de Cervieres, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon pour les cas royaux, & pour les autres cas, du bailliage ducal de Roanne.

Mme. la prieure de Veine, en Auvergne, nomme à la cure.

Curé, M. Vernet.

Vicaires, Mrs. Foreſt & Chadefaux.

DAME, Madame la comteſſe de la Feuillade.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Cervieres.

Il y a quatre Foires dans l'année: le 26 Mars; le 2 Mai; le 22 Juillet, & le 25 Novembre.

NÉRON, annexe de Rillieux, en Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg.

Vicaire, M. Quinſon.

Seigneur, M. de Pure, écuyer chez le Roi, marquis de Miribel.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Champion à Miribel.

Procureur fiſcal, M. Puy, au fauxbourg de la Croix Rouſſe.

Greffier, le ſieur Vandrant, à Montluel.

NERONDE,

Petite ville, paroiſſe & châtellenie du Forez, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon.

L'archiprêtré de Néronde s'étend ſur vingt-trois paroiſſes, dont dix-ſept en Forez & ſix en Beaujolois; une annexe en Beaujolois & deux ſuccurſales en Forez.

Le prieur clauſtral de Clugny nomme à la cure.

Archiprêtre & curé de Néronde, M. Deſcurnay.

Vicaire, M. Genevrier.

Seigneur-engagiſte, M. Chol de Clercy.

Juge Capitaine-Châtelain, M. Delandine.

Procureur du Roi, M. Dupoyet, avocat à Montbriſon.

Procureurs poſtulants, Mrs. Genevriet, Jayet & Rouſſel, le jeune.

Greffier, le ſieur Verd.

Huiſſier audiencier, Barrier.

Huiſſier royal, Farges.

Notaires royaux, réſervés pour Néronde, Mrs. Genevrier, *doyen*; Jayet, Rouſſel le jeune, & Donzy.

Contrôleur des actes, M. Jayet.

Le ſiege de la châtellenie royale eſt à Néronde: l'audience s'y tient régulièrement le ſamedi de chaque ſemaine, qui eſt le jour du Marché. Il y a quatre Foires dans l'année: le ſamedi de la premiere ſemaine de carême, le 4 Mai; le ſamedi après la Nativité de N. Dame; le 18 Novembre. Cette derniere eſt la plus conſidérable des quatre.

NERVIEUX, bourg, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbriſon. MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Daouſteinc.

Vicaire, M. Lepin.

Seigneur, M. Chapuis de la Salle.

Juge, M. Relogue.

Capitaine-Châtelain, M. Mattelin.

Procureur fiſcal, M. Chatelus.

Greffier, le ſieur Champigny.

NETY, NETIS *ou* NETIERS, village, prieuré & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche.

Le prieur de S. Irenée de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. de la Roue, chanoine régulier du chapitre de S. Irenée de Lyon.

Seigneur, M. le comte de Montaigu, ſeigneur de la Chaiſe.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Chaiſe.

NEVERS, hameau de la paroiſſe de Saint-Laurent-d'Oingt, en Lyonnois, dépendant de la juſtice d'Oingt.

Le ſeigneur & les officiers ſont les mêmes qu'à Oingt.

NEUVILLE,

Petite ville du Franc-Lyonnois, ar-

Digitized by Google

chiprêtré de Dombes, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le ſeigneur du lieu nomme à la cure & aux prébendes.

Curé, M. Gacon, licencié en droit, archiprêtre ſubſtitué de Dombes.

Vicaires, Mrs. Martinet & Rollet.

Prébendiers, Mrs. Bodin & Bertier.

GOUVERNEUR, M. le duc de Lauzun.

Lieutenant de Roi, M. de Conſtant chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

DAME-MARQUISE, Mme. la Maréchale ducheſſe de Luxembourg.

Juge, M. Brac, avocat à Lyon.

Capitaine-châtelain, M. Bachelard.

Lieutenant de Juge, M. Lambert.

Procureur fiſcal, M. Fagon.

Subſtitut du Procureur fiſcal, M...

Greffier, le ſieur Garin.

Huiſſier, Briquet.

Syndic de la Ville, M. Rouher.

Notaires royaux, Mrs. Garin, contrôleur des actes & exploits, & Colas, notaire réſervé pour Neuville.

Autres Notaires royaux réſidants à Neuville, Mrs. Lambert, Billion l'ainé & Billion le jeune.

Grenier à ſel. Receveur, M. Gemeau.

Milice bourgeoiſe.

Capitaine, M. Bachelard.

Lieutenant, M. Fagon.

Enſeigne, M. Gemeau.

Sergents, Franche, Meyrel, Marchand, Chardon & Anicet.

Il y a quatre Foires par année : le vendredi avant la Purification ; le premier Mai, & les vendredis qui précédent les fêtes de la Nativité de la Vierge & celle de tous les Saints.

Il y a auſſi deux marchés par ſemaine, le vendredi & le Dimanche.

NEUVILLE-SUR-AIN, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Treffort, élection de Bourg, juſtice de Château-Vieux.

Le chapitre de Poncin nomme à la cure.

Curé, M. Vicaire.

Vicaire, M. Laporte.

Seigneur, M. Gaytor Maſcranny de Château-Vieux-de-la-Buſſiere.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Château-Vieux.

NEUVILLE-LES-DAMES, gros bourg, paroiſſe & chapitre noble de chanoineſſes comteſſes dans la province de Breſſe, archiprêtré de Sandran, juſtice du lieu qui s'exerce à Bourg, élection & du reſſort du bailliage & ſiege préſidial de Bourg.

Le chapitre des dames comteſſes nomme à la cure.

Curé, 1748. M. Pierre Soleymieux.

Vicaire, 1768. M. Brunard.

DAMES, Meſdames les chanoineſſes de Neuville.

Juge, M. Jacques Dupuis, avocat à Bourg.

Procureur fiſcal, M. Gauthier le jeune, à Bourg.

Greffier, le ſieur Ducloſt, à Bourg.

Châtelain, M. Caillard, Notaire à S. Julien ſur-Veyle.

Curial, M. Meurier, notaire à Châtillon-les-Dombes, *notaire du chapitre.*

Le chapitre ſéculier de Meſdames les chanoineſſes de Neuville, ſeigneur haut juſticier de la paroiſſe, eſt compoſé de vingt prébendes canoniales, & les douze dames plus anciennes prévetées & non prébendées, participent aux diſtributions du chœur. On n'y a jamais reçu que de filles nobles : on fait preuve de la nobleſſe de ſon cinquieme & ſixieme aïeul paternel, tant par filiation que par titres honorifiques ; & du côté maternel, il faut prouver la nobleſſe de ſa mere, de ſon aïeul & de ſon biſaïeul. M. l'Archevêque de Lyon eſt ſupérieur, & il a ſeul le droit d'accorder les brevets de chanoineſſes comteſſes dont le nombre n'eſt pas fixé.

Dignités du chapitre.

Doyenne, Madame Françoiſe de Tenay de St. Chriſtophe, elle a portion double.

Chantre, Madame Charlotte de Broſſes de Montfalcon.

Secrette, Madame Marie-Gabrielle de la Rodde.

Chanoineſſes Comteſſes prébendées, Meſdames,

Suſanne Eſpiard d'Auxange.

Marie-Anne de la Rodde de St. Romain.

Louiſe de Noblet de Sertieres.

Jacqueline de Laurencin.

Anne-Angelique de Foudras.

Magdelene de Froiſſard de Berſallin.

Marguerite de Vallin.

Marie-Honorée de Vallin de Coppier, *Tréſoriere.*

Marie Gabrielle de Beaurepaire.

Eliſabeth de Betbis.

Marie-Etiennette de la Rodde.

Marie-Gabrielle de Charbonnier de Grangeat.

Marie-Charlotte de Charbonnier.

Marie-Antoinette de Damas.

Marie-Antoinette de Beaurepaire de Vincelles.

Claudine-Jeanne de Damas de Lugny, *Secretaire.*

Digitized by Google

Chanoineſſes non prébendées, Meſdames

Marie-Françoiſe-Cath. de Charbonnier de Marillac.
Marie-Marguerite-Françoiſe de la Rodde de Charnay.
Marie-Catherine-Françoiſe de la Rodde de Romain.
Marie-Bernardine-Juſtine de Froiſſard de Berſallin.
Marie-Louiſe-Gabrielle du Breul de Crûes de Ste. Croix.
Suſanne Terrier de Meilliet.
Marie le Baſcle d'Argenteuil.
Marie-Glaudine-Joſeph du Breul.
Louiſe-Charlotte de Chaſtenay de Lanty.
Anne-Louiſe de Manthon.
Anne-Marie de Mont-d'Or.
Marie-Philiberte du Bruel de Saconnay.

Chanoineſſes en expectative reçues, Meſdames,

Claudine-Bernardine de Manthon de Roſy.
Marie-Marguerite-Bernardine du Dre ffier.
Lazare-Charlotte de Fontette.
Agnès-Eſprit de Damas de Carmaillon.
Marie-Charlotte de Chaſtenay de Bricou.
Marie-Jeanne Legout de S. Seine.
Camille-Colombe de Chatpin de Feugerolles.
Marie-Aimée le Preudhomme de Fontenoy.
Marie de Varennes.
Anne-Baptiſte de Varennes.
Aumônier du chapitre, M. George Simon Perrin.

Le chapitre nomme la doyenne.

Mgr. l'Archevêque de Lyon & Madame l'Abbeſſe de St. Pierre nomment alternativement à la dignité de chantre.

Madame la doyenne du chapitre de Neuville, & M. l'abbé d'Amboumay nomment alternativement à la dignité de ſecrette.

Chanoineſſes d'honneur, Meſdames,

De Bernard de Monteſſus.
De Laurencin de Beaufort.
Le Preſtre de Châteaugiron.
De Rennel de l'Ecu.
De Malvin de Montazet.
De Polignac.

Il y a dans ce bourg un marché, le jeudi de chaque ſemaine, & quatre Foires dans l'année; le 4 Janvier; le 29 Avril; le 26 Juillet; & le 4 Novembre.

NEYROLLES, village en Bugey, annexe de Nantua, élection de Belley, juſtice de Nantua.
Vicaire, M...
Seigneur, M. le prieur de Nantua.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Nantua.

ST. NIZIER-D'AZERGUES, village, prieuré & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe ds Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de la Porte & de Pramenoux.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. de Priſque de Latour-Servile.
Curé, M. Saint-André.
Vicaire, M.. Gonnon.
Seigneur, M. de la Porte.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Beaujeu.

Il y a dans la paroiſſe deux fiefs, celui de la Porte, appartenant au ſeigneur de la paroiſſe, & celui de Sougeres, appartenant à M. de Langhac.

ST. NIZIER-LE-BOUCHOUX, village & grande paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, juſtice de S. Trivier en Breſſe, du reſſort du parlement de Dijon.

Le prieur de Gigny nomme à la cure.
Curé, M. Pierre-Joſeph Regreffe.
Seigneur, M. le marquis d'Entragues.
Juge, M. Chanut.
Châtelain, M. Legrand.
Procureur fiſcal, M. Lataud.
Greffier, le ſieur Perron.

Il y a dans le bourg de la paroiſſe une mazure appellée le château de Saint-Nizier.
Seigneur, M. le marquis de Caſtries.
Juge, M. Duprè.
Châtelain, M. Belouze.
Procureur fiſcal, M. Leſquier.
Greffier, le ſieur Barel.

ST. NIZIER-LE-DESERT, paroiſſe, partie en Breſſe, & partie en Dombes, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, pour la partie de Breſſe, & de celle de Trevoux pour la Dombes.
Curé, M. Poncet.
Seigneur, M. de Rivericulx de Varax.

Pour la partie de Dombes.

Juge, M. Gemeau, lieutenant général à Trevoux.
Châtelain, M. Ozanam.
Procureur fiſcal, M. Jacquet, procureur du Roi, à Trevoux.
Greffier, le ſieur Chuinague.

Pour la partie de Breſſe.

Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Berard.
Procureur fiſcal, M. Bailli, procureur à Bourg.
Greffier, le ſieur Buget, procureur à Bourg.

Il y a dans cette paroiſſe le château & ſeigneurie de Laveyre, avec juſtice ſur la partie de Breſſe, appartenant aux pauvres de la charité de Bourg; & le

Digitized by Google

fief du Colombier, appartenant à Mrs. des Forêts de S. Denis, en Bugey.

Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.

ST. NIZIER-DE-FORNAS, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de la châtellenie royale de Saint-Bonnet-le-Château, du ressort du Bailliage de Forez.

Le prieur de S. Romain-le-Puy nommé à la cure.

Curé, M. Ferrandin.

Dame-engagiste, Mme. de Sassenage.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Bonnet.

ST. NIZIER-DE-LESTRA, ancien prieuré de Bénédictins, dans la paroisse de Quincié en Beaujolois. L'Eglise est en ruine, & il n'en reste que le clocher.

ST. NIZIER-SOUS-CHARLIEU, *ou* DE-TIGNY, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'Evêque de Mâcon collateur de la cure.

Curé, M. Renard.

Vicaire, M....

Il y a dans cette paroisse un couvent de Cordeliers Conventuels. Le Roi est seigneur en partie; le surplus dépend de la justice du Mont, & les officiers de Charlieu y exercent la justice.

NOAILLY-EN-DONZY, château & seigneurie en Forez, dont la justice s'exerce à Panessieres.

Seigneur, M. Perrin de Pouilly.

Juge, M. Rousset.

Lieutenant de Juge, M. Delorme.

Procureur fiscal, M. Dechatelus, notaire à Pouilly.

Greffier, le sieur Dufour.

Huissier, Morel.

NOAILLY-EN-ROANNOIS, village, prieuré & paroisse, partie en Forez, & partie en Bourgogne, archiprêtré & élection de Roanne, pour le tiers de la paroisse; du bailliage de Semur en Brionnois, pour le reste qui est en Bourgogne. Le prieuré est à la nomination de l'abbé de Savigny, & le prieur nomme à la cure.

Prieur-Seigneur, M. de Foudras de Beaulieu, de l'abbaye de Savigny.

Curé, M. Dutey.

Vicaire, M. Sargnon.

Prébendiers, Mrs. l'abbé Brissat, à Roanne; & Tissier, vicaire à S. Germain-l'Espinasse.

La haute, moyenne & basse justice sur le bourg, avec la moyenne & basse sur le reste, appartiennent au prieur du lieu,

Officiers du Prieur.

Juge, M. Miviere, avocat à Roanne.

Procureur fiscal, M...

Greffier, le sieur Veillas.

Huissier, Rimoux.

Garde des bois, Rabery.

Procureurs postulants, Mrs. Duverget; Thevenard; Royer & Robillon.

La haute justice des cantons de la paroisse où le prieur a la moyenne & la basse, dépend de la châtellenie de S. Haon-le-Châtel.

NOAILLY-LE-PETIT, seigneurie & château situé en la paroisse de Belmont, en Beaujolois.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Nandax, & Boyer.

NOTRE-DAME-DE-BOISSET, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche. L'abbé de Saint-Rigaud nomme à la cure.

Curé, M. Ferrier.

Cette paroisse dépend de la justice de Busieres.

NOTRE-DAME-DE-GRACES, nom d'une des maisons des prêtres de l'Oratoire, située dans le Forez, où il y a une pension considérable.

Supérieur, le P. Pierre Magne.

NOTRE-DAME-DE-SORBIERS, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, justice de la Tour-en-Jarrest.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Mermet.

LA NOUE, fief dans la paroisse de Pouilly-les-Feurs, en Forez. Il appartient à M. Papon de la Noue.

NOVET, fief dans la paroisse de Chaleins, dans la principauté de Dombes. Il dépend du comté de Messimi, & appartient à M. Destieux de Messimi, ancien procureur général au parlement de Dombes.

LA NOYRIE, fief dans la paroisse de Néronde en Forez. Il appartient à M. Chol de Clercy.

NOZIER, village & paroisse en Forez, élection de Roanne, archiprêtré de Néronde.

M. le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Mattelin, le jeune.

La justice dépend de la châtellenie de Feurs, depuis l'Edit de réunion de 1771.

NUELLE, village & paroisse en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection Lyon, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le

Digitized by Google

Le ſeigneur de la paroiſſe nomme à la cure.
Curé, M. Bouvet.
Prébendier, M. Giraud.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.
Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Pontcharra.

NUIZIERE, fief dans la paroiſſe de Grandris en Beaujolois. Il appartient à M. Lievre.

NULIZE, village & paroiſſe, partie en Forez, partie en Beaujolois, archiprêtré & élection de Roanne, pour le Forez; & de Villefranche, pour le Beaujolois. Sa juſtice eſt la même que celle de Néronde, pour la partie du Forez; & que celle de Vandranges, pour ce qui eſt du Beaujolois.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Coret.
Vicaire, M. Bonchalas.
Seigneurs, M. de Chenevoux, pour le Forez; & M. de Ferrus, pour le Beaujolois.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de Néronde & de Vandranges.

O

ODENAS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche, juſtice de la Chaiſe.

Le chapitre de S. Paul de Lyon & l'abbé de Belleville nomment à la cure en concurrence.
Curé, M. Champagny.

ODIEU, fief ſitué à l'Arbreſle, en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis d'Albon.

OGEROLLES, ſeigneurie dans la paroiſſe de S. Romain-d'Urfé, en Forez, unie à celle de Gennetines. Elle a donné ſon nom à une parcelle de la même paroiſſe, élection de Montbriſon.

OINGT, *ou* YOINGT,

Petite ville murée, ſituée ſur le ſommet d'une montagne, avec titre de vicomté, réunie à la ſeigneurie de Theizé en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. le vicomte d'Oingt nomme à la cure.
Curé, M. George de la Coſte, archiprêtre ſubſtitué de l'Arbreſle.
Seigneur du vicomté, M. Rique, écuyer, ſecrétaire du Roi, à Lyon.
Juge, M. . .
Lieutenant-Châtelain, M. Fornas, au Bois-d'Oingt.
Procureur fiſcal, M Valfort, au Bois-d'Oingt.
Greffier, le ſieur Calemard le fils, à Villefranche.
Huiſſier, Mouchette.

La ſeigneurie ou vicomté d'Oingt s'étend auſſi ſur les paroiſſes de Theizé, Ste. Paule, Moiré & Pouilly-le Monial.

ST. OLIVE, *ou* St. IRLIDE, bourg, paroiſſe & ancienne baronnie de la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes.

Le chapitre de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. de Bauſſiere.
Seigneur-Baron, M. le comte de Varennes, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.
Juge, M Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Farbot le jeune.
Procureur fiſcal, M. Michaille.
Greffier, le ſieur Goy.

L'OLME, village & ſeigneurie, annexe de la Selle, paroiſſe & juſtice de Poncin, en Forez, élection de Montbriſon.
Seigneur, M. Montagne de Poncin, chevalier, Gendarme de la garde du Roi.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de Poncin.

LES OLMES, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de Saint-Forgeux.

Le Cellérier de Saint-Laurent d'Oingt nomme à la cure.
Curé, M. Augier.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.
Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Pontcharra.

ORIGNY, château ſitué dans la paroiſſe de S. Leger en Roannois, dans le Forez. Il appartient à M. le marquis de Couzan.

ORIOL, ſeigneurie dans le Forez.
Seigneur, M. de Néreſtan.

ORLIENAS, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

L'Abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Romieu.
Seigneur, M. Robin, conſeiller au conſeil ſupérieur de Lyon.
Juge, M. Bruyas, avocat à Lyon.
Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Rambaud l'ainé, notaire à Saint-Laurent-d'Agny.
Procureur fiſcal, M. Rambaud le jeune, notaire à Mornant.

Greffier, le sieur Bailey, notaire à Orlienas.

Huissiers, Girard & Villemagne.

ORNAISON, château dans la paroisse de Ronno en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de Foudras, du chef de Madame son épouse qui est de l'ancienne maison de Mont-d'Or.

OUCHES, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de S. André d'Apchon, du ressort du bailliage de Montbrison.

Le Chamarrier de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Gras.

Seigneur, M. le marquis de S. George.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. André.

OUILLY, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection & justice de Villefranche.

Le prieur d'Arnas nomme à la cure.

Curé, M. Rousset.

OULLINS, *ou* ULLINS, annexe de la paroisse d'Irigny, & seigneurie en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. Roche, curé d'Irigny, y réside.

Seigneur haut-justicier, M. l'Archevêque de Lyon.

Juge, M. Prost de Royer, pere.

Procureur fiscal, M. Motel, le jeune.

Greffier, le sieur Baron.

Il y a pour l'administration de la justice sur les lieux, un Lieutenant de Juge.

Lieutenant de Juge, M. Naudeau, à S. Genis-Laval.

On a construit & établi depuis peu, dans cette paroisse, au port de Pierre-Bénite, une Verrerie aussi remarquable par la grandeur que par la régularité des bâtiments. Deux cents personnes y sont occupées.

Directeur & Entrepreneur, M. Esnard, à Pierre-Bénite.

Caissier, M. Jouve.

OUROUX *ou* SAINT-ANTOINE-D'OUROUX, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de Beaujeu pour les trois quarts de la paroisse, & pour le reste, de celle d'Arcisse.

Le Prévôt de S. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Guillin Dumontet.

Il y a quatre Foires dans l'année : le 17 Janvier ; à la mi carême ; le mardi de la Pentecôte ; & le jour de l'octave de S. Barthelemi.

OUROUX. C'est un terrain considérable de la paroisse d'Agnereins en Dombes, où est située une chapelle qui étoit anciennement la mere église d'Agnereins.

Seigneur, M. le comte de Montbrian.

Ses officiers de justice sont les mêmes que ceux de Montbrian.

OUSSIAT ET PONT D'AINS, paroisse, en Bresse, archiprêtré de Treffort, élection de Bourg, justice du marquisat de Treffort.

L'abbé de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Claude Philibert Bouquerod.

Vicaire, M. Moënne.

Seigneur du clocher, M. le marquis de Grollier.

Juge, M. Monnier.

Lieutenant de Juge, M. Anthelme Decrozo.

Procureur fiscal, M. Louis Decrozo.

Greffier, le sieur Girard.

P A

PAILLARAST, paroisse en Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de Saint-Etienne, du ressort du bailliage de Montbrison, par appel au conseil supérieur de Lyon.

Le prieur d'Ampuragny en Vivarais nomme à la cure.

Curé, M. Ceas.

Vicaire, M. Manoa.

Seigneur-engagiste, M. de Riboulet d'Arsenenche.

Juge, M. Chabert.

Châtelain, M. Descombes.

Procureur fiscal, M. Fontbonne.

LE PALAIS, château & seigneurie dans la paroisse & près de la ville de Feurs en Forez.

Seigneur, M. Delurieux.

Juge, M. Relogue, avocat.

Procureur fiscal, M. Chatelus.

Greffier, le sieur Dupont.

Huissier, Paul Hermite.

ST. PAL-EN-CHALANÇON, bourg, paroisse, château fort & seigneurie dans le Forez, diocese du Puy, en Vélay, archiprêtré de St. Paulien, élection de Montbrison, justice du lieu, pour une partie, & de la châtellenie royale de S. Bonnet-le-Châtel, pour une autre ; la justice du lieu est du ressort du bailliage de Montbrison.

Les Bénédictins de la Chaise-Dieu nomment à la cure.

Curé, M. Fraisse.

Vicaire, M. Fabre.

Sociétaire, M. Pompel.

Seigneur, M. le comte de Besse del Richardie, écuyer.

Juge, M. Bouchet, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Ribeyron

Procureur fiscal, M. Sigean, pere

Greffier, le sieur Batou.

Digitized by Google

Subdélégué de M. l'Intendant, M. de Viſſaguet du Bouchet, ſeigneur de Chomelis & de Felines, &c. Avocat.

Depuis le jour de Sainte Catherine en Novembre juſqu'au Mercredi des Cendres, il y a des Marchés aſſez fréquentés.

LA PALLUD, château & ſeigneurie en Beaujolois, paroiſſe de Quincié.

DAMES, les Religieuſes de Chazaux de Lyon.

Juge, M. Preſſavin.

Procureur fiſcal, M. Teſtenoire.

Greffier, le ſieur Durand.

Le Greffe dépend de la prévôté de Peireux.

PALOGNIEU, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, du reſſort du bailliage de Montbriſon, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon.

La haute juſtice dépend de la baronnie de Couzan; les moyenne & baſſe ſont à M. Ponctis Delatour, dont les officiers ſont tenus de prêter ſerment entre les mains du ſeigneur-baron de Couzan, ou de ſon juge.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Mangavel.

Seigneurs, M. de Luzy-Couzan pour la haute juſtice, & M. de Ponctis Delatour, pour la moyenne & baſſe juſtice.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Couzan & Boën.

PANESSIERES, gros bourg & paroiſſe, partie en Forez & partie en Beaujolois, partie de l'ancienne châtellenie royale de Donzy, réunie à celle de Feurs, & partie de celle de Noailly, qui s'exerce à Paneſſieres, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, pour la partie qui eſt en Forez, & élection de Villefranche, pour la partie qui eſt en Beaujolois.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Chaptal.

Chapelain de la chapelle de Monchal, M. Farjat.

Seigneur-engagiſte, M. Gaudin.

Juge, M. Joubert, avocat.

Subſtitut du Procureur du Roi, M. Delorme, avocat à Paneſſieres.

Notaires royaux réſervés, Mrs. Delorme, avocat; Rouſſet, procureur; & Dufour.

Bureau de la marque des toiles. Commis, le ſieur Deſverney de Marciliac.

PARIGNY, village & paroiſſe en Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, juſtice d'Ailly.

Le Sacriſtain de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Barbier.

Seigneur, M. Bourlier de Patigny, Conſeiller au Conſeil ſupérieur de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux d'Ailly.

PARMILIEUX, paroiſſe ſituée en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection de Vienne, juſtice de la Balme, qui s'exerce à Vienne, du reſſort du parlement de Grenoble.

Le prieur de Saint Irenée de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Segond.

Seigneur, M. le comte de la Tour de Boulieu, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Balme.

PASSINGES, fief ſitué dans la paroiſſe de Fourneaux, en Beaujolois. Il appartient à M. le marquis de Sarron.

PASSIN, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection & juſtice de Vienne.

Le chapitre de S. Chef nomme à la cure.

Curé, M. Bernard.

Seigneur-engagiſte, M. de Quinſonnas, ancien préſident du parlement de Grenoble.

Juge, M. Giranton, à Vienne.

Châtelain, M. Thevenet, à Moretel.

Procureur fiſcal, M. Blanchet, à Moretel.

Greffier, le ſieur Pecoud, à Moretel.

Il y a dans cette paroiſſe un fort beau château & fief qui appartient à M. d'Audiffret, commandant à Briançon & dans le Briançonnois.

PAVESIN, village, paroiſſe & Baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de S. Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le doyen de Saint-Pierre de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Etienne Acarias.

Vicaire, M. Dhantoine.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon, & la Chartreuſe de Ste. Croix.

Juge des Chartreux, M. Bruyas, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Chotel, à Saint-Paul-en-Jarreſt.

Procureur fiſcal, M. Guigonand, avocat à Condrieu.

Greffier, le ſieur Coupat.

Huiſſier, Bay.

Les officiers de Mrs. les comtes ſont les mêmes que ceux du comté.

ST. PAUL-D'EPERCIEU, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, juſtice de Cleppé.

Digitized by Google

Les Bénédictins de Cluny nomment à la cure.

Curé, M. de Banſiere.

Seigneur-engagiſte, M. le chevalier de Thelis, officier aux Gardes-Françoiſes.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Feurs depuis l'Edit de réunion, du mois de Mai 1771.

ST. PAUL-DE-VARAX, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, juſtice du comté de Varax, dont S. Paul eſt le chef-lieu, du reſſort du parlement de Dijon.

Le Chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Joſeph Cattelier.

Seigneur, M. de Rivericulx de Varax.

Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Berard, à la Veyre.

Curial, M. Fremion, notaire.

Procureur fiſcal, M. Bailly, procureur à Bourg.

Greffier, le ſieur Buget, procureur à Bourg.

Curial, M. Fremion, notaire.

Il y a ſix Foires dans l'année; le 7 Janvier; le 26 Mars; le 22 Mai; le 14 Juillet; le premier Septembre; & le 18 Novembre.

ST. PAUL-DE-VEZELIN, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, juſtice de S. Maurice en Roannois & de Vézelin, du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

L'Archiprêtre de Roanne nomme à la cure.

Curé, M. Chaigne.

Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.

ST. PAUL-DUZORE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré, élection & juſtice de Montbriſon & de Chalain-d'Uzore, du reſſort du bailliage de Montbriſon, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Thevenon.

Seigneur, M. de Luzy, marquis de Couzan.

Juge, M. Franchet.

Procureur fiſcal, M. Brun.

Greffier, le ſieur Labranche.

ST. PAUL-EN-CORNILLON, village, prieuré & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne, élection de Montbriſon, juſtice de la baronnie de Cornillon.

Le prieur de Firminy nomme à la cure.

Curé, M. Charet.

Seigneur, M. le baron de Rivetie.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de la baronnie de Cornillon.

ST. PAUL *ou* NOTRE-DAME DU SOU, village & ancienne Egliſe qui étoit paroiſſiale, & qui eſt aujourd'hui ſeulement ſuccurſale de Lacenas, en Beaujolois, dépendant de la ſeigneurie du Sou.

Chapelain perpétuel, à la nomination des ſeigneurs du Sou, M. Lacoſte.

ST. PAUL-EN-JARREST, bourg, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de S. Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Jean Brachet, archiprêtre de S. Etienne.

Vicaire, M. Brachet, neveu.

La ſeigneurie de S. Paul-en-Jarreſt, dépend du comté de Lyon; le reſte dépend du marquiſat de S. Chaumond, de la juſtice de Sevenas, &c.

STE. PAULE, village & annexe de la paroiſſe de Saint-Laurent d'Oingt, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M....

Seigneur, M. Rique, ſeigneur du vicomté d'Oingt.

Les officiers ſont les mêmes que ceux d'Oingt.

ST. PAULIEN,

Petite ville du dioceſe du Puy, qui a donné ſon nom à un archiprêtré compoſé de quarante-quatre paroiſſes. Il y en a dix en Forez.

LES PEISSES, fief ſitué dans la paroiſſe d'Orlienas, en Lyonnois. Il appartient à M. Mermier.

PELUSSIEUX, ancien château & fief dans la paroiſſe de Salvizinet, en Forez. Il appartient à M. le Marquis de Saint-George.

PELUSSIN, village & paroiſſe dans le Forez, dioceſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de St. Etienne, juſtice de Chavanay, du reſſort de Bourg-Argental, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon.

L'abbé de S. Pierre de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Barjon.

DAME, Madame la comteſſe de Senozan.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Chavanay.

Il y a dans cette paroiſſe le fief de Lavalette. Il appartient à M. Dagrin.

LE PERAY, château & fief dans la paroiſſe de Saint-Symphorien-de-Lay, en Beaujolois. Il appartient à M. Thomé de Saint-Cyr, Capitaine exempt des cent Suiſſes de la garde.

Digitized by Google

PERCIEUX-SUR-SAINT-TRIVIER, village & paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Trevoux, juſtice de la baronnie de S. Trivier en Dombes.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Blin.

Seigneur, M. Tavernoſt.

Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.

Juge d'appel, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Beſſon.

Procureur fiſcal, M. Chuinague, procureur à Trevoux.

Greffier, le ſieur Goy, à Trevoux.

LES PERICHONS, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Poncin, en Forez.

Seigneur haut-juſticier de toute l'étendue des Perichons, M. Montagne de Poncin, ancien officier aux Gardes Françoiſes.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Poncin.

Madame des Perichons a la moyenne & baſſe juſtice du canton où eſt ſitué ſon château.

PERIGNEUX, village & paroiſſe, dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Miribel.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Regnier.

Vicaire, M. Moncoudiol.

Seigneur, M. le marquis de Pons.

Juge, M. Bouchetal.

Procureur fiſcal, M. Gleiſe.

PERONNAZ, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré, élection & juſtice de Bourg.

M. l'Abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Cocon.

Vicaire, M. Lançon.

Seigneur, le Roi.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Bourg.

PEROUGES,

Petite ville & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Chalamont, élection & du reſſort du bailliage de Bourg.

M. l'Abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Favre-Mollod.

Prébendier, M. Balichard, qui fait les fonctions de vicaire.

Seigneur, M. le marquis de Meximieux, ancien officier aux Gardes Françoiſes.

Juge, M. Valat.

Châtelain, M. Baret.

Procureur fiſcal, M. Vanet.

Greffier, le ſieur Beaublez.

Il y a un Marché, tous les ſamedis, & une Foire, le ſamedi après la Saint-Martin.

PEROUSE (la), fief en toute juſtice qui s'exerce à Bourg, ſitué dans la paroiſſe de Dommartin, & dépendant de la terre & marquiſat de Bagé-le-Châtel, en Breſſe. Il appartient à . . .

PEROUSE, château avec moyenne & baſſe juſtice, dans la paroiſſe de Montracol en Breſſe.

Seigneur, M. de Bourſat de la Perouſe.

Juge, M. Dupuis.

Procureur fiſcal, M. Obrien.

Châtelain, M. Ceresiat.

Greffier, le ſieur Duclos, à Bourg.

PEROUZE, paroiſſe de la province de Dombes, pour une partie, & de Breſſe, pour l'autre, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, pour la partie de Breſſe; & de Trevoux, pour la partie de Dombes, du reſſort du bailliage de Bourg.

Les Dames Chanoineſſes de Neuville nomment à la cure.

Curé, M. Derognat.

Seigneur, M de Quinſon.

Juge, M. Chevrier, avocat.

Châtelain, M. Fremion.

Procureur fiſcal, M. Ducroſod.

Greffier, le ſieur Colliod.

PERREUX,

Petite ville-très ancienne, & troiſieme prévôté du Beaujolois, à trois quarts de lieue de Roanne, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche. Elle eſt diviſée en deux collectes, l'une ſous le nom de Bourg-de Perreux, & l'autre ſous celui de paroiſſe de Perreux

Le Sacriſtain de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Châtelain d'Eſſertines.

Vicaires, Mrs. Chevrot & Dufour.

Hôpital, le curé, le juge & le procureur fiſcal ſont les directeurs-nés de cette maiſon.

Supérieure, Madame Simonet.

La prévôté de Perreux comprend la paroiſſe de Perreux & une partie de celle de Parigny.

Capitaine-châtelain, M. Chavron, avocat.

Procureur fiſcal, M. Varinard Deſcotes.

Greffier, le ſieur Simonin.

Commis-greffier, le ſieur Cailloux.

Procureurs, Mrs. Varinard l'aîné; Vialon; Dufour, & Varinard Deſcotes.

Notaires, Mrs. Varinard l'aîné & Dufour réſervés pour la ville; M. Louis Varinard, & M. Vialon, réſervés pour Perreux.

LE PERRON, château & fief en Lyon-

Digitized by Google

nois, dans la paroiſſe d'Oullins. Il appartient à l'Hôpital général de la charité & Aumône de Lyon.

Juge, M. Burtin fils, écuyer, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Gayet l'ainé, notaire à St Genis-Laval.

Procureur fiſcal, M. Martin, procureur à Lyon.

LE PETIT-PERRON, maiſon en franc-aleu, en Lyonnois, qui appartient à M. Grimaud.

PESSELAY, fief dans la paroiſſe de S. Symphorien-de-Lay, en Beaujolois. Il appartient à M. Durand.

PEYRIA & GYRIA, village & annexe de Vologniat en Bugey, élection de Belley, juſtice de Montréal.

Vicaire, M. Vollard.

PEYZIEUX, village & paroiſſe dans la province de Dombes, archiprêtré de Dombes, juſtice de la Bâtie, du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Aymeri.

DAME, Madame de la Tour-Videau.

Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Murillon, notaire à Thoiſſey.

Procureur fiſcal, M. Michaille, proc. à Trevoux.

Greffier, le ſieur Ruf, à Trevoux.

LA PIERRE, château dans le Beaujolois, ſur l'Ardiere. Sa juſtice comprend la paroiſſe de Durette.

Seigneur, M. Dulac.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Beaujeu.

LA PIERRE, château & ſeigneurie en Forez, dans la paroiſſe de Chazelles-ſur-Lavieu.

Seigneur, M. d'Allard, écuyer, à Montbriſon.

Juge, M. de la Bruyere.

Procureur fiſcal, M. Morel de la Combe.

Greffier, le ſieur Beautrand.

PIERRE-FILLANT, château & fief dans la paroiſſe de Cogny en Beaujolois. Il appartient à M. Darod de Pierre-Fillant.

PIERREFITTE, château dans la paroiſſe d'Ambierle.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Villers.

Seigneur, M. de Nompere, chevalier, ſeigneur de Champagny.

Procureur fiſcal, M. Thevenard.

Greffier, le ſieur Bertaud.

Procureurs poſtulants, Mrs. Thevenard, Romain & Caquet.

PIERREFITTE, ancien château & fief dans la paroiſſe de Ronno, en Beaujolois. Il appartient à M. Biſſuel de Thiſy.

ST. PIERRE-DE-BŒUF, village & paroiſſe dans le Forez, diocèſe de Vienne; archiprêtré de Condrieu, élection de S. Etienne.

Le chapitre de S. André-le-Bas de Vienne, nomme à la cure.

Curé, M. Journel.

Vicaire, M. Blachon.

Dame, Mme. la comteſſe de Senozan.

Cette paroiſſe dépend de la juſtice de Chavanay.

ST. PIERRE-DE CHANDIEU, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du reſſort du bailliage de Vienne.

M. l'abbé de Breves, chanoine de S. Maurice de Vienne, vicaire général, & prieur de S. Pierre de Chandieu, nomme à la cure.

Curé, M. Germon.

Seigneur, M. le marquis du Marcieu, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de la ville & arſenal de Grenoble.

Juge, M. l'abbé Giranton, avocat à Vienne.

Lieutenant de Juge, M. Boutier, avocat à Vienne.

Procureur juriſdictionnel, M. Prat, procureur à Vienne.

Greffier, le ſieur Chabrou, procureur à Vienne.

Le château de Laigue, ſitué dans cette paroiſſe, & qui appartient au même ſeigneur, a des officiers de juſtice particuliers.

Châtelain, M. Ladreve, notaire royal.

Lieutenant de Châtelain, M. Thomas, notaire royal à Chandieu.

Procureur fiſcal, M. Rolland, à Chandieu.

Greffier, le ſieur Deſchamp, à Chandieu.

ST. PIERRE-LA-NOAILLE, village, paroiſſe & Seigneurie dans le Lyonnois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'évêque de Mâcon collateur de la cure.

Curé, M. Bernaud.

Seigneur, M. Mareſt.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Charlieu.

ST. PIERRE LA-PALLU, village dépendant de la baronnie de Savigny, & annexe de Chevinay, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. Bouchet.

Seigneur, M. François de Clugny, en ſa qualité d'abbé de Savigny.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de l'Arbreſle.

ST. PIERRE-LAVAL, paroiſſe dans

Digitized by Google

le Bourbonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Curé, M. Roiteau.

Seigneurs, Mrs. de Levis-Château-Morand; de la Tour, ancien premier préſident & ancien intendant de Provence; Brunet d'Evry.

Juge, M. Gontier Jobert.

Lieutenant de Juge, M. Durand.

Procureur fiſcal, M. Cotte Degoutte.

Greffier, le ſieur Robillon.

ST. PIERRE-LE-VIEUX, village & paroiſſe, diocèſe de Mâcon, élection de Villefranche, partie en Beaujolois, juſtice de Belleroche, partie en Mâconnois, juſtice de Château-Tiers.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Robion.

PIERREUX, château & fief dans la paroiſſe d'Odenas, en Beaujolois. Il appartient à M. de la Salle Vigouſſet.

PILHERBE, fief ſans juſtice dans la paroiſſe de Fleurieu. Il appartient à Mademoiſelle Maillard.

LA PILLONIERE, château & fief dans la paroiſſe de S. Lager, en Beaujolois. Il appartient à M. le préſident de Charezieu.

LE PIN, ancien château & fief dans la paroiſſe de Morancé, en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de Chaponay.

LA PINEY, fief dans la paroiſſe de Saint-Symphorien-de-Lay, en Beaujolois. Il appartient à M. Buron.

PINEY, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, juſtice de Néronde. Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Charbonniere.

Seigneur, M. Chol.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Néronde.

PIVOLAY, maiſon & fonds nobles & allodiaux, avec droit de garenne dans ſes dépendances, en la paroiſſe de Chaponoſt, en Lyonnois. Il appartient à M. de Sugny, conſeiller honoraire à Lyon.

LE PIZAY-SUGNY, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Saint-Jean-d'Ardieres, en Beaujolois. Sa juſtice comprend une partie de cette paroiſſe, & le canton de Saint-Ennemond, de la paroiſſe de Cercié.

Seigneur, M. Sabot de Sugny, préſident au conſeil ſupérieur de Lyon.

Lieutenant, M. Tattu.

Procureur fiſcal, M. Chevoſt.

Greffier, le ſieur Lagrange.

LA PLACE, château & ſeigneurie en Beaujolois, dans la paroiſſe de l'Agrele.

Seigneur, M. le marquis de Foudras Courcenay.

Juge, M. Thivend de la Salletiere, avocat.

Procureur fiſcal, M. Vincent, notaire à Thiſy.

Greffier, le ſieur Pierre Deville de Sandras.

Huiſſiers, Hugue & Ronzieres.

La juſtice s'exerce au bourg de l'Agrele, le lundi.

LA PLACE, château & fief dans la paroiſſe de Saint-Julien-la-Veſtre, en Forez. Il appartient à M. Chaſſeing du Crozet.

LA PLACE, fief & belle maiſon avec tente noble dans la paroiſſe de Ville-ſur-Jarnioſt, en Beaujolois. Il appartient à M. de Rivericulx de Varax l'aîné.

LA PLAGNE, hameau, ſitué dans la paroiſſe de Bully en Lyonnois. Il dépend, pour la moyenne juſtice, du doyenné de Teilan.

LA PLAIGNE, fief ſitué dans la paroiſſe de Dracé-le-Panoux, en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de Montbrian, ancien chevalier d'honneur au parlement, grand bailli d'épée, & commandant de Dombes.

LES PLAINES, jolie maiſon, fief & rente noble dans la paroiſſe de Pradine, en Beaujolois. Elle appartient à M. le chevalier de Broſſe, ſeigneur de Chevagny-le-Lombard.

PLAMBEAU, fief ſitué dans la paroiſſe de Liſſieu, en Lyonnois. Il appartient à M. de Rivericulx de Varax.

PLANFOI, village & annexe de la paroiſſe de S. Etienne en Forez, juſtice de Rochetaillée.

PLANTAY, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, juſtice du comté de Boulignieux, du reſſort du bailliage & préſidial de Bourg.

M. l'Abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Gonard.

Seigneur, M. le comte de Flamarens, grand louvetier de France, meſtre de camp, & colonel du régiment de la Reine, Dragons.

Juge, M. Midan l'aîné, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Fremion, notaire à St. Paul-de-Varax.

Procureur fiſcal, M. Gauthier le jeune, procureur à Bourg.

Greffier, le ſieur Decroſod, procureur à Bourg.

PLANTIGNY, château & fief ſitué en la paroiſſe de Dénicé-ſous-Montmelas. Il appartient à M. de Ferrus.

LE PLANTIN, terre dans la paroiſſe de Chaſſelay, en Lyonnois, près de la grande route de Lyon à Paris, par la Bourgogne.

Digitized by Google

Seigneur, M. Chaſſeing.

PLUVY, fief dans la paroiſſe de Saint-Symphorien-le-Château, en Lyonnois. Il appartient à M. Decourt de Pluvy.

LA POIPE, fief ſitué dans la paroiſſe d'Amareins en Dombes. Il appartient à M. Bordeaux de Lurcy.

POLEYMIEUX, village, paroiſſe, ſeigneurie & gruerie au Mont-d'Or, dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Donet, archiprêtre ſubſtitué des Suburbes.

Seigneur, M. Servant, Tréſorier de France.

Juge-gruyer, M. Proſt, ancien échevin, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Brunet le cadet, à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Garin, notaire royal à Neuville.

Procureur fiſcal, M. Poncet, conſeiller du Roi.

Greffier, le ſieur Rozier, notaire royal à Chaſſelay.

Notaire, le ſieur Grangeon, notaire royal à S. Germain.

Huiſſiers, Briquet & Dumoulin, à Lyon.

ST. POLGUE, bourg, paroiſſe, château & ſeigneurie en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, juſtice du lieu, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le prieur de Pommiers, & la prieure de Marcigny nomment alternativement à la cure.

Curé, M. Coſte.

Seigneur, M. le comte du bourg S. Polgue.

Juge, M. Michel.

Procureur fiſcal, M. Barrel, notaire à S. Maurice.

Greffier, le Sr. Freſſency.

Il y a huit Foires aſſez fréquentées, le 5 Février; à la mi-carême; le lendemain des fêtes de Pâque & de Pentecôte; le 25 Juillet; le 10 Août; le 28 Octobre; le 30 Novembre.

POLLET, château & fief dans la paroiſſe de Beligny, en Beaujolois. Il appartient à Mme. la ducheſſe de Luxembourg.

POLLIENNAY, bourg, paroiſſe & baronnie, en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le ſeigneur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Coudour.

Prébendier de Notre-Dame de Lorette, M. Ferriere.

Seigneur, M. le marquis de Loras.

Juge, M. Brac le fils, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Bouchard, not. royal à la Tour de Salvagny.

Procureur fiſcal, M. Ducreux l'ainé, not. à Vaugneray.

Greffier, le ſieur Deſprés l'ainé, notaire à Grezieu-la Varenne.

Huiſſier, Charbonne à Izeron.

La baronnie de Polliennay comprend toute la paroiſſe.

Il y a quatre Foires dans l'année: le 22 Janvier; le 6 Mai; le 25 Juillet; le 2 Novembre.

POMEYS, village & annexe de la paroiſſe de S. Symphorien-le-Château, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. Claris.

Il y a dans ce village le fief de Laneliere. Il appartient à M. de Malivert, conſeiller au parlement de Grenoble.

POMMIERS, bourg, prieuré, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

L'archiprêtré de Pommiers comprend trente-deux paroiſſes & cinq annexes, toutes au-delà de la Loire & dans le Forez.

Archiprêtre, M. Belin, curé de Buffi.

Archiprêtre ſubſtitué, M. . .

Il y a à Pommiers un prieuré de Bénédictins de l'ordre de Cluny. Le prieur de Nantua nomme au prieuré qui eſt en commende.

Le prieur commendataire nomme à la cure de Pommiers alternativement avec le prieur de Cleppé. Il nomme encore aux bénéfices clauſtraux de ſacriſtain & de chamarrier.

Seigneur prieur commendataire, M. Daniel Durand, vicaire-général du diocèſe d'Aleth, chanoine de Saint-Quentin en Picardie.

Prieur-claviſtral, Dom Ducrozet de Cuminnat.

Sous-prieur, Dom Morel.

Menſionnaire, Dom Gautier.

Chamarrier, Dom Bourdon.

Sacriſtain, Dom Salles.

Procureur, Dom Deſpiney.

Religieux, Dom Joachim Rollet; Dom François de Berchoux; Dom Berrichon.

Curé, M. Terrier.

Juge, M. Betingen.

Procureur fiſcal, M. Rajat.

Greffier, le ſieur Jean Mure, à Saint-Germain-Laval.

Il y a dans cette paroiſſe deux fiefs, le chatelard & la Magneric, qui appartiennent à M. Dupuy du Chatelard.

Il

Il y a une Foire célebre, le 30 Juin.

POMMIERS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Crozatier.

Seigneur haut-juſticier, M. le duc d'Orléans.

Seigneurs décimateurs, Mrs. les comtes de Lyon, à cauſe de l'Iſle-Barbe.

PONCIÉ, beau château, fief & ſeigneurie dans la paroiſſe de Fleurie, en Beaujolois.

Seigneur, M. le vicomte de Damas d'Audour, chevalier de l'ordre royal & militaire de S Louis.

Juge, M. Bertin du Villars, avocat, ancien échevin à Lyon.

Lieutenant, M. d'Aigueperſe.

Procureur fiſcal, M. Valette, notaire à Chiroubles.

Greffier, le ſieur Durand, à Beaujeu.

Huiſſier, Vivier, à Belleville.

PONCIN,

Ville & paroiſſe en Bugey, avec titre de baronnie, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice de la baronnie qui s'exerce à S. Rambert. La juſtice d'appel reſſortit nuement au parlement de Bourgogne.

Le chapitre du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Vuarin.

Il y a un chapitre compoſé d'un doyen, & de trois chanoines.

Doyen, M. Champion.

Chanoines, Mrs. Baile, Baron & Emonet.

Il y a auſſi une confrairie de pénitents.

Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

Les officiers de la châtellenie ſont les mêmes que ceux de S. Rambert.

Juge d'appel, M. Grumel.

Lieutenant de Juge, M. Jartin.

Châtelain, M. Moiret.

Procureur fiſcal, M. Baron.

Greffier, le ſieur Juvanon.

Il y a un marché tous les lundis, & ſix Foires dans l'année : le 29 Janvier ; le lundi de la Paſſion ; le lundi après la Trinité ; le 31 Juillet ; le 25 Septembre ; le 13 Novembre.

PONCINS, bourg, paroiſſe, ſeigneurie dans le Forez, avec un château ſur les bords du Lignon, archiprêtré & élection de Montbriſon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Foreſt.

Seigneur, M. Montagne de Poncins ; ancien officier aux Gardes Françoiſes.

Juge-Châtelain, M. de Chatelus, notaire à Pouilly-les-Feurs.

Procureur fiſcal, M. Mondon, procureur à Feurs.

Greffier, le ſieur Jacquet, à Naconne.

M. Montagne de Poncins eſt auſſi ſeigneur d'un fief ſitué dans la paroiſſe de St. Cyr-les-Vignes, appellé le *Cognier*, où il y a une directe & un beau château.

Il y a une Foire dans ce bourg, le 6 Juin, jour de S. Claude.

PONTCHARRA, bourg conſidérable de la partie de S. Loup, en Lyonnois, où s'exerce la juſtice du marquiſat de Saint-Forgeux, tous les lundis non fériés, & qui comprend les paroiſſes de Saint-Loup, Saint-Romain-de-Popey, Ancy-les Olmes, Sarcey, Nuelles, le château de la Grange, Perſanges, Ladvieu, dans la ſeigneurie de Savigny, & partie de Tarare.

Seigneur, M. le marquis d'Albon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Saint-Forgeux.

Notaire, M. Truchet.

Il y a une chapelle & une commanderie qui appartiennent à Mrs. de Saint Antoine de Lyon.

On y tient un Marché tous les lundis, & cinq Foires dans l'année : le 17 Janvier ; le 6 Mai ; le 26 Juillet ; le 31 Août & le 18 Septembre.

PONT-DE-VAUX,

Petite ville en Breſſe, avec titre de duché, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, généralité de Dijon.

Le ſeigneur du lieu nomme à la cure.

Egliſe collégiale & paroiſſiale,

Doyen Curé, M. Guichellet, licencié en droit canon.

Chantre, M. Temporal, licencié en droit canon.

Sacriſtain, M. Curaillat.

CHANOINES, *Meſſieurs*

Gonet ; Meunier ; Gonet fils ; Mercier, *vicaire* ; Drevet, *vicaire*.

Secretaire du chapitre, M. Deydier, pere, notaire royal.

Chanoines d'honneur, *Meſſieurs*

Fourchet, curé de Gorrevod.

Jacob de la Cottiere, chapelain de l'Hôtel Dieu.

Le ſeigneur du lieu nomme à toutes les prébendes, & le doyen a le droit de donner les viſa.

Cordeliers. Le P. Reignier, *Gardien*.

Le P. la Borée, *Procureur*.

Urſulines. Mme. Fournier de la Ripe, *Supérieure*. Mme. de Choin, *Aſſiſtante*.

M. de Valadoux, *Aumônier*.

Hôtel-Dieu.

Madame Guichellet, *Supérieure.*
M. Jacob de la Cottiere, *Aumônier.*
M. Vibert, docteur de Montpellier, *Médecin.*
M. Bajat, *Chirurgien.*
Recteur honoraire & perpétuel. M. Louis-Alexandre-Catherine Dupoit de Montplaiſant, préſident à mortier honoraire au parlement de Bourgogne.
Recteurs, Mrs. Chardon, avocat; André, négociant.
Secretaire, M. Berthet, notaire Royal.

Charité & Aumône générale.

Recteur, M. Piret, doyen Curé.
Tréſoriere des pauvres, Madame Dupré de l'Aſſurange.

Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Ruffin de Montby.
Vice-Recteur, M. Dupré de l'Aſſurange, ancien doyen des conſeillers du parlement de Dombes.
Aumônier, M. Gonet, chanoine.
Receveur, M. André, fils cadet, négoc.
Secretaire, M. Berthet, notaire royal.
Dame, Madame Louiſe-Benigne de Beaufremont, épouſe de M. le prince de Liſtenois, lieutenant général des armées navales.

GOUVERNEUR DE LA VILLE, M. Borjon de Scellery.
Lieutenant de Roi, M. Ruffin de Montby.

Juſtice de Pont-de-Vaux.

Juge, M. Bouchard, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Curvat, avocat.
Procureur fiſcal, M. Guichellet, avocat.
Bailli-châtelain, M. Vallier.
Greffier & Curial, M. Grognet.
Sergent, le ſieur Mouraud.
Procureurs du Siege, Mrs. Vernette, doyen; Temporal; Giraud; Pomathio; Joubert, fils ainé, ſyndic; Ducheſneau; Poiſat; Reynard; Deydier, fils aîné.

Maiſon de Ville.

Syndics, Mrs. Giraud, notaire royal; Bergier, négociant.
Procureur de Police, M. Bergier, avocat.
Receveur de la Ville, M. Vernette, notaire royal.
Secretaire du bureau, M. Berthet, notaire royal.
Peſeur juré de la ville, le ſieur Chapui.

Il y a douze Foires dans l'année: la veille des Rois; le mardi gras, Foire franche pour les chapons & la volaille engraiſſée; le mercredi de la mi-Carême; le lundi après Quaſimodo, Foire franche, principalement pour les bœufs gras; la veille de l'Aſcenſion; la veille de la Fête-Dieu; le 26 Juillet; le 26 Août; le 4 Octobre, Foire franche pour les chevaux; le 29 Octobre; le 13 Décembre, Foire franche pour les cochons gras; la veille de Noël.

PONT-DE-VEYLE,

Ville & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg en Breſſe, juſtice du comté, du reſſort du bailliage de Bourg, & par appel, du parlement de Bourgogne.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bochi, licencié en droits civil & canonique.
Vicaires, Mrs. Jean-Philibert Valet, & Claude Valet qui deſſert l'annexe de Layz.
Seigneur, M. le Comte d'Eſclignac.
Juge-Châtelain, M. Rivet, avocat.
Procureur fiſcal, M. Dumas.
Greffier, le ſieur Charles Rivet.

Il y a deux marchés par ſemaines: le lundi & le vendredi; & quatre Foires dans l'année: le 19 de Novembre; le 5 Février; le 6 Juin; le 14 Septembre.

PONTENIS, paroiſſe en Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, du reſſort du bailliage de Montbriſon, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon.

Mrs. Les Comtes de Lyon nomment à la Cure.
Curé, M. Foreſt.
Seigneur, M. Montagne de Poncins, écuyer, gendarme de la garde.
Juge, M. Chatelus, notaire à Feurs.
Procureur fiſcal, M. Mondon, notaire à Feurs.
Greffier, le ſieur Jacquet.

PONT-IMPERAT, village & ſeigneurie, dans la Paroiſſe d'Uſſon, moitié en Forez, moitié en Velay. La partie qui eſt en Forez forme une ſeigneurie.
Seigneur, M. Richard.
Juge, M. Moſnier à Craponne.
Lieutenant, M. Sigean, notaire.
Procureur fiſcal, M. Bernard.
Greffier, le ſieur Morin.

LE PONTHET, fief & château dans la paroiſſe d'Arbigny, en Breſſe. Il appartient à M. Ruffin de Lozier de Montby.

LA PORTE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de S. Nizier d'Azergues, en Beaujolois.
Seigneur, M. de la Porte, chevalier de S. Louis.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Beaujeu.

LA PORTE, fief dans la paroiſſe de

Digitized by Google

Paillareſt, en Forez. Il appartient à M. le Baron de Baudinier de Leſtange.

PORTES, (chartreuſe de). Cette chartreuſe, ſituée au nord de la paroiſſe de Benonce, en Bugey, eſt la troiſieme maiſon de l'ordre des chartreux. Elle a le domaine des Montagnes de Portes, dont Joſſerand, Archeveque de Lyon, lui accorda l'inveſtiture au commencement du onzieme ſiecle.

POUILLY-EN-ROANNOIS, *ou* LES-NONNAINS, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré, élection & juſtice de Roanne, où eſt unie la châtellenie de S. Haon, du reſſort du Conſeil ſupérieur de Lyon.

L'Abbeſſe de St. Menoud nomme à la cure.

Curé, M. Valence.

Dame décimatrice, Madame l'abbeſſe de S. Menoud.

Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.

POUILLY-LE-CHATEL, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection & du reſſort de la prévôté de Villefranche.

L'Abbé de Cluny, comme doyen de Limans, nomme à la cure.

Seigneur haut-juſticier, Mgr. le Duc d'Orléans.

Curé-Décimateur, M Germain.

POUILLY-LE-MONIAL, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de Liergues, de Jarnioſt & d'Oingt.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Gonnin.

Seigneur, M. Moynat, tréſorier de France.

POUILLY-LES-FEURS,

Petite ville murée, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne.

Les Religieux de Cluny nomment à la cure.

Curé, M. Bartholin.

Seigneur, les Bénédictins de Cluny.

Juge, M. Patiat.

Procureur fiſcal, M. Relogue, avocat.

Greffier, le ſieur Châtelus.

Huiſſier, Paul Hermite.

Procureur, M. Relogue.

POUILLY-SOUS-CHARLIEU, village & paroiſſe, dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, juſtice de Perreux, du Poyet & de Montrenard.

M. l'Evêque de Mâcon collateur de la cure.

Curé, M. Etaix.

Vicaire, M. Torel.

POULE, bourg, paroiſſe, château & ſeigneurie en Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, du reſſort de la prévôté de Beaujeu.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Patural.

Seigneur, Mgr. le Duc d'Orléans.

Notaire royal, M. Sapin.

POULE, fief & château ſans juſtice, qui s'appelloit autrefois Fougere, dans la paroiſſe de Poule, en Beaujolois.

Seigneur, M. le comte de la Poype.

POULET, château & fief dans la paroiſſe de Beligny, en Beaujolois. Il appartient à Mrs. les comtes de Lyon.

POURIERE, fief ſitué à St. Jean-des-Vignes, dans la paroiſſe de Morancé, en Lyonnois. Il appartient à M. Durand, ſeigneur de Châtillon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Châtillon.

LE POYET, château & ſeigneurie, en Beaujolois.

Seigneur, M. le comte de Ste. Colombe.

Juge, M. Bardet, avocat.

Procureur fiſcal, M. Alex, notaire.

Greffier, le ſieur Sivelle, à Mars.

LE POYET, terre & ſeigneurie dans la paroiſſe de Chazelles-ſur-Ladvieu, en Forez.

Seigneur, M. de la Mure de Magnieu.

Juge, M. Franchet.

Procureur fiſcal, M. Dutroncy.

Greffier, le ſieur Labranche.

LE POYET, fief dans la paroiſſe de Saint-George-ſur-Couzan, en Forez. Il appartient à Madame la veuve du Poyet, à Montbriſon.

LA PRA, château ruiné, & ſeigneurie en la paroiſſe de Montagny, dans le Beaujolois, réunie à la ſeigneurie de Pradine.

Seigneur, M. de Létouf, marquis de Pradine.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Pradine.

PRADINE, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, M. l'Evêque de Mâcon collateur de la cure.

Curé, M. Jacqueton.

Vicaire, M. Pommay.

Dame, Madame la marquiſe de Pradine.

Juge, M. Duſauzey, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Varinard.

Greffier-commis, le ſieur Simonin.

LA PRADON, fief en Lyonnois. Il appartient à M. de la Mignardiere.

Digitized by Google

LA PRAILE, fief en Forez, situé dans la paroisse d'Arthun. Il appartient à Mme. la Veuve de Bessey.

PRALONG, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Marcilly.

Le prieur de Chandieu nomme à la cure.

Curé, M. Savattey.

Coseigneurs-engagistes, Mrs. de Magnieu & Thoinet de Peyno.

Juge, M. Salles.

Procureur du Roi, M. Franchet.

Greffier, le sieur Bernard.

PRAMENOUX, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de Saint Nizier d'Azergues. Sa justice comprend une partie de cette paroisse & celle de la Mure.

Seigneur, M. le marquis de Langhac, maréchal des camps & armées du Roi.

Lieutenant de Juge, M. Bertenier, notaire royal à la Mure.

Procureur fiscal, M. Sanslaville, notaire & procureur à Beaujeu.

Greffier, le sieur Roche.

Huissier, Aubonnet.

Notaires royaux, Mrs. Alamartine & Bertenier.

PRASSE-TOUR, *ou* ARGENCIEU, château & fief dans la paroisse de Soucieu-en-Jarrest. Il appartient à M. Forey, bourgeois de Lyon.

PRAPIN, fief dans la paroisse d'Orlienas en Lyonnois, dont la justice haute, moyenne & basse comprend toute l'étendue du fief.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Taluyers.

Seigneur, M. Bertaud, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

PRAVIEU, fief en Forez, situé dans la paroisse de Pouilly-les-Feurs. Il appartient à M. Dulieu de Chenevoux.

PRAVIEUX, fief dans la paroisse de Chaponost, en Lyonnois. Il appartient à M. Blanchet de Pravieux.

LA PRAYE, fief situé dans la paroisse de Farains en Dombes. Il appartient à M. Beroud de la Praye, lieutenant des ports, ponts & passages à Lyon.

PRÉCIEU, *ou* PRESSIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Curaize. Le prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Durand.

Seigneur, M. Goulard de Curaize.

Les officiers sont les mêmes qu'à Curaize.

LES FRES, château situé dans la paroisse des Ardillats, en Beaujolois.

Seigneur, M. de la Roche-Toulon.

Juge, M. Pressavin.

Lieutenant, M. d'Aigueperse.

Procureur fiscal, M. Matthieu Janson.

Greffier, le sieur Durand.

PREVAUTÉ, château & fief dans la paroisse de Parigny en Beaujolois. Il appartient à M. Bourlier de Parigny.

PRIAY, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, justice de la baronnie de Richemont, qui s'exerce au Pont-d'Ain, du ressort du bailliage de Bourg. Le prieur de Villette-sur-Ain nomme à la cure.

Curé, M. Guy.

Seigneur, M. de Balland d'Augustebourg, marquis de Varambon, & baron de Richemont.

Juge, M. Maunier, avocat.

Châtelain, M. Berlier.

Curial, M. Rigot.

Procureur fiscal, M. Decrozo.

Greffier, le sieur Roche.

SAINT-PRIEST, paroisse très-considérable de Dauphiné, avec titre de vicomté, archiprêtré de Meyzieu, élection, justice & bailliage de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon & Madame l'abbesse de S. Pierre nomment alternativement à la cure.

Curé, M. Jean-Dominique Authemans, neveu.

Ancien Curé, M. Hyacinthe Authemans, oncle.

Seigneur, M. de S. Priest, intendant de Languedoc.

Juge, M. Fornier, subdélégué à Vienne.

Châtelain-Lieutenant de Juge, M. Jacques Chalmas.

Procureur fiscal, M. Boullud.

Greffier, le sieur Izelin, notaire à Venissieux.

Il y a quatre Foires dans l'année : le premier Mai ; le 25 Juillet ; le jour des Morts, & le jour de S. Michel. Ces deux dernieres sont les plus considérables ; on y vend des bestiaux & toutes sortes de marchandises, & elles sont toutes également franches par privileges.

ST. PRIEST, village, paroisse & baronnie dans le Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne. Le seigneur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Bourgin.

Prébendier, M. Arnaud.

Seigneur, M. Gilbert de Voisins.

Cette baronnie est dans le ressort de la sénéchaussée de S. Etienne, & elle comprend les paroisses de S. Etienne, S. Genest-Lerpt, & Villars.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Etienne.

ST. PRIEST-LA-PRUGNE, village, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, sur les limites de l'Auvergne &.

Digitized by Google

du Bourbonnois, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne. Le prieur de Cuniliat d'Auvergne nomme à la cure.

Prieur, M. de Drée de la Serrée.
Curé, M. Gyonnet.
Vicaire-Prébendier, M. Chantelot.

Le prieur eſt ſeigneur du village ſeulement. La plus grande partie de la paroiſſe dépend de la juſtice de S. Juſt-en-chevalet, qui eſt du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon. Le ſurplus appartient à deux ſeigneurs, M. le marquis Duprat & M. Douet.

Officiers de la Juſtice du Prieur.

Juge-Châtelain, M. Michel de Chavanne, notaire royal à S. Juſt.
Procureurs poſtulants, Mrs. Veillas, à St. Juſt : François Charrein, notaire royal à Néreſtable.
Procureur fiſcal, M. Durette.
Greffier, le ſieur Attaud, notaire royal à Saint-Juſt.

ST. PRIEST-LA-ROCHE, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, élection & archiprêtré de Roanne, en partie, de la juſtice de Mlle. de Ste. Colombe, & en partie, de celle de M. Dulieu.

L'archiprêtre de Roanne nomme à la cure.

Curé, M. J. B. Guillot.
Dame, Mlle. du Poyet de Ste. Colombe.
Juge, M. de Landine.
Châtelain, & Lieutenant, M. Mattelin.
Procureur fiſcal, M. Rouſſet.
Greffier, le ſieur Ver.

La ſeigneurie de S. Prieſt-la-Roche eſt un démembrement de la châtellenie de Néronde, fait par les comtes de Forez.

ST. PRIX-EN-ROUSSET, village & annexe de la Paroiſſe de Boiſſet, en Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Monſupt.

Le prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Devaux.
Vicaire deſſervant, M. Paſcal.
Seigneur, M. Maſenod de Paveſin.
Juge, M. Buer, avocat.
Procureur fiſcal, M. Tiſſier.
Greffier, le ſieur Tiſſier.

ST. PRIX-LA-VESTRE, village & annexe de la paroiſſe de S. Jean-la-Veſtre, en Forez. Cette paroiſſe dépend de la Châtellenie de Cervieres.

PROGNY, arriere-fief ſitué dans la paroiſſe de Saint Laurent-d'Oingt, en Lyonnois, dans le reſſort de la vicomté d'Oingt. Il appartient à M. Riche, commiſſaire en droits ſeigneuriaux, & notaire royal.

PROMBY, fief dans la paroiſſe de la Chapelle-Naude, avec moyenne & baſſe juſtice.

Seigneur, M. Arnoux de Promby.
Juge, M. Ducheſneau, avocat à Louhans.
Greffier, le ſieur Catron, notaire royal.

PROPIERES, bourg, paroiſſe, château & ſeigneurie, dans le Beaujolois, dioceſe d'Autun, archiprêtré du Bois-Ste. Marie, élection de Villefranche.

Le chapitre d'Aigueperſe nomme à la cure, à laquelle un des canonicats d'Aigueperſe eſt uni.

Curé, M. Griffon, chanoine de l'Egliſe d'Aigueperſe.
Seigneur, M. le comte de la Poype.
Juge, M. Jean-Marie Ducroux, avocat à Chevagny.
Lieuten. de Juge, M. la Croix d'Azolette.
Procureur fiſcal, M. Antoine Sapin, notaire, à Poule.
Greffier, le ſieur Berthelier.
Huiſſier, Matthieu Depey.
Procureurs poſtulants, Mrs. Etienne Boucaud ; François-Antoine Augroz, notaire à Saint-Igny ; Pierre-Marie Griffon, notaire à Matour ; François Tarlet, notaire à S. Pierre le-Vieux.

PROULIEU, village & annexe de S. Sorlin en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice du lieu, du bailliage de Belley.

Vicaire, M. Pellerin.
Seigneur, M. de Rufieu de Proulieu, dans ſon château de Rufieu.
Juge, M. Jean-Louis Grumet.
Châtelain, M. Bruno Auget.
Procureur fiſcal, M. Ennemond Debency.
Greffier, le ſieur Joſeph Tenand.

On y fait paſſer les lettres par le bureau d'Ambérieu.

PRUNERY, château & fief dans la paroiſſe de S. Maurice en Gourgois, dans le Forez. Il appartient à M. du Fauret, écuyer.

ST. PULGENT, fief dans la paroiſſe de S. Martin-la-Sauveté, en Forez. Il appartient aux enfants mineurs de feu M. Chamboduc de S. Pulgent.

PUSIGNAN ET BOURG DE LA VALLA, paroiſſe, château & marquiſat, érigé en 1679 dans la province de Dauphiné, archiprêté de Meyzieu, élection de Vienne, juſtice du lieu, du reſſort du bailliage de Vienne.

Les Carmes déchauſſés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Médail.
Seigneur, M. Gaulthier de Mezia, de Puſignan.
Juge, M. Fornier, avocat ſubdélégué à Vienne.
Lieutenant de Juge, M. Bernard, avocat à Vienne.

Digitized by Google

Procureur juriſdictionnel, M. Dijon, procureur à Vienne,
Greffier de judicature, le ſieur Richier, procureur à Vienne.
Châtelain, M. Quinon, à Meyzieu.
Lieutenant de Châtelain, M. Rigoet, notaire à Puſignan.
Procureur fiſcal, M. Deboile, à Puſignan.
Huiſſier, Vaillant, à Puſignan.
Concierge du château & des priſons, Vibert, dans le château.

Q

QUINCIÉ, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche, juſtice de la Pallud & de Varenne.

Le prieur de Chatlieu nomme à la cure.
Curé, M. Dumas.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. Giraud, écuyer.
Juge, M. Preſſavin, juge & prévôt de Beaujeu, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Thevenon, avocat.
Procureur fiſcal, M. Tétenoire.
Subſtitut du Procureur fiſcal, M. Benoît Richard.
Greffier, le ſieur Durand.
Huiſſier, Vivier.

Il y a dans la paroiſſe le château de la Pallud, dépendant de l'abbaye de Chazaux.

QUINCIEUX, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archipretré d'Anſe, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Rouſſet.
Vicaire, M. Fuchy.
Seigneur, M. le comte de Baglion, ancien capitaine des Gardes-Françoiſes, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & gentilhomme de la manche des Enfants de France.
Juge, M. Bremont, avocat.
Châtelain-Lieutenant de Juge, M. Noel, procureur à Trevoux.
Procureur fiſcal, M. Sain, notaire royal à Anſe.
Greffier, le ſieur Rozier, notaire royal à Chaſſelay.
Huiſſier, Deshayes.
Notaire, M. Garnier.

Cette paroiſſe dépend du comté de la Salle.

R

RAFFINIERE (LA), château tombé en ruine, avec fief & rente noble, ſitué en la paroiſſe de Cublize, en Beaujolois. Il appartient à M. Truchet, notaire à Pontcharra.

ST. RAMBERT,

Petite ville, en Forez, archiprêtré, élection & du reſſort du bailliage de Montbriſon. Il y a un prieuré & un chapitre.
Prieur commendataire, M. l'abbé de Montjouvent, doyen de l'égliſe, comte de Lyon. Il nomme à la cure.
Curé, M. Richerme.
Vicaire, M. Batriere.
Sacriſtain, M. Franc. J. Rebourceau, licencié en droits civil & canonique.

Chanoines, Meſſieurs

Richerme, *Curé*; Condamine; Tagnier; Ravet; Benevant; Tranchard; Geretet; Javelle; Francour; Apoticaire.

Il y a à S. Rambert un hôpital pour les orphelins & pour les malades.
Médecin, M. Courbon des Gaux.
Chirurgiens, Mrs. Ponceton, Choffot & Fabre.

La ſeigneurie de S. Rambert comprend une partie de pluſieurs paroiſſes voiſines.
Seigneur, M. l'abbé de Montjouvent, doyen de l'Egliſe, comte de Lyon, prieur commendataire.
Juge, M. de la Cheize du Fraiſſe.
Châtelain, M. Gonyn le jeune.
Lieutenant, M. Morier.
Procureur fiſcal, M. Apoticaire.
Greffier, le ſieur Bertholet.
Procureurs, Mrs. Boyron, Barjon, Vinant, Laforêt, Chovin & Gerentet.

Il y a un college à la nomination de M. le Curé, dont l'établiſſement eſt approuvé par Mgr. l'Archevêque. On y amuſe les loiſirs des jeunes gens par des exercices littéraires.
Principal, M. Giranté.
Syndic, M. Giraud.
Lecteur, M. Bouilleux.

Il y a un marché tous les jeudis de l'année, & une ſeule Foire, le 23 Nov.

ST. RAMBERT, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, élection de Lyon, juſtice de Colonges.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Juliand, docteur en théologie.

Les prêtres miſſionnaires de la congrégation de S. Joſeph, y ont une penſion conſidérable.
Directeur, M. Coindre l'ainé.
Préfet, M. Coindre le cadet.
Profeſſeur de Rhétorique, M. . . .

ST. RAMBERT,

Petite ville avec titre de marquiſat, paroiſſe & abbaye en Bugey, archiprêtré

Digitized by Google

d'Ambournay, élection de Belley, du reſſort du parlement de Bourgogne.

L'abbé du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Giraudon.

Vicaires, Mrs. Jarrier & Groſpillier.

Il y a à S. Rambert une abbaye royale de Bénédictins anciens, aggrégés à l'ordre de Cluny; elle ne releve que du Pape.

Abbé commendataire, M. Barrigues de Montvallon, ancien conſeiller clerc au parlement de Provence.

Grand Prieur & Chamarrier, M. de la Levretiere prieur de Villieu en Breſſe.

Procureur du chapitre, M. Ronſard.

Refectorier, M. Pelard.

Infirmier, M. Moinat.

Chantre, M. Fiſcher, prieur de Longes.

Cellérier, M. Buynand, prieur de Conzieu.

Sacriſtain, M. Poyvre.

Aumônier, M. Falavier.

La ſeigneurie de S. Rambert avec ſes dépendances fut érigée en marquiſat par Lettres Patentes du 5 Octobre 1576.

Seigneur, M. d'Argil, marquis de Saint-Rambert, baron du bourg St. Chriſtophe & autres places, ancien capitaine d'Infanterie au régiment de Navarre, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Officiers de la juſtice du Marquiſat.

Juge-mage civil & criminel, M. Grumet de Montpie, conſeiller du Roi.

Lieutenant du Juge-mage, M. Jarrin.

Juge-mage d'appel, M. Gaſpard Brun.

Procureur fiſcal, M. Garin.

Greffier, le ſieur Chavent.

Receveur des conſignations, M. de Beney.

Capitaine-Châtelain, M. Baron.

Curial, M. Tenand.

L'abbé de Saint Rambert eſt ſeigneur du clocher & du territoire.

Les officiers ſont les mêmes que ceux du Marquiſat.

Les officiers municipaux ont une partie de la police, & juriſdiction ſur les matieres de leur compétence.

Officiers Municipaux.

Lieutenant général de police & Maire perpétuel, M. Grumet de Montpie, juge-mage.

Echevins, Mrs. Baylas, ſyndic; Brun; Juvanon du Vachat; Auger; Baron; Jarrin; Garin; Auger, & Martin.

Procureur du Roi, M. de Grangeneuve.

Secretaire, M. Tenand.

Receveur des deniers patrimoniaux, M. Jarrin.

Receveur des octrois, M. Jarrin.

Concierge de l'Hôtel-de-Ville, Bubatton.

Subdélégué, M. Montannier.

Ingénieur, M. Rubry.

Il y a un college compoſé d'un principal & de trois régents. L'éducation eſt gratuite & ſous la direction des officiers Municipaux.

Principal, M. Juvanon, prêtre.

Un Hôpital. *Recteur*, M. le chevalier d'Argentieres.

Médecin, M. Lempereur.

Chirurgiens & Apothicaires, Mrs. Martin & Juvanon.

Une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.

Recteur, M. Bailaz.

Il y a un bureau de poſte.

On tient à St. Rambert un Marché tous les jeudis, & cinq Foires dans l'année; le jeudi avant la purification; le jeudi après Pâque; le 12 Juin; le 22 Septembre; & le jeudi avant la Saint André. Ces Foires conſiſtent principalement en fils, toiles & beſtiaux. La manufacture de toiles de Chanvre eſt conſidérable. Ces toiles ſont très-connues ſous le nom de *toiles de S. Rambert*. Il y a un bureau & juriſdiction pour cette partie.

Commis à la marque des toiles, Mlle. Pfeffieur.

Le carroſſe de Lyon à Belley paſſe à St. Rambert, tous les ſamedis matin, & tous les lundis au ſoir en deſcendant de Belley pour Lyon.

RANCÉ, château & fief en Franc-Lyonnois. Il appartient à M. Florent de Rancé.

RANCÉ, village & paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Dombes, du reſſort en premiere inſtance de la juſtice de Lignieu, & par appel, du conſeil ſupérieur de Lyon.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Verſet.

DAME, Madame la ducheſſe de Luxembourg.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Chuinague, à Trevoux.

Procureur fiſcal, M. Cinier, notaire à Jaſſans.

Greffier, le ſieur Ruf, à Trevoux.

Les lettres pour Rancé paſſent par Trevoux, & on les met, à Lyon, au bureau de poſte établi pour la Dombes, à la Pécherie.

RANCHAL, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de Magny, de Montpiney & de Terriere.

Le prieur de Thiſy nomme à la cure.

Curé, M. Deſchamps.

Vicaire, M. Thomas.

DAME, Madame la marquiſe de Vauban.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Magny.

Digitized by Google

Il y a dans la paroiſſe le fief de Montpiney en toute juſtice. Il appartient à Mme. la veuve Gonet.

Juge, M. Boiſſon.

Procureur fiſcal, M. Corgier.

Greffier, le ſieur Nermorel.

Il y a une Foire la veille du dimanche des Rameaux.

RANCY, village & paroiſſe en Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Bourgogne.

M. l'Evêque de Châlons-ſur-Saône collateur de la cure.

Curé, M. Regnaud.

Seigneur, M. Berby, ancien capitaine de cavalerie, marquis de Raney.

Juge, M. Legras, avocat à Louhans.

Procureur fiſcal, M. Catron, notaire à Louhans.

Greffier, le ſieur Dommartin, notaire à Louhans

RAPETOUR, ancien château & fief en la paroiſſe de Theizé en Lyonnois. Il appartient à M. Broiſſette, du chef de Mme. ſon épouſe. La rente noble eſt réunie à la ſeigneurie de Theizé, Sevelinges & autres.

REBÉ, château & marquiſat dans la paroiſſe d'Amplepuis, en Beaujolois. La juſtice comprend le bourg & quartier du bas de la paroiſſe d'Amplepuis & Ronno ſon annexe, avec la totalité de la paroiſſe de S. Jean-la-Buffiere: elle s'exerce à Amplepuis.

Seigneur, M. le marquis du Sauzey, major des Gardes-Françoiſes, maréchal de camp, & commandeur de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Juge, M. Berchoux, avocat, à Lay.

Lieutenant de Juge, M. Blanc, notaire royal.

Procureur fiſcal, M. Sabattin.

Greffiers, les ſieurs Goutailler, pere & fils.

Huiſſier, Côte.

REGNÉ, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, juſtice de la Terriere.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Prudhomme.

REGNY,

Petite ville murée du Lyonnois, dont la juſtice comprend la paroiſſe, Naconne ſon annexe, & la partie de la paroiſſe de S. Symphorien, appellée le *petit Saint Symphorien*, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. Il y a un prieuré de Bénédictins.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Seigneur-prieur-commendataire, M. de Villemejane.

Sacriſtain, Dom de Berchoux.

Curé, M. Depierre.

Vicaire, M. Doré.

Il y a une confrairie de pénitents du St. Sacrement.

Recteur, M Vally.

Juge, M. Ponthus de la Bourdeliere, écuyer, conſeiller, ſecretaire du Roi, honoraire.

Procureur fiſcal, M. de Berchoux de Fay, notaire à Regny.

Greffier, le ſieur Guyon.

Syndic & Notaire, M. Deſvernay.

Huiſſiers, Deſchelette & Pagneux.

Chirurgiens, Mrs. Tremblay, pere, & Allier.

Il y a un marché tous les ſamedis, ou le jour précédent, ſi le ſamedi eſt jour de fête; & un bureau pour la marque des toiles.

ST. REMY, village & paroiſſe dans l'Auvergne, qui s'étend un peu en Forez, élection de Montbriſon, juſtice de Cervieres.

Curé, M. Archimbaud.

RENAISON, bourg, paroiſſe & châtellenie de Forez, archiprêtré, élection & juſtice de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon, & par appel du conſeil ſupérieur de Lyon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Beauchamps.

Vicaire, M. Meneſtrier.

Coſeigneurs, M. le comte de Lillebonne & M. Goyet de Livron.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.

RENDANS, prieuré dans la paroiſſe de Feurs, en Forez.

Prieur-commendataire, M. Dantoine, curé de Paneſſieres.

RESSEIN, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, paroiſſe de Nandax.

Seigneur, M. Beraud de Reſſein.

Juge, M. Duchez, avocat.

Lieutenant, M. Jacquet, à Perreux.

Procureur fiſcal, M. Alex, notaire.

Greffier, le ſieur Deſtre, à Arcinge.

RESSY, château en Beaujolois, paroiſſe de S. Cyr-de-Valorges.

Seigneur, M. de Salemard de Montfort.

Lieutenant de Juge, M. Sandrin, notaire à Amplepuis.

Procureur fiſcal, M. Deſverney.

Greffier, le ſieur Dechatelut.

LE REVOLANCHE, fief dans la paroiſſe de S. Paul-en-Jarreſt, en Lyonnois. Il appartient à M. Terraſſon de la Barrolliere.

REURE, fief dans la paroiſſe de Montpont, en Bourgogne. Il appartient à

Digitized by Google

à M. Lorin de la Rigniere, ancien Garde du Corps.

LA REY, fief dans la paroiſſe de St. Galmier, en Forez. Il appartient à M. Staron de la Rey.

LE REY, fief, avec rente noble, ſitué proche de l'égliſe paroiſſiale des Sauvages, en Beaujolois.

Seigneur, M. de Chavane de Rancé.

REYRIEUX, paroiſſe en Dombes, en toute juſtice, archiprêtré de Dombes.

Mme. l'Abbeſſe de S. Pierre nomme à la cure.

Curé, M....

Seigneur, M. le comte de Garnerans, Intendant de la Principauté de Dombes, ancien premier préſident au parlement de Trevoux.

Juge, M. de Graire.

Châtelain, M. Chuinague.

Procureur fiſcal, M. Chuinague, fils.

Greffier, le ſieur Goy.

LA RIGAUDIERE, château & fief dans la paroiſſe de S. Julien-ſous-Montmelas, en Beaujolois. Il appartient à M. Maris.

RIGNIEUX-LE-FRANC, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, juſtice du lieu, qui s'exerce à Bourg.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Beaudré de la Touche.

Seigneur, M. d'Honoraty de Brezenaud.

Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Chaland.

Curial, M. Balandrin.

Procureur fiſcal, M. Redelait, à Bourg.

Greffier, le ſieur Chicod, notaire à Bourg.

RILLIEUX, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg, généralité de Dijon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Dubreuil.

Seigneur de la partie de Breſſe, M. Boulard de Gatellier, écuyer, ſecretaire du Roi.

Seigneur de la partie du Franc-Lyonnois, Mrs. les comtes de Lyon.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Champion.

Procureur fiſcal, M. Puy, notaire à la Croix-Rouſſe.

Greffier, le ſieur Falavier, à Caluire.

RILLY, hameau, château fort ancien, avec juſtice moyenne & baſſe, & ſeigneurie dans la paroiſſe de Coſdelle, dont la juſtice comprend Rilly, Chevenez & Changi.

Seigneur, M. le Comte de Faultriere.

Juge, M. Barel.

Procureur fiſcal, M. Varennes.

Greffier, le ſieur Jourlin.

RIORGES, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré, élection & juſtice de Roanne.

Le bureau du college de Roanne nomme à la cure.

Curé, M. Froment.

Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.

Le monaſtere de Beaulieu, de l'ordre de Fontevrault, eſt ſitué dans cette paroiſſe. Les Dames prieure & religieuſes de Beaulieu y ont toute juſtice.

Juge, M. Guillin, avocat à Roanne.

Procureur fiſcal, M. Miviere, pere.

Greffier, le ſieur....

Il y a une Foire peu conſidérable, le 2 Janvier, jour de S. Clair.

RIOTORT, gros bourg & paroiſſe, moitié en Forez, moitié en Vélay, dioceſe du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, élection de S. Etienne, juſtice de Clavas & de Dunieres.

Le college de Tournon nomme à la cure.

Curé, M. Pauze.

Vicaires, Mrs. Deſgrands & Dumoulin.

Sociétaires, Mrs. Faugier, prêtre; & Jouſſerand, ſous-diacre.

Seigneur, M. de la Tour-Maubourg.

Juge, M. Jamon.

Procureur fiſcal, M. Digonet.

Greffier, le ſieur Coſte.

Il y a dans cette paroiſſe l'ancienne abbaye de Clavas, ordre de Cîteaux, réunie à la Sauve-benite.

Abbeſſe, Madame de Fumel.

Elle a la juſtice de la moitié de la paroiſſe, & ſes officiers ſont les mêmes que ceux de M. de Maubourg.

RIOTIER, village, paroiſſe & ancienne baronnie en Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Curé, M. Rondy.

Seigneur, M. Hubert de Saint-Didier.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Didier-de-Froment.

Notaire, M. Grepo.

RIOU, fief en Forez, dans la paroiſſe de Nervieux. Il appartient à Madame l'abbeſſe de la Beniſſondieu.

ST. RIRAND, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, juſtice d'Ambierle & de Changy, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Burnichon.

Coſeigneurs, le prieur d'Ambierle, & M. le marquis de Vauborel.

Les officiers ſont les mêmes que ceux d'Ambierle & de Changy.

RIVAS, village, prieuré, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré

de St. Etienne, élection de Montbrison.

Le chapitre de S. Irenée de Lyon nomme le prieur, qui nomme à la cure.

Prieur, M. Brottier, archidiacre, Chanoine de Ste. Magdelaine de Vezelay.

Curé, M. Barou.

La seigneurie de cette paroisse appartient aux religieuses de Jourcy.

Juge, M. de Saint-Fresne, vice-gérent.

Procureur fiscal, M. Deladret, notaire à S. Galmier.

Greffier, le sieur Styre.

RIVE-DE-GIER,

Petite ville anciennement murée, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élection de S. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Sourd, licencié en l'un & l'autre droits.

Vicaires, Mrs. Paul & Boyriven : l'un des deux dessert l'annexe de Châteauneuf.

Sociétaires, Mrs. Riche & Bonnard.

Il y a à Rive-de Gier une compagnie de pénitents du Confalon, & une communauté de sœurs de la doctrine chrétienne, pour l'instruction des jeunes filles. Elles tiennent des pensionnaires de tout âge.

L'école des jeunes garçons est confiée à un Laïque.

GOUVERNEUR, M. Dugas, écuyer.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Juge, M. . .

Lieutenant de Juge, M. Sauzéon, à la Varisselle.

Châtelain, M. Perrusel, bachelier en droit, notaire à S. Chaumond.

Procureur fiscal, M. Vier, notaire à Rive-de-Gier.

Greffier, le sieur Bidault, notaire à Rive-de-Gier. Il est aussi contrôleur des actes.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. Bruyas, avocat.

Notaires royaux & réservés, Mrs. Bidault & Vier. Ce dernier a les minutes de M. Maillard de Frontou, notaire royal à S. Jean-de-Bonnefonts, & partie de celles de M. Bessonnet, notaire à St. Etienne.

Il y a une brigade de Maréchaussée, un bureau de Poste, & un bureau des Aides.

La brigade de Maréchaussée de Saint-Andéol a été transférée à Rive-de-Gier, depuis quelque temps.

Brigadier, le sieur. . .

Bureau des Postes, Directeur. . .

Bureau des Aides. Receveur, M. Legoube

Le Messager part de Rive-de-Gier, le vendredi matin, pour Lyon, & il revient le lendemain samedi. Son logement à Lyon, *est chez la veuve Ferriol, à la Pierre percée, paroisse St. George.*

Il y a cinq Foires dans l'année à Rive-de-Gier : le 22 Janvier, le lundi après la mi-carême ; le 2 Mai ; le 22 Septembre, & le premier Décembre. On y tient un Marché, le vendredi de chaque semaine.

RIVERIE, *ou* RIVIRIE, bourg, paroisse, château & premiere baronnie du Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Etienne, justice du lieu, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Carre.

Vicaire, M. Duboſt.

La baronnie de Riverie comprend les paroisses de Riverie, St. Didier-sous-Riverie, Sainte-Catherine, son annexe, Saint-André-la-Côte, & Saint-Jean-de-Chaussan.

Seigneur, M. le baron de Riverie.

Juge, M. Prost, pere, avocat à Lyon.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jacques Gueraud.

Procureur fiscal, M. Pierre-Louis Couhert.

Greffier, le sieur Tournier.

Notaires royaux, Mrs. Achard, *réservé*, Gueraud, Breard & Couheit, à St. Didier-sous-Riverie.

Il y a des petites Ecoles pour les garçons, fondées par les seigneurs. Elles sont confiées à un Laïque.

Une communauté de filles de Saint-Joseph.

Supérieure, sœur Marie-Anne André.

Il y a un marché, le mardi de chaque semaine, & quatre Foires dans l'année : le 21 Janvier ; le 23 Avril ; le premier Août, & le 18 Octobre.

RIVERIE-SOUS-RIVERIE, franc-fief en Lyonnois. Il appartient à M. Faure de Verduraise.

RIVERY, fief dans la paroisse de Satonay en Bresse. Il appartient à Madame Mallet.

LA RIVIERE, château & marquisat dans la paroisse de Villecheneve, en Beaujolois. Sa justice comprend en partie les paroisses de Villecheneve, Chamboſt & Longesaigne.

Seigneur, M. le marquis de la Riviere.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Villecheneve.

LES RIVIERES D'AURECQ, parcelles de l'élection de Montbrison en Forez, qui comprend les deux tiers de la paroisse

d'Aurecq-Nereſtan, dont le ſurplus eſt en Velay.

RIVOLLET, canton, avec chapelle ſuccurſale de la paroiſſe de Cogny, en Beaujolois, élection de Villefranche, ayant un rôle pour les tailles, diſtinct de celui du ſurplus de la paroiſſe, que l'on nomme *Canton de Morgon.*

ROANNE,

Ville ancienne du Forez, avec titre de duché-pairie, & une des cinq élections de la généralité.

L'Archiprêtré de Roanne comprend quarante-ſept paroiſſes, dont trente & une ſont en Forez, huit en Beaujolois, trois en Bourgogne, deux en Lyonnois, & trois, partie en Forez, & partie en Beaujolois; & quatre annexes, dont trois en Beaujolois & une en Forez.

Archiprêtre, M. Nompere de Pierrefitte.

Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Egliſe paroiſſiale. Cette égliſe eſt deſſervie par un curé & deux vicaires.

Curé, M. Goullard, docteur en théologie.

Vicaires, Mrs. Deplace, Fougerouſe & Villas.

Petites Ecoles pour les pauvres.

Directeur, M. Renard, prêtre.

Capucins. Gardien, le R. P. Dufour.

Minimes. Supérieur, le R. P. Henry.

Aſſiſtant Provincial, le R. P. Delombre.

Sacriſtain, le R. P. Noel Cretin.

Religieuſes de Ste. Eliſabeth, ſous la Regle du Tiers Ordre de St. François.

Supérieure, Madame Petel.

Urſulines ſous la regle de St. Auguſtin.

Supérieure, Madame de Sainte-Colombe.

Prieuré de Beaulieu, ordre de Fontevrault, ſituée dans la Banlieue.

Prieure, Madame Dailly.

Il y a à Roanne une confrairie de Pénitents du Saint Sacrement, établie par Lettres Patentes, en 1617.

Recteur, M. Guy Briſſat.

Hôpital général ou Hôtel-Dieu.

Cet hôpital eſt aſſez conſidérable. L'adminiſtration extérieure en eſt confiée à un bureau qui s'aſſemble les jeudis & ſamedis. L'intérieur de la maiſon eſt régi par des Religieuſes hoſpitalieres de l'ordre de St. Auguſtin.

Supérieure, Mme. Defferré.

Bureau de l'Hôtel-Dieu.

Recteurs-nés, M. le Lieutenant-général du bailliage; M. le Maire; l'un de Mrs. les Echevins; M. le Curé de la paroiſſe de S. Etienne de Roanne.

Recteurs-particuliers, M. François, Lieutenant particulier du bailliage; M. Turge, avocat; M. Chaſſaing, négociant.

Recteur & Receveur, M. Antoine Baulat, *Elu.*

Médecins de l'Hôtel-Dieu, M. Roſtaing, oncle; M. Vialon; M. Ponchon; & M. Roſtaing, neveu.

Chirurgiens, Mrs. Girard; Dutil, l'aîné, *Lieutenant*; Dutil-Latour; Say; Benoît; Barty-la-Barre.

Charité & Aumône générale.

Cette maiſon eſt ſervie par des filles du Saint Sacrement, chargées de l'éducation des pauvres Orphelins. L'adminiſtration extérieure en eſt confiée à un bureau.

Recteurs-nés, M. le Lieutenant général du bailliage; M. le procureur fiſcal; M. le Maire; M. le Curé de la paroiſſe de S. Etienne de Roanne.

Recteurs-particuliers, Mrs. Hüe de la Curée; Dumirat; Degrange & Deſvernay.

Recteur & Receveur, M. de Chavanne.

College avec penſion.

Il eſt ſous la direction des prêtres Miſſionnaires de la congrégation de Saint Joſeph, & il y a un bureau d'adminiſtration, conformément à l'Edit du mois de Février 1763.

Principal, M. Tournachon.

Préfet du college, M. Sainſon.

Préfet de la penſion, M. Lambert.

Profeſſeur de Rhétorique, M. Jomard.

Bureau d'adminiſtration du College.

Préſident, M. l'Archevêque de Lyon; & en ſon abſence, M. le Lieutenant général du bailliage.

Adminiſtrateurs, Mrs. Nompere de Pierrefitte, archiprêtre; le Procureur fiſcal; Ponchon & Geoffroy, notables; deux Officiers municipaux; & le Principal, M. Tournachon.

Secretaire du bureau, M. Vincent.

Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

Juriſdiction du Bailliage Ducal;

Officiers, Meſſieurs,

. . . . . *Bailli d'Epée.*

Lorange de Meyfieu, *Lieutenant-général, civil & criminel.*

François, le jeune, *Lieutenant particulier.*

. . . . . *Lieutenant-Aſſeſſeur.*

Digitized by Google

Conſeillers, Meſſieurs,

De la Grie ; Detour de la Chaize ; Mathé de Beaurevoir, & Carton des Etivaux.
Hüe de la Curée, *Ecuyer, Lieutenant-général honoraire.*
Tamiſier, pere, *Lieutenant-criminel, honoraire.*
Ponchon, *Conſeiller honoraire.*
Miviere, *Procureur fiſcal.*
Duſauzey, *Avocat fiſcal.*
Vincent, *Greffier.*
Coupat-Duché, *Receveur des conſignations.*
Perouze, *Commiſſaire aux ſaiſies réelles.*
Vincent & Davior, *Arpenteurs.*

Avocats en la Juriſdiction.

Mrs. Jean-Martin Deſgranges ; Antoine Cartier l'aîné, *Syndic* ; Jean-Louis Cartier de Boiſcurtil ; Pierre Rimos de la Rochette ; Louis-Emmanuel Athiaud ; François Turge ; François-Magdelaine Guillin Dumontet ; Jacques Foreſt ; Jean-Marie Auclerc ; Claude Miviere fils ; François Guyot ; de Monchanin, & Antoine Barbier.

Procureurs en la Juriſdiction.

Mrs. Matthieu Miviere ; Claude-Antoine Guyot l'aîné ; Jean-Claude Marie Petel ; Claude-Marie Guyot le jeune ; Jacques Duſauzey ; Jean-François Morillon ; Guillaume de Chatelus ; François Simonet ; Jacques Servajan ; Claude Petel le jeune ; & Pierre Philibert Raclet.
Huiſſier audiencier, Duris.

Notaires Royaux,

Mrs. Matthieu Miviere ; Claude de Chatelus ; Jean-François Morillon ; Guillaume de Chatelus ; Jacques Duſauzey ; Louis Vincent.

Notaires juriſdictionnels.

Mrs. Benoît Nappart ; François Simonin ; Claude-Marie Guyot.
Commiſſaires en droits ſeigneuriaux, Mrs. Nicolas Poguet ; Antoine Cortoy ; François Burlot ; Simon Guyot ; Jean-Marie Lebœuf ; Louis Fougas & Daviot.

Election de Roanne, officiers.

Mrs. Dutreyve, *Préſident.*
Jean-Martin Deſgranges, *Lieutenant.*
Benoît Baulat, conſeiller du Roi, *Elu.*
Dupleix, *Elu.*
Coupat-Duché, *Elu & Receveur des Conſignations du ſiege.*
Procureur du Roi, M. Bergier.
Paul Jeugnet, *Greffier en chef.*

Procureurs en l'Election.

Mrs. Jean-Claude-Marie Petel, l'aîné.
Jean-François Morillon.
Guillaume de Chatelus le jeune.
Claude-Marie Guyot & Raclet.
Huiſſiers Audienciers, Muron, & Lecoq.

Tailles & Impoſitions royales.

M. Jerôme Goyet de Livron, *Receveur des Tailles pour les deux exercices.*
Sordailler, *Contrôleur des vingtiemes.*
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Guillin.

Grenier à ſel, officiers.

Mrs. de Becq, *Receveur.*
François l'aîné, *Contrôleur.*
Chevenier, *Huiſſier.*

Direction des Aides, Officiers.

Mrs. Pluvinet, *Directeur.*
Leclerc, *Receveur.*

Entrepôt du Tabac.

M. Foreſt, *Entrepoſeur.*

Traites foraines, Officiers.

Mrs. Guillaume Duſauzey, *Préſident par commiſſion.*
Noel-Michel Bergier, *Procureur du Roi, par commiſſion.*
Paul Jeugnet, *Greffier.*
Boutin, *Contrôleur général des Fermes.*
Moreau, *Receveur des Traites.*
Cachot de Courbeville-Montenard, *Contrôleur.*
Il y a à Roanne une Brigade des fermes, compoſée de ſept Employés, commandés par un capitaine-général.

Gruerie, Officiers, Meſſieurs,

L'office de Juge eſt vacant.
Procureur fiſcal, M. François-Magdelaine Guillin Dumontet.
Greffier, le ſieur Vincent.
Capitaine conſervateur des chaſſes de M. le Comte de Lillebonne dans le Roannois, Lucenay.
Lieutenant de Mrs. les Maréchaux de France, M. Champagny de Pierrefitte.

Maréchauſſée, officiers, Meſſieurs,

De Lucenay, *Prévôt.*
François-Marie Guillin Dumontet, *Aſſeſſeur.*
J. L. Cartier de Boiſcurtil, *Procureur du Roi.*
Jacques Duſauzey, *Greffier.*
La Foreſt, *Exempt.*
Moulin, *Huiſſier de la Connétablie & Maréchauſſée.*
Gouverneur de Roanne, M. de Roche de Fontanieu.
Syndics, Mrs. Marillon & Paſſinges.

Digitized by Google

Milice Bourgeoiſe.

Colonel, M. Perroton de Chatelus.
Major, M. Roſtaing.
Capitaines des quatre Compagnies, Mrs. Reol, Imbert, Chaſſaing, Verne.
Ponts & chauſſées, Sous-ingénieur, M. de Burnay.

Le Lieutenant-général de Roanne préſide aux aſſemblées du corps municipal ; il eſt ſubſtitué par le maire ; le procureur-général-fiſcal fait les fonctions de procureur du Roi.

Commis à la marque des Toiles, le ſieur Durand, fils.

Voitures publiques de Roanne.

Il n'y a plus de ferme du coche ſur la Loire, & l'on trouve à s'embarquer, tous les jours de la ſemaine, pour Paris.

Le Carroſſe de Lyon à Moulins, arrive à Roanne le mardi au ſoir ; & celui de Moulins à Lyon, le lundi.

Le Carroſſe de Roanne à Clermont, correſpond avec le carroſſe de Lyon à Moulins.

Directeur, M. Merle le jeune.

Départ des Couriers de Roanne à Lyon : les lundi, jeudi & ſamedi, à deux heures après midi.

De Roanne à Paris, les mardi, jeudi & ſamedi, à huit heures du ſoir.

Manufacture de Boutons de métal de toutes eſpeces.

Directeur, M. Alkoc, anglois.

Manufacture de Faïance.

M. Guy, *Directeur.*

ROCHE, paroiſſe en Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, du reſſort du bailliage de Montbriſon, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon.

Curé, M. Gros.

Seigneurs, Mrs. de Magnieu & Thoynet du Peyno.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Châtelneuf.

ROCHE, château dans la paroiſſe de S. Alban, en Bugey. Il appartient à M. de Montillet.

LA ROCHE, château en Lyonnois, ſitué à mi-côteau entre Brignais & Vourles.

Seigneurs, Mrs. les barons de S. Juſt de Lyon.

Juge, M. Dufournel, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Proſt.

Lieutenant de Juge, M. Dupont.

Procureur fiſcal, M. . .

Greffier, le ſieur Savoie.

Huiſſier royal, Flachi.

Huiſſier ſeigneurial, Bouvet, à Chatly.

LA ROCHE, château antique, & ſeigneurie en Lyonnois, dans la paroiſſe de Courzieux.

Seigneur, M. le chevalier de Lemps, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de Chazelles.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Chazelles ſur-Lyon.

LA ROCHE, château & fief dans la paroiſſe de S. Didier au Mont-d'or, au bas de la colline, ſur la riviere de Saône. Il appartient à M. Vionnet. On a quelquefois appellé ce fief *la Roche-Cardon*, parce qu'il a appartenu anciennement à M. Horace Cardon *ou* Cardonne, de qui deſcendent Mrs. les barons de Sandran.

LA ROCHE, château & fief dans la paroiſſe de S. Prieſt-la-Roche, en Forez. Il appartient aux enfants mineurs de M. de la Rivoliere.

LA ROCHE, fief dans la paroiſſe de S. Romain-la-Motte, en Forez. Il appartient au college de Roanne.

ROCHEBARON, château en ruine, & baronnie dans la paroiſſe de Bas-en-Baſſet, en Forez.

Seigneur-baron, M. . . .
Juge, M. Danhiec.
Châtelain, M. Favier.
Procureur fiſcal, M. Matthieu.
Greffier, le ſieur la Mure.

LA ROCHE-BOURRON, château & fief ſitué dans la paroiſſe de Vauxrenard, en Beaujolois. Il appartient à M. de la Roche, mouſquetaire.

LA ROCHE-GAYAND, ancien château fort, & fief dans la paroiſſe de St. Julien-de-Montmelas, en Beaujolois. Il appartient à M. de Riberolle, curé de St. Julien.

LA ROCHE-JULLIÉ, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Chenas, en Beaujolois.

Seigneur, M. le préſident Chartier.
Juge, M. . . .
Lieutenant de Juge, M. Petrachon, à Jullienas.
Procureur fiſcal, M. Deſgranges, notaire.
Greffier, le ſieur Granjean.

La juſtice de la Roche comprend les paroiſſes de Jullié, de Chenas, & de St. Jacques-des-Arrêts.

ROCHE-LA-MOLIERE, beau château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Saint-Geneſt-Lerpt, en Forez. Sa juſtice comprend la parcelle de cette paroiſſe qui porte le nom de Roche-la-Moliere.

Prébendier, M. Dupiney.
Seigneur, M. le Duc de Charoſt.

Il y a des mines dans cette paroiſſe.

Directeur intéreſſé, M. de St. Victor, ingénieur pour les mines.
Caiſſier, M. Caſſard.

Digitized by Google

ROCHE-SUR-MONTBRISON, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon. M. le prieur de Salt-ſous-Couzan nomme à la cure.

Curé, M. Gros.

Coſeigneurs, Mrs. de Magnieu & Thoynet du Peyno.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Châtelneuf.

ROCHEBLAINE, châtellenie du comté de Forez, entiérement enclavée dans les montagnes du Vivarais. Cette châtellenie comprend la Paroiſſe de Paillareſt, & partie de celles de Roſiers & de Saint-Felicien.

Seigneur engagiſte, M. de Reboulet d'Arſenenches.

ROCHEFORT, village, paroiſſe & baronnie en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Dubeſſey de Contenſon.

La baronnie de Rochefort dépend du comté de Lyon, & comprend les paroiſſes de Rochefort, S. Martin-en-haut & Duerne.

Seigneurs, MM. les comtes de Lyon.

Juge, M. Proſt.

Châtelain, M. Peyrachon.

Procureur fiſcal, M. Chatain.

Greffier, le ſieur Boyet.

Notaire, M. Meaudre.

ROCHEFORT, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Montbriſon, & élection de Roanne. Le prieur de l'Hôpital-ſur-Rochefort nomme à la cure.

Curé, M. Giraudier.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Juge, M. Souchon.

Lieutenant de Juge, M. Dutour.

Procureur fiſcal, M. Paturel.

Greffier, le ſieur Chapelle.

La ſeigneurie de Rochefort comprend les paroiſſes de Rochefort, S. Laurent-en-Solore, l'Hôpital ſon annexe, & Saint-Didier-ſur-Rochefort

ROCHEFORT, château & ſeigneurie dans le quartier d'en haut de la paroiſſe d'Amplepuis, qui comprend auſſi les bourg & paroiſſe des Sauvages, où s'exerce la juſtice.

Seigneur, M. Jean-Joſeph Luc de Pomey, capitaine au régiment d'Eu, infanterie.

Juge, M. de Berchoux, avocat à Lay.

Capitaine châtelain & Lieutenant de Juge, M. Simonnet de Ronziere, à Tarare.

Procureur fiſcal, M. Lacote.

Greffier, le ſieur Goutaillier le pere.

Commis en exercice, le Sr. Goutaillier, fils.

Huiſſiers, Saunier & Jean Lapoire, à Tarare; Côte, à Amplepuis.

LA ROCHELLE, fief dans la paroiſſe de S. Etienne-le-Mollard, en Forez. Il appartient à M. Gardan, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

ROCHETAILLÉE, village, paroiſſe, château fort, & baronnie dans le Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon.

Le prieur de Saint-Rambert, en Forez, nomme à la cure.

Curé, M. Simand.

Vicaire, M. . . .

Seigneur-baron, M. de Rochetaillée, chevau-léger de la garde du Roi.

Juge, M. Fromage, avocat.

Châtelain, M. Trablaine, notaire royal.

Procureur fiſcal, M. Mey.

Greffier, le ſieur Ferrandin.

ROCHETAILLÉE, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Vernet.

La ſeigneurie de Rochetaillée dépend du comté de Lyon. Elle comprend les paroiſſes de Rochetaillée, Fontaines & Fleurieu.

ST. ROMAIN-DE-COUZON, *ou* AU MONT-D'OR, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Dumont.

Seigneur, M. de Murard.

Juge, M. Jolyclerc, écuyer, avocat à Lyon, & ancien échevin.

Lieutenant, M. Perruſſel, l'ainé.

Procureur fiſcal, M. Puy, notaire royal à la Croix-Rouſſe.

Greffier, le ſieur Perruſſel, cadet.

Huiſſier, Rambaud.

ST. ROMAIN-DE-POPEY, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Courtieux, élection de Lyon, juſtice de S. Forgeux, de l'Abbé, du Chamarier, du Communier de Savigny & du Doyen de Teilan, du reſſort de la Sénéchauſſée de Lyon. M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Leſtra.

Prébendier, M Doverge, ancien chanoine de l'Iſle-Barbe.

Vicaire, M. Durand.

Notaire royal, M. Deſabiés, aux Arthauds.

Huiſſier royal, Pierre Garnoud, à Varenne.

ST. ROMAIN-EN-CERVIERES, *ou* SOUS-URÉE, village & paroiſſe en Fo-

Digitized by Google

rez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbrison, juſtice de la châtellenie de Cervieres, du reſſort du bailliage de Montbriſon. M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Fournier.

Vicaire, M. Dumas.

Cette paroiſſe eſt diviſée en quatre parties, S. Romain en-Cervieres, & le canton au quartier de Barge.

Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Cervieres.

Le quartier d'Orgerolles.

Seigneur, M. le comte de Genetine.

Juge, M. Dumas, avocat.

Procureur fiſcal, M. Lavalette.

Il y a dans ce canton l'ancien & beau château de Genetine.

Le quartier de Lymondon.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Saint-Juſt-en-chevalet.

On tient à St. Romain un Marché de fils, tous les ſamedis.

ST. ROMAIN-EN-GAL, village & paroiſſe en Lyonnois, diocèſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de St. Etienne, juſtice de Sainte-Colombe, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. de Malte nomment à la cure.

Curé, M. Margoire.

ST. ROMAIN-EN-GIER, village & annexe de la paroiſſe d'Echalas en Lyonnois, juſtice de St. Jean-de-Touſlas, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. Pierre Chalayer.

Seigneur, M. de Riverie d'Echalas.

Juge, M. Guillin du Montet, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Lecourt, à Saint-Andéol-le-Château.

Procureur fiſcal, M. Rambaud, notaire à Mornant.

Greffier, le ſieur Deſtois, à Givors.

ST. ROMAIN-EN-JARREST, bourg & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de St. Etienne, juſtice de Senevas, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Peyron.

Vicaire, M. Pertus.

Seigneur, M. Sain de Senevas, écuyer, ſecretaire du Roi.

Juge, M. Bertholon, avocat à Lyon.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Lafaye, notaire royal à St. Paul-en Jarreſt.

Procureur fiſcal, M. Gaulthier, notaire royal à St. Paul-en Jarreſt.

Greffier, le ſieur Couhert, notaire royal & commiſſaire en droits ſeigneuriaux à Riverie.

Il y a deux Foires dans l'année : le 12 Mai ; le 26 Août.

ST. ROMAIN-LA-MOTTE, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré, élection & juſtice de Roanne.

La prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Meunier, Doct. en Théologie.

Vicaire, M. Travers.

Chapelain, M. Deferté.

Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.

ST. ROMAIN-LE PUY, village, prieuré conventuel, & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Sury.

M. le prieur de St. Romain nomme à la cure.

Prieur commendataire, M. de Lévy, comte de Lyon. Il nomme à la cure.

Curé, M. Thinet.

Seigneur, M. Delaffraſſe de Seynas.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Sury.

ST. ROMAIN-LES-ATHEUX, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, juſtice de Feugerolles. Le prieur de S. Romain-en-Jarreſt nomme à la cure.

Curé, M. Ploton.

Vicaire, M. Bonnet.

ROMANECHE-LA-SAUSSAYE, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, mandement de Montanez, juſtice de Neuville, du reſſort du bailliage de Bourg en Breſſe. Le Seigneur de Neuville-ſur-Saône nomme à la cure.

Curé, M. Boufron.

DAME, Mme. la ducheſſe de Luxembourg.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Neuville.

ROMANS-FERRARY, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, juſtice du comté de Romans-Ferrary, du reſſort du bailliage de Bourg. Le Prieur de Sales nomme à la cure.

Curé, M. Vallory.

Seigneur, M. le comte de Ferrary de Romans, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant de Roi de Breſſe, Bugey, Valromey & Gex.

Juge, M. Chevrier, avocat.

Châtelain, M. de Montbarbon, notaire royal.

Procureur fiſcal, M. Bonnet, notaire royal.

Greffier, le ſieur Humbert, notaire royal.

Le château très-ancien de Romans-Ferrary, eſt ſitué dans la paroiſſe.

Digitized by Google

RONFIN, fief ſitué dans la paroiſſe de S. Symphorien-de-Lay, en Beaujolois. Il appartient à Madame la veuve Thomé de S. Cyr.

RONGEFER, château & fief ſitué dans la paroiſſe de S. Nizier-ſous-Charlieu, en Lyonnois. Il appartient à Madame Lot de Breteville.

RONNO, *ou* RHONES, village & annexe de la paroiſſe d'Amplepuis, en Beaujolois.

Vicaire, M. Beraud.

Seigneur, M. le marquis de Sauzay, major des Gardes Françoiſes, brigadier des armées du Roi.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Rebé.

Il y a dans ce village les fiefs de Roncet & de Pierre-fitte: ils appartiennent à M. Biſſuel de Thiſy, écuyer.

RONNO, château & fief proche de l'égliſe paroiſſiale du même nom. Il appartient à M. Biſſuel de Thiſy.

RONTALON, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Gabillot.

Seigneur, M. de Damas de Marcillac.

Châtelain, M. Selis, à Saint-Martin-en-haut.

Procureur fiſcal, M. Rambaud, à Saint-Laurent-d'Agny.

Greffier, le ſieur Breard, à Rivetie.

LA RONTALONIERE, fief dans la paroiſſe de Thurins, en Lyonnois. Il appartient à M. Deſgouttes de la Salle.

LA RONZE, fief en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de Chaponay.

RONZIERE, château fort & fief avec rente noble dans la paroiſſe de Ternand, en Beaujolois. Il appartient à M. Sabbatin.

RONZUEL, village & paroiſſe de Dombes, archiprêtré de Chalamont, élection de Trevoux.

Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Chabot.

Seigneur, M. de Pradel.

Juge, M. Valentin, avocat.

Châtelain, M. Dury.

Procureur fiſcal, M. Farbot.

Greffier, le ſieur Ruf.

Le château de la paroiſſe porte e nom de la Roue. Il appartient à M. de la Roue, ſeigneur de Rouquet.

LE ROSIER, château près de la ville de Feurs dans le Forez. Il appartient depuis 200 ans, à une famille du même nom.

ROSIERS, bourg, prieuré, paroiſſe & ſeigneurie en Forez, diocèſe du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, élection de Montbriſon.

La ſeigneurie de cette paroiſſe appartient aux chartreux de Lyon.

Comme prieurs du lieu ils nomment à la cure.

Curé, M. Bourgin.

Vicaire, M. Treveys.

Juge, M. Calemard, avocat.

Châtelain, M. Paret, l'ainé, procureur.

Procureur fiſcal, M. François, notaire.

Greffier, le ſieur Paret, cadet.

Huiſſier, Delagrange.

ROTELLIAT, fief ſitué dans la paroiſſe de Chevroux, en Breſſe. Il appartient à M. de Magnanville, garde du tréſor royal.

ROUGEMONT, fief ſitué dans la paroiſſe de Cerdon, en Bugey. Il appartient à M. de Chandot.

LA ROUILLIERE, château dans la paroiſſe d'Ambierle, en Forez. Il appartient aux Bénédictins d'Ambierle.

LA ROUILLIERE, beau château & baronnie en Lyonnois, qui comprend une partie de la paroiſſe de Montrotier, où il eſt ſitué.

Seigneur - baron, M. Pierre-François Broſſier de Beſſenay.

La juſtice s'exerce à S. Julien, où ſont les officiers.

LA ROUSSELIERE, fief & ſeigneurie dans la paroiſſe de Cuinzié, dans le Lyonnois.

Seigneur, M. Arex de la Rouſſeliere.

Lieutenant de Juge, M. Deſtre.

LE ROUSSET, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de S. Jean-de-Soleymieu, en Forez, dépendant de la châtellenie royale de Ladvieu.

Seigneur, M. le marquis de Damas.

ROZIER, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, juſtice de Donzy.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Mathelin le jeune.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Feurs, depuis l'Edit de réunion, du mois de Mai 1771.

ROZIERS, paroiſſe en Forez, archiprêtré de Saint Paulien, élection de Montbriſon, & juſtice dudit lieu.

Les Chartreux de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Bourgin.

Vicaire, M. Granjon, bachelier.

Seigneurs, les R. P. Chartreux de Lyon.

Juge,

Digitized by Google

Juge, M. Calemard, avocat.
Châtelain, M. Parret, l'aîné, procureur.
Procureur fiscal, M. Puyet, fils, notaire.
Greffier, le sieur Parret, cadet.

ROYSEY, village, prieuré & paroisse dans le Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de Saint-Etienne, justice de Maclas, du ressort du bailliage de Bourg-Argental.
Prieur, M. Peyron, chanoine d'Annonay. Il nomme à la cure.
Curé, M. Pouzol.
Vicaire, M. Jamet.
Seigneur, M de la Beau de Berard, baron de Maclas.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Maclas.

RUTIANGES, hameau dans le Forez, où il y a une chapelle, érigée en succursale de Bourg-Argental.
Vicaire, M Colombet.
Il y a une maison de Sœurs de Saint Joseph.

RUYERE, ancien château en Beaujolois, paroisse de Monsol.
Seigneur, M. Boulard de Gatellier, écuyer, secretaire du Roi, honoraire.
Juge, M. Ducarre, avocat.
Procureur fiscal, M. la Charme.

S

SABLONNIERE, (la) fief dans la paroisse de Beligny, en Beaujolois. Il appartient à M. Noyel de Belleroche.

LA SABLONNIERE, hameau & ancien château dans la paroisse de Soleymieu en Dauphiné, où les Dauphins de Viennois faisoient anciennement leur résidence. Il appartient à M. de Serriere.

Dans le hameau de la Sablonniere, il y a une Foire considérable, le 18 Novembre.

SACONAY, château & seigneurie en Lyonnois, dans la paroisse de Pomeys.
Seigneur, M. Dareste de Saconay.
Châtelain, M. Reynaud.
Procureur fiscal, M. Teyssot.
Greffier, le sieur Paul Reynaud.

SAIL-LE-CHATEAU-MORAND, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Clermont, élection de Roanne, justice de Château-Morand.
Curé, M. Galterias.
Vicaire, M. Lesly.
Seigneur, M. le marquis de Mirepoix.
Les officiers sont les mêmes qu'à Château-Morand.
Notaire royal, M. Durand.
Il y a des eaux minérales.

Intendant des Eaux, M. Rostaing, médecin à Roanne.

LE SALT SOUS-COUZAN, village, prieuré & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Couzan.
Prieur, M. l'abbé de Chargeres, chanoine de S. Claude. Il nomme à la cure.
Curé, M. Roue.
Vicaire, M. Four.
Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Couzan.

SAIN-BEL, bourg & paroisse avec un château fort, qui est le chef-lieu de la baronnie de Savigny, en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Gonin.
Vicaire, M. . . .
Prébendier, M. Chaptal, Curé de Savigny.
Seigneur, M. l'abbé de Savigny.
Les officiers sont les mêmes que ceux de l'Arbresle.

Notaires royaux réservés.

Mrs. Barthelemi Rigottier, Antoine Cholat, Bernard Aréthens, demeurant à S. Julien-sur-Biboft.
Il y a des Mines & une Fonderie à trois fourneaux, où l'on fond le cuivre tiré de ces Mines & de celles de Chevinay & du Pilon.
Concessionnaire du Roi, & Intéressé, M. Blanchet.
Intéressés, Mrs. Pernon & Jars.
Chirurgiens, M. Blanc, & M. Robert.
Il y a un Marché le samedi de chaque semaine, & des Foires de quinzaine en quinzaine, depuis le premier samedi de Carême jusqu'au samedi de la Pentecôte.

SAINFONTS, fief dans la paroisse de Glaizé, en Beaujolois. Il appartient à M. Bottu de Sainfonts.

SALES, village, prieuré & paroisse en Beaujolois, dont l'église paroissiale est mere église de Blacé, qui n'en est que l'annexe.
Le Prieur de Sales, de l'ordre de Cluny, nomme à la cure.
Curé, M. Arod.
Il y a un chapitre de douze Dames prébendées.
La haute justice est réunie à celle de Laye-Espinay, & elle s'exerce à Marsangue.
Seigneur, M. d'Espinay de Laye.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Laye-Espinay.
La justice moyenne & basse de partie

du village eſt indiviſe entre le ſeigneur de Laye-Eſpinay & le prieur de Sales.
Seigneur-Prieur, Dom Depriſque de Biſanceuil.
Prieure triennale, Mme. d'Availly.
Tréſoriere, Mme. de Belichon.
Chantres, Mmes. de Valetines & de Roſtaing.

LA SALE, fief avec directe, & château ſur les bords de la Loire, dans la paroiſſe de Feurs, en Forez.
Seigneur, M. Montagne de Poncins, ancien officier aux Gardes-Françoiſes.

LA SALE, fief dans la paroiſſe de Pont-de-Veyle, en Breſſe. Il appartient à M. le comte de Pont-de-Veyle.

LA SALLE, fief dans la paroiſſe de Lentigné en Beaujolois. Il appartient à M. Millanois.

LA SALLE, fief ſans juſtice dans la paroiſſe de Manziat, en Breſſe, dépendant de la terre & marquiſat de Bagé-le-Chatel. Il appartient à M. de Franc de la Salle.

SALIGNY, fief dans la paroiſſe de S. Romain-la-Motte, en Forez. Il appartient à Madame la comteſſe de la Feuillade.

LES SALLES, annexe de la paroiſſe de Cervieres, en Forez, juſtice de Cervieres.
Vicaire, M. Dutey Deſcombes.
Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

SALORNAY, château & fief avec directe, dans la paroiſſe de Montanay, au marquiſat de Neuville. Il appartient à M. Valfray de Salornay.

SALT-EN-DONZY, village, prieuré & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, juſtice de Feurs, élection de Roanne.
Prieur, M. Bouvard. Il nomme à la cure.
Curé, M. Merle.

DAME, Madame la veuve Gaudin.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

Il y a dans cette paroiſſe le fief de la Varenne, qui appartient à M. du Roſier.

SALT-SOUS-COUZAN, paroiſſe en Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de la baronnie de Couzan, du reſſort du bailliage de Montbriſon, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon.

M. le prieur du Sail nomme à la cure.
Curé, M. Roue.
Vicaire, M. Four.
Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Couzan.

Il y a dans cette paroiſſe des eaux minérales propres pour détruire les obſtructions.

SALVIZINET, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, juſtice de Donzy.

Le prieur de Salt-en-Donzy nomme à la cure.
Curé, M. Frogel.

En conſéquence de l'Edit de réunion, du mois de mai 1771, cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Feurs.

SAMANS, village, paroiſſe & ſeigneurie, partie en Breſſe, & partie en Dombes, archiprêtré de Chalamont, juſtice de Meximieux, élection & du reſſort du bailliage de Bourg.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Pernot.
Seigneur, M. le marquis de Meximieux, ancien officier aux Gardes-Françoiſes.
Juge, M. Valat, avocat.
Châtelain, M. Baret.
Procureur fiſcal, M. Belin.
Greffier, le ſieur Beaublez.

SAMIRIAT, village dépendant de Châle, annexe de la paroiſſe de Saint-Alban en Bugey.
Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Alban.

SANDAR, arriere-fief avec un ancien château dans la paroiſſe de Châtillon, d'Azergues, en Lyonnois. Il appartient à M. Paul Durand.

SANDRAN, village & paroiſſe en Breſſe, qui a donné ſon nom à l'archiprêtré, & qui comprend trente-ſept paroiſſes, dont vingt-ſept en Breſſe, ſept en Dombes, & trois, partie en Breſſe, & partie en Dombes, & une annexe en Dombes.
Archiprêtre, M. Belin, curé de Chalamont.
Archiprêtres ſubſtitués, M. Dupetron, curé de Vendeins; M. Roman, curé de Monthieu.
Curé, M. Cominet.

SARCEY, village & annexe de la paroiſſe de Bully, en Lyonnois, juſtice de Saint-Forgeux, Magny, Bagnols & Bully, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Vicaire, M. Merle.

SARDON, château & ſeigneurie avec haute, moyenne & baſſe juſtice, ſitué dans la paroiſſe de Rive-de-Gier, en Lyonnois. Il y a une fonderie de fer.
Seigneur, M. Trollier de Fontcienne.
Juge, M. de Rolland d'Hautecombe, avocat à Lyon, & ancien conſeiller en la ſénéchauſſée & élection de Dombes, *rue des trois Maries, & quai de la Baleine, à Lyon.*
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Montellier, à S. Martin-la-Plagne.

Procureur fiscal, M. Lafay, à S. Paul-en-Jarreſt.
Greffier, le ſieur Couppat, pere, à Rive-de-Gier.
Huiſſier, Fibert, à Rive-de-Gier.

SARENNES, fief ſitué dans l'annexe de S. Bénigne, en Breſſe. Il appartient à M. le préſident de Montplaiſant, comte de Loriol.

LA SARRA, fief dans la paroiſſe de Saint-Genis-Laval, en Lyonnois. Il appartient à M. Leclerc, chevalier, ſeigneur de la Verpilliere, lieutenant de Roi de la Province de Guienne, ancien major de la ville de Lyon, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien prévôt des marchands de Lyon.

SATHONAY, village, paroiſſe & baronnie en Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection & du reſſort du bailliage de Bourg-en-Breſſe.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Perruſſel.
Seigneur, M. Fay, ſecretaire du Roi.
Juge, M. Devent, avocat à Miribel.
Procureur fiſcal, M. Berthet, notaire royal à Miribel.

ST. SATURNIN, village & annexe de la paroiſſe de S. André-la-Côte, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Vicaire, M. . . .

SAVIGNIEUX, paroiſſe en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Trevoux, du reſſort de la ſénéchauſſée de Dombes.

M. l'Abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Digne.
Seigneur, M. de Fontbleins.
Juge, M. Valentin.
Greffier, le ſieur Goy.

SAVIGNIEUX, village, prieuré, & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré, élection & juſtice de Montbriſon.
Prieur, M. Donzeaud de S. Pons, curé de S. Mery de Paris, prieur de Savignieux. Il nomme à la cure.
Curé, M. Bouchet.
Seigneur-engagiſte, M. Demeaux.

SAVIGNY, bourg, abbaye, paroiſſe & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

L'abbaye royale de St. Martin de Savigny, de l'ordre de S. Benoît, eſt ſituée à côté du bourg. On ne peut y être reçu qu'après avoir fait la preuve de nobleſſe des quatre aſcendants paternels, la mere conſtatée demoiſelle.
Abbé, M. le comte de Clugny, Evêque de Rieq.

Religieux de l'abbaye de Savigny, Nobles

De Foudras, *grand Prieur.*
De Laurencin Chanzé, *Chamarier.*
De Priſque de Bilanceuil, *Prieur clauſtral.*
De Thy, *grand Cellérier.*
Ponthus de Thy, *Aumônier.*
De Drée, *grand Sacriſtain.*
De Montrognon, *Hôtelier.*
Maritain d'Avally, *Communier.*
De Foudras, *doyen de Laſnay.*
Berthelas, *Doyen de Teilan.*
De Bard, *Chantre.*
Saint-Micaud, *Infirmier.*
Berthelas d'Arpheuillette, *Sacriſtain de Notre-Dame.*
D'Aniſtude, *Croiſier.*

Il y a quatre enfants de chœur.

Prébendiers laïques de l'abbaye,

M. Rigottier, notaire royal à Saint-Bel *Secretaire.*
Mollicre, *Horlager.*

L'abbé de Savigny nomme à tous les bénéfices de l'abbaye & à la cure à l'exception des deux Cellériers & du Communier qui ſont à la nomination du chapitre. L'élection du grand prieur ſe fait à la pluralité des voix, & elle eſt confirmée par M. l'Archevêque de Lyon.

L'égliſe paroiſſiale de Savigny eſt ſous le titre de S. André.
Curé, M. Dantoine.
Vicaire, M. Margeron.

Il y a une confrairie de Penitents du Saint Sacrement.

L'abbé eſt ſeigneur, en toute juſtice, de l'enceinte de l'abbaye, & d'une partie de la paroiſſe.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de l'Arbreſle.

Il a la haute juſtice des cantons où les doyens de Laſnay & de Teilan ont la moyenne & baſſe. Les appellations des juſtices de Savigny ſont portées à la ſénéchauſſée de Lyon.

La juſtice haute, moyenne & baſſe du clocher, du bourg & d'une partie de la paroiſſe, appartiennent au Chamarier de l'abbaye.
Juge, M. Deleuillon de Thorigny, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Gueynard, à Beſſenay.
Procureur fiſcal, M. Deſprez, à l'Arbreſle.
Greffier, le ſieur Blanc, à l'Arbreſle.
Huiſſier, Aguettan.

La moyenne & baſſe juſtice de quelques hameaux appartiennent au doyen de Laſnay.
Juge, M. Marc-Antoine Bloud, avocat à Lyon.

Digitized by Google

Châtelain, M. Gueynard, à Beſſenay.
Procureur fiſcal, M. Deſprez, à l'Arbreſle.
Greffier, le ſieur Blanc, à l'Arbreſle.

La moyenne & baſſe juſtice de quelques hameaux, appartiennent au doyen de Teilan.

Juge, M. Deleuillon de Thorigny, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Gueynard, notaire royal à Beſſenay.
Procureur fiſcal, M. Deſprez, notaire royal à l'Arbreſle.
Greffier, le ſieur Blanc, à l'Arbreſle.
Huiſſier, Aguettan.
Procureurs poſtulants aux juſtices de Savigny, Mrs. Durand Jacques Deſabiés; Barthelemi Rigottier; Antoine Cholat; Alexandre Vigier; Jean-Marie Bidault.
Huiſſier, Aguettan, à Savigny.

Les hameaux de Perſanges, par aliénation du Chamarier de Savigny, & la maiſon forte de la Grange S. Marc, par échange avec le doyen de Teilan, appartiennent à M. le marquis d'Albon, qui y a juſtice haute, moyenne & baſſe.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Pontcharra.

Il y a une Foire à Savigny; le 12 Novembre; elle dure deux jours.

On adreſſe les lettres pour Savigny, au bureau de l'Arbreſle.

LA SAUSSAYE, château dans la paroiſſe de Romaneche-la Sauſſaye, en Breſſe. Il appartient à Mme. la ducheſſe de Luxembourg.

LES SAUVAGES, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, juſtice de Rochefort.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Croizier.

Le ſeigneur & les officiers ſont les mêmes que ceux de Rochefort.

Une petite partie de la paroiſſe des Sauvages dépend de la juſtice & de la baronnie de Rochefort.

Il y a deux Foires dans l'année, le 30 Juin, & le 6 Août.

LES SAUVAGES, château dans la paroiſſe de St. Etienne-le-Molard, en Forez. Il appartient à M. Cabuſſus.

SAUVAIN, bourg, paroiſſe & prévôté dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bedoin.
Vicaire, M. . . .
Seigneur du bourg & de la plus grande partie de la paroiſſe, M. Mathon, avocat.
Juge, M. Franchet, avocat.
Châtelain, M. Matheline.
Procureur fiſcal, M. Durand.
Greffier, le ſieur Thurand.

ST. SAUVEUR-EN-RUE, gros bourg, prieuré, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, diocèſe de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de Saint-Etienne.

Le college de Tournon nomme à la cure.
Curé, M. Cortial.
Vicaires, Mrs. Robert & Leorat.
Seigneur, le college de Tournon.
Juge, M. Chamberliac.
Lieutenant-Chatelain, M. Lardon Duverneys.
Procureur fiſcal, M. Fraiſſe.
Greffier, le ſieur Joſeph Veyre, notaire.

Le reſte de la paroiſſe dépend de la juſtice de Montchal.

Il y a une Foire conſidérable le premier Mai.

LE SAUZAY, fief & château dans la paroiſſe de Bey, en Breſſe. Il appartient à M. de Montluzin du Sauzay, chevalier de S. Louis, commandant du bataillon de Breſſe.

LE SAUZAY, château, fief & ſeigneurie dans la paroiſſe d'Avenas, en Beaujolois.
Seigneur, M. le comte de Laurencin d'Avenas.
Juge, M. Bertin du Villars, avocat, ancien échevin à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. d'Aigueperſe, à Beaujeu.
Procureur fiſcal, M. Teſtenoire.
Greffier, le ſieur Durand, à Beaujeu.
Huiſſier, Troncy.

LA SAUVE, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, près de S. Didier en Vélay. Il y a une juſtice qui en dépend, & qui s'étend ſur le Forez, dans le reſſort du bailliage de Bourg-Argental.
Abbeſſe, Madame de Fumel.
Juge, M. Guigonnet.
Lieutenant, M. de la Faye.
Procureur fiſcal, M. Coran de la Rochefaye.
Greffier, le ſieur Bayon.

SEILLONAZ, village & paroiſſe en Bugey, élection de Belley, archiprêtré d'Ambournay, juſtice de la Sarra.

Le prieur d'Enemond, en Bugey, nomme à la cure.
Curé, M. Ferrand.
Dame, Mme. Durupt, veuve de M. de Blumenſteiff.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Sarra.

SEMONS, village & paroiſſe dans le Lyonnois, diocèſe de Vienne, archi-

Digitized by Google

prêtré de Condrieu, élection de Saint-Etienne, juſtice de Condrieu.
Curé, M. Giraud.

SENEVAS, château & ſeigneurie dans le Lyonnois. Sa juſtice comprend la paroiſſe de Saint-Romain-en-Jarreſt, & une partie de celle de Saint-Chriſto-en-Jarreſt.
Seigneur, M. Terraſſon de la Barroliere.
Juge, M. Berthoion, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Lafave.
Procureur fiſcal, M. Gaultier.
Greffier, le ſieur Couhert.
Notaires royaux réſervés, Mrs. Gaultier & Mondon.
Huiſſiers, Guérin & Simon.

SENEVRIER, château & fief en toute juſtice, dans la paroiſſe de S. Julien-ſur-Biboſt, en Lyonnois.
Seigneur, M. Bonaventure Dejuſſieu, Bourgeois de Lyon.
Juge, M. Goy, avocat à Lyon.
Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Bernard Aréthens, notaire royal.
Procureur fiſcal, M. Rigottier, notaire à Sain-Bel.
Greffier, le ſieur Mattagrin.
Huiſſier, Aguettan.

SENOUCHES, fief dans la paroiſſe de S. Romain-la-Motte, en Forez. Il appartient au college de Roanne.

SERFAURE, château & fief dans la paroiſſe de Cogny en Beaujolois. Il appartient à M. de Montmelas.

SERMES, fief ſitué dans la paroiſſe de Charantay, en Beaujolois. Il appartient à M. Noyel de Sermes.

SERMOYÉ, village & paroiſſe de Breſſe, dépendant du duché de Pont-de-Vaux, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg en Breſſe.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Pion.
Vicaire, M. Rudigoz.
Seigneur du clocher, M. Bertin, receveur des parties caſuelles à Paris.
Lieutenant de Juge, M. Curvard.
Procureur fiſcal, M. Guichellet, avocat.
Greffier, le ſieur Grognet.

LA SERPOLLIERE, fief ſitué dans la paroiſſe de Chalamont en Dombes. Il appartient à M. Morel.

SERRIERE, comté en Dauphiné, compoſé des ſeigneuries de Serriere, de Coſance, de Sablonniere & de Carifieu. Il eſt diviſé en trois mandements : ſavoir, le mandement de Serriere, celui de Sablonniere & celui de Carifieu, dans leſquels ſont renfermées les paroiſſes de Coſance, de Trept, de Soleymieu, de Carifieu, & partie de celle de Courtenay.
Seigneur du comté de Serriere, M. le comte de la Poype.
Juge, M. André-Alexis Fornier, avocat à Vienne.
Lieutenant de Juge, M. Morel, à Trept.
Greffier, le ſieur Monin, à Serriere.
Procureur juriſdictionnel, M. Dandel.

SERRIERE-DE-BRIORD, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice de S. André de Briord, du reſſort du bailliage de Belley.
M. l'Abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Ainé.
Seigneur, M. le marquis d'Haraucourt.
Juge, M. Paraz, à Belley.
Châtelain, M. Ducroz.
Curial, M. Guignard.
Procureur fiſcal, M. Boget.
Greffier, le ſieur Mante.
Il y a un marché de quinze en quinze jours, le ſamedi. On y tient quatre Foires dans l'année : le 23 Mai ; le 30 Juin ; le 25 Septembre ; & le jour des Morts. Quand le jour déſigné pour la Foire eſt un jour de Fête ou de Dimanche, on la renvoie au lendemain.

SERRIERES-SUR-AIN, village & annexe de la paroiſſe de Leyſſard en Bugey, élection de Belley, juſtice de Poncin, du reſſort du parlement de Bourgogne.
Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Poncin.
M. le comte de Seyturier, ancien capitaine de cavalerie, a dans ce village un fort beau château, ſans juſtice.

SERTINES, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Treffort, élection de Bourgogne, du reſſort du bailliage de Bourg.
Le chapitre de Bourg nomme à la cure.
Curé, M. Gentet.
Seigneur, M. Eſpiard de la Cour, doyen de la cathédrale de Dijon, vicaire général.
Juge, M. Quinet l'ainé, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Jaillard, notaire royal à S. Martin du Mont.
Procureur fiſcal, M. Ravet, procureur au bailliage, à Bourg.
Greffier, le ſieur Bailly, procureur au bailliage.
Curial, M. Armand, notaire à Sale.

SERVE, village & paroiſſe, partie en Breſſe, & partie en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, pour ce qui eſt en Breſſe ; & du mandement de Lent, du reſſort de Trevoux, pour ce qui eſt en Dombes.
Le chapitre de Mâcon nomme à la cure.

Digitized by Google

Curé, M. Fareins.

Seigneurs, le Roi, pour la partie de Dombes, M. d'Apchon, pour le haut de la partie de Breſſe; M. de Saix de Loras, & les Chartreux de Scillon, pour le reſte de la partie de Breſſe.

Les officiers ſont à Trevoux, à Lent, à Corgenon, à Scillon & à Peronaz.

LA SERVETTE, château dans la paroiſſe du Leyment en Bugey. Il appartient à M. Compagnon de Leyment.

SERVIGNIAT, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, juſtice de S. Trivier, du reſſort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de Villars nomme à la cure.

Curé, M. Legrand.

Seigneur, M. le marquis d'Entragues, grand fauconnier de France.

Juge, M. Chanut, avocat.

Châtelain, M. Legrand, notaire & procureur.

Procureur fiſcal, M. Lataud.

Le château de Serviginiat appartient à M. le marquis de Rully.

Juge, M. Guichelet, avocat.

Châtelain, M. Giraud, notaire & procureur.

Greffier, le ſieur Grognet.

La juſtice s'exerce, par emprunt de territoire, à Pont-de-Vaux.

SEVELINGES, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Tardy.

Prébendiers, M. Claude Poncet; & M. Thevenard, curé de S. Symphorien-des-Bois.

Seigneur, M. de Sirvinges.

Juge, M. Thivend de la Salletiere, avocat.

Procureur fiſcal, M. Michel, notaire.

Greffier, le ſieur Deſtre, notaire.

Huiſſiers, Vermorel & Laroche.

SEVERT, fief dans la paroiſſe de S. Marcel-de-Felines, en Forez. Il appartient à M. le marquis de Talaru.

SISSIEUX, village & annexe d'Optevos en Dauphiné, élection & juſtice de Vienne.

Vicaire, M...

Seigneur, M. Diſimieu.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Vienne.

SIVRIEUX, village & paroiſſe ſur les confins du Franc-Lyonnois & de la Breſſe, archiprêtré de Dombes, juſtice de Geney & de Montribloud, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Giraudier.

Seigneurs du clocher, Mrs. les comtes de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux du comté.

ST. SIXTE *ou* ST. SIXTE-EN-BUSSY, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſtice de Buſſy.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Monod.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Buſſy.

LE SOLLEILLANT, château & fief dans la paroiſſe de Valeilles, en Forez. Il appartient à M. Fournel, ancien major au régiment de Bigorre.

SOLEYMIEU, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, juſtice du comté de Serriere, élection de Vienne, du reſſort du parlement de Dauphiné.

Les Carmes déchauſſés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Louis Carrier.

Seigneur, M. le comte de la Poype.

Juge, M. Fornier, avocat à Vienne.

Lieutenant de Juge, M. Jean-Benoît Morel, bourgeois, à Trept.

Procureur fiſcal, M. Claude Dandel, bourgeois à Tirieu.

Greffier, le ſieur Monin.

SOLEYMIEU, hameau dans la paroiſſe de St. Jean-de-Soleymieu, en Forez, à un quart de lieue du village de S. Jean. Il y a une chapelle où l'on va dire la meſſe, les Dimanches & les Fêtes.

SOLEYSE, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & juſtice de Vienne, du reſſort du parlement de Dauphiné.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. du Virail.

Vicaire, M. Jacob.

Seigneur, M. Guiral de Serezin.

Juge, M. l'Abbé Giranton, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Izelain, notaire à Veniſſieux.

Lieutenant de Juge, M. de Combes, à Vienne.

Procureur fiſcal, M. Moutin.

Greffier, le ſieur Cuſſinet.

LE SOLLIER, *autrement* EPEYSSES-LE-BOIS, ancien fief avec rente noble, ſitué dans la paroiſſe de Cogny, en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Sauzay de Rebé, major des Gardes Françoiſes,

Digitized by Google

SOLOMIAT, village & annexe de la paroiſſe de Leyſſard en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, juſtice de Poncin, du reſſort du parlement de Bourgogne.

Vicaire, M. Deleaz.

Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Poncin.

LE SONNEY, hameau & ſeigneurie dans la paroiſſe de Sourcieu en Lyonnois.

Seigneur, M. Jacques-Annibal Gaſpard Claret de Fleurieu.

ST. SORLIN,

Petite ville, paroiſſe & marquiſat de la province de Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice du marquiſat, du reſſort du parlement de Dijon.

M. l'Abbé d'Amboutnay nomme à la cure.

Curé, M. Chreſtin, bachelier en théologie, archiprêtre d'Ambournay.

Seigneur, le prieur de la Chartreuſe de Portes.

Juge, M. Jartin.

Procureur fiſcal, M. Bruno Auger.

Greffier, le ſieur Fore.

Procureurs, Mrs. Chavent, Garin, Debeney, Tenand, Augerd, Baron, Bugnod.

Sergents, Marin, Baudier, Grumet & Claret.

Il y a dans la paroiſſe de St. Sorlin, une très-belle Foire, toutes les années, le 30 Septembre.

ST. SORLIN-LE-PUY, village, prieuré & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche.

Prieur, M. Garnier, chanoine de Belleville, eſt décimateur, ſeigneur direct, & nomme à la cure.

Curé, M. Millanois.

Seigneur haut-juſticier, M. le marquis de Montmelas.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Montmelas.

SORNAY, village & paroiſſe en Châlonnois, archiprêtré de Bagé, élection de Bourgogne.

Le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Pointbœuf.

DAME, Madame la comteſſe de Chamillard.

Juge, M. Durand, à Louhans.

Procureur fiſcal, M. Dompmartin, à Louhans.

Greffier, le ſieur Lenud, à Louhans.

SOTISON, fief ſitué dans la paroiſſe de Glaizé, en Beaujolois. Il appartient à M. Picatel.

LE SOU, ſeigneurie & château ſitué ſur le Morgon, en Beaujolois, dans la paroiſſe de Lacenas, dont la plus grande partie dépend de cette ſeigneurie, qui comprend un très petit canton de la paroiſſe de Ville-ſur-Jarnioſt, & un autre encore plus petit de celle de Cogny.

Seigneur, M. le marquis de St. Amour, chevalier de St. Louis.

Juge, M. Choulier, avocat à Thiſy.

Capitaine-châtelain, M. Bernoud, notaire & procureur à Villefranche.

Lieutenant, M. Ronjon, notaire à Villefranche.

Procureur fiſcal, M. Canard, notaire & procureur à Villefranche.

Greffier, le ſieur Calemar le jeune, à Villefranche.

SOUCIEU, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Briſſat.

Vicaire, M. Ratton.

Les officiers ſont les mêmes que ceux du comté.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Il y a trois Foires dans l'année : le 12 Mai; le 23 Janvier; le 18 Novembre.

LE SOULIER, fief en Breſſe, dans la paroiſſe de Bagé-la-Ville. Il appartient à Mademoiſelle Pelleterat.

SOURCIEU *ſur* ST. BEL, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré & juſtice de l'Arbreſle & de la Tourette, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le ſacriſtain de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Briſſac.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroiſſe, M. François de Clugny, Evêque de Riez, comte de Lyon.

Seigneur d'une autre partie de la paroiſſe, M. de Fleurieu, ancien Prévôt des Marchands.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de l'Arbreſle.

SOUTERNON, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Valla.

Vicaire, M..

Seigneur, M. le marquis de Monteynard de Montfrein.

Juge, M. Chavanne.

Procureur fiſcal, M. Montginot.

Greffier, le ſieur Mure.

Digitized by Google

SOUVIGNY, *ou* GREZIEU-LE-MARCHÉ, ſeigneurie en Lyonnois.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Buret.

DAME, Madame Berryer, veuve, comteſſe de Souvigny.

Juge, M. Peyrachon, notaire à Saint Symphorien-le-Château.

Châtelain, M. . .

Procureur fiſcal, M. Faure de Montgirard, notaire à Souvigny.

Greffier, le ſieur Teiſſot, notaire à Saint Symphorien-le-Château.

Commis Greffier, le ſieur Giraud.

Une partie de la paroiſſe dépend de la juſtice de la commanderie de Chazelles.

Seigneur, M. de Lemps, commandeur.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Chazelles.

SOUZY, village & paroiſſe en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, juſtice de Fenoyl, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le prieur de Courzieux nomme à la cure.

Curé, M. Lambert.

Seigneur, M. le Marquis de Fenoyl.

LE SOZEY, fief dans la paroiſſe de Pont-de-Veyle, en Breſſe. Il appartient à M. de Montluzin, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

LES SUBURBES, nom d'un archiprêtré du diocèſe de Lyon qui comprend vingt-deux paroiſſes, dont vingt ſont en Lyonnois, une en Dauphiné, & la Guillotiere, & cinq annexes toutes en Lyonnois.

Archiprêtre né, M. le chantre de Saint Nizier.

Archiprêtre ſubſtitué, M. Donet, curé de Poleymieux.

SUGNY, château & fief dans la paroiſſe de Nervieux, en Forez, avec toute juſtice dans l'enceinte de ſes murs.

Seigneur, M. Boyer de Sugny, ancien conſeiller au parlement de Dombes.

SULLIGNIAT, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, juſtice de la baronnie de l'abergement, qui s'exerce à Montrevel, du reſſort du parlement de Bourgogne.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Flandrin.

Seigneur haut-juſticier, M. le comte de Montrevel, baron du St. Empire, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. Tornier.

Châtelain, M. Robert.

Procureur fiſcal, M. Beaumont.

Greffier, le ſieur Perrin.

Le château de Longes, qui eſt ſitué à un quart de lieue du clochet, a la moyenne & baſſe juſtice qui s'exerce à Bourg.

Dame, Madame Turban de la Beviere, veuve de M. de Garton de la Beviere, capitaine au régiment de Condé & lieutenant de Roi de la ville de Bourg.

Juge, M. Gauthier.

Lieutenant de Juge, M. Beſſon.

Procureur fiſcal, M. Obrien.

Greffier & Curial, le ſieur Deſvillers.

ST. SULPICE-EN-BUSSY, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers; élection de Roanne, juſtice de Buſſy.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Michel.

Seigneur, M. le marquis de Simianè.

Les officiers ſont les mêmes qu'à la Baſtie.

ST. SULPICE-LES-VILLERETS, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré, élection & juſtice de Roanne; du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Mme. la prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Chetard.

Seigneurs-engagiſtes, M. le comte de Lillebonne, & Mme. la prieure de Marcigny.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.

SURAT, fief dans la paroiſſe de Vandeins en Breſſe. Il appartient à M. Garon.

SURE, fief en toute juſtice, ſitué dans la paroiſſe de Saint-André-de-Corſy en Breſſe. Il appartient à M. Verdat.

SURY-LE-BOIS, ancien château dans la paroiſſe de Vareilles, & châtellénie du comté de Forez.

Seigneur-engagiſte, M. Plaſſon.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Feurs, depuis l'Édit de réunion, du mois de Mai 1771.

SURY-LE-COMTAL,

Petite ville du Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon. Il y a un prieuré ſous le nom de la chapelle de la Mercy, qui eſt à la nomination du ſeigneur.

Prieur royal, M. Gay, ſupérieur du ſéminaire de S. Charles, à Lyon. Il nomme à la cure.

Prieur, M. de Serey, chanoine & comte de Brioude.

Curé, M. Pinand, bachelier en droits civil & canonique.

Vicaire, M. Marcou.

Chapelain de Notre-Dame de la Mercy, & Aumônier du château, M. Marcou.

Prébendiers, Mrs. Troffond & Pinand.

Seigneur, M. de Laffraſſe de Sury.

Juge-capitaine-châtelain, M. Poiciat, avocat.

Procureur

Procureur fiscal, M. Barjon.
Greffier, le sieur Saunier.
Huissier, Payre.
Proc. postulants, Mrs. Vinand; Privat; Boiron; Payet; Barjon, Laforet & Rozier.
Notaires royaux reservés, Mrs. Boiron; Barjon & Laforêt.

Officiers de la Milice Bourgeoise.

Major, M. Rochette.
Aide-Major, M. Regnaud.
Capitaine, M. Mazet.
Lieutenant, M. Montmey.
Sous-Lieutenant, M. Robert.
Enseigne, M. Menu.
Sergents, les sieurs Menu; Pinand; Chalon & Châtain.
Bureau des Aides. M. Langlois, *Directeur*. M. Allemoniere, *Receveur*.

ST. SYMPHORIEN-DE-LAY, gros bourg & l'une des plus grandes paroisses du Beaujolois, divisée en cinq cantons, qui ont chacun leur rôle de taille distinct, archiprêtré de Roanne, élection & du ressort du bailliage de Villefranche. Cette paroisse dépend de la justice de Lay & de la Verpilliere.

Le prieur de Regny nomme à la cure.
Curé, M. Duclaux Faiſſat.
Vicaire, M. Paturel.

Il y a dans la paroisse de S. Symphorien une église de S. Nicolas, avec titre de prieuré.
Prieur, M. de Roſtaing.

Pénitents du S. Sacrement.

Recteur, M. Cartellier.
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.
Juge, M. de Berchoux, ſubdélégué de M. l'Intendant.
Châtelain, M. Rejaulnier.
Procureur fiscal, M. Gouttenoire l'aîné.
Greffier, le ſieur Gouttenoire pere.
Notaires à la réſidence de S. Symphorien-de Lay, Mrs. Pernet, Château, & Rivoire cadet. Ces deux derniers ſont auſſi commiſſaires.

Il y a une brigade de Maréchauſſée.
Brigadier, le ſieur Chanelliores, dit Berthaud.

Les parcelles du petit S. Symphorien, du mas de Gand, du mas de la Farge, du mas des Baux, & du mas des Courraux, dépendent de cette paroiſſe.

ST. SYMPHORIEN-LE-CHATEAU;

Petite ville murée dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Jean Sautemouche, docteur en théologie.

1774. *Provinces.*

Vicaire, M. Vincent.
Patron laïque des prébendes du Cardinal Girard, M. de Montrivié, préſident au parlement de Grenoble, ayant droit de M. Lallemant de la Lévieuere.
Prébendiers, Mrs. Pierre Voullat, Jean-Antoine Brazier, Benoit-Nizier Servier & Ennemond Vert.
Prébendier du Peyre, M. Joachim Lorange.

Chapelle de S. Antoine.

Cette chapelle eſt deſtinée à la congrégation des garçons.
Directeur, M. Vincent.

La congrégation des filles ſe tient dans l'égliſe paroiſſiale:
Directeur, M. le curé.
Urſulines. Cette maiſon eſt ſituée près de l'égliſe.
Aumônier, M. Braſier.

Hôpital. Recteurs-nés, *Meſſieurs*

Sautemouche, curé.
Dareſte de la Plagne; ſubdélégué de M. l'Intendant, *Honoraire*.
Michel Peyrachon, *Châtelain*.
Paul Reynaud, *Procureur fiſcal*.
Clément Merlat, *Tréſorier*.
Pierre Broſt, *Chirurgien*.

College.

Régents, Mrs. Giraud, prêtre; & Mondon.

Cette ſeigneurie dépend du comté de Lyon, & du château de Clérimbert.
Juge, M. Peyrachon, pour le comté.
Juge, M. Delanglade, pour Clerimbert.
Procureur fiſcal, M. Reynaud.
Greffier, le ſieur Blanchon.
Notaires royaux, Mrs. Michel-Joſeph Delanglade, doyen; Jacques Flechet a les minutes de Mrs. Martourer & Peyre; Jean-Baptiſte Teyſſot; Michel Peyrathon; Paul Reynaud; Claude Blanchon.
Huiſſiers royaux, Pierre Chattain & Vernay.
Sergent du comté, Godefroi.
Commiſſaires en droits ſeigneuriaux, Mrs. Reynaud, Delanglade, Dalais, & Germouſſe.
Syndic général de la Ville & Communauté, M. Jean Charles Reynaud.
Médecin, M. Antoine Pernet.
Maîtres Chirurgiens-jurés, Mrs. Clément Peyre, accoucheur; Pierre Broſt; Andié Ducros; & Gabriel Hertil, accoucheur.

Employés à S. Symphorien, *Meſſieurs*

Jean-Jacques Dareſte, *Receveur des Gabelles*, *Entrepoſeur du tabac*.

Benoît-Hilaire Commarmond, *Contrôleur des Gabelles.*
Clément Peyre, *Receveur des déclarations des vins & octrois.*
Michel Peyrachon, *Contrôleur des actes.*

Il y a un château dans la paroiſſe, qui appartient à M. Philibert de Fontanez.

ST. SYMPHORIEN-D'ILLIAT, village & paroiſſe, dont un tiers eſt en Breſſe, & le reſte en Dombes, archiprêtré de Dombes, du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Carrier.
Seigneur du clocher, M. Michette de Sanville.
Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Murillon, not. à Thoiſſey.
Procureur fiſcal, M. Michaille, procureur à Trevoux.
Greffier plumitif, le ſieur Goy.
Greffier local, le ſieur Morel, à Thoiſſey.

ST. SYMPHORIEN-D'OSON, terre du Domaine, prieuré, gros bourg en Dauphiné, & derniere paroiſſe du diocèſe de Lyon, ſur la route de Vienne, dépendante de l'archiprêtré de Meyzieu, de l'élection de Vienne, & de la juſtice du bailliage de Vienne.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. de Briandas, chantre de S. Paul de Lyon.
Sacriſtain, M. Duculty, ancien chamarier de l'Iſle-Barbe, chanoine honoraire de S. Paul, & tréſorier de France à Lyon.
Curé, M. G. Marie Gabriel, bachelier en théologie.
Vicaire, M. Jean-Baptiſte Buiſſon.
Seigneur-engagiſte, M. André Gairal.
Juge, M. Giranton, avocat.
Châtelain, M. Mitiffiot.
Lieutenant, M. Deſcombe, avocat.
Procureur juriſdictionnel, M. Charvin.
Procureur d'office, M. Almeras.
Greffiers, les ſieurs Durand & Giranton.
Huiſſier, Capitant.

Officiers Municipaux.

Maire, M. Jean Parrot.
Secretaire-greffier de la Communauté, M. Jean-Bapt. Cuſſinet, conſ. du Roi.

Il y a dans cette paroiſſe une maiſon de chanoines réguliers de la Trinité.
Prieur-Miniſtre, M. Gayroard.

Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye d'Ainai de Lyon, & deux fiefs qui relevent du Roi.

Château-vieux. Il appartient à M. le marquis de la porte, du chef de Dame Louiſe de Melat de Château-vieux.

La Roche. Il appartient à M. Pellion.

ST. SYMPHORIEN-DE-SAIL-LEZ-CHATEAU-MORAND, village & paroiſſe en Forez, élection de Roanne, juſtice de Château-Morand, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Gatteyriat.
Vicaire, M. Levaux.
Seigneur, M. le marquis de Mirepoix.
Juge, M. Jean Gontier Jobert.
Lieutenant de Juge, M. Durand.
Procureur fiſcal, M. Deſgouttes.
Greffier, le ſieur Robillon.

TA

TALARD, fief avec juſtice, dans la paroiſſe de St. Etienne de Chalaronne en Dombes.
Seigneur, M. Arriveur, commiſſaire aux ſaiſies réelles de Dombes.
Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.
Lieutenant de Juge, M. Murillon, notaire à Thoiſſey.
Procureur fiſcal, M. Granger, procureur à Trevoux.
Greffier, le ſieur Morel, à Thoiſſey.

TALARU, fief & ancien château dans la paroiſſe de Saint Forgeux, juſtice de Saint-Forgeux.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.

TALENCÉ, château & fief ſans juſtice, dans la paroiſſe de Denicé, en Beaujolois. Il appartient à M. Deſchamps de Talencé.

TALUYERS, bourg, prieuré, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. Segone.
Curé, M. Raſcles.
Sacriſtain, Dom Fiſcher, Bénédictin.
Seigneur, M. Berthaud de la Vaure, ancien conſeiller en la cour des monnoies de Lyon.
Juge, M. . . .
Châtelain, M. Berthon de la Gardiere.
Lieutenant, M. Berthon l'ainé.
Procureur fiſcal, M. Rambaud, notaire à S. Laurent.
Greffier, le ſieur Chalamel, notaire à Millery.

Il y a trois Foires dans l'année: le 24 Avril; le 19 Juillet; & le 12 Novembre.

TANAY, fief & château dans la paroiſſe du Bourg d'Oingt, en Lyonnois. Il appartient à M. Durand, ſeigneur de la Flachere de Châtillon.

TANAY, château & fief en Dombes, dans la paroiſſe de St. Didier de Froment. Il appartient à M. de Montezan, fils.

TAPONAS, village & annexe de la paroiſſe de S. Jean-d'Ardieres, en Beau-

Digitized by Google

jolois, juſtice de l'Ecluſe pour la plus grande partie, & de la prévôté de Belleville, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. Godard.

Seigneur du clocher, M. Mognat de l'Ecluſe, ancien conſeiller en la cour des monnoies de Lyon.

Ses officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de l'Ecluſe.

TARANTAIZE, village & annexe de la paroiſſe de Rochetaillée, en Forez.

Vicaire, M....

TARARE,

Petite ville, & prieuré ſitué ſur la route de Lyon à Roanne, dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

La ſeigneurie de Tarare appartient au prieur, & comprend la plus grande partie de la paroiſſe. Le reſte forme la ſeigneurie d'Auſſerre, dont M. Gayot de la Buſſiere eſt propriétaire. Les grandes eaux deſcendues de la montagne des Sauvages & autres circonvoiſines, la nuit du 20 au 21 Juin 1765, renverſerent ou endommagerent une centaine de maiſons, noyerent quinze à ſeize perſonnes, beaucoup de beſtiaux, & emporterent la plus grande partie des fonds, dommages très-conſidérables & preſque irréparables.

Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de Savigny.

Prieur-Seigneur du bourg, du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe, M. Joſeph de Berthelas, ſacriſtain de Notre-Dame de l'abbaye royale de Savigny.

Il nomme à la cure.

Curé, M. Mignery.

Vicaire, M. Blanc.

Il y a un autre vicaire qui réſide à l'annexe de St. Marcel. Il y a auſſi dans la paroiſſe une Egliſe ſuccurſale ſous le titre de Ste. Magdelaine, & une chapelle ſous celui de la Ste. Vierge.

Prébendiers des Martin, en litige entre M. Michaud & M. Lafay.

Prébendiers des Fabriciens, M. Blanc & M. Dugay.

Prébendier des Hayes, M. Blanc.

Prébendier de M. de Rochefort, M. Dugay.

Prébendier des Tardifs, M. Antoine Martagrin, curé de Meys.

Capucins. Gardien, le R. P. Jean-Marie, de Lyon.

Hôpital. Supérieure. Sœur Claudine Roure.

Recteurs-nés, M. le curé; M. Giretd, procureur fiſcal.

Recteurs-électifs, M. Michel Tricaud, & M. Jacques Brunet Delatour : ce dernier eſt *Receveur*.

La ſeigneurie de Tarare appartient au prieur.

Subdélégué, M. Andrieu, l'aîné.

Juge, M. Jolyclerc, écuyer, & ancien échevin, avocat à Lyon.

Chât. & Lieut. M. Claude Simonet de Ronziere, notaire royal & apoſtolique, réſervé pour Tarare.

Procureur fiſcal, M. Barthelemi Giretd.

Greffier, le ſieur Claude Simonet.

Greffier de M. d'Auſſerre, le ſieur Tricaud. Les autres ſont les mêmes qu'à Tarare.

Notaires royaux réſervés pour Tarare, M. Jean-Marie Simonet de Ronziere, fils, & M. Juſtinien-Honoré-Aimé Radiſſon.

Procureurs, Mrs. Benoît Delaval; Jean-Baptiſte Redin; Jean Marie Simonet de Ronziere, fils; Deſprez; Deſabiés.

Chirurgiens, Mrs. Savy & Defranc.

Il y a à Tarare une brigade de Maréchauſſée, compoſée d'un brigadier & de quatre cavaliers.

Exempt, le ſieur Geoffroy.

Bureau des Aides. Le ſieur Joſeph-Annibal Durbé, *Receveur*. Le ſieur Jacob, *Commis pour les cuirs*.

Bureau pour la marque des Toiles. Le ſieur Pierre Simonet, *Commis*.

Bureau de la Poſte. Le ſieur Delatour, *Directeur*.

Maître des Poſtes, le nommé Ptince.

Il y a à Tarare un Marché conſidérable, tous les jeudis, & deux Foires dans l'année : l'une, le 26 Juin; & l'autre, le premier Décembre.

TARON, château, terre & ſeigneurie dans la paroiſſe de Renaiſon, en Forez. La juſtice de cette terre eſt commune avec celle de M. le comte de Lillebonne.

Seigneurs-engagiſtes, M. le comte de Lillebonne & M. Goyet de Livron.

Les officiers de M. le comte de Lillebonne ſont les mêmes que ceux de Roanne.

Officiers de M. Goyet de Livron.

Juge, M. Cartier de Boiscurtil.

Procureur fiſcal, M. Ramey.

Greffier, le ſieur Crozet.

TARTARAS, village, prieuré & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, juſtice de Châteauneuf-d'Argoire, dépendant du comté & de la ſénéchauſſée de Lyon.

Prieur, M. Bazin, théologal de Belley.

Il nomme à la cure.

Curé, M. Balthaſard Auquier.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Notaire royal, M. Jarroſſon.

TASSIN, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M Marionnas.

La ſeigneurie de Taſſin dépend du comté de Lyon.

TAVERNOST, château dans la paroiſſe de Ceſſeins en Dombes. I. appartient à M. Belet de Tavernoſt, ancien chevalier d'honneur au parlement de Dombes ſeigneur de Ceſſeins.

TEILAN, nom d'un doyenné dépendant de l'Abbaye de Savigny.

Doyen, M Camille de Berthelas.

Ses officiers ſont à Savigny.

LE TEMPLE, fief dans la paroiſſe de Marlhes en Forez. Il appartient à M. le Commandeur de Chazelles de l'ordre de Malte.

TERNAND, bourg muré, prieuré, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon & le prieur qui réſide dans la paroiſſe, ſont ſeigneurs du clocher par indivis. M. l'Archevêque a la juſtice. Elle comprend la paroiſſe de Ternand & une partie de celles de Ste. Paule & du Bois-d'Oingt.

Prieur, M. Derivod.

Il nomme à la cure.

Curé, M. Mechin.

Juge, M . . .

Lieutenant & Capitaine châtelain, M. Gaſpard-Marie Riche, bacheliet en droit, notaire royal, & commiſſaire feudiſte, à Lyon.

Greffier, le ſieur Dumont.

TERRE NOIRE, fief dans la paroiſſe de Moiré, en Lyonnois. Il appartient à M. Benoit Reynard, négociant, bourgeois de Lyon.

LA TERRIERE, château dans la paroiſſe de Regné, en Beaujolois.

Sa juſtice comprend la paroiſſe de Regné & une partie de celles de Quincié & de St. Lager.

Seigneur, M. de Milliere.

Juge, M. Pezant, avocat à Villefranche.

Lieutenant, M. Brac.

Procureur fiſcal, M. Perroux.

Greffier, le ſieur Durand.

THEIZÉ, beau château, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection de Lyon, juſtice d'Oingt.

L'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Lambert.

Vicaire, M. Bremond.

Seigneur, M. Rique, écuyer, ſecretaire du Roi, vicomte d'Oingt.

Il y a une chapelle rurale ſous le titre de S. Hippolyte. Cette paroiſſe dépend de la vicomté d'Oingt.

THEL, village & paroiſſe dans la Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de Magny & de Beaujeu. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Boiſſeau.

DAME, Mme. la comteſſe de Vauban.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Magny & Cubliſe.

Notaires royaux, M. Corgié pere, & M. Corgié fils.

LA THENAUDIERE, ſeigneurie dans le Lyonnois, en la paroiſſe de Larajaſſe.

Seigneur, M. Boeſſe, à Lyon.

Capitaine châtelain & Lieutenant de Juge, M. Lorange, notaire royal à S. Galmier.

Procureur fiſcal, M. Langlade, notaire & commiſſaire en droits ſeigneuriaux, à S Symphorien.

Greffier, le ſieur Theiſſot, notaire à S. Symphorien.

LA THIBAUDIERE, fief qui releve du Roi, dans la paroiſſe de Lucenay, en Lyonnois.

Seigneur, M. le marquis de Regnauld de Belleſcizes, ancien capitaine de dragons au régiment d'Autichamp, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, Prévôt des Marchands, Commandant de la ville de Lyon.

THIL, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, Mandement de Miribel. M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Frontiere.

LE THIL, château & vicomté dans la paroiſſe de Vauxrenard, en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Chevriers de St. Maurice, ancien ſous-lieut. de la brigade des Gendarmes Bourguignons.

Juge, M. Garnier, à Mâcon.

Lieutenant de Juge, M. Platet.

Procureur fiſcal, M. Petrachon.

Greffier, le ſieur Chanorier.

Huiſſiers, Savoie & Picaud.

THISY,

Petite ville & châtellenie du Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche.

Il y a des halles magnifiques, & il s'y tient tous les mercredis un Marché très-conſidérable de toiles en fil, fil & coton, cotons en laine & fils.

Il y a dans cette ville deux Egliſes paroiſſiales.

Saint George-du-château. Cette Egliſe eſt l'annexe de celle de St. Pierre, ſituée au bourg de Thiſy. Le curé la deſſert lui-

Digitized by Google

même, & fait deſſervir celle de Saint-Pierre par un vicaire.
Curé, M. Chavanne, docteur de Sorbone.
Vicaire, M. Renard.
Sociétaires, Mrs. Mulſant, Sombardier & Villerds.
Notre-Dame, annexe de Marnand. Cette Egliſe eſt auſſi deſſervie par le curé, qui fait deſſervir celle de Marnand par un vicaire.
Curé, M. Chaix.
Vicaire, M. Poiſat.
Il y a une communauté de Sœurs de la Charité.
Supérieure, Sœur Julienne.
Une confrairie de Pénitents du Saint-Sacrement.
Recteur, M. Vincent.
Tréſorier, M. Chervin, l'ainé.
Aumônier, M. Chaix, curé.
La châtellenie de Thiſy comprend ſix paroiſſes, qui ſont St. Pierre du Bourg, St. George du Château, Marnand, Notre-Dame de Thiſy, St. Victor, & Combres.
Seigneur, M. Biſſuel de Thiſy, écuyer.
Capitaine-châtelain, Juge civil, criminel, de police, gruerie & petite voierie, M. René Deſvernay, Avocat & ſubdélégué.
Lieutenant, M. Perret, avocat à Cublize.
Procureur fiſcal, M. Claude-Marie de Bourg.
Greffier, le ſieur Benoît Devaux.
Commis-Greffiers, les ſieurs Sombardier & Chervin.
Procureurs, Mrs. Touſſaint Trambouſe, *doyen*; Jean-Marie Vincent; Claude-Antoine Ducôté; Jean-Claude Blanc; Claude Corgié fils; Jean-Claude Sanſlaville; Jean-Claude Château; Rivoire; Jacquet & Colin.
Notaires royaux réſervés pour Thiſy, Mrs. Touſſaint Trambouſe, à Thiſy; Claude Truchet, à Pontcharra; Nicolas Perret, à Cublize.
Autres Notaires royaux demeurant à Thiſy, Mrs. Vincent & Sanſlaville.
Huiſſiers ordinaires, Hugues Ronziere; Jean Vermorel; Blaiſe Buffy, & Pierre Beſſenay, *Concierge des priſons*.
L'audience ſe tient tous les mercredis.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Deſvernay.
Chirurgien, M. Pierre Chervin.
Il y a à Thiſy une brigade de Maréchauſſée, de la lieutenance de Roanne.
Brigadier, le ſieur Martin.
Receveur du grenier à ſel, M. Etienne Mulſant.
Contrôleur, M. Bretonnier, à Lyon.
Commis-contrôleur, M. Favre.
Contrôleur des actes & des exploits, M. Claude-Marie de Bourg.
Etapier, le ſieur de la Chaſſe.
Receveur des aides, M. de Lugny.
Contrôleur, M. Moyſſonnier.
Le Bureau des Aides & Entrées eſt chez M. Michel, notaire.
Bureau pour la marque des Toiles.
Inſpecteur, M. Briſſon, à Lyon.
Sous-Inſpecteur, M. Marchand, à Amplepuis.
Secretaire du Bureau, M. Chervin.
Commis à la marque, les ſieurs Plaſſe, Biſſuel & Chalamet.

LE THOIL, vieux château des anciens ſeigneurs de la Valla, ſitué dans la paroiſſe de S. Andéol-la-Valla, en Forez. Il appartient à M. le marquis de Montdragon.

THOIRIA, fief ſitué dans la paroiſſe de Pont-de-Veyle, en Breſſe. Il appartient à M. le comte d'Eſclignac.

THOIRY, fief dans la paroiſſe de Lacenas, en Beaujolois. Il appartient à M. Lagay.

THOISSEY,

Seconde ville de la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes, élection de Trevoux, du reſſort de la ſénéchauſſée de Dombes, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon.
M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, Dom Sarrier.
Gouverneur de la Ville, M. le comte de Vallin, chevalier de Malte.
Il y a un college avec penſion, confié aux ſoins des Bénédictins de la Congrégation de St. Maur, par Lettres-patentes du mois de Janvier 1769, enrégiſtrées au parlement de Dombes, le 13 Février ſuivant.
Principal à la nomination du Roi, Dom Jarrier.
La cure eſt unie à la principalité.
Vicaires, Dom Domin, & Dom de Bruis.
Une Communauté de religieuſes Urſulines.
Supérieure, Mme. Laurent.
Un Hôtel-Dieu régi par les notables de la Ville, préſidé par le procureur du Roi & le curé, & deſſervi par des Dames hoſpitalieres.
Supérieure, Mme. Michet.
Une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.
Recteur, M. Morel.
Gouverneur, M. le comte de Vallin, chevalier de Malte.
Une compagnie d'Arquebuſe.
Lieutenant, M. Perreaud.
Major, M. de la Gehardiere.
Subdélégué, M. Billioud, fils.
Capitaine des Chaſſes, M. Billioud, pere.

Digitized by Google

Maître des eaux & forêts, M. Perreaud.
Châtelain, M. Bauderon.
Greffier, le ſieur Morel.
Huiſſiers, Beroud & Dondrines.
Notaires, Mrs. Murillon, Bauderon, Chenevrier & Broyer.
Grenier à ſel, M. Combayon, *Receveur*.
Directeur de la poſte, M. Limandas.
Brigadier de la Maréchauſſée, le ſieur l'Hermite.

Il y a tous les vendredis un Marché, & huit Foires, très-fréquentées pour les proviſions de bouche & commerce de bœufs, vaches, veaux, &c le 22 Janvier; les troiſieme & cinquieme jeudi de Carême; le 6 Mai; le 18 Juin; le 20 Juillet; le mardi avant la St. Martin, & le 15 Décembre.

ST. THOMAS-DE-CHANDIEU, paroiſſe dans le Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du reſſort du bailliage de Vienne.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Jean-Baptiſte Liothaud, en 1747.
Seigneur, M. le marquis de Marcieu, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de la ville & arſenal de Grenoble.
Juge, M. l'abbé Giranton, avocat à Vienne.
Châtelain, M. de la Dreſve, notaire.
Lieutenant de Juge, M. Fornier, avocat à Vienne.
Procureur fiſcal, M. Auguſtin Roland.
Greffier, le ſieur Jean Deſchamps.

ST. THOMAS-LA-GARDE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élect. de Montbriſon, juſtice de Monſupt.

Le prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure.
Curé, M. Monciny.
Seigneur, M. Mazenod de Pavezin.
Juge, M. Buer, avocat à Montbriſon.
Procureur fiſcal, M. Morel Delacombe.
Greffier, le ſieur Tiffiet.

THORIGNY, fief en toute juſtice, relevant de la baronnie de Savigny, dans la paroiſſe de S. Julien-ſur-Biboſt, en Lyonnois.
Seigneur, M. de Leullion, ancien conſeiller, maître des requêtes au parlement de Dombes.
Juge, M. Bloud, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge-Châtelain, M. Gueſnard, à Beſſenay.
Procureur fiſcal, M. Deſprés, notaire à l'Arbreſle.
Greffier, le ſieur Aréthens fils, à St. Julien-ſur-Biboſt.
Huiſſier, Aguettan.

LA THOUVIERE, fief ſans juſtice dans la paroiſſe de Serviginat en Breſſe. Il appartient à M. le marquis de Rully.

LA THUILLERIE, fief dans la paroiſſe de Pouilly-lès-Feurs en Forez. Il appartient à M. Perrin.

LA THUILLERIE, château & fief en Bugey, dans la paroiſſe d'Ambérieu. Il appartient à M. Buynand de la Thuillerie.

THUILON, château & fief dans la paroiſſe de Lentigné, en Beaujolois. Il appartient à M. le marquis de la Roche Thulon, lieutenant-colonel au régiment de Picardie.

ST. THURIN, village & annexe de la paroiſſe de Saint-Martin-la-Sauveté, en Forez, juſtice de Rochefort.
Vicaire, M. Rioux.
Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Ce Village dépend de la juſtice de Rochefort.

THURINS, bourg, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Tholance.
Vicaire, M. Hilaire Moſnier.
Seigneurs du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe, Mrs. les comtes de Lyon.

Le reſte de la paroiſſe dépend de la juſtice de Dugas-lès Thurin.
Seigneur, M. du Gas, ancien préſident en la cour des monnoies & lieutenant criminel en la ſénéchauſſée & préſidial de Lyon.
Juge, M. François Gubian, avocat, greffier en chef & criminel de la ſénéchauſſée de Lyon.
Châtelain, M. Selis.
Procureur fiſcal, M. Bernardon, notaire à Meſſimy.
Greffier, le ſieur Metallier, au château de Thurins.

Mrs. les comtes de Lyon & M. le préſident du Gas ont un château dans le bourg.

TIGNY, château & fief dans la paroiſſe de S. Nizier-ſous-Charlieu, en Lyonnois. Il appartient à M. Tillard, avocat & châtelain à Charlieu.

LE TILLET, fief ſitué dans la paroiſſe de Curciat Dongalon, en Breſſe. Il appartient à M. Perrigny.

TIRANGES, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, diocèſe du Puy en Vélay, archiprêtré de S. Paulien, élection de Montbriſon. Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Prory.
Vicaire, M. Pradier.
Seigneur, M. le marquis de Fenoyl.
Juge, M. de Viſſaguet du Bouchet, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Martin.

Digitized by Google

Procureur fiscal, M. Mosnier Défarges, notaire à St. Pai.
Greffier, le sieur Vassel.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Chalançon.

TIRET, fief & château situé dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Estienne de Tiret.

TORANCHES, nom d'une parcelle de la paroisse d'Haute-Rivoire. On y voit les ruines d'un prieuré de Bénédictins.
Seigneur-prieur-commendat. M. l'Evêque d'Oranges, à cause de son abbaye de Mazan.
Capitaine-châtelain, M. Richard.
Procureur fiscal, M. Firmin.
Greffier, le sieur Mattagrin.

Les procureurs sont les mêmes qu'à S. Laurent de Chamousset.

TORCIEUX, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice de S. Rambert.

L'abbé de S. Rambert en Bugey nomme à la cure.
Curé, M. Poncet.
Vicaire, M. Fournier.
Seigneur, M. de Valernod.
Juge, M. Grumel.
Châtelain, M. Jarrin.
Procureur fiscal, M. Garin.
Greffier, le sieur Chavent.

TOSSIAT,

Ancienne petite ville dans la Bresse, près de Revermont, à une lieue de Bourg, archiprêtré de Treffort, justice du Pont-d'Ain.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Juvanon, licencié en droits civil & canonique.
Vicaire, M. Vincent.
Seigneur, M. le marquis de Grollier.
Châtelain, M. Charles-Louis Ballet.

Il y a cinq Foires dans l'année.

LA TOUR, fief dans la paroisse de Balbigny, en Forez. Il appartient à M. Ponctis de la Tour.

LA TOUR, fief situé dans la paroisse de St. Genis-Laval, en Lyonnois. Il appartient à M. Marion de la Tour, écuyer, à Lyon.

LA TOUR-DES-ECHELLES, château & fief avec rente noble dans la paroisse de Jujurieux en Bugey. Il appartient à M. Trollier de Chastillon.

LA TOUR DE-PRIAY, fief & château dans la paroisse de Priay en Bresse.
Seigneur, M. Michon, avocat du Roi au bureau des Finances de la généralité de Lyon.

LA TOUR-DE-SALVAGNY, village, annexe & justice de la paroisse de Lentilly, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Loyseau.
Notaire, M. Bouchard, à la Tour.

LA TOUR-DE-VAUX, fief sans justice dans la paroisse de Valins, en Dombes. Il appartient à M. Perraut le pere, Bourgeois, à Montmerle.

LA TOUR-EN-JARREST, village, paroisse & châtellenie en Forez, archiprêtré & élection de Saint-Etienne.

Le prieur de S. Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Marcou.
Seigneur-engagiste, M. Pupil, ancien lieutenant-général à Lyon.
Juge-châtelain, M. . . .

LA TOURRETTE, château & seigneurie dans la paroisse d'Eveux, en Lyonnois.
Seigneur, M. le président de la Tourrette, ancien prévôt des Marchands, &c.
Juge, M. Chappe, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Raymond, à l'Arbresle.
Procureur fiscal, M. Blanc, à l'Arbresle.
Greffier, le sieur Antoine, à l'Arbresle.
Huissiers, Aguettan & Caillet.
Procureurs, Mrs. Després, Sain, Bouchard, Chappuis, Caillot, Rigottier & Cholat.

LA TOURRETTE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de la châtellenie royale de S. Bonnet-le-château.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Farges.
Seigneur, M. Geneſt de Pujol.

LES TOURS, seigneurie au hameau du Vivier dans la partie Mâconnoise de la paroisse de Fleurie.
Seigneur, M. l'abbé Charrier de la Roche, chanoine d'Ainai & vicaire-général, à Lyon.
Juge, M. Gelin, avocat à Mâcon.

TOURVILLE, château situé dans la paroisse de Fenoyl, en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de Fenoyl, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant aux Gardes Françoises.

TOUSSIEU, village, paroisse & château en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne, dont la justice dépend du bailliage de Vienne.

Le prieur de Saint Symphorien-d'Oson nomme à la cure.
Curé, M. Pelissier.
Seigneur, M. de la Platiere.
Juge, M. Fornier, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Proft, à Touſſieu.
Procureur fiscal, M. Comte.
Greffier, le sieur Quinon.

TOUSSIEUX & POLLIEU, son an-

Digitized by Google

nexe, paroisse dans la Dombes, de l'archiprêtré de Dombes, de l'élection de Poiſe, & du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Fabre.

Seigneur, le Roi.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la ſénéchauſſée de Dombes.

On adreſſe les lettres par Trevoux.

TRADES, village, paroiſſe, château & ſeigneurie ſur les confins du Beaujolois, diocèſe d'Autun, archiprêtré du Boisſainte Marie, élection de Villefranche, excepté un hameau qui eſt dans le Brionnois, élection de Semur.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.

Juge, . . .

Curé, M. Pierre-Antoine Poyet.

Seigneur, M. Quarré de Champrigny.

Juge, M. Thevenet.

Procureur fiſcal, M. Tarlet.

Greffier, le ſieur . . .

La juſtice de Trades comprend toute la paroiſſe, excepté le petit hameau qui eſt en Brionnois & qui dépend de la juſtice de Clugny. On appelle de Trades à la ſénéchauſſée de Lyon.

TRAMOYE, paroiſſe dans la Breſſe, de l'archiprêtré de Chalamont, & de l'élection de Bourg. M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Philibert-Bernard Borde.

Seigneur, M. de Juis.

Juge, M Delaveu, avocat, Maire à Montluel.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M Blay.

Procureur fiſcal, M. Vaxel.

Greffier, le ſieur Lachanal.

Il y a dans cette paroiſſe le château de Margnolas qui appartient à M. de Juis.

TRAVERNAY, fief ſitué dans la paroiſſe de St. Cyr ſur-Menthon. Il appartient à M. Deville.

TREFFORT,

Ville, paroiſſe & archiprêtré dans la Breſſe, de l'élection de Bourg. L'archiprêtré comprend dix-huit paroiſſes & quatre annexes, toutes en Breſſe.

Archiprêtre, M. Meſſias, curé de Villereverſure.

Archiprêtre ſubſtitué, M. . . .

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Jamonnel.

Vicaires, Mrs. Vieux & Bouveyron.

Seigneur, M. le marquis de Grollier.

Juge, M. Mounier.

Châtelain, M. Seyſirial.

Curial ou *Lieutenant de Juge*, M. Bouveyron.

Procureur fiſcal, M. Decroſe.

Greffier, le ſieur Gerard.

TRELINS, bourg & grande paroiſſe de Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon. Le bourg & pluſieurs villages dépendent de la châtellenie de Marcilly, & les autres villages dépendent de la baronnie de Couzan.

Le prieur de Randans nomme à la cure.

Curé, M. Brunet.

Vicaire, M. Chaine.

Seigneurs échangiſtes, Mrs. de Magnieu & Thoynet du Peyno.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Marcilly le-Châtel.

LE TREMBLAI, fief dans la paroiſſe de St. Chriſtophe en Dombes, dépendant de la Baronnie de Sandran. Il appartient à M. Perrichon, ſeigneur de Châtillon-lès-Dombes.

TREMOLIN, château & fief dans la paroiſſe de St. Juſt-en-Chevalet, en Forez. Il appartient à M. Duboſt de Tremolin, ſubdélégué de M. l'Intendant à St. Juſt-en-Chevalet.

TREPT, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection, juſtice & bailliage de Vienne.

Madame l'abbeſſe de Saint Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Meroujon.

Seigneur, M. le comte de la Poype.

Juge, M. Alexis Fornier.

Châtelain, M. Jean-Benoît Morel.

Lieutenant, M. Baltazar Dandel, notaire royal, à Tirieu.

Procureur fiſcal, M. Claude Dandel, à Tirieu.

Greffier, le ſieur Monin, à Serriere.

Sergent ordinaire, Claude Tavernon, à Crémieux.

On adreſſe les lettres par Crémieux.

TREVES, village & annexe de Longes, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Vicaire, M. Lafond.

Seigneurs, Mrs les comtes de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Châteauneuf d'Oingt.

TREVOUX,

Ville capitale de la principauté de Dombes, diocèſe de Lyon, archiprêtré de Dombes, du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

Il y a dans cette ville un chapitre fort ancien, compoſé de douze chanoines, y compris les dignités: le doyen qui eſt la première dignité eſt à la nomination du Roi, il étoit conſeiller-né du parlement de Dombes; le chantre, le ſacriſtain, le curé qui doit être un des chanoines, & les autres chanoines ſont à la nomination du chapitre.

Chapitre

Digitized by Google

Chapitre de l'Egliſe collégiale & paroiſſiale de Saint-Symphorien de Trevoux.

Dignités, Meſſieurs

Joſeph-Modeſte Girard, licencié en droit, *Doyen.*

Pierre-Antoine Perraud, *Chantre.*

Jean Meyſſonnier, *Sacriſtain.*

Jean-Marie Audras, docteur de Sorbone, ancien conſeiller au parlement, *Curé.*

Chanoines, Mrs. Jean-Claude Braequier; Jean-Marie Fabry; Sébaſtien Chanvion; Jean Carrere; Barthelemi Patrin; Jean Audras; Antoine Renard; Claude Dantoine.

Vicaire, M. Joſeph Demolins.

Il y a une communauté de Religieux du Tiers Ordre de S. François, fondée par Mlle. de Montpenſier, alors Souveraine de Dombes. Le couvent ſitué dans le Fauxbourg, eſt très-beau.

Gardien, le R. P. Victorin Lapierre.

Vicaire & Procureur, le R. P. Hyacinthe Grand-Jean.

Une communauté de Carmélites, fondée auſſi par Mlle. de Montpenſier. Le bâtiment de ces Dames, ſitué dans le fauxbourg ſupérieur, eſt médiocre, mais très-commode.

Prieure, la Rde. Mere Marie de l'Annonciation Galtier.

Sous-prieure & ſeconde Dépoſitaire, la Rde. Mere Thereſe-Conſtance de S. Pierre Piron.

Une communauté d'Urſulines, fondée par des Religieuſes de Roanne, ſituée dans le fauxbourg inférieur.

Supérieure, Madame de Saint-Laurent Boudet.

Une confrairie de Pénitents du Saint-Sacrement; leur chapelle ſituée dans le cœur de la ville eſt petite, mais jolie.

Recteur, M. Euſtache, l'aîné.

Hôpital général, ou Hôtel-Dieu.

Cet hôpital fut fondé au mois d'Octobre 1686, par Madame Anne-Marie-Louiſe, Ducheſſe de Montpenſier, Princeſſe ſouveraine de Dombes; les pauvres malades y ſont ſervis par les filles de la communauté de la Charité du fauxbourg de St. Lazare de Paris, elles ſont chargées de l'économie de tout le dedans de la maiſon, ſous les ordres & direction des Recteurs, à qui elles rendent compte.

La pharmacie de l'hôpital & du couvent des Peres du Tiers-Ordre de Saint François, ſert au public.

Recteurs nés, M. le lieutenant général, M. le procureur du Roi de la ſénéchauſſée, & M. le doyen du chapitre.

Recteurs perpétuels & électifs, M. de Meſſimy, ancien procureur général honoraire du parlement de Dombes, *perpétuel.* M. Janet, écuyer, avocat *perpétuel.* M. de Graire, avocat *électif.*

Tréſorier perpétuel, M. Chuinague.

Secretaire, M. Granger, l'aîné.

GOUVERNEMENT de Trevoux & de la Prineipauté de Dombes.

Gouverneur, M. Joſeph-François de Damas, comte de Ruffey, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur & lieutenant général pour Sa Majeſté de la ville de Trevoux & de la principauté de Dombes, en ſon hôtel, à Trevoux.

M. Jacques-François marquis de Damas Brigadier des armées du Roi, gouverneur & lieutenant général en ſurvivance, à Paris.

Lieutenant général pour Sa Majeſté, de la ville de Trevoux & principauté de Dombes, M. le baron de Fumel.

Secretaire du gouvernement, M. Louis Michaille, ſecretaire général du gouvernement & de M. le comte de Ruffey.

Lieutenant de Mrs. les Maréchaux de France, & autres officiers du point d'honneur,

M. Antoine-Elizabeth Penet du Chatelard, *Lieutenant.*

M. Roze, *Conſeiller rapporteur.*

M. Michallet, *Secretaire Greffier.*

Intendance,

Meſſire Jean-Benoît Caehet, chevalier, comte de Garnerans, ſeigneur de Montezan du Bouchet, Reyrieux, Balmont, la Monluede, Tanay, Arcieux & la Fontaine, conſeiller du Roi en ſes conſeils, ancien premier Préſident du parlement de Dombes, Intendant de juſtice, police & finances, & commiſſaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majeſté dans la principauté de Dombes.

Subdélégué général, M. Jean-François Janet, écuyer, avocat.

Bureau.

Secretaire général, M. Jacques Chuinague.

Secretaire du cabinet, M. Langeron.

Subdélégations,

M. Antoine-François Billioud, conſeiller en la ſénéchauſſée & élection de Dombes, ſubdélégué à Thoiſſey.

M. Moſnier, avocat, ſubdélégué à Chalamont.

Ponts & chauſſées,

Ingénieur du Roi au département de la Principauté de Dombes, M. Démarie,

ingénieur en chef, *à l'hôtel de l'Intendance, à Trevoux; & à Lyon, rue du Plat.*

Sénéchaussée & siege d'élection réuni.

Le Roi ayant, par édit du mois d'Octobre 1771, supprimé le parlement de Dombes, & chambre des requêtes du palais, & réuni son ressort au conseil supérieur de Lyon; Sa Majesté, par édit du mois de Janvier 1772, créa en la ville de Trevoux une sénéchaussée & siege d'élection réuni, pour tenir ses séances dans le palais ci-devant occupé par le parlement: la sénéchaussée de Dombes a été installée, le mardi 11 Février 1772, & a commencé ses séances le mardi suivant, 18 dudit mois de Février; ce tribunal comprend dans son ressort, toutes les villes, bourgs & villages de la principauté, par la suppression qui a été faite lors de son édit de création des bailliages de Thoissey & de Chalamont.

Grand sénéchal d'épée,

Messire Louis-Leviste, chevalier comte de Montbrian, seigneur de Briandas, Chaleins, Ouroux, la Plaigne-les-Belouses & autres places, ancien capitaine au régiment de Boulonnois, ancien chevalier d'honneur au parlement de Dombes, grand sénéchal.

Lieutenant général civil, criminel & de police.

M. Nicolas-François Gemeau, écuyer, conseiller du Roi, ancien premier substitut de M. le procureur général du parlement de Dombes, lieutenant général civil, criminel & de police de la sénéchaussée & siege d'élection.

Conseillers, Messieurs

Antoine-François Billioud; Robert-Gaspard Noel; Denis Ducroux.

PARQUET.

M. Jean-Antoine Robin, *Avocat du Roi.*

M. Jean-Claude Jacquet, *Procureur du Roi.*

Greffier en chef civil, criminel & de police, M. Jacques Chuinague.

Receveur des Consignations, M. Tabariet, commis par arrêt du conseil supérieur.

Commissaire aux saisies réelles, M. Arriveur; M. Bay, commis à l'exercice.

Avocats plaidants & consultants,

Mrs. Guy-François de Graite, doyen; Jean-Baptiste-François Valentin; Louis Murgier; François Meunier.

Procureurs,

Mrs. Louis Michaille, doyen; Antoine Rudigoz; Jean-Baptiste Barbier; Pierre Granger; Martin Farbot; François Broyer; Claude-Michel Granger; Alexandre Ruf; Benoit Dondin; Claude Chuinague, fils.

Conseillers du Roi Notaires à la résidence de Trevoux, Mrs. Jean-Baptiste Barbier; Jacques Chuinague; Pierre Granger; Guillaume Pelissier; Jean-François Laurent; Claude-Michel Granger.

Huissiers audienciers, en la sénéchaussée & élection, François Chagnard, & Balthazard Micard.

Huissiers & Sergents royaux à la résidence de Trevoux, Jean Reignier; François Raby.

Huissier en la Connétablie, exploitant dans tout le royaume, Verchere.

Police de la ville, châtellenie & banlieue de Trevoux.

M. le lieutenant général de la sénéchaussée est aussi lieutenant de police, & M. le procureur du Roi de la sénéchaussée est pareillement procureur du Roi à la police.

Les audiences de la sénéchaussée & élection se tiennent les Mardi & Vendredi matin de chaque semaine; celles de police se tiennent lorsque M. le lieutenant général qui les tient seul les indique, sur la requisition de M. le procureur du Roi.

Eaux & Forêts.

Cette juridiction établie depuis longtemps, s'exerçoit ci-devant par les officiers de la chambre des requêtes du palais, conjointement avec le maître particulier créé en titre d'office; aujourd'hui elle s'exerce par les officiers de la sénéchaussée & élection, aussi avec le maître particulier.

Maître particulier des eaux & forêts.

M. Antoine Perraud.

Maréchaussée de Dombes.

Elle est composée d'un prévôt général, d'un exempt, d'un brigadier & de deux sous-brigadiers, qui commandent trois brigades, l'une à Trevoux, la seconde à Thoissey, & la troisieme à Chalamont.

Officiers,

M. Pierre-Paul Bléternas, écuyer, conseiller du Roi, prévôt général.

Un de MM. les conseillers de la sénéchaussée fait fonctions d'assesseur; & M. le procureur du Roi en ladite sénéchaussée est également procureur du Roi de la maréchaussée.

Exempt, le sieur Jacques-François Verset.

Brigadier, le sieur François Gonet.

Greffier en chef, M. Murillon.

Digitized by Google

Greffier-commis, le ſieur Ruf.
Médecin, M. Gouvion.
Chirurgiens, Mrs. Jean-Baptiſte Remilliat, lieutenant du premier chirurgien du Roi; Antoine Broyer, doyen; Pierre Verſet; Joſeph Perronnet & Rey.
Directeur des aides & domaines, & receveur du grenier à ſel, M. Gaſpard-François Junot.
Contrôleur des Actes, M. Santeuil.
Receveur des Tailles, M. Alexandre Tabarier.
Entrepoſeur du Tabac, M. François Talon.

Affinage Royal.

M. Barthelemy Gabet, *Directeur.*

Imprimerie Royale.

M. Aimé de la Roche, ſeul Imprimeur du Roi.

Directeur de la Poſte, le ſieur Beniſtain.

Il y a à Trevoux, trois Foires par année: la premiere, le 2 Janvier; la ſeconde, le 3 Mai; & la troiſieme, le 11 Novembre. Il y a auſſi un marché conſidérable, tous les ſamedis de l'année.

TREZETTE, château & fief avec rente noble, dans la paroiſſe du bourg de Thiſy, en Beaujolois. Il appartient à M. Ducreu.

LE TRIEL, château & fief en Bugey, dans la paroiſſe d'Ambérieu. Il appartient à M. Eſtienne.

ST. TRIVIER,

Petite ville murée, en Dombes, premiere châtellenie de la Principauté, archiprêtré de Dombes.

Les Minimes de Montmerle nomment à la cure.
Curé, M. Guillot.
Seigneur, M. de Tavernoſt, ancien avocat général du parlem. de Dombes.
Juge, M. de Graire, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. de Romanans.
Procureur fiſcal, M. Ruf.

ST. TRIVIER,

Petite ville de Breſſe, chef-lieu de dix-huit paroiſſes ou communautés qui compoſent le comté & mandement de S. Trivier, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, du reſſort du parlement de Bourgogne.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Claude-François-Barthelemi Camier, docteur de la maiſon & ſociété de Sorbone, archiprêtre de Bagé.
Vicaire, M. Jean-Baptiſte Philibert, bachelier de Sorbone.
Seigneur, M. Jules Céſar de Crémeaux, Chevalier, marquis d'Entragues, grand Fauconnier de France, en ſurvivance, enſeigne des Gendarmes de la garde, gouverneur de Mâcon, brigadier des armées du Roi.
Juge, M. Germain Chanut, ſubdélégué de l'intendance de Bourgogne.
Lieutenant de Juge, M. Claude de Rouas, avocat.
Bailli, M. Ant. Legrand.
Procureur fiſcal, M. Jacq. Marie Lataud.
Greffier, le ſieur Charles Perron, fils.
Procureurs poſtulants, Mrs. Battels; Lécuyer; Jarret; Pêcheur; Legrand; Dupuis; Calandre, & Delouis.
Notaires royaux, Mrs. Antoine Legrand; Belouze; Pêcheur, fils.

L'hôpital de St. Trivier eſt deſſervi par cinq ſœurs de la congrégation de Saint Joſeph, l'une deſquelles eſt chargée de l'école gratuite des petites filles. L'adminiſtration eſt confiée à un bureau compoſé du Curé, préſident-né; des ſieurs Juge, & Procureur fiſcal; des ſieurs Syndics, & de deux autres Recteurs-Receveurs.
Supérieure, Madame Coudry.
Médecin, M. Niviere, docteur de Montp.
Chirurgien, M. Samion.

L'Hôtel de Ville eſt compoſé de deux Syndics triennaux, d'un Procureur-ſyndic & de pluſieurs Conſeillers choiſis parmi les principaux habitants.
Syndics, Mrs. Lécuyer & Delouis.
Procureur-ſyndic, M. Pêcheur, pere.
Secr. de l'hôt. de v. M. Champion l'aîné.

Il y a ſept Foires dans l'année: à la mi-carême; à la Trinité; à N. D. d'Août; à la St. Matthieu; à la Touſſaint; huit jours avant Noël; le jour des Innocents.

TROCESARD, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de St. Chriſto-en-Jarreſt, dans le Forez.
Seigneur, M. Philibert de Fontanès.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Fontanès.

ST. TRY, château & fief dans la paroiſſe de Pommiers, en Beaujolois. Il appartient à M. Giraud de Montbelet, ancien conſeiller honoraire en la cour des monnoies de Lyon.

TUPIN & SEMONS, village & paroiſſe en Lyonnois, diocèſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de Saint-Etienne, juſtice de Condrieu, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de S. Pierre de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Pierre Giraud.

Le ſeigneur & les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Condrieu.

Digitized by Google

VA

VAISE, fauxbourg, paroiſſe & ſeigneurie, ſitués hors de la porte de la ville de Lyon, qui en a pris le nom, archiprêtré des Suburbes.

Curé, M. Jean-Baptiſte Salicis, bachelier en théologie.

Vicaire, M. Claude Baudet.

Seigneur haut-juſticier, M. Lazare-Victor de Jarente, abbé d'Ainai. Il nomme à la cure.

Juge, M. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, avocat, ancien échevin à Lyon.

Châtelain & Lieut. de Juge, M. Pierre Girard, notaire royal. Il a les minutes de Mes. Charefieu, Dumontel, notaires en Vaiſe; de Bonnard & Drivon, notaires royaux à Sainte Foy-lès-Lyon.

Procureur fiſcal, M. Deyrieu, procureur à Lyon.

Greffier, le ſieur Baron, notaire.

Huiſſier, Chatenai.

LA VALA, village & annexe de la paroiſſe de St. Didier-ſur-Rochefort, en Forez, qui dépend de la baronnie de Couzan.

Vicaire, M. Balmet.

VALANCIENNE, fief ſitué dans la paroiſſe de St. Didier de Valeins en Dombes. Il appartient à M. Duc.

VALBENOITE, abbaye royale de l'ordre de Cîteaux, ſituée à une demi-lieue de Saint Etienne en Forez.

Abbé commendataire, M. de Beaulieu, grand vicaire de Châlons-ſur-Saône.

Prieur clauſtral, Dom Arnoult.

Cellérier, Dom Receveur.

Sacriſtain, Dom Briot.

Chantre, Dom Debroas.

Mrs. de Valbenoîte ont la haute juſtice.

Juge, M....

Châtelain, M. Chomat.

Procureur fiſcal, M. Ferrandin.

Greffier, le ſieur May.

VAL-JESUS, monaſtere près de St. Rambert, en Forez. Ce monaſtere ſitué ſur les bords de la Loire, eſt de l'ordre des Camaldules. Ces religieux avoient d'abord été appellés pour deſſervir la chapelle de Notre-Dame de Graces, & ils furent transférés où ils ſont actuellement, vers l'an 1626.

Il eſt de la mouvance du Roi; il reſſortit au bailliage de Forez, & par appel au conſeil ſupérieur de Lyon; la juſtice s'exerce à Montbriſon.

Mrs. de Val-Jeſus poſſedent le fief de Malois.

Juge, M. Gerentet.

Procureur fiſcal, M. Apotiquaire.

VALEILLES, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbriſon.

Le chapitre de Saint Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bonnabaud.

Prébendier, M. Guerpillon Lafay.

Seigneur, M. Gaudin.

La plus grande partie de cette paroiſſe dépend de la châtellenie de Sury-le-Bois; & le reſte de la juſtice de Magneu-le-Gabion.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Feurs, depuis l'Edit de réunion, du mois de Mai 1771.

VALERNOD, fief & château dans la paroiſſe de Givors en Lyonnois. Il appartient à M. de Valernod.

LA VALETTE, ſeigneurie en toute juſtice, en Forez.

Seigneur, M. Laurent Planelli de Maſcranni, chevalier, baron de Maubec.

Juge, M. Alléon Deſgouttes.

Procureur fiſcal, M. Peliſſier.

Greffier, le ſieur..

LA VALETTE, château & fief en Forez. Il appartient aux héritiers de M. de Chemé, comte de Lyon.

LA VALETTE, village & petite paroiſſe unie à celle de Salviſinet en Forez.

Les deux n'ont que le même curé.

Curé, M. Froget.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs, en conſéquence de l'édit de réunion, du mois de Mai 1771.

VALFLEURY, hameau de la paroiſſe de S. Chriſto-en-Jarreſt, en Lyonnois, & miſſion des Prêtres de la Congrégation de la maiſon de S. Lazare de Lyon.

Seigneur, M. de la Baroliere de Senevas.

Supérieur des Miſſionnaires, M. Roch.

Le village de Valfleury dépend de la juſtice de Senevas, & il eſt du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon; mais les Miſſionnaires ſont ſeigneurs dans leur égliſe & leur maiſon, ſuivant une tranſaction, du 17 Septembre 1663.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Senevas.

VALINS, village & paroiſſe, dépendant de la baronnie de Chalhouvres, archiprêtré de Dombes, du reſſort du conſeil ſupérieur de Lyon.

Le prieur de Chartieu nomme à la cure.

Prieur-Curé, M. Royer.

Seigneur, M. de Marron de Belvey, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, ſyndic général de la nobleſſe de Breſſe, à Bourg.

Juge, M. Valentin, avocat, à Trevoux.

Digitized by Google

Lieutenant de Juge, M. Murillon, à Thoiſſey.
Châtelain, M. Perraud, à Montmerle.
Procureur fiſcal, M Chuinague, à Trevoux.
Greffier, le ſieur Goy, à Trevoux.

Il y a dans la paroiſſe le château de Chaillonne, qui appartient à M. de Belvie.

VALLIERS, château & fief dans la paroiſſe & proche du bourg de S. George-de-Reneins, en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de Monſpey de Vallieres, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ancien capitaine de dragons.

VALORGES, fief dans la paroiſſe de Ste. Marguerite-de-Naux, en Beaujolois. Il appartient à M. de Pradine.

VALPRIVAS, village, château & ſeigneurie dans le Forez, où il y a une chapelle érigée en ſuccurſale de Bas-en-Baſſet.
Vicaire, M. Souchon.
Seigneur, M. de la Pierre de S. Hilaire.
Juge, M. Daurel, avocat à Uſſon.
Procureur fiſcal, M. Matthieu.
Greffier, le ſieur Girard, à la Mure.

VALSONNE, bourg & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, juſtice de S. Clément de Valſonne, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Jalabert.
Prébend. Chapelain-Vicaire, M. Paccard.
Notaire royal, M. Ducôté.

LA VALSONNIERE, fief dans la paroiſſe de S. Juſt-d'Avray, en Beaujolois. Il appartient à M. Sargnon.

LA VALSONNIERE, & par corruption LA VERSONNIERE, joli château & fief dans la paroiſſe de S. Genis-l'Argentiere, en Lyonnois. Il appartient à M. Beck.

VANDEINS, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, juſtice de Chandé, du reſſort du bailliage de Breſſe.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Duperron.
Seigneur, M. le comte de Beaurepaire.
Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Montbarbon.
Procureur fiſcal, M. Obrien, procureur à Bourg.
Greffier, le ſieur Salazard, notaire à Bourg.

VANDRANGES, village & paroiſſe ſur les confins du Beaujolois & du Forez, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, juſtice de Cucurieux, & de Néronde.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Miviere.
Seigneur, M. de Ferrus.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Cucurieux & de Néronde.

VARAMBON,

Ville de Breſſe ſur la riviere d'Ain, avec titre de marquiſat; elle députe aux Etats de la province, & a un chapitre, dont les canonicats ſont à la nomination du Seigneur de collation & inſtitution laïque, excepté le décanat, ſoumis immédiatement au S. Siege. L'égliſe fut érigée en collégiale en 1451, par les ſoins du célebre Louis de la Palu, cardinal de Varambon. La ville dépend pour le ſpirituel de la Magdelaine, annexe de Priay.
Vicaire, M. Clément Pin.

Le doyen du chapitre officie avec la mitre & le bâton paſtoral, & donne la bénédiction à l'iſſue de la meſſe, à l'inſtar des Prélats du ſecond ordre.
Doyen, Meſſire Antoine Guillot, docteur en théologie.

Tous les chanoines officient auſſi avec la mitre.
Seigneur, M. Jean-François Balland d'Auguſtebourg, écuyer, ancien capit. de cavalerie & commandant des milices du port de Paix, dans l'isle de Saint-Domingue.

La juſtice de ce marquiſat s'exerce au Pont d'Ain, par emprunt de territoire.
Juge, M. Maunier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Bigot.
Procureur fiſcal, M. Decrozo.
Greffier, le ſieur Roche.
Curial, le ſieur Berlier.

VARAN, ſeigneurie dans le Forez.
Seigneur, M. de la Tour.

VAREILLES, fief dans la paroiſſe de Fourneaux en Beaujolois. Il appartient à M. le marquis de Sarron.

VARENNE, ancien château & vicomté dans la paroiſſe de S. Romain-de-Popey, en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis d'Albon.

LA VARENNE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Coutouvre, en Beaujolois.
Seign. M. le comte de Damas d'Audour, du chef de Madame ſon épouſe, de l'anc. maiſon d'Arfis de la Varenne.
Juge, M. Duchez, avocat à Roanne.
Procur. fiſcal, M. Vincent, not. à Thiſy.
Greffier, le ſieur Goutallier.

LA VARENNE & LE PAYNAUD, petite juſtice de la paroiſſe de Ville-ſur-Jarnioſt, en Lyonnois.
Seigneur, M. de la Barmondiere.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Marzé.

Digitized by Google

LA VARENNE, château & fief en Forez. Il appartient à M. du Rosier.

VARENNES, château & marquisat dans la paroisse de Quincié, en Beaujolois.

Seigneur, M. Giraud, écuyer.

Juge, M. Pressavin, avocat & prévôt à Beaujeu.

Lieutenant de Juge, M. Thevenon, avocat.

Procureur fiscal, M. Testenoire, notaire royal & procureur à Beaujeu.

Greffier, le sieur Durand.

Huissier, Vivier.

VARISSAN, fief & château dans la paroisse de S. Martin de Cornas en Lyonnois. Il appartient à M. Leclerc de la Verpilliere, major de la ville de Lyon.

VAUCHE, *ou* VEAUCHE, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Saint-Etienne, élection de Montbrison, justice du lieu.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Payet.

Seigneur, M. le marquis de Pons, baron de Bouthéon.

Juge, M. Gonon de S. Fresne, avocat, subdélégué de M. l'intendant, à St. Galmier.

Procureur fiscal, M. de Vissaguet.

Greffier, le sieur Styre.

VAUCHETTE, annexe de la paroisse de Vauche, & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison.

Vicaire, M. Mosnier.

Seigneur, M. le marquis de Rostaing, major des Mousquetaires gris.

Juge, M. Barriere, avocat à Montbrison.

Procureur fiscal, M. Dutroncy, procureur à Montbrison.

Greffier, le sieur Monnet, à Montbrison.

VAUDRAGON, château & fief en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Il appartient à M. Chapuis de la Fay. Il dépend de la justice de la Fay & Larajasse.

VAUGIRARD, château dans la paroisse de Chandieu, en Forez. Il appartient à M. de Girard, capitaine au régiment de la Reine.

VAUGNERAY, village & grande paroisse en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, justice du comté de Lyon, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Chartre.

Vicaire, M. Léonard Radix.

La seigneurie de Vaugneray dépend du comté de Lyon.

Notaire royal & contrôleur des actes, M. Jean-François Ducreux.

Chirurgien-juré, M. Valentin Lagrêve.

Il y a dans cette paroisse le château de Benevent, dont la justice haute, moyenne & basse s'étend sur les trois quarts de la paroisse.

Seigneur, M. Perrein de Benevent, à Lyon.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Benevent.

Trois fiefs sont situés dans cette paroisse.

Le fief de *Hoyrieu* avec rente noble. Il appartient à M. Chapuis de la Val, baron d'Yzeron.

Le fief de la *Proty* avec rente noble. Il appartient à M. Louis Duxio de la Proty.

Le fief de *Charpieu*. Il appartient à M. de Montdor.

LA VAURE, arriere fief en Lyonnois, dans la paroisse de Chassagni. Il releve de la baronnie de Montagny, & il appartient à M. Bertaud de la Vaure, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

VAURION, ancien château & fief avec rente noble dans le Beaujolois, réuni à la châtellenie de Chamelet.

Seigneur, M. Burtin de Chamelet, à Lyon.

VAUX, fief dans la paroisse de Saint-Romain-la-Motte, en Forez. Il appartient aux Dames Ursulines de Roanne.

VAUX,

Petite ville & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, justice de Saint-Sorlin, élection de Belley, du ressort du parlement de Dijon.

L'abbé de Saint-Rambert en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Grumel.

Seigneurs, les Chartreux de Portes.

Juge-mage, M. Grumet, maire de la ville de Saint-Rambert.

Châtelain, M. Dupuy, notaire royal à Lagnieux.

Lieutenant de Juge, M. Jarrin, avocat.

Procureur fiscal, M. Baron, notaire royal à S. Rambert.

Greffier, le sieur Grumel, notaire royal à Lagnieux.

VAUX, *ou* ST. LAURENT-DE-VAUX, village & petite paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, justice d'Yzeron & de Thurin.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Favier.

VAUX-SUR-JULLIENAS, village qui dépend alternativement, pour le spirituel, des paroisses de Jullienas, Jullié & Pruxilly en Bourgogne, & pour le temporel de la justice de Jullienas.

VAUX-EN-VELIN, village & paroisse en Dauphiné, avec titre de marquisat,

Digitized by Google

archiprêtré de Meyzieu, juſtice du lieu, élection & du reſſort du bailliage de Vienne.

M. le prieur de la Platiere nomme à la cure.

Curé, M. Rudigoz.

Dame-engagiſte, Madame de Ville.

Juge, M. Fornier, avocat à Vienne.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Chenevaz, à Meyzieu.

Procureur fiſcal, M. Granger Lameure, à Vaux.

Greffier, le ſieur Cochard, notaire, à Villeurbanne.

Tous ces officiers ſont à la nomination du ſeigneur de Vaux & de Villeurbanne, terre érigée en marquiſat avant l'an 1600.

VAUX-SUR-VILLEFRANCHE, bourg paroiſſe & baronnie dans le Beaujolois, dont la juſtice comprend la paroiſſe de ce nom & celle de S. Cyr-de-Chatoux, archipretré d'Anſe, élection de Villefranche.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Richard.

Vicaire, M. Desbotieres.

Seigneur, M. Carra, *à Lyon, place de Louis-le-Grand.*

Juge, M. Gregoire, avocat à Villefranche.

Lieutenant de Juge, M. Pierre Lievre contrôleur ordinaire des guerres.

Procureur fiſcal, M. Favre.

Greffier, le ſieur Louis Pein, notaire & procureur à Villefranche.

Huiſſier, Durantin.

Notaire, M. Berthelier.

Chirurgien, M. Favre.

Il y a une Foire, le 12 Novembre.

VAUXRENARD, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, élection de Villefranche, juſtice du vicomté de Thil.

L'archiprêtré de Vauxrenard comprend trente-huit cures & une annexe, la plupart en Bourgogne.

Archiprêtre, M. Guillin, curé d'Ouroux.

Le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Talon.

Vicaire, M. Condemine.

Seigneur, M. le marquis de Chevrier, comte de S. Mauris, ſeigneur du vicomté de Thil, Emeringes, Saint-Mauris, ancien guidon des Gendarmes, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Juge, M. Garnier, avocat, à Mâcon.

Lieutenant de Juge, M. Perrachon, notaire à Jullienas.

Procureur fiſcal, M. Jean Deſroches, à Vauxrenard.

Greffier, le ſieur Grandjean, notaire royal, à Chaſſelas.

VAUXRENARD, fief & château dans la paroiſſe de Glaizé, en Beaujolois.

Seigneur, M. Corteille fils.

VAUZELLES, fief en toute juſtice dans la paroiſſe de Saint-Bonnet-des-Bruyeres, en Beaujolois. Il appartient à M. de Muzy, officier de cavalerie.

Lieutenant de Juge, M. Thevenet.

Procureur fiſcal, M. de Borde.

Greffier, le ſieur Tarlet.

VECOURS, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, juſtice du lieu, qui s'exerce, par emprunt de territoire, à Pont de-Vaux, élection & du reſſort du bailliage de Bourg.

Le chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Gonet.

Seigneur, M. de Grippiere de Moncroc de Monſimon.

Juge, M. Guichellet.

Châtelain, M. Giroud.

Lieutenant de Juge, M. Valliere.

Greffier, le ſieur Berthet.

VEILLERES, fief ſans juſtice dans la paroiſſe de S. Paul-de-Varax, en Breſſe. Il appartient à M. de Riverieulx de Gage, ancien capitaine, à Lyon.

LA VENERIE, fief & château ſitué dans la paroiſſe de Pouilly-le-Châtel, en Beaujolois. Il appartient à M. Maclas.

VENISSIEUX, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & juſtice de Vienne, du reſſort du parlement de Dauphiné.

Madame l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. François Grillier, gradué en droits civil & canonique.

Vicaire, M. Coudour.

Dame du clocher, Madame l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon.

Seigneur de la Terre, M. de Chaponnay, à Crémieux.

Juge, M. Forniet, avocat à Vienne.

Lieutenant de Juge, M. Jean-Baptiſte Guillermin, notaire royal.

Procureur fiſcal, M. Jacques Melin.

Greffier, le ſieur Claude Izelin, notaire royal à Veniſſieux.

ST. VERAN, village paroiſſe & ſeign. en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice du lieu.

M. le prieur de Thiſy nomme à la cure.

Curé, M. Durand.

Le château du ſeigneur porte le nom de la Garde.

Seigneur, M. Margaron de S. Veran ſecretaire du Roi.

Digitized by Google

Juge, M. Jolyclerc, avocat, ancien échevin à Lyon.
Châtelain, M. Desabiés, notaire royal.
Procureur fiscal, M. Fornas fils, notaire royal.
Greffier, le sieur Truchet.

VERANNE, village & paroisse en Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de Saint-Etienne, du ressort du bailliage de Bourg-Argental, justice de Maclas.

Le chapitre de S. André de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Prosper Dumas.
Vicaire, M. Jacques Duraffour.
Seigneur, M. de la Beau de Berard.

Les officiers sont les mêmes qu'à Maclas.

LA VERDATIERE, fief avec rente noble, dans la paroisse de Jujurieux en Bugey. Il appartient à M. Trolliet.

VERDURAISE, franc-fief en Lyonnois. Il appartient à deux coseigneurs.

VERFEY, hameau composé de plusieurs maisons, où il y a un château en ruine, dans la paroisse de S. Paul-de-Varax, en Bresse.
Seigneur, M. de Divoley, capitaine dans le corps de l'artillerie.

Les officiers sont les mêmes qu'à St. Paul-de-Varax.

VERNAISON, annexe de Charly, & seigneurie en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Proit.

Il y a dans ce village un ancien château en ruine, qui appartient à M. l'abbé d'Ainai, comme grand décimateur; & le fief de Vieuxbourg.
Seigneur, M. Barbier des Lendes.

Les officiers sont les mêmes qu'à Charly.

Il y a deux Foires dans l'année: le 3 Février, & le 8 Octobre.

VERNAUX, château & fief dans la paroisse d'Ambutrix, en Bugey. Il appartient à M. de Valernod, marquis de Montferrand.

VERNAY, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré & justice de Beaujeu, élection de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la Cure.
Curé, M. Levaux.

VERNAY, village & paroisse, partie en Forez, partie en Beaujolois, archiprêtré & élection de Roanne, justice de Saint-Maurice en Roannois, & d'Ailly.

Le prieur de S. Jean-sur-Saint-Maurice nomme à la Cure.
Curé, M. Briery.

LE VERNAY, fief dans la paroisse de Villette, en Bresse, dépendant de Richemont. Il appartient à M. Agniel de la Vernouse.

LE VERNEAUX ET MAISON-FORTE DE LUCENAY, château, fief dans la paroisse de Lucenay, en Lyonnois. Il appartient à M. Poisuel de Verneaux.

LA VERNE, fief dans la paroisse de S. George-de-Renom, en Dombes & en Bresse. Il appartient à M. le comte de Romans-Ferrary.

LE VERNET, fief dans la paroisse de S. Galmier, en Forez. Il appartient à Mme. la marquise d'Espinchal.

LES VERNEYS, fief situé dans la paroisse de Curciat-Dongalon, en Bresse. Il appartient à M. de Foudras.

VERNOUAILLES, château & fief dans la paroisse de Pommiers, en Forez. Il appartient à M. Madieres.

LA VERNOUZE, fief dans la paroisse de la ville de Villars, en Bresse. Il appartient à M. Agniel de la Vernouze, conseiller au Conseil supérieur de Lyon.

LA VERPILLIERE, château situé dans la paroisse de S. Symphorien-de-Lay, avec justice démembrée de celle de Lay, en Beaujolois.
Seigneur, M. de la Verpilliere, ancien prévôt des Marchands & commandant de Lyon.
Juge, M. de Berchoux, avocat, à Lay.
Lieutenant, M. Rejaulnier pere, à Lay.
Proc. fiscal, M. Gouttenoire pere, à Lay.
Greffier, le sieur Marvallin, à Lay.
Huissier royal, Barrier.

LA VERRIERE, château dans la paroisse de St. Genis-Laval en Lyonnois. Il appartient à M. de la Rochette, avocat & ancien échevin à Lyon.

LA VERRIERE, fief & seigneurie en toute justice, dans le Lyonnois.
Seigneur, M. de la Valette.
Juge, M...
Châtelain & Lieutenant, M. Gayet.
Procureur Fiscal, M. Fournier.
Greffier, le sieur Horace Gayet.
Huissier, Bouvet.

VERRIERES, village, paroisse en Forez, & commanderie de l'ordre de Malte, unie au grand bailliage de Lyon, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison.

M. le Commandeur du lieu nomme à la cure.
Commandeur, M. d'Ussel de Châteauverd.
Curé, M. Jourjeon.

La seigneurie de la paroisse appartient au Commandeur.
Juge, M. Chazelles, à Verrieres.
Procureur fiscal, M. Rajast, à Saint-Germain-Laval.
Greffier, le sieur Chavannes, à Saint-Germain-Laval.

VERRIERES,

Digitized by Google

VERRIERES, village & grande paroiſſe dans le Forez, archiprêtré, élection & du reſſort du bailliage de Montbriſon, juſtice d'Ecotay.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Soller.

Vicaire, M. Maſſacrier.

Seigneur, M. le marquis de Saint-Germain.

Juge, M. Souchon, avocat à Montbriſon.

Châtelain, M. Barriere, avocat.

Procureur fiſcal, M. Tiſſier, à Montbriſon.

Greffier, le ſieur Tiſſier.

VERSAILLEUX, paroiſſe partie en Dombes, & partie en Breſſe, élection de Trevoux pour la partie de Dombes, & élection de Bourg pour celle de Breſſe, archiprêtré de Chalamont.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bourg.

Seigneur, M. de Montjoye.

VERTRIEUX, village & annexe de la Balme, en Dauphiné.

Vicaire, M. Roux.

Seigneur, M. Batheon de Vertrieux, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, gouverneur de Vienne.

Juge, M. Fornier, à Vienne.

Châtelain, M. Sambin, notaire à la Balme.

Lieutenant de Châtelain, M. Toulon, notaire au Verney.

Procureur fiſcal, M. Chaboud, à Vertrieux.

Greffier, le ſieur Buſſod, à Vertrieux.

VEZELIN, château dont il ne reſte que les ruines, & ſeigneurie dans la paroiſſe de S. Paul de Vezelin, en Forez.

DAME, Madame l'abbeſſe de la Beniſſondieu.

Juge, M. Nabonan.

Procureur fiſcal, M. Montignot, notaire, à S. Germain-Laval.

ST. VICTOR, village & paroiſſe de Dauphiné, archiprêtré & mandement de Moretel, élection, juſtice & du reſſort du bailliage de Vienne.

Madame l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Antoine Bertrand.

Seigneur, M. Louis Gabriel de Pourroy de Quinſonnas, ancien préſident au parlement de Dauphiné, à Grenoble.

Juge, M. Jean-Baptiſte Giranton, avocat, prêtre.

Lieutenant de Juge, M. Thevenet.

Procureur fiſcal, M. Blanchet.

Greffier, le ſieur Pecand.

ST. VICTOR-LA-LOUBIERE, paroiſſe ſituée, partie en Auvergne, partie en Forez, diocèſe de Clermont, juſtice de Cervieres.

La prieure d'Aveine nomme à la cure.

Curé, M. Debucy.

Dame, Madame de la Feuillade.

ST. VICTOR-SUR REINS, prieuré, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de Thiſy.

Le ſacriſtain de Cluny, comme prieur du lieu, nomme à la cure.

Prieur, M. le Sacriſtain de Cluny.

Curé, M. Cuilenier.

Vicaire, M. Grangier.

Seigneur haut-juſticier, M. Biſſuel de Thiſy.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Thiſy.

Seigneurs directs, Mrs. de Rebé & le Prieur de S. Victor.

ST. VICTOR-SUR-LOIRE, village, prieuré, paroiſſe & châtellenie du Forez, archiprêtré de S. Etienne, élection de Montbriſon.

Prieur, M. Tripoli de Paniſſe, à Aix en Provence.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Freycon.

Vicaire, M. Sivetton.

Seigneur - engagiſte, M. Berry de la Barre, à S. Rambert.

LA VIEILLIERE, château & fief dans la paroiſſe de Lentenay, en Bugey.

Curé, M. de Lentemy Peyrat.

Seigneurs, M. de Montillet, & M. Balme de Saint-Julien.

Juge, M. Definod.

Procureur fiſcal, M. Boget.

Greffier, le ſieur Blanchard.

VIEUXBOURG, ſeigneurie dans le Lyonnois.

Seigneur, M. Perrin de Roche.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Bouvier, à Charly.

Procureur fiſcal, M. Bavet, notaire à Givors.

Greffier, le ſieur Lafarge, notaire à Charly.

VIEUX-D'ISENAVE, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré de Nantua, juſtice de Poncins, de Meiriac & de Montreal, élection & du reſſort du bailliage de Belley.

Les Chartreux de Meiriac nomment à la cure.

Curé, M. Levrat.

Seigneurs, M. de Quinſon de Poncins, M. Douglas, comte de Montreal, & les Chartreux de Meiriac.

Officiers de M. de Poncins.

Juge, M. Bajollet.
Châtelain, M. Defauches.
Procureur fiscal, M. Durand.
Greffier, le sieur Brillat.

Officiers de M. de Montreal.

Juge, M. Proſt.
Châtelain, M. Goiffon.
Procureur fiſcal, M. Alhumbert.
Greffier, le ſieur Domange.

Officiers des Chartreux de Meiriac.

Juge, M. Deſinod.
Châtelain, M. Simonnet.
Procureur fiſcal, M. Durand.
Greffier, le ſieur Brillat.

VILIEU, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Chalamont. Cette paroiſſe dépend de la baronnie de Loye.

Le chapitre de Meximieux nomme à la cure.
Curé, M. Benoît Jaquemet.
Seigneur, M. Dervieu de Vilieu, chevalier, Baron de Loye, ancien chevalier d'honneur en la cour des monnoies, lieutenant-Général d'épée en la ſénéchauſſée & ſiege préſidial de Lyon.

VILLARS,

Petite ville fort ancienne en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, juſtice du lieu, élection & bailliage de Bourg-en-Breſſe, & par appel du parlement de Dijon.

Le chapitre de Saint Juſt de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Brun.
Vicaire, M. Debottieres.
Seigneur, M. Dugas Bois-Saint-Juſt.
Juge, M. Neple, avocat à Montluel.
Châtelain, M. Fremion, à S. Paul-de-Varax.
Curial, M. Lachanal, à Montluel.
Greffier, le ſieur Petiſſé, à Montluel.

Il y a un Marché, le Vendredi ſaint, & trois Foires dans l'année: le mardi avant la S. Jean-Baptiſte; le mardi avant la S. Martin d'hiver; & le mardi avant Noël.

VILLARS, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, juſtice de S. Prieſt.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Sauvage.
Seigneur, M. Gilbert de Voiſin.
Juge, M. Fromage.
Châtelain, M. de Prandiere.
Procureur fiſcal, M. Tremolet.
Greffier, le ſieur Teyter.

VILLARS, *ou* VILLERS, village & paroiſſe, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, juſtice de Marigny, élection de Roanne.

Le prévôt de Saint Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Broſſette.
Seigneur haut-juſticier, M. Beraud de Reſſein.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Reſſein.
Seigneur décimateur, M. le marquis du Sauzey, à cauſe de Jarnoſſe.

LE VILLARS, château & fief dans la paroiſſe de Chuyes, en Lyonnois. Il appartient à M. Dervieux.

VILLEBOIS, paroiſſe en Bugey, dépendante du marquiſat de Saint-Sorlin.
Seigneur, le prieur de la Chartreuſe de Portes.
Curé, M. Lambert.
Vicaire, M. . . .

La juſtice eſt la même que celle de Saint-Sorlin.

VILLECHENEVE, bourg & grande paroiſſe ſur les confins des provinces du Lyonnois, Forez & Beaujolois, archiprêtré de Néronde, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, & chef-lieu de la juſtice du marquiſat de la Riviere, qui eſt très-étendue, & qui comprend une partie de Violay, de Longefaigne, Paneſſieres & St. Martin-Leſtra.

Il y a trois Foires dans l'année: le 20 Janvier; le 3 Mars; & le 3 Septembre. Il y a auſſi un Marché, le mercredi de chaque ſemaine.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. Rambeau.
Vicaire, M. Fenon.
Seigneur haut-juſticier, M. le marquis de la Riviere.
Juge, M. Delorme, avocat.
Procureur fiſcal, M. Rouſſet, notaire à Paneſſieres.
Greffier, le ſieur Claude Dufour, notaire à Paneſſieres.
Huiſſier, Morel.
Notaire, M. Pierre Couhert, & procureur poſtulant au Marquiſat de la Riviere.

Madame la comteſſe de Villeneuve a la juſtice des cantons qui ſont en Beaujolois, à cauſe de Joux.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Feurs, depuis l'Edit de réunion, du mois de Mai 1771.

VILLE-DIEU, château & ſeigneurie en toute juſtice, ſitué dans la paroiſſe de Dardilly, près de la tour de Salvagny, en Lyonnois.
Seigneur, M. de Chazel.
Juge, M. Bloud, avocat à Lyon.

Digitized by Google

Châtelain, M. Bourdin, conſeiller du Roi, notaire à Lyon.
Procureur fiſcal, M. Deſprez, notaire à l'Arbreſle.
Greffier, le ſieur Bouchard, notaire à la Tour.

VILLEDIEU, annexe de Sainte-Foi, en Forez.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Ste. Agathe.

VILLEFRANCHE,

Ville capitale du Beaujolois, ſituée ſur le Morgon, à demi-lieue de la Saône, 5 lieues de Lyon, 7 de Mâcon, 95 de Paris. La paroiſſe eſt de l'archiprêtré d'Anſe.

Etat Eccléſiaſtique.

N. D. DES MARAIS, *Egliſe paroiſſiale & collégiale.*

Le chapitre eſt compoſé de trois dignités qui ſont : le doyen, le chantre & le ſacriſtain-curé ; & d'onze chanoines. Le doyen eſt de la nomination du Roi ; le chantre, de celle de M. l'Archevêque de Lyon ; & le curé-ſacriſtain, de celle de M. le prieur de Salles. Le chapitre nomme aux canonicats vacants ; mais il doit nommer, par préférence, les enfants natifs ou originaires de la ville ; c'eſt une des conditions ſous leſquelles les habitants conſentirent à l'érection du chapitre en 1694, & ce droit leur a été confirmé par Arrêt du parlement, des 29 Avril & 18 Décembre 1741.

Dignités, Meſſieurs,

François Beſſon, bachelier en théologie, *Doyen.*
Bernard Pierre, Châtelain d'Eſſertines, *Chantre.*
Jean-Jacques Lievre, bachelier en théol. *Curé-Sacriſtain.*

Chanoines, Meſſieurs,

François Gay, ancien prieur de Joug.
Claude Eſcoffier.
Pierre Goyet.
Jean-Baptiſte Mouſſeron.
Dominique Roland de la Platiere, conſeiller au bailliage.
Claude Humblot le cadet.
Benoît Deroche.
Benoît-Claude Bertin, docteur en théologie.
Philibert Gourdan.
Nicolas Laurent.
Jean-Louis Jacquet.

Chanoines honoraires, Meſſieurs,

Jean-Baptiſte Meurier, ancien curé ſacriſtain.
Charles Humblot, prédicateur du Roi.
Gaſpard Michet, curé de Limans.

Mrs. les Maire & Echevins ſont premiers marguilliers de la paroiſſe.

Marguilliers en exercice.

Premier Marguillier, M Jean-François Pezant, doyen des avocats.
Marguillier eccléſiaſtique, M. Deroche, chanoine.
Tréſorier, M. Ronjon.

Communautés régulieres & ſéculieres,

Les Cordeliers. Ce couvent eſt le premier de l'ordre de St. François qu'il y ait eu en France.
Le R. P. Brondel, *Gardien.*
Le R. P. Varenard, *Vicaire.*
Le R. P. Chamboux, *Sacriſtain.*

Capucins. Cette maiſon a été fondée en 1615.
Le R. P. Céleſtin de Lyon, *Gardien.*
Le R. P. Gabriel de Lyon, *Vicaire.*

Les Religieuſes Urſulines. Elles furent établies à Villefranche en l'année 1621 ; leur couvent eſt bien bâti, on y tient des penſionnaires à qui l'on donne une bonne éducation.
Supérieure, Madame Deſchamps.
Aumônier, M. Laurent, chanoine.

La Viſitation de Sainte-Marie. Ce monaſtere a été fondé en 1632. L'Egliſe fut peinte à freſque, quelques années après, par Dominique Bourbonio, peintre d'Italie, fort célebre : ſon ouvrage qui conſerve encore ſon premier éclat, paſſe pour un chef-d'œuvre.
Supérieure, Madame Demons.
Aumônier, M. Goyet, chanoine.
Pere temporel, M. Noyel de Belle-Ro che grand bailli du Beaujolois.

Pénitents blancs. Cette confrairie eſt ſous le titre du Saint-Sacrement, & fut érigée en l'an 1621.
Aumônier, M Eſcoffier.
Recteur, M. Canard.

Pénitents noirs. Cette confrairie dont l'établiſſement date de l'année 1623, eſt ſous le titre du Saint Crucifix, & remplit les fonctions des pénitents de la miſéricorde.
Aumônier, M. Mouſſeron, chanoine.
Recteur, M. Aubry.

HÔPITAL GÉNÉRAL.

Cette maiſon, bâtie l'an 1644, a reçu ſucceſſivement des augmentations & des embelliſſements conſidérables. L'adminiſtration intérieure eſt confiée à des Dam. religieuſes de l'ordre de Ste. Marthe.

Recteurs primitifs à la forme des Lettres-patentes, du mois d'Avril 1721, enrégiſtrées au parlement de Paris, le 24 Juillet 1723. Mrs. les Maire & Echevins en corps.

Recteurs électifs.

1. *Recteur*, M. Clerjon du Carri.

2. *Recteur*, M. Louis Lievre de Givray, *Tréſorier*.
3. *Recteur*, M. Arnoux Gaillard, *Econome*.

Officiers de la Maiſon.

M. Roland de la Platiere, chanoine & conſeiller, *Directeur ſpirituel*.
Madame Cinier, *Supérieure*.
M. Boiron *Aumônier*
M. Chaptal, *Commiſſaire - Feudiſte & Archiviſte*.
M. Ardon, *Notaire*.
M. Barrot, *Secretaire*.
M. Gontard, *Médecin*.
M. Morel, *Chirurgien*.
Madame Barrot, *Pharmacienne*.

COLLEGE.

Ce College eſt dirigé par des Eccléſiaſtiques ſéculiers : on y enſeigne toutes les claſſes juſqu'en philoſophie. C'eſt la ſeule Ecole de Latinité qu'il puiſſe y avoir, & qu'il y ait dans la ville. On y tient des penſionnaires. Mrs. les Maire & Echevins qui en ſont les fondateurs & les protecteurs, diſtribuent annuellement des prix qui conſiſtent en livres choiſis : on y ſoutient des exercices littéraires & l'on y repréſente quelquefois des pieces de théatre pour exercer les Ecoliers.
Principal, M. Rochas, prêtre.

GOUVERNEMENT ET CORPS DE VILLE.

GOUVERNEUR *de Villefranche*, M. Aimé de la Roche, *d Chaponoſt en Lyonn.*

Lieutenant de Roi, M. Alexis Noyel de Belle-Roche, chevalier, ſeigneur de Bionney, conſeiller du Roi en ſes conſeils, grand bailli d'épée de la province & baronnie de Beaujolois, capitaine de la ville & communauté de Villefranche.

HÔTEL DE VILLE.

MAIRE, M. Jean-Bapt. Philib. Micollier, ancien avocat du Roi, ſubdélégué de M. l'Intendant.
1. *Echevin*, M. Jean Thivend, avocat.
2. *Echevin*, M. Jean-Baptiſte Jacquet le jeune.
Mrs. les Maire & Echevins de Villefranche, ſont Syndics nés de la province du Beaujolois.

Aſſemblée des Notables en exécution des Edits des mois d'Août 1764, & Ma 1765, déclarés exécutoires dans terres patrimoniales de S. A. S. ſeigneur le Duc d'Orleans, Lettres-patentes, enrégiſtrées ment de Paris, le 19 Au
Mrs. les Maire & Echevins

Conſeillers de Ville.

M. Clerjon du Carri, procureur du Roi à l'élection.
M. Gontard, docteur médecin.
M. Gaillard, négociant.
M. Châtelain d'Eſſertines, chantre.
M. Louis Pein, *Syndic receveur*.
M. Claude Laplatte, *Secretaire Greffier*.

Notables élus par les Députés des différents corps de Villefranche.

M. Mouſſeron, chanoine.
M. Boujot, préſident de l'élection.
M. Pezant, avocat.
M. Vermorel, Bourgeois.
M. Aubry, bourgeois.
M. Duboſt, procureur.
M. Buyron, négociant.
M. Balthazard Jaquet, négociant.
Sieur Louis Eſcoffier, boulanger.
Sieur François Laval, marchand épicier.

Les armes de la ville ſont de gueules, à une tour d'argent, maçonnée de ſable, au chef couſu de France, qui a été ajouté par la conceſſion d'Anne de France, du mois de Novembre 1514.

MILICE BOURGEOISE.

Les Pennonages de Villefranche furent établis en 1714, par M. d'Halincourt, Gouverneur de la province. Mrs. les Maire & Echevins, en l'abſence des Gouverneur & Lieutenant de Roi, ſont les Commandants-nés de cette milice dont ils nomment les officiers, & tous ceux qui compoſent l'état-major. Ce corps eſt compoſé de huit compagnies : l'ancienneté des capitaines regle l'ordre de préſéance pour les quartiers.

Etat - Major.

M. Alexis Noyel de Belleroche, grand Bailli d'épée du Beaujolois, *Colonel*.
M. . . . *Lieutenant Colonel*.
M. Joſeph-Marie Jaquet des Mignones, *Capitaine Enſeigne*.
M. Jean-Baptiſte Jacquet l'aîné, *Major*.
M. Laurent Perrin, avocat, *Aide-major*.

Premiere Compagnie, Quartier Rouge.
Officiers, Meſſieurs
Claude-Louis Barnoud, *Capitaine*.
Pierre Lievre, *Lieutenant*.
Zacharie [illegible]ion, *Sous-Lieutenant*.
[illegible] *Quartier*

Digitized by Google

François Delacoſte, *Sous-Lieutenant.*

I V. *Compagnie, Quartier violet.*

Officiers, Meſſieurs

Louis Pein, *Capitaine.*
N. . . . . *Lieutenant.*
Claude Creuzet, *Sous-Lieutenant.*

V. *Compagnie, Quartier blanc.*

Officiers, Meſſieurs

Laurent Duboſt, *Capitaine.*
Jean-Baptiſte Humblot, *Lieutenant.*
Nicolas Buyron, *Sous-Lieutenant.*

V I. *Compagnie, Quartier gris de lin.*

Officiers, Meſſieurs

David Reynard, *Capitaine.*
Benoît Jaquet, *Lieutenant.*
Laurent Germain, *Sous-Lieutenant.*

V I I. *Compagnie, Quartier bleu.*

Officiers, Meſſieurs

Arnoud Gaillard, *Capitaine.*
Antoine Bonnevay, *Lieutenant.*
Joſeph-Philibert Lievre, *Sous-Lieutenant.*

V I I I. *Compagnie, Quartier verd.*

Officiers, Meſſieurs

Claude Deſtre, *Capitaine.*
François Deſgranges, *Lieutenant.*
N. . . . . *Sous-Lieutenant.*

BAILLIAGE ROYAL ET PRÉVÔTÉ DE VILLEFRANCHE.

Par Edit du Roi, du 2 Juillet 1771, ce bailliage a été ſupprimé, & l'exercice de la juriſdiction réuni à la ſénéchauſſée de Lyon.

ÉLECTION DE VILLEFRANCHE.

Cette juriſdiction eſt compoſée de 133 paroiſſes ou parcelles.

Officiers, Meſſieurs

Jean Boujot, ſieur de Meyré, *Préſident.*
Maurice Durret de l'Etang, *Lieutenant civil & criminel.*

Conſeillers Elus, Meſſieurs

Claude Dupuy.
Jean-Jerôme Ducreux de Trezette.
Alexandre Dépiney du Peloux.
Jean-Pierre-Gilbert Macé de Chal, *Syndic.*

PARQUET, *Meſſieurs*

Bonnetain, *Subſtitut par commiſſion de M. le Procureur Général.*
Michel Muzy, *Greffier en chef.*
Commis-Greffier, Laplatte.
Huiſſiers, Pierre Bully & Claude Baloffet.

Receveur des Tailles, ancien alternatif de la Province.

M. Nicolas Lemeau de la Barre, écuyer.
M. Olivier, *Commis à la recette des tailles.*
Procureurs en l'Election, Maîtres Pierre Canard, *doyen*; Louis Vermorel; Claude Deſtre; Philibert Dechatelus; Denis; François Deſgranges.

Les audiences de l'Election ſe tiennent à neuf heures du matin.

Direction des Aides, Meſſieurs

Gabriel Sécretain, *directeur.*
Philippe, *receveur.*

Entrepôt du Tabac. Receveur, M. J. L. Prévérand de Pombreton. Il eſt auſſi Receveur dans la régie des Huiles.

Eaux & Forêts du Beaujolois.

Capitaines des Chaſſes. M. Bottu de la Barmondiere, chevalier, ſeigneur d'Arciſſe, Marzé, &c. *pour le côté de la Loire.*
M. le comte de Valiere, ſeign. d'Arbiny & de Charentai, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, *pour le côté de la Saône.*
M. le marquis de Valiere, capitaine, *reçu en ſurvivance.*
Lieutenant des Chaſſes, M. Thomé, officier aux Gardes-Suiſſes, *pour le côté de la Loire.*
M. Claude-Antoine de la Roche de la Carelle, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, lieutenant des chaſſes, *pour le côté de la Saône.*

Officiers de la Maîtriſe.

M. François Bottu, chevalier, ſeigneur de Saint-Fonds, Limas, & autres lieux, *Maître particulier.*
M. . . . . *Lieutenant.*
Claude Ducheſne, *garde marteau.*
M. Antoine Ducroux de la Voûte, *Procureur du Roi.*
Jean-Baptiſte Barrot, *Greffier.*
Huiſſiers, Jean Chabert & Cattin.

Autres Officiers, Meſſieurs

N . . . *Receveur des amendes & confiſc.*
N. . . . *Garde Général, collecteur des amendes & confiſcations.*
Arpenteurs, Mrs. Billoud & Eſcoffier.

Les audiences ſe tiennent les mardis, à deux heures de relevée.

Juriſdiction des gabelles & grenier à ſel de la Province. Officiers, Meſſieurs

Claude Paule, *Juge-Viſiteur général.*
Jacques Quint, *Procureur du Roi.*
Claude-Louis Barnoud, *Greffier en chef.*
Grenier à ſel, M. Truchot, *Receveur.*
David Reynard, *Contrôleur.*
Magnin, *Commis-Contrôleur.*
Meline, *Meſureur en titre.*
Exempt de la Maréchauſſée, M. Spoude.

Chambre pour les Manufactures du Beauj.

Cette Juriſdiction a été établie & attri-

Digitized by Google

buée aux Maire & Echevins de Villefranche, par l'Edit commun du mois d'Août 1669, & par l'Arrêt du conſeil d'état du 37 Juillet 1670; par la déclaration du 16 Décembre 1719; par le réglement du 8 Mai 1736, & par les arrêts du conſeil, des 16 Septembre 1738, & 14 Mars 1739.

Les audiences ſe tiennent les vendredis, à 2 heures de relevée.

Inſpecteur, M. Briſſon, *à Lyon.*

Sous-Inſpecteurs, M. le Marchant, *à Amplepuis*; & M. de Coiſy, *à Charlieu.*

Collecteur des amendes, M. . .

Villefranche, deux commis.

Thiſy, deux commis.

Ces commis ont été établis par arrêt du conſeil d'état, du 16 Mai 1716.

Amplepuis, deux commis, établis par arrêt du conſeil, du 6 Mars 1717.

Beaujeu, un commis.

Lay, un commis.

Ces commis ont été établis par l'art. XII. de la déclaration du Roi, du 16 Décembre 1719.

Chamelet, un commis établi par arrêt du Conſeil, du 6 Août 1730.

Suivant les arrêts ci-deſſus, ces commis doivent être nommés par Mrs. les Maire & Echevins, auxquels la police des Bureaux appartient.

Médecins, M. Gontard, docteur de la Faculté de Montpellier. M. Jean-Bapt. Bruny, licencié, docteur en médecine, ancien chirurgien-aide-major des camps & armées du Roi, maître en chirurgie, à Lyon, reçu à l'Académie royale de Chirurgie de Paris, gradué en l'Univerſité de la même ville.

Maîtres en Chirurgie, Mrs. Jean-Marie Janſon, docteur en médecine, & Lieutenant du premier chirurgien du Roi; Louis Morillon, *Syndic*; Jacques Dezuize; Claude Joudioux; Goiffon & Morel.

Maîtres Apothicaires Pharmaciens, Mrs. Louis Lievre de Givray; Pierre Hoſte; Laplatte.

Chevaliers de l'Arc & de l'Arquebuſe.

Ces deux compagnies ſont inſtituées à Villefranche depuis près de trois ſiecles: elles ont été autoriſées par pluſieurs Lettres-patentes de nos Rois, confirmées par celles du Roi régnant, du mois de Janvier 1730, enrégiſtrées au parlement de Paris & en la cour des aides, les 14 & 23 Avril 1731.

Mrs. les Maire & Echevins, Capitaines-nés de ces deux Jeux, tirent le coup d'honneur aux deux prix royaux qui ſe repréſentent chaque année, le premier & le ſecond dimanches du mois de Mai.

Chevaliers de l'Arc. Officiers, Meſſieurs

Ardon fils, ROI.

Micollier, *Capitaine.*

Pezant, avocat, *Guidon.*

Duboſt, *Major.*

Duboſt, chanoine, *Aumônier.*

Mouſſeron, chanoine, *Aumônier en exercice.*

Cuſin, *Tréſorier.*

Canard, *Secretaire.*

Chevaliers de l'Arquebuſe. Officiers, Meſſieurs

Pezant, ROI.

Lemeau de la Barre, pere, écuyer, *Capitaine.*

Calemard, *Guidon.*

Gaillard, *Major.*

Duboſt, chanoine à Beaujeu, *Aumônier.*

Mouſſeron, chanoine, *Aumônier en exercice.*

Cuſin, *Tréſorier.*

Duboſt, *Tréſorier en exercice.*

Barnoud, *Secretaire.*

Ajaques, dit Lagrange, *armurier, marqueur & garde de l'Arſenal.*

Académie royale des Sciences & des beaux arts.

Cette Académie, l'une des plus anciennes du Royaume, fut érigée par Lettres-patentes de l'année 1696, confirmées par celles du mois de Mars 1728, enrégiſtrées au parlement. Elle eſt ſous la protection de Monſeigneur le duc d'Orléans. Le nombre des Académiciens ordinaires eſt fixé à vingt par les réglements; les Séances ſe tiennent tous les Jeudis, de quinzaine en quinzaine, & l'aſſemblée publique, chaque année, le jour de St. Louis, dans la grande Salle de l'hôtel de ville.

La deviſe eſt une roſe de diamants, avec ces mots:

Mutuo clareſcimus igne.

PROTECTEUR, Monſeigneur le duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

Académiciens honoraires.

1742. M. le marq. de Paulmy d'Argenſon, ancien ſecretaire d'Etat au département de la guerre, chancelier de l'ordre de St. Louis, de l'Académie Franc. de celles des Inſcriptions & Belles-Lettres, & de celle de Berlin.

1752. M. Lemoine de Beſſiſle, Secretaire des commandements de Mgr. le duc d'Orléans.

1757. M. l'Abbé de Breteuil, Chancelier & Garde des ſceaux de Mgr. le duc d'Orléans.

1761. M. de Ruffey, Préſident à la chambre des Comptes, & de l'Académie de Dijon.

1727. M. Mignot de Buſſy, abbé de Nantz, de l'Académie de Lyon.

1769. M. Deſgaretz, Brigadier des armées

Digitized by Google

du Roi, Commandant de la Citadelle de Strasbourg, de l'Académie de Dijon.
1769. M. de Coet-Loury, écuyer de la Reine.
1770. M. de Garnerans, ancien Premier Préſident au Parlement, Intendant de Dombes.
1771. M. de Laurencin, chevalier de St. Louis, aſſocié de celle de Rouen.
1773. M. de Monſpey.

Académiciens ordinaires, Meſſieurs

1727. Noyel de Belle-Roche, grand bailli d'épée du Beaujolois, de l'Académie de Lyon.
1740. Micollier, ancien Avocat du Roi, ſubdélégué de M. l'Intend. & maire de Villefranche.
1744. Pezant, avocat, *ſecret. honoraire.*
1752. Lemeau de la Barre, ſecretaire du Roi, receveur des tailles.
1752. Jacquet de la Colonge, ancien lieutenant-général au bailliage du Beaujolois.
1752. Gontard, docteur en médecine.
1752. Roland de la Platiere, ancien conſeiller au bailliage, & chanoine de Villefranche.
1752. Clerjon du Carri, ancien conſeiller au bailliage.
1752. Michet, curé de Limans.
1756. Briſſon, avocat, inſpecteur du Commerce & des Manufactures de l'académie de Lyon, & de la ſociété économique de Berne.
1757. d'Eſſertines, chantre de l'égliſe collégiale de Villefranche, *ſecretaire perpétuel.*
1758. de Sozzi, avocat des Académies de Nanci, de Berlin, de Lyon & des Arcades.
1759. L'abbé Meurier.
1761. Goyet, chanoine de Villefranche.
1761. Thivend, avocat.
1764. Châtelain d'Eſſertines Desbroſſes, avocat du Roi.
1768. Gouvion, docteur en médecine.
1768. Humblot, chan. de Villefranche.

Académiciens aſſociés, Meſſieurs

1741. Boule, docteur de Sorbone, prédicateur ordinaire du Roi, de la ſociété royale des Sciences & Belles-Lettres de Nanci.
1741. De Buſſi, doyen de Sully.
1742. L'abbé Beraud, correſpondant de l'Académie des Sciences & de celle de Lyon.
1744. Gauchat, abbé de Falaiſe.
1754. L. R. P. Gaime, Cordelier, bachelier de Sorbone.
1756. Relongue de la Louptiere, de l'Académie des Arcades, & de la ſociété Littéraire de Châlons-ſur-Marne.
1758. de Campigneulles, tréſorier de France, des Académies d'Angers, de Caen, des Arcades de Rome & de Lyon.
1759. Patullo.
1760. L'abbé Laſerre, de l'Académie de Dijon, de celle de Nîmes, & de la Société Littéraire de Clermont-Ferrand.
1760. L'abbé Pernetti, chevalier de l'égliſe de Lyon, de l'Académie de la même ville.
1761. Michault, des Académies de Nanci, de Dijon.
1765. Chappus, prêtre de l'Oratoire, prieur commendataire de la Chaux, & vicaire général de l'Evêché de Siſteron.
1768. Goulin, des Académies de Lyon, de la Rochelle, de Nîmes, d'Angers, & de la Société Littéraire de Châlons-ſur-Marne.
1769. Janin, oculiſte de la ville de Lyon, du college royal de Chirurgie de Paris, des Académies de Dijon & de Montpellier, *à Lyon.*
1769. Renaud de la Grelaye, avocat, *à Paris.*
1770. L'abbé Rozier, membre de la Société Impériale de Phyſique & de Botanique de Florence, de la ſociété économique de Berne, aſſocié à celles de Lyon, de Limoges & d'Orléans.
1770. L'abbé deſroches, archidiacre de l'égliſe cathédrale de Châlons.
1773. M. l'abbé de Caſtillon, vicaire général.

Eleve de l'Académie.

En 1766. Gabriel Magneval, à Lyon.

VILLEMONTAIS, village, paroiſſe & ſeigneurie en Forez, archiprêtré & élect. de Roanne.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Rochette.

Vicaire, M. Vernay.

La ſeigneurie de Villemontais dépend de trois juſtices différentes. La plus grande partie eſt du reſſort de la Châtellenie de St. Maurice, unie au bailliage de Roanne; le ſurplus eſt de la juſtice du Prieur de St. Jean-ſur-Saint-Maurice, & de celle de MM. les Comtes de Lyon, qui n'y ont que la moyenne & baſſe.

Seigneur, M. le comte de Lillebonne.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.

Ceux de la juſtice du Prieur ſont les mêmes qu'à St. Maurice; & ceux de MM. les Comtes de Lyon, les mêmes que ceux du Comté.

Digitized by Google

LA VILLENEUVE, hameau & seigneurie dans la paroisse de la Geneste en Bourgogne.

Seigneur, M. Ant.-Louis Deschamps, baron de la Villeneuve.

Juge, M. Nicolas Pin, chevalier.

Procureur fiscal M. Philibert Grandjean.

Greffier, le sieur Claude Royer.

Il y a trois Foires tous les ans à la Villeneuve : le 2 Janvier; le jour de l'octave de la Fête-Dieu, & le 16 Août. Il doit y avoir un Marché tous les mercredis, & le seigneur a le droit de les faire tenir.

Il y a dans le hameau une chapelle fort ancienne, dédiée à St. Théodore, annexée à la cure de la Geneste.

VILLENEUVE, village, paroisse & l'une des grandes châtellenies de la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes.

L'abbé de Cluny en qualité de doyen de Montbertoud nomme à la cure.

Curé, M. Moiret.

Seigneur, M. Vincent de Panettes.

Juge civil & criminel, M. Valentin, Avocat à Trevoux.

Capitaine-châtelain, M. Moine, notaire à Messimi.

Procureur fiscal, M. Chuinague, notaire & procureur à Trevoux.

Greffier, le sieur Ruf.

Huissier, Liaudin.

Notaire royal réservé pour la châtellenie de Villeneuve, M. Greppo.

Il y a, toutes les années, le 22 Juillet, une Foire considérable dont le principal objet est la vente des bêtes à cornes, des chevaux & de la volaille.

VILLENEUVE, fief & château dans la paroisse de Firminy en Forez. Il appartient à M. de Jullien-Villeneuve, lieutenant de Mrs. les Maréchaux de France en Forez.

VILLEREST, bourg ou petite ville dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne.

La prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Matthieu.

La justice de Villereſt appartient à la Prieure de Marcigny conjointement avec M. le comte de Lillebonne, seigneur de la châtellenie de S. Maurice.

Les officiers de M. le comte de Lillebonne sont les mêmes que ceux de Roanne.

Mme. la prieure de Marcigny a des officiers particuliers.

Juge, M. Cartier.

Procureur fiscal, M. Dechatelus le jeune.

Greffier, le sieur Vincent.

Il y a deux Foires dans la paroisse de Villereſt : le lendemain de la Trinité, & le 25 Novembre.

VILLEREVERSURE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Treffort, généralité de Bourgogne.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Messias, archiprêtre de Treffort.

VILLEROY, château dans la paroisse de Chandieu, en Forez. Il appartient à M. de S. Hilaire, écuyer, à Montbrison, du chef de Madame de Foris son épouse.

VILLE-SUR-JARNIEUX, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, justice de Jarnioſt & de Marzé, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Jean Souchon.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. de Planhol, Trésorier de France.

Les officiers sont les mêmes qu'à Jarnieux.

Il y a dans cette paroisse les fiefs de la Place, de la Garde & de Mongon; les deux premiers appartiennent à M. de Planhol, & le dernier à Madame la veuve Croiset.

VILLETTE, village, paroisse & belle terre sur les bords du Rhône, près d'Anthon en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, justice du lieu, élection & du bailliage de Vienne.

Les Carmes Déchaussés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Boyer.

Seigneur, M. de Moydieu, ancien procureur général du parlement de Dauphiné.

Juge, M. Fornier.

Lieutenant de Juge, M. Rigot.

Procureur fiscal, M. Fayet.

Greffier, le sieur Nugue.

VILLETTE, fief en franc-aleu noble, dans la paroisse de Romans-Ferrary, en Bresse. Il appartient à M. le comte de Ferrary.

VILLETTE, village & paroisse divisée en Villette-de-Loye, & Villette-de-Richemont, en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg. Villette-de-Loye & le clocher, dépendent de la baronnie de Châtillon-la-Palud; & Villette-de-Richemont dépend de la justice de Richemont. L'une & l'autre ressortissent au présidial de Bourg. Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Alexis Gentelet.

Seigneur du clocher-de-Villette-de-Loye, M. Jacques de Colabau, baron de Châtillon.

Les

Digitized by Google

Les officiers de Villette-de-Loye ſont les mêmes qu'à Châtillon-la-Palu.
Seigneur de Villette-de-Richemont, M. Jean François Balland d'Auguſte-bourg, marquis de Varambon.
Juge, M. Monnier, avocat à Varambon.
Procureur fiſcal, M. Gabriel Decrozo.
Châtelain, M. Berlier.
Curial, M. Jean René Bigot.
Greffier, le ſieur Roche.

Il y a le fief de la Moutonniere dépendant de Villette-de-Richemont, qui appartient à M. Daubarede ; & dans Villette de-Loye, eſt la maiſon du prieuré de Villette.

VILLETE, ancien château dans la paroiſſe de Viollay, avec haute, moyenne & baſſe juſtice, & rente noble.
Seigneur, M. le marquis de la Riviere.

Les officiers ſont les mêmes qu'à la Riviere.

VILLEURBANNE, paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré des Suburbes, élection & bailliage de Vienne.

M. l'Archeveque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Franchet.
Seigneurs-engagiſtes, les héritiers de M. le chevalier de Ville.

Les officiers de cette paroiſſe ſont les mêmes que ceux du marquiſat de Vaux-en-Velin, dont elle eſt une dépendance.

VILLIE, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxtenard, élection de Villefranche, juſtice de Fonterenne.

M. l'Abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Souchon.
Vicaire, M. Veillas.
Seigneur, M. Deplanhol, tréſorier de France.
Juge, M. Bonnetin.
Châtelain, M. Canard.
Procureur fiſcal, M. Barnoud.
Greffier, le ſieur Channotier.
Huiſſier, Peyneau.

VILLION, fief dans la paroiſſe de S. Cyr-de-Favieres, en Forez. Il appartient à M. de Fertus, & il eſt réuni à ſa terre de Cucurieux.

ST. VINCENT D'AGNY, village & annexe de la paroiſſe de Saint-Laurent-d'Agny, en Lyonnois.
Vicaire, M. Vixiat.

ST. VINCENT-DE-BOISSET, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élection de Villefranche & de Roanne.

Le chamarier de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. de Breteville.
Vicaire, M ...
Seigneur, M. Courtain.
Juge, M. de Montchanain de Chaveron.
Procureur fiſcal, M. Dufour.
Greffier, le ſieur Simonain.

Il y a le fief de la Motte, qui appartient auſſi au ſeigneur de la paroiſſe.

La ſeigneurie de S. Vincent-de Boiſſet, dépend du château de la Motte.
Notaire royal, M. Louis Dufour.

ST VINCENT-DE-REINS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de Magny, de Beaujeu & de Chamelet.

Le chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Dimery, bachelier en droit.
Vicaire, M. Ducroſt.
Dame, Madame la marquiſe de Vauban.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Cublize & Magny.

Il y a dans la paroiſſe le château de Montout, appartenant à M. de Minaudiere de Roannet.

VINDRY, château & chapelle dans la paroiſſe de Saint-Loup en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis d'Albon, prince d'Yvetot.

VIOLEY, village & paroiſſe dans les confins du Forez & du Beaujolois, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne & de Villefranche, juſtice de Joux & de Néronde, de Villecheneve & de Noailly.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. Grange.
Vicaire, M. Grange, neveu du curé.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Feurs, depuis l'édit de réunion, du mois de Mai 1771.

VIRIAT, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Bourg, juſtice de Marillat, élection & du reſſort du bailliage de Bourg.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Claude Alexis Muyard.
Vicaire, M. Iſidore Angélique Perruſſet.
Seigneur du clocher & d'une partie de la paroiſſe, M. Marie Philippe de Chatbonnier, marquis de Crangeac, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, capitaine lieutenant colonel dans le corps des Carabiniers de France.
Juge, M. Jacques-Charles Dupuy, avocat, procureur du Roi de la police de Bourg.
Lieutenant de Juge, M. Joſeph Buſſod, notaire royal réſervé pour la paroiſſe de Viriat.
Procureur fiſcal, M. Biſtac, à Craz.
Greffier, le ſieur Bonnet, à Bourg.

Le château de bon Repos & le fief de l'Argillere ſont ſitués dans cette paroiſſe.

Le château a haute, moyenne & basse justice, qui ressortit par appel de la judicature de Montrevel, & de celle-ci au parlement de Dijon. Le fief n'a que la moyenne & basse justice.

Seigneur du château de bon Repos, M. le comte de Montrevel.

Juge, M. Barbier, avocat, à Marboz.

Lieutenant de Juge, M. Piquet, notaire royal à St. Etienne-du-Bois.

Procureur fiscal, M. Bouveron, commissaire en subvention, à Treffort.

Greffier, le sieur Chambard, procureur à Montrevel.

Seigneur du fief de l'Argillere, M. Eléonore-Agatange Gravier, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Juge, M. Chevrier, avocat, à Bourg.

Lieutenant de Juge, M. Ravet, procureur au bailliage & siege présidial de Bourg.

Procureur fiscal, M. Ceseria, commissaire en subvention, à Bourg.

Greffier, le sieur Bonnet, notaire royal à Bourg.

VIRICELLES, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbrison, justice du comté de Souvigny.

Le prieur de Bellegarde nomme à la cure.

Curé, en 1759. M. Freydieres.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Souvigny, dont cette paroisse dépend.

VIRIEU, bourg & seigneurie dans la paroisse de Pelluſſin, en Forez.

DAME, Madame de Senozan.

Juge, M. de la Rochette, avocat & ancien échevin à Lyon.

Procureur fiscal, M. Malassagne.

Huissier, Vincent.

VIRIGNIEUX, village, paroisse & châtellenie en Forez, archiprêtré de Courzieux, justice de la châtellenie royale de Feurs, élection de Montbrison, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Les religieux de Cluny nomment à la cure.

Curé, M. Dumont.

La justice s'exerce à Montbrison.

Dame engagiste, Mme. la marquise de Sassenage, à Paris.

Lieutenant de Juge, M. Javogue, avocat à Bellegarde.

Greffier, le sieur Richard, notaire à St. Laurent-de-Chamousset.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs, en conséquence de l'Edit de réunion, du mois de Mai 1771.

VIRY, fief & ancien château dans la paroisse de Claveysolle, en Beaujolois. Il appartient à M. Couppier, conseiller au conseil supérieur de Lyon.

VIS, château & seigneurie dans la paroisse de S. Germain-la-Montagne.

Seigneur, M. le comte de S. George.

Juge, M. Ducarre, avocat.

Lieutenant, M. Dechaigné, notaire.

Procureur fiscal, M. Lacroix, notaire.

Greffier, le sieur Joly fils.

Huissier, Mousnier.

VIVANS, village & paroisse, moitié en Forez, moitié en Lyonnois, diocese de Clermont, archiprêtré d'Yserpent, justice de la Curée, élection de Roanne, du ressort du bailliage de Montbrison.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Leveau.

Dame, Madame de la Feuillade.

Seigneur, M. Huë de la Curée.

Les officiers de Vivans en Lyonnois sont les mêmes que ceux qui sont en Forez.

Juge, M. Mourier.

Procureur fiscal, M. Eugene.

Greffier, le sieur Busset.

Procureurs postulants, Mrs. Thevenard, & Maret.

Huissiers, Ribalier, Rinjoux & Goutard.

UNIAS, village & paroisse dans le Forez, avec justice haute, moyenne & basse, archiprêtré & élection de Montbrison.

Mrs. les comtes de Lyon & le prieur de S. Romain-le-Puy, nomment alternativement à la cure.

Curé, M. Tixier.

Seigneur, M. Denis de Cusieu, écuyer, à Lyon.

Juge, M. Franchet, avocat.

Procureur fiscal, M. Gonon.

Greffier, le sieur Styre.

VOLOGNIAT, village & paroisse en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Montréal, du ressort du parlement de Bourgogne.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Volland.

Vicaire, M. Volland.

Seigneur, M. le comte Duglas.

Juge, M. Proft, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Vuarin.

Lieutenant de Juge, M. Melliet.

Procureur fiscal, M. Alhumbert.

Greffier, le sieur Domange.

VONNAS, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection & du ressort du bailliage de Bourg en Bresse, justice de Benost, Bagé, Pont-de-Veyle & Marmont.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

Digitized by Google

Curé, M. Beſſon.
Vicaire, M. Beſſon.
Seigneur, M. de Varenne.
Juge, M. Midan l'aîné.
Châtelain, M. Ryon.
Procureur fiſcal, M. Ravet.
Greffier, le ſieur Salazard.

VOUGY, paroiſſe, château & ſeigneurie ſituée en Beaujolois, ſur la rive droite de la Loire, érigée en comté en 1766, avec réunion des juſtices de la paroiſſe de Pouilly-ſous-Charlieu, des fiefs d'Aillant, Montregnard, Boſverd, & les Farges, & celle des greffes de toutes ces différentes juſtices, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, du reſſort du parlement de Paris.

Le cellérier de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Guez.
Seigneur, M. Michon de la Farge, comte de Vougy, meſtre-de-camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.
Juge, M. Bardet.
Lieutenant de Juge, M. Perrichon.
Procureur fiſcal, M. Patural.
Notaire & Greffier, M. Adam fils.
Huiſſier . . . . .
Procureurs poſtulants, Mrs. Adam, pere; Boutouſe; Nobis & Allemoniere.

Il y a une Foire, toutes les années, le mercredi d'après le dimanche de Quaſimodo.

VOULDE, fief dans la paroiſſe de Saint Romain-la-Motte, en Forez. Il appartient à M. le comte de S. Polgue.

LA VOULDY, château & fief en Lyonnois. Il appartient à M. Philippon, du chef de la Dame de Lucenay ſon épouſe.

VOURLES, bourg & annexe de Brignais, en Lyonnois, juſtice de Brignais, dépendante de la baronnie du chapitre de S. Juſt de Lyon, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Curé & Prébendier, M. Jean-Zacharie Bouvier; il réſide à Vourles, & il tient deux Vicaires à Brignais.
Seigneurs, Mrs. les chanoines-barons de S. Juſt de Lyon.

Il y a dans cette paroiſſe le fief de Maiſonfoirte qui appartient à M. Fourgon, ancien conſeiller en la cour des monnoies.

Il y a une Foire, le 18 Janvier.

URBIZE, village, paroiſſe & châtellenie en Forez, archiprêtré d'Artaix, élection de Roanne, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

M. le prieur d'Anſy-le-Duc nomme à la cure.
Curé, M. Raclet.
Seigneur, M. de la Tour Glené, ancien premier préſident du parlement de Provence.
Juge, M. Faure, à la Paliſſe.
Procureur fiſcal, M. Durand, notaire royal, à Monteguet.
Greffier, le ſieur Deſchamps, à Saint-Martin-Deſtraux.

Il y a trois Foires: le ſamedi après l'Aſcenſion; le 11 Juin, & le 9 Septemb.

URFÉ, paroiſſe, château fort & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Durand.
Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Juſt-en-Chevalet.

USSON, bourg, paroiſſe & ſeigneurie de Forez pour le clocher, la moitié du bourg & la moitié de la paroiſſe; & d'Auvergne, pour le reſte, dioceſe du Puy en Vélay, archiprêtré de S. Paulien, élection de Montbriſon, pour la partie du Forez; & d'Iſſoire, pour la partie d'Auvergne.

Le prieur clauſtral de la Chaiſe-Dieu nomme à la cure.
Curé, M. Pergier, bachelier en théologie.
Vicaires, Mrs. Tournier, Robert & Calemard; ils ſont auſſi ſociétaires avec Mrs. Mouton & Poncet.

La paroiſſe dépend de la juſtice du lieu, quelques hameaux dépendent de la châtellenie de S. Bonnet-le-Château, de la juſtice de Viverols & de Montpeloux, en Auvergne; & le hameau de Pontimperat forme une juſtice. Les appellations, pour la partie de Forez, ſont portées au bailliage de Montbriſon & celles pour la partie d'Auvergne, au bailliage de la Roue.
Seigneur, M. de Saint Martin d'Aglier, marquis d'Aglier de S. Germain, gentilhomme de la chambre, & premier écuyer du Roi de Sardaigne, lieutenant-colonel de cavalerie, aide-major & cornette des gardes-du-corps de Sa Majeſté Sarde.
Juge, M. Mey de Chales, doyen des conſeillers de l'élection de Montbriſon.
Procureur fiſcal, M. Sigean, not. royal.
Greffier, le ſieur Mouton.

Y Q

YQUERANDE, village, paroiſſe & ſeigneurie: le tiers de la paroiſſe eſt en Bourgogne, & le reſte en Lyonnois, du dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

La prieure de Marcigny nomme à la cure.
Curé, M. Chetard.

Digitized by Google

La ſeigneurie de cette paroiſſe appartient à la prieure de Marcigny.

Juge, M. Verchere des Buyons, juge de Marcigny.

Procureur fiſcal, M. Bardet.

YVOURS, château & ſeigneurie ſitué dans la paroiſſe d'Irigny en Lyonnois.

Seigneur, M. Terraſſe d'Yvours, tréſorier de France honoraire

Châtelain Lieutenant, M. Gayet licencié.

Procureur fiſcal, M. Chalamel.

Greffier, le ſieur Crozet.

YZERON, bourg, paroiſſe & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, du reſſort de la ſénéch. de Lyon.

L'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Raſtoul.

Seigneur, M. Chapuis de Laval.

Juge, M. Brac fils, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Deſprez, notaire royal à Grezieux-la-Varenne-de-Chamouſſet.

Procureur fiſcal, M. Thimonnier.

Greffier, le ſieur Blanc, notaire à Saint-Bonnet le-froid.

Commis - Greffier en exercice, le ſieur Ducreux, notaire à Vaugneray.

Notaire royal & Procureur audit lieu, M. Delorme.

Huiſſier, Charbonnet.

Procureurs poſtulants en la Baronnie d'Yzeron, Mrs. Mattagrin ; Berger ; Durand ; Châtain ; Ducreux ; Puy ; Bouchard le jeune, & Filleton.

Il y a un fief avec un petit château ſitué dans cette paroiſſe, & une rente noble, appartenants à M. de Montdor, officier de cavalerie.

Il y a 4 Foires : le 5 Avril, le 9 Mai, le 29 Août, & le 30 Novembre.

DU FRANC-LYONNOIS.

LA petite contrée, appellée aujourd'hui le *Franc-Lyonnois*, & anciennement le *petit Franc-Lyonnois*, lorſque la Province, à cauſe des privileges & franchiſes de ſa Ville capitale & des Habitants, portoit le nom de Franc-Lyonnois. Cette petite contrée n'eſt qu'une langue de terre, qui s'étend depuis le village de Riottiers, le long de la rive gauche de la riviere de Saône, juſqu'aux deux portes de Lyon nommées de la Croix Rouſſe & d'Alincourt, & qui eſt coupée par Trevoux & ſon territoire, au deſſous de la ſource du ruiſſeau de *Froment* ou *Formant*, juſqu'à ſon embouchure, en tirant une ligne droite de cette ſource à la Saône. Elle a de longueur environ deux lieues & demie, & de largeur réduite, environ une lieue : car il s'en faut bien que la largeur ſoit égale par-tout. La Breſſe & la Dombes la confinent au levant & au ſeptentrion, la ville de Lyon la confine au midi, & la riviere de Saône au couchant.

Les treize *Marches* ou *Maſſages*, c'eſt-à-dire, les treize petites Villes, bourgs, Villages ou Hameaux qui compoſent le *Franc-Lyonnois*, ſont en ſortant de Lyon, *Cuires*, dit la Croix-Rouſſe, *Caluire*, *Fontaines*, *Rochetaillée*, *Fleurieu*, *Neuville* nommée auparavant *Vimi*, *Genay*, *Bernoud*, *Civrieu*, *St. Jean de Thurigneu*, & au-delà du territoire de Trevoux, de l'autre côté du ruiſſeau de *Formant*, *St. Bernard*, *Riottiers*, & *St. Didier*.

De ces Marches, il n'y en a que trois qui ſoient entiérement du Franc-Lyonnois, celles de *Fontaines*, *Genay*, & *S. Bernard*; les autres n'y ont qu'une moitié, un tiers, un quart de leurs feux ou de leurs territoires; le ſurplus eſt dans la Dombes ou dans la Breſſe, en ſorte que de toutes ces paroiſſes on auroit peine à en former quatre, telles que celles du Lyonnois. Il paroît que Genay étoit autrefois le chef-lieu; c'eſt aujourd'hui Neuville, petite ville murée, érigée en marquiſat en faveur de la Maiſon de Villeroy.

Il ſeroit difficile de marquer préciſément l'époque où cette petite contrée s'eſt donnée à la France. Tout ce qu'on apprend de ſes titres publics, eſt qu'originairement démembrée de la Breſſe & de la Dombes, qui appartenoient à l'Empire, elle ſe ſoutint quelque temps dans une ſorte d'indépendance, qu'autoriſoient ſa ſituation frontiere, & le voiſinage de différents Souverains plus ou moins puiſſants, dont elle ſe trouvoit entourée; qu'en 1398 elle ſe mit ſous la ſauve-

Digitized by Google

garde des Comtes de Savoie, comme Vicaires de l'Empire; que pour ce droit de garde & de protection, ſes Habitants s'obligerent de payer une redevance annuelle de cent livres de cire, avec la clauſe expreſſe que la redevance ne pourroit pas être augmentée dans la ſuite, ſous le prétexte de l'augmentation des feux & des familles; & qu'en 1426 Amedée, Duc de Savoie, voulant recouvrer les Comtés de Valentinois & de Diois, ſes Syndics lui firent préſent de deux cents florins d'or pour lui marquer leur attachement, mais que l'on inféra dans les Lettres qui en furent dreſſées de part & d'autre, que c'étoit un don purement gratuit, & qu'il étoit accepté ſans conſéquence ni préjudice pour leurs libertés & franchiſes.

Elle ſe trouvoit donc encore ſous la protection des Ducs de Savoie, en leur qualité de Vicaires de l'Empire, plus de cent ans après que nos Rois furent rentrés dans la pleine ſouveraineté de Lyon & de ſon territoire. On peut avancer néanmoins, ſans trop donner aux conjectures, que cinquante ans après ce dernier Traité, & long-temps avant la fin du quinzieme ſiecle, ſes habitants ſe jeterent entre les bras des Rois de France; ſoit qu'ils y fuſſent forcés par quelque vexation des Ducs de Savoie, par quelque entrepriſe pour les réunir à la Breſſe, & les remettre dans leur premiere ſujétion; ſoit qu'ils y fuſſent déterminés par la ſeule raiſon de leur ſituation, qui les expoſoit aux incurſions & aux ravages de tous les partis, & qui demandoit la protection du plus fort & du plus puiſſant; ſoit enfin que nos Monarques les aient reçus en échange de leurs anciens Souverains ou Protecteurs, comme cela eſt dit dans l'Arrêt du Parlement de Paris, du 22 Décembre 1525, qu'ils produiſent. Quoi qu'il en ſoit, il réſulte de ce titre, qu'ils jouiſſoient d'un état tranquille à l'ombre du trône des prédéceſſeurs de François I; ce qui peut remonter à Louis XI, lorſque ce Prince s'empara de la Bourgogne, & que reſſerrant la Breſſe de preſque tous les côtés, il ne voulut plus ſans doute laiſſer en des mains ennemies ou au premier occupant, un petit pays qui venoit juſqu'aux portes d'une Ville auſſi importante que Lyon. Ce fut à cette époque que ce pays prit le nom de *petit Franc-Lyonnois*, pour le diſtinguer de la Province dont il commençoit à faire partie.

Quoique le Traité originaire ne paroiſſe pas, on ne ſauroit douter, ſuivant les titres poſtérieurs & multipliés, qu'il n'eût pour baſe ces trois conditions principales: l'une que le pays ne changeroit point de qualité, & qu'il ſeroit à perpétuité regardé comme pays étranger: en conſéquence de quoi les habitants paient le droit de *Traite Foraine* pour toutes les marchandiſes & denrées qu'ils tirent de Lyon & du Lyonnois. L'autre, que ſes habitants ſeroient affranchis de *toutes tailles*,

Digitized by Google

ſubſides & impoſitions généralement quelconques. La troiſieme, que pour reconnoître la protection de nos Rois, ils paieroient volontairement de huit ans en huit ans une ſomme de 3000 liv. par forme de don gratuit. Privileges & franchiſes perpétuellement enviés & attaqués, mais entretenus juſques à préſent avec de légers changements qu'ont occaſionné les ſeules circonſtances de quelques temps difficiles.

L'Egliſe de Lyon poſſede en ſeigneurie & Domaine la plus grande partie du territoire.

SYNDIC GENERAL.

M. Antoine Fay, ancien Conſeiller à la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon, *rue de l'Arſenal.*

ADJOINTS DU SYNDICAT.

Noble Laurent Audra, l'ainé, ancien Echevin, *rue St. Joſeph.*

Noble Pierre Verdat, *à Neuville.*

ANCIEN ADJOINT.

Noble Jean Leroy, Seigneur du Moulard, Avocat, Conſeiller, Procureur du Roi aux Sieges de l'Election de Lyon, & de la Maîtriſe des Eaux & Forêts du Lyonnois, ancien Echevin, *place de la Baleine.*

PROCUREUR DE LA PROVINCE.

M. Jean Desſgranges, Procureur au Conſeil Supérieur de Lyon, *au bas du chemin neuf.*

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Articles qui concernent la Ville.

A

ABBAYE d'Ainai, 27
Abbayes de filles, 45
De saint Pierre, la Déserte & Chazaux, *ibid.*
Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, 161
Académie du Roi, 174
Accoucheuses, 159
Administrateurs de la Communauté des nouvelles Catholiques, 73. De la Communauté du bon Pasteur, 74 (& Directeurs, de filles Pénitentes, 75. Des Recluses, 76
Affranchissement des Lettres, 191
Agents des Cours étrangeres 138
Des Changes, 139
Agriculture, Soc. d'Agricul. 169
Aides & Octrois, 455
Ainai, Collégiale & Paroisse, 27
Ajusteurs de la Monnoie, 122
Anciens Prévôt des Marchands & Echevins, 127
L'Antiquaille (Couvent de) 48
Antoine, (St.) 38
Apothicaires, 160
Archevêché de Lyon, 1
Archevêque, *ibid.*
Architecture, Architectes, 123
Arrivée des Couriers, 191
Artillerie. Trésorier de l'Artil. 87
Assemblée de MM. les Notab. 131
Auditeur de Camp, 90
Augustins (Grands), 40
De la Croix-rousse, 44
Avoués de Pierre scize, 112
Avocat Général au Conseil Supérieur, 227
Avocat gén. de la Ville, 90 & 126
Avocats au Conseil Supérieur de Lyon, 236

B

BAnquiers en Cour de Rome, 10
Banquiers nobles, 137
Benoît, (St.) Prieuré de filles, 46
Bernardines, 48
Bibliotheques. Bibliotheques publiques, 177. Bibliotheques, Cabinets & Manufactures, 178 & 179
Bleus-célestes, 48
Boîtes pou. les Lettres, 192
Bureaux. Bureau du Conseil Charitable, 6
Bureau Militaire de la Bourgeoisie, 224
Bureau des Aides & Octrois, 255
Bureau des Finances, 116
Bureau de la Draperie, 139. Des Négociants & des Marchands, 140 Des Epiciers, 140. Des Fabricants, des Orfevres, 141. Des Passementiers, 142 Du Poids de Lyon, 208
Bureau des Postes, 190. De la Poste aux Chevaux, 193. Des Diligences, Coches, & Carrosses de Paris, 193 & 194. Des Carrosses pour Grenoble Geneve 194. pour Bâle y, 195. De Châlons pour Dijon, de Dijon pour Paris, de Dijon pour Besançon, de Mâcon à Bourg, de Roanne pour Clermont, de Clermont pour Limoges, 195. Des Coches & Diligences du Rhône, 197. Des Messageries, Fourgons,

Digitized by Google

gons, Guimbardes & autres Voitures de Lyon à Avignon, Aix, Marseille, Nîmes, Montpellier, & autres Villes de Provence & Languedoc, 198 & suiv. Des Coches d'eau, & des Carrosses & Messageries de Lyon, Seissel, Geneve, Grenoble, & retour, 201. Des Carrosses & Messageries de Lyon à Grenoble, & retour, 202. Des Coches du haut Rhône, 201. Messageries de Grenoble & Bugey, 202. De la Messagerie Royale du Comté de Bourgogne, de Lyon à Strasbourg, 202. De la Messagerie de Lyon à St. Chaumond, St-Etienne & le Puy, 204. Bureau Royal de Correspondance générale, 209. Bureau d'Avis & d'Adresse, 208. Bureaux de Recommandation pour les Effets volés ou perdus, pour les bijoux & pieces d'argenterie, volés ou perdus, 142. Bureau du Timbre, 119

C

CAisse des Droits de la Saône, 256
Capitaines & Quartiers de la Ville, 97 & suiv.
Capitaine de la Ville, 129
Capitaine des Chaînes, 207
Capitation & Vingtieme, 255
Capucins du grand Couvent, 42
du petit Fôrêt, 43
Carmes des Terreaux, 40
Carmes Déchaussés, 43
Carmélites, 47
Carrosses publics, appellés Fiacres, 207
Célestins, 40
Chambre Souv. du Clergé, 9
Chambre Diocésaine, 10
Chambre de Commerce, 136
Chambre Syndicale de l'Imprimerie & Librairie, 180
Chancellerie près le Conseil supérieur de Lyon, 228
Changeurs, 122
Chanoines de l'Eglise Comtes de Lyon, 11. Chanoines & Comtes d'honneur, 12. Chanoines & Barons de S. Just, 19. Chanoines de S. Paul, 22. de Fourvieres, 24. de S. Nizier, 25. d'Ainai, 27. de la Platiere, 30. & de S. Irenée, 30
Chanoines Réguliers, 38
Chapelle de S. Jacques, 52
Charles (S.) Pénitents, 52
Chartreux, 44
Châtelain de la Grenette, 148
Chazaux, Abbaye, 45
Chefs des Bureaux de la Police, 148
Chevaliers de l'Eglise de Lyon, 13.
Chevaliers de l'Arc, 113. De l'Arquebuse de Lyon, 114. De l'Arquebuse de Villeneuve-du-Plat de Lyon & de Luxembourg, 115
Chirurgiens Jurés, 155 & suiv.
Coches d'eau de Lyon à Paris, 194
Coches d'eau du Rhône, 197
Colleges, 151, 152. College de Médecine, 153
Commandants, de Lyon, de la Province, de Pierre-scize, du Fort Saint-Jean, & Bastion Saint-Clair, 82
Commis pour la Marine, 88
Commissaires des Guerres, *ibid.*
Commissaire de la Marine, *ibid.*
Commissaires aux Revues, *ibid.*
Commiss. aux Saisies réelles, 249
Commissaire à la revue des Quartiers de la Ville 253

Commissaires en Droits Seigneuriaux, 245
Commissaires de Police, 147
Commissionnaires, 205
Communautés séculieres, 37
Communautés régulieres d'hommes, 39. Communauté du bon Pasteur, 74
Communautés de filles, 46
Communauté des nouvelles Catholiques, 73
Communauté des Huissiers & Sergents Royaux des différentes Jurisdictions, & seuls Jurés Priseurs & Vendeurs de Biens, Meubles & autres Effets, de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Lyon, 257
Compagnie Franche, 91
Compagnie du Guet, 92
des Arquebusiers, 93
Comté de Lyon (terres dépendantes du), 14 & suiv.
Comtes de Lyon, 11 & 12
Concert, 176
Confalon (Pénitents du), 42
Conseil de l'Archevêché, 2
Conseil ou Bureau charitable, 6
Conseil du Chap. de Lyon, 14
Conseil Supérieur, Sieges & Jurisdictions de son Ressort, 225 & suiv.
Conseillers référendaires en la Chancel. près le Cons. sup. 229
Conseillers de la Douane, 254
Conseillers de Ville, 126
Consulat, 89
Consuls d'Espagne & de la République de Gênes, 138
Contrôleur de la Monnoie, 122
Contrôleurs en la Chancell. 228
Contrôleurs des Finances, 119
Cordeliers (de S. Bonaventure), 39
Cordeliers, Couvent Royal, 41
Croix (Ste.) Paroisse, 13
Curés, Custodes-Curés de Ste. Croix, 13. Curé de S. Just, 20. Curé-Sacristain de S. Paul 22. Curé-Sacrist. de Fourvieres. 24. Curé-Sacristain de S. Nizier, 25. Curé-Prévôt d'Ainai, 27. Curé de la Platiere, 30. Curé-Sacristain de S. Irenée, 31. Curé de S. Pierre & S. Saturnin, 31. de S. Pierre le Vieux, 32. de S. Vincent, 32. Curé-Prieur de S. George, 33. Curé-Prieur de Vaise, *ibid.* Curé de la Guillotiere, *ibid.*
Custodes de l'Eglise de Lyon, 13
Custodes Curés de Ste. Croix, 13
Custode de S. Etienne, 13

D

Dentistes, 159
Départ des Courriers, 190
Départ & arrivée des voituriers de la Messagerie de Lyon à Strasbourg, 202
Dépositaire des Terriers du Chapitre de Lyon, 14
Dépôt des Mendiants, 79
Député du Commerce à Paris, 130 & 137
Déserte (la), 45
Diligence de Paris, 193. Diligence du Rhône, 197. Trevoux, Thoisey, Neuville, 206
Directeur des Etapes de la Généralité de Lyon, 88
Directeur des Economats, 10
Directeur du dépôt des Mend. 79
Directeur des Postes, 190. de la Monnoie, 122. des Coches & Diligences de Paris, 196. des Coches & Diligences du Rhône, 200. des messageries de Lyon pour la Suisse & re-

tour, à Verſay, 201. des voit. de Lyon à Geneve, Belley, Grenoble, 202. De la Meſſagerie du Comté de Bourgogne, de Lyon à Strasbourg, 203. Du Droit ſur les cartes, ſur les Cuirs, le Don gratuit, du droit de 20 pour cent pour la ville de Marſeille, 256
Directeurs & Receveurs des Domaines du Roi, 119. Receveur des Traites, 255
Diviſion des Ports de la Saône, Rue & Quais en dépendants, 217
Docteurs en Méd. 153 & ſuiv.

E

Echevins de Lyon, 89 & 125
Ecole de deſſein & de modele, 174 & ſuiv.
Ecoles (petites), 35
Economat, 10
Ecole vétérinaire, 173
Ecrivains Jurés, 183
Ecuyer du Roi, 174
Egliſe de Lyon, 11
Egl. Collég. & Paroiſſ. 19 & ſuiv.
Election de Lyon, 250
Elizabeth (Ste.) les 2 Couvents, 47
Eſſayeur de la Monnoie, 122
Etienne (S.) Egliſe, 13
Evêques Suffragants de Lyon, 1
Experts jurés, Arpenteurs royaux, 124
Extraordinaire des Guerres, ſon Tréſorier, 88

F

Fabricants (Bureau des), 141
Feuillants, 43
Fiacres ou Carroſſes publics, 207
Filles Pénitentes, 75
Foires franches & Paiements de Lyon, 138
Fondations, Giron, 60
Mazard, 72
Fonderie des Suifs, 248
Fourrier de la Ville, 229
Fourvieres, Collégiale, 24

G

Gabelles de Lyon, 253
Gens du Roi du Conſeil Supérieur, 227. des Tréſoriers de France, 118. de l'Election de Lyon, 250. de la Douane, 254 de la Conſervation, 134
George (S.), Bailliage de Malte & Paroiſſe, 32
Gouvernement & Gouverneur de Lyon, 81 & 125
Greffier de la Chambre Souveraine du Clergé, de la Cour Primatiale, & autres Cours Eccléſiaſtiques, 7-8-10
Greffier du Comté & de l'Archevêché, 5 & 24
Greffier d'Ainai & du fauxbourg de Vaize, 29
Greffiers tant au civil qu'au criminel, au Conſeil Supérieur, 227
Greffiers en chef des Tréſoriers de France, 118
Greffier en chef de la Conſervation, 134. Greffier de Police, 147

H

Halles de la Grenette, 148
Herniaires (Chirurgiens,) 159
Hôpitaux, Hôp. de l'Hôtel-Dieu, 53. de la Charité, 61
Hôtel-de-Ville, 125
Hôtel des Monnoies, 121
Huiſſiers au Conſeil Supérieur, 227. en la Chancellerie, 229 au Bureau des Finances, 120. de la Maîtriſe des Eaux & Forêts, 252
Huiſſiers audienciers des Gabelles, 253

Huiſſiers Audienciers & Jurés-Crieurs de la Conſervation, 134, de Police, 147.

I

JACOBINS, 39
Jean-Baptiſte (S.), Egliſe Primatiale, Métropolitaine & Cathédrale, 11
Imprimerie & Librairie, 180
Imprimeur du Roi, 182
Ingénieurs du Roi au département de Lyon, 86
Intendance, 83
Joſeph (S.), Miſſionnaires, 37
Irenée (S.) Col. & Paroiſſe, 30 33
Irenée (S.) Séminaire, 34
Juges Aſſeſſeurs de la Conſervation, 133, anciens Juges Conſervateurs, 135
Juriſdiction Laïque de l'Archevêché, 5, Juriſdictions Eccléſiaſtiques, 7; Juriſdiction du Comté, 14; Juriſdictions de l'Hôtel-de-Ville, 133 & ſuiv. des Gabelles & Grenier à ſel, 252, de la Douane, 253, de la Conſervation, 133, du Parquet, & ſes Juges, 134, de la Voierie, & ſes Officiers, 116 & ſuiv. de la Police, 147
Juſt (S.) Collégiale & Paroiſſe, 19 ſa Juſtice du Glaive, 20, ſa Baron. & Juſtice laïque, 20-21
Juſtice du Glaive du Chapitre de l'Egliſe de Lyon, 13

L

LAZARE (S.) Comm. ſéculiere, 37 Lieuten. de MM. les Maréchaux de France, au départem. de Lyon, 85
Lieutenant général au Gouvernement de Lyon, 81 & 125
Lieutenant général de Police, 147
Lorette (Pénitents de), 51
Loteries de l'Ec. Royale Mil. 211 de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & autres, 212 & ſuiv.

M

MAjor, Aides-Majors, 90
Maiſon des Filles Pénit. 75
Maiſon des Recluſes, 76
Maiſon ou Hôpital de la Providence, 78
Maîtres & Gardes, 143 & ſuiv.
Maîtres & Maîtreſſes d'Ecole, 186 & ſuiv.
Maîtres de Mathématiques, Géométrie, &c. 185
Maîtres de Langues, 189
Maîtres de Muſique, *ibid.*
Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts de Lyon, 251
Maîtriſe des ports & ponts, 257
Marcel (S.) Pénitents, 150
Maréchauſſée générale, 130
Marie (Ste.) de Bellecour, de l'Antiquaille & des chaînes, 47-48
Médecins, 153
Meſſagerie de Lyon à Paris, 193
Meſſagerie de Provence, 197
Meſſageries de Lyon à Avignon, Aix, &c. 198
Meſſagerie de Lyon à Geneve, Grenoble & retour, 201-202
Meſſager. roy. du Comté de Bourgogne, & de Lyon à Strasbourg, 202. De Lyon à St. Chaumond, St. Etienne & le Puy, 204
Mines, 207
Minimes, 41
Miſéricorde (Pénitents de la), 50
Monnoyeurs, 122

N

NIZIER (S.) Collégiale & Paroiſſe, 25
Notables, 131
Notaires de Lyon, 241 & ſuiv.
Notice générale du Dioceſe, 2

Digitized by Google

Notre-Dame, Paroisse dans le fauxbourg de la Guillotiere, 33

O

OCuliste de la Ville, 158
Officialité Métropolitaine, 8
Officialité ordinaire, 8
Officiers du Clergé, 10
Officiers particuliers du Chapitre de l'Eglise de Lyon, 14
Officiers Militaires, 90
Officiers d'Artillerie, 87
Officiers de l'intérieur de la Monnoie, 122
Officiers de la Douane, 254
Officiers de l'Hôtel-de-Ville, 129 & 130
Officiers de la Maîtrise des Eaux & Forêts de Lyon, 252
Officiers de la Juriſdiction des Gabelles & Grenier à ſel de Lyon, *ibid.*
Officiers commis à l'ouverture & fermeture des Portes, 207
Officiers Meſureurs du ſel, 253
Officiers de la Chambre du Commerce, 136
Oratoire (l'), Congrégation & Communauté ſécul. 37
Ordonnance (Extrait d'une) de Police, qui contient le Tarif de ce qui doit être payé pour le déchargement & le tranſport de ce qui arrive en cette Ville, 213
Ordonnance de Police, qui fixe le ſalaire des Affaneurs & porteurs de charbons, 216
Ordonnances de Police, concernant les Fiacres, 218

P

PAiements de Lyon, 138
Paul (S.) Coll. & Paroiſſe, 22
Paroiſſes de la Ville & des Fauxbourgs, de 13 à 35
Paſſion (Pénitents de la), 51
Pharmacie, 159
Pennonages, 94 & ſuiv.
Piepus, 42
Pierre (S.) & ſaint Saturnin, Abbaye & Paroiſſe, 31
Pierre (St.) le vieux, 32
Pierre ès liens (S.) par de Vaiſe, 33
Police (Juriſdiction de la), 147
Ponts & Chauſſées, 86
Préſidents du Conſeil Supérieur, 226
Préſidents des Tréſoriers de France, 116 & ſuiv.
Préſidents à l'Election, 250
Prévôt des Marchands, 82, 89 125 & 133
Prévôt de la Maréchauſſée, 230
Prieuré de Filles, S. Benoît, 46
Primatie de Lyon, 7
Procureur général au Conſeil Supérieur de Lyon, 227
Procureurs au Conſeil Supérieur de Lyon, 238
Procureurs à l'Election, 251
Promoteurs, 1
Portes & Chaînes de la Ville, 207

Q

QUartiers, leurs Capitaines, 97 & ſuiv.

R

REceveur général de la Ville, 90 & 132
Rec. généraux des Finances, 118 des Tailles, 250, des Traites, 255
Receveurs payeurs des Gages du Conſeil Supérieur, 229
Receveur des Emoluments du Sceau, 229
des Conſignations, 249
Receveur du droit de 20 pour cent pour la ville de Marſeille, 256

Digitized by Google

Receveur des revenus des Colleges, 151
Récollets, 43
Recteurs de l'Hôtel-Dieu, 54
anciens Recteurs, 56
Recteurs de la Charité, 63
anciens Recteurs, 66
Régie des droits sur les Soies, 255
Régie du Droit sur les Cuirs, 256
Régie du Droit sur les Cartes, *ibid.*
Régie du Don gratuit pour le compte de la Ville, *ibid.*
Régisseur des Halles, 148

S

Sages-Femmes, 159
Secretaire de l'Archevêché, 1
Secretaire de la Ville, 90 & 116; du Commerce, du Conſulat, de la Prévôté des Marchands, de M. le Prévôt des Marchands, 90 & 119
Secretaire du Gouvernement, 81
Secretaires du Roi en la Chancellerie, près le Conſeil Supérieur, 228
Séminaire de St. Irenée, 34
de St. Charles, 35
Syndics du Commerce, 137
Subdélégués de Mgr. l'Intendant, 84
Subſtituts de M. le Procureur Général, 227
Supérieur du Séminaire de St. Irenée, 34
de St. Charles, 35

T

Tableau de l'Etat Eccléſiaſtique de la Ville & du Diocèſe de Lyon, 80
Tarif du ſalaire des Crocheteurs & Charretiers, 215
Terres & Paroiſſes dépendantes du Comté de Lyon, 14 & ſuiv.
Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, 88
Tréſorier de l'Artillerie, 87
Tréſoriers-Payeurs en la Chancellerie, 229
Tréſoriers de Fr. 116, & ſuiv.
Trinitaires, 38

V

Vacations du Conſeil Supérieur, Sénéchauſſée, &c. 140
Verbe Incarné, 48
Vicaires Gén. & Promoteurs, 1
Vincent (St.), Paroiſſe, 32
Viſitation Ste. Marie, 47 & 48
Voyer de la Ville, 129
Voitures par terre, & Commiſſionnaires, 205
Urſulines (Couvent des), 47-48

ETAT, par ordre alphabétique, des Villes, Bourgs, Villages, Paroiſſes, Seigneuries & Fiefs des Provinces de Lyonnois, Forez, & Beaujolois, & Franc-Lyonnois, à la ſuite de l'Etat de la ville de Lyon, depuis 1 juſqu'à 183.

Digitized by Google

TABLE contenant les Saints des Mois, &c.

COMPUT Ecclésiastique, Fêtes mobiles, Quatre-Temps & les Quatre Saisons. v.
Saints & Saintes pour les douze Mois de l'année, selon le Martyrologe Lyonnois, avec les Quartiers qui doivent monter la garde. Au bas des pages de chaque mois, l'on trouve les Phases de la Lune, l'Ouverture & Fermeture des Portes, le Journal du Départ des Diligences de Paris, vj. & suiv.
Discours sur les Dénominations & Influences de la Lune, suivi d'une Méthode pour régler le mouvement des Montres & des Pendules. xxx & suiv.

Fin de la Table.

CHANGEMENTS survenus pendant l'Impression, & Fautes à corriger.

Page 26, dans le rang des Officiers du Chapitre de St. Nizier, *au lieu* de M. Deyrieu, Procureur, *lisez*, M. Ferdinand-François Martin l'aîné, Procureur aux Cours de Lyon, *rue du Bœuf.*

Page 144, aux Maîtres-Gardes Chapeliers, *ajoutez*, M. Archambaud, *rue de la Grenette.*

Page 237, ligne 27, *lisez*, Charles-Antoine Chaffet, *au lieu* de Chabet.

A l'Etat des Provinces.

Page 74, ligne 6, *lisez*, *Seigneur*, M. Terray de Rosiere, ancien Procureur-Général à la Cour des Aides de Paris, *au lieu* de M. de la Rochefoucault.

Digitized by Google

APPROBATION.

LU & approuvé en conformité des ordres de Monſeigneur le Chancelier. A Lyon, le 27 Janvier 1774. *Signé*, PULLIGNIEU.

PRIVILEGE GÉNERAL. Nº. 1943.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos Amés & féaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra: SALUT. Notre Amé LE SIEUR FONTAINE, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public, *un Almanach hiſtorique de la Ville de Lyon*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance: Comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilege; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayants cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amés & féaux Conſeillers-Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion; & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le douzieme jour du mois de Février, l'an de grace mil ſept cens ſoixante-douze, & de notre Regne le cinquante-ſeptieme.

Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, Nº. 1943, fol. 748, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes, Art. 4, à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre & débiter des Livres, &c. A Paris, ce 6 Octobre 1772.

Signé, C. A. JOMBERT, pere, Syndic.

J'ai cédé le préſent Privilege à M. DE LA ROCHE, Imprimeur-Libraire à Lyon, pour en jouir ſuivant les conventions arrêtées ce jourd'hui entre nous. A Paris, ce 16 Janvier 1773.

***Signé*, FONTAINE MALHERBE.**

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google